ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

BIBLIOTHECA
FF. PRÆDICATORUM
CONVENTUS
CIVIT. BENITIÆ
Lit.....
Pl.....

J.B.McINTYRE
BOOK-BINDER

3124

LA

THÉOLOGIE AFFECTIVE

OU

SAINT THOMAS EN MÉDITATION

III

LE MANS, IMP. DE GALLIENNE

LA

THÉOLOGIE

AFFECTIVE

OU

SAINT THOMAS EN MÉDITATION

PAR L. BAIL

NOUVELLE ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE

PAR M. L'ABBÉ CHEVEREAU

VICAIRE-GÉNÉRAL DU DIOCÈSE DU MANS

Primus amor finis ultimi

TOME III

DES VERTUS. — DE L'ÉTAT DE PERFECTION

PARIS

JACQUES LECOFFRE ET Cie, LIBRAIRES

RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29

1855

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/latheologieaffec0003lbai

LA THÉOLOGIE AFFECTIVE,

OU

SAINT THOMAS EN MÉDITATION.

PREMIER TRAITÉ.

DES VERTUS EN GÉNÉRAL.

PREMIÈRE MÉDITATION.

LA DÉFINITION DE LA VERTU.

I. Considérez que la vertu est une habitude de l'âme, qui l'incline à produire des actes convenables à sa nature raisonnable. Premièrement, la vertu est appelée une habitude, c'est-à-dire, une qualité stable et bien fondée en l'âme, pour la porter à agir facilement et avec promptitude et suavité. Car quoique l'âme raisonnable, avec ses puissances naturelles, puisse former plusieurs actions, ce n'est pourtant qu'avec peine et difficulté, laquelle est adoucie par l'habitude qui lui donne de la facilité et de l'inclination à agir. De là vient que, comme entre les actions de l'homme, les unes sont louables et honnêtes, les autres répréhensibles et dignes de blâme,

3773

il se trouve diversité d'habitudes en l'âme. Les unes sont des vices qui la portent et l'inclinent aux actions répréhensibles ; et les autres sont les vertus qui la portent aux actions louables, et qui sont les organes et les instruments du bien auquel elles déterminent l'âme, et pour lequel elles lui donnent une certaine force et une ardeur qui ne peut lui être facilement enlevée ; et c'est ce qui est exprimé par ces mots de la définition, que la vertu incline l'âme à produire des actions convenables à sa nature raisonnable. Car le bien d'un être est ce qui lui est convenable et proportionné ; or, il n'y a rien de mieux proportionné à l'homme, en tant qu'il est homme, que de produire des œuvres convenables à sa nature raisonnable, que nous le considérions comme dirigé soit par la seule lumière naturelle, soit par la lumière surnaturelle de la Foi, qui élève et perfectionne la première. Sans ces actions convenables à la raison, l'âme est brutale, et digne de toute misère et de toute infélicité, parce que volontairement elle se dégrade et dégénère du rang et de l'ordre qu'elle tenait entre les êtres créés, et ainsi elle se détériore et devient méchante. Mais, au contraire, par ces actions convenables à la raison, elle se maintient dans la dignité de son être, et dans la prééminence qui lui appartient au-dessus de toutes les créatures corporelles ; elle conserve la vie qui lui est propre, et se perfectionne ; car, comme la science rend un homme savant, ainsi la vertu le rend bon. C'est pourquoi le prince des philosophes, traitant de la vertu, dit qu'elle donne la santé à celui qui la possède, et qu'elle rend ses œuvres bonnes.

Cette considération me fera estimer la vertu, et me portera à la pratiquer avec fidélité, puisqu'elle me porte au bien d'une manière douce et agréable, tellement que, par son moyen, je puis être bon, ce qui est le seul avantage à souhaiter en cette vie ; car si je veux que tout ce que j'aime soit bon, combien plus dois-je souhaiter que mon âme soit bonne, et ma vie pareillement? Tu aimes ton vêtement, dit saint Augustin, tu veux qu'il soit bon ; tu aimes ta terre, tu veux qu'elle soit bonne ; tu aimes ton fils, tu veux qu'il soit bon ; tu aimes ton ami, tu veux qu'il soit bon ; tu aimes ta maison, tu veux qu'elle soit bonne. Prenne donc son plaisir qui voudra dans les études et les doctrines curieuses. Recherche qui voudra les passe-temps et les ébats du

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

monde, pour moi j'y renonce de bon cœur, et je ne veux d'autres sollicitudes que d'apprendre la vertu, pour la pratiquer toute ma vie.

II. Considérez plus particulièrement que ces actions convenables à la nature raisonnable, sont celles qui ne pèchent ni par excès ni par défaut. C'est ce que dit le Philosophe qui a si bien écrit de la vertu morale, qu'il semble s'être surpassé lui-même. Il l'appelle une habitude d'agir avec réflexion, d'une manière qui convienne à nos personnes, et telle qu'un homme sage et prudent la déterminerait. Aussi, comme c'est le propre de la vertu de nous faire bien vivre, et de nous mettre en bon état, il est nécessaire qu'elle nous maintienne à l'écart de tout excès ; car les vices ou la corruption de l'homme ne proviennent que de l'excès ou du défaut, comme il paraît dans les exercices du corps, qui, trop rares ou trop fréquents, affaiblissent et gâtent la santé, comme la nourriture, qui, trop abondante ou trop légère, lui nuit également. Comme donc, pour la santé du corps, il faut être modéré dans l'exercice du corps et dans les aliments, aussi pour le bon état de l'âme il est nécessaire de garder le milieu dans ses actions, se gardant du trop ou du trop peu, ne s'attristant, ne se réjouissant, ne parlant, ne méditant, ne travaillant qu'avec une juste mesure. De là vient que la vertu consiste entre deux vices opposés, dont l'un est dans le défaut et l'autre dans l'excès. Ainsi, la Foi est entre deux vices, dont l'un est de ne rien croire, ou trop peu croire, et l'autre de croire plus qu'il ne faut. L'Espérance est entre la présomption et le désespoir ; la Charité est entre la froideur et le zèle indiscret ; la vraie prudence est entre la négligence et l'imprudence d'une part, et d'autre part, entre la prudence de la chair, l'astuce et autres sollicitudes exagérées ; la justice est entre les injustices, qui font plus ou moins qu'il ne faut ; la force est entre l'audace et la lâcheté ; la libéralité entre l'avarice et la prodigalité ; la vérité entre la dissimulation et l'arrogance, par laquelle on attribue à une chose plus qu'il ne lui convient ; la clémence, entre l'apathie et la colère ; la tempérance, entre l'intempérance et l'insensibilité ; la civilité, entre la rusticité et l'insolence mordante et offensive ; enfin toute vertu chemine au milieu de deux extrémités vicieuses, quoique leur nom soit inconnu, parce qu'elles se retrouvent et se pratiquent plus rarement. L'Écriture sainte nous enseigne cette vé-

rité, lorsqu'elle nous fait ce commandement : *Vous ne détournerez ni à droite ni à gauche* (Deut. 5). Et saint Paul le confirme : *Je dis à tous ceux qui sont parmi vous, de n'être pas plus sages qu'il ne faut être sage, mais d'être sages avec sobriété* (Rom. 12). Enfin Jésus-Christ, l'oracle de la vérité, nous a montré cette règle, par ces paroles mémorables : *La voie qui mène à la vie est étroite, et peu de personnes la trouvent* (Matth. 7). Car, comme dit saint Grégoire de Nysse, cette parole nous montre que les vertus sont placées au milieu, et tout vice comparé à la vertu manque ou excède; la vertu seule chemine par un sentier étroit hors des extrémités, et elle a des vices à ses côtés, ainsi que la sagesse est au milieu de la finesse et de la simplicité; et il ne faut pas louer la finesse du serpent non plus que la simplicité de la colombe, si on les regarde séparément, car la vertu est entre les deux.

Apprenez de cette considération à éviter les extrémités, et à les tenir pour suspectes. C'est l'astuce du démon, lorsqu'il ne peut exciter une personne à quelque péché tout évident, de la porter à des excès de dévotion, sous prétexte de vertu. Il la porte à des jeûnes, à des veilles, à des oraisons et à d'autres exercices immodérés, par lesquels il nuit autant que par des péchés tout apparents; c'est pourquoi l'abbé Moïse disait que l'excès du jeûne et le trop grand appétit de manger tendent à la même fin. Vous donc, Sauveur du monde, qui avez toujours aimé le milieu, qui êtes, dans la Trinité, au milieu des Personnes divines; dans l'étable, au milieu des animaux; dans le temple, au milieu des docteurs; sur la croix, au milieu des voleurs; après la résurrection, au milieu de vos disciples; faites-nous la grâce d'être discrets à éviter les excès, et de marcher dans la modération qui vous est agréable.

III. Considérez quel est le moyen de trouver ce milieu, pour s'y arrêter, et ainsi pratiquer la vertu. Aristote, en ce sujet, mérite d'être appelé un grand docteur et un grand maître de la vie spirituelle, lorsqu'il nous enseigne la difficulté qu'il y a, et le moyen qu'il faut prendre pour rencontrer ce milieu : Car, dit-il, il est difficile, et c'est une chose de grand travail d'être vertueux, d'autant que c'est une grande affaire de trouver le milieu en chaque chose. Comme il n'appartient pas à tout le monde de remarquer au juste le centre d'un cercle, cela ne se peut faire que par un homme savant et bien entendu. Pareillement se fa-

cher, donner de l'argent, faire quelque dépense, c'est chose assez commune; mais se fâcher, donner, dépenser autant qu'il faut, dans le temps qu'il le faut, et pour la cause et le sujet qu'il le faut, ce n'est pas le fait d'un chacun, ni chose bien aisée. Et, poursuivant cette excellente moralité, il donne deux préceptes pour nous faire marcher droit au but où nous visons : le premier est de s'éloigner premièrement le plus qu'il sera possible de l'extrémité la plus mauvaise et la plus vicieuse; car l'une est toujours pire que l'autre : c'est pour imiter les nautonniers, qui, passant au milieu de deux écueils ou brisants, se détournent davantage du plus dangereux. Le second précepte est de voir à quel vice notre naturel est plus enclin; car, parmi les hommes, les uns ont plus de penchant à un péché qu'aux autres. Or, il se faut davantage éloigner de ce péché, où nous inclinons le plus, pour nous tourner à l'opposé, et ainsi nous serons dans le bien, à l'imitation de ceux qui veulent dresser un bâton tordu, ils le plient en sens contraire. Surtout en toute sorte d'affaires, nous devons grandement éviter le plaisir et la volupté de laquelle nous ne sommes pas bons juges. Cette philosophie, enseignée par un païen, est passée dans l'enseignement de la Théologie mystique et dévote, comme une des leçons des plus nécessaires pour parvenir à une vie parfaite; car, comme disent les mieux versés en cette étude, nous devons nous mortifier particulièrement dans le vice ou la passion qui règne davantage en nous, et qui nous précipite en plus de fautes, afin que, surmontant le chef, les soldats soient à nous; que, tarissant la fontaine, le ruisseau ne coule plus, et qu'écrasant la tête du serpent, ce soit fait de sa vie; et puis, le médecin doit premièrement panser la maladie la plus forte et la plus périlleuse dans le malade qui en est affligé de plusieurs. C'est pourquoi quiconque prétend se corriger de ses défauts, et travailler à l'acquisition de la vertu, doit premièrement s'examiner et découvrir en soi quelle est sa complexion morale, et le vice prédominant qui lui fait plus de peine et lui cause plus de dommage; si c'est l'impatience, si c'est l'incontinence ou l'intempérance, si c'est un naturel rude et plein de mélancolie, si c'est l'envie du bien d'autrui, si c'est le désir d'être prisé et estimé, ou quelque autre défaut. Après cette découverte, il faut examiner quelle est la vertu la plus directement opposée à ce plus grand mal, afin de l'affectionner, et de se

résoudre à la pratiquer seule plus particulièrement, y insistant fermement jusqu'à ce qu'elle soit forte et puissante en nous contre le mal qui nous pressait et nous grevait le plus. A cet effet, il faut se proposer, dès le matin, la pratique de cette vertu, il faut faire oraison sur son excellence, sur sa nécessité, sur les motifs que l'on a de l'affectionner, sur les moyens de l'acquérir ; du moins il la faut demander à Dieu avec d'instantes prières dans toutes ses oraisons ; il faut même diriger ses bonnes œuvres à l'intention que cette vertu si nécessaire nous soit donnée de Dieu ; il faut employer son examen particulier sur le progrès que l'on y a fait ; et enfin veiller continuellement sur soi-même, et tâcher de sentir en soi, en tout temps et en tous lieux, la disposition de pratiquer spécialement cette vertu qui nous est plus nécessaire pour combattre notre plus grand mal. Et si l'on demande s'il faut continuellement travailler à l'acquisition de cette vertu jusqu'à ce qu'on l'ait acquise, il faut répondre que tant que cette vertu demeurera la plus nécessaire, et que le mal qu'elle combat sera notre plus grand mal, il y faut insister continuellement, et la prendre à tâche plus particulièrement.

Je remarquerai donc cet enseignement si important, et pour acquérir la vertu, j'examinerai mes vices, je verrai en quels excès je tombe plus souvent, pour m'en détourner davantage. Mais vous, ô Sagesse éternelle! qui êtes émanée de la bouche du Très-Haut, et avez appris aux mortels les routes du Paradis, enseignez-moi, je vous supplie, à m'éloigner de tout excès, à mépriser les biens de la terre, et à aimer les célestes, à quitter le vieil homme, et à me revêtir du nouveau, afin qu'ayant comme une nouvelle naissance, par la pratique des actes de la véritable vertu, j'apparaisse corrigé et purifié à votre jugement.

DEUXIÈME MÉDITATION.

DE LA DIVISION DES VERTUS EN VERTUS ACQUISES ET EN VERTUS INFUSES, ET DES DONS DU SAINT-ESPRIT.

I. Considérez que les vertus, quant à leur principe, se divisent en vertus acquises et en vertus infuses. Car comme l'âme humaine est créée de Dieu, sans aucune vertu, et, comme parle le prince de la philosophie, semblable à une table d'attente, en laquelle il n'y a rien de crayonné ou de dépeint, les vertus qui sont en elle ne sont point naturelles, et nées avec elles, elles sont ou acquises ou infuses. Acquises par le bon esprit, par l'étude, par le travail et l'exercice, par les bonnes conversations, par les emplois honnêtes, ou par d'autres semblables moyens; et infuses de la part de Dieu, qui les lui donne et l'en embellit, parce qu'elle est incapable d'y parvenir d'elle-même, ces vertus étant très-relevées et très-sublimes. Il n'en est pas de ces vertus infuses, comme de celles que l'on appelle acquises; celles-ci se portent à leur objet par un motif naturel et qui est suggéré par la raison naturelle, comme la tempérance acquise se porte à user des viandes modérément, pour ne pas préjudicier à la santé et au travail de l'esprit; mais celles-là se portent à leur objet par un motif surnaturel, et qui ne peut être suggéré que par la Foi, s'y appliquant pour des raisons supérieures qui regardent Dieu, en tant qu'il est auteur de la gloire, comme pour ne pas l'offenser, pour tenir le corps sujet à l'esprit, afin qu'il ne l'appesantisse pas et ne le paralyse pas dans l'œuvre de son salut. Or, quoique cette doctrine soit la plus commune et la plus recevable, toutefois elle n'est pas reçue généralement de tous les théologiens, entre lesquels plusieurs soutiennent que les vertus morales ne sont pas infuses avec la grâce, parce que les vertus morales acquises avec la Foi infuse, comme pareillement avec la Charité, peuvent suffire à

tout, sans y ajouter d'autres vertus infuses qui leur semblent superflues. Il est vrai que cette opinion n'est pas hérétique ni erronée, néanmoins il est plus sûr d'estimer avec le docteur Angélique et le Séraphique, que les vertus morales sont infuses et produites avec la grâce, quand l'âme est admise à la justification. Le divin Apôtre semble être de cet avis, quand il dit de Dieu : *Il vous donne l'esprit, opère en vous les vertus* (Gal. 3). Et le Sage ne s'en est pas éloigné, lorsqu'il dit de la Sagesse, qui est Dieu même : *Elle enseigne la sobriété et la prudence, la justice et la vertu ;* c'est-à-dire, la force, *qui sont les choses les plus profitables en la vie* (Sag. 8). Car cet enseignement de la Sagesse se fait par l'inspiration et l'infusion. De plus, il est constant que les trois vertus théologales, la Foi, l'Espérance et la Charité, sont des vertus infuses ; il n'est pas loisible de le révoquer en doute, parce que le Concile en a parlé trop clairement. Il est constant aussi que les sept dons du Saint-Esprit sont infus et émanés de Dieu : or, les dons du Saint-Esprit sont de véritables vertus. Et comme entre ces dons la force est une vertu morale, il faut estimer qu'il y a des vertus morales infuses. Saint Prosper en parle ouvertement, et appelle dons de Dieu les quatre vertus cardinales, et toutes les vertus qui en procèdent. Ainsi, puisque Dieu conduit toutes ses œuvres avec justesse et proportion, et qu'il a revêtu l'âme de puissances et de facultés naturelles, qui sont l'esprit, la volonté, l'imagination, l'appétit sensitif et les sens extérieurs, pour arriver à une fin naturelle ; aussi, a-t-il accompagné la grâce sanctifiante de toutes sortes de vertus infuses, afin que l'âme puisse, d'une façon qui lui soit comme naturelle, et avec plus de suavité, atteindre à la fin surnaturelle. Si bien que de même que les puissances sont dues et convenables à la nature de l'âme, comme des bras et des principes d'action qui lui sont proportionnés, ainsi les vertus infuses sont ajoutées à la grâce, comme principes surnaturels des actions surnaturelles, conformes et dues par bienséance à son être surnaturel, pour atteindre à une fin surnaturelle. Enfin, si le corps a en double les trois organes de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, pourquoi l'âme, qui est plus noble, n'aura-t-elle pas une double vertu pour agir plus aisément, les vertus acquises et les vertus infuses ? Et quant à ce que l'on

oppose, que la Charité peut élever toutes les vertus à une fin surnaturelle, sans qu'il soit besoin qu'elles soient infuses pour y être élevées, il faut accorder que cela est possible, mais non pas si convenable ; car, afin que l'ordre surnaturel soit accompli, les vertus morales ne doivent pas être seulement élevées par le motif de la Charité, mais aussi par elles-mêmes. C'est pour ce sujet qu'elles sont infuses. Ajoutez que les vertus acquises sont très-faibles pour plusieurs actions qui conduisent à la béatitude ; mais elles sont fortifiées par les vertus infuses, et l'âme reçoit des unes et des autres son accomplissement et sa plus grande perfection, pour se porter plus aisément à tous les objets qui leur sont propres.

Reconnaissez en ce point la bonté et la libéralité de Dieu à l'égard des âmes qu'il a voulu orner, enrichir et fortifier par de doubles vertus. Comme nous lui avons de l'obligation d'avoir doublé les organes des sens, aussi nous lui en avons une beaucoup plus grande d'avoir doublé les vertus en nos âmes, ajoutant les vertus surnaturelles et infuses, aux vertus naturelles et acquises. Concluez pareillement combien il désire que toute bonne action lui soit rapportée, puisqu'à cette occasion il multiplie les vertus. Désirez ces vertus, disant avec un saint personnage : O vertu infuse, viens en mon âme ! O Dieu débonnaire, père de miséricorde et de toute consolation ! O source des grâces, Saint-Esprit, vous qui dispensez toutes les vertus, accordez-les moi !

II. Considérez que les vertus infuses sont les vrais dons du Saint-Esprit. Cette considération ne passe pas sans difficulté, et la vérité en est contestée fortement par plusieurs grands théologiens, qui distinguent entre les vertus et les dons du Saint-Esprit, et disent que les vertus nous sont données pour suivre le mouvement et la lumière de la raison, si ce sont des vertus acquises, et pour suivre le mouvement et la lumière de la Foi, si ce sont des vertus infuses. Mais les dons nous sont distribués pour obéir au mouvement particulier et intérieur du Saint-Esprit, et nous accommoder en toutes nos actions à la conduite de ses inspirations, auxquelles ils nous rendent souples et obéissants. Si bien qu'y ayant trois principes qui nous portent à nos actions, la lumière de la raison, la lumière de la Foi et l'inspiration du Saint-Esprit, nous aurions autant d'ha-

bitudes différentes pour y correspondre suavement et naturellement, les vertus acquises et infuses, et les dons du Saint-Esprit. Or, quoique ce sentiment ne manque pas de quelque probabilité, toutefois si on considère cette question, il se trouvera plus d'apparence de vérité dans l'opinion contraire, qui soutient que les dons du Saint-Esprit ne sont pas des choses distinctes des vertus mêmes. En effet, le glorieux saint Ambroise appelle les sept dons du Saint-Esprit des vertus, et dit que la plénitude des vertus y est comprise. Guillaume de Paris, le plus docte homme de son siècle, est de cet avis. Comme aussi le maître des Sentences, le docteur subtil, Mayor et plusieurs autres célèbres personnages, dont la théologie est plus nette et moins obscure en cette matière. Aussi, ceux qui ont mis une différence entre les vertus et les dons du Saint-Esprit, attribuent de si grandes perfections et des actes si héroïques aux dons, pour les discerner des vertus, dont ils portent le nom, qu'il est bien aisé de juger à leurs discours que ces dons ne peuvent convenir qu'aux plus grandes âmes, comme sont celles des Apôtres, des Prophètes, des Martyrs ou des Docteurs, et non pas à toutes les âmes qui ont la grâce sanctifiante. Cependant, il soutient que ces dons sont nécessaires au salut, et qu'il convient à tous les justes, sans en exclure les plus petits d'entre eux, de les avoir. Ce qui ne pouvant être vrai, c'est en vain qu'ils s'efforcent de rehausser les dons par-dessus les vertus. Et puis, comme le Saint-Esprit nous inspire une multitude très-grande de biens divers, il ne faudrait pas seulement sept dons, mais il en faudrait autant qu'il y a de commandements et de conseils divers, auxquels le Saint-Esprit pousse et excite les âmes. Car s'il faut un don de force pour obéir au Saint-Esprit en des choses difficiles et terribles, il faudrait un don de Foi pour croire un grand mystère, un don de justice pour juger un différend d'importance, et un don de tempérance et de sobriété pour les actions signalées de ces vertus ; toutes choses qui sont si obscures, qu'elles ne se peuvent entendre et concevoir par un esprit qui se règle plus par la raison que par l'autorité et le rapport des autres. C'est pourquoi, il faut dire que les vertus infuses sont appelées des dons du Saint-Esprit, et qu'elles suffisent à tous les effets pour lesquels on s'est imaginé des dons comme des espèces distinctes, plutôt que comme des noms divers ; car celui qui possède les

vertus intellectuelles et affectives, qui a les vertus cardinales et théologales, est suffisamment préparé et disposé à suivre ce que le Saint-Esprit inspire touchant les objets de ces vertus. Ajoutez que l'inspiration du Saint-Esprit est d'elle-même un aide et un secours qui soutient l'âme pour se porter où elle tend. Pourquoi donc multiplier des habitudes qui diffèrent des vertus? Certes, les plus savants Pères de l'Eglise, saint Jean-Chrysostôme, saint Augustin, saint Jérôme et autres, expliquant les endroits difficiles de l'Ecriture sainte, n'ont point reconnu cette différence. Tellement que les vertus sont toutes données par le Saint-Esprit; ce sont ces mêmes dons et ces présents dont on peut dire après l'Apôtre saint Jacques : *Tout don très-bon et tout présent parfait vient d'en haut du Père des lumières* (Jac. 1).

J'apprendrai de cette considération à reconnaître Dieu pour l'auteur et le principe des vertus, à qui il faut recourir par des prières ardentes pour les obtenir, et auquel il faut en rapporter toute la gloire, et rendre ses actions de grâces, quand on les trouve en soi; car ce sont ses dons, et les effets de sa magnificence, elles tirent de là leur naissance et leur origine. Oh! donc, Seigneur, *bienheureux est l'homme que vous avez enseigné* (Ps. 93). *Vos mains m'ont créé et formé, donnez-moi l'intelligence afin que j'aime vos commandements, car je l'ai désiré* (Ps. 118). *O mon âme! bénis le Seigneur, et garde-toi de jamais oublier ses dons* (Ps. 102).

III. Considérez pourquoi les sept dons du Saint-Esprit sont tant célébrés et si estimés dans les Ecritures saintes et dans les livres spirituels; car le prophète Isaïe dit de Jésus-Christ, qu'il aura ces sept dons. *Et l'esprit du Seigneur se reposera sur lui; l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété; et l'esprit de la crainte du Seigneur le remplira* (C. 11). Ces paroles ont servi de fondement pour établir les dons du Saint-Esprit, comme des habitudes distinctes des vertus; en suite de quoi les livres spirituels sont remplis de louanges pour ces dons, et ils en contiennent des descriptions très-particulières, avec plusieurs exhortations pour les désirer, les demander à Dieu, et les pratiquer. A tout cela il faut ajouter que le prophète Isaïe décrivant les vertus de Jésus-Christ, a fait mention plus expresse de ces sept dons, le défaut et le manquement de ces vertus lui devant

être davantage reproché par les Juifs ses ennemis, qui tâchaient de le décrier; car ils disaient quelquefois qu'il n'avait point de lettres ni d'étude, et qu'il était en opposition avec les Ecritures, ou qu'il était faible et sans puissance, et d'autres fois qu'il était blasphémateur, sans religion et sans respect envers Dieu. Donc le Prophète, prévoyant que ces blâmes devaient être imputés faussement à Jésus-Christ, a voulu réfuter la calomnie avant sa naissance, et en donner le démenti aux Juifs, comme s'il eût voulu dire : Il ne sera pas tel que vous le ferez, il ne sera pas sans de très-grandes lumières et de véritables connaissances; car il aura la sagesse pour connaître les choses divines et éternelles; l'intelligence pour pénétrer les mystères les plus secrets des Ecritures; la prudence qui lui suggérera de bons conseils en toutes ses entreprises; la force pour ne point se laisser vaincre par aucune menace et par aucun tourment; la science pour connaître les choses créées, et le bon usage qu'on en peut faire pour la vie éternelle; la piété et la crainte révérentielle de Dieu, pour l'honorer comme son Père très-bon, et le respecter comme le Seigneur de toute grandeur et de toute majesté. Tellement que le grand Prophète Isaïe, tout à dessein, a prédit ces sept vertus de Jésus-Christ, comme celles qui le rendirent irrépréhensible, et le mettaient plus à couvert des injures et des reproches de ceux qui ne devaient pas croire en lui. Au reste, ces mêmes vertus sont recommandées par les hommes spirituels, car il y a sept maux entre autres qui ruinent et déshonorent misérablement la vie humaine, auxquels ces vertus servent de remède et de contrepoids. Le premier de ces maux est la puérilité des mœurs, par laquelle plusieurs hommes occupent leur vie à des choses de néant et à des bagatelles de petits enfants, à laquelle est opposée la gravité de la sagesse, qui porte les esprits aux choses grandes et sublimes. Le second est la brutalité par laquelle les hommes ne considèrent que le dehors et l'apparence des choses sensibles que, pour ce sujet, ils recherchent à laquelle est opposée la vertu d'intelligence, qui fait pénétrer plus avant et connaître les merveilles qui sont cachées dans les créatures dans lesquelles Dieu habite, et les mystères qui sont recelés sous l'ombre des figures. Le troisième mal est la témérité de l'homme parmi les périls de ce monde, à laquelle est opposée la prudence et le conseil. Le quatrième

est l'infirmité humaine, le peu de courage et de résolution des âmes, à quoi est opposée la force. Le cinquième est l'illusion de l'esprit dans le discernement des créatures, qui lui fait prendre les bonnes pour les mauvaises, et former de mauvais jugements, à quoi remédie la science qui les lui représente au vrai, sans erreur et sans illusion. Le sixième mal est la profanation des choses saintes et célestes, qui fait que l'on traite Dieu avec mépris et irréligion, à quoi est opposée la vertu de piété. Le septième mal est une sotte assurance, qui fait que nous ne nous tenons pas sur nos gardes dans des périls qui sont vraiment graves, à quoi remédie la crainte. Pour toutes ces raisons, l'on ne saurait assez estimer ces sept dons, ou ces sept vertus infuses du Saint-Esprit, qui nous assistent contre des misères si grandes et si pressantes, outre qu'elles servent à se bien régler dans la vie contemplative et dans la vie active; car la sagesse, l'intelligence la science assistent particulièrement dans la pratique de l'oraison mentale, la prudence, la force et la piété dans les actions ordinaires de la journée, et la crainte de Dieu dans l'un et dans l'autre. C'est pourquoi, par la pratique de ces vertus, les âmes se conformant à Jésus-Christ, ne sont pas surprises et ruinées par les misères et les calamités qui les menacent pour leur faire perdre misérablement le Paradis. Enfin elles avancent notablement dans la vie spirituelle, et leurs accroissements en mérites sont pareils à ceux que le soleil fait en sa clarté, depuis son levant jusqu'à midi, puisque, selon le dire du Sage : *Le sentier des justes, comme une lumière resplendissante, s'avance et s'accroît jusqu'au jour parfait* (Prov. 4).

Bienheureuses donc les âmes, dans lesquelles le Saint-Esprit a épanché ses dons, et répandu ces très-belles vertus. Bienheureuses les âmes qui les pratiquent fidèlement pour s'éloigner des maux indicibles qui ruinent le salut des hommes, et les empêchent de faire tous les jours des progrès dans la sainteté. O soleil du monde! qui êtes tout lumineux des sept rayons de ces éminentes vertus, en qui elles reposent pleinement et tranquillement, voyez la nécessité et le déplorable état où je suis réduit sans elles! Donnez-les-moi, Seigneur, par votre royale et divine magnificence. Donnez-moi la gravité de la sagesse, afin que mon âme ne soit point puérile; donnez-moi l'intelligence, afin qu'elle ne soit point brutale ; donnez-moi le

conseil, afin qu'elle ne soit point téméraire dans les périls; donnez-moi la force, afin qu'elle soit victorieuse; donnez-moi la science, afin qu'elle ne soit point abusée; donnez-moi la piété, afin qu'elle soit plus religieuse à votre égard; donnez-moi la crainte, afin qu'elle soit plus assurée; enfin, donnez-les-moi toutes sept à la fois, afin que je me conduise dans la vie contemplative et active avec plus d'adresse, à la plus grande gloire de votre nom béni. Ainsi soit-il.

TROISIÈME MÉDITATION.

DE LA DIVISION DES VERTUS EN VERTUS INTELLECTUELLES ET MORALES, THÉOLOGALES ET CARDINALES.

I. Considérez que les vertus, à l'égard de leurs sujets, se divisent en intellectuelles ou spéculatives, et en morales, autrement appelées affectives. Les vertus intellectuelles sont celles qui portent et aident l'esprit à connaître et à approuver les choses vraies; et les vertus morales ou affectives sont celles qui portent et aident la volonté ou la puissance affective à se porter à un objet bon et convenable pour l'homme, soit considéré comme raisonnable, soit considéré en tant qu'il est éclairé par la Foi et par des lumières divines. Le prince des philosophes reconnaît cinq vertus intellectuelles : L'art qui dresse l'homme à bien faire ses œuvres extérieures; la prudence, qui le dresse à les faire bonnes, eu égard à soi-même; l'intellect, qui le porte à connaître les premiers principes et les maximes les plus générales de chaque chose; la science, qui le porte à connaître les choses nécessaires, par des principes infaillibles; et la sapience, qui le porte à connaître les choses divines, c'est pourquoi la vertu de la foi par laquelle nous connaissons Dieu et les choses de son service, comme aussi une autre vertu d'intellect, par laquelle nous connaissons les mystères des Ecritures, et ce qu'il a de plus haut et de plus élevé, peuvent se comprendre sous le nom

de sapience, et pareillement la Théologie, qui est véritablement une vertu intellectuelle, qui éclaire l'esprit dans les plus hautes connaissances dont l'homme est susceptible. Quant aux vertus morales et affectives, l'on n'en pourrait pas déterminer le nombre ; et ceux qui les limitent au nombre de trente, n'ont pas examiné toutes les difficultés qui leur peuvent être faites, et qui pourraient accabler les esprits les plus forts. Quoi qu'il en soit, par ces deux espèces de vertus, l'homme a ses deux principales facultés, l'intelligence et la volonté, munies, ornées et enrichies de biens ; et comme ces deux puissances, bien réglées, tiennent sous leur empire les puissances de l'âme sensitive, elles y portent l'ordre et le bon réglement qui y peut être. Ce qui a fait dire à saint Prosper d'Aquitaine (1), que la vertu avait sa résidence dans l'âme ; mais qu'elle sanctifiait l'âme et le corps, parce que les vertus véritables ne résident que dans l'âme, dans l'entendement ou la volonté ; mais pourtant elles s'étendent sur tout le corps et sur tous les mouvements de la partie inférieure, qui en est, par leur moyen, sanctifiée, assujettie à la raison, et consacrée au culte et au service de Dieu.

Je louerai, dans cette multitude de vertus, la bonté et la providence divine à l'égard de l'homme, qui a soin de le pourvoir et de le munir si abondamment en son esprit et en sa volonté, par le réglement de ses connaissances et de ses affections. Puis je désirerai ces vertus, et je déplorerai mon état, de ce que j'en reconnais si peu en moi. Seigneur très-doux, ô mon Sauveur très-gracieux, ô béni Jésus, Rédempteur de tout le monde ! accordez-moi, par les mérites de votre sainte Passion, les vertus intellectuelles et affectives ; car vous avez dit : *Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez* (Matth. 7). Voilà que nous recherchons votre grâce et les vertus ; nous les désirons de tout notre cœur et de toute notre âme ; donnez-les-nous donc, Seigneur, remplissez-en le sein de notre âme, ornez-en notre esprit et notre volonté. O mon âme ! pourquoi languis-tu ? pourquoi t'endors-tu ? pourquoi demeures-tu paresseuse ? Demande, demande constamment les vertus à ton Seigneur, et il te les accordera.

(1) De vitâ Contempl. c. 16.

II. Considérez que les vertus, à l'égard de leur objet, se divisent encore en vertus théologales et en vertus cardinales. Les théologales sont celles qui regardent Dieu comme leur objet et leur motif principal, et y dirigent les principales puissances de notre âme, car, par la Foi, nous croyons Dieu à cause de Dieu même, qui révèle ; par l'Espérance, nous espérons en Dieu à cause de Dieu même, qui assiste et donne secours ; et, par la Charité, nous aimons Dieu, à cause de lui-même, infiniment bon et aimable pour l'infinité de ses perfections. Les vertus cardinales sont celles qui dirigent nos actions envers le prochain et envers nous-mêmes, car la vertu sert à rectifier les puissances et à les affermir contre les difficultés. C'est pourquoi, comme les vertus théologales sont nécessaires pour diriger les puissances de l'âme envers Dieu, et dans les actions de la vie contemplative, les cardinales sont nécessaires pour dresser et régler les puissances dans les actions de la vie active, qui regardent le prochain et qui nous regardent nous-mêmes. Ou bien, comme plusieurs en parlent, les vertus cardinales regardent les moyens d'arriver à Dieu ; car la prudence dirige les actions humaines vers Dieu, la justice produit de son sein les actions par lesquelles on peut s'avancer vers lui, et la force et la tempérance aplanissent le chemin et ôtent les obstacles qui s'y rencontrent ; la force fait que l'homme n'est point arrêté dans sa voie par la rencontre des choses terribles et effroyables ; et la tempérance le maintient dans la rencontre des choses douces et délectables. A quoi contribuent pareillement les vertus qui leur sont associées, à cause de la ressemblance qu'elles ont avec elles. Les vertus théologales sont les premières et les plus nobles de toutes, parce que la fin de l'homme étant la première chose dans l'ordre des choses qu'il se propose, et qu'il désire, les vertus qui l'appliquent directement à cette fin doivent l'emporter sur les autres. Elles sont au nombre de trois, selon saint Paul, qui dit : *Et maintenant demeurent la Foi, l'Espérance et la Charité* (1. Cor. 13) ; car nous avons besoin de trois choses pour tendre à notre fin dernière. Premièrement, il faut la connaître, car sans cette connaissance l'homme vit comme celui qui a perdu son chemin et ne sait où il va ; il faut aussi la désirer, car il servirait peu à l'homme de connaître sa fin, s'il n'avait aucun désir d'y par-

venir ; et parce que cette fin est trop excellente pour être aimée seulement par intérêt, il la faut aimer pour l'amour d'elle-même. La Foi nous fait connaître notre fin, l'Espérance nous la fait désirer pour en jouir, et la Charité nous la fait aimer à cause de son excellence. De plus, il y a trois choses nécessaires à la bonne vie : connaître ce qu'il faut faire, le vouloir et le pouvoir. La Foi nous fait savoir, l'Espérance nous fait vouloir, et la Charité nous donne le pouvoir. Car qu'y a-t-il d'impossible dans la voie du salut pour une âme embrasée du feu de l'amour? De plus, la Foi nous assujettit à Dieu, l'Espérance nous élève à lui, et la Charité nous y unit ; car, par la Foi, nous captivons notre entendement et toute notre raison sous son obéissance ; par l'Espérance, nous nous élevons à des actions supérieures aux forces de notre nature seule, et par la Charité nous unissons nos volontés et nos intentions aux siennes pour agréer ce qu'il agrée , pour le même motif et la même intention que lui. Les vertus cardinales sont en plus grand nombre, parce qu'il y a plusieurs voies et plusieurs moyens d'arriver à la fin ; car pour cet effet il faut vouloir et opérer constamment. La prudence nous éclaire, la justice nous fait vouloir toutes ces vertus annexées, la tempérance et la force nous font agir constamment contre les difficultés qui naissent des adversités ou des prospérités. De plus, l'homme est arrêté dans la voie et les moyens de son salut par les quatre plaies qu'il a reçues du péché : l'ignorance dans l'entendement, la malice dans la volonté, la concupiscence dans l'appétit concupiscible, et l'infirmité dans l'irascible ; or, la prudence remédie à l'ignorance, la justice corrige la malice, la tempérance modère la concupiscence, et la force anime la faiblesse. Enfin, dit saint Prosper, il n'y a point de perfections qui ne soient dans ces quatre vertus. Car si la tempérance rend un homme tempéré, la prudence prudent, la justice juste, la force fort, je ne sais qui peut être plus parfait que celui qui se comporte avec tempérance, avec justice, avec prudence et avec force. Ainsi les vertus théologales nous perfectionnent en ce qui regarde Dieu directement, et les cardinales en ce qui regarde les moyens de parvenir à lui.

Pour ce sujet, je désirerai ardemment ces vertus ; car qu'ai-je plus à souhaiter pendant cette vie, que de me comporter, comme

il convient, envers Dieu, et de bien connaître les moyens d'arriver à la jouissance de ses biens infinis? Hélas! qu'inutiles sont les poursuites et les affections des faux intérêts et des vaines douceurs de la terre! O Sauveur du monde! qui, pour enseigner ces hautes et éminentes vertus aux hommes, vous êtes transporté sur le sommet de la montagne, pour en faire vous-même de votre bouche sacrée des leçons toutes ravissantes et tout admirables, faites que dans la fragilité de cette vie j'écoute votre voix, et que je m'efforce de mériter, par l'exercice des vertus, le prix immortel que vous leur avez promis! Faites, Seigneur, que ne respirant que vous seul, je produise parfaitement les actes des vertus théologales, qui nous unissent plus immédiatement à vous, et ceux des vertus cardinales, qui nous dirigent dans les moyens et les voies qui nous conduisent à vous, qui êtes notre bien souverain et la fin de tous nos désirs.

III. Considérez que les vertus cardinales sont considérées en trois états différents: savoir, comme dirigeant nos actions, comme nous purifiant et comme vertus de l'esprit purifié. En tant que dirigeant nos actions, elles se portent à leurs objets et inclinent l'homme à agir par le motif de leur conformité avec la raison naturelle. Par exemple, la justice porte à rendre ce qui est dû à chacun, parce que cela est raisonnable; la tempérance porte à user de modération dans le boire et le manger, parce que l'excès est nuisible et honteux à l'homme, qui est élevé au-dessus des bêtes; la force fait que l'on se raidit contre les périls et les adversités, parce que c'est chose glorieuse et bienséante de demeurer ferme sans se laisser vaincre par les difficultés. En cet état, ces vertus ont été pratiquées par les philosophes païens, et les hommes les plus célèbres de la gentilité, elles le sont encore aujourd'hui par plusieurs infidèles, aussi bien que par plusieurs chrétiens qui s'arrêtent à la seule honnêteté de la vertu morale. Par là ils évitent les excès des vices, et mènent une vie honorable et bien réglée parmi les hommes, comme étant conforme aux lois de la raison. Mais ce n'est là que le premier degré de ces vertus; c'est pourquoi elles sont encore considérées dans un état plus haut, comme vertus purifiantes, en tant qu'elles élèvent l'homme à Dieu, sans l'arrêter à la seule honnêteté de leurs objets particuliers; et en cet état, elles agissent comme ver-

tus infuses et comme des aides de la Charité, qui rapporte tout à Dieu et lui unit tout, et ainsi elles purifient l'âme de son attache aux choses créées en la convertissant à Dieu, selon qu'en parle saint Augustin disant : qu'en l'élevant à Dieu, elles purifient l'âme, parce que l'affection des choses temporelles ne peut être combattue que par quelque suavité des choses éternelles. Et ailleurs il dit que toutes ces vertus ne sont rien que l'amour même que nous avons pour Dieu, le souverain bien et la souveraine justice. Il est loisible, dit-il, de les définir ainsi tellement que nous appelons la tempérance un amour qui se donne tout entier et incorruptiblement à Dieu; la force un amour qui supporte aisément toutes choses pour Dieu; la justice, un amour soumis à Dieu seul, et gouvernant en ce sens tout ce qui est soumis à l'homme; la prudence, un amour discernant bien les choses qui peuvent servir à l'homme pour arriver à Dieu, d'avec celles qui l'en empêchent (1). Ce n'est pas que saint Augustin confonde toutes ces vertus avec la seule Charité, en sorte qu'elle les absorbe toutes pour rester la seule vertu, comme plusieurs l'entendent sans raison. Mais c'est qu'en cet état le motif de la charité, qui leur communique sa vigueur pour les élever à la hauteur de son objet domine tout; et comme la philosophie ou l'art militaire sont autre chose que la Charité, quoique l'on étudie ou que l'on combatte en vue de Dieu pour sa gloire, il en est de même de ces vertus, quoiqu'on les pratique pour Dieu. Enfin elles sont encore considérées, en tant que vertus de l'esprit purifié, qui est leur souverain degré, qui leur convient proprement après cette vie. Car les âmes bienheureuses retiennent ces vertus dans la béatitude, comme des armes qui leur ont servi pour l'acquérir. Toutefois, comme les nécessités, les misères et les difficultés de cette vie présente ne sont plus, elles ne s'emploient pas à y résister; mais elles ont d'autres fonctions douces et paisibles, et à l'abri de toute violence et de toute résistance de la part des vices et des passions. C'est pourquoi saint Augustin réfute le prince de l'éloquence romaine,qui estimait qu'après la mort ces vertus seraient superflues et inutiles (2). Il dit qu'elles serviront à tenir l'âme plus unie avec Dieu; sa justice la retiendra dans la soumission; sa prudence sera de ne lui rien préférer ou égaler; sa force

(1) Lib. 6, de Mus. c. 16. — L. de Morib. Eccl. c. 15.— (2) L. 14 ; de Trinit. c. 9.

consistera à lui adhérer fermement; sa tempérance à ne se délecter qu'en lui. Saint Prosper d'Aquitaine en parle encore avec plus d'assurance et s'étend plus au long sur ce sujet (1).

Apprenons donc à estimer ces vertus, qui ont des états si relevés et si sublimes. Ne nous contentons pas de les pratiquer, en tant que dirigeant nos actions, puisque nous avons la lumière de la foi, faisons quelque chose de plus que les païens et les sages du monde. Formons-en des actes par le motif de la sainte Charité; soyons prudents, justes, forts et tempérants pour l'amour de Dieu, pour les ervir et lui être agréables. Et tandis que nous lutterons ici-bas contre les difficultés de cette vie misérable, louons les bienheureux et aspirons à leur état, dans lequel n'ayant plus besoin de s'appliquer à ce qui est créé, ils sont totalement à Dieu.

QUATRIÈME MÉDITATION.

DES MOTIFS DE LA VERTU.

I. Considérez que la vertu est aimable à cause de sa grande utilité, du plaisir qu'elle apporte, et de son honnêteté; car il est vrai qu'elle est le plus utile de tous les biens de cette vie, et que sans elle il n'y a pas de bien profitable à l'homme, mais plutôt tout lui est nuisible et pernicieux. En effet, on appelle utile ce qui sert à obtenir la vraie et la bonne fin à laquelle l'on tend; or, rien ne nous est profitable pour obtenir notre fin, qui est la possession éternelle de la félicité, comme la vertu; elle est la seule voie du Ciel que personne ne peut autrement mériter ni acquérir. On appelle utile ce avec quoi on peut avoir toutes les commodités de la vie; c'est pourquoi les richesses sont utiles, avec lesquelles nous achetons tout ce qui nous est nécessaire pour la vie; or nous pouvons beaucoup mieux avoir

(1) L. 3, de Vita Contempl. c. 23.

ce qui est nécessaire à l'entretien de notre âme par les vertus, que ce qui est nécessaire au corps par les richesses; car par elles nous avons les vêtements de notre âme, qui sont les grâces de Dieu; par elles nous sommes nourris des consolations spirituelles; par elles nous acquérons la paix avec Dieu, avec les anges et avec tous les hommes de bonne volonté; par elles nous nous mettons sûrement à couvert sous la protection et sous la providence de Dieu, qui a un soin tout spécial de ceux qui s'adonnent à vivre vertueusement; par elles nous obtenons les remèdes de nos maladies spirituelles; par elles nous nous sauvons et nous nous dégageons de la captivité de nos ennemis; par elles la mort nous devient douce, et nous n'y trouvons que le passage à notre béatitude; par elles nous méritons d'être un jour ressuscités et délivrés du tombeau, pour jouir, quant au corps et à l'âme, de la vie éternelle. Or, que l'on suppute bien le profit et l'utilité que l'on peut tirer de tous les biens du monde, il est très-assuré que leur utilité est très-petite au prix de celle de la vertu. Non-seulement elle est très-petite, mais sans la vertu leur utilité est nulle, et elles ne servent à aucun bien véritable. Ce sont des épées dans la main des furieux, desquelles ils se transpercent eux-mêmes, et se donnent le coup de la mort. Et comme le sang qui, trop abondant dans le corps humain, et sert d'entretien à la fièvre et à la maladie, n'est pas bon et profitable, ainsi sont les biens temporels pour ceux qui manquent de vertu. Ils leur sont nuisibles et occasion de péché; c'est pourquoi le Sage en parle en ces termes : *Jusqu'à quand les enfants aimeront-ils les choses qui leur sont nuisibles* (Prov. c. 1)? Au reste, nous en pouvons dire autant du plaisir que nous apporte la vertu. Il n'y a chose au monde plus délectable, et sans elle toute délectation est remplie ou suivie bientôt de déplaisir. En effet, comme l'âme est plus excellente que le corps, les plaisirs de la vertu, qui sont ceux de l'âme, sont beaucoup plus grands et plus excellents que ceux qui ne regardent que le corps et le temps; et il ne serait pas possible que Dieu eût donné l'abondance de miel et de douceur à plusieurs de ses ennemis, et qu'il eût abandonné ses enfants et les eût oubliés en cette vie pour ne leur donner aucune consolation. Aussi on peut remarquer que la joie de la vertu surpasse la joie du monde en quatre choses : en pureté, en dignité, en santé et en continuité. Elle la surpasse en

pureté, car la joie du monde ne croît qu'au milieu des épines. Le plaisir des avares, des lubriques, des ambitieux et des mondains est assaisonné de mille craintes et d'innombrables contradictions qui les rendent misérables, si bien que ce proverbe est vrai : pour un plaisir mille douleurs. Elle la surpasse aussi en dignité, car la joie de la vertu est la joie du Ciel, des anges et de Dieu même, c'est une joie vraiment digne d'une âme raisonnable créée à la ressemblance de Dieu ; mais la joie des mondains est indigne de l'homme : *La joie des fous est ignominie*, dit le Sage (Prov. 3). Les plaisirs de la chair sont des plaisirs de brutes immondes. Les plaisirs des ambitieux, s'ils en ont, sont des plaisirs de démons, et ceux des avares des plaisirs d'animaux ignobles. Elle la surpasse encore en santé, car la joie de la vertu est saine et sainte, elle est salutaire à l'âme et au corps, et la joie du vice est une joie vénéneuse, qui empoisonne l'âme et le corps pour les faire périr malheureusement. Il ne s'en faut pas étonner, puisque cette joie est maudite de Jésus-Christ : *Malheur à vous, riches, qui avez ici votre consolation* (Luc, 6). *Le deuil saisit la fin de la vie* (Prov. 14). Que dire de plus? cette joie surpasse l'autre en durée ; car tout le plaisir du vice ne fait que passer, comme le plaisir de la viande qui ne dure que pendant qu'elle passe de la main à l'estomac. *La joie de l'hypocrite est comme un point* (Job, 20). mais celle du juste persévère en tous les siècles des siècles. *Les délectations*, dit David, *sont en ta main jusqu'à la fin* (Ps. 15), c'est-à-dire que le plaisir de la vertu est aimable pour lui-même, à cause de sa grande honnêteté ; car on appelle honnête ce qui est conforme à la loi de Dieu et à la raison, ce qui est digne et honorable devant les hommes, et ce qui est irrépréhensible et n'a aucune turpitude. Telle est la vertu, elle est conforme à la loi de Dieu et à la raison ; car toutes ses actions sont saintes et raisonnables, et elle ne fait rien qui contrevienne à la volonté de Dieu ou qui combatte le jugement de la raison. La vertu est également bienséante et convenable à l'homme qui est doué d'esprit et d'intelligence pour s'élever au-dessus des sens, et agir par des principes et des maximes plus relevées, comme sont celles de la vertu. La vertu a de la dignité et de l'honneur devant les hommes, lesquels, s'ils sont sages, n'estiment et ne réputent aucune personne autant que celle qu'ils reconnaissent pour vertueuse ; et il n'y a peuple

si sauvage et nation si barbare, où les hommes vertueux n'obtiennent quelque place d'honneur ; car la nature excite à cela et la conscience dicte à chacun intérieurement que les vertueux doivent être estimés les plus dignes et les plus honorables. C'est pourquoi ceux qui, dans le monde, sont en honneur, le sont seulement pour leur vertu, ou parce qu'ils en portent les marques, comme sont les nobles et les princes de la terre, dans lesquels la noblesse est le signe de la vertu qui est en eux ou qui doit y être, afin que l'honneur ne leur soit rendu que sous le titre de la vertu. La vertu est aussi irrépréhensible et sans aucune turpitude, car tant qu'elle demeure vertu, elle est exempte de tout véritable reproche. Toutes ces raisons nous lui font attribuer ce que le Sage en a écrit, lui donnant le nom de sagesse : *Tous les biens me sont venus à la fois avec elle, et par ses mains toute sorte de beauté* (Sag. 7).

Si donc la vertu comprend toute sorte de biens, l'utile, le joyeux , l'honnête , pourquoi, ô âme immortelle ! te mets-tu tant en peine de rechercher si passionnément les biens corruptibles de la terre ? O mon âme ! c'est assez et trop longtemps travailler après les faux biens et les vaines douceurs des mondains, dont la plupart sont réprouvés de Dieu, il est maintenant temps de te détromper. La prudence ne t'enseigne-t-elle pas à préférer les plus grands et les plus solides biens aux moindres ? La raison et la justice ne te pressent-elles pas de faire plus d'estime du vrai que du faux ? Ne sois donc plus rebelle à la raison, et ennemie de ton bien parfait. Donc, que les choses déshonnêtes et indignes de la noblesse d'un être créé pour l'immortalité, ne t'attirent plus à leur amour. Que ce soit la vertu qui prenne l'empire de tes affections, car son charme est tout divin, ses attraits sont très-puissants, son utilité est indicible, sa joie est angélique, et son honnêteté est aimable.

II. Considérez néanmoins qu'il y a beaucoup plus de perfection à aimer et pratiquer la vertu pour l'amour de Dieu, auquel elle plaît et agrée, que pour son utilité, son plaisir, ou son honnêteté ; car il est constant que c'est se rechercher soi-même, que de ne rien regarder en la vertu que ce qui nous est profitable et délectable, et de s'y arrêter sans s'élever au delà. Les vertus sont faites pour servir à la gloire de Dieu, et c'est faire tort à leur noblesse que de les en détourner, et de les employer

autre part : de même que l'on ferait injure à un page du roi, qui n'est que pour servir Sa Majesté, de l'occuper au service de quelque vile personne ; il se plaindrait bien fort de ce traitement, et il chercherait à en tirer vengeance. Les vraies vertus, dit saint Augustin, servent Dieu dans les hommes, par qui elles sont données aux hommes (1). C'est pourquoi la vie spirituelle plus épurée ne peut supporter qu'on les pratique à cause de leur honnêteté seule, elle y trouve encore quelque recherche de soi-même, quoique plus subtile, parce que l'on désire seulement ce qui est conforme à son esprit et à sa raison, et ainsi l'on s'y regarde et l'on s'y contente soi-même, quoique ce soit selon l'esprit qui a ce qui lui est bienséant et convenable en cette honnêteté. De là le même saint Augustin, considérant que les philosophes épicuriens avaient pratiqué des vertus pour la commodité du corps, usant de modération dans le boire et le manger, dans la prospérité et dans toute leur conduite, afin que leur corps s'en portât mieux, et n'en fût pas endommagé; considérant aussi que les philosophes stoïciens, se croyant plus spirituels, les pratiquaient pour satisfaire leur esprit et leur raison, à laquelle la vertu était conforme et bienséante, il blâme les uns et les autres, et montre que leurs vertus étaient défectueuses. Comme les premiers étaient sensuels dans leur tempérance et leur modération, aussi il maintient que les seconds étaient superbes dans leur vertu, laquelle ils pratiquaient pour elle-même, et pour le bien de leur raison, où ils se bornaient, sans vouloir glorifier le vrai Dieu. Ceux-là, dit-il, étaient vivants selon la chair, ceux-ci selon l'esprit, et ceux-là et ceux-ci n'étaient pas vivants selon Dieu. L'épicurien disait : Il m'est bon de jouir de ma chair; le stoïcien, de mon esprit; mais l'Apôtre disait : *Il m'est bon d'adhérer à Dieu* (Ps. 72). Tellement que saint Augustin ne pouvait approuver que l'on s'arrêtât à l'utilité, ou à la seule honnêteté de la vertu, il voulait qu'une âme chrétienne s'élevât plus haut, aimât et pratiquât la vertu en vue de Dieu, pour lui plaire et le glorifier, en telle sorte que le corps ne fût pas sa fin, ni l'âme raisonnable, mais Dieu seul à qui elle doit être ordonnée et rapportée, comme à celui qui seul est le véritable bien souverain, qui seul mérite d'être recherché et

(1) L. 4, de Contra Julian. c. 3.

désiré pour soi-même, et auquel il est raisonnable et bienséant que la vertu se porte pour s'arrêter en lui. En effet, l'infinité de son être et l'immensité de ses perfections, méritent et demandent justement de nous que nous lui rendions toute gloire, toute révérence et toute soumission, tout culte et toute louange, et tous les devoirs possibles de piété, lesquels nous ne pouvons autrement exercer que par la vertu. Sa puissance infinie requiert de nous une profonde sujétion et obéissance à toutes ses volontés. Sa sagesse inépuisable et infaillible requiert que nous ayons la Foi, croyant toutes ses paroles. Sa fidélité et ses promesses, qui ne peuvent être mensongères, nous obligent à prendre confiance en lui, et à y mettre toute notre Espérance. Sa bonté démesurée nous attire à l'amour et à la sainte Charité. Sa grandeur incomparable veut que nous nous anéantissions devant lui, et que nous demeurions dans des sentiments véritables de notre bassesse et de notre néant. Ses jugements terribles méritent que nous fassions pénitence de nos fautes. Ses bienfaits indicibles doivent exciter notre gratitude. En un mot, toutes ses perfections infinies méritent plus d'amour, de louange et de service, que l'homme n'est capable de lui en rendre; car il est infiniment grand, infiniment bon, infiniment miséricordieux, infiniment digne d'être obéi, d'être aimé, d'être adoré et glorifié; dix mille cœurs ne suffiraient pas à lui rendre l'amour que sa bonté mérite; dix mille révérences et abaissements jusqu'à la profondeur des enfers, et encore au-dessous, s'il se pouvait, ne seraient pas assez pour révérer, autant qu'il le faudrait, sa grandeur, tant il est vrai que son excellence lui donne droit d'être servi par tous les actes de vertu.

Formez donc la résolution d'aimer et de pratiquer les actes de la vertu pour la gloire de Dieu, sans arrêter votre pensée à la seule commodité qu'elle vous apporte ou à sa seule honnêteté. Redoutez, si vous manquez à ce point, que, quand vous pensez pratiquer la vertu, vous ne soyez plein d'intérêt et tout rempli de la subtile recherche de vous-même et de votre amour-propre, plutôt que de la recherche de Dieu et de son amour. Hélas! que l'ignorance de cette considération et le peu d'application que l'on y apporte éloigne étrangement les âmes chrétiennes de la perfection, et les fait tromper lourdement, quand, en négligeant la véritable fin et le plus important motif de la

vertu, elles ne font rien de plus généreux que des âmes païennes? Le Prophète déplore ce désordre : *La fille de mon peuple est cruelle, elle est comme l'autruche du désert* (Thren. 4), où elle abandonne ses œufs sur le sable, sans les y animer de sa chaleur; car telle est une âme qui ne vivifie pas ses œuvres par la chaleur de la Charité, ne pensant qu'aux choses présentes. O Dieu infini! délivrez-moi de ce manquement si préjudiciable, que de ne pas vous rapporter tous les actes de vertu, ce qui est la dernière fin et la souveraine félicité. O dominateur de tout le monde! je désire vous servir seul par l'exercice de toutes les saintes vertus, ne m'y considérant pas, afin que vous seul en soyez honoré, que vous vous en délectiez, et les savouriez en secret; car vous le méritez, et encore infiniment davantage pour la dignité et l'excellence de votre être divin, qui vit et règne en toute éternité.

III. Considérez comment on pourra connaître si l'on a fait un acte de vertu pour Dieu, lorsque le propre intérêt vient s'y mêler. Ce point est difficile à résoudre, parce qu'ordinairement l'amour-propre, comme un brouillon, se mêle de tout, se fourre partout et même dans les actions les plus spirituelles; c'est pourquoi plusieurs bonnes âmes souffrent de grandes inquiétudes, après avoir fait de bonnes œuvres où elles ont eu quelque honneur ou quelque satisfaction, savoir si c'est l'amour de Dieu ou l'amour-propre qui les a inspirées. D'ailleurs, plusieurs crient, et par leurs paroles et par leurs écrits, que tout est corrompu et infecté du venin de l'amour-propre, qui s'est emparé de tous les cœurs, et que si l'on épluche de près toutes les actions publiques de vertu, l'on y trouvera le propre intérêt; car si l'un fait une pieuse fondation, il y perpétue sa mémoire et son nom; si l'un prêche, c'est dans une chaire fameuse et honorable; si celui-ci fait des œuvres de miséricorde, c'est en public, où il en reçoit de l'honneur; si celle-ci prie Dieu, c'est dans des heures dorées; si elle fréquente les Sacrements, il faut que ce soit dans une église qui lui plaise, et par le ministère d'un prêtre qui revient à son esprit. Enfin quasi en toutes les actions de vertu, il se trouve quelque commodité ou éloignement de quelque incommodité. Ces hommes ardents et zélés prennent de là occasion de tout condamner et de dire qu'il n'y a rien de pur et de net devant le jugement de Dieu, que le

respect humain gâte tout, que l'on ne se recherche pas moins soi-même en sa dévotion, que Lucifer en son ambition; que la méditation est plutôt récréation qu'oraison, en laquelle on désire plus de se donner du goût à soi-même que d'en donner à Dieu, lequel seul on doit vouloir contenter. Discours qu'il ne faut pas mépriser, mais craindre et honorer; car certainement il faut avouer que plusieurs intérieurs sont corrompus par l'amour-propre, et qu'il y a bien sujet de déplorer cette misère; que Dieu est recherché sincèrement d'un bien petit nombre de cœurs, au prix de la grande multitude des autres qui ne se meuvent et n'agissent que par l'amour-propre et l'intérêt. Toutefois, comme Dieu se réserva sept mille Israélites, qui n'avaient pas fléchi devant Baal, lorsqu'Elie croyait que tout était perdu, ainsi faut-il estimer qu'il y a plusieurs personnes vertueuses qui ne cèdent pas à l'amour-propre et aux respects mondains, quoique leurs actions vertueuses ne soient pas sans quelque contentement et satisfaction, qui les met quelquefois en peine de la pureté de leur intention. L'on peut porter ce jugement de celles qui, par une direction expresse qu'elles ne révoquent pas, dressent toutes leurs œuvres à l'intention de plaire à Dieu, de contenter les désirs qu'il a que l'on se porte à la vertu, ou de se mettre en état, en faisant le bien, d'aller en son Paradis, à dessein de le glorifier là plus avantageusement. De plus, si quelque satisfaction accompagne les actions vertueuses, pourvu qu'elle ne soit pas désordonnée, elles la reçoivent pour faire sa volonté, qui l'a ainsi ordonné, et s'offrent à lui avec cette satisfaction, n'en voulant user que pour sa gloire, ou médiatement ou immédiatement, selon qu'elle est capable d'y pouvoir être rapportée. Après cela une âme désireuse de bien vivre doit demeurer en paix et en tranquillité.

Je rapporterai donc à Dieu l'acte de la vertu et tout ce qui l'accompagne, qui n'est pas désordonné. Ainsi faisant, je demeurerai paisible contre les troubles que donne l'amour-propre, qui veut tout s'attribuer, même contre l'intention formelle de la volonté. O Dieu suprême! à qui tout appartient, qui êtes la fin et le centre de tous désirs, je ne veux vivre et opérer que pour vous! Si je pratique une vertu pour son honnêteté, je veux que ce soit parce qu'il vous est agréable que nos actions soient telles. Si je travaille pour le salut des âmes, c'est à dessein qu'elles soient à vous et que vous les possédiez plus

entièrement. Si je poursuis quelque bien temporel, c'est à dessein qu'il serve au spirituel, et que l'un et l'autre soient à vous. Ainsi soit-il.

CINQUIÈME MÉDITATION.

DE L'ACQUISITION, DE L'ACCROISSEMENT ET DE LA DURÉE DE LA VERTU.

I. Considérez, touchant l'acquisition des vertus soit infuses soit acquises, que les infuses, au moins les morales, suivent la grâce sanctifiante, et sont données avec elle et en même mesure; c'est pourquoi, comme nous acquérons cette grâce par les actes de contrition ou de l'amour de Dieu par-dessus toutes choses, ou par la réception des Sacrements, par les mêmes moyens nous acquérons aussi les vertus. Ce qui relève à merveille le bienfait de la justification, où tout à la fois notre âme est enrichie du trésor des vertus, bien plus que le Ciel ne l'est de la belle clarté de ses étoiles. Quant aux vertus acquises, il en faut autrement estimer; car elles s'acquièrent partie par la méditation et partie par l'exercice de leurs actes; en effet, on ne peut révoquer en doute que la méditation et la connaissance des vertus ne soit un puissant moyen pour les acquérir, cette méditation nous faisant comprendre leur excellence et leur dignité, et par là même elle nous les fait estimer et chérir; elle nous les fait désirer et demander à Dieu avec des prières ardentes; elle nous fait aussi prendre la résolution de les pratiquer et de résister fermement à tout ce qui s'oppose au dessein que nous avons formé pour elles. Choses qui, toutes, contribuent grandement à leur acquisition. Mais pourtant l'exercice des actes vertueux y concourt davantage, et c'est une industrie plus nécessaire et plus efficace, sans laquelle jamais une âme ne deviendra vertueuse. C'est pourquoi celle qui en néglige la pratique, se contentant de connaître et de méditer les vertus ou de lire les livres

qui en traitent, se fatigue en vain et ressemble à un malade qui écoute soigneusement les médecins et les remèdes qu'ils lui indiquent comme propres à sa guérison, mais pourtant n'en pratique rien et n'en use aucunement; car, comme jamais le corps de ce malade ne se portera bien, ainsi ces âmes ne seront jamais en bon état, tant qu'elles s'arrêteront à la seule connaissance de la vertu, sans passer aux actes et à l'exercice. Toutefois le prince des philosophes, qui a fait cette comparaison, traitant ce même sujet plus particulièrement, distingue deux sortes de vertus acquises, auxquelles seules sa morale doit être appliquée, savoir des vertus intellectuelles qui rendent l'esprit plus intelligent, et des vertus morales qui portent la volonté au bien. Quant aux vertus intellectuelles de l'esprit, il dit excellemment qu'elles tirent leur naissance de la doctrine et des instructions; ainsi l'on acquiert l'astrologie en écoutant discourir de la grandeur, du mouvement et des propriétés des cieux et des astres. Saint Paul l'enseigne aussi : *La Foi vient de l'ouïe* (Rom. 10). Au reste, pour les vertus morales qui sont celles de la volonté, il conclut qu'elles se forment par la coutume que l'on a de les pratiquer et d'en faire les actes; et comme les hommes deviennent architectes en édifiant, ainsi ils deviennent tempérants en faisant des actions de tempérance. Au reste, quant à déterminer le nombre des actes ou le temps pendant lequel ils doivent être exercés pour acquérir la vertu, c'est chose qui ne peut se faire. C'est pourquoi on a reproché à Cassien d'avoir fait dire, dans ses conférences, à l'abbé Cheremon, discourant sur la chasteté, qu'il fallait six mois de temps pendant lesquels, en observant les actes de mortification et les pratiques qu'il ordonne, on pourrait acquérir cette vertu. Car outre que les esprits sont différents, et que les uns font de plus grands progrès dans la vertu que les autres, la grâce et la miséricorde de Dieu y font plus que tout le reste. *Car si le Seigneur n'édifie la maison, en vain travaillent ceux qui l'édifient* (Ps 16). C'est pourquoi on pourrait dire à ceux qui limitent ainsi le temps pour l'acquisition de la vertu, ce que Judith remontrait aux princes de Béthulie : *Comment Osias a-t-il consenti à livrer la cité aux Assyriens, si, dans cinq jours, il ne vient aucun secours? Et qui êtes-vous, qui tentez le Seigneur? Ce n'est pas là une parole qui appelle la miséricorde, mais plutôt elle excite le courroux et*

enflamme la fureur. Avez-vous fixé un temps à la miséricorde du Seigneur, et lui avez-vous marqué un jour à votre volonté (Judith, 8)?

J'apprendrai de cette considération à acquérir les vertus morales infuses par les mêmes pratiques, par lesquelles on peut parvenir à la grâce sanctifiante et au bienfait de la justification qui l'accompagne. O quel grand bonheur d'avoir la grâce de Dieu, à la suite de laquelle sont tant de nobles vertus! J'apprendrai pareillement, pour avoir les vertus acquises, à m'appliquer à la méditation et à la lecture des Traités de la vertu; mais plus encore à en produire souvent les actes, sans lesquels ma méditation est vaine et ma lecture spirituelle infructueuse. O science des vertus! que n'es-tu l'entretien ordinaire de mes pensées, afin que par ton moyen, méditant les saintes et louables habitudes, leur essence, leur excellence, leurs effets, leurs motifs et ce qui leur appartient, je les aime et les recherche avec une fidèle et constante résolution. O Dieu des vertus! qui dilatez nos cœurs par l'infusion des bons désirs, et dissipez nos ténèbres et nos ignorances par la communication de vos lumières, détournez maintenant mon âme de toute occupation superflue, afin qu'elle s'adonne à l'oraison et se rende attentive à la lecture spirituelle et à la méditation des vertus, qu'elle en pratique fidèlement les actes, qu'elle en soit revêtue et pénétrée, et en acquière la désirable possession.

II. Considérez que nous pouvons croître dans les vertus qui sont infuses avec la grâce, ou que nous avons acquises par de bonnes pratiques. Cette considération n'a pas de difficulté; car l'expérience nous fait voir des âmes plus saintes et plus vertueuses que les autres; quelquefois nous voyons que les moins vertueuses viennent à égaler et même à surmonter celles qui auparavant les devançaient. Ce qui est une marque infaillible qu'une même vertu peut faire des progrès dans une même âme, et que, de petite qu'elle était, elle peut devenir plus grande et plus parfaite. En cet accroissement, l'âme reçoit un très-grand avantage, parce que la vertu étant accrue et augmentée, elle en produit des actes plus relevés, plus souvent, plus promptement et plus joyeusement, et s'éloigne davantage des vices qui lui sont opposés. Elle en produit des actes plus souvent; car, comme un grand feu jette plus d'étincelles, ainsi une grande vertu produit une plus grande multitude d'actions. Elle les produit plus

promptement; car, comme la vertu n'est autre chose qu'une habileté et une inclination plus portée au bien, il faut que, là où elle est plus grande, le bien s'exerce plus facilement et avec plus de promptitude ; c'est pour ce sujet que l'on reconnaît qu'une âme a parfaitement acquis une vertu, si, lorsqu'elle est tentée de produire quelque action contraire, incontinent, sans varier et sans aucune opposition du cœur, elle se porte à l'objet seul de la vertu. Elle les produit plus joyeusement ; car la vertu parfaite a surmonté les plus grandes peines et les plus grandes difficultés qui pouvaient traverser et affliger l'âme, quand elle en fait les fonctions. Elle les produit plus constamment ; car, comme un grand feu s'entretient plus longtemps et donne une chaleur de plus longue durée, aussi une plus grande vertu se conserve plus longtemps et donne une plus forte pente pour le bien, et résiste mieux à tout ce qui lui est opposé. Elle produit aussi des actes plus relevés ; car sa vigueur est plus étendue et se porte à de plus remarquables effets ; c'est pourquoi ceux qui ont une plus grande Charité en font des actes plus héroïques, et étendent davantage leurs œuvres de miséricorde ; ceux qui ont plus d'obéissance rendent de plus parfaites soumissions ; enfin les actes qu'on appelle héroïques ne se pratiquent ordinairement que par les plus grandes vertus et les plus accomplies en leur espèce. Toutes ces choses font que l'on ne saurait assez estimer le progrès dans la vertu, et que c'est une grande confusion pour nous de voir les avares du monde se porter si avidement à agrandir leurs trésors, qui leur doivent servir de condamnation, tandis que nous avons si peu de volonté pour enrichir le trésor de notre âme avec lequel nous devons acheter les joies du Paradis. Mais ce qui augmente ici notre confusion c'est que le moyen de les accroître n'est pas plus difficile que le moyen de les acquérir ; car il n'y a qu'à persévérer dans ce premier moyen, en pratiquant tous les jours les actes de la vertu, et en ce faisant, la vertu s'accroît et devient plus parfaite. Que si l'on oppose que les habitudes vertueuses ne peuvent s'accroître que par des actions plus relevées et plus excellentes en leur degré que ne sont les habitudes mêmes, tout ainsi que la figure imprimée sur la cire ne peut devenir plus grande que par l'impression d'un plus grand sceau. A cela nous disons qu'il en peut être ainsi pour les vertus acquises ; mais non pas

pour les vertus infuses, lesquelles prennent accroissement du mérite de chaque bonne action méritoire, toute petite qu'elle soit. Car, comme cette action mérite une augmentation de grâce et de gloire, elle mérite semblablement l'augmentation des vertus infuses, qui ont la même mesure que la grâce. Tout ainsi que la main prenant son accroissement, dit un docte Cardinal, les doigts s'accroissent, ainsi la Charité s'augmentant, les vertus s'augmentent. De là vient que l'acte d'une seule vertu faisant accroître la grâce, fait accroître les vertus infuses, si bien que, par un acte de patience, la Charité s'accroît, la justice, la force, la tempérance et toutes les autres; aussi par là même leur accroissement est grand et très-facile.

Porte-toi donc, ô mon âme! à l'exercice et aux actes des vertus, puisqu'ils peuvent accroître cette riche habitude, dont la perfection te comble de tant de biens. Si les hommes du siècle s'appliquent si assidûment à multiplier leurs talents et à agrandir leurs possessions, ne perds plus l'occasion de pratiquer les actes de la vertu. Si tant de choses superflues et inutiles à la vie bienheureuse t'ont été agréables, que maintenant rien ne te contente tant que de travailler aux œuvres vertueuses. Tu ne peux prendre, ô mon âme! un plus sage conseil et qui te soit plus profitable, et ta vie n'est prolongée si longtemps que pour te faire croître en vertu avec l'âge et faire profiter ce talent, dont tu rendras compte à Dieu, lorsqu'il t'apparaîtra.

III. Considérez que, comme les vertus s'acquièrent et s'accroissent par l'exercice des vertus, aussi elles languissent et périssent entièrement faute d'exercice, ou par les actes des vices qui leur sont contraires; car un seul péché mortel ruine et abat tout à fait l'édifice des vertus infuses, et les actes des vices minent peu à peu toutes les vertus acquises : ainsi l'humilité se perd par des actes d'orgueil, la chasteté par des œuvres d'immodestie, et la patience par des actes de colère. Ce qui est même vrai, quand ces actes ne seraient que des péchés véniels; c'est pourquoi de petits excès ruinent l'abstinence, de petites rudesses donnent la mort à la douceur et à la bénignité. Or, non-seulement les actes contraires aux vertus les blessent de la sorte; mais aussi l'omission et le défaut d'exercice de la vertu lui est fatal et mortel. Et comme le fer, qui était clair et luisant, se rouille, faute d'être mis en usage; ainsi l'âme qui était

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

belle et resplendissante en vertu, devient difforme et vicieuse par l'oisiveté, et faute d'exercice. Le docteur Angélique confirme cette vérité : quand il arrive, dit-il, que quelqu'un n'use pas de l'habitude de la vertu pour régler ses passions et ses actions, il est nécessaire que plusieurs passions s'éveillent, et que plusieurs actions se forment par le mouvement de l'appétit sensitif, et des autres choses extérieures qui provoquent au péché. Cette considération est donc très-vraie , mais digne d'étonnement; car, puisque la nature des vertus est telle, qu'elles soient fermes et difficiles à ébranler, d'où vient qu'il est si aisé de les arracher du sein de l'âme, et que l'on en peut décheoir si légèrement pour descendre bientôt dans l'abîme des enfers? Puisque les vertus sont les grandes forces de l'âme, comment se peut faire une chose si étrange, qu'elles soient vaincues, ruinées par les vices, qui ne sont que pures faiblesses et infirmités? Qu'y a-t-il de plus fort au monde que la Charité, à qui la mort et l'enfer ne font pas peur? Comment-donc cèdera-t-elle à la convoitise terrestre, qui n'est à son égard qu'une gouttelette d'eau pour une grande fournaise ardente et embrasée? Quelques-uns ont répliqué à ces objections, que les vertus étaient d'un naturel délicat, et que ne pouvant supporter la mauvaise odeur du vice, elles mourraient plutôt que de résider tant soit peu ensemble dans une même âme. D'autres se sont contentés de répartir qu'il y avait plus de facilité à détruire qu'à édifier, et à abattre qu'à construire. Mais ces discours sont plutôt des fuites et des évasions, que de véritables solutions : c'est pourquoi il vaut mieux dire que la ruine des vertus ne provient pas de leur propre infirmité qui les fasse céder au vice, mais de celle de leur sujet, qui est l'âme où elles sont habituées , laquelle ne s'en sert pas comme elle pourrait. Ainsi, bien que le soldat soit fort et généreux, et armé de toutes pièces, s'il est mal monté, il périt dans la bataille, par la faute de son cheval qui succombe aisément, et l'attire dans sa chute ; car ainsi les vertus sont comme mal montées en une âme qui est affaiblie et toujours languissante par suite de la plaie du péché originel, laquelle n'est jamais pleinement guérie, pendant le temps de cette pauvre vie : d'où vient que, comme un soldat malade et languissant, qui a de très-bonnes armes, ne les manie pourtant pas bien, mais les jette par terre, et se donne à l'ennemi; ainsi l'âme raisonnable, quoi-

que puissamment armée des plus fortes vertus, par sa faiblesse ne les met point en usage, mais se donne lâchement au vice qui la combat, qui ruine et désole ses vertus, et la met en état de perdition. Il est vrai néanmoins que les vertus acquises ne se perdent pas ordinairement par un seul acte vicieux, mais par un grand nombre d'actes; et au contraire, les infuses se perdent par un seul péché mortel, qui les ruine avec la grâce sanctifiante, quoique en cette défaite, Dieu, par sa miséricorde, conserve la Foi et l'Espérance dans le pécheur, ainsi que l'on conserva la racine de l'arbre mystérieux que vit Nabuchodonosor (Daniel, 4). En quoi Dieu fait violence à ces vertus, parce qu'il les conserve en un sujet, où elles ne peuvent être méritoires du Paradis, selon qu'il leur convient. Mais que ne fait pas la bonté de Dieu pour le salut d'un homme? Car c'est afin que par ces deux vertus, il puisse se relever de sa chute, et rentrer encore en grâce, et qu'il remercie la bonté de Dieu, disant : *Si le Seigneur des armées ne nous eût pas laissé* quelque reste de Foi et d'Espérance pour refleurir, *nous serions semblables à Sodôme et Gomorrhe*, qui furent ruinées de fond en comble (Is. 1).

Je m'exciterai donc de plus en plus à ne point languir dans la paresse, afin de ne pas devenir pauvre de vertu par oisiveté. J'embrasserai volontiers, et je bénirai les occasions d'en exercer les actes : et si au passé les choses faibles et peu convenables, les choses nuisibles et difformes, sous une fausse apparence de bien, m'ont attiré à leur amour, il en sera maintenant autrement. Les actions fortes et généreuses me seront à cœur, les belles et profitables pratiques de la vertu me seront en affection; mais, bonté immense de Dieu! qui conservez la Foi et l'Espérance surnaturelle contre l'ordre de la nature dans le pécheur, qui méritait de tout perdre avec la grâce, oh! que vous témoignez bien le désir que vous avez de son salut! Oh! que votre amour est merveilleux! oh! puissent toutes les âmes chrétiennes qui ont perdu la Charité, s'en prévaloir pour la recouvrer au plus tôt par une bonne conversion!

SIXIÈME MÉDITATION.

DE LA PRATIQUE DES ACTES DE VERTU.

I. Considérez qu'il faut pratiquer les actes de vertu, avec une grande résolution contre toutes les tentations et les difficultés qui se présentent. Ce qui doit le plus animer l'âme à cette pratique, c'est l'obligation qu'elle a de vaquer à son propre bien; car elle est vraiment digne de la risée du monde, si elle occupe tous ses soins et ses désirs à nourrir et à parer son corps, à lui procurer des habits délicats et somptueux, à orner ses maisons et ses chambres, pour sa demeure, et acquérir des richesses pour entretenir son état? Elle est digne d'être réputée pour folle et insensée, si elle prend soin des affaires d'autrui, pour les avancer et promouvoir, négligeant ce qui est de sa propre perfection, de son propre ornement, et de son propre état. Comme un laboureur qui cultiverait avec grand travail et grande diligence les terres des autres, laissant les siennes désertes et stériles, serait justement moqué de tout le monde comme un malavisé. Il en est de même de l'âme qui manque à se pourvoir elle-même, par la pratique des vertus, et cependant ne pense qu'à ce qui concerne le corps et les affaires extérieures de ce monde. C'est comme un architecte qui réparerait les maisons de toute la ville, la sienne tombant tous les jours en ruine. C'est comme un tailleur qui demeurerait tout déchiré en ses habits, revêtant néanmoins proprement tous les autres. C'est comme un médecin toujours fiévreux et languissant, qui pourtant fournirait des remèdes aux autres malades. Certes, l'âme demeure malheureuse, tant qu'elle manque de pratiquer les actes de la vertu : car, comme enseigne la morale, la félicité ne consiste pas dans la possession, mais dans l'usage des vertus; ni dans l'habitude, mais dans l'action. L'homme de bien ne se contente donc pas de l'habitude, mais il la rapporte

à l'action, car nous n'acquérons la vertu que pour la pratiquer, comme nous n'apprenons un art ou un métier que pour l'exercer. C'est pourquoi, comme aux jeux Olympiques, ceux-là remportaient la couronne qui avaient le mieux couru en effet, non pas ceux qui avaient la plus belle prestance et la plus belle stature : ainsi dans la lice spirituelle, ceux-là remporteront le prix du souverain bien, non pas qui auront eu seulement les habitudes de la vertu, mais ceux qui en auront fait les fonctions et les exercices, nonobstant les difficultés et les tentations qui se présentaient contre leurs desseins pour les en détourner. En effet, il n'y a point de véritable être, sans la puissance d'opérer, parce qu'autrement l'être serait oiseux et inutile; et ces trois choses sont jointes ensemble dans l'être naturel, la substance, la puissance et l'opération naturelle, et dans l'être surnaturel, la grâce, la charité et l'opération méritoire, qui est l'acte de la vertu. Enfin, il ne faut pas croire que la vertu soit véritablement dans une personne qui n'en fait point les actes, par lesquels elle naît et se conserve, quand même elle ferait des miracles, et ressusciterait les morts à la vie : quand ses discours seraient plus ravissants, que n'ont jamais été ceux des plus célèbres orateurs; quand elle ferait profession de la vie la plus éminente et la plus religieuse qui ait jamais été dans l'Eglise, et porterait l'habit du plus saint de tous les Ordres. La vertu n'est pas où sa pratique ne se rencontre pas, car elle périt bientôt si elle n'est exercée. On dira qu'étant dans la voie d'union avec Dieu, on doit faire cesser toute opération pour laisser agir seulement le Saint-Esprit. Or, je ne sais s'il y a beaucoup de personnes en cette voie telle qu'on la représente, mais je sais qu'il y a beaucoup de péril en cette inaction. Je ne m'étonne pas si plusieurs, qui font profession d'une vie plus spirituelle, sont quelquefois dans des sécheresses si grandes, et dans des désolations intérieures, pour ne pas dire dans la paresse, dans la langueur et l'apathie, sans avancer dans la solide vertu, faisant même assez souvent des chutes notables et capables de les priver de la bonne grâce de Dieu; car ces états qu'on fait passer pour quelque conduite singulière du Saint-Esprit sur l'âme qu'il chérit, n'ont souvent d'autre source que la tiédeur de l'amour divin, et le peu d'avancement qu'on a fait dans les vertus acquises, faute d'en avoir pratiqué fré-

quemment et fidèlement les actes intérieurs et extérieurs, surtout ceux de la Foi, parce que, dit un grand maître de la vraie dévotion (1), nous tenons ordinairement notre Foi ou dormante, ou moins attentive qu'il ne faudrait, pour la conservation de notre Charité. Nous sommes aussi souvent surpris par la tentation qui séduit nos sens, et nos sens excitant la partie inférieure de notre âme à la révolte, il arrive que souvent la partie supérieure de la raison cède à l'effort de cette révolte, et commettant le péché, elle perd la Charité. J'ajoute que de la cessation des actes de Charité naissent les mouvements de la nature corrompue, et le péril de perdre la Charité; les habitudes vicieuses se fortifient par la négligence des actes de la vertu qui leur est contraire, et les tentations qui proviennent de l'intérieur se multiplient durant cette suspension d'actes qu'on affecte par une fausse maxime de vie spirituelle; et celles qui viennent du dehors trouvent un sujet plus faible et l'abattent plus facilement. Enfin, comme la contemplation est une chose laborieuse, par laquelle on se mortifie pour se tenir élevé d'esprit et de volonté vers un objet abstrait et sublime; parce qu'ils s'y ménagent trop, il n'y a rien de si pitoyable que l'oraison mentale de plusieurs qui pratiquent cette maxime, à moins que Dieu n'opère un miracle dans leur âme toutes les fois qu'ils s'y appliquent.

Partant, je concevrai de grands désirs de pratiquer la vertu, et d'en former les actes. Je me réjouirai d'en trouver les occasions, et je les embrasserai avec allégresse. Je remercierai Dieu comme d'une faveur très-signalée, de ce qu'il m'aura donné le sujet de produire un acte de vertu, pour en tirer les merveilleux avantages pour sa gloire et pour mon bien, qui en peuvent résulter. Je ne laisserai jamais écouler ces belles et désirables occasions sans profit, quoiqu'il s'y rencontre de la difficulté. J'augmenterai mon courage, à mesure que la peine croîtra. Les vains respects du monde, et de ce que l'on dira, ne m'empêcheront point d'exécuter ma résolution. J'irai tête baissée au travers des ronces et des épines. O mon Dieu! confirmez-moi en ces résolutions.

II. Considérez que les vertus se doivent pratiquer intérieure-

(1) Saint François de Sales, Traité de l'Amour de Dieu, l. 4, c. 3.

ment et spirituellement par des actes intérieurs. *Appliquez vos cœurs à la vertu*, dit le Prophète royal (Ps. 47). Il les faut appliquer à la vertu, dit un savant et ancien écrivain, par effort, tâchant de s'exercer contre son inclination, ainsi qu'un malade qui s'efforce de manger contre son appétit, pour donner l'exemple, en éclairant les autres, et en portant le flambeau devant eux. Ainsi, au passage d'un pont, si un cheval assuré marche devant ceux qui sont ombrageux, ils y passent plus facilement. Il faut aussi les y appliquer par affection, la pratiquant d'esprit et de volonté. Mais quelques-uns ne mettent à la vertu que la moitié de leur cœur, ils se contentent de la considérer des yeux de l'entendement, comme d'autres n'y mettent que l'oreille, se bornant à en entendre discourir, et d'autres les lèvres, en en parlant sans la pratiquer, et sans en former les actes, soit extérieurs, soit intérieurs. Car toutes les vertus ont deux sortes d'actes, les uns intérieurs, qui se forment dans l'âme seulement par l'esprit ou la volonté, et les autres extérieurs, et paraissant au dehors à la vue du monde. Par exemple une âme forme des résolutions en la présence de Dieu ou des anges, sans les exprimer au dehors, d'assister les pauvres, d'enseigner les ignorants, de consoler les affligés : ce sont des actes intérieurs de la charité ou de la miséricorde envers le prochain; que si elle passe à l'exécution, et fait ce qu'elle a résolu, alors elle fait les actes extérieurs de la vertu de charité ou de miséricorde. Or, il faut ici considérer que les vertus doivent se pratiquer intérieurement avant tout. La raison en est que les actes intérieurs de la vertu, sont ceux qui lui sont plus propres et plus intimes, par lesquels elle se conserve et s'accroît dans une âme. Même les actes extérieurs des vertus, ne sont vraiment vertueux, qu'autant qu'ils partent des actes intérieurs, et qu'ils leur sont conjoints. C'est pourquoi plusieurs qui ne s'occupent qu'à l'extérieur, et aux actions et façons de faire du dehors, sans avoir l'intérieur, sont des hypocrites qui font bonne mine, et ont belle apparence. Ce sont des Scribes et des Pharisiens, qui lavent bien le dehors de la coupe, mais dont ils laissent le fond plein d'ordure. Ce sont des sépulcres blanchis qui ont un bel extérieur, et qui au dedans sont pleins de pourriture et de vers. Certes il ne faut jamais espérer une solide vertu de celui qui manque à en bien former les actes intérieurs, parce que sans la vie spirituelle et intérieure,

il n'y a point de perfection ; et sans la pratique des actes intérieurs, il n'y a point de vie intérieure et spirituelle. C'est pourquoi David décrivant la beauté de l'âme sainte qui est l'héritière de Dieu, *toute la gloire*, dit-il, *de la fille du Roi est du dedans* (Ps. 44), de l'intérieur. Car elle ne ressemble pas aux princesses et aux dames de la terre, qui sont vêtues simplement dans leur maison où elles ne sont vues de personne, et s'habillent avec pompe et éclat, lorsqu'elles doivent sortir et paraître en public. L'épouse et la fille de Dieu met son principal ornement dans l'intérieur, qui est vu de Dieu, auquel seul elle a le désir de plaire. C'est pourquoi il estime et prise beaucoup plus ses actions secrétes et cachées, que tout son appareil et son lustre extérieur. *Que tu es belle !* dit-il, *ma bien-aimée, que tu es belle ! tes yeux sont des yeux de colombe, sans ce qui est caché au dedans* (Cant. 4). Ces discours nous font reconnaître l'importance qu'il y a de produire au dedans les actes de vertu. Ce qui se fait par plusieurs moyens : le premier est de rejeter les pensées mauvaises et contraires à l'objet de la vertu, comme aussi de réprimer et de désavouer les inclinations et les propensions intérieures que l'on sent en soi-même pour les actions vicieuses. Le second est de désirer et d'affectionner l'objet de la vertu, comme également d'aspirer au temps et au lieu opportun de la pouvoir pratiquer en effet. Le troisième a lieu lorsque, les occasions ne se présentant pas d'exercer le courage spirituel, on invente par l'imagination des occasions dans lesquelles on se proposera, en cas qu'elles se présentassent réellement, de se mettre en devoir d'y bien faire et de surmonter les difficultés et les tentations qui se rencontreraient. Car cette générosité spirituelle en des cas imaginaires, est toujours méritoire devant Dieu, comme au contraire, la résolution de commettre quelque péché en cas pareillement imaginaire, est toujours blâmable et déméritoire , outre qu'elle facilite et dispose à se comporter mieux, lorsque l'occasion est véritable. C'est pourquoi dans la guerre du monde, on instruit les soldats à faire des méditations militaires, qui consistent à bien ruminer les préceptes qui leur ont été donnés pour combattre avec adresse et dextérité, et à se représenter vivement comment ils se comporteront généreusement, au cas que l'ennemi se présente et les attaque de telle et telle manière, ou qu'il faille l'attaquer lui-

même en telle occasion. Après ces combats imaginaires, le soldat est mieux aguerri. Il en est de même d'une âme qui se proposant diverses occasions et rencontres périlleuses, se propose en tout d'y être sainte et d'y vivre selon Dieu. Pourtant elle doit user en cela de quelque modération, et ne pas se représenter toutes sortes de rencontres : et encore après avoir bien exercé cette espèce de générosité, ne s'en pas faire trop accroire, ni s'estimer être plus sainte pour cela, sachant qu'il y a bien de la différence entre imaginer et effectuer, entre l'ombre et la vérité, et entre la pensée de l'esprit et la réalisation de cette pensée.

J'apprendrai de cette considération le besoin que j'ai de mener une vie intérieure et spirituelle, et de pratiquer souvent les actes intérieurs des vertus. Partant je n'estimerai point que ce soit assez de garder ponctuellement l'extérieur de la vertu et de la religion ; il faut vaquer à la pratique intérieure, et former en la présence de Dieu, qui voit nos cœurs, les exercices spirituels des vertus. Sans cette conduite, il n'y a pas de perfection solide ni de vrai avancement dans la voie du Ciel. Je veux donc abhorrer toutes les pensées du vice, et tous les mouvements et les inclinations contraires à la vertu. Je formerai des désirs ardents pour l'objet de la vertu. Je souhaiterai les occasions d'en venir à l'effet. Certainement, mon Dieu, je suis résolu en tous cas et en tout événement de ne point manquer à la vertu. Si telle et telle rencontre s'offrait à moi, ô mon Dieu ! je ne m'écarterai pas tant soit peu des règles qu'elle me prescrit. Ainsi soit fait, mon Dieu, par votre grâce.

III. Considérez qu'il faut aussi pratiquer les vertus extérieurement, et en former les actes extérieurs qui paraissent sensiblement. Par exemple, ce n'est pas assez d'avoir la Foi dans le cœur, mais il en faut faire profession au dehors. Ce n'est pas assez d'avoir la Charité dans la seule volonté, mais il faut la faire passer de là jusqu'aux mains et aux bonnes œuvres ; il ne suffit pas de s'estimer peu en soi-même par un vrai sentiment d'humilité, mais en effet il faut céder aux autres, quand on le peut faire prudemment, et ainsi des autres vertus. Telle a été la conduite de Jésus-Christ, qui nous sert d'exemple dans la vie chrétienne et spirituelle. Quoiqu'il eût l'intérieur tout saint et tout admirable, plus que les anges mêmes ne pourraient

l'exprimer, il a aussi pratiqué à l'extérieur toutes sortes d'actions vertueuses qui lui étaient convenables. Outre l'oraison mentale, il a fait l'oraison vocale et a chanté des hymnes. Il ne s'est pas contenté de porter sa croix au milieu de son cœur, il en a aussi chargé ses épaules. Il n'a pas eu seulement la volonté de faire du bien au monde, il en est venu à l'exécution, et a été obéissant et humilié jusqu'à la mort. C'est pourquoi il nous exhorte à l'imiter et nous dit : *Que votre lumière resplendisse de telle sorte devant les hommes, qu'ils voient vos bonnes œuvres, et en glorifient votre Père qui est aux Cieux* (Matth. 5). Et ailleurs il ajoute que c'est la marque qui discerne les bonnes âmes, *le bon arbre produit de bons fruits, et vous les connaîtrez par leurs fruits* (Matth. 7). Par cette pratique extérieure, le prochain est édifié et excité à bien faire, n'y ayant guères de choses plus propres à porter une âme au bien, que le bon exemple qu'elle a devant les yeux. Aussi l'âme rend témoignage de sa fidélité ; elle ne fausse pas sa promesse et ne transgresse pas ses résolutions. Autant qu'il est en elle, elle donne du crédit et de la vogue à la vertu, soutenant publiquement son parti et en portant les livrées. Que si l'on dit qu'il y a danger d'entrer en vanité, en s'adonnant à l'extérieur, il faut dire qu'il pourrait bien en être ainsi de ceux qui n'auraient pas premièrement ordonné leur intérieur ; mais nous voulons que l'extérieur soit un rejaillissement, une dépendance et un fruit de l'intérieur, l'un s'accordant avec l'autre, sans feinte ni dissimulation ; car alors il n'y a point de péril, l'âme, qui est fondée intérieurement, ne donnant pas de consentement aux mouvements de vanité, et ne recherchant point les applaudissements des hommes, qu'elle sait bien mépriser. Que si l'on dit encore que cette pratique donne sujet à plusieurs d'en parler, il faut répondre à cela que le vain respect des créatures est l'un des plus grands ennemis de la vertu et une pierre de scandale et d'achoppement, l'imperfection des imperfections, qui a arrêté des âmes innombrables dans la voie du Ciel. C'est faire tort et injure à Dieu, que de se détourner des actions vertueuses qui doivent tourner à sa gloire, pour je ne sais quelle crainte de néant de faire parler le monde. Ce n'est pas aimer Dieu par-dessus toutes choses ; au contraire, c'est lui préférer des bagatelles, et si pour les discours des hommes on s'abstient de bien faire, que ferait-on donc, s'il s'agissait

de coups et d'outrages? *Dieu a brisé les os*, dit David, *de ceux qui plaisent aux hommes. Ils ont été confus, parce que Dieu les a méprisés* (Ps. 52). Et saint Paul : *Cherché-je à plaire aux hommes? Si je plaisais aux hommes, je ne serais pas serviteur de Jésus-Christ* (Gal. 1).

Je mettrai donc la main à l'œuvre. J'en viendrai aux effets. J'abhorrerai cette maxime, mère de toute fainéantise, que l'intérieur seul suffit. Je ne craindrai pas de mettre la vertu en vogue. Comme Dieu m'a donné l'esprit et le corps, je le servirai de l'un et de l'autre. Car pourquoi aurais-je honte de paraître vrai chrétien et d'en porter les livrées? O Jésus-Christ, souverain maître de la vertu, fortifiez-moi dans ma résolution!

SEPTIÈME MÉDITATION.

SUITE DE LA PRATIQUE DES ACTES DE VERTU.

I. Considérez les excellentes louanges que saint Dominique donne à la vertu, lorsqu'il dit que toutes les vertus mériteraient qu'on leur dédiât des fêtes particulières, qu'on leur consacrât des autels, et qu'on dressât des images pour se les représenter et les honorer à certains jours d'un culte convenable. Si vous voulez, dit-il, écoutez-moi maintenant. Je vous exhorte grandement à ceci : Que chacun établisse des jours de fêtes pour les vertus que je viens de nommer, et qu'il les honore chacune en son ordre. Qu'il leur assigne aussi des autels, qu'il leur en consacre et leur en dédie sur lesquels il pose leurs effigies ou leurs statues, afin de s'imprimer en l'esprit leurs qualités. N'estimez pas moins ces vertus que les reliques des saints, croyant même qu'elles sont dignes d'un plus grand honneur. Et afin que l'erreur ne surprenne ici personne, apprenez les raisons de mon conseil. Sans nul doute les vertus peuvent être honorées par des fêtes et avec des autels. Premièrement, parce que les vertus sont les causes pour lesquelles nous hono-

rons les saints. Secondement, les vertus sont les choses les plus hautes et les plus éminentes dans les saints, et à proportion de la grandeur de leurs vertus ils sont grands. De plus, la gloire des saints est admirable et digne de vénération; or, ils ne sont glorieux, et ne s'élèvent au-dessus de tout que par les vertus. Troisièmement, si vous considérez l'origine des vertus, vous connaîtrez qu'elles sont émanées de la providence de Dieu, comme certaines règles de la prédestination divine, par lesquelles il a plu à la bonté de Dieu que tous ceux qui doivent être sauvés se réglassent. J'ajoute, parce que les vertus sont et seront éternellement de Dieu, car je ne conçois pas en quoi elles sont distinctes de Dieu, sinon par une distinction de raison. C'est pourquoi, tant qu'elles sont en Dieu, personne ne doutera qu'elles ne méritent un culte de latrie et la même révérence que Dieu. Mais en tant qu'elles résident avec lustre et éclat dans l'humanité de Jésus-Christ et dans la bienheureuse Vierge, elles demandent la vénération d'hyperdulie, et en tant qu'elles résident dans les autres saints, elles demandent de droit un culte et une vénération de dulie.

Admirez les merveilleux discours des saints au sujet de la vertu; quelle haute estime ils en font! En quelle grande réputation ils la tiennent! Quels conseils excellents ils donnent pour la pratiquer excellemment : *Chantez à Dieu un cantique nouveau, parce qu'il a opéré des merveilles* (Ps. 97), en créant les vertus d'une si parfaite nature, qu'elles font les saints du Paradis, et sont les règles des prédestinés. Oh! si l'on pouvait mettre à exécution ce conseil d'un grand prédicateur et d'un grand saint de l'Eglise de Dieu, combien l'exercice des vertus fleurirait, et que leurs actes seraient bien plus fidèlement pratiqués par toutes les âmes chrétiennes!

II. Considérez que les personnes spirituelles ne conseillent pas seulement de dédier un jour à une vertu, pour l'honorer et en pratiquer fidèlement les actes, mais même un mois entier, au commencement duquel on fasse choix d'une vertu particulière, prenant la résolution de la pratiquer fidèlement, pour l'acquérir et se fortifier de plus en plus en sa possession, conformément à ce mot de l'Evangile : *une chose seule est nécessaire* (Luc, 10). Ce choix se fait pour trois raisons particulières. La première est que, pour acquérir une vertu et s'y bien établir,

il est besoin d'en réitérer souvent et fréquemment les actes, d'autant que les habitudes parfaites ne s'acquièrent pas autrement, ainsi que l'a bien reconnu le prince des philosophes, lorsqu'il disait qu'une seule hirondelle et un seul jour ne faisaient pas le printemps, voulant dire que, par une seule action de vertu et en peu de temps, on n'acquérait pas l'habitude de la vertu parfaite. Si bien que, pour avoir sujet de pratiquer plusieurs actes d'une même vertu, il lui faut assigner un mois entier, durant lequel on prenne à tâche d'en produire plusieurs actes, comme étant le principal dessein que l'on forme en tout ce mois. Cette méthode est de grande efficacité, d'autant que celui qui embrasse tout à la fois ne retient rien; comme celui qui ne donnerait qu'un jour à une science, passant le lendemain à une autre, et ainsi de jour en jour changerait d'étude, sautant de branche en branche, comme un oiseau volage, ne deviendrait jamais habile en aucune science. La seconde raison est que l'on doit pratiquer la vertu pour déraciner le vice et l'imperfection contraire, à laquelle on a plus d'inclination et d'attache; or, nos vices et nos imperfections ont jeté de si profondes racines dans notre nature corrompue et dépravée par le péché originel, qu'il y a peu d'espérance d'en venir à bout en peu d'heures et de jours. Un mois entier n'est pas trop pour affaiblir nos vices et nos imperfections, et les faire disparaître. C'est comme quand il est question de chasser un puissant ennemi d'une place d'armes, où il s'est fortifié, ce ne sera pas assez de l'assiéger et de le battre deux ou trois jours, il faut un plus long temps pour le réduire et le chasser de la place. La troisième raison est que chacun a besoin, selon son état et sa vocation, de se rendre plus parfait en une vertu qu'en une autre; car celui qui a plus d'ennemis sur les bras, et plus de persécuteurs qui lui en veulent et l'affligent, a besoin d'une plus grande douceur et débonnaireté. Celui qui a plus de personnes supérieures qui lui commandent, a besoin de plus d'humilité et d'obéissance. Celui qui a plus de tracas et d'affaires à conduire, a besoin d'une plus grande récollection dans la prière, pour les faire en présence de Dieu et en tranquillité. Celui qui est au milieu des hérétiques et des libertins a besoin d'une Foi plus forte, comme celui-là a besoin d'une plus grande Charité et d'une plus grande miséricorde, qui a devant ses yeux plus de misérables, qui ont recours à son

assistance, et ainsi des autres. Car celui qui ne fait que commencer dans la vie spirituelle a besoin d'autres vertus que le parfait. Celui qui a la conduite des autres doit être muni d'autres perfections que celui qui n'a que soi-même à gouverner. Ainsi donc, comme chacun a besoin de se perfectionner davantage en quelque vertu singulière, aussi se doit-il étudier plus constamment et plus solidement, et dès lors s'y appliquer entièrement par un espace de temps plus notable, comme serait d'un mois, pour atteindre, s'il est possible, au plus haut degré de cette vertu. En effet, chaque vertu a quatre états ou quatre degrés : le commencement, le progrès, la perfection et l'excès; et, comme parlent quelques théologiens, dans le bien, c'est-à-dire dans les vertus, il y a la persévérance, la continence, la tempérance et la force héroïque; comme dans le mal il y a l'inconstance, l'incontinence, l'intempérance et la bestialité. La persévérance consiste à ne pas tomber dans le vice opposé à la vertu. La continence consiste non-seulement à ne pas tomber, mais aussi à pratiquer la vertu au milieu des grandes tentations qui portent au contraire. La tempérance consiste à ne presque pas ressentir de contrariétés en pratiquant la vertu, comme ayant dompté ses passions autant qu'il se peut. Enfin la force héroïque fait pratiquer la vertu d'une façon singulière, qui est au-dessus de l'usage commun, comme à l'imitation des plus grands Saints et Saintes; tellement que l'on soit par-dessus les autres, comme Priam disait d'Hector, qu'il était si bon, qu'il ne semblait pas être le fils d'un homme mortel. Y ayant donc tant de degrés et d'états en la vertu, et y ayant souvent obligation d'en acquérir un des plus sublimes, il se peut inférer qu'il est très-juste de donner pour le moins un mois entier à une vertu, pour s'y appliquer et l'étudier totalement.

Estimez et affectionnez cette pratique des personnes spirituelles, pour honorer les vertus et en former plusieurs actes. Au commencement de chaque mois, faites réflexion sur vous-même, et voyez d'où vous en êtes à l'égard de ce qui est au-dessus de vous, au-dessous de vous, à l'entour de vous et au dedans de vous, afin que reconnaissant la vertu qui vous manque davantage et qui vous est nécessaire, vous la choisissiez le mois entier, pour travailler tout de bon à son acquisition. Demandez à Dieu grâce et lumière pour cet effet; qu'il ne per-

mette pas que votre volonté se détourne de l'exercice de cette vertu, pour plier au sentiment de la nature, à cause des difficultés que l'entendement vous montrera dans sa pratique; qu'il vous illumine pour connaître ce qu'il désire de vous en ce mois, et à quel but vous devez viser et prétendre pour sa plus grande gloire. Enfin, demandez-lui souvent la grâce de mettre à exécution ce que vous avez résolu, disant comme David à Dieu : *J'ai demandé une chose au Seigneur, je la rechercherai* (Ps. 26), ou comme Bethsabée à David : *Je vous fais une petite demande, ne me couvrez point de confusion* (III. Rois, 2).

III. Considérez que, pour bien pratiquer les actes d'une vertu dont on fait choix, et en faire l'acquisition, il est requis de connaître la nature et l'essence de cette vertu, et tout ce qui la concerne. Car toute perfection de la volonté suppose une connaissance proportionnée dans l'entendement, qui est son conducteur et son porte-flambeau pour la diriger. En effet, l'entendement et la volonté ont une telle liaison et une telle alliance ensemble, que la volonté ne va qu'à mesure que l'entendement considère actuellement la bonté de l'objet où elle se porte, soit que cette bonté soit vraie ou qu'elle soit seulement apparente; car la volonté ne poursuit pas une chose inconnue, ou dans laquelle l'entendement ne lui représente aucun bien. C'est pourquoi il est nécessaire d'étudier la vertu que l'on prétend affectionner. Il faut connaître les biens qu'elle apporte, les degrés de perfection qui sont en elle, les vices et défauts qui lui sont opposés, les motifs qui engagent l'âme à la désirer, et les moyens propres et convenables pour y faire des progrès. Faute de cette connaissance, plusieurs choisissent inutilement la pratique de quelque vertu qu'ils ne connaissent pas, ne sachant en quoi elle diffère des autres, et quels sont ses actes propres, quel est son objet, quelle est sa perfection; c'est pourquoi ils ne savent ce qu'ils prétendent et où il faut viser dans la pratique de cette vertu, comme s'ils étaient dans les ténèbres, ce qui est cause qu'ils profitent peu et ne s'y affermissent pas solidement. Or, il y a trois moyens de connaître cette vertu : l'un, en écoutant attentivement les leçons ou exhortations spirituelles qui s'en font. Le second, en lisant les bons livres qui traitent des vertus, comme entre autres le docteur Angélique saint Thomas, qui a discouru en sa Théologie de toutes les vertus, avec un si grand

avantage, qu'il n'a pas eu son pareil en cette science, écrivant des vertus ce qu'il en connaissait par spéculation et par expérience. De là vient que, pour ce sujet, la partie de la Somme Théologique appelée Seconde Seconde, est nommée et intitulée, à cause de son excellence, un ouvrage tout d'or. Et c'est de là que ceux qui en ont le mieux parlé ont tiré et puisé comme d'une source abondante leurs plus rares pensées et leurs plus profondes réflexions, comme nous prétendons faire en cette partie de la Théologie Affective, de laquelle non-seulement la lecture, mais aussi la méditation servira d'un troisième moyen très-puissant, tant pour connaître la vertu que l'on désire acquérir, que pour exciter sa volonté à en former généreusement les actes.

Proposez-vous donc de bien lire, d'étudier et de méditer le sujet des vertus théologales et cardinales, qui sont ici expliquées. Si vous avez une vertu à pratiquer, lisez plusieurs jours ou le point, ou la méditation entière que vous en aurez ici, faites-en le sujet et la matière de votre oraison mentale, afin que votre esprit en soit illuminé et que votre volonté en conçoive l'affection. On prend tant de peines, et on emploie tant de temps et de travaux pour acquérir je ne sais quelle commodité temporelle, et, pour acquérir une vertu qui est si précieuse devant Dieu et les anges, et pour les vertus, on n'a que de la froideur, et l'on se donne si peu de peine ! O Seigneur des vertus ! convertissez-nous, et délivrez-nous de l'opprobre et de la honte des vices auxquels nous pousse sans cesse notre ennemi. Que plutôt, ô mon cher Sauveur ! exemplaire de toutes vertus parfaites, nous allions de votre côté, ô vous ! qui nous invitez suavement à toute excellente vertu, afin que nous commencions à la pratiquer, que nous y fassions des progrès, que nous en produisions les actes héroïques, et que nous en recueillions les fruits dans l'éternité de la gloire.

HUITIÈME MÉDITATION.

DES VICES OPPOSÉS AUX VERTUS.

I. Considérez la nature et les propriétés du vice, par son opposition avec la vertu, afin que, comme par la lumière on connaît mieux les ténèbres, ainsi, par la vertu, nous puissions mieux entendre ce que c'est que le vice, et quelles sont ses mauvaises qualités. Il a donc été dit de la vertu que c'était une habitude de l'âme qui l'inclinait à produire des actions convenables. Il en est tout au contraire du vice, car c'est une habitude de l'âme qui l'incline à des actions contraires à sa nature raisonnable; parce que c'est le propre du vice de donner de la pente, de la disposition et de la facilité à faire des actes mauvais, dignes de blâme, et contraires à la raison; c'est pourquoi ceux qui ne sont pas vicieux, ne font le mal qu'avec peine et difficulté. *Comment*, disait le chaste Joseph, tenté et sollicité par une femme impudique, *comment puis-je faire ce mal et pécher contre mon Dieu* (Gen. 39) ? Il lui semblait qu'il y avait pour lui impossibilité morale à faire une action déraisonnable, parce qu'il avait la vertu qui lui rendait le bien facile, et n'avait pas le vice qui rend le mal aisé à faire. Il a été aussi considéré que ces actions convenables à la nature raisonnable de l'homme étaient celles qui étaient dans le milieu, hors du trop et du trop peu ; au contraire, les actions non convenables à la nature raisonnable, auxquelles excite et dispose le vice, sont celles qui sont hors du milieu, parce que le vice pousse l'âme dans les extrémités, dans l'excès et le défaut, et à faire plus ou moins qu'il n'est requis, à trop ou trop peu donner, à trop ou trop peu manger, à trop ou trop peu se récréer, à trop ou trop peu croire, ou du moins le vice porte à excéder ou à manquer dans les circonstances. Il a été pareillement considéré des vertus qu'elles contenaient toute sorte de biens, l'utile, le

joyeux et l'honnête, et qu'elles étaient les dons du Saint-Esprit. Les vices, au contraire, apportent toutes sortes de misères ; car ils sont la faiblesse de l'âme, qui la rendent incapable de résister à ses ennemis ; ils sont la langueur et la maladie de l'âme, avec lesquels elle ne se porte jamais bien et est toujours près de mourir ; ils sont sa pesanteur et son retardement, parce qu'elle est empêchée par elles d'avancer dans la voie du Ciel ; ils en sont le trouble, et elle en est agitée plus furieusement que la mer par la tempête ; ils mettent le désordre dans ses affections, et ils sont son enfer en cette vie. Ce sont les fruits et les dons de la nature corrompue et de l'esprit de malice, qui par la légion des vices envahit une âme, y ruine toutes les pensées célestes, y corrompt toutes les pures et saintes affections, y réduit au néant les vertus intellectuelles et morales, y opprime les puissances et les met en servitude, enfin y détruit toute la beauté et les richesses de la vie spirituelle. De plus, les vertus sont honorables pour l'homme, et rendent hommage à Dieu ; au contraire, les vices ont une extrême difformité en eux-mêmes, et il ne faudrait que regarder leur face horrible et défigurée pour en concevoir de l'indignation ; et, après tout, ils sont contraires au service et à la gloire de Dieu, semblables à des mutins et à des séditieux dans un royaume, qui soulèvent les peuples et les poussent incessamment à secouer le joug de l'obéissance. Les vices, en effet, excitent les puissances de l'âme à se révolter contre les lois divines, et à faire injure et offense au Roi suprême, à qui est due la gloire et l'obéissance. Enfin, autant les vertus ont de bonnes qualités, autant les vices en ont de mauvaises et d'odieuses à tous les bons esprits.

Il faut tirer de cette considération une grande haine et une grande aversion pour le vice, déplorant le malheur d'une âme créée à l'image de Dieu, qui est sujette à sa tyrannie. O âme vile et misérable, qui est portée à tout mal et toujours proche de ta ruine ! O âme difforme et contrefaite, languissante et moribonde, toujours plongée dans le malheur et abîmée dans l'imperfection ! O âme asservie et esclave des ennemis de ton bien, le jouet des passions et la proie perpétuelle de ta sensualité, qui, au lieu de mener une vie sainte et angélique, vis d'une vie de brute et de démon, outrageuse à ton Dieu et injurieuse à la gloire de ton Créateur! Retourne, retourne, et reviens à ton

Dieu, renonçant au parti du vice pour embrasser celui de la vertu.

II. Considérez la naissance et le progrès des vices, qui viennent des concupiscences immodérées et des passions ; car l'homme, né dans le péché et hors de la grâce de Dieu, est beaucoup plus porté au mal qu'au bien, et trouve plus de facilité à faire des actions déshonnêtes et répréhensibles, qu'à pratiquer la vertu. Dans l'état de la justice originelle, au Paradis terrestre, il jouissait, par la grâce de Dieu, de trois grands avantages, qui étaient un grand plaisir et un grand contentement intérieur qu'il ressentait du bon état où il était, une grande science dont Dieu avait éclairé son esprit, et encore un grand honneur qu'il avait d'être dans un état très-parfait, élevé au-dessus de toutes les choses de la terre ; or, par la chute du péché, il s'est trouvé vide et dépouillé de ces biens, du plaisir, de la science et de l'honneur, et pour remplir ces trois sortes de vides, il a trois concupiscences insatiables, comme trois sangsues, ou trois abîmes, ou trois gouffres, qui n'ont jamais assez, et qui le portent à toutes sortes de désordres. L'homme tourmenté et sollicité sans cesse par ses concupiscences, est ensuite environné de toutes les passions qui en sont la suite ; aussi il se porte de soi-même avec grande facilité, sans ordre et sans mesure aucune, à la recherche des biens de ce monde, et entre aisément, s'il ne les peut obtenir, en tristesse, en colère, en vengeance, en désespoir, en haine et en toutes sortes d'excès, ce qui fomente et accroît les vices. Ce n'est pas pourtant à dire que tout mouvement ou amour de concupiscence soit péché ou un vice même médiocre, comme l'enseignent quelques-uns ; car, à moins que cet amour soit immodéré ou revêtu de quelque mauvaise circonstance, il ne doit point passer pour vice ou pour péché. Autrement il n'y aurait pas de différence entre l'être créé et l'objet du péché ; et comme saint Paul dit *qu'il ne faut pas faire un mal, afin que le bien en arrive* (Rom. 3), si l'amour créé était en soi-même péché, quelque modéré qu'il fut, il ne pourrait être excusé par la bonne intention que l'on y apporterait, pas plus que le mensonge ou les autres véritables péchés que la bonne fin qu'on y apporte ne peut justifier. C'est pourquoi cette Théologie-là est fausse, qui veut que tout amour, de quelque créature que ce soit, qui n'est point acte de Charité, soit un acte

d'une perverse et vicieuse cupidité; qu'il n'est pas loisible de prendre goût à un morceau de viande; que c'est une offense de flairer un bouquet de fleurs pour y contenter quelque peu le sens de l'odorat, que la beauté des prairies, l'agencement des maisons et le grand nombre de petites commodités, que l'on recherche communément, encore qu'il n'y ait pas d'attache ni d'excès, sont un lit mollet, où la concupiscence se reposant, la conscience va se souillant, en sorte que pour ce sujet la plus grande partie des hommes ne se tenant pas assez sur ses gardes, contre les menus objets des concupiscences, est toute remplie de vices et de péché. Et comme ce point est de haute conséquence pour la conduite de la vie chrétienne, ils s'efforcent de l'établir puissamment par plusieurs preuves tirées de l'Ecriture et des Pères et par toutes les espèces de démonstrations. Ils disent que l'Ecriture sainte nous exhorte partout à ne pas aimer le monde ni les créatures : *Gardez-vous d'aimer le monde,* dit saint Jean, *ni les choses qui sont dans le monde* (1. Jean, 2). Ils allèguent que nous en faisons profession dans le Baptême, renonçant à Satan et à ses pompes. Ils mettent en avant, par un spécieux raisonnement, que c'est un ordre établi de Dieu, que nous soyons au-dessous de Dieu et au-dessus de tous les êtres corporels, et que, quand nous aimons quelque créature corporelle par amour de concupiscence, sans égard et sans rapport à Dieu, nous nous assujettissons à elle, et que nous pervertissons ainsi l'ordre établi de Dieu, ce qui ne peut être exempt de péché véniel. Ils ajoutent de plus que l'amour de la créature cause des préjudices très-insignes à l'esprit humain. Il lui fait perdre sa liberté, d'autant que l'amour rend l'amant esclave de la chose aimée et soumis à elle par affection. Il rend l'esprit semblable au corps; car c'est le propre de l'amour de rendre le sujet aimant semblable à la chose aimée. Il attache tellement l'esprit à la créature, qu'il ne lui est pas facile de s'en défaire; d'où naissent des douleurs fâcheuses, quand il en faut être privé. Il rend l'esprit changeant et inconstant, parce qu'il se repose dans une créature changeante et variable. De là viennent les inquiétudes et les troubles sans fin. Enfin il rend l'esprit immonde et impur par l'union qu'il a avec une chose plus basse, et pénétrant jusqu'au fond de son être, il obscurcit son intelligence; en sorte qu'il ne peut pas juger de la vérité de la créature, son affection le couvrant et l'obscurcissant

comme un épais nuage. Or, si l'amour de concupiscence est si nuisible à l'âme, qui peut douter qu'il ne soit péché? Et vu qu'il ne serait pas permis à l'homme de nuire notablement à la santé de son corps sans pécher, bien moins peut-il nuire à celle de son âme. Après toutes ces raisons, ils amassent encore des textes de saint Augustin, qu'ils maintiennent avoir été de ce sentiment. Or, bien que cette doctrine très-sublime puisse élever les âmes à une merveilleuse pureté, et que nous estimions comme des anges terrestres ceux qui la pratiquent fidèlement et constamment, en sorte que volontiers nous la défendrions nous-mêmes, si on ne la présentait que comme un conseil de perfection, non comme un commandement d'obligation; toutefois les preuves sur lesquelles on l'établit sont trop faibles pour en faire un dogme ou une conclusion assurée de la morale chrétienne. En effet, elles ne montrent autre chose, sinon que l'amour immodéré et excessif de la créature est un vice ou un péché, comme nous le considérons ici. Tel est l'amour des mœurs corrompues du monde, lequel l'Ecriture sainte nous interdit, nous disant que nous n'aimions pas le monde. Telle est la pompe et la superbe du monde, à laquelle nous renonçons dans le baptême. Tel est l'amour des biens créés, qui leur assujettit notre âme et la rend esclave, et qui produit tous ces autres effets pernicieux, si ingénieusement représentés; car ces effets ne partent que d'un amour excessif et intempérant, que nous reconnaissons être vicieux et sujet au péché. Au reste, l'amour de concupiscence modéré n'enfante rien de semblable; c'est pourquoi il n'y a pas de raison qui le convainque de péché. Ils disent qu'aimer quelque chose, quoique modérément, c'est s'arrêter en la voie qui nous est donnée pour y faire un progrès perpétuel. Mais croient-ils qu'à chaque instant nous soyons, sous peine de péché, tenus d'avancer vers le Ciel? Croient-ils que les pécheurs, qui demeurent plusieurs jours sans absolution et sans grâce, augmentent leurs péchés à chaque instant? Que de conséquences insoutenables découlent de tels principes! Ils répliquent que c'est mettre sa fin dans la créature que de l'aimer pour le bien qu'on en ressent. En quoi il faut considérer que par un amour tempéré, on ne met pas sa fin dernière en la créature et on ne lui rapporte point pour cela toutes ses œuvres; car pour prendre plaisir à voir un beau jardin en passant, c'est

chose bien absurde de dire que c'est y mettre sa fin dernière. A quoi aboutissent donc tous ces grands raisonnements, sinon à jeter le scrupule dans les âmes, comme si on ne pouvait les porter à la vertu, sans déguiser la vérité par des discours qui tourmentent les consciences, en leur ôtant la paix du cœur, et les laissent dans le trouble ? Or, le cœur trop scrupuleux n'est pas bon pour aimer Dieu et se confier en lui. Et on a beau invoquer ici saint Augustin, il n'a pas entendu que l'amour des créatures fût péché, sinon lorsqu'il sortait de la modération, ou que l'on s'y appliquait en telle sorte que l'on ne s'en retirait pas pour penser à son salut. C'est ce qu'il appelle vicieuse cupidité. C'est pourquoi il définit l'avarice, vouloir plus que ce qui est assez, et il reconnaît la volonté comme mauvaise et vicieuse, quand elle se porte méchamment aux créatures qui ne sont pas mauvaises, en se séparant du bien souverain pour un moindre bien, ce qui se fait en l'offensant et en transgressant sa loi, qui doit donner la mesure à tous nos appétits (1).

Je déplorerai la misère de la pauvre nature humaine, qui a reçu de si grandes blessures par le péché. *Ah! malheureux homme, qui me délivrera du corps de cette mort* (Rom. 7) ! Je serai touché de compassion à la vue de tant de désordres, où se précipitent journellement les hommes par l'amorce de leurs concupiscences qu'ils ne modèrent pas. Hélas ! peut-on attendre autre chose des créatures infirmes, qui naissent sur la terre au milieu des piéges et des embûches des biens présents, avec des inclinations si pressantes pour eux? Mais aussi si le Rédempteur du monde leur donne des secours spirituels pour se prémunir contre elles, et s'il leur est dit comme à saint Paul : *Ma grâce te suffit* (II. Cor. 12), comment seront-elles excusables en leurs déréglements, si elles ne veulent pas se faire violence pour dompter leurs mauvais penchants, et retenir les saillies de leurs propres affections? Qui ne blâmera un malade, qui a la mort sur les lèvres, faute de vouloir prendre le remède qui lui est présenté? Je veux donc travailler, avec la grâce de Dieu, à réprimer les excès et les brusques saillies de mes passions, et particulièrement j'observerai les mouvements de la concupiscence sensuelle ; je me défierai de la curiosité trop grande ; je renoncerai à toutes les prétentions immodérées

(1) L. de Trinit. c. 2. — L. 3. de Lib. Arbit. c. 17. — L. 12, de Civit. c. 8.

de l'honneur, et je rechercherai tous les remèdes possibles pour extirper mes vices. Ainsi soit-il.

III. Considérez trois dispositions nécessaires pour bien combattre les vices et faire fleurir la vertu à leur place ; c'est à savoir la générosité, la sévérité et la bénignité, qui sont les armes dont une âme doit être munie à droite et à gauche pour les terrasser et les abattre. La générosité est une certaine vigueur par laquelle on se réveille de l'assoupissement et de la négligence, pour entreprendre de saintes œuvres avec allégresse et promptitude, et les accomplir parfaitement. La sévérité est une certaine rigueur par laquelle on renonce, autant que l'infirmité humaine en est capable, à tous les mouvements de concupiscence pour les biens agréables de cette vie, et par laquelle l'âme conçoit un amour fervent pour les austérités, et pour sa propre abjection et vilité. Enfin, la bénignité est une certaine douceur ennemie de la tristesse et du découragement, et qui rend l'âme tranquille et joyeuse dans ses souffrances et ses difficultés. Quand l'âme a ces trois dispositions, il n'y a vice qu'elle ne ruine et vertu qu'elle n'édifie en soi-même ; car, par la générosité, elle entreprend des choses grandes pour son salut, sans être arrêtée par l'oisiveté. Par la sévérité, elle ne se détourne pas de son entreprise, et ne lâche pas pied pour se voir privée de plusieurs commodités et satisfactions qui accompagnent quelquefois une vie plus licencieuse. Et par la bénignité, si elle tombe en quelque faute, comme il est difficile de ne pas broncher quelquefois dans un chemin très-âpre, elle ne se laisse point accabler d'un ennui qui la décourage et d'un désespoir qui lui fasse tout abandonner ; mais elle persévère jusqu'à la fin dans ses bonnes considérations et ses dévotes pratiques, qui servent à l'extirpation du vice et à l'établissement de la vertu. Que si l'on veut ici opposer, pour apporter plus de lumière, que la sévérité qui condamne toute concupiscence et toute affection à la créature, toute modérée qu'elle soit, a été improuvée dans la considération précédente, il n'y a qu'à faire réflexion que c'était seulement en tant qu'elle était proposée comme de nécessité et de commandement, et non pas comme de conseil et de perfection. Et si saint Augustin semble dire en quelque lieu de ses écrits, que cette perfection sublime de ne rien affectionner est un précepte, il est important d'élever ses

pensées aussi haut que lui-même, et de ne rien concevoir de bas en ce sujet. Car, comme la dernière fin nous est commandée, non pour la posséder dès cette vie, mais pour y aspirer et nous y avancer par l'observance des commandements de Dieu, ainsi il en est de la défaite générale des concupiscences terrestres, même les plus régulières et les plus mesurées. C'est une perfection proposée à l'homme terrestre, non comme une chose à faire présentement, mais à désirer, et non comme une loi à observer, obligeant sous peine de péché, mais comme un but où il faut viser et s'efforcer d'atteindre : ce qui doit arriver en l'autre vie, où la concupiscence sera toute éteinte, si l'on sait la modérer ici-bas. Pourquoi donc, dit saint Augustin (1), cette perfection ne serait-elle pas commandée encore que personne ne l'ait en cette vie? Car on ne court pas bien, si l'on ne sait où il faut courir. Et encore autre part il dit : Pour cela la loi dit à l'homme : *Tu ne convoiteras pas*, afin que par ce précepte il sût, et jusqu'où il devait tendre en avançant, et jusqu'où il devait parvenir en la très-heureuse immortalité. Or cela étant, il n'y a pas sujet de tomber dans cette erreur que Dieu ait commandé des choses impossibles, ou de s'affliger, comme si l'on était toujours dans le péché, parce qu'il reste toujours quelque affection pour les biens du monde. En la renfermant dans les bornes de la justice et de l'obéissance légitime aux lois divines et humaines, on peut vivre en repos de conscience et pratiquer avec tranquillité cette sainte sévérité, comme aussi la générosité et la bénignité, qui sont les armes qui terrassent les vices, pour s'approcher de plus près de l'état du Paradis, et imiter d'autant plus la perfection de ses nobles habitants qui sont sans aucun vice.

Je m'examinerai moi-même si j'ai ces dispositions et si ma volonté est bien munie de ces armes spirituelles. Reconnaissant mon défaut, je m'en humilierai profondément, et j'aurai recours pour les avoir à celui dont la grâce et l'assistance rendent souvent les plus faibles victorieux de leurs adversaires. O Sauveur Jésus-Christ! exemplaire de toute sainteté, *qui me délivrera du corps de cette mort* (Rom. 7)? O vous, Seigneur! qui donnez aux âmes les plus faibles le courage d'attaquer la multitude des

(1) L. de Perfect. Justitiæ, c. 8.

vices et des péchés qui les accablent, donnez-nous une sainte générosité qui nous rende hardis et vigilants à pratiquer les œuvres de la vertu. Donnez-nous une sévérité raisonnable contre nous-mêmes, afin que l'affection des chétives douceurs de la vie ne nous ralentisse point. Après tout, accordez-nous la bénignité et la douceur de cœur, par laquelle nous persévérions avec joie jusqu'à la fin dans l'amour et dans la pratique de toutes les saintes vertus, pour arriver à cet état où vous serez seul aimé, sans combat, et sans que cet amour soit contredit par aucune concupiscence.

DEUXIÈME TRAITÉ.

DES TROIS VERTUS THÉOLOGALES,

LA FOI, L'ESPÉRANCE ET LA CHARITÉ.

PREMIÈRE MÉDITATION.

DE LA NATURE DE LA FOI, ET DES TROIS CHOSES QUI LUI SONT ESSENTIELLES.

I. Considérez que la Foi est une vertu théologale qui porte l'esprit à confesser d'une connaissance assurée, mais obscure, toutes les choses qui sont révélées de Dieu. Premièrement, c'est une vertu théologale, parce qu'elle a Dieu pour premier objet, et sa première excellence consiste à tendre vers lui, à y élever l'esprit créé, en lui donnant une connaissance certaine et assurée, qui n'est pas sujette à l'erreur ou à la tromperie. C'est pourquoi nous devons nous tenir plus assurés des choses que nous connaissons par la Foi, que de celles que nous connaissons par la vue et par nos autres sens, qui se méprennent souvent, comme quand un bâton qui est droit nous paraît rompu dans l'eau, ou quand nous sommes sur la mer, que les villes et les montagnes s'éloignent de nous. Sur cette assurance, saint Paul prononce hardiment ces paroles : *Quand nous-mêmes, ou bien un ange du ciel, vous prêcherait autre chose que ce que nous avons prêché, qu'il soit anathème* (Gal. 1). Et saint Pierre, qui avait vu de ses propres yeux le mystère de la Transfiguration, préfère néanmoins la connaissance de la Foi à celle de ses yeux, disant : *Nous avons une parole prophétique plus assurée* (II. Pierre, 1). Voilà pourquoi Abraham, le père des croyants, rejeta la prière du mauvais riche, qui lui demandait que quelqu'un des morts allât instruire ses frères sur la terre, disant que la Foi les instruisait assez par

les Prophètes de l'autre monde, et qu'ils n'en pouvaient avoir aucune connaissance plus certaine : *Ils ont Moïse et les Prophètes, s'ils ne les croient, ils ne croiront pas aussi, si quelqu'un des morts va à eux* (Luc, 16). La Foi est plus assurée que toutes les apparitions des ressuscités. La raison principale de cette certitude est que la Foi se fonde sur le témoignage de Dieu, qui ne peut être trompé, ni tromper personne, et qui ne peut rien révéler que ce qui est très-vrai. Car s'il révélait quelque chose de faux, il faudrait que ce fût ou par ignorance, ou par malice, voulant expressément tromper. Or, l'un et l'autre ne peut être, car il a une sagesse infinie et une bonté très-sincère; sa sagesse ne lui permet d'ignorer aucune chose, et sa bonté très-sincère ne peut souffrir qu'il abuse et jette dans l'erreur aucun esprit; dès lors ne pouvant être trompé ni tromper, il est nécessaire que son témoignage soit très-vrai, et que tout ce qu'il révèle soit sans aucun mensonge. En effet, puisqu'il est vrai que Dieu ne peut commettre d'injustice, parce qu'il est juste; qu'il ne peut succomber à aucune faiblesse, parce qu'il est tout-puissant; que rien ne lui peut être caché, parce qu'il voit tout; il faut conclure également qu'il ne peut dire de mensonge, parce qu'il est la vérité. Que si l'on dit que ne pouvant proférer le mensonge par soi-même, il le pourrait proférer par la bouche d'un autre, à cela il faut répondre que Dieu même ne peut tromper personne par l'entremise d'un autre, à qui le mensonge ne serait pas messéant comme à lui; car la louange et le blâme d'une action retombe toujours sur son premier agent et son principal auteur. Qui donne l'aumône par la main de son serviteur ne laisse point d'en recevoir l'honneur, comme celui qui tue par autrui en est blâmé; par conséquent, puisque Dieu ne peut être blâmé, il ne peut induire personne à énoncer une chose fausse.

Il faut donc croire avec assurance et fermeté les vérités que Dieu a révélées; il n'est pas permis d'en avoir de la défiance ou d'en former aucun doute. Je croirai donc, mon Dieu, sans vaciller, toutes les sentences et les paroles de l'Ecriture; je confesserai donc constamment de cœur et de bouche tous les mystères et les articles révélés par l'Eglise. Je ne désire pas que les morts m'apparaissent pour m'assurer de l'état de l'autre monde, et de ce qui se passe aux enfers et dans le Paradis; la Foi me suffit pour cela. Je ne souhaiterai pas de visions; car,

ô Seigneur! vos paroles sont indubitables; je douterais plutôt de ma vie que de ce qu'ont prêché les Prophètes et les Apôtres, et tous ceux par l'entremise desquels vous daignez nous parler. Puissent tous les esprits créés être en ce sentiment!

II. Considérez que la connaissance à laquelle nous porte la Foi est obscure. *La Foi*, dit saint Paul, *est la substance des choses qui sont à espérer, et la preuve des choses que nous ne voyons point* (Heb. 11), parce qu'une preuve n'a pas plus de puissance sur l'esprit, pour lui faire avouer une vérité, qu'en a la Foi. Or, cette obscurité ne provient pas, comme pensent quelques-uns, de ce que la Foi, comme une plus grande lumière, obscurcisse les connaissances naturelles par son plus grand éclat, ainsi que le soleil obscurcit les étoiles qui ne brillent pas en sa présence, tellement que l'âme soit dans les ténèbres par la splendeur excessive que la Foi y apporte. Cette obscurité provient plutôt de ce que la Foi nous fait croire des choses très-hautes, sans nous en faire voir les principes intérieurs; mais seulement à cause que Dieu, à l'autorité duquel nous devons déférer, sans en demander davantage, l'a dit et prononcé. Pour ce sujet, il parle en souverain dans les saintes Ecritures; il commande, il défend, il promet, il menace et dit des choses au-dessus de toute imagination, sans apporter aucune raison et aucun éclaircissement; ce qui est un trait de sa providence, parce que la Foi demeurant par ce moyen dans le nuage et les ténèbres de son évidence, lui est plus glorieuse, lui est due à plus juste titre, et pour ce qui nous regarde, elle est cause pour nous d'un plus grand mérite. Elle lui est plus glorieuse, car c'est l'honorer que de croire à sa simple parole, sans aucune discussion. Par là nous témoignons que nous n'avons aucune défiance de lui, et qu'il est très-digne que tout esprit s'assujettisse à sa révélation. Que si nous faisions autrement, ce serait moins le respecter que certains disciples ne respectaient leur maître, auxquels il suffisait qu'il eut parlé pour arrêter toutes leurs contentions. Cette obscurité de la Foi lui est honorable, car, par ce moyen, l'homme lui sacrifie sa première et sa plus noble puissance intérieure, qui est l'entendement, lequel est mis en captivité volontaire pour lui obéir d'une obéissance aveugle; or, qu'y a-t-il que l'homme doive plus volontiers offrir à Dieu, qui lui a tout donné, que sa plus noble puissance? Il demandait,

dans l'ancienne loi, que les premiers-nés lui fussent offerts, soit à cause qu'il leur avait fait une meilleure part, soit de crainte qu'ils ne devinssent vicieux, comme ils ont coutume de l'être, ainsi que Caïn, Ismaël, Esaü, Ruben, Absalon. L'esprit de l'homme tient en son âme le lieu du premier-né, puisque c'est la première de ses facultés ; il doit aussi avoir un partage avantageux dans la lumière de gloire, si maintenant il ne s'égare dans les erreurs et les fausses opinions, qui sont les plus dangereuses perversions. Il est donc raisonnable qu'il soit sacrifié à Dieu, en croyant au milieu des ténèbres. De plus, cette obscurité est plus méritoire pour l'homme, elle exerce mieux sa liberté qui sert de source aux mérites; car l'esprit est nécessité à croire les choses visibles et apparentes; c'est pourquoi il ne mérite pas quand il croit qu'il y a un soleil et une terre dans le monde; il en serait de même des articles de la Foi, si la raison humaine nous les démontrait évidemment. La Foi, dit le grand saint Grégoire, n'a point de mérite, quand la raison humaine en donne l'expérience et le sentiment, la faisant toucher au doigt. Pour être béatifié, dit notre Seigneur, il faut croire sans voir : *Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru* (Jean, 20), car c'est la voie pour arriver au Ciel, parce que l'obscurité de la Foi est récompensée par la claire et resplendissante vision. Il y a plus : en cette manière de connaître Dieu par la Foi, l'entendement se captive davantage et entre dans une plus profonde soumission et une plus profonde obéissance à Dieu, par où il mérite une plus grande récompense. Pareillement, l'entendement se dépouille davantage de soi-même, renonçant à sa manière naturelle de connaître, qui est de connaître par le sens ou par la raison. Et, comme en tout, l'homme mérite d'autant plus qu'il se défait et se dépouille davantage de soi-même et de ses inclinations naturelles, pour se revêtir de l'esprit de Dieu; ainsi, dans la Foi, l'homme mérite grandement, renonçant à sa manière ordinaire d'entendre et de connaître, par le sens et la raison, pour entendre ce qui est au-dessus du sens et de la raison, comme les grandeurs de l'Être divin et de ses œuvres mystérieuses, que la Foi lui révèle et l'incline à croire, à cause que Dieu l'a dit.

J'apprendrai de cette considération qu'il ne faut point désirer de clarté et d'évidence en cette vie dans les mystères de la Foi;

l'éclairer trop, c'est la ruiner; lui vouloir ôter toute son obscurité, c'est la dépouiller de la robe sombre qui lui est convenable; l'examiner si pointilleusement, c'est se défier de Dieu, c'est derechef faire comparaître la vérité au tribunal du pontife des Juifs pour l'interroger sur sa doctrine. Il s'en mécontenta et dit : *Pourquoi m'interroges-tu* sur ma doctrine (Jean, 18)? Je me représenterai pareillement que, quand je fais difficulté de croire, Jésus-Christ me fait une plainte semblable. J'acquiescerai donc humblement aux décrets de la Foi, sans tant questionner. O Seigneur! je croirai jusqu'à la mort aux mystères que je ne vois pas, espérant qu'un jour vous m'en donnerez la vue dans la clarté des saints. Ainsi soit-il.

III. Considérez que la Foi porte l'esprit à la connaissance de toutes les choses qui sont révélées de Dieu; c'est-à-dire de toutes les vérités que Dieu a manifestées aux hommes, sans en exclure une seule. Car il ne suffit pas à la Foi de nous illuminer et de fortifier l'esprit pour croire deux ou trois articles seulement, elle met l'homme en état de tout croire, sans réserve. C'est pourquoi il n'est pas permis de choisir les articles de sa créance, ou de dire : Je veux croire ce point et non celui-là; je veux croire la Trinité, non l'Incarnation; je veux croire un enfer, non un purgatoire. Une telle Foi est défectueuse, et n'est pas une Foi théologale et chrétienne, mais terrestre et humaine. Aussi il n'y aurait quasi personne au monde qui n'eût la Foi à cette condition, puisque même les esprits les plus barbares admettent quelque vérité de la Foi, comme l'existence de Dieu, et les hérétiques les plus obstinés souscrivent à plusieurs articles révélés, pour lesquels ils n'entrent pas en controverse contre l'Eglise. Tellement qu'il ne faut rejeter obstinément qu'une seule vérité révélée de Dieu, pour être privé de la Foi. Et on peut dire à ce sujet ce que disait l'Apôtre saint Jacques : *Qui pèche en un point, est coupable de tous* (Jacques, 2). C'est être semblable à Moïse, qui, après avoir cru à Dieu en mille choses très-grandes et très-difficiles, ne crut pas qu'en frappant un rocher il en pourrait faire sortir des ruisseaux d'eau, pour abreuver le peuple dans la stérilité du désert. Comme ce doute seul offensa Dieu, et priva ce Prophète de l'entrée dans la terre de promission qu'il avait tant souhaitée, ainsi l'infidélité sur un article, bien qu'il y ait foi en tout le reste, prive

une âme de la grâce divine et du fruit désirable de toutes ses espérances; car Dieu, qui a révélé un article, a aussi lui-même révélé l'autre, et il est aussi croyable en ceci qu'en cela. Si bien qu'entre les articles de la Foi, considérés précisément, en tant qu'ils sont attestés de Dieu même, qui est la première vérité, l'un n'est pas plus croyable que l'autre. Le mystère de l'Eucharistie est aussi digne d'être cru que celui de l'Incarnation, et l'Incarnation que la Trinité; autant le purgatoire que l'enfer, et l'enfer que le Paradis, parce que Dieu mérite autant de croyance, quand il révèle l'Eucharistie, que quand il révèle la Trinité; il est aussi véritable quand il parle du purgatoire, que quand il parle du Paradis. Que s'il se trouve qu'autrefois on ait conféré le Baptême au célèbre personnage Sinésius, que l'on destinait à l'évêché de Cyréné, bien qu'il témoignât ne pouvoir croire au mystère de la résurrection des corps, il faut dire que cet homme usait d'artifice, pour n'avoir pas la charge de l'épiscopat qu'il redoutait comme la mort. C'est pourquoi il mettait en avant qu'il ne pouvait croire la résurrection, afin qu'on l'estimât incapable du sacerdoce? Mais la sagesse de Théophile, patriarche d'Alexandrie, ne put ignorer que c'était une feinte dont usait ce grand homme pour être déchargé du soin très-périlleux des âmes, et qu'en effet il croyait toutes les choses révélées et tous les mystères de la Foi, sans quoi il n'eut pas été capable de la grâce de Dieu.

Il ne faut donc pas de réserve dans la Foi, il n'y faut point de choix et d'élection, il faut tout croire, et recevoir ce qu'elle propose et enseigne pour être cru. Un seul iota ou un seul accent ne passera pas de la Foi. J'embrasse donc, ô mon Dieu! la Foi universelle, vos témoignages sont vrais en tout ce qu'ils contiennent, les choses grandes et petites, toutes les sentences de l'Ecriture, toutes les déterminations de votre Eglise, toutes méritent d'être crues. O Seigneur! je me soumets absolument à tout, je vous offre une obéissance entière, sans une seule exception.

DEUXIÈME MÉDITATION.

DE L'OBJET MATÉRIEL DE LA FOI, OU DES CHOSES RÉVÉLÉES POUR ÊTRE CRUES.

I. Considérez la grande multitude des choses qui sont révélées de Dieu pour être crues. Premièrement, Dieu, qui se connaît soi-même parfaitement, se révèle et se manifeste soi-même comme l'être infini, indépendant, et tout parfait; et en cette considération, il est le premier objet de notre Foi, toutes les autres vérités que nous croyons, se rapportant à lui, parce qu'elles tendent à le faire reconnaître. Ensuite, il se révèle comme le Créateur et le conservateur de l'univers, le gouverneur de tout le monde, le Rédempteur, le justificateur et le glorificateur des anges et des hommes. En ces choses, la Foi divine est différente de la foi humaine; car celle-ci ne requiert pas nécessairement que l'homme auquel nous ajoutons foi, dise aucune chose de lui-même, nous le voyons et entendons parler, et nous croyons à son témoignage, encore qu'il ne parle pas de ce qui le regarde. Mais la Foi divine demande, avant toutes choses, que Dieu parle de lui-même, qu'il déclare qu'il est Dieu, et qu'il est la vérité infaillible; car comme notre Foi se fonde toute sur son témoignage, et sur ce qu'il dit, et sur ce qu'il est infaillible, il faut croire cette chose, premièrement, d'une Foi aussi certaine que le reste; et alors il le faut croire, non à cause des conjectures ou des raisons naturelles, mais parce qu'il l'a dit; car les conjectures et les raisons naturelles n'ont point autant de certitude que son témoignage; et comme un édifice ne peut avoir plus de fermeté que son fondement, cette croyance que Dieu est, et est véritable, doit être aussi assurée et aussi certaine, que tout le reste que nous croyons. Elle doit donc être appuyée sur ce que Dieu le dit, lequel ne peut tromper. Après les choses divines et incréées, les créées servent d'objet à la Foi, lorsque Dieu les révèle pour servir à le mieux connaître,

et contribuer à notre salut, comme tout ce qui a été révélé jusqu'à présent. *Toute Ecriture,* dit saint Paul, *inspirée divinement, est utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger et instruire en la justice* (II. Tim. 3). Que si quelques histoires qui y sont rapportées, comme celle du chien de Tobie, semblent ne servir de rien au salut du monde, c'est que l'on manque d'intelligence ; car il n'y a rien dans l'Ecriture, ni dans les traditions qui ne soit profitable à l'instruction des âmes, ce qui paraîtra toutes les fois que Dieu voudra en instruire les hommes. Quelques-uns ne manquent pas de donner de bonnes raisons pour défendre l'utilité de l'histoire susdite, disant que le jeune Tobie, dans son voyage, fut accompagné d'un ange et suivi d'un chien, pour lui témoigner le soin que Dieu prend de la conduite des hommes par cet ange, et le faire ressouvenir qu'il en devait être reconnaissant et fidèle à Dieu, par l'exemple de cet animal domestique plein de fidélité et de gratitude à l'égard du maître qui le nourrit. Cependant cette considération nous doit faire concevoir combien grande et profonde est l'instruction de la Foi qui nous donne la connaissance de l'Être incréé, qui, sans cela, nous serait inconnu, et de ses œuvres les plus secrètes et les plus cachées, que nous ne serions pas capables d'entendre ; comme aussi de toutes les choses qui peuvent faciliter notre salut, et nous y servir de guide, pour ne pas nous éloigner, tant que nous la suivrons, de la fin bienheureuse où nous tendons, et de la région des vivants, vers laquelle nous cheminons. Certes, il n'y a jamais eu au monde de sagesse si grande, et de philosophie si sublime et si étendue que celle de la Foi. Tous les meilleurs esprits du monde fussent demeurés muets et aveugles en ce qui regarde l'être de Dieu, ses œuvres les plus mystérieuses, et le chemin de la vie éternelle, sans les lumières de cette vertu divine. Sans elle, nous ignorerions le danger où nous sommes d'être précipités aux enfers, si nous ne vivons bien, et ainsi nous péririons sans y prendre garde. Sans elle nous ne saurions pas que nous sommes créés pour le Paradis, et pour y régner éternellement. Les avis qu'elle nous donne sont des plus importants du monde, et les consolations qu'elle nous apporte ne se peuvent raconter.

Je ferai donc grand état de la Foi, qui nous découvre tant de beaux secrets. Je l'estimerai beaucoup plus que les anciens philosophes n'estimaient la philosophie, pour laquelle les uns aban-

donnaient leurs richesses, afin que les sollicitudes n'empêchassent pas leurs esprits de méditer la vérité, et les autres se crevaient les yeux, afin qu'ils ne fussent point détournés par les créatures de méditer les leçons qu'elle leur donne. Moi qui suis chrétien, dois-je moins estimer et chérir cette excellente vertu, que ces hommes n'ont estimé une science qui était infructueuse pour leur justification? Certainement je dois rechercher cette sagesse, et l'estimer plus que les trésors de la terre, puisque ses revenus et ses profits sont les trésors du Ciel. Illuminez-moi donc, ô mon Dieu ! détournez mon cœur des basses affections des créatures ; afin que je médite les grandeurs de votre infinité, les merveilles de vos œuvres, et que je n'oublie point entre les objets très-désirables et salutaires de la Foi, que mon âme était créée pour un Paradis.

II. Considérez que les choses révélées de Dieu, pour servir d'objet à la Foi, se sont accrues et éclaircies peu à peu, de siècle en siècle, et d'âge en âge, si bien que plus le monde avance, plus la Foi s'épanouit et se développe. Cette considération est du grand saint Grégoire, lequel dit expressément que plus le monde s'approche de sa fin, plus l'entrée dans la science éternelle se fait large ; c'est pourquoi il maintient que les hommes des derniers siècles ont eu de plus grandes connaissances, que ceux qui sont venus les premiers au monde. Abraham eut de grandes lumières, puisque Dieu daignait lui parler; toutefois Moïse, qui est venu après lui, l'a surpassé en savoir, comme il paraît par ce que Dieu lui dit : *Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob, et je ne leur ai point montré mon nom Adonaï* (Exod. 6). Tellement que Moise a connu ce qui n'avait point été révélé à Abraham, à Isaac et à Jacob. David est venu après Moïse, et il dit de lui-même : *J'ai entendu plus que tous ceux qui m'ont enseigné.* Et derechef : *J'ai connu plus que n'ont fait les anciens* (Ps. 118). Les Apôtres sont venus après les Prophètes, et ont encore été plus éclairés que les Prophètes; car Jésus-Christ leur dit : *Plusieurs rois et plusieurs Prophètes ont voulu voir ce que vous voyez, et entendre ce que vous écoutez, et ne l'ont point vu* (Luc, 10). C'est pourquoi la prophétie de Daniel est accomplie : *Plusieurs siècles passeront, et la science sera multipliée* (Dan. 12). Cette même considération paraît véritable, en ce que les livres sacrés et canoniques, où

est contenue la matière de la Foi, n'ont été composés qu'en divers siècles; c'est pourquoi à la fin il s'en est trouvé une plus grande quantité, qu'il n'y en avait lorsque l'Ecriture consistait seulement dans les cinq livres de Moïse, et celui de Josué; ou bien lorsqu'avec ces livres elle comprenait encore celui de Job, et les psaumes de David, et quelques histoires. Il en est de même des Conciles de l'Eglise qui expliquent les matières de la Foi, le nombre que nous en avons aujourd'hui, qui font plus de trente-six volumes, ne s'est trouvé qu'après quinze siècles. D'où il s'ensuit que les derniers venus trouvent les matières de la Foi beaucoup mieux expliquées, que ceux qui ont été dans les âges et dans les règnes précédents. Ce n'est pas pourtant à dire que les esprits de ce siècle doivent être nécessairement plus clairvoyants, et plus doctes que ceux qui ont fleuri autrefois; car autre chose sont les objets de la Foi, autre chose la capacité des hommes, qui se sont trouvés plus ou moins bien partagés en connaissances, selon qu'ils sont nés au monde avec une meilleure disposition naturelle, qu'ils ont rencontré de meilleurs maîtres, qu'ils ont employé plus de temps à devenir savants, et que plusieurs choses ont contribué à les rendre très-habiles. Les esprits les plus subtils et les plus pénétrants ne sont pas ceux qui ont toujours mieux discerné ce qui était de la Foi d'avec ce qui n'en était pas; comme il paraît par la chute de plusieurs grands personnages qui se sont éblouis de leur lumière : *Je vous confesse, ô mon Père!* dit l'Oracle de la vérité, *que vous avez récélé ces choses aux sages et aux prudents, et que vous les avez rendues évidentes aux petits* (Matth. 11). Que si l'on presse davantage là-dessus, disant que Jésus-Christ étant le soleil des âmes, qui illumine tout homme venant au monde, les matières de la Foi auront été plus claires aux hommes, à mesure qu'ils ont été plus proches de lui, ainsi que les créatures sont plus ou moins illuminées du soleil, à proportion de ce qu'elles sont plus ou moins rapprochées de lui, il faut considérer que Jésus-Christ est un soleil d'une vertu plus grande et plus parfaite que celui qui nous communique tous les jours sa lumière, et répand son influence sur la terre; car il peut illuminer aussi nettement ceux qui sont loin, que ceux qui sont proches, et comme il est doué de sagesse et de liberté, il éclaire où il veut, et ceux qu'il trouve bon. Si bien que, selon les

besoins de l'Eglise, qui, par les disputes et les erreurs des hérétiques, des libertins et des infidèles, a eu besoin d'être éclaircie en ce siècle sur un point, en cet autre sur un autre, il lui a manifesté dans les Conciles, et dans les livres des Pères, ce qu'elle devait tenir. D'où il est arrivé que les derniers siècles, ajoutant dans le Concile de Trente plusieurs déterminations sur les matières de la Foi, à toutes celles qui avaient été faites auparavant, nous avons une plus grande abondance d'objets et de matières de notre Foi, et le temps nous a rendus maîtres d'un grand trésor, que nous n'avons pas eu de peine à acquérir. Nos ancêtres ont travaillé pour résoudre les articles de la Foi contre les hérétiques de leur temps et nous jouissons de leurs travaux. Ils ont soutenu le choc, et le combat des disputes, et nous en recevons les dépouilles. *Les autres ont travaillé*, dit la Sagesse incarnée, *et vous vous êtes enrichis de leurs labeurs* (Jean, 4), car nous avons les fruits de toutes leurs veilles et de leurs études.

Nous avons donc de l'avantage en ce qui est de la Foi par-dessus ceux qui nous ont précédés; nous pouvons donc voir plus assurément à quoi nous devons nous attacher dans la Foi, sans nous laisser emporter au gré des vents et de toutes sortes de doctrines. Ce qui paraissait moins expliqué dans l'Ecriture et dans les premiers Conciles est maintenant sans difficulté; nos articles de Foi sont mis au net, nous ne pouvons plus facilement errer. *Et le sentier des justes, comme une clarté resplendissante, s'avance et s'accroît jusqu'au jour parfait* (Prov. 4). Misérables donc ceux qui sont aveugles et qui se précipitent dans l'erreur, après un si grand éclat! O Seigneur, je vous bénis pour toutes ces choses! Oh! ne permettez pas que j'abuse jamais de ces lumières très-abondantes, que je m'écarte du chemin de la vérité que vous nous avez marqué par tant de définitions de votre Eglise.

III. Considérez que les principaux chefs et articles des matières révélées de Dieu pour servir d'objet à la Foi, sont contenues dans le Symbole des Apôtres. Car, après la descente du Saint-Esprit, étant sur le point de se répandre parmi les diverses nations de l'univers, pour y prêcher l'Evangile et y planter la Foi de Jésus-Christ, afin que toutes leurs prédications tendissent à une même fin et à une même doctrine, qui apportât l'unité et la paix aux fidèles, ils s'assemblèrent et conférèrent ensemble

pour donner une même règle de Foi et les mêmes articles à croire à ceux qui se convertiraient; et, disant chacun leur sentence, saint Pierre commençant le premier, selon leur nombre de douze, ils recueillirent, par l'inspiration du Saint-Esprit, les douze articles dont est composé le Symbole. Symbole qui est court en paroles, mais grand en réalité ; car tout ce qui a été figuré par les Patriarches, annoncé dans les Ecritures, prédit par les Prophètes, du Père, du Fils et du Saint-Esprit, de la réception des Sacrements, de la naissance, de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, y est compris en abrégé. Les Apôtres l'enseignaient et le faisaient apprendre aux fidèles, ne l'ayant pas mis par écrit, afin que les hérétiques ne le pussent corrompre; c'est pourquoi il ne passe point pour Ecriture canonique, mais pour parole non écrite et pour tradition, ce qui confond les hérétiques, qui se contredisent en recevant ce symbole des Apôtres, selon que les Pères l'enseignent, et niant l'autorité des traditions. Au reste, ce seul symbole instruisait suffisamment les premiers chrétiens de ce qu'ils devaient croire et confesser pour leur salut; mais l'esprit de discorde ayant suscité diverses hérésies, l'Eglise, dans le premier Concile général de Nicée, dressa un autre symbole contre les erreurs d'Arius, qui fut depuis augmenté dans le Concile de Constantinople contre d'autres erreurs. Et saint Athanase, dans son exil de Trèves, étant calomnié diversement, et accusé par ses ennemis comme errant dans la Foi, en composa un troisième en langue latine, qu'il envoya au pape Jules, pour lui rendre un compte très-exact de sa légitime croyance, et donner tacitement le démenti à ses calomniateurs. Ces divers Symboles ne peuvent être blâmés, puisqu'ils ne font qu'expliquer plus nettement la Foi de l'Eglise contre les hérésies nouvellement naissantes ; c'est pourquoi ils ont servi d'antidote à de nouveaux poisons, de remèdes à de nouvelles maladies, et de défenses contre de nouvelles embûches de Satan. Cependant, celui des Apôtres a été le plus reçu parmi les fidèles chrétiens, qui l'ont toujours conservé depuis leur temps jusqu'à maintenant. Aussi, dit saint Augustin , de cette confession de Foi contenue sommairement dans le Symbole, et considérée littéralement, découle le lait des petits; mais de cette confession, considérée spirituellement, vient la nourriture des forts et naît l'Espérance des bons, que la Charité accompagne. C'est pourquoi c'est

suivre la pensée de ce grand docteur, de dire que, dans le Symbole, il faut considérer ce qui est de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, ce qu'il faut croire en chaque article, ce qu'il en faut attendre et espérer, et ce qu'il y faut aimer. Les petits se contentent de la lettre pour y voir ce qu'ils y doivent croire, et les grands le méditent spirituellement pour y voir de plus ce qu'il faut espérer de chaque vérité qui le compose, et de ce qu'il y faut aimer.

Cette considération m'apprendra à beaucoup estimer le Symbole, comme l'une des plus importantes instructions que les Apôtres, inspirés de Dieu, nous aient donné par une tradition, qui est continuée jusqu'à nous ; et puisque c'est le lait des petits et la nourriture des grands, je m'efforcerai de faire en sorte que ce Symbole me serve de lait et de nourriture, méditant en chaque article ce que j'en dois croire, espérer et aimer. Je crois en Dieu, le Père tout-puissant. Oh ! je crois certainement la première Personne de la Trinité, je crois que toutes choses lui sont possibles. Oh ! grande est la confiance que je dois avoir en cette toute-puissance ; car de quels maux ne me peut-elle pas retirer, et à quels biens ne peut-elle pas m'élever ? Oh ! que je dois aimer cette toute-puissance divine, qui me peut préserver de tout désastre et me combler de toute félicité ! Je parcourrai de la sorte chaque article, et le répéterai souvent, me ressouvenant de ces beaux mots de saint Augustin : Ne vous ennuyez pas de le répéter, la répétition est bonne, afin que l'oubli ne se glisse pas dans votre âme. Ne dites pas : Je l'ai dit aujourd'hui, je l'ai dit hier, je le dis tous les jours, je le sais bien ; ressouviens-toi de ta Foi, regarde-toi toi-même, que ton Symbole soit ton miroir, que ses articles soient tes richesses, et que ce soient les vêtements de tous les jours de ton âme. Quand tu te lèves, ne te vêts-tu pas ? Ainsi répétant ton Symbole, revêts ton âme, de peur que l'oubli ne la dépouille ; car nous serons vêtus de notre Foi, et la Foi sera notre tunique et notre cuirasse, tunique contre la confusion, contre l'adversité ; mais lorsque nous serons arrivés au lieu où nous règnerons, il ne sera plus besoin de dire le Symbole, nous verrons Dieu, Dieu sera notre regard et notre vision, et la récompense de notre Foi (1).

(1) D. Aug. Hom. 12, c. 11.

TROISIÈME MÉDITATION.

DU MOTIF DE LA FOI, QUI EST LA RÉVÉLATION.

I. Considérez qu'il était nécessaire que Dieu parlât lui-même et fît des révélations aux hommes, à cause de la fin pour laquelle il les a mis au monde, qui est de le connaître, de le servir, de l'aimer et de le glorifier éternellement. Car, pour arriver à cette fin et atteindre ce but, l'homme devait s'élever au-dessus des choses terrestres, et appliquer son esprit et ses affections à des choses plus sublimes que tout ce qu'il peut apercevoir par ses sens, et découvrir par la force de sa raison naturelle ; la révélation lui était donc nécessaire. En effet, les actes de religion, par lesquels l'homme sert Dieu, sont surnaturels et dignement proportionnés à la fin surnaturelle de la béatitude, à laquelle ils le conduisent ; or, l'homme tout seul, sans quelque lumière d'en haut, ne peut pas reconnaître ces actes surnaturels ; son aveuglement est si grand, et les ténèbres de son esprit si noires, qu'il ne peut de soi-même discerner quel est le service qu'il doit rendre à son monarque souverain, et par quel sacrifice il le doit adorer, remercier et apaiser. Les Païens sont la preuve de cette vérité, puisqu'en voulant honorer Dieu selon leur propre jugement et selon qu'ils s'imaginaient d'eux-mêmes devoir faire, ils ont commis des extravagances prodigieuses et sont tombés dans des erreurs monstrueuses au sujet du culte divin. Cependant le point le plus important de la vie humaine est de servir Dieu à son gré, et d'une manière qui lui soit agréable ; par conséquent il faut que l'homme reçoive à ce sujet de la révélation de Dieu, l'ordre qu'il y doit observer. Il y a plus, la connaissance de la Foi, qui règle l'homme en ses œuvres religieuses, et qui lui donne des sentiments légitimes de la grandeur de Dieu et de l'honneur qui lui est dû, devait être la connaissance la plus ferme et la plus assurée qui se puisse

imaginer ; car il doit préférer Dieu à toutes les créatures, et les œuvres de son service à toutes sortes d'intérêts ; aux richesses, à l'honneur et même à sa propre vie, qu'il doit sacrifier généreusement au milieu de mille cruautés et de mille barbaries, plutôt que de manquer au devoir de la créature envers son Créateur. Or, il serait bien rude pour l'homme d'être obligé à perdre tout ce qu'il a de bien en ce monde, et à souffrir tout ce qu'il y a de mal, en considération d'une chose dont il n'aurait qu'une science douteuse et incertaine, touchant laquelle il pourrait être trompé ; il fallait donc qu'il fût assuré dans la connaissance que lui donne la Foi. Or, il ne pouvait être parfaitement assuré que par Dieu même, et par sa parole et sa révélation ; car étant la Vérité suprême, il ne peut rien révéler qui ne soit très-véritable et exempt de tout doute et de tout soupçon de mensonge ; par conséquent l'homme devant avoir assurance en sa Foi, la révélation divine y devait intervenir. D'où nous devons reconnaître que Dieu est la source de la vraie science et de la vraie connaissance qui dirigent l'homme dans la piété. Et quoiqu'il y ait certains articles de la Foi qui se peuvent connaître naturellement, comme celui de la vérité de l'Être divin, de sa toute-puissance, de sa sagesse et de sa justice, de la création du monde et de quelques autres, il était néanmoins nécessaire que l'homme connût aussi par la révélation de la Foi ce qui ne surpasse point sa raison. Car, au moyen de la révélation, l'homme en est plutôt instruit qu'il ne le serait par un long cours de philosophie, à la fin de laquelle il entre en quelque connaissance de Dieu. Si bien que la Foi lui abrége merveilleusement le chemin de la science des choses divines. De plus, comme la connaissance des mystères doit être commune et universelle à tous les hommes de la terre, afin que personne n'en fût frustré, il fallait qu'ils fussent proposés plutôt par la révélation de la Foi, dont chacun peut s'instruire, s'il veut être humble, que par la voie des sciences et des études pour lesquelles plusieurs sont inhabiles, soit à cause de la stupidité de leur esprit, soit à cause des occupations nécessaires au soutien de la vie, soit pour la délicatesse ou la faiblesse de leur complexion, qui ne peut souffrir le travail des études. Enfin cette révélation était nécessaire pour donner une plus grande certitude aux esprits ; car la raison humaine ne peut manquer d'être très-

souvent fautive dans les choses divines, elle qui l'est souvent dans des choses beaucoup moindres, comme il paraît par les philosophes qui ont commis tant d'erreurs dans la science des choses naturelles. Afin donc que la connaissance de Dieu fût assurée et indubitable dans les hommes, il fallait que les choses divines leur fussent proposées, comme étant dites par Dieu même, qui ne peut mentir ni se tromper.

Reconnaissons donc l'obligation que nous avons à Dieu de ce qu'il n'a pas dédaigné de parler lui-même, et de nous instruire par la révélation des mystères de notre Foi. *Ne marchez plus*, dit le grand Apôtre, *comme les Gentils, dans la vanité de leurs sens, ayant l'esprit obscurci de ténèbres* (Eph. 4). Humilions nos âmes, rejetant loin de nous toute présomption et toute curiosité, et qu'il nous suffise que Dieu ait parlé. Je m'élève donc à vous, ô mon Dieu! qui êtes le principe et la source de nos connaissances les plus assurées. C'est en vain que nous recherchons hors de vous la science du salut : *Car où se trouve la sagesse? Elle ne se rencontre pas là où l'on vit mollement. L'abîme dit : Elle n'est pas en moi. Et la mer répète à son tour : Elle n'est pas en moi* (Job, 28). C'est en vous, ô Père de lumière! qu'est la sagesse, le conseil et l'intelligence. *Dieu est au Ciel, révélant les mystères* (Daniel, 2). *Je vous confesse, ô Père! que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents du monde, et que vous les avez révélées aux petits* (Matth. 11). Je vous adore donc et je vous reconnais comme le prince de la véritable sagesse, et de qui il nous faut attendre les lumières et les révélations qui nous guident à notre fin dernière.

II. Considérez que Dieu parle aux hommes et leur révèle les vérités de la Foi en plusieurs façons différentes. *Dieu*, dit saint Paul, *ayant jadis parlé à nos pères par les prophètes, à plusieurs fois et en plusieurs manières, nous a parlé ces derniers jours par son Fils* (Héb. 1). Car premièrement Dieu révèle quelquefois la vérité aux hommes par paroles, en faisant entendre une parole sensible, ainsi qu'il parlait à Abraham, lui disant : *N'étends point ta main sur l'enfant* (Gen. 22) ; ainsi qu'il parlait au Baptême de Jésus-Christ et en sa Transfiguration, le déclarant son Fils bien-aimé : ou bien en faisant entendre une parole tout intérieure au dedans de l'homme, lequel il dispose tellement qu'il lui semble entendre une voix dans son cœur : ou bien par l'intermédiaire d'une créa-

ture du Ciel ou de la terre pour lui annoncer ses volontés par une voix sensible ou par une écriture lisible, ainsi qu'il parlait à Adam par un ange, et comme il parle aux hommes par la bouche de ses envoyés, qui sont les Prophètes, ou par les livres de l'Ecriture sainte, qui est une lettre que Dieu adresse à sa créature. Il révèle par visions, lorsque l'homme n'entend pas de voix qui s'adresse à lui ; mais qu'il voit seulement certaines figures et certaines ressemblances qui l'instruisent de ce qui est ou de ce qui doit être, comme quand le roi Pharaon vit sept vaches grasses et sept autres maigres et décharnées, pour lui représenter, par les premières, sept années de fertilité, et par les dernières, sept autres années de stérilité. Ces visions sont de trois sortes, ou purement intellectuelles, lorsque Dieu illumine l'esprit par des idées et des lumières intérieures, pour lui faire entendre et concevoir quelque vérité merveilleuse, ainsi que l'on estime être arrivé à saint Paul, quand il fut ravi jusqu'au troisième ciel, pour y entendre des secrets qu'il n'est pas permis de raconter. Ou elles sont imaginaires lorsque l'imagination reçoit les images des choses corporelles, et comme certaines peintures intérieures qui n'ont point d'être et de vérité hors de là ; comme lorsque Jérémie vit une chaudière en feu, en signe de l'embrasement de Jérusalem. Ou elles sont réelles, lorsqu'au dehors l'homme aperçoit sensiblement quelques figures extérieures qui lui représentent ce que Dieu veut annoncer, comme lorsque Balthazar, dans son banquet, vit une main qui écrivait contre la muraille. Dieu révèle encore par songes, lorsque les sens extérieurs de l'homme étant assoupis, et par ce moyen n'étant point distraits par les choses extérieures, il lui fait concevoir, dans le silence et la tranquillité, ce qu'il veut faire connaître ; comme lorsqu'Adam, étant endormi dans le Paradis terrestre, connut en songe, par la représentation de son mariage avec Eve, le mystère de l'union du Verbe avec l'humanité ; ou quand Jacob vit cette échelle mystérieuse, qui de ses deux extrémités touchait le ciel et la terre, et soutenait les anges montant et descendant sur ses échelons. Dieu révèle encore quelques vérités aux hommes par ravissement, lorsqu'étant enflammés d'une ardente dilection des choses divines, il suspend leurs sens extérieurs pour un temps, afin que l'âme soit plus appliquée sans distraction aux choses divines ; et lorsque l'âme est en cet état, Dieu lui fait

voir des vérités sous diverses formes et diverses figures, comme il fit à saint Jean l'Evangéliste, lui révélant les secrets de l'Apocalypse ; ou bien il lui fait voir quelquefois une clarté et une splendeur de peu de durée, et qui semble à l'âme comme un commencement de quelque chose de bien grand. Mais incontinent cette splendeur cesse, et l'âme revient à soi avec des sentiments nouveaux des perfections de Dieu et de ses beautés ravissantes. Que si cette splendeur dure un peu plus longtemps, la volonté est emportée vers Dieu qui se manifeste en cette lumière, et elle sent une joie si excessive de sa présence, qu'elle ne peut quasi s'empêcher de laisser éclater au dehors les signes et les témoignages de son amour et de la visite de Dieu. Par toutes ces façons et toutes ces manières, Dieu a révélé aux hommes les mystères de la Foi, les uns d'une manière, les autres d'une autre; un mystère à un Prophète, un mystère à un autre; en un temps une vérité, et une autre vérité en un autre. Toutefois la plus excellente manière dont il nous a parlé est celle en laquelle il a employé son divin Fils lui-même, Jésus-Christ, qu'il nous a envoyé du Ciel en terre, pour nous enseigner d'une bouche humaine les vérités divines; car Dieu dit lui-même de son Fils : *Je l'ai donné pour docteur et précepteur aux Gentils* (Isaïe, 55). Et l'Evangile dit : *Qu'ouvrant sa bouche il les enseignait* (Matth. 5). Saint Paul préfère les révélations faites par Jésus-Christ à toutes les précédentes ; car les Prophètes avaient peu de lumière au prix de lui, qui a pénétré les abîmes de la sagesse divine, et en qui sont renfermés tous les trésors de la science de Dieu ; c'est pourquoi personne n'a révélé au monde tant de vérités, et qui soient si hautes et si sublimes.

Je dois donc reconnaître que j'ai une grande obligation à Dieu de ce qu'il a daigné parler aux hommes, et de ce qu'il s'est abaissé à les entretenir et à les enseigner autant qu'ils étaient capables de l'entendre. Si l'on s'étonne de voir un grand et sublime personnage de la terre s'abaisser à entretenir un enfant, et lui parler d'une façon à pouvoir être entendu de lui, combien plus devons-nous nous émerveiller que celui qui est plus haut que les cieux et plus élevé que le soleil, devant qui les Séraphins sont glacés de crainte et de respect, se soit abaissé jusqu'à parler à des hommes misérables, en tant de divers langages et de différentes façons. O Seigneur, mon Dieu ! louanges

vous soient données éternellement, et actions de grâces vous soient rendues par toutes les créatures, pour toutes les paroles, les révélations, les visions, les ravissements et les instructions que vous avez donnés aux Prophètes, aux Evangélistes et aux Apôtres. O Seigneur! je vous remercie plus singulièrement de ce que vous nous avez envoyé votre Fils même, votre Sagesse incréée et incarnée, pour nous révéler les merveilles de votre loi et tous les sujets de consolation que contiennent les articles de la Foi. Or, il n'y a point au monde de pareille gloire à celle d'être instruits par le Fils de Dieu même! *Oh! que vos paroles sont douces à mon palais, plus douces que le miel à ma bouche* (Ps. 118)!

III. Considérez qu'il y a une règle pour connaître quelles sont les vraies révélations de Dieu, et un juge pour terminer les différends qui peuvent naître; savoir si les révélations sont vraiment divines ou supposées. La vraie raison de cette considération, c'est le besoin qu'ont les hommes de cette règle et de ce juge; car sans cela ils sont exposés à mille sortes d'erreurs, et à prendre souvent et inévitablement le faux pour le vrai, les inventions des hommes et des démons pour des paroles du Ciel, et des mensonges très-absurdes pour des vérités qu'il n'est pas permis d'examiner et de révoquer en doute; d'autant plus que souvent les faux Prophètes mettent en avant les songes de leurs têtes, et les proposent devant le monde, comme s'ils les avaient puisés à la source même de la sagesse. C'est pourquoi Jésus-Christ dit : *Donnez-vous de garde des faux Prophètes* (Matth. 7). Une hypocrite ou une dévote, qui a la tête légère et remplie de vanité, voudra faire croire qu'elle aura eu dans sa prière de grandes communications avec Dieu, et qu'il lui aura révélé des secrets particuliers. *Satan*, dit saint Paul, *se transfigure en ange de lumière* (II. Cor. 11); il apparaît quelquefois travesti et revêtu des habits des anges fidèles, et déçoit les esprits simples. Enfin les hérétiques contrefont les zélés pour la gloire de Dieu, et sous prétexte de réformer des abus, en introduisent de nouveaux, disant bien entendre l'Ecriture, et, comme de vrais enfants, reconnaître quelle est la voix de leur père, ou comme de bonnes ouailles, la voix de leur pasteur. Toutes choses qui causeraient des perplexités indicibles dans les âmes désireuses de la vérité, si elles n'étaient fortifiées et éclairées d'ailleurs, et si Dieu ne leur avait donné quelque règle assurée et quelque juge

équitable et incorruptible pour démêler la vérité de l'erreur. C'est pourquoi Dieu a eu soin de l'Eglise, et n'a pas abandonné les âmes dans une nécessité si pressante : *Qu'ai-je pu faire,* dit-il, *de plus pour ma vigne que je n'aie fait* (Isaïe 5)? *Je ne vous laisserai pas orphelins; je prierai mon Père, afin qu'il vous envoie un autre Paraclet, et qu'il demeure toujours avec vous* (Jean, 14). En effet, il a assez montré sa providence envers les hommes dans les œuvres de la création et de la rédemption, où il a fait des choses prodigieuses pour subvenir à leur nécessité; or, c'est une nécessité pour elles d'avoir une règle de leur Foi et un juge des différends de la religion; il le faut donc reconnaître, la providence de Dieu, qui gouverne tout suavement et ne manque point dans les choses nécessaires, les a secourus dans cette extrémité. Saint Augustin disait pour ce sujet (1) : Si la providence de Dieu ne préside pas aux affaires humaines, nous n'avons que faire de nous mettre en peine de la religion; mais si toutes les créatures et l'instinct de notre conscience nous suggèrent cette providence, il faut croire qu'il y a quelque autorité établie par lui, par laquelle nous soyons élevés jusqu'à lui. Enfin, Dieu a soin de la vie de nos corps mortels; il a mis au monde des créatures innombrables pour les faire subsister autant que leur nature l'exige. Les cieux roulent sans cesse pour cet effet, et nous envoient des influences bénignes; la terre est toujours féconde en mille sortes de manières, et après des enfantements qui ont continué plusieurs siècles, elle ne devient pas stérile; les bêtes même déraisonnables, par un instinct que leur a donné cette providence, qui ne dédaigne aucune créature, savent discerner les aliments salutaires d'avec les autres qui leur sont nuisibles; elles connaissent quelles sont les herbes vénéneuses pour s'en garder; combien plus ce grand Créateur aura-t-il soin de la vie de nos âmes immortelles et de toutes les choses qui peuvent contribuer à leur bien et à leur perfection? C'est pourquoi, puisque la Foi est la base et le fondement de la vie spirituelle, puisque la religion en est la maîtresse roue, il faut croire que Dieu aura eu une providence spéciale sur la Foi et la religion des hommes, pour leur fournir tout ce qui est nécessaire à son existence, comme, entr'autres

(1) L. Util. Credendi, c. 16.

choses, une règle assurée pour lui faire reconnaître les vraies révélations.

Courage donc, âme immortelle et créée pour l'immortalité bienheureuse, ne te décourage pas au milieu de tant de ténèbres et de nuages, qui se sont élevés pour couvrir la vérité de la Foi et de la religion, et t'en empêcher la vue. Dieu, qui daigne avoir soin des plus chétives créatures, ne t'a pas oubliée après t'avoir aimée jusqu'à la mort. Celui qui t'a donné la clarté du soleil pour te guider dans les sentiers de la terre, t'a aussi donné une autorité pour te régler dans ta Foi et dans les voies de l'éternité. Ne te désespère pas, comme s'il t'était impossible, parmi une si grande diversité de sectes et d'opinions, de reconnaître la véritable religion, en laquelle tu dois rendre à Dieu l'hommage et le service qui lui appartient. Sa justice ne t'oblige pas à suivre une Foi sous peine du feu éternel, sans t'avoir donné les moyens, par sa providence, de savoir quelle elle est. Je vous bénis pour ce sujet, ô mon Dieu! et je vous prie de me donner la connaissance de cette règle infaillible, afin de m'y conformer selon votre désir, et d'assurer ma créance.

QUATRIÈME MÉDITATION.

DE LA RÈGLE DE LA FOI, ET DU JUGE DES DIFFÉRENDS DE LA RELIGION.

I. Considérez que la règle par laquelle nous reconnaissons les révélations divines et le juge qui doit en terminer les difficultés, n'est pas le jugement particulier de chacun, ni les secrètes inspirations que l'on peut s'imaginer être faites aux uns et aux autres. La raison en est que cette règle ou ce juge doit être capable d'éclairer les esprits sur les choses qui leur paraissent obscures, et de pacifier les différends et les troubles qui naissent sur le fait de la religion; or, tant s'en faut qu'il faille espérer un effet si désirable du jugement et des inspirations particulières de ce-

lui-ci ou de celui-là, qu'au contraire rien n'est si propre à accroître les difficultés et à augmenter les troubles et les dissensions. Car, comme les hommes, pour la plupart, diffèrent dans leurs esprits et leurs jugements, non moins qu'en leur visage, s'il est loisible à chacun de suivre son propre jugement, il est constant que les discussions de la religion ne se termineront jamais, que l'unité de la Foi sera perdue, et les schismes immortels. Car la plupart des hommes croyant avoir aussi bonne tête et le raisonnement aussi solide les uns que les autres, peu voudront céder. C'est pourquoi il y aura quasi autant de religions que d'opinions, et autant d'opinions que de têtes différentes; du moins les partis se multiplieront sans nombre et au gré de ceux qui ne voudront pas soumettre leur esprit à celui d'autrui. Il arrivera que le même personnage trouvera de nouvelles religions tous les mois, peut-être tous les jours, selon qu'il changera d'avis : *Car,* dit le Sage, *le fou change comme la lune* (Eccl. 27). Il croira un article, une année, et une autre, il l'estimera une absurdité. Nous devons porter le même jugement sur les inspirations secrètes que chacun pourra s'imaginer avoir reçues du Saint-Esprit; car s'il faut que tous les fidèles s'y assujettissent, sans autre autorité que celle de leurs paroles, quelles extravagances et quelles absurdités les esprits vains et ambitieux ne voudront-ils pas autoriser et faire recevoir pour révélation divine? Il sera permis de faire passer les rêveries et les illusions de son esprit pour des vérités du Ciel. Quel désordre ne s'ensuivrait-il pas au monde? Que répondre à un hérétique, qui dira pour toute raison que le Saint-Esprit lui a parlé intérieurement? Comment ramener dans la bonne voie un esprit égaré, qui ne voudra garder aucune observance, lorsqu'il alléguera pour sa défense que l'Esprit divin le gouverne et le conduit pour vivre contre tous les devoirs de sa condition? Quelle apparence que Dieu ait fondé son Eglise sur un fondement si faible, et qu'il veuille que des âmes immortelles soient conduites à l'éternité par un guide si peu assuré? Qui pourrait échapper aux piéges de Satan, en fait de religion, s'il fallait s'en rapporter au jugement de celui-ci ou de celui-là, qui vient sans autorité et sans mission de Jésus-Christ? Il est bien plus raisonnable d'estimer que Dieu a pourvu son Eglise d'une autorité plus assurée. Et, en effet, il y a établi divers ordres, afin qu'il ne fût pas permis à

chacun de se mettre en avant de son autorité privée. *Jésus-Christ*, dit saint Paul, *en montant au Ciel, a établi les uns Apôtres, les autres Prophètes, d'autres Pasteurs et Docteurs, pour la consommation des Saints, afin que nous ne soyons pas comme de petits enfants, flottants et emportés par le vent de toute sorte de doctrine* (Eph. 4). Ce n'est pas tout de courir et de prêcher, il faut être envoyé légitimement et montrer sa mission, à moins de passer pour un fourbe. Nous sommes avertis de ne point écouter les Prophètes qui parlent de leur propre autorité, sans être envoyés : *Malheur aux Prophètes qui disent : Dieu a dit, tandis que je ne l'ai pas dit et ne leur ai point parlé* (Ezéch. 13). *Personne*, dit saint Paul, *ne s'arroge l'honneur, mais celui qui est appelé comme Aaron; car celui-là n'est pas approuvé qui se recommande soi-même, mais celui-là qui est recommandé de Dieu* (Héb. 5. II. Cor. 10).

Je conclurai de là que je ne dois point suivre pour règle de ma Foi mon propre instinct et mon propre jugement. Je ne suis pas digne que Dieu me parle en particulier, et se rende familier avec moi, ou m'envoie des révélations pour me conduire d'une nouvelle manière. Dès lors il faut que je renonce à mes propres opinions, pour me soumettre à un juge qui ait autorité pour me commander.

II. Considérez encore que l'Ecriture sainte n'est pas seule suffisante pour servir de règle et de juge dans tous les différends de la religion et les difficultés de la Foi. La raison en est qu'il appartient au juge de prononcer son arrêt sur les différends des parties contestantes, de telle façon qu'il soit entendu de l'une et de l'autre partie, afin que l'ayant entendu et s'y soumettant, elles terminent leur débat. Or, l'Ecriture sainte ne prononce pas ainsi des arrêts sur les contestations des hommes, au sujet de la Foi et de la religion; c'est pourquoi tous ceux qui reçoivent la seule Ecriture pour juge, ne cessent de continuer leurs discussions et leurs querelles, sans espérance d'union, comme il apparaît depuis plusieurs années entre les luthériens et les calvinistes, et entre tous les autres hérétiques qui sont sortis de ces deux grosses tiges, qui produisent sans fin de nouvelles opinions, bien qu'ils protestent s'en vouloir rapporter à la seule Ecriture. En effet, la sainte Ecriture se peut considérer, ou selon l'écorce de la lettre, ou selon le sens qui est caché sous la lettre. Selon la première considération, l'Ecriture sainte jette souvent les orgueil-

leux dans l'erreur, loin de les en retirer : *La lettre tue,* dit saint Paul, *c'est l'esprit qui vivifie* (II. Cor. 3). Et, selon ce que dit saint Augustin (1), l'Ecriture trouble tous les cœurs pervers, comme elle exerce les cœurs pieux. Ainsi les Juifs périssent dans leur infidélité, parce qu'ils s'arrêtent à l'écorce de la lettre, sans en pénétrer le vrai sens. Autant en ont fait les hérétiques, qui ont glissé et fait des faux pas sur la superficie de la lettre qui les a déçus. Selon la seconde considération, l'Ecriture sainte est le plus souvent obscure, et c'est rarement qu'elle s'interprète elle-même; c'est pourquoi elle a besoin d'être éclaircie ou par la tradition, ou par l'autorité de l'Eglise; elle a besoin d'un juge qui en déclare le vrai sens, loin qu'elle puisse en servir elle-même. De plus, il y a une grande multitude de difficultés, sur lesquelles elle ne dit mot et ne parle aucunement, comme de savoir combien il y a de livres qui doivent être censés canoniques et du corps des livres sacrés; combien il y a de Sacrements; si l'exorcisme et autres cérémonies du Baptême, usitées dans l'Eglise, sont légitimes; s'il faut rebaptiser ceux qui sont baptisés par les hérétiques; si l'on fait bien de célébrer le dimanche, au lieu du sabbat; quel remède avaient les femmes contre le péché originel avant l'institution du Baptême; si le Symbole de la Foi a été composé par les Apôtres. Toutes ces choses, et plusieurs autres, ne peuvent être décidées par le jugement de l'Ecriture sainte, qui n'en dit mot; il est donc nécessaire d'avoir un autre juge plus universel. Enfin, la sainte Ecriture n'a pas été depuis le commencement du monde; les premiers livres de Moïse n'ont été écrits que deux mille quatre cents et tant d'années après la création du monde. Et, bien que saint Jude cite le livre du Patriarche Enoch, qui a été le septième homme après Adam, toutefois il n'est pas dit que ce livre eût compris tous les articles de la Foi et de la religion, et en tous cas il n'aurait été composé que six cents ans après la création, suivant la computation des Hébreux, ou douze cents ans, suivant celle des Septante. Reste donc que le monde eût été, ou six cents, ou douze cents ans sans Ecriture. Pendant ce temps, les différends de religion entre les enfants d'Adam ont eu besoin de juge, qui n'était pas l'Ecriture. Enfin, si l'Ecriture est la règle et le

(1) Tract 20. in Joan.

juge suffisant de la religion, ou ce serait selon le texte hébreu, chaldaïque, syriaque, grec ou latin, ou selon la version vulgaire. Considérée dans son texte primitif, le peuple ne l'entend pas, et partant elle ne peut lui servir de règle. Considérée dans la version vulgaire, il a raison de douter si c'est la parole de Dieu; car ni Moïse, ni les Prophètes, ni Jésus-Christ, ni les Apôtres n'ont écrit en langue française ou allemande. C'est pourquoi les hérétiques de France ne peuvent se vanter de lire la parole de Jésus-Christ dans le Nouveau-Testament, puisqu'il est vrai que Jésus-Christ ne proféra jamais les mots français qui y sont. Ce sont donc les paroles d'un homme qu'ils lisent, qui a pu errer dans sa traduction, et qui n'a eu aucune assurance de son infaillibilité; dès lors ils n'y suivent qu'une règle incertaine, et comme le texte est souvent altéré, ils suivront un juge corrompu. Quelle utilité donc, dira quelqu'un, nous apporte l'Ecriture sainte? Grande tout-à-fait. *Car*, dit saint Paul, *toute Ecriture divinement inspirée est utile* (il ne dit pas suffisante toute seule), *pour enseigner et instruire* (II. Tim. 3). Car c'est une loi qui, étant bien interprétée par le juge légitime, nous met en paix; c'est une équerre qui, étant bien appliquée par l'architecte, dresse notre édifice spirituel; car elle nous donne les maximes fondamentales de la religion, et considérée entre les mains du Saint-Esprit pour en pénétrer les mystères et en déduire toutes les conclusions véritables, elle est comme le trésor des vérités célestes, notre défense contre les assauts de nos ennemis, et notre consolation dans les angoisses de cette vie. C'est pourquoi, quoique insuffisante par elle seule pour nous éclairer dans nos doutes, elle est pourtant très-utile.

J'apprendrai de cette considération à ne point chanceler dans ma Foi, si je vois les hérétiques mettre en avant les passages de l'Ecriture sainte; car, puisqu'elle n'est point le juge de la Foi, ce n'est pas là qu'il faut finalement s'arrêter. Je me ressouviendrai, pour ce sujet, des paroles de saint Pierre, qui, traitant des Epîtres de saint Paul, dit, qu'il y a *certaines choses difficiles que les hommes pervers et inconstants, dépravent, comme aussi dans les autres Ecritures, à leur propre ruine et perdition* (II. Pierre 3). Je me ressouviendrai que les hérétiques, alléguant l'Ecriture, imitent Satan, le père du mensonge, lequel tentant le Fils de Dieu, et l'exhortant à se précipiter du haut du temple, lui

allégua l'Ecriture, disant : *Car il est écrit : Il a mandé de toi à ses anges qu'ils te gardassent, et ils te porteront en leurs mains* (Matth. 4). Il faut, dit Vincent de Lérins, que l'on prenne garde à la doctrine de ce passage, afin que si nous voyons alléguer les paroles des Prophètes et des Apôtres contre la Foi catholique, nous craignions que le diable ne parle par leur bouche. Car, comme alors le chef parlait au chef, Lucifer à Jésus-Christ, ainsi maintenant les membres parlent aux membres, savoir les membres du diable aux membres de Jésus-Christ, des perfides à des fidèles, des sacriléges aux âmes religieuses, enfin des hérétiques à des catholiques. Mais que disent-ils ? Si tu es le Fils de Dieu, et si tu veux entrer en jouissance de son héritage, jette-toi à bas de la doctrine et de la tradition de cette Eglise sublime, qui est estimée le temple de Dieu. Et si quelqu'un presse l'hérétique en disant : Comment me prouves-tu que je doive quitter la Foi universelle et ancienne de l'Eglise catholique? Aussitôt il dit : Il est écrit. Et incontinent le voilà au passage de la loi, des psaumes, des Prophètes et des Apôtres, lesquels étant interprétés d'une nouvelle et mauvaise manière, l'âme imprudente est précipitée dans le malheureux abîme de l'hérésie. Leurs erreurs, dit le même, sont si horribles, que s'ils les proféraient nûment et simplement, elles ne plairaient à personne, et voilà pourquoi ils les assaisonnent de parfums, et par des paroles divines ils emmiellent leur venin.

III. Considérez que le juge suprême et la règle infaillible des controverses de la Foi est l'Eglise, dont le Pape et les Evêques sont établis, comme un tribunal en permanence, pour prononcer sur toutes les difficultés relatives à la Foi, qui peuvent s'élever parmi les chrétiens. Car il y a deux parties bien distinctes dans l'Eglise : enseignante dans ses Pasteurs, elle est enseignée dans les simples fidèles. Et pour exercer ce pouvoir divin qu'elle a reçu de Jésus-Christ, peu importent les circonstances dans lesquelles elle prononce ses arrêts. Ce droit, ce pouvoir réside donc primitivement dans l'Eglise, telle qu'elle est habituellement, c'est-à-dire dans le Pape et dans le corps des Evêques qui, en communion avec lui, sont répandus sur les différents points du monde, dans leurs diocèses respectifs. Ainsi, en principe, l'Eglise est le juge infaillible de la Foi, soit qu'elle prononce dispersée ou qu'elle juge assemblée dans les *Conciles*, qui la représentent, lorsque

convoqués par le Souverain Pontife tous les évêques du monde catholique s'y font représenter, par quelques-uns d'entr'eux, sous sa présidence et avec son approbation. L'Ecriture sainte, les Pères, la pratique et les exemples nous prouvent cette vérité. Isaïe dit de l'Eglise : *Le peuple du royaume, qui ne te servira pas, périra* (60). Jésus-Christ dit : *S'il n'écoute pas l'Eglise, regardez-le comme un publicain* (Matth. 18). *Qui vous écoute, m'écoute, qui vous méprise, me méprise* (Luc, 10). Saint Paul dit de l'Eglise : Qu'elle est *la colonne et le firmament de la vérité* (1. Tim. 3). Saint Cyprien (1) : Que celui-là n'aura point Dieu pour père, qui n'aura pas eu l'Eglise pour mère. La raison le veut aussi, d'autant plus que c'est le propre de Dieu d'enseigner les petits par les plus grands. Ainsi en use-t-il dans la hiérarchie des anges, où les premiers sont les docteurs des autres, et les illuminent diversement. Il en est de même parmi les hommes ; ceux qui tiennent les premiers ordres dans l'Eglise, les chefs et les princes de l'Eglise, doivent enseigner les autres, lesquels doivent recevoir d'eux les instructions nécessaires à leur salut. C'est pour ce sujet qu'il a établi des Pasteurs et des Docteurs dans l'Eglise, afin que les uns enseignassent et que les autres fussent enseignés, et si ces Pasteurs se rassemblent au nom du Souverain Pontife pour s'occuper des difficultés de la religion, il les assiste particulièrement, afin qu'ils ne se trompent pas, et qu'ils ne définissent aucune chose fausse et mensongère. C'est pourquoi il a dit aux Apôtres, et en leur personne à ceux qui leur succèdent dans l'Eglise : *Ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans les Cieux* (Matth. 18). *Le Saint-Esprit, que le Père vous enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous suggérera toutes choses* (Jean, 14). *Allez prêcher l'Evangile à toute créature, enseignez toutes les nations* (Marc, 16). *Voilà que je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles* (Matth. 28). Cette assistance fait que les Pasteurs de l'Eglise, unis avec leur chef, qui est le Pape, ne peuvent errer dans leur jugement, et que les âmes y peuvent prendre toute assurance. Aussi la pratique de l'Eglise a toujours été telle, qu'aussitôt que quelque doute s'y est excité pour la religion, l'Ecriture sainte toute seule ne suffisant pas à pacifier les esprits, les Pasteurs de l'Eglise se sont assemblés en un Concile général, où ce qui a été arrêté a été reconnu pour article

(1) L. de Unit. Ecclesiæ

de Foi, et ceux qui ont été condamnés, ont été tenus pour hérétiques. Au commencement de la prédication des Apôtres, il s'éleva un doute s'il fallait observer les cérémonies de la loi mosaïque. Ceux qui contestaient sur ce point se rendirent à Jérusalem pour en avoir la solution des Apôtres, qui s'assemblèrent, et ayant invoqué le Saint-Esprit, résolurent la difficulté, en ces termes : *Il a semblé au Saint-Esprit et à nous* (Actes, 15). L'hérétique Arius, qui fatigua l'Eglise trois ans, ayant semé son erreur contre Jésus-Christ, qu'il disait être une très-excellente créature, mais non pas égal à Dieu, le premier Concile général de Nicée fut assemblé, et la divinité de Jésus-Christ y fut définie. L'hérétique Macédonius, ayant mis en avant que le Saint-Esprit n'était pas Dieu, ce point fut décidé par l'Eglise au premier Concile de Constantinople. Nestorius maintenant qu'il y avait en Jésus-Christ deux personnes, et que la Vierge ne devait pas être appelée mère de Dieu, ce débat fut jugé par l'Eglise assemblée à Ephèse. L'abbé Eutichès ayant persuadé à plusieurs âmes que la nature humaine s'était fondue dans la divine en Jésus-Christ, et qu'il n'avait qu'une seule nature, l'Eglise assemblée à Chalcédoine vida ce différend ; et ainsi dans tous les siècles où les hérétiques ont avancé des nouveautés, l'Eglise a prononcé son jugement dans les Conciles, comme elle a fait depuis peu en celui de Trente contre Luther et Calvin et leurs adhérents. Telle a été aussi la coutume de la synagogue des Juifs, quand il se rencontrait quelque chose de douteux en la loi ; et au fait de la religion et du service de Dieu, il était commandé de recourir aux prêtres pour suivre ce qu'ils en ordonneraient : *Tu ne t'en détourneras pas ni à droite ni à gauche, et quiconque s'enorgueillira, ne voulant point obéir au commandement du prêtre qui sert alors le Seigneur, et au décret du juge, qu'il soit mis à mort* (Deut. 17). Cela paraît plus évidemment par les procès civils, qui arrivent pour les possessions de la terre. Bien qu'ils aient le droit écrit, les ordonnances du royaume et les coutumes locales, le plus souvent toutes ces choses ne terminent pas leurs procès. L'un cite un texte du droit pour soi, l'autre un autre ; ils ont besoin d'un juge vivant et animé, qui examine leur droit, et prononce son arrêt dans une Cour souveraine, où finalement le procès se termine. Ainsi, dans les controverses spirituelles, bien que l'on ait l'Ecriture et les traditions, toutefois chacun tirant ces choses à

son sens, il est besoin d'un tribunal suprême, où le Souverain Pontife est président à la place de Jésus-Christ, dont il est le vicaire. S'il prononce, il faut obéir, les hommes n'ont rien de plus pour connaître la vérité. Dans les Conciles, on examine l'Ecriture, les traditions, l'autorité des Pères, et toutes les raisons imaginables. Les plus savants docteurs y sont appelés pour disputer et discuter les difficultés. Les errants sont sommés d'y comparaître pour être entendus. L'Eglise prend ainsi tous les moyens de connaître la vérité, et de la rendre acceptable pour tous. Dieu, du reste, ne manque pas, selon sa promesse, d'illuminer alors l'Eglise. Et ainsi l'Eglise, ou dispersée ou représentée par un Concile général, est le juge de la Foi, et ses décrets sont des arrêts définitifs assistés de Dieu, après lesquels il n'est pas permis de disputer. Les âmes doivent s'arrêter là, et lui commettre l'affaire de leur salut et de leur créance, comme Jésus-Chrit lui a commis son esprit et l'intelligence de ses paroles.

Je reconnaîtrai donc l'Eglise pour juge de tous les différends de la religion; je tiendrai pour articles de Foi ce qu'elle aura défini. Je bénirai ceux qu'elle aura bénis, je maudirai ceux qu'elle aura maudits. Que l'enfer jette donc toute sa malice par la bouche des hérétiques, que je voie les tempêtes de diverses opinions, je sais à qui je dois avoir recours, et quel jugement je dois suivre, celui de saint Pierre, celui de l'Eglise. D'un côté, dit saint Jérôme (1), la rage Arienne, appuyée des puissances du monde, frémit. De l'autre, l'Eglise, divisée en trois parts, veut m'attirer à soi; cependant je crie : A moi, à moi; si quelqu'un adhère à la Chaire de saint Pierre, il est des miens. Je dirai pareillement en ce siècle-ci : Les Luthériens me veulent persuader d'être des leurs; ici les Calvinistes veulent me faire prendre parti pour eux; là des libertins et d'autres errants veulent me faire entendre qu'ils ont trouvé la pure vérité. Je crierai cependant : A moi tous ceux qui sont unis à la Chaire de saint Pierre, à l'Eglise catholique, apostolique et romaine; je me tiens là uni jusqu'à la mort, je lui rendrai obéissance jusqu'au dernier soupir. Je ne recois pas d'autres articles de Foi que ceux qu'elle m'oblige de recevoir. Je la veux avoir pour

(1) Epist. ad Damasum.

mère sur la terre, afin que Jésus-Christ soit mon Père dans le Ciel. Je me soumettrai ici-bas à son jugement, afin que je ne sois pas condamné au jugement de Dieu. Dieu m'a commandé de lui obéir, il m'a assuré que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle, qu'elle est la voie du salut et la conductrice de ma Foi. Loin de moi donc tout ce qui s'oppose à elle. En suivant sa conduite, je me tiens assuré contre l'erreur ; en l'écoutant, j'écoute Jésus-Christ même qui la gouverne et la protége.

CINQUIÈME MÉDITATION.

L'ÉGLISE VÉRITABLE EST INFAILLIBLE EN SES JUGEMENTS, ET CETTE ÉGLISE N'EST PAS AUTRE QUE L'ÉGLISE ROMAINE.

I. Considérez que cette Eglise, dipersée ou représentée dans les Conciles généraux, est infaillible dans ses jugements, et que jamais elle ne peut errer. La raison en est qu'elle est enseignée par le Saint-Esprit, qui parle par elle comme par son organe. Dieu la conduit et l'assiste, afin qu'elle ne marche pas dans les ténèbres de l'erreur, mais toujours dans la lumière de la vérité. C'est pourquoi saint Paul dit : Qu'elle est *la colonne et le firmament de la vérité* (1. Tim. 3). Colonne inébranlable, et firmament qui ne tombe jamais, non plus que celui qui est aux cieux. *Le Saint-Esprit*, dit Jésus-Christ, *que le Père vous enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous suggérera toutes choses* (Jean, 14). *Ce n'est pas vous qui parlez, mais l'Esprit de votre Père qui parle en vous* (Matth. 10). C'est pourquoi Dieu oblige toutes les âmes à lui rendre obéissance, et à soumettre leur jugement à celui qu'elle prononce sur les mystères de la Foi : *Le peuple et le royaume qui ne te serviront pas, périront* (Isaïe, 60). *Qui vous écoute, m'écoute* (Luc, 10). Or, Dieu ne peut nous obliger à suivre une règle fautive et sujette à erreur, ou il nous précipiterait lui-même dans la perdition, et dès lors nous pourrions dire qu'il nous aurait trompé, reproche outrageux, qui jamais ne lui

pourra être fait avec vérité. C'est pourquoi, comme son jugement est toujours dans la vérité, les âmes qui s'y soumettent sont assurées d'être dans la vraie Foi. Les errants ne peuvent supporter patiemment la force de cette considération, ils disent : Que *tout homme est menteur* (Ps. 115). Ils disent qu'il est constant que chaque Eglise en particulier, et chaque évêque peut errer, et dès lors que tous ensemble, ils pourront tous tomber dans l'erreur. Ils disent enfin que la vraie Eglise de Jésus-Christ, fondée par les Apôtres, ne s'est conservée dans sa pureté que les quatre ou cinq premiers siècles, après lesquels elle est tombée dans l'erreur, jusqu'à ce que Luther et Calvin aient reconnu ses erreurs, et se soient mis en demeure de la redresser et de la réformer. Mais si l'on dit que *tout homme est menteur*, celui qui propose ce discours l'est donc aussi. Parlons sérieusement, et disons que tout homme est menteur, s'il est délaissé à soi-même, mais non pas s'il est guidé et assisté du Saint-Esprit. C'est pourquoi Moïse et les Apôtres, qui ont écrit la sainte Ecriture, n'ont pas été menteurs, parce que le Saint-Esprit les conduisait. Il en est de même du Souverain Pontife et des évêques ensemble quand ils dressent des articles de Foi ; ils ne sont point menteurs, parce que le Saint-Esprit les assiste. Et quoique les évêques puissent errer, séparés l'un de l'autre, pourtant, étant unis ensemble, ils sont invincibles aux puissances de l'enfer. C'est comme dans une armée invincible, si l'on prend les soldats ou les compagnies à part, on peut les défaire, mais non pas s'ils sont en gros et serrés en corps d'armée. C'est comme le faisceau de flèches de ce père, en les prenant l'une après l'autre, on les pouvait rompre ; mais toutes ensemble, c'était impossible. C'est pourquoi c'est une calomnie et une fausse accusation de dire que la vraie Eglise de Jésus-Christ ait jamais erré et failli en sa Foi. L'Epouse de Jésus-Christ, dit saint Cyprien (1), est chaste et pudique, elle n'adultère pas. En effet, qu'ils nous assignent le temps, sous quel Pape, sous quel empereur, en quel siècle cette Eglise a failli. Ici ils ressemblent aux vieillards impudiques, qui accusèrent faussement la chaste Suzanne ; car Daniel les interrogeant à part sous quel arbre Suzanne avait failli, leurs témoignages ne s'accordaient pas : l'un disait sous un

(1) L. de Unit. Ecclesiæ.

cerisier, l'autre sous un prunier, et par cette diversité, l'on reconnut qu'ils l'accusaient méchamment, et que Suzanne était innocente. Il en est de même de nos hérétiques, qui disent que l'Eglise a erré, les uns sous un Pape, les autres sous un autre, d'autres que cela s'est fait insensiblement et peu à peu. Ah ! les faux accusateurs, Suzanne est chaste, l'Eglise de Jésus-Christ ne peut errer. *Ne crains pas*, lui dit son Dieu par la bouche d'Isaïe, *tu ne seras pas confondue, et tu ne rougiras pas ; les montagnes s'ébranleront, et les collines trembleront ; mais ma miséricorde ne se retirera pas de toi. Nulle embûche dressée contre toi ne réussira, et tu condamneras toute langue qui te résistera* (C. 54). Enfin Jésus-Christ a dit : *Tu es Pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle* (Matth. 16).

Si l'Eglise est ainsi infaillible, quelle estime donc ne devons-nous point faire de ses arrêts et de ses jugements ? Avec combien de fermeté devons-nous croire tout ce qu'elle a jamais déterminé, et spécialement dans le dernier Concile assemblé contre les erreurs de ces derniers siècles ? O Jésus ! auteur de la Foi, je crois d'une Foi indubitable tout ce que notre sainte mère l'Eglise croit et détermine devoir être cru ; je voudrais mourir pour cet article ! O Seigneur ! vous êtes la souveraine Vérité, il est impossible que vous révéliez aucune chose fausse à votre Eglise ; je signerais cette croyance de mon sang. C'est donc chose tout assurée, ce qui est déterminé de la grâce, de la justification, des sacrements, du sacrifice de la messe, du purgatoire, et des autres articles contestés par les misérables hérétiques est très-véritable. J'embrasse toutes ces définitions, et je les tiens pour des vérités que vous lui avez révélées. Ainsi, Seigneur, après avoir enseigné tout le monde par les Apôtres et par les Disciples, vous continuez à l'enseigner par les Pasteurs de l'Eglise, qui succèdent aux Apôtres, et quiconque les écoute, vous écoute vous-même. Donc, ô Seigneur ! je veux toujours écouter la voix de votre Eglise comme la vôtre même.

II. Considérez que cette Eglise, infaillible en ses jugements, est celle qui est aujourd'hui unie et assujettie au Pape de Rome, qui est son chef souverain, vicaire de Jésus-Christ et successeur de saint Pierre. Cette considération suppose la première, et en la supposant, se prouve en cette manière. La vraie Eglise de Jésus-Christ est infaillible, elle ne peut errer et défaillir ;

partant celle-là est la vraie Eglise, qui a toujours subsisté depuis Jésus-Christ jusqu'à maintenant ; or, il ne se trouve pas d'autre Eglise qui ait toujours subsisté depuis Jésus-Christ jusqu'à maintenant, que celle qui est assujettie au Pontife romain, et qui le reconnaît pour son chef visible. Car l'Eglise judaïque a été abrogée à la mort de Jésus-Christ, jusqu'où elle devait seulement durer. L'Eglise de Mahomet ou des Turcs n'a pas été de tout temps, elle ne commença que six cents ans après Jésus-Christ, où ce faux prophète commença à l'élever sur la terre. Les Eglises des anciens hérétiques sont réduites au néant. Les Eglises de Luther et Calvin sont des Eglises nouvelles, qui ne commencent que depuis leur révolte; car ils ne sauraient montrer de siècle en siècle les pasteurs et les fidèles de leur Eglise. Dès lors, puisque l'Eglise romaine seule s'est toujours conservée depuis Jésus-Christ, il est constant que c'est elle seule, et non pas une autre, qui est la vraie Eglise de Jésus-Christ. Ce que nous pouvons reconnaître plus sensiblement par toutes les marques et les qualités que nous pouvons nous imaginer devoir appartenir à une Eglise agréable à Dieu, et instituée pour lui rendre les honneurs et les adorations qui lui appartiennent. Une telle Eglise doit premièrement être sainte et pure en tout ce qu'elle enseigne, ne proposant rien que de vertueux, et ne blâmant rien que de vicieux ; car Dieu n'aurait jamais institué une Eglise qui enseigne des choses contraires à la raison et aux bonnes mœurs. Secondement, la vraie Eglise doit porter à une grande perfection de vie, et à l'union avec Dieu; car il a établi l'Eglise pour purifier les âmes, pour les illuminer, pour les perfectionner, et les préparer ainsi à la possession du Paradis, où il ne recevra que ce qui se trouvera de plus épuré; la vraie Eglise doit donc encore élever les âmes à une sublime perfection. Troisièmement, cette Eglise doit être une, c'est-à-dire avoir l'union et la paix entre tous ses membres; car il n'appartiendrait pas à une Eglise établie de Dieu d'être partagée en mille pièces, et de n'avoir aucun moyen de se conserver dans l'unité ; c'est pourquoi les hommes étant selon leur nature d'esprits différents, et portés à choses diverses, cette Eglise doit avoir un chef suprême à qui tout soit soumis, et qui par son autorité puisse réunir tous ses membres. Quatrièmement, cette Eglise doit être bien ordonnée dans sa hiérarchie, car les choses qui sont de Dieu sont

dans un ordre admirable, et jamais la confusion ne lui a été agréable; aussi cette Eglise étant composée de divers sujets, de grands, de petits, de riches, de pauvres, de savants, d'idiots, d'hommes, de femmes, et y ayant diverses fonctions à faire et à y exercer, le bon ordre y doit tout maintenir. Cinquièmement, nous devons penser que Dieu ne faisant point acception de personnes, et aimant tous les peuples de la terre comme ses créatures, qui sont capables de sa gloire, cette Eglise doit être catholique et universelle, répandue dans toutes les régions de la terre, et rendre, autant qu'il lui sera possible, chaque nation participante de son bonheur. Sixièmement, comme la sainteté est haïe et persécutée des méchants, nous devons croire que celle qui est la vraie Eglise de Jésus-Christ aura été la plus persécutée du monde. En septième lieu, comme cette Eglise sert Dieu, procure sa gloire et son honneur sur la terre, nous devons encore estimer que Dieu ne manquera pas de lui faire des grâces particulières et de lui conférer des dons et des faveurs extraordinaires, qui ne se rencontreront pas dans les autres assemblées. Nous pouvons penser que toutes ces choses, et plusieurs autres encore, doivent appartenir à la vraie Eglise de Dieu; or, toutes conviennent parfaitement à l'Eglise catholique, qui obéit au Pape de Rome; car elle est sainte dans sa doctrine et dans sa discipline; elle enseigne toutes les vertus, et jette dans l'âme de ceux qui l'écoutent le dédain et l'horreur de tous les vices; et si, par fragilité humaine, plusieurs de ses enfants sont corrompus, ce défaut ne provient pas d'elle, mais de l'abus qu'ils font de leur propre liberté et de leur malice. Elle porte aussi à une très-sublime perfection, ayant pour ce sujet divers Sacrements, dont les uns commencent la vie spirituelle, les autres la perfectionnent; ayant pareillement divers offices qui obligent à une éminente sainteté, et divers Ordres de religion, où les hommes et les femmes vivent dans une perfection et dans une pureté de vie très-grande, eu égard à l'infirmité humaine. Elle est une, et elle a le moyen de conserver son unité, obéissant à un seul pasteur, auquel tous ses légitimes enfants portent respect, et dont l'autorité suffit pour terminer tous leurs débats, étant unis entr'eux, parce qu'ils sont unis avec lui. Dans l'Eglise, tout est réglé, sa hiérarchie représente et honore celle des anges dans les Cieux. Le Pape tient le premier rang, comme

occupant la place de Jésus-Christ, les Cardinaux sont à ses côtés, pour l'assister de leurs conseils, et représentent les Apôtres avant leur départ de la Judée, demeurant avec lui et l'accompagnant fidèlement. Les archevêques et les évêques sont au-dessous du Pape, représentant les mêmes Apôtres, après qu'ils se furent dispersés en diverses contrées de la terre, pour y arborer la croix. Au-dessous des évêques sont les pasteurs et les curés, qui travaillent plus en détail au salut des âmes. Et au-dessous d'eux sont les diacres, et enfin tout le peuple. Si bien que, pour ce bel ordre, l'Eglise est comparée à *une armée rangée en bataille*, et prête à combattre. De plus, l'Eglise romaine s'est communiquée à toutes les nations de la terre, et continue encore aujourd'hui à faire de nouveaux progrès dans des mondes nouveaux, pour réparer les pertes que lui font souffrir les hérésies. Car elle est persécutée diversement : l'enfer a conjuré sa ruine et a vomi au dehors toutes ses fureurs pour la tourmenter incessamment. Les empereurs païens ont commencé et ont remué toutes les forces du plus grand empire du monde, pour l'écraser en son berceau, mais en vain. Les hérétiques sont venus pleins de rage et de fureur contre cette même Eglise avec le désir de la ruiner. Puis sont venus les Turcs qui n'ont pas moins exercé de cruautés contre elle, que les empereurs païens. Enfin les hérétiques d'aujourd'hui n'ont rien plus à cœur que de triompher de celle qui a toujours été victorieuse, ou par ses conquêtes, ou par ses souffrances. Finalement cette Eglise romaine reçoit des faveurs signalées et extraordinaires de Dieu; elle reçoit le don de prophétie et la puissance de faire des miracles, et de siècle en siècle elle produit des personnes éminentes en sainteté, qui ont le don de prophétie, et qui font des œuvres miraculeuses. Toutes ces choses lui conviennent singulièrement, et non pas aux autres religions; c'est donc elle qui est la vraie Eglise de Jésus-Christ. Cela est si certain que nous devons le tenir pour article de Foi; et lorsque nous disons au symbole, que nous croyons en l'Eglise, cela ne se doit pas entendre d'une Eglise vague, invisible, indéterminée, mais déterminément de l'Eglise présente, qui est unie au Saint-Siége apostolique, obéissant au successeur de saint Pierre.

Je retirerai de cette considération, avec tous les bons catholiques, un sujet de joie et de consolation particulière, parce que

la vraie Eglise de Jésus-Christ ne peut errer ; elle n'a pas encore erré, elle n'errera jamais. Je suis donc en assurance, croyant ce qu'elle professe publiquement en tous les endroits de la terre; or, cette Eglise est l'Eglise romaine, en laquelle je suis, en laquelle je désire vivre et mourir. Combien est-il plus raisonnable de la suivre qu'une troupe de nouveaux hérétiques et de nouveaux venus, qui viennent troubler l'Eglise, sous prétexte de la réformer, comme ont fait d'autres qui les ont devancés aux siècles précédents? N'est-ce pas bien manquer de sens, et, si l'on en a,le bien mal employer, que de leur confier ce que l'on a de plus précieux, qui est le salut de son âme ; et si tant est, comme ils le persuadent faussement, que la vraie Eglise de Jésus-Christ, après quelques siècles, soit tombée dans l'erreur, et que sa chute se soit faite imperceptiblement, quelle assurance peuvent-ils avoir en leur Eglise? Qu'ils s'imaginent, s'ils veulent, que ce soit l'Eglise de Jésus-Christ, elle pourra errer, comme ils disent qu'elle a déjà fait ; ainsi ils pourront être trompés en y demeurant. Et puisque ses chutes arrivent insensiblement, que savent-ils si déjà elle n'a pas erré? Quelle assurance pourront-ils avoir au fait de leur salut et de l'éternité? O Seigneur, mon Dieu! ayez pitié de leurs âmes abusées, et faites-moi la miséricorde de demeurer ferme en votre Eglise ; car *j'ai demandé une chose au Seigneur, je la rechercherai, c'est que j'habite en sa maison tous les jours de ma vie* (Ps. 26). Qu'aucune adversité ne me sépare de l'unité des fidèles de l'Eglise militante, ni aucune fausse doctrine de la créance et de l'amour que j'ai pour elle.

III. Considérez que hors de cette Eglise catholique, apostolique et romaine, il n'y a point de salut. C'est ce que voulait dire Isaïe, lorsqu'il prophétisait des grandeurs de l'Eglise : *Le peuple et le royaume, qui ne te serviront pas, périront* (60). Car quoique ces paroles s'entendent par quelques-uns des ruines et des calamités temporelles qui arrivent à la plupart de ceux qui résistent à la Foi de Jésus-Christ, dont les royaumes enfin se perdent et se dissipent, toutefois il est bien plus à propos de les entendre de la ruine et de la désolation éternelle, où tomberont les ennemis de Jésus-Christ et de son Eglise militante. Car, dit le grand saint Cyrille, interprétant ces paroles d'Isaïe, les infidèles et ceux qui sont éloignés des Sacrements, et qui ne sont point participants du salut qui se donne par Jésus-Christ,

qu'ils soient grands et illustres, qu'ils soient obscurs et petits, tomberont au fond de l'enfer et dans le lac de la mort; car ils mourront en leurs péchés. Pour ce sujet, l'Eglise est comparée à l'arche de Noé, à la vigne, au corps, à l'arbre, à la fontaine et à une épouse qui a un époux chaste. Quiconque ne se trouva pas dans l'arche de Noé, pendant les ravages du déluge, fut noyé; ainsi, qui n'est pas dans l'arche de l'Eglise, périra. Il n'y eut que les ouvriers qui travaillèrent à la vigne du père de famille qui reçurent le denier pour récompense; il n'y aura pareillement que ceux qui travaillent à la vigne de l'Eglise qui remporteront le salaire éternel. Les membres retranchés du corps n'ont plus de vie, et les hommes séparés de l'Eglise de Jésus-Christ ne sont point animés et vivifiés de son esprit. Le rameau coupé se flétrit; le ruisseau qui n'est pas joint à sa source se dessèche; ainsi les hommes séparés de l'Eglise. Enfin un chaste époux n'a d'enfants que de son épouse, autrement il serait adultère, et Jésus-Christ n'adopte d'enfants spirituels que de son unique épouse, qui est l'Eglise. La raison en est que Dieu a établi une loi, qui persistera éternellement, de ne donner son Paradis qu'aux hommes qui se rendront obéissants à ses commandements, ainsi qu'il n'a donné sa gloire qu'aux anges du Ciel, qui se sont humiliés sous ses volontés : *Il a été fait*, dit saint Paul, *cause du salut éternel pour tous ceux qui lui obéiront* (Héb. 5) ; or, les commandements de Dieu sont ceux qui constituent la véritable religion, ce sont les commandements de la Foi, qui donnent les véritables sentiments des grandeurs divines; les commandements des bonnes mœurs, qui règlent nos devoirs envers Dieu et envers les hommes ainsi que la nature et la raison l'exigent ; et enfin les commandements des Sacrements qui nous communiquent la grâce et les remèdes contre le péché ; commandements qui ne s'observent point hors de l'Eglise. Les hérétiques mêmes, qui s'estiment les plus religieux et les plus zélés observateurs des lois divines, manquent en tous ces articles. Ils croient par fantaisie ce qu'ils s'imaginent trouver dans l'Ecriture, et non pas ce qui y est en effet. Dans les bonnes mœurs, ils ne peuvent nier qu'ils ne soient rebelles aux princes spirituels de l'Eglise, dont Jésus-Christ a dit : *Qui vous écoute, m'écoute ; qui vous méprise me méprise* (Luc, 10). Enfin ils profanent en diverses manières les Sacrements; ils en

nient et retranchent la plupart. Les Juifs infidèles sont encore plus éloignés de l'observance de ces commandements, il n'y a que l'Eglise seule qui y soit soumise ; enfin il n'y a donc qu'elle seule en laquelle on puisse se sauver.

Quelle obligation ai-je donc à Dieu de ce que je suis dans cette Eglise, où l'on peut atteindre l'éternité bienheureuse que l'on ne peut espérer autre part? Oh ! que les royaumes sont obligés à Dieu de leur vocation à la Foi et de leur union à l'Eglise de Jésus-Christ, hors de laquelle il n'y a que ténèbres, erreurs et attente d'une fin malheureuse ! O France, bénis Dieu de ce qu'il t'a fait annoncer la vraie religion et de ce qu'il t'a donné la grâce de la recevoir ! *Il n'a pas fait ainsi à toute nation, et il ne leur a point manifesté ses jugements* (Ps. 149). C'est un bien, mon Dieu, que vous avez commencé à nous donner dès les premiers siècles de votre Eglise, et que vous avez continué jusqu'à maintenant ; et auparavant la France était une pépinière de damnés. S'il n'y avait que peu d'années que nous fussions catholiques, nous en aurions plus de reconnaissance, et parce que c'est un ancien bienfait, il nous semble que nous en sommes moins redevables et obligés, insensibles que nous sommes à vos miséricordes. Le monde ne vous est-il pas plus obligé du soleil que vous lui donnez depuis plus de cinq mille ans, que s'il n'y avait que cinq jours, et qu'auparavant il eût toujours été dans les ténèbres ? O mon âme, l'ancienne et longue continuation d'un bien ne le rend que plus grand et plus signalé, et ajoute aux obligations de celui qui l'a reçu. Oh ! il est vrai, mon Dieu, je le reconnais maintenant ! Loue ton Dieu, ô mon âme, de ce que depuis tant de siècles l'Eglise prospère en France ! O Jésus ! continuez incessamment ce bienfait, donnez-lui la faveur d'être toujours incorporée à votre Eglise, et de ne jamais se désunir par aucun prétexte que ce soit de son chef visible, le Souverain Pontife, votre vicaire et lieutenant sur la terre. Faites, ô Seigneur! que les hérésies prennent fin, et que les âmes n'y soient plus abusées par l'erreur.

SIXIÈME MÉDITATION.

LES OBJETS DE LA FOI SONT CROYABLES, A CAUSE DES MOTIFS DE CRÉDIBILITÉ.

I. Considérez que les objets de la Foi méritent d'être crus par des hommes sages et prudents, et premièrement à cause de Jésus-Christ, qui est le fondateur de la religion chrétienne ; car, si l'on considère bien ses qualités, ses œuvres, sa doctrine, si l'on examine sagement toutes les circonstances de sa vie et de sa mort, quand même on ne donnerait pas plus d'autorité aux Evangiles, qu'aux histoires de Tacite et de Tite-Live, ce que des hommes sages ne pourraient nier, puisqu'ils ont été reçus comme livres divins par tant de grands personnages, il y a grand sujet d'estimer qu'une doctrine proposée par un tel personnage, est toute céleste, toute divine, et digne d'être reçue de tout le monde. En effet, une doctrine est digne d'être approuvée de chacun, quand l'auteur qui la propose a la puissance, la sagesse et la probité; car avec la puissance, il ne peut mentir par crainte; avec la sagesse, il ne trompera personne par ignorance ; et avec la probité, il ne décevra personne sciemment et par malice. Or, Jésus-Christ a été puissant en ses œuvres et en ses paroles ; il est apparu au monde, comme ayant domaine et autorité sur toute la nature ; c'est pourquoi il a commandé aux démons de sortir des corps possédés, il a commandé à la mort de rendre ceux qu'elle avait engloutis, il a commandé aux flots et aux tempêtes, il a guéri par sa parole toute sorte de maladies, et fait des œuvres admirables et prodigieuses, qui ont frappé ses ennemis d'étonnement. *Que faisons-nous? cet homme opère beaucoup de miracles ; si nous le laissons aller, tout le monde croira en lui* (Jean, 11). Il a fait ces miracles avec une facilité la plus grande du monde pendant sa vie, et plusieurs encore après sa mort par ses disciples, et ceux qui ont cru en lui ont fait en son nom, pour témoigner que

sa doctrine était véritable, des œuvres encore plus grandes que celles qu'il faisait lui-même vivant sur la terre, comme il paraît dans les guérisons miraculeuses qui se faisaient par l'ombre du corps de saint Pierre et autres semblables. Quant à sa sagesse, elle est extraordinaire, car il a dit des choses très-hautes et très-sublimes, et il a montré, par ses réparties, qu'il avait le plus grand esprit du monde. Il s'est aussi toujours démêlé avec une adresse admirable, de toutes les embûches que lui ont dressées ses ennemis pour le surprendre en ses paroles. Dès l'âge de douze ans, il se fit admirer des docteurs par les grandes questions qu'il leur proposait. Et quand il voulut prêcher en public, après l'âge de trente ans, il donnait sujet au monde de dire : *Jamais homme n'a parlé de la sorte* (Jean, 7). Sa probité n'a pas moins paru devant les hommes, car quoique plusieurs personnes, qui lui en voulaient, épiassent toutes ses actions, jamais ils ne l'ont su convaincre d'une seule faute ; c'est pourquoi comme la vertu est hardie, et que rien n'est si assuré qu'une bonne conscience, il paraissait devant ses persécuteurs, et leur disait : *Qui de vous me convaincra de péché* (Jean, 8) ? Cela se confirme davantage par ce qu'il a dit lui-même qu'il était Fils de Dieu par nature, et a agréé qu'on lui rendît un culte de latrie, qui n'appartient qu'au Dieu souverain. D'où il faut conclure, ce qu'on ne peut entendre sans horreur, ou qu'il a été extrêmement superbe et méchant de se dire le Fils de Dieu, ne l'étant pas, ou qu'il a dit la vérité. Le premier ne peut être, puisqu'il a été saint et irrépréhensible en toutes ses œuvres ; il faut donc confesser qu'il a dit la vérité, et que toute sa doctrine est exempte de mensonge et de calomnies. Le séraphique Docteur raisonne puissamment en cette matière. Car, dit-il, si Jésus-Christ crucifié n'eut pas été Dieu, il eut été le plus superbe du monde ; or, s'il eut été ainsi superbe, il n'eut jamais souffert avec une si grande patience et une si grande douceur comme il l'a fait. Cependant il a souffert la mort très-patiemment et avec une admirable douceur. Il n'a donc pas été superbe, mais humble ; or, s'il a été humble et non superbe, disant qu'il était Dieu, il l'était donc. De plus, s'il n'eut pas été Dieu, se voulant faire reconnaître pour un Dieu, sage et avisé comme il était, il eut éloigné de lui tout ce qui ressentait la faiblesse et l'infirmité, il n'eut dû faire paraître à personne qu'il avait faim, qu'il avait soif, qu'il avait appréhension de la mort ;

il n'eut fait montre que de ce qui était grand et magnifique, et de ce qui le pouvait entretenir dans la réputation d'être Dieu ; or, il en agit tout autrement, car sachant l'heure de sa mort, il est allé au-devant de ses ennemis, et s'est jeté volontairement entre leurs bras, les pouvant éviter s'il eût voulu ; donc, ou il a manqué de sagesse et de conduite en sa vie, ou bien il était assuré que l'ignominie de sa mort ne lui ôterait pas la réputation d'être Dieu ; le premier ne se peut dire, car sa sagesse est grande et prodigieuse. Il était donc assuré, quoiqu'il mourût, qu'il se ferait reconnaître pour Dieu, comme il est reconnu par tous les vrais chrétiens.

Je croirai donc fermement, ô admirable Jésus ! que la Foi chrétienne est la vraie Foi, à cause que vous-même l'avez annoncée, car il ne serait pas possible, étant ce que vous êtes dans votre puissance, dans votre probité et votre sagesse, que ce que vous avez proféré, ne fût très-sincère et véritable. Je reçois la Foi, parce qu'elle est confirmée par vos œuvres miraculeuses : *Car personne ne peut faire de tels miracles, s'il n'est de Dieu. Qui a jamais entendu dire que l'on donnât la vue à un aveugle-né* (Jean, 9) ? Je la reçois, parce que vous êtes saint, doux et humble de cœur, et partant très-éloigné de vous attribuer ce qui ne vous serait pas dû. Je la reçois à cause de votre sagesse, et de votre mort volontairement soufferte, après avoir montré tant de traits de sagesse. O mon Sauveur ! *vos témoignages sont rendus très-croyables* (Ps. 92).

II. Considérez pour second motif de crédibilité, la grandeur de l'Eglise romaine, par la comparaison d'un royaume terrestre, glorieux et florissant. Pour qu'un royaume soit tel, il doit être fondé sur la justice, sans fraude et sans violence ; il doit être ancien, ample et étendu dans ses limites, il doit avoir diversité d'ordres et d'offices ; il doit être bien uni et paisible au dedans et au dehors ; il doit être abondant en richesses, fort et invincible contre ses ennemis, être gouverné par de bonnes et justes lois, être peuplé de personnes nobles et de braves citoyens, exceller en belles actions et en grandes œuvres, avoir un roi très-noble et très-puissant, et être durable à jamais. Or toutes ces conditions se peuvent remarquer dans l'Eglise romaine, qui obéit au Souverain-Pontife de Rome. Elle est fondée et établie par douze Apôtres, douze Saints sur la terre, à force de prières,

de prédications, de bons exemples et de miracles, qui ont gagné les cœurs des peuples qui s'y sont assujettis volontairement, et sans aucune contrainte. Son origine remonte à seize cents et tant d'années ; son étendue embrasse les quatre parties du monde, et jamais les aigles de Rome n'ont volé si loin, ni ses armes soumis tant de peuples à son empire, que la Foi ne s'est étendue, et que la prédication de l'Evangile n'a fait de conquêtes par toutes les régions de l'univers. Il s'y remarque aussi un ordre admirable dans la multitude et la diversité de ses princes, de ses gouverneurs et de ses officiers, car elle a une hiérarchie sacrée, à l'imitation de la hiérarchie des anges. Le Souverain-Pontife est au-dessus de tout, ensuite les évêques, les prêtres, les diacres et autres sont rangés par ordre. L'Eglise est une au dedans par le lien de la foi et de la dilection réciproque, et de l'obéissance de tous les esprits à la décision d'un même chef. Et quant aux étrangers, l'Eglise a la paix avec eux, au moins quant au cœur et à l'affection, parce qu'elle souhaite ardemment le bien suprême à tous les peuples du monde, et elle voudrait pouvoir les élever tous à la béatitude éternelle ; et ainsi, si elle n'a point avec eux la paix temporelle, elle a la paix du cœur et de l'affection. L'Eglise est abondante en richesses temporelles et spirituelles, pour les nécessités du corps et de l'âme de ceux qui ont recours à elle. *Tu seras allaitée*, comme prédit Isaïe, *de la mamelle des Rois*, (60) ; c'est-à-dire, de leurs biens temporels, et de l'offrande de la piété des peuples. Elle a les trésors des Sacrements, qui sont des sources inépuisables, et des docteurs sans nombre, comme des sources de science qui ne tarissent pas. L'Eglise est un royaume fort et invincible, soutenu par le bras de Dieu, qui combat pour elle dans le besoin ; si bien que toutes les puissances de la terre liguées contre elle par diverses sortes de guerres et de persécutions très-cruelles, n'ont réussi qu'à se perdre et à se ruiner par une fin malheureuse, comme feront encore tous ceux qui s'élèveront contre elle jusqu'à la fin des siècles. Que sont devenus tant d'empereurs et de rois, qui employaient tout leur pouvoir à la détruire ; combien misérable a été leur mort? Que sont devenus tant d'hérétiques superbes et irrités contre elle, les Ebionites, les Ariens, les Nestoriens, les Pélagiens, les Manichéens, les Donatistes, et une infinité d'autres dont l'exemple fait préjuger ce qui doit arriver

aux Luthériens et aux Calvinistes, qui n'ont pas d'autre procédé ni plus d'avantage contre l'Eglise que les plus vieux hérétiques. Enfin *les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle* (Matth. 16). Et il n'est pas au pouvoir des démons de défaire ce que Dieu maintient par une providence toute spéciale. L'Eglise est encore régie par de très-justes ordonnances, car ce sont les ordonnances de Dieu, et celles que les Apôtres et leurs successeurs y ont ajoutées, sont inspirées du Saint-Esprit. Les Evangiles de Jésus-Christ sont ses premiers instituts, et les enseignements des Apôtres sont ses éléments. Aussi les peuples qui la composent sont très-nobles. Que de princes et de princesses ont été de tout temps en l'Eglise? Mais laissant là cette noblesse temporelle, les plus saints et les plus vertueux sont ses membres, car les enfants de Dieu et les prédestinés seuls sont de l'Eglise, hors de laquelle tout ce qui se trouve à l'heure de la mort est réprouvé. Au reste, pour parler des œuvres magnifiques de l'Eglise, il faudrait un volume entier. Combien généreux ont été les combats de ces martyrs, et de ces tendres vierges qui ont vaincu par leur fermeté les plus cruels tyrans? Combien sont grands les ouvrages des Pères et des Docteurs? Combien de peine a pris l'Eglise romaine pour dilater la Foi partout, et pour convertir les nations les plus lointaines? Combien de secours temporels et spirituels a-t-elle portés aux Eglises d'Orient et d'Afrique, tâchant de les conserver? Combien de fois a-t-elle soutenu le choc du redoutable prince des Ottomans? Elle a pour chef invincible Jésus-Christ même, le Roi des rois, et le vrai monarque des monarques, et pour chefs visibles, elle a les Souverains-Pontifes, qui se succèdent l'un à l'autre depuis saint Pierre. Enfin sa durée sera jusqu'à la fin du monde, où elle doit être glorieusement transportée de la terre au Ciel, et de militante devenir triomphante. Toutes ces grandeurs ensemble témoignent que c'est l'ouvrage, non des hommes, mais de Dieu, et qu'il ne faut point la regarder comme un état que l'industrie humaine a commencé et conservé, mais comme un corps et une assemblée qu'il fait vivre et régner au milieu de ses ennemis, contre toutes les apparences humaines, pour le salut des élus.

J'admirerai ces avantages très-notables de l'Eglise, et j'en rendrai des actions de grâces à Dieu. Je me confirmerai par ces vues en ma croyance : car qu'y a-t-il de semblable dans les

autres religions? En quel état est le judaïsme aujourd'hui? Par quelles injustices et cruautés s'est établi le mahométisme, et qu'y a-t-il de plus nouveau, de plus mal poli et de plus absurde que le règne de l'hérésie? Ah! il n'est qu'une seule Eglise. *O cité de Dieu, on a dit de toi des choses glorieuses* (Ps. 86)! Donc, conclut saint Augustin (1), puisque nous voyons la protection de Dieu si marquée dans l'Eglise, un si grand progrès et un si grand fruit, redouterons-nous de nous jeter dans le sein de cette Eglise, qui, au témoignage même du genre humain, a l'autorité la plus importante, descendant du Siége apostolique par la succession des évêques, malgré les attaques des hérétiques qui ont été condamnés, partie par le jugemeut du peuple, partie par la gravité des Conciles, partie par la majesté des miracles. Ne lui vouloir point accorder la primauté, c'est certainement une très-haute impiété ou une arrogance insensée; et qu'est-ce autre chose d'être ingrat envers Dieu que de vouloir résister à une telle autorité?

III. Considérez que les qualités de la doctrine de la Foi la rendent encore grandement croyable; car c'est une doctrine toute sainte et toute pure, qui défend toute sorte de péchés, jusqu'aux moindres pensées et aux désirs, qu'elle punit et tient comme criminels, afin d'anéantir le péché jusque dans sa source. Elle enseigne aussi toutes sortes de vertus, et veut que Dieu soit aimé par-dessus toutes choses, et que le péché soit en horreur extrême, tellement que ceux qui la suivent exactement sont saints et doués de toutes les vertus; et s'il leur arrive de tomber en quelque souillure, comme il est très-difficile de s'en préserver entièrement dans le monde, ils ont des remèdes pour s'en purifier incontinent. C'est une doctrine très-haute et très-sublime et qui enseigne des choses très-dignes de la grandeur de Dieu, et très-convenables à son amour envers les créatures; elle ne met rien en avant sur les choses éternelles qui suppose quelque imperfection en Dieu, mais tout ce qu'elle en dit est haut et sublime et convient à une majesté infinie; si bien que leur pleine connaissance et que leur entière intelligence nous donne un contentement éternel dans le Ciel, et les joies les plus solides dans cette vie passagère consistent à les méditer. Il en

(1) L. de Utilit. Credendi, cap. 17.

est de même de ce qui concerne les mystères du Verbe incarné; tout y est admirable, et il n'y a rien de si céleste que la religion chrétienne, elle donne à nos esprits d'admirables connaissances, pour exciter nos volontés à la reconnaissance et au respect pour Dieu, qui gouverne admirablement toutes les affaires humaines. Saint Augustin, parlant de ce qui est contenu dans l'Ancien-Testament, disait (1) : Je prends ma conscience à témoin, et Dieu qui habite dans les âmes pures, que je n'estime rien de plus prudent, de plus chaste et de plus religieux que les saintes Ecritures. Je n'en dirais pas moins de celles du Nouveau-Testament, où tout correspond à l'Ancien jusqu'à la dernière exactitude. Après cela, il faut conclure de deux choses l'une, ou bien qu'il n'y aurait pas de religion sur la terre, et que Dieu n'aurait aucunement inspiré aux hommes la pensée de lui rendre le culte qui lui appartient, ce qui ne peut être soutenu que par un athée, ou bien que la seule religion chrétienne est véritable, n'y en ayant pas une seule dont les maximes soient si conformes à la raison et à la grandeur divine. Des peuples infidèles ont jugé naturellement qu'elle était recevable par cette seule considération, qu'elle proposait des choses difficiles à croire et élevées au-dessus de la capacité naturelle, comprenant bien que la Foi, par là même qu'elle conduisait les hommes à une fin surnaturelle, devait être elle-même élevée au-dessus de la nature, et proposer des mystères qui surpassent tous les sens pour être dignes de Dieu. Ajoutons à ces considérations la manière dont la Foi s'est propagée et répandue dans le monde, car il n'est pas possible de s'arrêter un peu à ces pensées, sans reconnaître que c'est un coup du Ciel et un trait de la puissanse divine que la Foi, tout en proposant aux hommes plusieurs choses qui contrarient les penchants naturels, se soit néanmoins étendue en un instant par toute la terre, comme le soleil qui, en un instant, envoie ses rayons d'une extrémité du monde à l'autre. Douze Apôtres, sans richesses, sans puissance et sans crédit, selon le monde, ont donné la loi au monde contre la volonté des empereurs et des rois de la terre, qui ont employé leur force à les anéantir; ils ont arboré la croix et planté la Foi chrétienne, qui a persisté jusqu'à présent et persistera jus-

(1) L. de Util. Cred. c. 5.

qu'à la fin du monde. Il faut bien dire que c'est Dieu même qui travaillait avec eux et qui a choisi la faiblesse même pour confondre la force, et dès lors que la doctrine des Apôtres est divine. Car s'ils eussent été de grands orateurs, on eût dit qu'ils eussent attiré les cœurs par la force de leur éloquence; et s'ils eussent été à la tête de puissantes armées, on eût dit que c'était la terreur qui aurait donné entrée au monde à la religion qu'ils annonçaient; mais n'étant rien de tout cela, on ne peut dire autre chose, sinon que Dieu est l'auteur de cette merveille. C'est pourquoi les Apôtres ont peu écrit, ont peu parlé; mais ils ont fait de grandes œuvres et de grands miracles, guérissant les malades, délivrant les possédés, ressuscitant les morts, et par ces œuvres, qui faisaient du bien aux peuples, ils se sont rendus aimables et très-dignes d'être crus, ainsi la Foi s'est plantée au monde divinement. Que si quelqu'un nie ces miracles, alors, dit saint Augustin, c'est un plus grand miracle que tout le monde ait reçu cette doctrine sans miracles (1).

Je me fortifierai donc en ma Foi, puisqu'elle ne me propose rien que de saint, que de vertueux, que de très-convenable à la majesté de Dieu. S'il y avait dix mille religions au monde, je n'en voudrais pas d'autres que la religion chrétienne. Il n'y en a aucune qui imprime dans les esprits raisonnables de si grands sentiments de la grandeur et de la majesté de Dieu, et dont les dogmes portent plus au culte et à l'adoration de sa majesté infinie. O Seigneur! il y a bien de l'apparence que cette doctrine vient de vous, qui est pure, qui est exempte de tout vice, et qui ne dit rien de vous qui ne soit très-digne de votre infinité, et qui a été reçue au monde d'une telle manière. Car, hélas! les hommes sont par trop faibles et par trop vicieux pour inventer une doctrine si parfaite et si conforme à vos grandeurs. Les démons sont trop pervers pour enseigner aux hommes des choses si utiles et si remplies de toute vertu, et de simples créatures ont trop d'infirmités pour lui donner crédit dans les esprits de tant de peuples. Il n'appartient qu'à vous, Seigneur, d'être le maître de cette doctrine. Je la reçois donc comme procédant des trésors de votre sagesse infinie, et autorisée par les œuvres de votre puissance. Et je dirai après un saint personnage (2) : Ces

(1) L. 22, de Civit, c. 5. — (2) Richardus de S. Vict. L. 1, de Trin. cap. 2.

mystères de la Foi sont révélés divinement à nos pères, et divinement confirmés par tant de prodiges si grands et si admirables, que c'est une espèce de folie d'en douter tant soit peu. Et plût à Dieu que les Juifs et les païens considérassent avec quelle sûreté de conscience nous pouvons nous présenter sur ce sujet au jugement de Dieu! Ne pourrons-nous pas lui dire avec toute confiance : Seigneur, si c'est une erreur, nous avons été trompés par vous, car ces choses ont été confirmées par tant de signes et par tant de prodiges, qu'ils n'ont pu être faits que par vous? Certainement ils nous ont été donnés par des personnes de très-grande sainteté, et prouvés avec une souveraine et authentique attestation, vous-même coopérant et confirmant leur parole par des miracles. Je dirai donc derechef : O Dieu! *vos témoignages sont dignes de toute confiance* (Ps. 92).

SEPTIÈME MÉDITATION.

AUTRE MOTIF DE LA FOI, QU'IL VAUT MIEUX CROIRE EN TOUT CAS QUE DE NE PAS CROIRE.

I. Considérez un autre motif qui doit porter les hommes prudents à embrasser la Foi chrétienne. Ce motif est qu'encore que les articles de la Foi soient indubitables, si néanmoins, par une supposition impossible, ils étaient douteux, il vaudrait mieux pour l'homme croire que ne pas croire. Sénèque est de cette opinion, lorsqu'il écrit à son ami Lucilius (1) : Examine tes espérances et tes craintes, et lorsqu'il y aura incertitude de toutes parts, favorise-toi toi-même; crois ce que tu aimes mieux, c'est-à-dire ce qui t'est le plus avantageux. Depuis, un sublime théologien (2) a exposé plus au long ce motif, et nous a donné la pensée de le faire entrer dans ce Traité, pour fortifier les plus faibles et les plus chancelants en la Foi.

(1) Seneca, Epistola. 13. — (2) Raimundus Tolos. In 1, Creat. Tit. 6, et seq.

Considérez donc que les objets de la Foi se réduisent à trois chefs principaux, qui sont Dieu, les hommes et le Dieu-Homme Jésus-Christ. Or il vaut mieux avoir la Foi sur ces trois chefs que ne pas l'avoir. Car nous croyons de Dieu son existence, son unité, la trinité des Personnes, sa providence et l'infinité de ses perfections. Or, il est plus expédient et plus avantageux à l'homme; c'est pour lui une chose plus utile et de plus grande consolation, de vivre en cette croyance. Car si Dieu est, comme il est très-indubitablement, il y a donc un être infini et souverain, qui préside à tout l'univers, il y a un bien souverain dans le monde ; et ne vaut-il pas mieux que le monde possède ce bien, et qu'il ait un tel principe que d'en être privé ? En croyant que Dieu est, l'esprit humain lui consacre son amour, s'assujettit à lui, s'élève à lui, et met son espérance en lui ; en croyant qu'il n'est pas, il ne regarde plus que la créature, qui est moindre que lui, s'attache à elle seule, n'espère qu'en elle, et ainsi il demeure l'esclave d'un être chétif, qui lui est inférieur en dignité, et, à son déshonneur et à sa confusion, il ne peut produire rien de grand et de généreux. Mais de plus, que les athées pèsent ce raisonnement : En croyant un Dieu, qu'il soit ou qu'il ne soit pas, cette croyance ne nuit aucunement; mais si vous ne croyez pas et qu'il soit véritablement, vous êtes perdu, parce que vous avez méconnu le prince du monde, et que vous ne lui avez rendu aucun devoir ; gardez-vous et tremblez pour le moment de votre mort et pour l'éternité qui la suit. Quant à l'unité de Dieu, il est encore plus expédient à l'homme sage de la croire, d'autant plus que Dieu étant unique, tout est à lui, tout dépend de lui ; l'homme n'a qu'un seul maître à servir : s'il a gagné ses bonnes grâces, il a tout gagné ; tandis que, s'il y avait plusieurs dieux, ils en seraient moins accomplis, le monde n'en serait pas mieux gouverné, et l'homme ne saurait auquel plaire et servir ; car c'est une vérité naturellement connue, que *personne ne peut servir deux maîtres* (Matth. 6). Quant à la trinité des Personnes, le bien que nous en apporte la croyance hors de la révélation, n'est pas si évident ; toutefois cette croyance nous fait concevoir de Dieu de plus hautes pensées que de tout le reste des êtres, et nous fait entendre qu'il est d'une autre manière que les créatures, qu'il a la perfection de la société sans le mal de la division ; et ces choses nous le font davantage ad-

mirer et révérer, cette croyance est plus proportionnée à l'esprit raisonnable, qui s'est une fois persuadé que Dieu étant au-dessus de toutes les créatures, doit être d'une façon beaucoup plus sublime qu'elles ne sont. En effet, quelle haute idée de Dieu ne me donne pas le mystère de la Trinité, quand je vois un Père qui par sa seule pensée produit un Verbe consubstantiel, c'est-à-dire une Personne qui lui est égale en tout, un Père et un Fils qui, par leur amour, produisent la Personne du Saint-Esprit, qui les égale aussi en toutes choses. Oh! que Dieu est grand, lui dont la seule pensée va si avant, dont le seul amour a un terme aussi glorieux que le Saint-Esprit. Quelle pensée plus étonnante, quel amour eut jamais une telle vertu! Si Dieu est admirable dans l'œuvre de la création, où sa seule parole fait toutes choses, combien le dois-je plus admirer dans la Trinité, pour la merveille de sa pensée et de son amour qui aboutissent à l'infini, au prix duquel le monde n'est que comme un atôme. Maintenant, pour ce qui regarde sa providence, il y a beaucoup plus de douceur à la croire qu'à la nier ; car celui qui la rejette est semblable à un orphelin délaissé de père et de mère, et de qui personne ne prend soin. Il est semblable à un homme qui est sur mer, au milieu des tempêtes, et qui croit qu'il n'y a pas de maître-pilote qui conduit son vaisseau. Il est semblable à un soldat, qui est dans le fort du combat, et qui pense que l'armée manque de chef et de conducteur. Ces opinions ne font qu'augmenter le mal et redoubler les inquiétudes et les angoisses de l'esprit, dont sont exempts les hommes sages, qui estiment bien de la providence de Dieu. Enfin nous croyons que Dieu est comblé de toutes sortes de perfections, et qu'il est un abîme inépuisable de richesses et d'excellences infinies, qu'il est très-heureux, très-sage, très-fort, très-invincible, très-bon et très-miséricordieux. Qui doute qu'il ne soit meilleur à l'homme d'avoir ces sentiments de son Dieu et de son Créateur ? Car si c'est le bien des peuples d'avoir un roi très-noble, très-doux, très-riche, très-heureux et très-accompli en tout, pourquoi ne serait-ce pas aussi le plus grand bien du monde, et spécialement de l'homme, d'être dans la dépendance et la sujetion d'un tel seigneur et maître, et d'avoir de telles pensées de lui ?

Je veux donc croire, ô Dieu éternel ! tout ce que la Foi me propose de votre être et de vos perfections. Je douterais plutôt

de ma vie que de la vôtre, ô Dieu adorable ! Vous êtes, ô Dieu suprême, et vous êtes tel que votre Eglise nous l'annonce ! O très-grand et très-souverain bien ! ô ma félicité éternelle ! je me glorifie, je vous congratule de ce que vous êtes, et de ce que vous êtes si éminent et si sublime. Que les mondains mettent leur gloire et prennent le sujet de leur contentement dans la jouissance des biens créés ; ma joie et ma consolation n'est qu'en vous seul. Je dirai : *Ils ont appelé bienheureux le peuple à qui sont ces choses du monde ; bienheureux est le peuple dont Dieu est le Seigneur* (Ps. 143). Je vous adorerai donc, et je consacrerai ma vie à votre service pour vous être agréable.

II. Considérez que ce que nous croyons des hommes et de nous-mêmes, nous apporte encore beaucoup d'avantages, et qu'il vaut mieux que nous en ayons la Foi. Car, en premier lieu, nous croyons la création : *Nous savons par la Foi,* dit saint Paul, *que les siècles ont été formés par la parole de Dieu* (Héb. 11). Nous savons par la Foi qu'il nous a formés de rien. Cette Foi nous sert pour mieux concevoir la toute-puissance de Dieu, et excite notre espérance ; car s'il a pu nous donner notre être de rien, combien plus après la mort nous le pourra-t-il donner de nouveau, et nous refaire de nos cendres? Par cette même persuasion, nous connaissons la noblesse de notre extraction, nous connaissons que nous appartenons à Dieu, que nous sommes les sujets de ce Seigneur infini, et que nous portons en nous son image et les traits de son visage. Toutes ces considérations nous sont profitables et nous font mieux ressentir notre bonheur. Il est vrai que nous croyons aussi, par la même Foi, que nous sommes conçus dans le péché originel ; mais étant chargés de plusieurs misères en cette vie, il vaut mieux pour nous en connaître la source que de l'ignorer, ainsi qu'il est plus à souhaiter aux malades de savoir la cause de leur maladie ; car, en la connaissant, nous en trouvons plus tôt le vrai remède. Nous croyons qu'étant composés d'une âme et d'un corps, celle-là est immortelle, et que celui-ci, qui est mortel, doit ressusciter de la mort à la vie dans la résurrection générale de tous les morts. Ces deux articles de notre croyance nous sont encore de la plus grande consolation ; car c'est un honneur pour nous d'avoir une âme immortelle. Par cette croyance, nous nous voyons élevés au-dessus de toutes les créatures d'ici-bas, que nous voyons sujettes à la corruption ;

nous en ressemblons mieux aux anges et approchons de plus près de Dieu, puisque le Sage dit : *L'incorruption nous approche de Dieu* (Sag. 6). Que si nous ne vivions en cette Foi, que nous resterait-il en mourant, que le déplaisir et le désespoir, nous voyant semblables à des bêtes, et perdant tout avec la vie; au lieu que maintenant nous regardons la mort comme un changement de demeure, et l'immortalité de l'âme est la douceur et la grande consolation de la mortalité présente. La pensée de Caton n'est pas du tout à rejeter ici : Si l'âme est mortelle, disait-il, il n'y aura personne après cette vie qui nous reprenne de ce que nous l'avons crue immortelle; et si elle est immortelle, nous aurons le plaisir de reprendre les autres qui l'auront estimée mortelle. Reste à parler de la Foi dans la résurrection de nos corps. O croyance très-heureuse ! ne faut-il pas être ennemi de nous-mêmes pour nier que ce soit là notre plus grande dignité ? Si les morts ressuscitent, notre mort n'est donc qu'un sommeil dont nous nous réveillerons au son de la trompette, au grand jour du réveil de tous les mortels. O doux sommeil qui tient l'âme ravie ! Que si nous rejetons la résurrection, nous n'avons plus de consolation à la mort, elle sera pour nous la chose la plus triste et la plus lamentable du monde, nous n'y verrons que pourriture et néant; il y a donc plus de bonheur à croire la résurrection qu'à ne la pas croire. Enfin nous croyons de nous-mêmes que nous sommes créés pour une fin surnaturelle et bienheureuse, à laquelle nous devons nous élever par les actes de la véritable religion. Quelle pensée plus douce pour charmer nos peines et nos ennuis dans les misères de cette vie? Comme un enfant, qui est destiné à de grands héritages, se repaît suavement de cette pensée, ainsi nous repaissons-nous quelquefois du bonheur que nous espérons dans le Paradis, dans la société des anges; et cette attente est un baume qui adoucit les amertumes de cette vie. Les libertins ne sont aucunement touchés de ces raisons; mais ils disent qu'il faut retourner la médaille, d'autant que d'ailleurs la croyance de l'immortalité de l'âme et du supplice des enfers les incommode grandement, et les empêche d'assouvir leurs concupiscences, et de contenter leurs passions et leurs désirs. Mais c'est en quoi ils paraissent plus aveuglés; car combien peu de personnes peuvent contenter leurs passions déréglées, sans en porter la peine dès à présent? Pour un plai-

sir, mille douleurs. Si bien que la Foi qui fait qu'une âme se prive d'un plaisir passager, l'exempte de mille déplaisirs qui y sont annexés.

Formons donc la résolution d'embrasser le parti de la Foi, et de ne plus vaciller de côté et d'autre. O le grand don de Dieu que la Foi! Oh! que d'actions de grâce nous devons rendre au Ciel, si nous jouissons du bonheur qu'elle nous propose. Nous nous regardions comme de pauvres bannis en cette vallée de misère, esclaves du péché, qui rend ici-bas notre vie calamiteuse et déplorable, et qui devait être suivie d'une mort horrible et effroyable, après laquelle il n'y avait pour nous que pourriture et infection. Nous n'avions des yeux que pour regarder nos misères, et rien au delà; c'est pourquoi nous étions accablés par le malheur et environnés de ténèbres; mais la Foi, comme une messagère du Ciel, nous apporte une bonne nouvelle; elle nous assure de la part de Dieu que nous sommes ses enfants et les héritiers de sa gloire, et nous donne les moyens de nous affranchir de nos misères et d'entrer en la jouissance d'un héritage infini. Oh! quelle consolation! ô la très-bonne nouvelle! Vivons donc dans les maximes de l'Evangile, que nos œuvres ne donnent pas le démenti à notre croyance, et remercions sans cesse celui par qui nous avons reçu ces lumières!

III. Considérez le troisième chef principal des articles de la Foi, qui est l'Homme-Dieu Jésus-Christ, à qui soit amour et révérence dès l'entrée de cette méditation. Nous croyons que le très-noble Fils de Dieu, la seconde Personne de la Trinité sur-adorable, s'est uni à la nature humaine, et qu'ainsi, demeurant ce qu'il était, il s'est fait homme et s'appelle Jésus-Christ. En ce mystère, nous voyons quelle estime Dieu a faite de notre nature, et comment il l'a élevée par-dessus toutes choses et honorée même plus qu'il n'a fait les anges. O homme! s'écrie le grand saint Léon (1), reconnais ta dignité. Si bien que croire l'Incarnation du Verbe, c'est avouer et reconnaître ce qu'il y a de plus honorable à la nature humaine; au lieu que celui qui la désavoue dépouille son espèce de son plus noble et plus illustre ornement, et lui arrache son plus riche trésor. Et cer-

(1) Serm. 1, de Nativitate.

tainement Jésus-Christ est un bien inestimable, et Dieu a moins fait pour le monde en lui donnant le soleil au quatrième jour de la création, qu'en lui donnant Jésus-Christ au quatrième millénaire de sa conservation. Les esprits seraient ravis s'ils entendaient bien cette vérité, et la seule pensée en faisait bondir de joie et tressaillir d'allégresse le saint patriarche Abraham : *Abraham a tressailli pour voir mon jour, il l'a vu, et s'en est réjoui* (Jean, 8). Nous croyons de Jésus-Christ qu'il est né d'une Vierge, purement, pudiquement, virginalement, honorablement. Nous croyons qu'il a mené une vie pleine de sainteté, de charité et d'œuvres miraculeuses, qui font l'admiration du monde ; et en toutes ces choses, il n'y a rien de messéant à la grandeur de Dieu. Nous croyons qu'il a souffert volontairement la mort pour notre bien, et pour nous racheter de nos péchés. Cette croyance nous donne la consolation d'avoir en sa personne le plus grand ami du monde. Elle nous donne une merveilleuse gloire, et la satisfaction de nous voir tant aimés : *Loin de moi*, dit saint Paul, *de me glorifier en autre chose qu'en la croix de notre Seigneur Jésus-Christ* (Gal. 6). Et un grand dévot : Je ne sais pourquoi mon Dieu m'a tant aimé ; ah ! je ne me dois pas réputer si peu de chose, puisque je vois mon Dieu mourant et crucifié pour moi, et à qui je suis si agréable, qu'il aime mieux perdre la vie que de me perdre. Que si l'on pense que c'est chose désavantageuse d'avoir eu son prince dans les souffrances, il n'y a qu'à considérer que, parmi ses souffrances, il ne laissait pas de jouir de la béatitude, qui lui donnait beaucoup plus de joie que les Juifs de tourments ; tourments suivis de la gloire de sa Résurrection et de son Ascension. De plus, quoiqu'il fût meilleur et plus excellent que tout ce qu'il peut y avoir au monde, il ne lui était pas messéant de mourir, mais pour trois jours seulement, non pour toujours, comme il arrive aux autres hommes. Il était plus glorieux pour lui de mourir pour un temps, afin d'avoir la gloire et le contentement de sauver des âmes innombrables, sur lesquelles il régnerait éternellement, et qui l'aimeraient et le glorifieraient en tous les siècles des siècles, à cause de la charité et du courage qu'il aurait témoigné, demeurant trois jours dans l'horreur de la mort, pour leur acquérir une vie admirable. De plus, nous avons le bonheur d'être les sujets d'un roi très-heureux et très-puissant, qui a triomphé de la mort ;

nous avons l'espérance de le suivre, et nous ne craignons pas les reproches de son tombeau, puisqu'il en est sorti glorieusement. Nous croyons encore de Jésus-Christ qu'il est présent dans la sainte Eucharistie. Quelles plus grandes délices spirituelles que de se repaître de cette vérité? Et les hérétiques ne sont-ils pas bien misérables, qui ne croient qu'à une vaine et vide figure, dont ils se repaissent inutilement? Combien est pour nous la plus grande consolation de croire que Jésus-Christ nous aime jusqu'à cet excès, de se rendre présent sur nos autels, et de s'approcher de nous, de telle sorte qu'il descend en nous et s'unit à nos cœurs amoureusement! O l'article de foi tout ravissant! Que si nous faisons une autre réflexion sur ce que Jésus-Christ est présent en qualité de victime, qui s'offre lui-même à son Père éternel, par le ministère du prêtre, afin de l'adorer, de le remercier, et de l'apaiser pour les hommes, continuant cet office jusqu'à la fin du monde et dans toutes les parties de la terre; je ne sais ce qui se pourrait penser ou imaginer de plus propre pour reconnaître la grandeur de Dieu, auquel est continuellement offert un sacrifice de telle valeur, et pour fortifier l'espérance des hommes et relever leur courage parmi tant d'infirmités où ils succombent journellement. Oh! quelle grandeur suppose en Dieu, un tel hommage, un tel tribut et un tel service incessamment rendu par le Prince de la gloire, le Dieu-Homme et l'incomparable Jésus, qui se cache et s'anéantit sous les espèces du pain et du vin, pour faire cette révérence si profonde, qui du plus haut lieu du Ciel l'abaisse jusqu'au plus bas des éléments, où il expose son corps en hostie de sacrifice! Oh! quelle consolation pour les pauvres mortels, que ce Seigneur de majesté s'entremette ainsi pour leur intérêt! Que la Foi est merveilleuse, qui nous donne une telle idée de la grandeur de Dieu et de l'estime que fait de nous le cœur du noble Jésus! Enfin nous croyons de Jésus-Christ qu'il doit être le juge des vivants et des morts. Cette croyance opère les plus grandes conversions, elle arrête l'iniquité, elle empêche les méchants d'opprimer toujours les justes; puisque Jésus-Christ a des ennemis sur la terre, c'est un bien pour nous qu'il ait le pouvoir de s'en venger. Et puisque nous le servons, c'est encore un bien pour nous qu'il ait des récompenses grandes, inépuisables et éternelles à nous donner.

O Jésus ! vous êtes donc la félicité et le bonheur du monde qui croit en vous ! Oh ! béni soit le moment où j'ai reçu votre Foi ! Bénies soient les heures dans lesquelles j'ai eu connaissance de vous. O Jésus ! souffrez que je proteste devant vous de ma croyance et de mon amour, par les paroles de l'un de vos Prophètes : *Jésus-Christ, notre Seigneur a été pris en nos péchés, nous lui avions dit : Nous vivrons à ton ombre au milieu des nations* (Thren. 4). Car maintenant nous le voyons comme dans une énigme, tant que nous vivons au milieu des peuples ; mais il n'en sera pas ainsi au milieu des anges, où nous le verrons en la forme de Dieu, et non pas à l'ombre ; car l'ombre c'est sa chair, l'ombre c'est la Foi. Nous le voyons à l'ombre parmi les peuples, et nous le verrons dans la lumière avec les anges ; tant que nous cheminons par la Foi, nous sommes à l'ombre. O Jésus ! accordez-moi la grâce de faire bon usage de cette Foi dans toutes les prospérités et les adversités de ce monde, afin que par elle je surmonte tous les obstacles de mon salut, et me rende exempt du péché pour vous être agréable.

HUITIÈME MÉDITATION.

DE LA NAISSANCE, DE LA CONSERVATION ET DE LA RUINE DE LA FOI.

I. Considérez la naissance de la Foi, et comment elle se forme dans l'esprit des fidèles. Saint Augustin, avant d'être évêque, avait estimé que la Foi se pouvait acquérir naturellement ; mais depuis, s'étant éclairci sur cette matière, il reconnut que sa première opinion était une erreur, et il la rétracta, enseignant que la Foi était un fruit sacré de la grâce divine, de laquelle l'âme devait être prévenue premièrement. Aussi, pour reprendre de plus haut cette difficulté, il est constant qu'elle est infuse de Dieu avec la grâce sanctifiante dans le Sacrement du Baptême, qui pour ce sujet est appelé illumination ; c'est pourquoi les enfants baptisés ont la Foi habituelle, bien qu'ils ne soient pas

capables d'en produire les actes, jusqu'à ce qu'ils soient instruits et informés de ses mystères ; ainsi qu'ils ont une âme raisonnable, sans avoir encore l'usage de la raison. Quant aux adultes ou personnes âgées qui sont hors de la Foi, trois choses sont nécessaires pour qu'ils la reçoivent. Il est nécessaire, premièrement, que ses articles leur soient proposés avec quelques motifs de crédibilité, qui puissent induire raisonnablement une personne prudente à estimer qu'ils sont vrais et révélés de Dieu, et qu'il n'y a point de légèreté à les recevoir. Cette proposition se fait plus ordinairement par les prédicateurs, et les hommes zélés ; d'autrefois elle se fait par l'Ecriture sainte, ainsi quand un hérétique la lit sans passion, et y rencontre des textes fort exprès, et qui ne peuvent être revoqués en doute, comme il arrive en quelques endroits, et sur certaines matières. D'autres fois, cette proposition se fait par la tradition, qui fera reconnaître à un infidèle son erreur. Quelquefois elle se fait par les livres des Pères et Docteurs anciens de l'Eglise, qui étant éloignés de lieux et de temps, sont néanmoins d'accord à expliquer et à défendre une même doctrine ; c'est pourquoi leurs écrits la proposent suffisamment à quelques esprits bien disposés, comme une doctrine céleste et révélée de Dieu, puisque les hommes les plus saints, et les plus renommés de la terre se sont accordés à l'enseigner. Finalement, quand il y a quelque chose à débattre, l'Eglise propose encore la Foi et les révélations divines. Au reste, cette proposition ainsi faite ne suffit pas pour faire un catholique d'un hérétique, ou d'un turc infidèle un chrétien. Il faut, en second lieu, que sa volonté soit touchée de Dieu, par un pieux mouvement, ou affection qui la porte à croire, à raison de quoi la Foi doit être tenue pour un don de Dieu, et un effet très-signalé de sa miséricorde, soit la Foi commencée, soit la Foi parfaite ; car saint Paul en parle sans distinction : *Par la grâce*, dit-il, *vous êtes purifiés par la Foi ; et cela n'est pas de vous, c'est un don de Dieu* (Eph. 2). En troisième lieu, il faut que la volonté consente librement à ce pieux mouvement, agréant délibérément les objets de la Foi, ce qui a fait dire à saint Grégoire de Nysse que la Foi n'est pas une action de grand travail, et qu'elle dépend de notre volonté et de notre libre élection. Ce qu'il faut entendre, quand ces mystères nous sont clairement proposés, et que notre volonté est prévenue de la grâce excitante, de cette

pieuse affection, à laquelle elle se rend sans résistance ; et alors Dieu répand dans l'esprit la lumière de la Foi, qui lui fait confesser que les mystères de la religion sont véritables et révélés par lui. Au reste, si plusieurs infidèles ne sentent jamais aucun désir d'embrasser la Foi catholique, et si, au contraire, ils en ont une aversion perpétuelle, ce malheur leur arrive en punition des résistances actuelles qu'ils font à d'autres inspirations, par lesquelles Dieu, qui procède ordinairement par degré à émouvoir les cœurs, les voulait disposer aux inspirations de la Foi ; c'est pourquoi ils n'en sont privés que par leur propre faute. Il en faut dire autant de ceux qui n'ont jamais ouï parler des mystères de la Foi, c'est qu'ils s'en rendent indignes par leurs résistances aux premières impressions de la grâce de Dieu, et s'ils observaient de tout leur pouvoir les lois de la nature, il leur donnerait les choses nécessaires à leur salut, leur révélant les mystères qu'ils doivent croire, ou par soi-même, ou par un ange, ou par un prédicateur qui les irait instruire. Mais, puisque ces personnes sont infidèles à Dieu, et ménagent mal les premières inspirations, quelle apparence qu'il leur en confie de plus grandes et de plus sublimes qui approchent de plus près de la grandeur de la Foi ? Celui qui est infidèle en choses petites, donne un préjugé contre soi-même, qu'il le serait davantage en choses grandes ; et Dieu oblige ceux auxquels il n'envoie pas de plus grandes grâces, quand il prévoit qu'ils en abuseraient à leur plus grande damnation ; car il y en a plusieurs qu'une plus forte grâce ne convertirait jamais, tel qu'était Pharaon et ceux qui l'imitent en sa dureté de cœur. Ce secret fut déclaré de Dieu à sainte Brigitte : leur cœur est si refroidi à l'égard de toute sorte de bien, lui disait-il, qu'ils ne peuvent être réchauffés par ma charité ; car comme la glace ne jette point de flammes, quoique l'on y applique le feu, mais se dissout ; ainsi il en va de ceux-ci ; encore que je leur donne ma grâce et mes avertissements, ils ne rentrent pas dans le chemin de la vie ; mais ils dépérissent plus tôt et meurent à tout bien. C'est donc un bienfait caché de Dieu, de ne point envoyer tant de lumières éclatantes à ceux qui s'en aveugleraient davantage. Aussi la Foi est une chose si haute et si excellente, qu'il ne faudrait que considérer son excellence pour juger qu'il ne serait pas convenable que chacun y fût appelé subitement, sans y avoir été disposé par quelques pratiques et actions ver-

tueuses. La Foi élève une âme au-dessus de la connaissance naturelle de tous les anges, sans en excepter les Chérubins et les Séraphins. Elle approche l'entendement humain des connaissances sublimes, et des vérités qui le rendent bienheureux, et dont la vue constitue la béatitude éternelle. La Foi est un abîme de merveilles, et un don comme incompréhensible ; qui trouvera donc étrange que Dieu éprouve un peu les âmes des païens et des infidèles, par quelque lumière plus légère, avant que de leur confier cette lumière admirable, de laquelle ils se rendent indignes de plus en plus, tant qu'ils font résistance à ses premiers attraits, lui disant tacitement : *Retirez-vous de nous, nous ne voulons pas la science de vos voies* (Job, 21) ?

Je reconnaîtrai donc la miséricorde de Dieu en ceux qui ont la Foi, et sa justice en ceux qui en sont privés, et qui, pour ce sujet, seront condamnés, suivant les termes de l'Evangile : *Qui aura cru, sera sauvé, qui n'aura pas cru, sera condamné* (Marc, 16). Ainsi, Dieu très-grand, vous êtes bon et miséricordieux dans le salut des fidèles, et vous êtes juste et irrépréhensible dans la perdition des incrédules ; ainsi partout, vous êtes digne de louange et de bénédiction, et partout vous êtes digne d'admiration ; vous ne refusez pas votre lumière aux hommes, mais ils vous refusent leurs cœurs. Vous les prévenez, mais ils ne vous suivent pas. Vous rayonnez incessamment comme un soleil *qui illumine tout homme venant au monde* (Jean, 1) ; mais les hommes cherchent les ténèbres des erreurs, et s'enfoncent tout vivants dans le fond de la terre, et dans les abîmes de leurs concupiscences, pour ne point être éclairés de vous : *Qui vous imputera donc la ruine des nations que vous avez formées* (Sag. 12) ?

II. Considérez que la Foi se conserve par l'humilité, par la chasteté, par le retranchement de la curiosité superflue, et spécialement par la grâce divine. En premier lieu, la Foi se conserve par l'humilité, et il n'y a point de personnes qui persistent plus constamment dans la Foi, que les humbles et les obéissants ; car la Foi requiert l'humilité et l'obéissance dans une âme, pour y être premièrement introduite ; or, les choses se conservent aisément par les mêmes moyens, par lesquels elles sont premièrement produites ; c'est pourquoi, faute d'humilité, plusieurs ont quitté la Foi, et ont inventé de nouvelles opinions pour se mettre en vogue, et s'y sont opiniâtrés pour

être réputés constants ; car tous les hérétiques sont vaniteux. Simon le Magicien leur guide, et le premier hérésiarque, commença à s'élever contre l'Église, parce qu'il n'avait pu être évêque, et avoir la puissance de donner le Saint-Esprit par l'imposition des mains. Valentin viola la règle authentique de l'Eglise, se faisant chef d'hérétiques, parce qu'un autre que lui, contre ses prétentions, avait été fait évêque. Autant en fit Novatien, pour n'avoir pu être Pape dans Rome, et Arius, parce qu'il n'avait pu être évêque d'Alexandrie. Et Aérius, qui maintenait les erreurs d'Arius, et plusieurs autres qu'il y ajouta, fut porté par le vent d'une semblable ambition, au naufrage qu'il fit en la Foi, s'étant piqué d'envie contre Eustathius, avec lequel il avait été religieux et grand ami, de ce qu'il avait été préféré pour l'évêché de Sébaste. Et en ces derniers siècles, l'hérésie de Luther n'eut pas d'autre commencement, sinon de ce que son Provincial ne fut pas choisi pour publier des indulgences ; car se voyant frustré de cet honneur tel quel, et qui était recherché des mendiants, dont il faisait partie dans l'ordre des Augustins, il commença à prêcher contre les indulgences, et ensuite contre la plupart des articles de la Foi. Secondement, la Foi se conserve par la chasteté et par la pureté de vie. Ceux qui savent mortifier les passions charnelles, persistent mieux dans l'Eglise, qui aime tant la chasteté, que les luxurieux et les intempérants, qui n'y peuvent librement assouvir leur brutalité, s'en éloignent ; comme il est arrivé à plusieurs prêtres et religieux de ces derniers siècles, qui n'ont pas eu de plus pressant aiguillon pour l'hérésie, que celui de la chair. Pour ce sujet, saint Jérôme dit (1), que c'est une chose difficile de trouver un hérétique qui aime la chasteté. Vous diriez qu'il y a une alliance très-étroite entre la Foi et la chasteté, qui fait qu'elles se maintiennent l'une l'autre ; aussi la Foi est la virginité de l'âme, parce qu'elle la préserve de la corruption de l'erreur, comme la chasteté affranchit le corps des corruptions charnelles. Les païens mêmes avaient ce sentiment ; c'est pourquoi, pour détourner plusieurs personnes de la Foi, ils les ont voulu porter à la chair, comme à une source d'infidélité, s'assurant que si elles trahissaient la chasteté, elles ne tarderaient pas à trahir leur Foi. Le troisième moyen est de

(1) In c. 9, Osée.

retrancher toute curiosité superflue; car, quelquefois, pour vouloir tout savoir et trop pénétrer dans les mystères, on en perd la vue et la vraie connaissance. De là ce mot du Sage : *Ne recherche pas les choses plus hautes que toi, et ne scrute pas les plus fortes ; mais pense toujours à ce que le Seigneur t'a commandé, et ne sois pas curieux investigateur de plusieurs de ses œuvres* (Eccl. 3). Que si dans les choses naturelles plusieurs sont très-indubitables, quoique personne n'en puisse donner de vraies raisons, ni dire et déclarer comment elles se forment; combien plus cela se rencontrera-t-il dans les mystères de la Foi? C'est pourquoi sainte Thérèse avait une pratique très-louable, lorsqu'elle ne concevait pas bien quelque mystère de la Foi; car alors, sans vouloir l'éplucher davantage, elle bénissait Dieu de ce que ces mystères étaient si élevés, qu'elle n'était pas capable de les entendre, et disait qu'il fallait se réjouir de ce que Dieu était si grand, et que ses paroles contenaient tant de mystères, que nous n'étions pas capables d'en comprendre le commencement. Si plusieurs se fussent arrêtés de la sorte, ils eussent persévéré dans la Foi; mais pour vouloir y être trop savants, ils sont devenus insensés, et se sont éloignés de la vérité, pour épouser l'erreur qui leur a fait perdre la Foi et leur salut. Enfin, quoique tous ces moyens soient de grande efficacité, toutefois il faut une grâce particulière pour conserver la Foi; et comme le commencement de la Foi est un don du Ciel, de même la persévérance. Pour ce sujet, David ne s'est pas contenté de dire : *Si Dieu n'édifie la maison, en vain travaillent ceux qui la bâtissent ;* mais il ajoute aussitôt : *Si le Seigneur ne garde la cité, en vain celui-là veille qui la garde* (Ps. 126), parce que la grâce n'est pas moins nécessaire pour conserver la Foi que pour la donner premièrement.

C'est donc à moi, qui reconnais maintenant par quels remèdes la Foi subsiste, de m'en servir, afin d'y persévérer. Il faut donc que je sois humble et soumis, que je sois chaste et ennemi des plaisirs sensuels, que je m'abstienne de sonder si curieusement ce que je suis incapable d'entendre en cette vie. Mais parce que la grâce divine est un préservatif plus souverain, j'invoquerai la miséricorde de Dieu, afin qu'il me conserve dans la Foi catholique, apostolique et romaine, à laquelle je me suis obligé au Sacrement du Baptême. Donc, ô mon Dieu! qui, par

le don de la Foi, purifiez nos cœurs pour nous faire acquérir le salut éternel, et sans laquelle vous n'avez point voulu qu'aucune créature vous fût agréable, faites-nous la grâce de croire tellement les choses révélées, que nous tenions toujours notre esprit captif sous l'obéissance de la Foi. Ne permettez jamais que, par aucune fraude et astuce de Satan, nous soyons séparés de la solide pierre de la Foi, en laquelle vous nous avez fondés par notre Seigneur Jésus-Christ, à qui soit gloire et amour en tous les siècles des siècles

III. Considérez encore en quelles personnes et par quelle manière la Foi se perd; car il est constant que la Foi peut se perdre. Et saint Paul le dit d'Alexandre et d'Hyménée, deux hérétiques qui niaient la résurrection, lesquels perdant la bonne conscience, *ont fait naufrage en la Foi:* et il appelle cette perte *un naufrage*, parce que l'on y perd le navire de l'Eglise, par laquelle on devait arriver au port de la félicité. Et quand saint Paul ne l'aurait pas dit, l'expérience journalière en est si évidente et aussi claire que le soleil ; car plusieurs se font hérétiques et apostats de la religion, lesquels perdent la Foi qu'ils avaient auparavant et qu'ils abandonnent. De dire, comme font les hérétiques, que ceux-là n'avaient pas même la Foi, c'est évidemment être de mauvaise foi et prolonger la dispute; car même les plus zélés sont exposés à ce changement qui accompagne toutes choses d'ici-bas. C'est pourquoi les théologiens ne trouvent pas de difficulté de reconnaître que la Foi peut se perdre. Leur plus grande difficulté consiste dans la question de savoir quels sont ceux qui perdent la Foi, et comment. Pour en donner la solution, ils considèrent les hommes dans l'état de l'autre vie et dans l'état de cette vie présente. Et quant à l'autre vie, ils maintiennent communément que les âmes damnées n'ont plus de Foi, parce que la Foi est infuse de Dieu pour servir de base à l'espérance et de soutien à la vie spirituelle ; c'est pourquoi ces âmes n'ayant plus d'Espérance, et étant hors d'état de faire leur salut, la Foi leur est inutile, et Dieu leur retirant le rayon de sa miséricorde en punition de leurs péchés, elle se dissipe. Ils croient néanmoins plusieurs choses et les connaissent plus certainement qu'en cette vie, comme entr'autres choses le jugement de Dieu, et l'enfer où ils sont ; mais c'est d'une foi acquise, non divine, et par les motifs de crédibilité, ou par l'expérience

qu'ils en ont, mais non à cause de la révélation divine et par soumission à la volonté de Dieu. Ainsi saint Jacques dit des démons : *Qu'ils croient et tremblent.* Que si l'on dit que la Foi doit demeurer en ces âmes pour les distinguer des infidèles, à cela quelques-uns répondent qu'elles sont assez remarquées par le caractère du Baptême, ou du moins par la tache de la Foi souillée par leurs méchantes actions. Quant aux âmes du purgatoire, elles retiennent la Foi et ne la perdent pas en ce lieu, où elles sont capables d'en former les actes qui n'y rencontrent pas d'empêchement. Mais pour les âmes bienheureuses qui voient Dieu clairement, il y a plus de difficulté à savoir si elles perdent la Foi, et comment; car il n'y a pas de raison d'estimer que la claire vision de Dieu détruise plutôt la Foi que la science de cette vie, ou même les connaissances sensibles. C'est pourquoi saint Irénée et Tertullien, soutenus puissamment par le théologien Durandus, ont enseigné que la Foi subsistait dans le Ciel, appuyés sur ces parole de l'Ecriture sainte, qu'ils lisent ainsi : *Alors demeurent la Foi, l'Espérance et la Charité ;* au lieu que nous y lisons : *Maintenant demeurent la Foi, l'Espérance et la Charité.* Toutefois, il est plus vraisemblable d'estimer, après le Docteur angélique, que l'habitude de la Foi cesse dans les âmes bienheureuses, qui, étant au dernier terme de leur perfection, n'ont plus besoin de la Foi imparfaite de cette vie, encore bien qu'elles retiennent en leur volonté la pieuse affection qu'elles avaient pour obéir à ce qui est de la Foi, s'il était nécessaire. Mais, comme elles sont dans la clarté, et voient sans cesse évidemment ce qu'elles ont cru, c'est pour elles un obstacle perpétuel à en produire les actes. Ce qui fait que Dieu suspend ses influences, et cesse de la leur conserver, leur donnant quelque chose de beaucoup plus excellent, savoir la lumière de la gloire qui succède à l'obscurité de la Foi et qui la change en mieux. Au reste, pour ce qui est de l'état de la vie présente, bien que tous les grands péchés disposent de loin à la perte de la Foi, toutefois l'infidélité, soit du judaïsme, soit du paganisme ou de l'hérésie, mérite que Dieu en prive l'âme qui y donne son consentement. Et quoiqu'elle méritât par chaque péché mortel d'en être privée, non moins que de la Charité, toutefois il use de miséricorde, lui laissant la Foi par laquelle elle puisse revenir au bon chemin, tant qu'elle ne l'a pas perdue par l'infidélité expresse. Ainsi le détermine le

Concile. Ce que les théologiens étendent à la négation d'un seul article avec obstination, et quoique l'on sache bien que l'Eglise le tient pour article de Foi. La raison en est que, par cette négation, il y a une antipathie et une indisposition à la vertu divine de la Foi, laquelle ne peut souffrir qu'on la contredise sur un seul point, étant également véritable et assurée en tout ce qu'elle propose, sur l'autorité de la révélation et de la parole divine, qui en tout et partout est également infaillible. C'est pourquoi, comme celui qui voudrait croire à tous les articles de la Foi, à la réserve d'un seul, serait par cette exception seule incapable de recevoir la Foi ; ainsi celui qui, après avoir cru entièrement, viendrait à se rétracter sur un seul point, celui-là ne conserverait pas la Foi. Si bien qu'il ne lui resterait plus qu'une foi humaine, telle qu'est la foi des hérétiques volontaires ; car, quoiqu'ils disent qu'ils croient à cause de la révélation de Dieu, il ne s'ensuit pas qu'ils aient la Foi divine, puisqu'ils en disent autant de leurs erreurs. Ce n'est pas assez de dire que l'on croit une chose, à cause de la révélation de Dieu, si cette même révélation est rejetée volontairement touchant d'autres articles de Foi. Au reste, non-seulement l'infidélité actuelle à un seul article donne la mort à la Foi, mais même le doute ; en sorte que si un esprit vient à tenir pour douteux et incertain un seul article, n'ignorant pas ce qu'en a arrêté l'Eglise, par ce seul doute il fait naufrage dans la Foi. C'est en effet faire injure à Dieu que de révoquer volontairement en doute ce qu'il a révélé, et c'est déclarer qu'on ne le trouve pas digne de foi, c'est donc perdre la Foi, puisque c'est en perdre la base essentielle, qui est la véracité de Dieu.

Par ces considérations, j'aurai une horreur très-grande du péché d'infidélité, qui ruine la Foi, sape le fondement de l'édifice spirituel, et met une âme en état de n'être jamais secourue. J'entrerai en crainte et en appréhension, voyant qu'il faut si peu de chose pour se voir frustré du don de la Foi, don si excellent et si important au salut. O divin Apôtre ! que vous aviez bien raison de nous donner cet avertissement : *Tu es debout par la Foi; ne t'enorgueillis pas, mais crains* (Rom. 11). Et s'il ne faut que faire une fausse démarche ou seulement un peu vaciller pour perdre la Foi, sans laquelle on ne peut plus plaire à Dieu, combien devons-nous vivre purement et dans de

saintes mœurs, et combien fermement nous devons nous unir à l'Eglise, fuir les hérétiques et fermer l'oreille à leurs paroles perfides! Oh! il est vrai, Seigneur, *vous perdrez tous ceux qui ont des paroles mensongères; le Seigneur aura en horreur l'homme trompeur* (Ps. 5), tel qu'est l'hérétique qui répand le sang des âmes. *O Dieu! si vous tuez les pécheurs, hommes de sang, retirez-vous de moi* (Ps. 138). Tenez-moi ferme, ô mon Dieu! afin que je ne sois pas ébranlé dans les tempêtes et les agitations des doctrines diverses. Ne permettez jamais que je révoque en doute, pour un seul moment, une seule de vos paroles; mais que je demeure constant et immobile en la Foi de votre Eglise, *jusqu'à ce que le jour brille et que les ombres s'abaissent* (Cant. 2). Et qu'alors, ô mon Dieu! si vous m'ôtez la Foi, que ce soit, comme aux âmes bienheureuses, pour me revêtir de la lumière de la gloire immortelle. Ainsi soit-il.

NEUVIÈME MÉDITATION.

DE LA NÉCESSITÉ DE LA FOI.

I. Considérez que, pour avoir la grâce en cette vie et la gloire en l'autre, il est nécessaire de croire sur la parole de Dieu ce que l'Eglise nous propose. Le Fils de Dieu assure cette vérité, disant : *Qui n'aura pas cru, sera condamné* (Marc, 16). Et saint Paul y souscrit en ces termes : *Sans la Foi, il est impossible de plaire à Dieu* (Héb. 11). Saint Augustin a défendu autrefois cette même nécessité de croire sur la parole de Dieu contre les Manichéens, qui disaient qu'il ne fallait croire autre chose que ce que l'on prouvait être vrai par de bonnes raisons, et qui, pour attirer le monde à leur erreur, promettaient de prouver tout ce qu'ils mettaient en avant contre l'Eglise, de quoi néanmoins ils s'acquittaient fort mal; aussi ce grand docteur le reconnaissant, détesta leur hérésie où il avait été engagé dès sa jeunesse, et prouva qu'il était nécessaire

de croire beaucoup de choses sur la parole d'autrui. Autrement, disait-il, il n'y aurait plus de commerce, de société et de devoir de piété dans le monde; car les enfants qui chérissent et honorent leurs parents ne les connaissent point par la raison, mais par le témoignage. La mère assure aux enfants qu'un tel est leur père, et quant à la vraie mère, si elle-même n'est pas crue, il faut s'en rapporter à la parole des sages-femmes, des serviteurs et des servantes ; car cela ne se peut pas prouver par la raison. Cependant si les enfants ne les voulaient pas révérer comme les auteurs de leur vie après Dieu, sous prétexte qu'on ne leur donne point de preuves par des démonstrations, ils violeraient le lien le plus saint du genre humain par le crime d'un orgueil inqualifiable. De plus, tous les hommes, dit saint Augustin, sont sages ou fous : sages, s'ils connaissent bien Dieu et vivent conformément à la connaissance qu'ils en ont; fous, s'ils l'ignorent et vivent mal ; or, il est très-certain que, dans les affaires de ce monde, le plus grand bonheur qui pourrait arriver aux fous, ce serait de ne rien faire selon leur caprice et leur jugement, mais de s'y conduire selon le conseil des plus sages. Et si cela est vrai dans les choses terrestres, combien plus dans les choses célestes et divines de la religion, qui sont bien plus difficiles à connaître ? C'est pourquoi, tant que nous sommes fous, rien ne nous est plus à souhaiter, si nous voulons bien vivre et religieusement, que de chercher les sages pour croire, et en les voyant, nous défaire de notre folie (1). Par ces discours, saint Augustin montrait qu'il fallait croire et s'en rapporter aux plus sages du monde, entre lesquels sans doute il faut mettre Dieu premièrement, et après lui les Prophètes, les Evangélistes, les Apôtres et les souverains pasteurs de l'Eglise que Dieu anime de son esprit et illumine des rayons de sa sagesse. En outre, celui qui a l'âge suffisant ne peut être justifié sans dispositions personnelles ; il ne reçoit pas la grâce sanctifiante, s'il ne se prépare dignement à la recevoir ; or, la Foi et la connaissance assurée des choses naturelles est la première disposition pour recevoir la sanctification, parce que Dieu voulant être adoré *en esprit et en vérité*, et que les hommes le servent et l'honorent par une science et une connaissance certaine, conformément à leur na-

(1) S. August. L. de Util. Cred. c. 11.

ture raisonnable et intellectuelle, ils doivent premièrement connaître Dieu et ses mystères par la connaissance de la Foi. Et puis il y a convenance à ce que l'homme, qui a pour dernière fin la connaissance claire des choses divines, s'y avance ici-bas par une connaissance obscure, afin qu'ainsi il monte de degré en degré au sommet de sa perfection. C'est pourquoi saint Paul disait : *Quand j'étais petit, je parlais comme un enfant, j'étais sage comme un enfant, je pensais comme un enfant, mais étant devenu homme, j'ai quitté ce qui ressentait l'enfance* (1. Cor. 13). Voulant dire : Quand dans l'autre vie j'aurai acquis une connaissance plus virile et plus parfaite, la petite science de cette vie, et qui ne convient qu'à de petits enfants, cessera. C'est pourquoi il ajoute : *Nous voyons maintenant par un miroir dans une énigme pleine d'obscurité ; mais alors nous verrons face à face. Je connais maintenant en partie, mais alors je connaîtrai comme je suis connu.* Car, dit Théophylacte, un petit enfant exposé ne reconnaît pas aussitôt celui qui l'a regardé en sa misère, qui l'a recueilli, qui l'a nourri et élevé soigneusement, qui l'a enrichi et lui a donné entrée à la Cour ; mais, lorsqu'il est grand, il le reconnaît pour son bienfaiteur et le révère de tout son pouvoir ; ainsi nous autres en cette vie, semblables à de pauvres enfants exposés et abandonnés, mais recueillis et nourris par la grâce divine, nous ne connaîtrons entièrement notre Dieu que quand nous aurons grandi dans la vie éternelle. Ainsi la connaissance de cette vie est imparfaite, pour servir d'échelon à une plus accomplie, et parce que cette connaissance imparfaite était bien convenable, nous avons besoin de la Foi qui nous la donne. De plus, comme la vue des choses corporelles est le principe de l'amour qu'on leur porte, ainsi la vue des choses spirituelles. Partant, comme cet amour nous est nécessaire, la vue et la connaissance nous le sont également, et comme cette vue et cette connaissance sont surnaturelles, nous ne pouvons les avoir que par la Foi. Enfin l'homme est créé pour être totalement assujetti à Dieu, tant selon la volonté que selon l'entendement. Or, l'entendement qui manque de Foi est dans l'erreur, et il résiste à la vérité et à Dieu, car il ne peut s'accorder avec lui que par la Foi et la croyance de ce qu'il a révélé. L'homme est aussi créé pour connaître Dieu et ses œuvres merveilleuses d'une manière plus parfaite que celle qu'il peut avoir par ses forces

naturelles ; car Dieu serait peu connu et ses œuvres peu comprises, si les seules forces naturelles de l'entendement humain y étaient employées. Dieu est merveilleux dans son être et dans ses opérations, et la nature a la vue trop faible et trop courte pour le comprendre. Il est infiniment élevé au-dessus de notre portée et de notre activité naturelle; il est au-dessus de nos sens et de notre raison. Dieu voulant donc que son être et ses opérations fussent connues de l'homme d'une manière plus éminente et plus parfaite, il était nécessaire qu'il lui communiquât quelque lumière excellente qui l'éclairât et lui donnât la force de le connaître plus clairement. Telle est la lumière excellente de la Foi, qui fait mieux connaître à l'homme l'être divin et ses opérations, que toute la sagesse humaine n'est capable de l'entendre, et dès lors, supposé que l'homme soit tenu par la fin de sa création d'avoir quelque intelligence de Dieu et de ses œuvres, qui surpasse les forces de la nature, la Foi lui était nécessaire. D'où nous devons conclure que l'homme ne peut faire son salut dans toutes sortes de religions, comme disent faussement les politiques, qui s'accommodent de tout; car, outre ce qui a été allégué ci-dessus, il est constant que les religions, qui ont cours dans le monde, étant toutes différentes l'une de l'autre, Dieu qui ne peut être le principe de la division ne les approuve pas; autrement la guerre serait juste de part et d'autre, ce qui répugne. De plus, l'ingratitude et l'oubli des bienfaits de Dieu l'irrite et ferme la source de ses grâces et de ses faveurs; or, il y a trois bienfaits plus signalés de Dieu, celui de la création, celui de la Rédemption par Jésus-Christ et celui de la glorification. Toutes les religions ne reconnaissant pas ces bienfaits, elles ne peuvent donc suffire au salut de l'homme, autrement les ingrats auraient la même gloire que les pieux et les plus reconnaissants. Enfin je demanderais volontiers à ces politiques, qui font si fort les entendus dans le monde, s'ils avaient un Paradis à donner, à qui ils le voudraient donner, si ce serait aux plus pervers, aux plus dépravés et aux plus corrompus du monde. Sans doute, s'il leur reste une étincelle de raison, ils diront qu'ils n'auraient garde de profaner une chose si excellente; pourquoi donc veulent-ils que Dieu donne son Paradis à d'autres qu'à ceux dont la Foi seule est immaculée et exempte de tout vice? La vraie Foi est donc nécessaire au salut.

J'aimerai cette véritable Foi sans laquelle je ne puis attendre et espérer le vrai bien pour lequel je suis créé. Je louerai la providence de Dieu, qui, m'obligeant à connaître la sublimité de son être et de ses œuvres, m'a donné une vertu théologale pour en être capable. Oh! mille fois heureuses les âmes qui en sont illuminées! O Jésus! auteur et consommateur de la Foi, qui nous avez appelés au sein de la sainte Eglise, votre épouse et notre mère, nous ayant séparés des millions d'infidèles qui couvrent la terre, pour nous mettre dans votre bergerie, augmentez en nous la Foi que vous nous avez conservée jusqu'à présent. Octroyez-nous une vie correspondante à cette Foi et des mœurs conformes à nos lumières, afin qu'après la connaissance imparfaite et obscure de cette vie; nous arrivions finalement à la connaissance parfaite de l'autre, où les Saints vous contemplent face à face dans la lumière de gloire.

II. Considérez que cette Foi doit être expresse, au moins pour quelques articles. Cette considération tire à grande conséquence; car, disait Tertullien, la plus grande partie des croyants sont simples. Cependant si tous sont obligés, sous peine de damnation, de croire expressément par une connaissance certaine plusieurs articles de la Foi, que deviendront les âmes? Que fera un confesseur, quand une multitude de paysans, de serviteurs et de personnes du commun, pour ne point parler des autres, se présenteront pour recevoir l'absolution de leurs péchés? Les absoudra-t-il sans instruction et sans leur faire produire un acte de Foi expresse? Les instruira-t-il sur-le-champ, nonobstant leur faiblesse et l'imperfection de leur esprit? Ce sont des angoisses et des peines incroyables pour ceux qui ne les ont pas expérimentées. Pour ce sujet, il est important d'éclaircir ces difficultés par quelques propositions des docteurs qui en ont traité. Et, premièrement, il ne me semble pas raisonnable de dire que la connaissance expresse de quelques articles de la Foi soit nécessaire pour obtenir la gloire du Paradis, et non pas pour obtenir la grâce sanctifiante, d'autant plus que la grâce sanctifiante donne droit à la gloire du Paradis, et dès lors, si un ignorant est capable de recevoir la grâce, et si, après l'avoir reçue, il meurt, rien ne s'oppose à ce qu'il aille jouir de la gloire. En second lieu, il ne me semble pas raisonnable de vouloir obliger également tous les chrétiens à savoir expressé-

ment tous les articles de la Foi, car ils n'en sont point tous capables; les hommes de divers états ont diverses obligations à ce sujet. Les prêtres l'ont plus grande; car, dit le Prophète, *les lèvres du prêtre gardent la science, et ils rechercheront la loi de sa bouche* (Malach. 2)? Et entre les prêtres ceux qui ont une plus grande charge d'âmes, afin de mieux s'en acquitter. C'est pourquoi le pape Grégoire XIII disait très-bien que personne ne devait être si savant en l'Eglise que le Souverain Pontife. Quant au simple peuple, il n'est pas obligé d'être si éclairé. C'est pourquoi les hérétiques sont à blâmer, qui veulent que toutes sortes de personnes lisent l'Ecriture sainte, sous prétexte que c'est le Testament de Jésus-Christ qui ne doit pas être caché aux enfants, ne considérant pas qu'un tuteur ne doit pas toujours mettre le testament entre les mains des héritiers, quand il sait qu'ils n'ont pas l'âge et la discrétion de l'entendre et d'en bien user; il suffit qu'il leur conserve leur héritage et leur bien, jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de discrétion. En troisième lieu, il ne semble pas raisonnable d'excuser l'ignorance grossière de la plupart des gens du peuple, qui croient en général ce que croit l'Eglise, sans savoir rien en détail de ce qu'elle croit. Et l'on rapporte que le pape Grégoire XI, dans une assemblée de Cardinaux et de théologiens, a condamné cet article qui porte que les laïcs ne sont pas tenus de croire expressément aucun article de Foi, mais qu'il suffit en général qu'ils croient tout ce que croit la sainte Eglise de Dieu. En effet, la Foi n'est pas une pure ignorance, et le Fils de Dieu dit qu'il *faut adorer en esprit et en vérité* (Jean, 4), c'est-à-dire avec une vraie connaissance intérieure de ce que l'on fait; faute de quoi une âme ne peut rien faire de grand et de généreux dans les œuvres du service de Dieu. Et puis, y a-t-il rien de plus déraisonnable qu'un chrétien demande un jour les richesses immenses du Paradis à la Trinité adorable qu'il a toujours méconnue, ou à Jésus-Christ qu'il ne connaît pas? C'est pourquoi il faut estimer que, même le simple peuple, est obligé de savoir et de croire expressément quelques-uns des principaux articles de Foi, et de s'en rapporter, pour le surplus, à la Foi de l'Eglise, en s'unissant avec elle. Mais déterminer exactement le nombre de ces articles est chose très-difficile à faire. Les uns mettent tous les articles contenus au Symbole des Apôtres, parce que ça été leur inten-

tion que tous les fidèles l'apprissent. Les autres, tous les mystères que l'Eglise célèbre dans ses fêtes solennelles, parce que les chrétiens ne les peuvent solenniser dignement, s'ils n'en sont informés et instruits. Les autres disent que le menu peuple doit au moins savoir et croire expressément ce qui est nécessaire pour le diriger vers sa fin dernière, et l'y conduire par une bonne vie. Ce qu'étant supposé, il lui suffirait de savoir la substance du mystère de la Trinité, savoir qu'il y a un Dieu en trois Personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, parce que c'est la fin où l'homme doit tendre; il doit savoir aussi le mystère de l'Incarnation, par lequel le Fils de Dieu s'est fait homme, et étant homme, nous a rachetés par la mort, et à la fin nous doit juger selon nos œuvres, parce que ce mystère est le moyen de notre salut, et Jésus-Christ est celui par qui la colère de Dieu est ôtée de dessus les hommes; c'est pourquoi nous ne pouvons promettre le salut à celui qui ne croit pas en lui ou qui l'ignore et le méconnaît. Quant aux Sacrements, il doit au moins connaître celui de la Pénitence, pour avoir l'absolution de ses péchés, et celui de l'Eucharistie, pour adorer Jésus-Christ comme il y est obligé; les uns ajoutent les commandements du Décalogue que la nature enseigne assez. Pour le reste, il suffit qu'il croie comme croit la vraie Eglise de Jésus-Christ. Mais quoique cette connaissance comprenne peu de choses, toutefois la plupart des hommes, peu soucieux pour ce qui regarde le salut, en sont dépourvus et manquent à cette obligation. Faudra-t-il donc les priver du bénéfice de l'absolution, jusqu'à ce qu'ils aient recommencé toutes les confessions précédentes qu'ils auront faites avec cette ignorance? Quelle peine, quel travail! Le confesseur prudent les instruira de ce peu d'articles avant que de les absoudre, et pour le passé, il pourra le plus souvent ne rien dire, pour deux raisons principales. La première, parce que les simples chrétiens auront autrefois ouï parler de ces articles, et les auront crus pour lors, si bien qu'ils se seront acquittés de l'obligation de les croire expressément. Que si jamais ils n'en ont ouï parler, ils sont ordinairement excusables et leurs pasteurs condamnables. La seconde raison en est que, comme il suffit d'avoir le désir du Baptême, aussi dans quelques circonstances le désir de la Foi expresse peut suffire; or, les simples chrétiens, qui ont

désiré les choses nécessaires au salut, ont par là même désiré cette Foi expresse qui leur était nécessaire. Toutefois, après ces raisons, que le confesseur n'oublie pas qu'il y a nombre de théologiens qui les estiment perdus et dignes du feu de l'enfer, à cause de leur ignorance.

Je déplorerai donc la misère de tant d'âmes chrétiennes, qui sont si ignorantes dans la Foi. L'Eglise émue de ce malheur, dont les suites sont si funestes, ordonne qu'en toutes les messes il soit prié pour les péchés et les ignorances du peuple, et toutes les liturgies anciennes contiennent la même prière. Cela doit m'exciter à prier pour le même sujet, et si j'ai des personnes sous ma dépendance, à ne point permettre qu'ils croupissent en cette ignorance. O Dieu souverain ! *c'est la vie éternelle de vous connaître, vous et Jésus Christ que vous avez envoyé* (Jean, 17), et c'est la mort éternelle de vous ignorer, vous et Jésus-Christ votre Fils. Oh ! donnez cette vie à tous les chrétiens, et délivrez-les de cette mort. Réveillez les évêques et les pasteurs, afin que se représentant l'obligation qu'ils ont d'instruire leurs peuples, et de vous faire vivre dans leur esprit par la Foi, et dans leur volonté par l'amour, ils se mettent en devoir de les rassembler et de les catéchiser; en telle sorte qu'il ne soit pas dit que Jésus-Christ soit ignoré par une seule des âmes, dont ils doivent rendre compte au moment de leur mort et au jugement dernier.

III. Considérez que cette même Foi doit être exprimée extérieurement et de bouche, au moins en quelques cas : *Celui qui aura eu honte de moi,* dit Jésus-Christ, *devant les hommes, j'aurai honte de lui devant mon Père* (Matth. 10). Et saint Paul : *On croit dans le cœur pour acquérir la justice ; mais la confession se fait de bouche pour obtenir le salut* (Rom. 10). Cela est si vrai, que non seulement il n'est pas permis de dissimuler sa Foi par ses paroles, mais encore par ses œuvres. Et n'importe, dit saint Thomas, si quelqu'un ment de parole ou de quelqu'autre manière. C'est pourquoi les bons chrétiens ont plutôt souffert mille cruautés que de faire semblant de donner de l'encens aux idoles, ou de contribuer aux sacrifices des faux dieux, parce que faire profession à l'extérieur d'une fausse religion, c'est extérieurement démentir et ruiner la véritable. Au reste, comme les préceptes affirmatifs, et qui commandent actuellement quelque chose, n'obligent point pour toujours, et pour tous les moments, ni pour toutes les

heures et les jours de la vie, le précepte de confesser de bouche oblige plus particulièrement en deux cas. Le premier, quand il y va de l'honneur et de la gloire de Dieu; tellement que si un tyran ou ses juges interrogeaient un chrétien sur sa Foi, et que venant à se taire, à dissimuler ou à ne point confesser librement la vérité, on dût faire peu d'état de la religion chrétienne et de Jésus-Christ, ceux qui passent pour être ses serviteurs n'osant soutenir son parti et se déclarer pour lui, en ce premier cas, il est obligé de confesser hardiment et fermement sa religion, nonobstant tous les supplices les plus cruels du monde dont on le menacerait. Le second cas est lorsqu'il y va de l'utilité spirituelle du prochain, si bien que, faute de professer sa religion, les faibles en la Foi se scandaliseraient, et les infidèles manqueraient pour ce sujet à se convertir. Car, sans cette utilité, la profession de la Foi ne faisant qu'apporter du trouble, il n'est pas louable de la faire devant les infidèles, *pour ne point donner les choses saintes aux chiens, et jeter les perles devant les pourceaux* (Matth. 7), selon la parole de l'Evangile. Que si l'on dit de cette vérité qu'il n'y a point d'obligation de répondre selon l'intention d'un juge qui n'interroge pas juridiquement, et qu'en ce cas le juge interroge tyranniquement, il faut dire qu'il y a obligation de lui répondre, non par respect pour son droit, mais par respect pour le droit de Dieu, dont la parole et la vérité serait déniée, et pour maintenir la gloire de la religion chrétienne qu'on veut calomnier. C'est pourquoi les martyrs n'ont pas eu égard si les rois et les juges les interrogeaient juridiquement, considérant qu'il y allait de l'honneur de Dieu et de la religion; ils n'ont pas usé d'équivoque et de subterfuge, ils ont librement confessé Jésus-Christ, et pour défendre la plus petite parole sortie de sa bouche, ils ont méprisé l'horreur des tourments de cette vie pour échapper à ceux des enfers, qu'ils n'ignoraient pas leur être préparés, s'ils eussent manqué de fidélité et de courage en ces rencontres.

Que c'est donc une grande chose que la Foi, qui commande le service de notre cœur et de notre langue, et qui oblige nos corps et nos biens et tout ce que nous possédons en cette terre. Oh ! que braves et magnanimes ont été les martyrs qui ont accompli ce précepte de la confession de leur Foi, au milieu de toutes les fureurs de la terre et de l'enfer conjurées à leur ruine ! Que

dirai-je de votre courage, ô fidèles et nobles épouses de Jésus-Christ, qui vous êtes montrées plus fortes que les empereurs de la terre ; qui, dans un corps délicat, avez souffert tout ce que la puissance et la rage ont de plus inhumain, plutôt que de proférer une parole contraire à la loi de votre époux céleste ? Qui pourrait jamais assez louer votre valeur ? Oh ! que vous êtes bien dignes des palmes et des couronnes du Ciel !

O Seigneur ! si une occasion semblable se présentait, et que je fusse en présence du tyran, je vous confesserais pour mon Dieu et pour mon Rédempteur. Je mourrais, ô mon Seigneur ! pour la défense des mystères de la religion ; je ne renierais pas une seule parole sortie de votre bouche ; car il est vrai que vous êtes le Fils de Dieu, Dieu et homme. Je livrerais mon corps aux flammes pour maintenir cet article de Foi. Certainement tout ce que l'Eglise nous commande de croire est indubitable ; je maintiendrais cette croyance au milieu de mille glaives et de mille feux. Mais comment osons-nous parler de la sorte et affronter ainsi le martyre, étant si faibles et si lâches en des occasions moindres ? Ne nions-nous pas souvent notre Foi par nos œuvres, sans que personne nous y contraigne ? Nous confessons un Sauveur pauvre, et notre avarice est insatiable ; un Sauveur humble et méprisé, et nous ne respirons que l'ambition ; un Sauveur couronné d'épines jusqu'à la mort, et les moindres incommodités du corps nous sont insupportables ; un Sauveur patient et débonnaire, et nos vengeances sont immortelles, et nos cœurs sans pitié. Quoi, dit saint Bernard, vous vous rendez à la piqûre d'une aiguille, et vous pensez pouvoir résister à la pointe d'une épée ? Montrez donc dans les petits combats comment vous pourriez résister dans les grands. On ne vous dit pas : Sacrifiez aux faux dieux, et vivez, et si vous ne le voulez, vous périrez de mille supplices. On vous suggère intérieurement de vous élever au-dessus de votre condition, de murmurer, de détracter, de répondre âprement à celui qui vous a repris ; et l'on ne vous dit pas que vous mourrez si vous ne faites ces choses, mais que vous aurez de la peine à vous vaincre, si vous faites autrement, et en ces légers combats, votre infirmité succombe quelquefois, vous y êtes en péril. Si votre faiblesse cède à des joncs, que fera-t-elle contre des dards ? Vous voyez que nous y sommes réduits au néant, et que, semblables à des femmes et à des enfants, nous

louons ceux qui combattent et nous-mêmes ne pouvons combattre. Partant, après ces vaillances spirituelles, je mettrai ma confiance en la grâce de Dieu, qui fortifie les faibles, et ne délaisse pas au besoin les âmes qui mettent en lui leur espérance.

DIXIÈME MÉDITATION.

DE L'OBLIGATION OU NOUS SOMMES DE VIVIFIER LA FOI, ET D'EN PRATIQUER LES ACTES.

I. Considérez ce que c'est que vivifier la Foi. Cet exercice, des plus importants pour le chrétien, consiste en deux points. Le premier est de considérer actuellement, dans les rencontres de cette vie, les choses de la Foi avec non moins de certitude que si nous les voyions des yeux de notre corps. Le second, d'agir selon le mouvement et l'inclination que nous donne la considération actuelle des choses de la Foi. Pour entendre mieux cet exercice, considérez que la Foi se distingue et se divise en Foi habituelle et en Foi actuelle. La Foi habituelle est cette vertu théologale qui nous incline à croire les mystères de Dieu, à cause de sa révélation, selon ce qui en a été médité ci-devant; et la Foi actuelle est l'acte ou l'opération propre de cette Foi habituelle; car c'est la croyance réelle et véritable des objets proposés par la Foi. La Foi habituelle est souvent oiseuse et comme endormie dans la plupart des Fidèles, parce qu'elle n'est pas exercée par des actes qui lui sont propres, et ainsi elle profite peu en cet état, comme une épée qui demeure dans le fourreau sans être mise au jour. Mais lorsqu'elle produit ses actes et qu'elle est exercée actuellement par la considération de ses propres objets, alors elle est efficace et active, et elle produit des effets admirables pour le bien du Fidèle. Mais il faut pour cela que l'on considère ces objets sublimes avec une grande persuasion et une grande assurance de leur vérité, beaucoup plus que si on les regardait corporellement devant ses yeux,

attendu qu'ils sont révélés de Dieu, dont la parole est certaine au plus haut degré de vérité et de certitude. Si bien que les choses de la Foi sont bien autrement assurées que toutes les vérités de la philosophie et que toutes les sciences humaines. Et c'est ce qu'il faut peser par une sérieuse et attentive réflexion pour vivifier la Foi, de morte qu'elle est, lorsqu'elle n'est qu'habituelle sans son acte. Or, comme les lumières et les considérations de la Foi ont une certaine bénédiction de Dieu pour exciter et émouvoir la volonté à se porter au bien, il arrive que la volonté, après l'acte de la Foi produit dans l'entendement, est portée au bien. Car cet acte n'est pas seulement spéculatif, mais il est aussi pratique, et il est comme une étincelle, qui non seulement éclaire, mais aussi embrase et enflamme. Suivre l'acte de la Foi, et opérer conformément à l'inclination qu'il laisse dans le cœur, c'est vivifier la Foi. Selon ce que dit le Prophète que *le juste vit de la Foi* (Hébr. 10). C'est à savoir de cette Foi actuelle et mise en exercice, parce que de là il tire et conserve la vie de son âme, qui consiste dans la grâce et dans toutes sortes de pratiques de piété et de dévotion. Avec elle il acquiert pareillement la vie de la gloire pour toute l'éternité, parce qu'étant ainsi vivifiée, la Foi devient méritoire ; comme au contraire elle est morte, aux termes de l'Apôtre saint Jacques, quand on n'en produit pas les actes : *La Foi sans les œuvres est morte* (Jacq. 2); non pas qu'elle ne soit véritable Foi sans les œuvres, ainsi qu'un corps sans âme ne laisse pas d'être vrai corps; mais elle n'agit pas et n'opère pas dans le cœur de l'homme les merveilleux effets qu'elle devrait y produire. Telle est la Foi de la plupart des chrétiens, qui ne font aucune réflexion, depuis le matin jusqu'au soir, sur les vérités révélées de Dieu pour les éclairer et les conduire dans les ténèbres de ce monde ; et dès lors ils font toutes leurs œuvres par des motifs humains et des raisons de propre intérêt, agissant seulement par concupiscence et par passion. En eux, la Foi est morte, oiseuse et inutile, ne s'en servant aucunement, non plus que s'ils n'en avaient pas; de là vient que leur vie est païenne, plutôt que chrétienne, ne se ressentant en rien de l'esprit de Jésus-Christ.

J'apprendrai donc et je graverai profondément en ma mémoire cette manière si importante de vivifier la Foi, considérant

souvent les hautes et importantes vérités qu'elle me propose, avec plus d'assurance que si elles se passaient devant mes sens corporels, me portant aussi où ces vérités me portent, et non où les passions qui règnent en moi me provoquent et m'appellent. Comme cet exercice est le principe de tout bien spirituel et de la vie vraiment chrétienne, je déplorerai l'état du christianisme, qui est tout désolé, défiguré et comme méconnaissable par le défaut de cet exercice. Car, hélas! que font la plupart des chrétiens dans leurs emplois ordinaires, dans leurs occupations, dans leurs négoces, dans leurs conversations, dans leurs repas, dans leurs habits, leur sommeil, dans leurs mariages, dans leurs guerres et leurs procès, et dans toutes leurs affaires, que ne fasse un Juif, un Turc ou un païen? Presque tout s'y fait par intérêt et par les motifs bas et terrestres que suggère la passion, comme s'il n'y avait ni Foi, ni loi, ni Dieu. O Seigneur! ressuscitez en nous l'esprit de la Foi, que cette lumière ne demeure pas couverte et en obscurité sous le boisseau. Que cette clef du trésor de tout bien ne demeure plus inutile. Que l'amour propre perde son empire sur nous, et que la Foi seule nous gouverne et nous dirige.

II. Considérez quelques motifs qui doivent encourager fortement à vivifier ainsi la Foi. Saint Pierre semble nous y exhorter : *Nous avons*, dit-il, *une assurance plus forte dans les oracles des Prophètes, sur lesquels vous faites bien d'arrêter les yeux comme sur un flambeau qui brille dans un lieu obscur* (II. Pier, 1). Tellement que, comme ceux qui cheminent durant l'obscurité de la nuit tombent facilement dans des fossés et des précipices, et dans les embûches des voleurs et des ennemis, comme ils s'écartent facilement du droit chemin, s'ils ne regardent et suivent la lumière; ainsi, durant cette vie misérable, les hommes tombent facilement dans les précipices du péché et dans les tentations, et s'éloignent de la route de la vertu, si la splendeur de la Foi ne les devance et ne dirige leurs pas et leurs démarches. En effet, les plus énormes chutes et les plus grands péchés des hommes, depuis que le monde existe, ne sont arrivés que par le défaut de Foi, et parce qu'ils ont suivi leur raison humaine et leurs propres intérêts. Les anges prévaricateurs mirent en oubli les motifs que leur donnait la Foi pour être stables, et suivant le sentiment de leur amour propre,

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

ils devinrent des démons et damnés pour toujours, au lieu d'anges célestes et d'enfants de Dieu qu'ils étaient. Adam, le chef et la ruine de la nature humaine, n'apporta à Dieu qu'une raison très-frivole de son péché, la crainte de contrister la femme sa compagne : *La femme que vous m'avez donnée pour compagne m'a donné du fruit, et j'en ai mangé* (Gen. 3), comme si la crainte de déplaire à Dieu, et de rendre misérable toute sa postérité, raison que la Foi lui suggérait, n'eût été assez considérable pour le soutenir au fort de sa tentation. Caïn n'eut d'autre motif de son maigre sacrifice que la suggestion de l'avarice, et du meurtre de son frère que l'aiguillon de l'envie, au lieu de considérer la grandeur de Dieu et l'obligation qui lui était imposée d'aimer son frère. Le beau et chaste Joseph fut vendu et fait esclave par ses frères, parce qu'il avait plus de part qu'eux à l'amitié de son père. Le roi Saül persécuta David, auquel il avait des obligations indicibles, par une basse jalousie, pour l'honneur qu'on lui avait rendu après qu'il eut défait le géant Goliath. Salomon, le plus sage de tous les hommes de son temps, devint idolâtre, et fit bâtir des temples et dresser des autels aux idoles des femmes infidèles qu'il aimait, de peur de les contrister. Hérode commit l'horrible meurtre des enfants innocents, croyant envelopper dans le carnage Jésus-Christ qui lui était suspect. Et les Juifs mirent à mort Jésus-Christ, de peur d'encourir la disgrâce des Romains, et de voir leur ville saccagée. Si bien que, dans tous les crimes, les raisons terrestres et humaines prévalent, et l'on n'a aucun égard aux motifs que suggère la Foi pour s'en détourner. Au contraire, les plus grandes conversions des pécheurs, et les œuvres les plus vertueuses qu'ils produisent, après leur justification, ne prennent leur source que dans les considérations de la Foi. Les stupides et les paresseux, venant à entendre la bonne nouvelle qu'apporte la Foi, qu'ils sont enfants de Dieu et héritiers du Paradis, que Jésus-Christ est mort pour leur acquérir les moyens d'y arriver bientôt, et qu'il ne tiendra qu'à eux d'y parvenir, ouvrent quelquefois les yeux à cette vérité, et entrent dans l'espérance et la recherche de ce grand bien ; comme ferait un pauvre esclave depuis son enfance, qui serait fils et héritier d'un grand roi, sans l'avoir jamais su, quand on lui dirait la vérité de sa naissance et de son état, et qu'on lui annoncerait qu'il ne tiendra

qu'à lui de jouir de son royaume, que les moyens lui en sont ouverts, s'il le veut. Ainsi les grands pécheurs, vivifiant leur Foi par quelque forte méditation, soit de l'horreur du péché et des peines éternelles, soit du jugement dernier, soit de la miséricorde immense de Dieu, soit de la gloire du Paradis, se réveillent et entrent dans des mouvements de crainte ou d'espérance, d'amour, de contrition et de bon propos d'amendement par lesquels ils sont justifiés. Les plus charitables sont portés à distribuer leurs biens aux pauvres, par la pensée de Jésus-Christ, qui regarde comme fait à soi-même ce que l'on fait aux pauvres en son nom. Ceux qui gardent la chasteté jusqu'à la fin se fortifient en leur résolution, par la pensée de l'excellence de cette vertu, et de la récompense signalée que Dieu promet par les Ecritures aux vierges. Les cloîtres sont peuplés de religieux et de religieuses, par des motifs semblables de piété. Les martyrs répandent leur sang courageusement, et montrent une force et une générosité toute héroïque, à cause de ces mêmes pensées que les révélations divines leur fournissent. Si bien que la Foi vivifiée et réduite en pratique est le principe de la sainteté, le frein des pécheurs, l'aiguillon des justes, la nourricière de toute dévotion, la sagesse des humbles, la philosophie et la théologie des enfants de Dieu, et la lumière des enfants de la gloire, qui sont les prédestinés. C'est ce qui a fait dire à saint Clément d'Alexandrie (1) que, comme il n'est pas possible de vivre sans les éléments, ainsi sans la Foi on ne peut avoir aucune vraie connaissance. Et un savant Cardinal du siècle passé a prononcé cette sentence d'or : Que Dieu tâche d'attirer notre esprit libre à son service par le Verbe ou par la Foi, et que le démon s'efforce de l'attirer par les sens; voulant dire que, comme notre ennemi gagne et attire les âmes au péché, par l'amorce des sens corporels, ainsi Dieu gagne et attire les âmes par la Foi, qui leur donne le sentiment de Dieu et de la vie vraiment chrétienne et religieuse.

Pourquoi donc cet exercice n'est-il pas plus fréquent dans le monde? N'est-ce pas une merveille que les hommes éclairés des connaissances de la Foi, soient si négligents à les réduire en pratique? O chrétiens! qui êtes favorisés du Ciel entre tous

(1) L. 2. Stromat. Sect. 4.

les peuples de la terre, représentez-vous que Dieu vous fait lui-même ce reproche. Il vous a été donné d'avoir la connaissance du mystère du royaume céleste et d'être participants de ses secrets, afin que, connaissant que les choses visibles de ce monde sont si passagères, et que vous avez des biens éternels qui vous sont préparés, au lieu qui ne vous apparaît pas maintenant, vous délaissiez les choses temporelles pour choisir les choses éternelles. Mais maintenant l'exercice de la Foi est mis en oubli, comme s'il était peu profitable au salut. Cet oubli est vraiment déplorable, et cependant il s'est emparé d'un grand nombre de chrétiens, qui n'usent point de leur Foi dans les prospérités et les adversités de ce monde, pour s'y préserver du péché. De quoi a servi à tant de sectes de philosophes, de définir, de diviser, d'argumenter, de disputer, puisque cette connaissance stérile des créatures ne leur a pas servi à me connaître? Pensez à ce grand bienfait, et, par les sentiments d'une intime reconnaissance, louez-moi comme l'auteur de votre salut, à cause de la révélation de la Foi. Reconnaissez, âme chrétienne, qui lisez ou écoutez ces choses, que la plainte de Dieu est très-juste; ne demeurez donc pas ingrate pour le grand bienfait de la Foi, que la miséricorde divine vous a ménagé, plutôt qu'à plusieurs millions d'autres répandus dans toutes les contrées de la terre qui n'ont pas la lumière de la Foi, semblables à des aveugles qui ne voient point. O Seigneur! votre bonté est immense à mon égard; oh! j'userai d'une faveur si grande, afin que je n'aie pas reçu en vain un si précieux talent et une grâce aussi signalée, que celle d'être illuminé par la Foi; je ne la laisserai plus oisive, et je chercherai tous les moyens possibles d'en tirer avantage pour la conduite spirituelle de ma vie, dans des voies plus saintes et qui vous soient plus agréables.

III. Considérez plus en détail cet exercice de la Foi en diverses rencontres et actions de notre vie. Car, comme les choses dites trop généralement font moins d'impression, il est nécessaire de spécifier plus en particulier les pratiques de la vertu. Premièrement donc, celui qui est en état de péché mortel vivifie sa Foi par la considération attentive de quelques articles révélés de Dieu. Car une des principales causes pour lesquelles si peu de personnes se convertissent véritablement, c'est que l'on ne s'exerce pas assez dans les pensées de la Foi. *C'est là*, dit saint Jean, *la*

victoire qui dompte le monde, notre Foi (1. Ep. 5). Ce qu'il entend, non de l'habitude de la Foi, mais de l'acte de la Foi; car plusieurs ont l'habitude de la Foi, dans lesquels cependant règne le monde avec ses concupiscences. Or, un des articles de la Foi, c'est que Dieu s'est fait homme et a donné sa vie sur la croix pour le rachat des pécheurs. Pensez ce que c'est que Dieu, comme il est grand et majestueux, et de quel grand amour et pour quelle intention il a versé son sang sur la croix. Toi, qui es baptisé, tu devrais mille fois mourir pour son amour, et tu l'offenses et tu pèches cependant! Si ton cœur est si endurci qu'il ne veuille céder à son amour, crains sa justice; car *il est arrêté que tous les hommes mourront une fois, et après sera le jugement* (Héb. 9). Entre l'enfer et ton âme, il n'y a d'entre-deux qu'un ais fragile, qui est ta propre chair, et qui retient ton âme en terre. Et cependant nous nous occupons de mille autres choses, et il arrive que nous allons droit aux enfers, jeunes et vieux, grands et petits, savants et ignorants, prêtres et laïcs. De sorte qu'il ne faut pas s'étonner si Isaïe dit : *Mon secret à moi, mon secret à moi* (24), voulant dire qu'il voyait dans tous les ordres une si grande multitude de damnés, qu'il ne le pouvait raconter et le tenait en secret. Quelqu'un est-il tenté de commettre quelque offense contre Dieu, qu'il vivifie sa Foi par la méditation de ces paroles évangéliques : *Que sert à l'homme de gagner tout le monde, s'il vient à perdre son âme* (Matth. 16)? Qu'il considère ce que la Foi enseigne du péché mortel, qu'il prive une âme des biens de la gloire éternelle, et qu'il la rend digne des supplices éternels de l'enfer; qu'il offense et déplaît à un Dieu d'une grandeur et d'une majesté infinies, qui mériterait des amours et des respects ineffables de toute créature humaine. Qu'il se ressouvienne de quelque parole de l'Ecriture, contraire à la tentation qui le sollicite, à l'imitation de notre Seigneur Jésus-Christ, quand il fut tenté dans le désert par le diable, et qu'il le repoussa par ces mots tirés de l'Ecriture sainte, lui disant : *Il est écrit* (Matth. 4). Car l'Ecriture sainte est comme un arsenal rempli d'armes offensives et défensives, pour réprimer tous les assauts de nos adversaires. C'est pourquoi saint Pierre dit : *Votre adversaire, le diable, comme un lion rugissant, cherche qui dévorer; résistez-lui appuyés sur la Foi* (1. Pierre, 5). Elle nous fournit quelques sentences excellentes sur toutes les vertus;

rappelons-nous-les à propos du vice auquel la tentation nous sollicite. Sommes-nous dans les afflictions, dans la perte des biens et de l'honneur, dans le mépris des autres qui se moquent de nous? Repassons en notre esprit ce que les maximes de l'Evangile nous enseignent de ces choses; car par elles ceux-là sont maudits qui ont toutes leurs consolations en cette vie : *Malheur à vous, riches, qui avez votre consolation : Malheur à vous, qui riez maintenant, car vous vous lamenterez et vous pleurerez* (Luc, 6). Souvenez-vous que Jésus-Christ, assis sur son trône au jugement, approuvera plus la disette que l'abondance, et la pauvreté unie à la patience que les richesses, plus la pénitence que le plaisir et le repos. Souvenez-vous que vous n'avez pas l'humilité chrétienne, si les mépris qu'on fait de vous ici-bas vous touchent si vivement. Vous êtes donc méprisé comme l'a été Jésus-Christ, qui était digne de tout honneur pour la dignité de sa personne. Quelqu'un est-il en doute de ce qu'il doit faire dans une affaire de conséquence? Qu'il vivifie sa Foi, voyant ce que les commandements de Dieu lui conseillent ou lui défendent. Premièrement, qu'il se représente l'instant de sa mort et du jugement où il doit être examiné, pour faire présentement ce qu'il voudrait avoir fait alors. Avons-nous à administrer aux autres ou à recevoir quelque Sacrement, regardons le Sacrement de la Foi comme l'instrument de la grâce divine, comme un vase sanctifiant où est contenue la plus grande vertu du sang de Jésus-Christ pour le salut des âmes. Dans l'approche de l'Eucharistie ou en sa présence, regardons-y Jésus-Christ présent avec plus de certitude que si nous le voyions de nos yeux corporels, ou que si nous le touchions de nos propres mains, comme saint Thomas l'Apôtre; il ne faut que cet acte de Foi pour nous porter à l'admiration et nous jeter dans de très-profondes révérences. Dans la confession de nos péchés, au Sacrement, considérons-nous comme étant vraiment malades et pouvant être guéris par l'absolution, par laquelle notre âme devient plus blanche que la neige, très-belle et très-agréable de difforme et désagréable qu'elle était auparavant par l'état du péché mortel. Ainsi, dans l'exercice de l'oraison, ranimons la Foi dans la présence de Dieu en qui nous sommes, en qui nous vivons, qui n'est aucunement distant de nous, qui scrute toutes nos intentions. Que nous faut-il de plus pour prier avec révérence et humilité? Que si nous nous trouvons

dans les aridités et les désolations spirituelles, ne sentant aucune ferveur de dévotion, mais froids comme la glace, contentons-nous de ce que la Foi nous enseigne, que quiconque fuit le péché et pratique la vertu en vue de Dieu lui est agréable, et que ces goûts de dévotion, quoique bons et désirables, ne font pas la vraie et solide piété, qui consiste plutôt à adhérer fermement et constamment à la volonté de Dieu.

J'estimerai donc hautement cet exercice de la Foi, j'aurai plus souvent recours aux raisons supérieures et surnaturelles de la Foi, par lesquelles je me laisserai plutôt conduire que par les raisons terrestres et d'intérêt, que le démon ou la nature dépravée et immortifiée me suggérera. Oh ! que ces raisons suggérées par la Foi sont bien plus fortes et plus solides que toutes les raisons de la terre et des sens ! Je regretterai d'avoir été si peu attentif par le passé à ces raisons sublimes, que j'ai trop souvent négligées, pour me laisser emporter à des raisons puériles, qui ont eu la préférence en mon âme, laquelle pourtant est si fort dépravée par les vices, et si peu ornée et avancée dans la pratique des vertus. O Seigneur ! vivifiez-moi par une Foi plus vive et plus efficace ; que votre parole, plus pénétrante qu'un glaive, terrasse et anéantisse toutes les raisons frivoles de l'amour-propre, afin que les maximes de la Foi et du saint Evangile me servent de règle et de guide pour diriger selon votre volonté les actions de ma vie.

ONZIÈME MÉDITATION.

DE L'HÉRÉSIE OPPOSÉE A LA FOI.

I. Considérez ce que c'est que l'hérésie. C'est une erreur volontaire de l'entendement contre une vérité de Foi, assurée avec opiniâtreté par celui qui fait profession de la religion de Jésus-Christ. Premièrement, c'est une erreur de l'entendement contre quelque vérité de Foi; en quoi l'hérésie est distinguée des erreurs contre les préceptes de quelque art ou de quelque science humaine, comme sont les erreurs des médecins ou des philosophes, qui ne sont pas de si grande importance, attendu que les vérités de ces sciences ne sont pas sublimes, relevées et profitables au salut comme celles de la Foi, contre lesquelles on ne peut se heurter sans commettre une faute d'autant plus énorme, que le sujet contre lequel on pèche est plus excellent. Que si cette erreur venait en l'esprit contre le gré de la volonté, comme sont quelquefois certaines pensées extravagantes et de blasphème qui affligent de bonnes âmes, et dont elles voudraient être délivrées, ce ne serait pas de l'hérésie, quand ce serait contre les plus saints mystères de la religion, parce que la volonté n'y est pas. Secondement, il est dit que cette erreur doit être assurée avec opiniâtreté, c'est-à-dire avec la connaissance et la réflexion que cette erreur est contraire aux sentiments ou décrets de l'Eglise catholique; car lors même qu'on ne croupirait pas longtemps en cette absurdité, il y aurait opiniâtreté et comme rebellion contre l'Eglise, ce qui fait proprement l'hérésie, qui de soi-même signifie un schisme, une séparation et une retraite à part, sans vouloir se conformer à tout le corps de l'Eglise. Et, comme la partie qui est séparée de son tout est difforme, il en est de même de l'hérétique qui fait bande à part et se désunit du corps de l'Eglise, comme un soldat qui se détache du gros de l'armée, refusant de se soumettre aux ordres

du général et de l'empereur qui la commande. Si bien que l'hérésie est comme une désertion de la milice chrétienne, qui se fait contre le monde, la chair et le diable, sous la conduite d'un chef visible, qui est le souverain Pontife. En troisième lieu, il est dit : Par celui qui a fait profession de la religion de Jésus-Christ : comme tous ceux qui ont été baptisés ou qui ont l'âge de discrétion et qui ont vécu dans l'Eglise catholique, croyant comme elle et avec elle les hautes et célestes vérités du christianisme. Et en ce point l'hérésie est distincte des autres infidélités qui combattent aussi contre la Foi, comme l'infidélité du paganisme et du judaïsme ; car les païens combattent la Foi qu'ils n'ont jamais reçue, et les Juifs sont contraires à la Foi qu'ils n'ont pas reçue véritablement, mais seulement en ombre et en figure, en tant que l'Ancien-Testament est la figure et la représentation de la religion chrétienne ; si bien que pour ce sujet l'hérésie est la pire des infidélités, et les hérétiques doivent être estimés pires que les païens et les Juifs, en ce qu'ils combattent la Foi déjà reçue, selon que l'on dit communément, que l'on fait plus de honte à un hôte qu'on chasse après l'avoir reçu en sa maison, que si on ne l'eût jamais reçu. C'est pourquoi Jésus-Christ punira plus sévèrement la perfidie et l'infidélité des hérétiques, que celles des Turcs, des païens et des Juifs, parce qu'ayant reçu une fois en leur maison sa Foi et sa religion, ils l'ont ensuite chassée et bannie honteusement.

Apprenez de ce point à discerner le caractère de l'hérésie ; c'est une tache de l'entendement qui s'égare et s'écarte de son devoir, mais une tache volontaire et opiniâtre ; c'est pourquoi, tant que vous aurez la volonté de demeurer dans l'union de l'Eglise catholique, sous la conduite du Pape, vous ne pouvez être dans l'hérésie, quelque doute, quelque pensée, quelque imagination qui vous tourmente l'esprit. Ainsi vous pourrez dire tant que vous serez en cette disposition : Je puis errer, mais je ne saurais être hérétique. Estimez donc beaucoup l'union que vous avez avec l'Eglise catholique, que rien ne vous en sépare ; priez, travaillez, combattez constamment pour vous entretenir jusqu'à la mort en cette résolution.

II. Considérez que l'hérésie est un grand mal, parce que cela est mauvais qui ôte tout bien et qui ruine et détruit le fondement de tout bien : or, l'infidélité de l'hérésie est telle ; car

aucun bien ne peut être sans la Foi, qui est la base de tout bien spirituel, et sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu ; et quoique sans la Charité il soit pareillement impossible de plaire à Dieu, toutefois, ôter la Foi c'est aussi ôter la Charité, qui ne peut être qu'avec la Foi, si bien que l'hérésie sapant le fondement de la Foi, ruine tout l'édifice spirituel de l'âme et la dépouille pareillement de la Charité. La Foi est aussi la première union des chrétiens et des serviteurs et amis de Dieu ; ce qui fait que l'hérésie est opposée à la première et à la plus excellente union du monde, et est ainsi la source de toute discorde et de toute division. Pour expliquer et étendre davantage cette considération, pensez que le mal de l'hérésie est tel qu'il fait des torts signalés à celui qui en est infecté, qu'il ruine le prochain presque sans ressource, et qu'il attaque tout ce qu'il y a de saint et de grand au monde. L'hérésie fait des torts signalés à celui qui en est infecté ; car c'est un péché mortel par lequel il est privé de la grâce de Dieu et digne des peines éternelles. Il sape par le fondement l'édifice de l'âme qui la reçoit ; car, comme a dit saint Augustin (1), la maison de Dieu, qui est l'âme, est fondée sur la Foi, elle s'élève par l'Espérance et devient parfaite par la Charité. Ce péché d'hérésie rend inutiles toutes les bonnes œuvres qui sont privées de toute leur vigueur pour mériter et satisfaire. L'hérétique a beau faire des bonnes œuvres, le diable s'en rit et le laisse faire ; il sait que, sans la Foi, il n'y a point de mérite. Tiens fermement, écrit saint Fulgence (2), et ne doute aucunement que tout hérétique, quelque bonnes œuvres qu'il fasse, dès lors qu'il n'est pas uni au corps de l'Eglise, quelques aumônes qu'il distribue, quand même il répandrait son sang pour le nom de Jésus-Christ, ne peut être sauvé. C'est une gangrène presque incurable dans une âme ; car, comme l'hérésie n'est pas sans un grand orgueil, qui fait que l'on préfère son propre jugement à celui de toute l'Eglise, parce que tout hérétique est superbe, il a pour adversaire un Dieu qui fait état de résister aux orgueilleux, et il a le prince des enfers pour ami, lui *qui est le roi de tous les enfants de superbe* (Job, 41). Et comme il prend la superstition pour une excellente piété, il se croit dans le meilleur état du monde, quand il est le plus déplorable. L'hérésie est ex-

(1) Serm. 20, de Verbis Apost. — (2) L. de Fide ad Petrum, c. 39.

trêmement nuisible au prochain, qu'elle ne cesse de vouloir corrompre et infecter : *Leur parole*, dit saint Paul, *gagne comme un chancre* (II. Tim. 2). Elle inspire son venin partout où elle peut, elle court la mer et la terre pour se faire un prosélyte. Elle donne le coup de la mort à ceux qui la reçoivent, elle est meurtrière, elle répand incessamment le sang des âmes. Tout hérétique, dit saint Jérôme (Ps. 5), est homicide, est un homme de sang. Elle opprime le prochain par de faux témoignages, tirant à contre-sens les textes de l'Ecriture pour accabler les esprits de ceux qui lui donnent audience. Elle exerce ses fureurs plus particulièrement contre l'Eglise, qui en a été déchirée sans trêve depuis dix-huit siècles; elle n'a jamais eu de paix avec eux. La première hérésie a été une hydre épouvantable, qui a eu des têtes qui se sont toujours multipliées à mesure qu'on les a coupées, si bien qu'aujourd'hui toute la terre fourmille de ces serpentaux. Que de guerres, que de trahisons, que de renversements de temples et de cloîtres, que de profanations de toutes choses les plus pures et les plus nettes ! Enfin l'hérésie attaque tous les mystères de la religion ; elle n'épargne pas la sainte Trinité, elle attaque Jésus-Christ de tous côtés, dans sa nature divine, dans sa nature humaine, dans sa volonté même ; elle l'attaque dans sa gloire et au Saint-Sacrement de l'autel ; et niant sa présence réelle en ce mystère, elle lui dénie le culte d'adoration qui lui est rendu, et l'empêche de tout son pouvoir ; elle va même jusqu'à la profanation, jusqu'à fouler aux pieds le Roi du Ciel et à massacrer ses prêtres. Elle ne pardonne pas à la Vierge, ni aux Saints du Paradis ; elle va même persécuter les âmes du purgatoire. Si bien qu'il n'y a rien contre quoi cette audacieuse ne s'élève ; c'est un mal universel, c'est une peste générale, c'est une contagion incurable.

Il faut donc porter une grande haine à l'hérésie, comme étant un mal très-pernicieux, un poison très-mortel, une source de tout malheur. Ainsi les âmes les plus saintes et les plus religieuses ont eu de l'aversion pour l'hérésie, à mesure que leur sainteté a été plus grande. Je dirai cette pensée après saint Epiphane : O la manie inouie ! ô la téméraire nouveauté ! ceux qui ont été devant nous n'ont pas tout osé entreprendre ; mais aujourd'hui il n'y a plus de retenue. L'un outrage la nature humaine de Jésus-Christ, l'autre dit ce qui n'a jamais été ouï contre

sa divinité ; un autre trouve à redire dans le commerce de l'Incarnation ; un autre s'offense de la résurrection des morts, et un autre s'en prend à un autre objet pour le combattre. Oh ! que notre siècle est turbulent, et que la vie des hommes y est en péril ! Il est accablé de toutes parts des nouvelles inventions d'erreurs et d'opinions infidèles ! Mais de quel front surtout cette Vierge incorruptible, qui a mérité d'être le sanctuaire de Dieu, est-elle attaquée par eux (1) ?

III. Considérez le grand remède et le préservatif contre l'hérésie, qui est d'adhérer fermement à la Chaire de saint Pierre et aux décisions du Pape de Rome, le successeur de saint Pierre, le vicaire de Jésus-Christ, le juge des débats et des controverses de la Foi, le docteur universel de l'Eglise. Comme Jésus-Christ avait reçu toute puissance de son Père, pour régner et régler toutes les choses de la religion, il a établi un chef visible sur la terre pour gouverner ce qui tient à la religion, afin que, tout lui étant soumis, la paix et la concorde s'y pussent maintenir. Car, comme les choses unies à une troisième demeurent unies ensemble, tant que les Fidèles ont demeuré soumis au Pape, ils sont demeurés unis ensemble en unité de Foi et de religion. Et si on examine l'histoire des siècles passés, on reconnaîtra que toujours les Eglises sont demeurées dans la vraie Foi, quand elles sont demeurées obéissantes au Pape, et celles qui s'en sont séparées ont fait naufrage en la Foi, et sont tombées dans l'abîme de l'hérésie. Ainsi il en est des évêques et des prêtres, ceux-là seulement sont demeurés dans la vraie Foi, qui sont demeurés dans la soumission au successeur de saint Pierre. C'est aussi la parole expresse de Jésus-Christ : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise* (Matth. 16). Car, quoique la force de l'Eglise soit fondée sur tous les Apôtres, toutefois il y en a un qui est choisi entre les douze, afin que, par l'établissement du chef, il y eût moins d'occasion au schisme. De fait, les hérésies n'ont eu d'autre source que la désunion et la désobéissance au souverain Pontife. Tous les hérétiques ont fait la guerre au Pape, à l'imitation du premier hérésiarque, Simon-le-Magicien. Le Pape Corneille fut en butte aux Novatiens. Libère fut banni par les Ariens. Les peuples d'Orient se sont perdus par cette révolte.

(1) Hæres. 78, l. 3, t. 2.

Luther et Calvin ont porté une haine irréconciliable à tous les Papes. Voyant bien que l'hérésie ne subsisterait jamais dans l'union avec ce chef visible, le grand évêque de Carthage, saint Cyprien, l'honneur des premiers siècles de l'Eglise, traite dignement ce sujet. Car nous avertissant de nous donner garde des fraudes de Satan, aussi bien des plus couvertes et des plus subtiles, que des plus visibles et des plus apparentes; cet ennemi voyant, dit-il, que, par la venue de Jésus-Christ au monde, les peuples gentils avaient été éclairés de la vraie Foi, qu'ils étaient en état de salut, que ses temples étaient démolis, les idoles renversées et le Ciel ouvert à ceux que l'enfer engloutissait auparavant, il inventa une nouvelle ruse, qui fut d'abuser les hommes et de les surprendre sous le nom et le titre de chrétien. Il inventa les hérésies et les schismes dans la religion pour détruire la Foi, altérer la vérité et rompre l'unité. Il trompe et égare par l'erreur d'une nouvelle voie ceux qu'il n'a pu retenir dans la vieille route de l'idolâtrie ; il arrache du sein de l'Eglise les hommes qui, pensant avoir échappé à la nuit du siècle et être entrés en la lumière, tombent sans le savoir dans d'autres ténèbres, et retenant le nom de chrétien, cet ennemi qui se transfigure en ange de lumière les trompe, et ils croient avoir la vraie lumière et être justes, prenant ainsi la nuit pour le jour, la ruine pour le salut, le désespoir pour l'espérance, le mensonge pour la vérité. Cela arrive, mes frères, parce qu'on ne retourne pas à l'origine de la vérité, qu'on ne cherche point le chef, qu'on n'observe pas la doctrine du maître céleste; car si on le considère bien, il n'est pas besoin d'un long circuit ni de tant d'arguments. La preuve de la Foi est aisée. Le Seigneur dit à Pierre : *Je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre j'édifierai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle* (Matth. 16, 18). Sur ce chef unique il édifie son Eglise et lui commet ses ouailles à repaître, ainsi qu'écrit cet ancien Père et martyr de Jésus-Christ. Se peut-il dire rien de plus clair et de plus fort pour nous faire entendre que la source des hérésies provient de ce que l'on se sépare de la Chaire de saint Pierre et de l'obéissance due aux Papes ses successeurs? Peut-on donc trouver un meilleur et un plus court expédient contre l'hérésie que de se tenir uni à ce chef, ou de s'y réunir au plus tôt, si l'on en était séparé! Que d'épaisses té-

nèbres dans les âmes de vouloir résister, au péril de leur salut, à un moyen si aisé pour discerner la vraie Foi! Déplorez l'aveuglement de tant de sectateurs de Luther et Calvin. Tenez donc cette vérité pour constante, et quelques discours que tiennent les hommes, ouvrez toujours les yeux à la lumière de cette vérité. Autant c'est un grand bien pour un Etat d'avoir un roi, pour une armée d'avoir un général, pour un navire d'avoir un maître pilote, autant c'est un grand bonheur pour l'Eglise d'avoir un souverain prêtre, qui en est le roi, le général et le maître pilote. N'ayez pas honte, si l'on vous appelle papiste ; c'est chose honorable de reconnaître son père, c'est la marque d'un enfant légitime de le connaître. Ne vous séparez donc jamais de ces ordonnances; rendez grâces à Dieu d'avoir établi un chef dans l'Eglise, comme étant un des plus grands bienfaits de son amour. Protestez de votre soumission éternelle à toutes ses lois.

DOUZIÈME MÉDITATION.

DE L'ESPÉRANCE, SECONDE VERTU THÉOLOGALE, ET PREMIÈREMENT DE L'ESSENCE DE CETTE VERTU.

I. Considérez, après la Foi, l'Espérance, qui est une vertu théologale qui dispose et porte la volonté à espérer en Dieu, comme en son propre et souverain bien, moyennant la grâce et les bonnes œuvres. Arrêtez-vous premièrement à ces mots, que l'Espérance est une vertu théologale; car par ces premiers termes, elle convient avec la Foi, qui est aussi une vertu théologale, c'est-à-dire une bonne qualité et une vertueuse habitude, qui a Dieu pour objet immédiat; mais elle diffère de la Foi, en ce qu'elle dispose et porte la volonté à espérer en Dieu, tandis que la Foi est une vertu qui réside dans l'entendement, qui l'illumine et l'élève à croire que Dieu est, et que tout ce qu'il a

révélé est très-véritable ; mais l'Espérance est une vertu de la volonté où elle réside, et qu'elle élève à l'attente de Dieu, pour en jouir et en recueillir des plaisirs éternels. Car après que l'esprit est illuminé par la Foi, et qu'il connaît que la béatitude de l'homme est en Dieu, que cette béatitude lui est promise, que c'est sa dernière fin, et que Dieu l'y appelle et lui donne des moyens suffisants pour y parvenir, alors la volonté, par ces vues et par ces connaissances de l'esprit, s'élève vers Dieu et s'attend à le posséder un jour; et parce que d'elle-même elle ne pourrait arriver si haut, l'Espérance lui est infuse et donnée de Dieu pour fortifier sa faiblesse naturelle dans cette attente et cette prétention; c'est pourquoi il est dit que l'Espérance est une vertu théologale, qui dispose et porte la volonté à espérer en Dieu. Ce n'est pas que l'Espérance n'ait d'autres actes dans la volonté ; car elle la porte aussi à désirer Dieu tant qu'il est absent, et à se réjouir en lui quand il est présent ; mais parce que l'attente est le principal acte de l'Espérance, et que cet acte lui est le plus propre, pour ce sujet il est particulièrement spécifié dans sa définition. Au reste, semblable à la Foi qui porte l'esprit à croire Dieu, comme son premier et principal objet, et ensuite à croire plusieurs autres choses qui sont hors de Dieu, et qui ont été révélées de lui, comme son objet second et moins principal, ainsi l'Espérance, qui porte la volonté à espérer Dieu, comme son premier et principal objet, la porte ensuite à espérer plusieurs autres biens qui procèdent de Dieu et qui servent ou d'accomplissement à la béatitude de l'homme, ou du moins de moyens pour y parvenir; c'est pourquoi, par l'Espérance, la volonté s'attend aussi à la vision et à l'amour béatifique de Dieu, à l'habitation perpétuelle du Ciel, à la société des Anges et des Saints, à la résurrection et béatification du corps, à la rémission de ses péchés, à la victoire de ses tentations, à la persévérance finale et aux moyens propres pour parvenir à toutes ces choses.

Je reconnaîtrai donc que l'Espérance est une sublime vertu, digne d'être chérie et estimée par tous les hommes mortels, lesquels elle incline par tant de biens divers. Oh ! si les hommes connaissaient son esprit et sa valeur ! Oh ! s'ils la pouvaient dignement méditer et estimer, ils reconnaîtraient certainement qu'ils ont un grand trésor en cette vertu, qu'ils ont par son en-

tremise une des clés du Paradis, et qu'ils se font injure à eux-mêmes de ne point cultiver davantage une si rare et si noble perfection! O mon Dieu! je vois bien, au premier regard, quoique je ne voie encore que de loin et obscurément, que cette vertu a une merveilleuse beauté, et qu'elle est très-utile et très-profitable aux hommes! Oh! faites-moi la grâce de la méditer plus intimement, et d'acquérir la connaissance de cette très-riche habitude.

II. Considérez secondement que, par l'Espérance, la volonté de l'homme espère Dieu comme son propre bien souverain. Car la volonté humaine peut être portée à Dieu de deux sortes d'amours : l'un d'amitié, lorsque l'homme aime Dieu, à cause de Dieu purement, la Foi le lui représentant comme le bien infini et de tout point accompli, et cet amour est propre à la Charité ; l'autre est l'amour de concupiscence, lorsque la volonté humaine se porte à Dieu, à cause qu'il est le bien de l'homme, et cet amour appartient à l'Espérance, laquelle cédant la première place d'honneur à la Charité, qui se porte à Dieu de la plus noble manière qui puisse être, se contente de se porter à lui d'une façon moins excellente, mais pourtant très-convenable à l'état présent de cette vie. En effet, Dieu, comme auteur de la grâce et l'objet de la félicité, est le bien surnaturel de l'homme, bien qui est très-parfait et très-aimable, dans lequel il n'y a chose quelconque à redire ; c'est son bien suprême qui est infiniment à préférer à tous les autres biens imaginables que l'homme peut recevoir, et qui ne sont rien en comparaison. C'est pourquoi il mérite d'être désiré, poursuivi et attendu de l'homme, et il serait traître et manquerait à soi-même, s'il n'avait aucun sentiment, aucune prétention et aucun désir de le posséder, et il ferait injure à ce bien qui est capable de lui donner le comble de sa dernière perfection, s'il n'aspirait aucunement à sa possession. C'est pourquoi la nature est élevée au-dessus d'elle-même, pour souhaiter son union avec Dieu et son repos dans sa fin surnaturelle, et c'est à quoi le porte l'Espérance. Or, quoique l'amour d'amitié, qui est l'acte propre de la Charité, nous puisse faire désirer la présence ou la jouissance de Dieu, parce que c'est le propre de l'amour d'amitié de nous faire aspirer après la présence de l'objet aimé, quand il est absent, toutefois ce désir procédant de l'amour, par lequel nous

désirons Dieu pour Dieu même, est un acte de Charité, et non d'Espérance, qui nous fait désirer Dieu pour notre propre bien, quoique ce ne soit pas pour un intérêt terrestre et sensuel, mais pour un intérêt tout céleste, tout spirituel et surnaturel, que non-seulement l'homme peut désirer, mais même qu'il est obligé nécessairement de se procurer. C'est pourquoi si l'on dit que c'est un amour-propre de désirer Dieu pour son propre bien, et que c'est imperfection d'aimer son bien propre, à cela il faut dire que l'amour propre, par lequel on aspire après les commodités terrestres et passagères, et les biens de la nature, est le plus souvent accompagné de grands défauts, mais non pas cet amour-propre par lequel nous désirons notre perfection surnaturelle et les biens de la grâce et de la gloire, qui seuls peuvent nous perfectionner et nous donner les derniers traits de la perfection pour laquelle nous vivons en ce monde. Que si l'on objecte que c'est un abus de rapporter Dieu à soi-même, l'infini au fini, le grand au petit, et le tout au néant, cela serait vrai si c'était de telle manière que l'infini s'arrêtât dans le fini, le grand dans le petit et le tout dans le néant, sans qu'il y eût du retour. Mais l'Espérance ne fait point ce tort à Dieu : après qu'elle a fait ce qui est de sa nature et de son droit, qui est d'élever l'homme à Dieu comme à son propre bien, et de lui faire attendre en lui sa joie, sa grandeur, sa perfection et sa gloire, elle n'empêche pas que la Charité, à qui elle est très-intimement liée, ne rapporte finalement cet homme ainsi joyeux, agrandi, perfectionné et glorifié, à l'honneur de Dieu. Elle sert même de disposition à ce que la Charité remplisse sa fin, qui est de rapporter l'homme glorifié à la gloire de Dieu, étant plus ordinaire qu'un acte moins parfait dispose à un plus parfait, parce que c'est le propre de l'homme d'aller de degré en degré et de vertu en vertu, jusqu'à ce qu'il voie Dieu en la Sion bienheureuse, Ainsi tout retourne à Dieu, les effets à leur cause, les ruisseaux à leur source, et le bien de l'homme à la gloire de son souverain monarque, et il n'y a rien à craindre à désirer Dieu, à l'espérer comme son propre bien.

Je vous désirerai donc, ô mon bien très-aimable ! je m'éleverai à vous, et je vous attendrai jour et nuit par les actes de mon Espérance. O mon Seigneur, mon Dieu très-aimable, vous êtes tout désirable ! Car que pouvons-nous dé-

sirer de mieux que les biens aimables que nous ne possédons pas, que nous pouvons avoir et dont nous avons besoin? Or, c'est vous, Seigneur, que nous reconnaissons pour le bien infini et souverainement aimable; et cependant, hélas! nous sommes éloignés de vous, nous ne vous voyons pas face à face, mais seulement en énigme et dans un miroir; et puisque nous avons l'assurance que nous pouvons vous avoir, et que nous n'avons besoin d'aucune chose autant que de vous, pourquoi donc ne vous désirons-nous pas très-ardemment? Nous contenterons-nous de l'amour propre imparfait, qui nous fait souhaiter les biens périssables de la nature? Ils ne nous sont pas nécessaires comme vous, et ne nous donnent pas notre perfection. Et puis, les désirer sans les obtenir, qu'est-ce autre chose que misère et affliction? Et les obtenir, n'est-ce pas bien souvent le commencement de la damnation? Mais vous désirer en cette vie, ô Seigneur! c'est la félicité et le commencement de notre glorification. L'on désire les biens de la terre le plus souvent sans les pouvoir acquérir; mais, ô Dieu infini! qui vous désire comme il faut, sans doute vous acquerra. Soyez donc mon amour et mon désir, et que ce soit toute l'étude de mon âme de se détourner des choses créées pour désirer le seul bien désirable, et qui seul peut remplir tous mes désirs. *O Seigneur! comme le cerf longtemps poursuivi désire les eaux vives des fontaines, ainsi mon âme, ô Dieu! soupire après vous. Hélas! quand viendrai-je en la présence de Dieu* (Ps. 41)!

III. Considérez encore que l'Espérance nous fait attendre les biens les plus grands, moyennant la grâce de Dieu et nos mérites. Le maître des Sentences met expressément ces deux conditions dans la définition de l'Espérance. L'Espérance, dit-il, est une attente assurée de la béatitude, moyennant la grâce et les mérites précédents. Car, espérer quelque chose sans mérite, ce n'est point Espérance, c'est présomption. Les théologiens ne l'ont point contredit en ceci, mais plutôt ils l'ont défendu contre toutes les attaques que l'on pourrait dresser contre lui. Aussi ne devons-nous espérer Dieu que par les mêmes moyens, par lesquels il veut que nous arrivions à lui; or, ces moyens sont premièrement et principalement sa grâce, comme sa bonté, sa miséricorde, sa bienveillance à notre égard, et aussi les Sacrements et les secours de ses grâces actuelles, et même sa grâce habi-

tuelle et sanctifiante, qui nous rend ses enfants par adoption, et nous donne un droit rigoureux à l'héritage du Ciel. Comme cette grâce de Dieu nous est absolument nécessaire pour arriver à notre félicité, nous ne la pouvons espérer légitimement que par elle. Mais parce que Dieu veut aussi que nous y contribuions en quelque chose, ne couronnant personne que celui *qui aura légitimement combattu* (II. Tim. 2), et ne donnant le Paradis qu'à ceux qui, correspondant à ses grâces, l'ont mérité par leurs bonnes œuvres; ces œuvres servent encore de moyens pour atteindre à la félicité, et partant il la faut aussi attendre par leur entremise, suivant les termes de l'Ecriture : *Si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements* (Matth. 19). De là vient que l'attente de la béatitude n'est pas absolument assurée, mais sous la condition que l'on vive et meure bien. Au reste, encore que l'Espérance se fonde sur les mérites, toutefois, pour ne point faire les Pharisiens et n'être point ingrats à la miséricorde souveraine, nous ne les regardons que comme les effets et les fruits de la grâce de Dieu, qui les enfante et les fomente, et nous ne devons pas nous en glorifier autrement que comme des dons de Dieu et des effets de sa bonté, ce qui est plutôt se confier en Dieu qu'en soi-même. C'est en ce sens que le Concile dit : Encore que tant de choses, dans les Ecritures saintes, soient attribuées aux bonnes œuvres, jamais cependant l'homme chrétien ne se glorifie en soi-même, mais dans le Seigneur, dont la bonté est si grande à l'égard des hommes, qu'il veut que ses dons soient leurs mérites. A cela revient ce qu'écrit le séraphique Docteur, qui maintient que la parfaite humilité peut subsister avec une parfaite Espérance, encore qu'elle ait égard aux mérites; car il arrive en deux façons que l'on jette la vue sur ses mérites, ou en se les attribuant à soi-même, ou en les attribuant à la grâce divine. Jeter la vue sur ses mérites en se les attribuant, c'est le propre de l'orgueil et de la vanité; et ainsi c'est les regarder avec orgueil que de dire : *Notre puissante main, et non pas le Seigneur, a fait toutes ces choses* (Deut. 32). Mais regarder ses mérites, en les référant à la grâce divine, c'est le fait de l'humilité et de la vérité, et en cette façon, le mouvement de l'Espérance prend sa source dans les mérites. De même l'Espérance, qui regarde le mérite, et ensuite le récompense, ne répugne pas à la Charité, dont saint

Bernard (1) dit qu'elle ne regarde point la récompense ; car, quoique la Charité ne regarde point la récompense créée, elle regarde toutefois la récompense incréée ; car une très-grande Charité désire très-ardemment de posséder Dieu et d'être unie à lui ; ainsi la parfaite Espérance regarde davantage à la récompense incréée, de laquelle Dieu dit à Abraham : *Je serai ta récompense trop grande* (Gen. 15). Car on espère, par l'Espérance, d'être uni dans la patrie à celui auquel on désire d'être uni par Charité dans cette vie. C'est pourquoi l'Espérance ne détruit point la perfection du mérite, mais plutôt l'on peut espérer d'autant plus fermement et plus assurément, que l'on a de plus grands et de meilleurs mérites, ou que l'on est dans la volonté d'en avoir.

J'apprendrai de cette considération que ce n'est point Espérance, mais présomption et témérité d'esprit, de vouloir espérer le Paradis, sans se mettre en peine de travailler, avec la grâce de Dieu, à le mériter par une sainte vie. J'apprendrai pareillement que c'est superbe et arrogance de s'attribuer l'honneur de ses œuvres, et non pas à Dieu qui en doit être glorifié et reconnu pour le principe, puisqu'elles ne sont que par sa grâce. Par ce moyen, si je reconnais en moi quelques actes de piété, je dirai que ce sont des présents de la miséricorde divine, et que de moi je ne suis qu'un néant. Ainsi, l'arc-en-ciel coloré de tant de couleurs, par un rayon du soleil qui lui donne son éclat, n'est rien pourtant qu'une vapeur qui disparaît et s'écoule en un moment ; de même, quand j'aurais devant les hommes autant d'éclat que l'arc-en-ciel, qu'est-ce pourtant que ma vie ? C'est une vapeur qui paraît un peu et qui dépend entièrement d'un rayon de la grâce divine. Je formerai donc les actes de mon Espérance avec toute humilité et reconnaissance envers mon Dieu, disant dans ces sentiments : O Dieu très-débonnaire, j'espère très-fermement, qu'enfin par votre secours et par de bonnes œuvres émanées de votre grâce, je jouirai de la gloire éternelle ! O bien suprême et immense ! ô félicité très-sublime, je m'attends bien à vous posséder, moyennant la grâce de mon Dieu et les œuvres méritoires qu'elle me fera avoir en cette vie ! O Seigneur, mon Dieu, quoique mes péchés soient très-grands, j'en espère

(1) L. de Dilig. Deo, cap. 3.

le pardon moyennant votre grâce, si j'en fais pénitence avant ma mort ! Certainement, mon Dieu, quoique mes passions soient violentes et furieuses, j'espère, par votre secours, que j'en aurai la victoire, si je veux les combattre autant que vous m'en donnez la force et le pouvoir.

TREIZIÈME MÉDITATION.

DES MOTIFS DE L'ESPÉRANCE.

I. Considérez le plus grand motif de l'Espérance, qui est la grande miséricorde de Dieu. Il est nécessaire de la méditer encore plus particulièrement qu'il n'a déjà été fait au Traité des attributs, pour donner du cœur aux plus lâches et aux plus abattus, afin que, par ce moyen, ils produisent souvent les actes de cette vertu très-consolante pour se fortifier dans les ennuis et dans les angoisses de cette vie, et surtout aux approches de la mort. Car si quelqu'un ne s'accoutume pas à en former les actes généreusement, il lui arrive à l'heure de la mort la même chose qu'à un soldat, qui a tenu longtemps son épée dans le fourreau, où elle s'est rouillée ; il ne la peut tirer au besoin, et il est accablé par ses ennemis qui fondent sur lui pour le perdre. Or, rien n'est si puissant pour vivifier l'Espérance chrétienne que la pensée de la grande miséricorde de Dieu, par laquelle il n'est pas moins porté à délivrer les créatures de leurs misères, que le feu pour brûler, et le soleil pour éclairer. Considérez particulièrement que cette miséricorde est grande en tout temps, en tout lieu et dans tous les états de l'homme. Elle est grande en tout temps ; car, dès le commencement du monde, il fit miséricorde aux anges et aux hommes, les tirant du néant et les plaçant dans les lieux les plus délicieux de l'univers. Après le péché, il continue sa miséricorde à l'égard des hommes ; car, sans délai et incontinent après leur perte, il offre un remède contre le péché originel, il leur donne des lois

au temps de Moïse, qui les préparent à recevoir un Rédempteur qu'il leur envoie au milieu des siècles et dans la plénitude des temps, portant avec soi des trésors de grâces et de miséricordes, pour les aider jusqu'à la fin de ce monde, après lequel il continuera pendant toute l'éternité à combler ses élus de douceurs non pareilles. Cette miséricorde est grande en tous les lieux, dans les Cieux, dans les éléments, dans les enfers; car, dans les Cieux, il récompense les Saints au-dessus de leur attente et de leur mérite. Il a fait miséricorde dans le feu aux trois enfants de la fournaise de Babylone, où il les conserva comme au milieu de la rosée. C'est lui qui nous fait respirer dans l'air, et qui nous y éclaire de son soleil. Il nous fait renaître dans l'eau du Baptême, et il nous soutient sur la terre des fruits dont il nous nourrit, plutôt que de l'entr'ouvrir sous nos pieds en punition de nos offenses. Les gouttes de cette abondante miséricorde distillent même dans les régions de l'enfer, où les damnés ne sont pas punis avec toute la rigueur qui serait due à des ennemis de Dieu, où les âmes du purgatoire sont diversement assistées, et où les âmes des petits enfants aux limbes sont exemptes des peines du sens. Enfin Dieu fait miséricorde à l'homme en tout état et en toute condition. Soit riche, soit pauvre, soit grand, soit petit, soit Juif, soit Turc, soit païen, soit hérétique, soit jeune, soit vieux, chacun peut prendre part à ce bien. Si les hommes sont pécheurs, ils ne laissent pas d'être arrosés de ses pluies, éclairés de son soleil et nourris des fruits de la terre. Ils sont attendus longuement, afin qu'ils se reconnaissent, et sont invités suavement à rentrer en paix par la pénitence. S'ils sont pénitents, ils sont reçus bénignement, comme l'enfant prodigue de son père; tout le mal passé leur est pardonné, et les biens de leurs mérites précédents leur sont restitués. S'ils sont justes et dans la voie des profitants ou des parfaits, ils sont protégés au dehors, ils sont consolés au dedans, ils sont aidés de grâces pour pouvoir persévérer, et les richesses du Ciel leur sont préparées.

O grandeur! ô étendue de la bénignité de Dieu! ô refuge et port assuré de tous les hommes mortels! Quoi donc, y a-t-il encore quelqu'un de si endurci qu'il ne se convertisse? O pécheurs! jusqu'à quand vous défierez-vous d'une bonté infinie et d'une miséricorde immense? O Seigneur! vous serez donc

mon espérance immuable dans tous les événements de cette vie, dans la maladie et dans la santé, dans l'adversité et dans la prospérité, à la vie et à la mort, en quelque lieu et en quelque état que je sois. O mon Dieu! dans ma force et dans mon infirmité, dans mon ardeur et ma sécheresse, dans mes faveurs et dans mes disgrâces, vous serez mon attente et mon refuge. Oui, Seigneur très-miséricordieux, quoique jusqu'à présent je ne vous aie point aimé et servi, mais plutôt que je vous aie offensé par plusieurs péchés, toutefois, parce que votre miséricorde est telle que vous pardonnez à toutes les âmes repentantes, et que vous avez établi les prêtres pour ce sujet et donné force aux Sacrements, je veux y avoir recours, et j'aurai la ferme confiance que vous effacerez tous mes péchés, que vous me recevrez en grâce, et me donnerez tout ce qui me sera nécessaire pour y persévérer contre toutes les tentations des ennemis de mon salut.

II. Considérez d'autres motifs de l'Espérance, qui se tirent de la Providence, de la puissance et de la fidélité de Dieu. Quant à sa Providence, elle nous doit merveilleusement porter à bien espérer de notre salut ; car il fournit à toutes les créatures les choses qui leur sont nécessaires pour les diriger à leur fin; par cette Providence, il a soin des petits oiseaux, des fourmis, des moucherons et des moindres petites plantes qui croissent dans les déserts, auxquelles pour ce sujet il envoie des pluies pour les arroser. L'homme pourrait-il s'imaginer que Dieu, qui a soin de choses si petites, n'eût pas soin d'une créature aussi excellente que lui, formée à son image et à sa ressemblance? Ce serait trop mal raisonner. La puissance divine est encore un motif tout particulier pour raffermir les plus timides et les plus découragés ; car il n'y a pas de force qui soit capable de lui ravir une âme qu'il désire sauver. Toute la puissance des enfers est devant lui comme un atôme. S'il veut absolument élever une âme du cloaque des vices à la pureté des Anges et à la perfection des Séraphins, il le peut en un instant mille fois plus facilement qu'un homme ne profère une parole ou ne fait un mouvement des yeux. Et puis, comme il est puissant et qu'il a de la grandeur, il fait comme les grands et les magnanimes, qui se contentent de voir leurs ennemis vaincus et demander miséricorde, pour les relever et les combler d'honneurs ; car ainsi ce

grand Dieu, dont le cœur est plein de noblesse et de générosité, se contente de voir les pécheurs les plus exécrables humiliés devant lui, reconnaître leur démérite et leur indignité, et soupirer après sa douceur et sa bénignité au milieu des flots et des tempêtes de leur abominable vie ; car il ne peut supporter qu'en vain l'on se confie en lui, et que s'appuyant sur sa puissance, l'on tombe par terre ; c'est pourquoi, à cause de sa grandeur, il ne se retire pas de celui qui se confie à lui, mais il le soulage et le soutient, et même il l'élève magnifiquement aux honneurs de son royaume, disant : *Parce qu'il a espéré en moi, je le délivrerai, je le protégerai, puisqu'il a connu mon nom* (Ps. 90), et qu'il reconnaît que, malgré l'excès de son infortune, je puis le rendre heureux. Que si à ces qualités divines nous ajoutons encore sa fidélité à sa parole et à ses promesses, il ne se peut rien souhaiter de plus en une personne pour y mettre sa confiance. Or Dieu est fidèle, et il nous a fait la promesse de la vie éternelle et de son assistance au besoin. Plutôt la terre s'anéantira et le ciel tombera, qu'il manque de vérité en ces paroles : *Le ciel*, dit-il, *et la terre passeront ; mais mes paroles ne passeront pas* (Matth. 24).

Qui m'empêche donc, mon Dieu, de jeter maintenant sur vous l'ancre de mon Espérance, pour m'appuyer en vous fermement, à cause de votre Providence paternelle, de votre puissance et de votre fidélité ? Certainement, mon Dieu, j'attendrai de vous des choses grandes et magnifiques. Quand j'aurais commis toutes les abominations du monde, si je me résous à la pénitence, j'en espère le pardon de votre libéralité et de votre miséricorde infinie. *O Dieu ! vous ne pourrez pas mépriser un cœur contrit et humilié* (Ps. 50)? O mon Seigneur ! quand des armées se ligueraient contre moi, quand toutes les tentations et les difficultés imaginables me disputeraient le passage dans la béatitude, j'espérerai, par votre secours, m'élever au-dessus et rester victorieux. Pour vous, mon Dieu, j'ai compté pour rien toutes les pertes du monde, parce que vous êtes mon Espérance. Si l'on me propose des récompenses, je m'attends à les obtenir par vous. Si l'on combat contre moi, si le monde m'est cruel, si le méchant frémit, si la chair convoite contre mon esprit, j'espérerai en vous.

III. Considérez d'autres motifs de notre Espérance, qui se tirent des bienfaits de Dieu à notre égard. Le premier est celui

de la création, par laquelle, sans notre propre mérite, par pure bonté, il nous a tirés du néant et du nombre des créatures possibles, dont la multitude est innombrable, pour nous donner l'être et la vie, et nous faire subsister dans la nature; car naturellement l'ouvrier aime son œuvre, et le Créateur sa créature : *Vous aimez toutes les choses qui sont,* dit le Sage, *et vous ne haïssez aucune de celles que vous avez faites, car vous n'avez rien établi et créé à regret et à contre-cœur* (Sag. 11). Nous devons donc espérer que Dieu nous ayant donné l'être simple, nous donnera aussi le bien-être, parfait et accompli. Saint Augustin relevait merveilleusement son courage par cette considération : Architecte de l'univers, disait-il (1), vous nous avez faits, gouvernez-nous; vous nous avez créés, ne nous méprisez pas, nous sommes vos ouvrages; qu'un si noble ouvrage de vos mains, qui est fait pour votre gloire, ne soit pas perdu pour une éternité. Le second bienfait de Dieu, qui assure encore notre Espérance, est celui de la Rédemption, pour laquelle le Verbe incarné a souffert trente-trois ans, jusqu'à expirer sur la croix pour nous racheter de nos péchés et nous acquérir la gloire, toutes les grâces, tous les aides, tous les Sacrements et tous les moyens requis pour y arriver. Car depuis que Dieu s'est fait homme, il ne méprise pas les hommes; depuis qu'il a racheté les pécheurs par le prix de tout son sang royal et précieux, rien ne leur est impossible en ce qui concerne le salut. Ce qui doit le plus animer un homme en cette considération, c'est que Jésus-Christ a aussi entièrement répandu son sang pour lui seul, que s'il n'eût eu dessein sur la croix de ne racheter personne que lui, ainsi que le soleil éclaire aussi parfaitement un homme sur la terre, que s'il n'y avait que lui seul qu'il voulût favoriser de ses rayons. *Il m'a aimé,* dit saint Paul, *et s'est livré lui-même pour moi* (Galat. 2). Qui sera donc si insensible et si dépourvu de raison, que de ne pas s'affermir dans l'Espérance, en méditant ces choses? Certainement cette raison n'est pas seulement suffisante pour rendre la santé aux malades, mais aussi elle est capable de rendre la vie aux morts, et c'est le signe d'un cœur endurci de ne point en être touché. Le troisième bienfait est celui de la vocation, par laquelle il nous a appelés à la grâce du Baptême, dans son Eglise militante, le

(1) Solil. c. 2.

guide du salut des hommes. Que si, outre cette vocation, qui est commune à plusieurs, il nous a encore appelés à un état de perfection, ou dans l'état ecclésiastique, ou dans l'état religieux, c'est un motif plus puissant encore pour fortifier notre Espérance, et dire avec allégresse, après saint Paul : *Je rends grâces à Dieu qui nous a délivrés, et qui nous a appelés de sa vocation sainte* (II. Tim. 1)! Car c'est bien là une marque du grand désir qu'il a de notre salut, de ce que, premièrement, il nous a séparés de la multitude innombrable des infidèles, qui sont hors de l'Eglise et hors du chemin de la béatitude, mais bien plus encore de ce qu'il nous a retirés de cette multitude de chrétiens, qui mènent la plupart une vie languissante, pour nous placer honorablement dans une condition relevée, nous mettre en un état de vie dans lequel nous puissions aspirer à un plus haut degré de gloire, et y parvenir par des moyens plus assurés. Grâces donc à ce grand Dieu, *qui nous a délivrés et appelés de sa vocation sainte.* Au reste, nous ne finirions pas, si nous comptions en détail tous les bienfaits de Dieu à notre égard, les corporels et les spirituels, les généraux et les particuliers; soit ceux qu'il nous accorde immédiatement par lui-même, soit ceux qu'il nous envoie par l'entremise de la sainte Vierge, des anges et des Saints, soit par le moyen de ses autres créatures animées ou inanimées, qu'il fait toutes servir à notre utilité. Ajoutons seulement que ce qu'il fait pour nous dans le temps, il avait décrété éternellement de le faire, par une libre et volontaire bienveillance et par inclination pour nous. Si bien qu'avec tant de choses propres à soutenir l'Espérance, il ne tient qu'à l'homme qui les médite posément de bien goûter la douceur de Dieu et la grandeur de sa suavité, et de passer le reste de ses jours dans l'attente constante de la béatitude éternelle, attente qui se renouvelle de jour en jour par la conscience de ses bonnes actions, par un goût et un sentiment intime de la bénignité, et de la douceur paternelle qui est en Dieu.

Je m'exciterai donc souvent à la vue de tant de motifs si pressants aux actes de confiance. J'attendrai fermement le bonheur éternel; cette attente sera mon ancre au plus fort des tempêtes de cette vie, pour ne pas souffrir que mon cœur se laisse submerger dans l'abîme de la tristesse et des ennuis. Je veillerai sans cesse en cette attente, disant et redisant cent fois : O

Seigneur, grande est la multitude de votre douceur et de vos bienfaits envers moi! O Seigneur! j'espère que vous achèverez de si beaux commencements, et qu'après avoir tant fait et tant sacrifié pour moi, vous ne refuserez pas de faire le surplus et ce qui est nécessaire pour me rendre entièrement content et heureux. Qu'il vous souvienne, Seigneur, de tant de miséricordes et d'anciens bienfaits, dont vous m'avez déjà comblé par vos bénédictions amoureuses. Mon Seigneur, ma douce Espérance dès le sein de ma mère, je n'étais pas encore le fils de votre servante, que, me devançant de vos faveurs, vous m'avez préparé la voie par laquelle je pourrais entrer dans la gloire de votre maison. Vous me connaissiez avant que vos mains eussent formé mon corps au sein de ma mère, et j'étais encore enfermé dans ces prisons de la nature, que vous aviez déjà fixé la destination de ma personne. Aussi les anciens effets de votre bonté, unis à ceux que j'éprouve à présent, m'en font espérer d'autres encore plus excellents et plus magnifiques que vous avez réservés à vos amis, afin que mon âme se console en vous. C'est pourquoi vous êtes mon attente, ma joie et mon espoir, et mon cœur vous a dit : *Le Seigneur est ma lumière et mon salut, qui craindrai-je? Le Seigneur est le protecteur de ma vie, de qui aurai-je appréhension* (Ps. 26)? Si le père a soin de ses enfants, mon Créateur n'aura-t-il pas soin de moi qui suis sa créature? Mes péchés sont grands, il est vrai; mais quelle tache si impure que le sang de mon Rédempteur ne puisse faire disparaître? Ah! je me ressouviendrai des plaies de mon Seigneur. Enfin je me ressouviendrai que je ne suis plus à moi, mais à lui, que je me suis voué et consacré à lui, que je lui appartiens, et partant qu'il aura soin de ce qui est à lui, pour le défendre et le conserver. Ainsi, *si les armées se rangent contre moi, mon cœur ne craindra pas; si les combats s'élèvent contre moi, j'espérerai en lui* (Ps. 26).

QUATORZIÈME MÉDITATION.

DE LA CRAINTE DE DIEU ET DE SON ALLIANCE AVEC L'ESPÉRANCE.

I. Considérez premièrement que Dieu doit être craint, parce qu'il est terrible en trois manières, dans ses œuvres, dans ses châtiments et dans ses conseils. Premièrement, Dieu est terrible dans ses œuvres, qui sont toutes admirables et dignes de sa toute-puissance et de sa majesté : *Seigneur, que vos œuvres sont terribles* (Ps. 65), que vos cieux, que vos éléments sont admirables! C'est pourquoi, comme un roi se rend digne de crainte par la grandeur de ses œuvres, quand il met sur pied de grandes armées et dompte tout ce qui lui fait résistance, quand il bâtit de grandes cités, quand il élève une multitude de petits aux plus grands honneurs, quand il punit sévèrement tous les crimes et gouverne sagement son royaume; ainsi il en est de Dieu à cause des œuvres merveilleuses qu'il fait tous les jours dans le monde. Secondement, Dieu est terrible dans les châtiments qu'il exerce sur les pécheurs pour réprimer leur audace. La désobéissance d'Adam est punie par la mort de toutes les créatures humaines et par les misères qu'elles souffrent. Le déluge, les feux et les soufres qui tombent sur Sodôme ; l'engloutissement de Dathan et d'Abiron, et une infinité d'autres exécutions, sont des preuves éternelles de la rigueur de ses châtiments ; il punit aussi les âmes spirituellement par la soustraction de ses grâces plus spéciales, et les laisse dans leur aveuglement et leur endurcissement ; enfin il condamne aux enfers la plupart des hommes pour leurs péchés : à bon droit donc, il doit être redouté, ce qui peut se faire sans abhorrer l'ordre de la justice, mais seulement en appréhendant l'exécution sur sa propre personne ; ainsi que quelqu'un peut approuver les bons réglements d'une communauté, et pourtant redouter d'encourir les peines imposées à ceux qui ne les observeront pas. Dieu est encore terrible

en ses conseils sur les hommes, par lesquels de toute éternité, avant qu'ils eussent exécuté aucun bien ou aucun mal, il a prédestiné les uns et réprouvé les autres, par lesquels, dans le temps, il enrichit les uns de grâces spirituelles, et laisse les autres dans la pauvreté ; il élève celui-ci subitement à une haute perfection, comme s'il y était porté dans un charriot et par des ailes d'aigle, il laisse l'autre au milieu de mille difficultés ramper en une vie commune ; il remplit l'un de consolation, l'autre de tristesse, d'anxiétés, d'inquiétudes et de sécheresses ; enfin il donne diverses fortunes pour le spirituel et pour le temporel. Il n'y a point de créature au monde qui ne craigne Dieu pour quelqu'une de ces considérations, lorsqu'elles lui entrent dans l'esprit ; les justes le craignent, quand ils les prennent pour sujet de leur méditation ; les plus impies eux-mêmes le craignent aussi, au moins quand ils sont menacés de quelque grand désastre. Car s'il arme le ciel de foudres et de tempêtes, s'ils voient l'orage sur la mer agiter leurs vaisseaux, si la terre tremble sous leurs pieds, et que les montagnes s'ébranlent et s'écroulent à leur vue, ils redoutent alors sa puissance. Les démons de l'enfer le craignent aussi à cause de ses châtiments : *Ils croient et tremblent*, dit saint Jacques ; les anges du Ciel même, considérant ses œuvres et ses conseils, en sont remplis de frayeur ; *car les colonnes du Ciel frémissent* (Job, 26). Les bienheureux disent : *Grandes et admirables sont vos œuvres, qui ne vous craindra et magnifiera pas* (Apoc. 15) ?

Donc, qui ne vous craindra pas? ô Roi des nations! Qui ne redoutera pas votre puissance admirable, qui ne s'étonnera pas de vos œuvres, de vos châtiments et de vos conseils sur les enfants des hommes ? *Portez vos vœux au Seigneur votre Dieu, peuple d'Israël : peuples, portez vos dons au Dieu terrible. C'est lui qui tranche la vie des princes ; il est formidable aux rois de la terre* (Ps. 75). *Et j'ai médité pour savoir, et mes yeux n'ont vu qu'un grand travail, jusqu'à ce que je sois entré dans le sanctuaire de Dieu, et que j'aie compris la fin des pervers* (Ps. 72) ; car alors m'apparaîtra l'équité de ses jugements. Cependant, Seigneur, je craindrai et je tremblerai de respect à la pensée de votre grandeur et de votre justice, selon que toutes les créatures du monde m'en donnent l'exemple.

II. Considérez secondement que l'Espérance est la mère de la crainte de Dieu, et qu'elle la produit dans les âmes fidèles.

Pour entendre cette vérité, il faut distinguer diverses sortes de crainte de Dieu; car cette crainte est ou servile ou filiale. La crainte divine servile est celle par laquelle nous redoutons les peines et les châtiments éternels ou temporels, qui peuvent nuire à notre repos et à notre joie; et la crainte divine filiale est celle par laquelle nous redoutons l'offense de Dieu, et le péché qui l'outrage et le déshonore, et qui nous prive du bonheur de sa grâce et de son amitié. Que si cette crainte filiale est imparfaite, elle s'appelle initielle et commencée, et si elle est au plus haut degré de perfection, elle s'appelle parfaite. Or, comme la Charité est la cause de la crainte filiale, par laquelle nous appréhendons qu'il n'arrive à Dieu quelque injure, ainsi l'Espérance est la cause de la crainte servile, par laquelle nous appréhendons notre propre mal. La raison en est que, comme c'est le propre de l'Espérance d'aspirer au bien, où l'on trouve sa commodité, elle doit aussi nous porter à en fuir la privation. Ainsi la terre du même poids se porte au centre, et s'éloigne du lieu qui lui est le plus opposé. Ainsi l'esprit, par une même habitude de science, adhère à une vérité, et nie la proposition qui lui est opposée. Aussi est-ce une chose qui est comme naturelle, tant elle est ordinaire, que ceux qui désirent passionnément quelque grand bien, appréhendent de le manquer; c'est pourquoi la crainte servile bien réglée est la fille de l'Espérance, et s'accommode avec elle. Ce qui se fait, dit le Docteur angélique, parce que l'on considère Dieu diversement, ou selon sa miséricorde, ou selon sa justice; selon la première, nous nous élevons par le mouvement de l'Espérance, et selon diverses raisons, Dieu est tout ensemble un objet d'Espérance et de crainte. D'autres disent que ces diverses considérations doivent s'arrêter à Dieu et à nous; car, en tant que nous considérons simplement sa bonté, sa miséricorde et le désir qu'il a de notre salut, nous espérons; mais quand nous réfléchissons sur nous-mêmes, regardant nos faiblesses, nos tiédeurs et nos lâchetés, alors nous craignons, et par ce moyen se fait l'alliance de la crainte avec l'Espérance. Les âmes qui espèrent fortement ici-bas ne laissent pas de craindre et d'appréhender. En quoi elles mêlent du miel avec l'absinthe, dit Harphius, afin que la salutaire amertume de la crainte puisse donner le salut, étant tempérée avec la douceur de l'Espérance, qui est un effet de la

Providence surnaturelle de Dieu; car l'Espérance sans crainte pourrait rendre les esprits insolents, et leur ôter le soin et la diligence nécessaires pour travailler à leur salut. Saint Hilaire disait pour ce sujet : Craindre sans joie, c'est le fait d'une conscience impie et qui est sur la défiance de soi-même, et se réjouir sans crainte, c'est le fait d'une nature insolente. La crainte donc combat l'arrogance de notre nature, et y produit l'humilité, la vigilance sur soi-même et la précaution à l'égard de ses adversaires. C'est pourquoi saint Paul y exhorte les chrétiens, leur disant : *Faites votre salut avec crainte et tremblement* (Philip. 2). Enfin la vraie Espérance n'est point téméraire; car elle ne regarde pas seulement la miséricorde, mais encore la justice, et se représente ce que chante le Prophète : *Toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et justice* (Tobie, 3).

Il ne faut donc pas que je m'endorme par trop de confiance; il se peut faire que je manque au souverain bien que je poursuis par mon Espérance, et que venant à y manquer, je tombe dans un malheur éternel sans ressource. O Seigneur! *crucifiez mes chairs de votre crainte*; *car j'ai redouté vos jugements* (Ps. 118). O Seigneur! qui remplissez de crainte les cœurs de ceux mêmes qui espèrent en vous, pour les pousser à la perfection des saintes œuvres par cette Espérance, excitez en nos âmes votre sainte crainte, par laquelle nous évitions toutes les choses qui vous déplaisent, et entreprenions toutes celles qui vous sont agréables, sans jamais cesser de bien faire et d'avancer notre salut. Touchez-nous de la crainte de vos jugements, afin que nous en évitions les rigueurs; mais donnez-nous par-dessus la crainte chaste et filiale, par laquelle nous honorions incessamment d'une grande révérence votre infinie majesté, sans jamais oser lui déplaire en la moindre chose du monde.

III. Considérez néanmoins que l'Espérance doit être plus grande que la crainte dans les personnes qui ont une bonne volonté de plaire à Dieu, lesquelles peuvent à bon droit avoir une plus grande assurance de leur prédestination éternelle à la gloire que du contraire. Disant ceci, nous n'entendons pas assurer aucune personne en particulier d'une certitude de Foi et infaillible, qu'elle soit prédestinée; ce serait tomber dans la faute des errants de ce siècle. Nous entendons seulement confirmer et consoler les bonnes âmes, qui ont quelquefois des

appréhensions extrêmes qu'elles ne soient du nombre des réprouvés, auxquelles les feux de l'enfer sont préparés, et nous ne voulons pas cependant les consoler tellement, que nous leur ôtions toute crainte; car ce serait leur ôter un aiguillon qui les fait souvent avancer heureusement dans la carrière de la vertu. C'est pourquoi les voyant saisies de crainte, nous louons cette affection, et nous en souhaitons autant pour nous; car le Sage a dit : *La crainte du Seigneur est créée avec les hommes fidèles; elle marche avec les femmes choisies* (Eccl. 1), c'est-à-dire avec les femmes les plus vertueuses, et qui sont prédestinées pour la gloire, lesquelles ont quelque crainte des jugements de Dieu, ce qui est une marque de leur prédestination, que nous ne voulons pas leur arracher du cœur. Mais quand cette crainte est trop véhémente et excessive, nous voulons la modérer par cette considération, désirant que l'espérance du Paradis soit plus grande que la crainte de la damnation. Saint Paul nous rassure en effet par ces paroles : *Je suis certain* (selon le terme grec, je suis persuadé, ou j'ai une forte opinion) *que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés*, c'est-à-dire les plus puissants démons et des Ordres les plus élevés, qui portent les hommes au péché, *ni le présent, ni l'avenir, ni la force, ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune autre créature, ne pourra nous séparer de la Charité de Dieu, qui est en notre Seigneur Jésus-Christ* (Rom. 8). Et auparavant il avait dit, en parlant du Saint-Esprit : *Il rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu; que si nous sommes les enfants, nous sommes aussi les héritiers de Dieu et les cohéritiers de Jésus-Christ, si toutefois nous souffrons avec lui, afin que nous soyons pareillement glorifiés* (Rom. 8). Termes qui sont ici à considérer, pour nous faire reconnaître que le témoignage du Saint-Esprit, qui doit être très-assuré, ne nous assure de la filiation et de l'héritage des biens du Ciel que sous condition, savoir, si nous compatissons à Jésus-Christ, portant de bon courage notre croix avec lui. Or, les bonnes âmes, et qui sont désireuses de plaire à Dieu, ont plus de sujet d'estimer qu'elles accompliront cette condition; car il est en leur puissance, avec les grâces de Dieu qui ne leur manquent pas, de persévérer dans l'observance des lois divines, et de sortir de ce monde sans péché mortel. Et puisqu'elles ont une bonne volonté, il est beaucoup plus certain qu'elle aura son effet, et ainsi

qu'elles sont prédestinées. Supposé même, disait un prédicateur du siècle passé, que Dieu eût révélé à cent personnes qu'une seulement d'entre elles est prédestinée, sans la désigner, chacun devrait prétendre et croire à ce bonheur pour soi-même, plutôt que pour tous les autres. Partant c'est une louable pratique de remercier Dieu chaque jour du bienfait de la prédestination, de faire chaque soir son action de grâces en ces termes : Seigneur, mon Dieu, je vous rends grâces infinies, premièrement, parce que vous m'avez regardé et aimé de toute éternité, et de ce que, comme je l'espère de votre infinie miséricorde, vous m'avez élu efficacement pour votre gloire et prédestiné pour elle avec les moyens convenables. Enfin c'est un acte d'Espérance d'avoir une ferme opinion de sa prédestination et de l'élection divine, par laquelle Dieu, dans sa miséricorde infinie, nous a choisis à cause de Jésus-Christ, afin que nous soyons saints et immaculés, et finalement participants, en sa présence, de la félicité éternelle. En effet, qui considérerait l'ordre que Dieu a tenu dans la prédestination et dans la réprobation, trouverait de quoi se consoler, tandis qu'il aura la volonté de s'acquitter de ses obligations chrétiennes. Les théologiens qui ont le plus approfondi ce mystère, distinguent deux prédestinations, comme ils distinguent deux volontés en Dieu, la première antécédente, la seconde conséquente ; la première qui se porte à l'homme, considéré simplement selon la nature humaine formée à son image et à sa ressemblance; la seconde, qui se porte à l'homme, considéré dans toutes les actions de sa vie jusqu'à la dernière de toutes. Suivant ces deux volontés, ils distinguent deux amours envers l'homme, l'un est l'amour de la volonté antécédente, par laquelle d'un amour paternel il les destine tous à la béatitude surnaturelle, comme ses enfants à son héritage, et cette destination est la première prédestination dont personne n'est privé, et ainsi il a préparé à tous, en vertu de cette destination, des moyens suffisants de salut, et la réprobation ne se trouve pas dans cette volonté antécédente, Dieu étant le père commun de tous ; mais comme en un autre instant il a considéré les hommes selon toutes les œuvres de leur vie jusqu'à la dernière, par une volonté conséquente, changeant la qualité de père en celle de juste juge, voyant une grande diversité d'œuvres dans tous les hommes qui, dans le premier instant, étaient destinés à la

béatitude, il a confirmé ceux qu'il a prévus devoir finir saintement leurs jours, et a exclu les autres qu'il a aperçus par l'œil de sa science qui voit tout, devoir finir en mauvais état par leur propre faute et par leur propre lâcheté. Or, la chose étant ainsi, ceux qui ont la volonté de plaire à Dieu toute leur vie, ont de quoi goûter et ressentir intérieurement une bonté toute paternelle en Dieu. Et comme la bonne volonté donne lieu aux œuvres de piété, il y a plus grand sujet d'espérer que l'une et l'autre volonté de Dieu concourront en leur faveur, et que ce que la volonté antécédente et première de Dieu leur avait destiné comme héritage, leur aura été confirmé à titre de récompense par la volonté subséquente à la prévoyance de leur état final.

La paix donc soit aux hommes de bonne volonté ; loin de leurs esprits ces tristes pensées de réprobation. Quelle consolation pour les âmes saintes qui vont simplement dans la voie des commandements divins, et qui désirent ainsi persévérer jusqu'à la fin ! O mon Dieu, que cette vérité me contente ! Tant que je serai dans la volonté de vous servir et de vous plaire, je n'aurai point à perdre le repos jour et nuit, ni à vivre en des soucis cuisants, par la crainte d'être réprouvé et au nombre de vos ennemis. Je n'aurai pas d'autre soin que de vous servir parfaitement, ayant beaucoup plus de confiance que vous m'avez aimé éternellement et prédestiné au nombre des enfants de votre gloire ! O Seigneur, béni soit votre amour éternel et votre infinie miséricorde à l'égard d'une chétive créature ! O mon âme, que tu es heureuse et obligée à Jésus-Christ ! car en sa considération, ce grand Dieu t'a regardée éternellement d'un œil favorable : *Il nous a prédestinés dans l'adoption des enfants par Jésus-Christ, selon la résolution de sa bonté* (Eph. 1). Ah ! c'est lui-même, ô mon âme ! *qui nous a délivrés et qui nous a appelés de sa vocation sainte* (II. Tim. 1). Je l'aimerai donc comme mon père d'un amour filial, et je le servirai de toute mon affection, parce qu'il m'a mis au nombre de ses enfants adoptés pour l'héritage du Ciel. Oh ! le noble partage des enfants de votre gloire ! Ah ! Seigneur et Père très-débonnaire, quand viendra ce bonheur que votre royaume nous arrive ! *Qu'il advienne donc votre royaume, ô mon Dieu !*

QUINZIÈME MÉDITATION.

DES PÉCHÉS CONTRAIRES A L'ESPÉRANCE.

I. Considérez premièrement le désespoir, qui est un certain dégoût et une aversion de la béatitude, ou plutôt un désistement de sa poursuite, sous prétexte qu'il est impossible d'y pouvoir parvenir, ou que l'on n'y arrivera jamais, quoiqu'on ne croie pas la chose impossible; ce désespoir est un péché, parce que tout mouvement de l'appétit et de la volonté, qui se conforme à un jugement faux et erroné de l'esprit, est péché; or, le vrai jugement que doit former l'esprit, touchant Dieu, est qu'il est l'auteur du salut, et qu'il pardonne aux pécheurs repentants, selon cette parole du Prophète : *Je ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive* (Ezéch. 33). Au contraire, c'est une fausse opinion de penser qu'il ne pardonne point au pécheur, et qu'il ne le convertit pas par l'infusion de la grâce justifiante; c'est pourquoi le mouvement d'Espérance qui se conforme à de justes sentiments sur Dieu, est louable et vertueux, et le mouvement de désespoir, qui suppose une fausse idée de Dieu, est vicieux et péché, et ce n'est pas un péché léger, mais un des plus grands qui soient, car les péchés qui combattent les vertus théologales sont les plus énormes, d'autant qu'ils détournent l'âme de Dieu, vers qui le portent ces excellentes vertus. De là vient que, comme la grande malice du péché consiste en une grande aversion de Dieu, en sorte que la conversion à un bien créé et périssable, quoique désordonnée, ne serait point péché mortel, s'il n'y avait aucune aversion de Dieu, les péchés opposés aux vertus théologales, comme sont l'infidélité, le désespoir et la haine de Dieu, ayant une plus notable opposition à Dieu, sont aussi les plus griefs. Entre ces péchés, le désespoir a cela de propre, que ruinant l'Espérance, qui est l'aiguillon des saintes œuvres, il précipite l'âme en de plus lourdes chutes; c'est pour-

quoi saint Isidore disait, que commettre quelque péché, était la mort de l'âme, mais que se désespérer, c'était descendre dans l'enfer, et dès lors, il n'est jamais loisible à l'homme de se désespérer, non pas même quand Dieu lui aurait révélé spécialement sa damnation; car encore qu'une telle révélation, si elle était faite à quelqu'un, devrait être tenue pour suspecte, comme procédant plutôt du diable que de Dieu, néanmoins il n'est point absolument impossible que Dieu ne la fît, car il pourrait déclarer à l'Antechrist, de qui la damnation est certaine, qu'il est Antechrist, et par conséquent réprouvé. Or, même en ce cas, il ne serait pas loisible à l'homme de se désespérer, parce que le désespoir est un acte de volonté, qui a en dégoût et en aversion son bien souverain, ce qui ne peut être sans déréglement. C'est pourquoi les pusillanimes et les luxurieux sont criminels devant Dieu, lorsque, comme des désespérés, ils n'ont plus aucun désir de la béatitude éternelle, ceux-là, parce qu'accablés de tristesse à la vue des travaux qu'il faut souffrir pour en acquérir la jouissance, ils s'en dégoûtent par le péché de paresse; ceux-ci, parce qu'étant infectés des délectations corporelles, ils ne sentent aucune saveur pour les biens spirituels, qu'ils dédaignent pour ce sujet, et cessent de poursuivre. Enfin, les grands pécheurs augmentent le nombre de leurs crimes, quand ils viennent à penser follement qu'ils ont fait plus de mal que Dieu ne leur peut faire de bien, ou que ne pouvant sortir des misères corporelles, ils n'ont que faire de s'attendre à être mieux traités pour le spirituel; car tous les péchés, au prix de la miséricorde de Dieu, ne sont pas une goutte d'eau au prix de toute la mer, et il ne promet pas aux hommes de les affranchir toujours des misères du corps, qui sont souvent nécessaires à leur salut, comme il promet de les affranchir de celles de leurs âmes.

Je reconnaîtrai par là un trait admirable de la bonté de Dieu, qui ne permet à personne de désespérer de sa miséricorde. Quelle douceur ravissante! O mon Dieu, vous avez des ennemis sur la terre, qui, étant remplis de vos biens, et ne subsistant que par votre volonté, ne vous paient que d'ingratitude et de mépris pour vos justes commandements! Parmi eux, il y en a qui vous blasphèment et vous injurient, qui vous renient, et qui voudraient vous avoir détrôné de votre Ciel sublime; enfin qui vous font la guerre à outrance, à vous et à toutes vos lois,

autant qu'il leur est possible. Vous pourriez écraser en un moment ces abominables vers de terre, ou faire fondre la terre sous leurs pieds, cependant dans les peines de leur conscience, vous les adoucissez, vous les consolez, vous leur défendez expressément de perdre courage, et de se désespérer. O Seigneur! que pourrait faire de plus un ami pour son ami affligé sur la terre, que le consoler de la sorte, et lui fortifier l'esprit, afin qu'il ne se jette pas dans le désespoir? Si donc vous êtes si bon pour les plus méchants, ô Seigneur! qui pourra concevoir votre extrême bonté à l'égard des justes et des âmes qui redoutent de vous déplaire? Oh! que bénie à jamais soit une telle bénignité! O Dieu, qui êtes toute ma force, ah! que les plus scélérats et les plus dépravés du monde espèrent donc en vous, et que les plus justes chantent éternellement l'immensité de vos miséricordes. *Qu'Israël espère au Seigneur, parce qu'en lui est la miséricorde et la rédemption abondante* (Ps. 129).

II. Considérez un second péché contraire à l'Espérance, qui est la présomption, par laquelle une âme attend quelque chose de Dieu, mais désordonnément. Ce péché se commet diversement, et en plusieurs manières : en premier lieu, par ceux qui espéreraient, comme autrefois les hérétiques Pélagiens, obtenir la béatitude par leurs propres forces naturelles, et leur propre mérite, sans le secours de la grâce ; secondement, par ceux qui espéreraient l'obtenir par la seule grâce et la libéralité de Dieu, sans pénitence, sans bonnes œuvres méritoires, et sans se mettre en devoir de prendre les moyens que Dieu a ordonnés pour cet effet; en troisième lieu, par ceux qui espèrent de Dieu l'assistance particulière pour des actions illicites, comme pour se venger de son ennemi, ou pour commettre quelque crime. Il en est de même, si quelqu'un espérait des choses bonnes, mais qui fussent trop hautes et trop sublimes, au-dessus du cours ordinaire de la nature et de la grâce, comme si quelqu'un s'attendait à avoir autant de grâces que la Vierge, autant de science que saint Augustin ou saint Thomas, car une Espérance légitime ne se fonde que sur la puissance ordinaire de Dieu, et sur ses promesses; d'où il résulte que c'est pervertir l'ordre établi par la sagesse divine, que de vouloir espérer plus que les biens qu'il accorde ordinairement, à moins que l'on eût quelque motif plus particulier, qui vînt de sa part. Ce serait autre chose

si quelqu'un espérait seulement des grâces plus grandes et plus spéciales pour bien vivre, car Dieu les promet à ceux qui l'en prieront comme il appartient, et il les donne à quelques-uns. C'est pourquoi il ne faudrait pas toujours condamner comme espérance téméraire de les attendre et de les désirer de Dieu, y pouvant être porté par une dévote confiance, et même par l'Espérance infuse et théologale. Au reste, quand ces choses bonnes et loisibles ne seraient pas au-dessus des limites de la puissance ordinaire de Dieu, il y aurait encore présomption de les espérer, sans vouloir employer les moyens propres pour les avoir; comme si quelqu'un espérait quelque sublime perfection de vie, ou un haut degré de sainteté, en vivant lâchement et en persévérant dans ses tiédeurs ordinaires; ou bien si quelqu'un, continuant plusieurs années ses déréglements, espérait qu'il lui serait aisé, à la fin, d'en obtenir le pardon, car l'espérance du pardon ne diminue le péché qu'en ceux qui le commettent avec volonté de s'en retirer au plus tôt, non en ceux qui le commettent avec la volonté d'y persévérer. Toutes ces espèces de présomptions sont vicieuses dans leur source, qui est une fausse conduite et une mauvaise opinion de l'esprit qui juge faussement que l'homme aura ce qu'il ne lui appartient pas d'avoir, ou si ce sont des choses qui lui sont convenables, qu'il les acquerra par d'autres voies que par celles qui sont tracées de Dieu pour y parvenir. C'est pourquoi, comme les affections de la volonté sont un péché lorsqu'elles sont conformes à un faux jugement, toutes ces présomptions sont coupables, ainsi que les âmes qui s'y laissent emporter; et d'autant plus qu'elles ont encore pour principe la vaine gloire ou l'orgueil, l'ambition déréglée, ou la trop grande opinion de soi-même. Car, quelle vaine gloire plus grande, que d'espérer par sa propre vertu, sans être secondé des grâces divines, de s'élever au Ciel, au séjour de la félicité? Quelle plus grande superbe, que de penser qu'en ne faisant rien, ou bien en vivant mal, on sera sauvé, comme si Dieu faisait si grand état d'un homme, qu'il ne le voulût jamais punir ou priver de sa gloire? Quelle ambition plus insupportable, qu'une chétive créature, qui n'a aucun signe particulier de la bienveillance extraordinaire de son Dieu, prétende égaler dans la gloire une Vierge sans pareille? N'est-ce pas avoir une trop grande opinion de soi-même? Dieu n'a que faire de nous pour nous faire

ces faveurs, il fait toutes choses avec nombre, poids et mesure, il a donné des limites que l'on ne peut outre-passer, il a établi des règles qui doivent servir de conduite aux âmes qui ne veulent pas être privées de ses biens ; enfin il faut penser de lui dignement, et en attendre tout ce que doit donner un prince incomparable en magnificence, mais infini en sagesse, qui ne fait rien que par ordre et par une providence régulière, et qui ne peut souffrir, sans ressentiment, qu'une créature abuse de sa bonté et de sa patience, pour en prendre sujet de persévérer dans ses péchés.

Je craindrai donc, ô mon Dieu ! au plus fort de mon Espérance, de tomber dans la présomption après avoir évité l'écueil du désespoir. O Seigneur, qu'il nous faut d'adresse et de conduite pour nous élever à vous et à vos biens surnaturels ! Si nous manquons de nous y porter, vous nous regardez comme des désespérés, et si nous nous y portons désordonnément, vous nous tenez pour des présomptueux, et comme tels, nous sommes coupables et criminels devant vos yeux. Oh ! donnez-nous donc pour guide votre Saint-Esprit, afin que nous marchions dans la voie droite, entre le désespoir et la présomption, afin que nous espérions les mêmes biens, et dans la mesure, et par les moyens que vous avez pour agréables. Ainsi, mon Dieu ! que notre Espérance soit conforme en tout à votre volonté. Ainsi, mon Seigneur, espérant des choses si grandes et si éminentes par votre miséricorde, puissions-nous nous appliquer à vivre dans la pureté et la sainteté, et nous garder de tout ce qui pourrait vous offenser et mettre obstacle aux prétentions que vous nous inspirez.

III. Considérez en troisième lieu, que la confiance désordonnée dans la créature, est encore contraire à l'Espérance. Or, ce qu'il importe le plus ici, c'est de reconnaître quand cette confiance est désordonnée, car toute confiance en la créature n'est pas toujours contraire à la vertu de l'Espérance, ni à la volonté de Dieu ; il est loisible de s'y confier jusqu'à un certain point. C'est chose louable, en effet, de se confier en l'intercession de la Reine du Paradis, au secours des anges, et aux suffrages des Saints bienheureux. Il est même loisible de se confier en quelque manière dans l'aide des vivants. Une âme qui a confiance en celui qui prend soin de sa conduite, et qui espère par son moyen faire des progrès en la vertu, ne pèche pas pour cela contre

l'Espérance parfaite qu'elle a en Dieu, ni quand elle se recommande aux prières d'un homme de bien, par lesquelles elle attend quelque bon succès dans ses entreprises. Le Docteur angélique en a dit assez, lorsque traitant la question, s'il est loisible de se confier en un homme, il forme ce beau raisonnement : L'Espérance a pour objet deux choses, le bien que l'on a intention d'acquérir, et le secours par lequel on le peut acquérir ; or, le bien que l'on a intention d'acquérir, c'est le but, et le secours, c'est le moyen ; et en l'un et l'autre, il y a le premier et le principal, et il y a le second et le moins principal ; car la béatitude est la fin dernière, et la cause finale de l'homme première et principale ; les autres biens inférieurs, auxquels aussi on peut prétendre, sont causes finales, secondes et moins principales. Pareillement le secours de Dieu est le moyen premier et principal qui conduit à la béatitude ; et le secours des créatures peut être le moyen secondaire et moins principal, qui aide à l'acquisition de la béatitude ; partant, comme il n'est pas loisible d'espérer quelque autre bien que la béatitude comme fin dernière, mais seulement comme bien subordonné et inférieur à la fin dernière, de même il n'est pas loisible d'espérer le secours de la créature comme moyen premier et principal, conduisant à la béatitude ; mais seulement comme moyen secondaire et moins principal, qui donne de l'assistance pour obtenir les biens qui servent à entrer en jouissance de la béatitude. Et c'est en ce sens que nous nous adressons aux Saints, et que nous demandons quelques biens aux hommes. Par ce discours, nous devons entendre que la confiance que nous prenons dans les Saints du Ciel et dans les justes de la terre, ne les considérant que comme des causes secondes, par l'entremise desquelles la Providence divine veut nous secourir, n'est pas injurieuse à Dieu, que nous reconnaissons pour cause première et principale, et duquel nous ne nous détournons pas pour cela, puisque plutôt par elles nous nous portons à lui. C'est pourquoi le prophète Jérémie ne maudit pas simplement celui qui se confie en un homme, mais seulement lorsqu'il s'y confie comme s'il était le premier auteur de son bien, et non pas Dieu qu'il met en oubli. *Maudit est l'homme,* dit-il, *qui se confie en l'homme, qui prend la chair pour son bras, et dont le cœur se retire de Dieu* (Jérém. 17). Au contraire, la confiance absolue que nous prenons dans les êtres créés, par lesquels Dieu ne veut point opérer notre

salut, est toute désordonnée, toute vicieuse et extrêmement contraire à la perfection spirituelle. Elle est la mère de l'ingratitude envers Dieu, empêchant qu'il ne soit reconnu pour l'auteur de tout bien. Elle est la fille de la superbe, qui dérobe la gloire de Dieu et se l'attribue à soi-même. Telle est la confiance de celui qui aime les choses présentes de ce monde avec trop de passion, qui se confie en une longue vie, laquelle ne sera jamais qu'en son imagination, qui se confie en ses richesses, lesquelles ont plus besoin d'être conservées sous de bonnes clefs, et sont incapables de conserver leur possesseur; ou en sa puissance temporelle, qui ne pourra l'assister à l'heure du jugement, ou en quelqu'autre bien qui détourne ses pensées et ses affections du Paradis. C'est pourquoi Job, ce modèle de patience, après avoir éprouvé l'inconstance des biens du monde dont il était comblé, en fait un généreux mépris, pour ne plus s'occuper que de la félicité immuable. Et ainsi il prononce hardiment et saintement qu'il désespère, non des biens éternels ou de l'assistance de Dieu, mais des biens périssables de ce monde, sur lesquels il ne compte plus, pour jeter toute sa confiance en Dieu; car c'est en ce sens et en cette pensée qu'il dit : *Je suis désespéré, je ne vivrai plus* (Job, 7).

Qu'il ne m'arrive donc jamais de mettre ma confiance dans des choses caduques et périssables, comme font les amateurs de ce siècle, qui vivent pour les biens de ce monde, comme s'ils n'en espéraient plus d'autres, et qu'ils poursuivent avec tant d'ardeur, comme s'ils les estimaient souverains. Eh! quoi, si quelqu'un offrait à un autre cinq deniers d'airain présentement, et lui promettait cinq cents écus d'or pour demain, laissant à son choix de prendre présentement les cinq deniers d'airain, ou d'attendre au lendemain les cinq cents écus d'or, qui doute qu'il ne dût préférer ces grands présents avec un peu de retardement? Toi donc, considérant la condition de cette vie passagère et de l'autre vie éternelle, choisiras-tu des choses viles, quand tu peux en espérer de précieuses? Il vaut mieux renoncer à des choses de peu, pour en attendre de grandes. Ah! Seigneur, je ne mettrai donc point mon espérance en choses si vaines, si incertaines et si peu capables de contenter mes désirs. Ma confiance sera donc en vous, ô mon Dieu! J'espérerai le regard de votre face ravissante, que les Séraphins contemplent incessamment sans en être

lassés. J'espérerai d'entrer dans vos palais célestes, pour y être ravi des splendeurs, des richesses et des beautés que vous y faites paraître. J'espérerai les consolations éternelles par vous-même et par votre grâce, comme étant la première cause et le principal auteur de tout mon bien ; et puisque par votre Providence les Saints du Ciel et les justes de la terre nous peuvent donner quelque secours pour la possession de ces biens, je mettrai aussi en eux quelque confiance, comme en des causes secondes moins principales, par lesquelles vous voulez exécuter les desseins que vous avez conçus sur nous. Mais toutefois ce sera toujours, ô mon Dieu ! sans me détourner de vous, et avec cette reconnaissance et cette très-humble et très-vraie protestation, que vous êtes ma première et principale espérance, et après vous l'humanité sacrée de mon Rédempteur, la douceur de la Vierge sainte, et ensuite les anges et les Saints qui vivent et règnent en tous les siècles des siècles.

SEIZIÈME MÉDITATION.

DE LA TROISIÈME VERTU THÉOLOGALE, LA CHARITÉ, ET PREMIÈREMENT DE L'ESSENCE DE CETTE VERTU.

I. Considérez que la Charité se prend ici pour une vertu théologale, qui porte la volonté et l'élève à vouloir le bien de Dieu d'un amour de bienveillance surnaturelle, à cause de lui-même, en tant que ce bien est le sien et lui appartient. Arrêtez-vous à ces premiers termes, que la Charité est une vertu théologale, qui élève et porte la volonté à vouloir le bien de Dieu ; car par là nous devons premièrement entendre que la Charité est une habitude qui porte l'âme directement à Dieu, pour l'appliquer à lui ; car c'est là le propre de toutes les vertus théologales. En effet, la Charité porte et élève la volonté aux actes de l'amour de Dieu et à vouloir son propre bien. En quoi le maître des Sentences a suivi une route toute particulière, et s'est éloigné

du grand et du droit chemin de la vérité, lorsqu'il a mis en avant que la Charité était le Saint-Esprit même, voulant dire que notre volonté formait les actes de l'amour de Dieu immédiatement par le Saint-Esprit même, et non pas par l'entremise d'une qualité infuse et de la vertu théologale de la Charité. Le Docteur angélique s'est élevé contre ce sentiment avec tous les célèbres théologiens, parce que la volonté doit être tellement mue par le Saint-Esprit à former l'acte du saint amour, que cet acte soit volontaire et qu'elle en soit le vrai principe ; car l'acte d'amour est le plus méritoire de la volonté, partant elle en doit être le principe, et elle le doit former volontairement ; or, pour cela il faut que cet acte soit en quelque façon naturel à la volonté par quelque forme et quelque qualité qui soit en elle, au moyen de laquelle elle soit le principe volontaire de son acte. De là vient que Dieu *qui dispose toutes choses suavement* (Sag. 8), ayant assigné diverses fins aux créatures, leur a aussi imprimé diverses formes, puissances ou habitudes, pour s'y porter d'une façon plus douce et plus aisée ; donc la volonté humaine étant destinée aux actes de l'amour divin, qui sont surnaturels, Dieu aura imprimé en cette même volonté quelque qualité ou habitude surnaturelle, pour les lui faire produire facilement et sans violence, et c'est cette habitude qui s'appelle Charité, qui, dès lors, n'est pas le Saint-Esprit même, mais un don créé par lui dans la volonté. C'est pourquoi il est dit premièrement que la Charité est une vertu théologale. Il est dit secondement que cette vertu élève et porte la volonté à vouloir le bien de Dieu ; c'est-à-dire qu'elle habitue, incline et élève la volonté à aimer le bien de Dieu et tout ce que nous pouvons concevoir lui être propre, convenable et avantageux ; car c'est ce qui est signifié par le mot de bien. De là vient que l'essence divine, les trois Personnes et les attributs infinis qui assortissent cette sublime nature, sa puissance, sa sagesse, sa béatitude, son infinité, son immensité, sa grandeur, étant toutes choses propres et convenables à Dieu, comme étant son propre bien, la Charité porte la volonté à vouloir toutes ces choses, comme le vrai bien de Dieu. Ensuite l'accomplissement des lois divines, la conservation de cet univers, l'entretien et l'accroissement de son culte, ses louanges au Ciel et sur la terre, et mille autres choses encore qui sont du droit de Dieu, et qui font quelque partie de son bien; la même Charité porte

encore la volonté à vouloir ces choses, parce qu'elles sont le bien de Dieu auquel elle attache et applique la volonté humaine, pendant que d'ailleurs l'amour propre la lie et l'attache à ses intérêts, et que les biens créés la détournent des intérêts de Dieu.

J'apprendrai par cette première considération combien nécessaire et souhaitable est la royale vertu de la Charité, laquelle habitue et dispose nos volontés à former les actes du saint amour, et s'oppose à l'amour-propre et aux divertissements des créatures, pour nous attacher aux intérêts de Dieu et nous faire vouloir son bien. Oh! sans doute cette vertu est toute merveilleuse et toute ravissante, et elle peut nous causer des biens incomparables! Car se peut-il concevoir chose plus désirable à la créature, que de vouloir le bien de son Dieu, d'épouser ses intérêts et en faire les siens propres? Et se peut-il faire que Dieu n'ait pour agréable et ne comble de mille biens une âme qui se porte à son bien et s'attache tout à ses intérêts? O Seigneur, que j'attends de choses grandes de cette céleste vertu! Oh! faites par votre bonté que je puisse comprendre sa noble excellence, afin que n'ayant jamais assez bien entendu ce que c'était que de vouloir votre bien, je le connaisse cette fois pour m'y porter, ô Dieu de mon cœur! de toutes les affections et de tous les efforts possibles à une pauvre créature.

II. Considérez secondement que, par la Charité, la volonté est portée à vouloir le bien de Dieu d'un amour de bienveillance, à cause de lui-même ; c'est-à-dire à vouloir que Dieu ait du bien et que ce bien soit à lui-même, d'autant que la bienveillance est un acte de volonté par lequel nous voulons du bien à un autre, pour qu'il le possède et qu'il en jouisse, et cela à cause de lui-même. En quoi l'amour de bienveillance est distingué de l'amour de concupiscence, par lequel nous désirons le bien à cause de nous-mêmes et pour notre intérêt. Or, comme un puissant roi a diverses sortes de biens de diverses qualités et de diverses natures, ainsi devons-nous entendre que Dieu a une grande diversité de biens, lesquels sont ou internes et en lui-même, ou externes et hors de lui-même. Ses biens internes sont éternels, immuables et infinis ; c'est son essence, sa puissance, son infinité, sa félicité, tous ses attributs et tout ce qui est en lui-même ; ses biens externes sont les créatures de l'univers qui sont à lui, la manifestation de ses attributs ; en quoi

consistent sa gloire, les louanges, les adorations et les services que lui rendent les créatures. Or, la Charité porte et excite la volonté à vouloir tous ces biens à Dieu par amour de bienveillance. Mais comme les biens externes de Dieu ne sont point éternels et immuables, et qu'ils sont capables d'être accrus et augmentés, parce qu'il est tantôt plus honoré, obéi et révéré des créatures, tantôt moins, et qu'il se peut faire que ses attributs éclatent davantage, et que ses créatures l'honorent mieux qu'elles n'ont fait jusqu'à présent; il arrive de là que la bienveillance envers Dieu s'exerce en deux manières principales, savoir par complaisance, par souhaits et par désirs. Premièrement la bienveillance se pratique par complaisance et à l'égard des biens internes qui sont en Dieu, et des biens externes dont il jouit actuellement; car Dieu étant comblé de perfections infinies en soi-même, étant le prince de ce monde qui est à lui, et y recevant de la gloire par toutes sortes de créatures, au Ciel, sur la terre et partout où sa grandeur est reconnue, la Charité porte la volonté à se complaire en ce que Dieu est si grand, si heureux, si riche et si honoré, et par ce moyen la volonté aime Dieu par une bienveillance de complaisance. Car, comme dit le saint Docteur, la joie ou la complaisance vient de l'amour, ou bien à cause de la présence du bien-aimé, ou bien à cause que le bien-aimé jouit de son propre bien qui lui est conservé, et ceci appartient principalement à l'amour de bienveillance, par lequel quelqu'un se réjouit du bon état et de la prospérité de son ami, même en son absence. C'est pourquoi il faut admettre, avec l'Ecole de saint Thomas, une bienveillance de complaisance, et dire que cette bienveillance se pratique par complaisance, et encore qu'elle se pratique par des désirs et des souhaits à l'égard des biens externes que Dieu n'a pas en effet, mais qu'il peut recevoir de la part des créatures qui pourraient l'honorer et le glorifier beaucoup plus qu'elles ne font. Car la vraie religion pourrait être plus étendue dans le monde, les esprits créés pourraient mieux reconnaître ses perfections et lui rendre plus d'hommages, et ce serait un plus grand bien externe pour Dieu; c'est pourquoi la Charité porte encore la volonté à une bienveillance de désirs et de souhaits pour la plus grande gloire de Dieu, et une plus haute exaltation de son nom. D'où il arrive que là où réside la Charité, l'âme est disposée à se complaire

en ce que Dieu est tel qu'il est, et dans son être, et dans son domaine, et dans ses honneurs, et à lui souhaiter une plus grande gloire dans le monde, et de plus grands respects et révérences de la part de toutes les créatures. Que si l'âme n'entre pas en ces affections, la Charité n'y agit pas, elle y est comme morte et éteinte.

Or, s'il en est ainsi, mon âme ! entrons en ces affections, portons-nous ardemment sur les deux ailes de cette bienveillance sacrée, pour vouloir à notre Dieu, par complaisance, le bien qu'il a, et par désirs ardents, le bien qu'il n'a pas. Vivez, Dieu des dieux, soyez toujours le Dieu infini et très-heureux en toute éternité, comme vous êtes de toute éternité ! Oh ! demeurez toujours, Dieu très-puissant, exalté dans le trône de votre majesté ! O Dieu éternel, qu'il est bon que vous soyez toujours au comble de toutes perfections ! Oh ! qu'il me plaît, Seigneur, et combien c'est chose agréable pour moi de ce que vous dominez toutes choses ! Oh ! mon âme est contente comme un ange de ce que les créatures du Ciel et de la terre chantent votre gloire immense. O ma vive lumière et la très-pure splendeur de tout mon cœur ! Oh ! si votre gloire était infiniment plus grande dans l'univers ! Oh ! si toutes les libertés créées s'assujettissaient plus parfaitement à vous servir et à vous honorer ! Oh ! si tous les esprits vous connaissaient, ô Dieu très-doux et incomparable !

III. Considérez ces dernières paroles de la définition de la Charité : *Comme si ce bien était le sien et lui appartenait.* Le Docteur angélique a donné lieu à considérer ceci dans la nature et l'essence de la Charité, parce qu'il enseigne que l'amour de Charité n'est pas seulement une bienveillance par laquelle nous voulons simplement du bien à un autre, comme lorsque regardant deux lutteurs ou deux joueurs, nous en portons un en nous-mêmes, désirant qu'il remporte le prix et l'avantage ; mais cet amour suppose aussi et renferme une certaine union, semblable à l'affection qui unit celui qui aime et celui qui est aimé, en tant que l'un regarde l'autre comme ne faisant qu'un avec soi et lui appartenant, et ainsi il se porte à lui avec inclination, et désire ses intérêts comme si c'étaient les siens. Cela paraît plus clairement en l'amour d'un père à l'égard de son fils. Le père veut le bien de son fils en union d'amour, comme s'il n'était qu'un avec son fils, et que son bien lui appar-

tînt; cela fait qu'il est touché et joyeux du bien de son fils, comme si c'était le sien ; il en est de même de la Charité qu'une âme porte à Dieu, par laquelle elle veut son bien par bienveillance, à cause de sa bonté infinie et avec inclination de cœur, comme s'il y avait de l'unité entre lui et elle, et que son bien divin fût le sien propre et lui appartînt; c'est pourquoi elle est touchée et joyeuse du bien de Dieu, comme si elle-même l'avait reçu. Ce n'est pas pourtant que le bien divin soit proprement le bien de l'âme aimante ; car Dieu a ses biens à part, qui sont infiniment éloignés des biens de la créature ; mais c'est que le bien divin, au moyen de la Charité, a quelque ressemblance avec le bien qui est propre singulièrement à la créature, en ce que comme ce bien qui lui est propre la regarde, lui appartient, lui est singulier, la contente, la touche et la console; ainsi, par le moyen de la Charité, qui unit la créature à Dieu, le bien de Dieu commence à la regarder, à la contenter, comme s'il lui appartenait, et elle prend de l'intérêt dans le bien de Dieu, et néanmoins la créature ne laisse pas de vouloir le bien de Dieu, à cause de lui-même; car elle ne veut pas le bien de Dieu à cause du contentement qui lui en revient, comme elle fait dans l'amour de concupiscence, de l'Espérance, qui lui fait désirer le bien de Dieu comme devant le posséder. La Charité ne porte l'âme à prétendre à aucun bien pour soi-même, elle ne lui fait rien désirer que pour Dieu, et néanmoins, par une vertu admirable qui est en elle, elle lui fait ressentir le bien divin comme si c'était le sien, sans l'avoir désiré pour soi et y avoir dressé son intention, qui ne vise qu'à Dieu seul.

O très-sublime vertu ! ô le trésor des cœurs ! ô la richesse et la consolation des créatures ! ô admirable union de la Charité divine, qui nous fait ressentir ses biens et nous y comble de joie, comme si quelque fortune avantageuse nous y était arrivée ! O malheureux, si je ne suis pas touché des biens innombrables de mon Dieu ! C'est la marque que la Charité me manque, et que je suis sans légitime amour. Je ne suis pas vrai enfant de ce Père universel, si je ne prends point de part à ses contentements et à ses honneurs. Je lui suis étranger, et il ne m'appartient en rien. Oh! quel désordre en mon âme! Donc, Seigneur, secourez-moi, soyez-moi miséricordieux, donnez-moi votre sainte Charité, afin que je sois porté à votre bien, à vos

grandeurs, à votre gloire, comme si je n'étais qu'un avec vous, et comme si toutes ces choses m'appartenaient. Frappez aussi toutes les créatures raisonnables et intellectuelles des traits de cette Charité. Venez, venez tous et entrez dans ces sentiments du pur amour. Aimez tous l'amour pour lequel vous êtes vivants.

DIX-SEPTIÈME MÉDITATION.

DE LA CHARITÉ, EN TANT QU'ELLE REGARDE LES CRÉATURES, ET SPÉCIALEMENT LE PROCHAIN.

I. Considérez que la même Charité, par laquelle nous aimons Dieu, nous porte aussi à l'amour de nous-mêmes, de notre prochain et de toutes les créatures de l'univers. La raison en est que la même amitié, qui porte un homme à l'amour d'un autre, le porte aussi à l'amour de tout ce qui lui appartient. Qui aime un père, aime ses enfants et toute sa famille. Qui aime un maître, dit le commun proverbe, aime son chien. Qui aime parfaitement un arbre, en aime le fruit, et qui aime une plante, en aime la fleur ; or, toutes les créatures sont produites de Dieu, ce sont ses fruits, ce sont ses belles fleurs que les rayons de sa bonté ont fait épanouir ; enfin elles sont de son domaine et de sa juridiction, elles lui appartiennent, elles sont au nombre de ses biens, et dès lors la Charité, qui nous porte à aimer le bien de Dieu, nous les fait aussi aimer. Non-seulement elles sont les biens de Dieu, parce qu'elles viennent de lui et en dépendent ; mais aussi parce qu'elles lui sont avantageuses et convenables pour sa grandeur et sa dignité, pour son honneur, pour sa louange et pour sa gloire ; car toutes les créatures de cet univers forment comme un excellent concert et une ravissante harmonie, qui fait retentir hautement ses perfections. Ce monde est le livre de ses attributs, qui y sont écrits en gros caractères. *Les cieux*, dit le Prophète royal, *chantent la gloire de Dieu, et le*

firmament annonce l'ouvrage de ses mains (Ps. 18). Le jour qui a chanté ses louanges, les laisse à chanter à l'autre jour, et la nuit les redit à la nuit. Il n'y a pas de nations si barbares au monde où ne soit entendue cette voix des créatures, qui portent en elles-mêmes les vestiges des perfections divines, pour les manifester aux esprits qui ont quelque intelligence ; donc la Charité, qui nous porte à aimer le bien de Dieu, est celle même qui nous fait aimer cet univers en toutes ses parties qui lui sont glorieuses et honorables. En particulier, le Docteur angélique dit que cette Charité nous fait aimer les créatures déraisonnables, comme des biens que l'on désire à Dieu. Des créatures déraisonnables, dit-il, peuvent être aimées par Charité, comme des biens que nous voulons aux autres, en tant que, par la Charité, nous voulons qu'elles soient conservées pour l'honneur de Dieu et l'utilité des hommes. Il dit que cette Charité nous fait aimer notre corps, non pas selon qu'il est infecté de corruption et de concupiscence, mais selon son état naturel, selon lequel il vient de Dieu qui l'a créé, et peut être employé aux œuvres de son service, conformément à ce que dit saint Paul : *Offrez vos membres pour armes de justice à Dieu* (Rom. 6). Il ajoute que cette même Charité peut s'étendre en un sens aux démons comme aux créatures déraisonnables, non pas qu'il nous soit loisible de contracter alliance et amitié avec eux, ce qui serait une infidélité détestable, mais en tant que dans les enfers ils servent à la gloire de Dieu et à la manifestation de sa puissance et de sa justice, laquelle manifestation étant un bien de Dieu, l'on peut souhaiter par Charité qu'ils soient conservés en leur nature pour sa plus grande gloire. La même chose se peut dire de l'enfer : Il est bon et aimable comme une partie très-considérable du grand palais de Dieu ; car les prisons dans une ville arrêtent le cours du mal. Il donne de la crainte à plusieurs âmes, les empêche d'offenser Dieu, et les convertit même à la pénitence. De plus, il venge tous les mépris et toutes les injures de Dieu, et châtie âprement tous ses ennemis; en quoi il lui rend un très-grand service, qui fait que quiconque aime Dieu sincèrement, doit aussi aimer l'enfer sous ce point de vue. Or, si toutes ces choses qui semblent de prime-abord ne pouvoir être les objets de la Charité, sont néanmoins aimables, quel jugement ne devons-nous pas porter de notre prochain, tant des anges et des Saints du Ciel

que des hommes de la terre? Ils sont aussi du domaine de Dieu, il les a créés et ils sont au nombre de ses biens, ils le glorifient plus que tout le reste du monde, et sont capables de le glorifier encore davantage. C'est pourquoi quiconque hait un seul de ses frères, n'aime pas Dieu, parce qu'il n'aime pas tout ce qui est à Dieu; car qui aime véritablement, aime tout ce qui est à l'objet aimé, et ne hait rien de ses biens. Par cette règle, il s'aime aussi soi-même, parce qu'il est à Dieu et est capable de contribuer à sa gloire, s'il n'y contribue en effet. Il n'y a que les injures, les outrages et les injustices dont il se rend coupable envers Dieu qu'il a en haine, comme sont les péchés qui ne sont pas aimés par la Charité, mais détestés et abhorrés.

J'admirerai l'amplitude et l'excellence de la Charité; j'apprendrai comment il faut aimer purement toutes les créatures, et spécialement mes frères, tant au Ciel que sur la terre. Ce n'est pas seulement à cause qu'ils sont beaux et riches, qu'ils ont quelque bonne grâce ou qu'ils me font quelque bien; mais je les dois aimer à cause que j'aime Dieu, auquel ils appartiennent, faisant partie de sa famille et de ses créatures. Je les dois aimer à cause de la gloire de Dieu que j'aime, et à laquelle ils peuvent beaucoup contribuer par la conversion de leurs âmes à son service. Il en est de même de toutes les créatures de ce grand monde, qui est la maison royale de la divinité. Je n'en dois rien abhorrer ou maudire, mais agréer tout en la vue de Dieu, parce qu'elles sont à lui. Je dois me considérer moi-même de la sorte; je suis à Dieu, et je suis une portion de ses créatures; je suis créé pour sa gloire, je dois donc m'aimer moi-même pour lui et pour sa seule gloire. O mon Dieu, puissé-je vous aimer ainsi, et toutes choses en vous et pour vous! Oh! donnez-moi cette ample et immense Charité, afin que toutes mes complaisances et mes joies, que tous mes souhaits et mes désirs ne visent et ne tendent qu'à la gloire de votre bonté infinie.

II. Considérez que cette Charité envers le prochain ne peut cesser d'être obligatoire, durant l'état de cette vie, par aucune mauvaise circonstance ou qualité qui soit en lui. Car s'il y avait quelque motif capable de suspendre l'obligation d'aimer le prochain, ce serait ou l'état du péché où il est, ou l'inimitié qu'il nous porte, ou bien, comme on pourrait encore penser, ce seraient les

mauvaises qualités naturelles, dont nous le voyons assorti. Or, pas une de ces considérations n'est capable de dispenser de la Charité pour le prochain. Et quant à ce qui regarde le péché, encore qu'il doive être haï dans le pécheur, toutefois, selon la nature, le pécheur est capable de la béatitude, et il doit être aimé par la Charité, et tant qu'il y a quelque espérance de salut, il ne faut pas lui retirer le bienfait de l'amitié; mais plutôt il le faut aider pour lui faire recouvrer la vertu, bien plus que pour lui faire recouvrer son argent, s'il l'avait perdu. Et quoique la compagnie des pécheurs doive être évitée par les faibles, à cause du péril où ils seraient de s'y pervertir, il est néanmoins louable pour des parfaits, dont on n'appréhende pas la subversion, de converser avec eux pour les convertir, à l'imitation de Jésus-Christ qui mangeait et buvait avec eux. Car ce sont comme des bois tortus, dont un bon menuisier peut tirer d'excellentes pièces. Ce sont des pierres dont Dieu peut former des enfants d'Abraham. Ainsi la Charité se porte au pécheur, parce que, nonobstant son péché, il peut, par la pénitence, être rendu participant de Dieu, et abhorrant dans le pécheur ce qui le rend pécheur, nous aimons ce qu'il est, homme capable de la félicité. Au reste, quant à ce qui est de l'inimitié que nous porte le prochain, elle ne doit pas encore tarir la source de notre bienveillance surnaturelle; car nous devons être tellement disposés à son égard, que jamais nous ne devons concevoir contre lui une vraie haine, désirant ce qui est vraiment son mal; au contraire, nous devons être préparés en notre esprit à lui faire du bien dans l'occasion. Car le prochain doit être aimé par Charité pour l'amour de Dieu; c'est pourquoi plus quelqu'un aime Dieu, plus il témoigne d'affection au prochain, malgré son inimitié. Comme si quelqu'un aimait grandement un homme pour l'amour de lui, il aimerait ses enfants, quoiqu'ils fussent ses ennemis. Tout cela vient de ce que celui qui nous hait est capable de Dieu, qu'il peut le posséder et le glorifier éternellement; et dès lors la Charité l'embrasse et ne le laisse point échapper. Enfin, quelque mauvaise qualité que l'on puisse imaginer dans le prochain, la pauvreté, la laideur, l'infirmité et mille autres défauts, il est encore aimable, parce que tous ces défauts, qui pourraient provoquer à l'aversion, sont moindres que le péché qui ne met point d'obstacle à la Charité. La bonté de Dieu, qui est la vraie raison de la Charité chrétienne

brille encore en lui; car encore que ton prochain ne soit point dans tes goûts, il doit être pourtant agréable à ta raison, parce qu'il est enfant de Dieu, capable de la vie éternelle, racheté par le sang précieux de notre Seigneur; il est utile pour m'exercer à me faire mériter; c'est peut-être celui qui doit être, par la prédestination éternelle de Dieu, l'instrument de mon salut. Il n'y a cœur de roche qui ne cède à ces belles raisons. Tellement qu'il n'y a rien dans cette vie d'assez puissant pour détourner une âme raisonnable de la dilection. Il n'y a que la seule damnation qui est éternelle, et qui prive le prochain de Dieu et du pouvoir d'en jouir, qui ralentisse ou éteigne son ardeur. Encore ce n'est pas absolument sous tous les rapports, parce que la Charité, qui approuve la justice de Dieu et ses exécutions, aime l'enfer même comme un bien de Dieu, où sont vengés les injures et les mépris faits à sa grandeur. C'est pourquoi il est dit que *le juste se réjouira en voyant la vengeance* (Ps. 57).

Qui sera donc si transporté de folie qu'il ne puisse pas aimer, mais qui haïsse et offense un seul de ses frères en cette vie? Puisque quel qu'il soit, vicieux, ennemi, difforme, impatient, grossier, importun, malade et ulcéré, la Charité ne manque point d'y trouver des appas qui l'attirent à son amour? Est-il possible qu'un homme en haïsse un autre qui est peut-être prédestiné à la joie céleste, qui doit être toujours parmi les chœurs des anges, y chantant les louanges de Dieu? Comment ce corps qui doit être ressuscité glorieux, pour être élevé au Ciel et y être embelli d'une beauté ineffable et d'une lumière perpétuelle, ne me serait-il point agréable, à moi qui suis dans les attentes d'un bien pareil? A quoi tient-il donc que je ne lui fasse point de caresses, et que je ne me hâte de contracter avec lui une paix durable, en considération du Roi des Cieux? Bienheureux saint Paul, brûlant de Charité, vous disiez : *Qui nous séparera de l'amour de Jésus-Christ? la tribulation? l'angoisse? la faim? la nudité? Mais nous surmontons toutes ces choses pour l'amour de celui qui nous a aimés* (Rom. 8)! Qui empêchera que nous ne soyons en un semblable transport à l'égard du prochain? Car qui nous séparera de la Charité du prochain? Sera-ce le péché? sera-ce l'inimitié? sera-ce sa misère? sera-ce sa difformité? Mais nous surmontons toutes ces difficultés pour l'amour de Dieu, dont la bonté nous persuade de l'aimer. Comment donc voudrais-je du

mal à qui mon Seigneur Jésus-Christ veut du bien? Comment désirerais-je la mort à qui il lui plaît de donner la vie? Mon Seigneur a souffert la mort pour ces personnes, et il retournerait derechef mourir pour elles, s'il en était besoin; refuserais-je donc d'aimer ceux qu'il aime tant? Que m'importe, s'ils me font du mal, puisque je ne les aime pas pour ce qu'ils sont ni pour ce qu'ils me font, mais que je les aime pour l'amour de Jésus-Christ? Quel pouvoir ont leurs œuvres de me priver de l'amour que je leur porte en cette vue? Dieu veuille qu'ils soient fort grands devant sa majesté, qu'ils jouissent de lui et lui d'eux, afin qu'il y ait plus d'âmes qui le louent, plus de cœurs qui l'aiment, puisqu'il le mérite. Eh! Seigneur, jouissez des âmes de mes frères, qu'elles ne soient à autre qu'à vous; Seigneur, qu'elles aient jouissance de vous, puisqu'elles sont créées pour vous. Donnez-leur, Seigneur, à elles et à moi, la grâce, le pardon et la gloire éternelle.

III. Considérez néanmoins que l'homme, par la vraie Charité, doit s'aimer soi-même plus que tous ses frères, en ce qui regarde les biens spirituels nécessaires à son salut. Cette proposition veut dire que l'homme ne devrait point commettre un péché, et se priver de Dieu, lors même que par là tout le monde devrait être sauvé. Le sage Salomon a donné à entendre cette vérité, lorsqu'après avoir médité toutes les merveilles qui sont sous le ciel, il conclut enfin que tout est *vanité des vanités* (Eccle. 12), excepté d'aimer Dieu et de le servir. Mais le Fils de Dieu en a parlé plus évidemment, et ses paroles ne peuvent être révoquées en doute : *Quel échange fera l'homme pour son âme? Que sert à l'homme de gagner tout le monde, s'il vient à perdre son âme* (Matth. 16)? C'est pourquoi il n'est pas besoin de fortifier cette assertion par d'autres autorités, puisque nous avons l'autorité infaillible de Jésus-Christ. Aussi la Charité, qui est la plus parfaite vertu de nos âmes, ne nous donne pas de mouvements et d'inclinations préjudiciables à notre béatitude; car elle nous ruinerait et sous prétexte de piété, elle nous jeterait dans les enfers. C'est pourquoi elle ne permet pas que nous nous damnions, même quand notre damnation devrait causer le salut du monde entier. Saint Thomas va bien plus avant, et soutient même que, pour le salut d'autrui, il ne serait pas permis de faire un péché véniel, comme de dire un léger mensonge pour cette fin ou pour quelqu'autre, parce

qu'encore que le péché véniel ne prive point de la grâce, de laquelle dépend le salut, toutefois, dit-il, en tant qu'il dispose au péché mortel, il tourne au détriment du salut. Aussi le péché ne serait plus péché, s'il était permis, parce qu'être péché et permis sont choses contradictoires. D'autres enchérissent sur cette pensée, et maintiennent que, quand il se pourrait faire que quelqu'un fût privé de la grâce et de la Charité pour un temps, sans péché et sans faute, même pour le salut du prochain, il ne devrait pas en vouloir être privé, parce que c'est perdre son âme pour un temps : *Et que sert à l'homme, s'il perd son âme, de gagner tout le monde ?* Cela est contre l'inclination de la Charité, qui ne tend pas à se ruiner elle-même, si bien que l'homme demeure éternellement obligé à se conserver en grâce et en Charité. Ils en disent autant de la privation perpétuelle de la béatitude, laquelle étant la dernière fin de l'homme, il ne lui est pas permis, sous quelque prétexte que ce soit, d'y renoncer pour jamais. Que si Moïse a désiré d'être effacé du livre de vie, et saint Paul d'être anathème pour Jésus-Christ, pour le salut des âmes, ces paroles ne s'entendent que d'une privation temporelle et d'un retardement de la félicité, qu'il est loisible de désirer pour le bien du prochain, personne n'étant obligé de jouir de la béatitude pour toujours, conformément aux pensées du glorieux saint Martin, qui, aux approches de la mort, s'offrait pour souffrir plus longtemps en cas que son travail fût nécessaire au peuple. Mais quelqu'un opposera peut-être ce que dit saint Paul : *La Charité ne se recherche pas elle-même* (1. Cor. 13), mais elle recherche plutôt la plus grande gloire de Dieu. Et si Dieu doit être plus glorifié du salut de plusieurs âmes que d'un seul, la Charité doit préférer le premier au second. Mais à saint Paul il faut répondre que la Charité ne recherche pas ce qui est sien par toutes sortes de voies, à droite et à gauche, en nuisant au prochain et en lui causant du dommage, ni d'un amour immodéré, par avarice ou ambition, mais seulement elle recherche ce qui est sien par raison et par des voies légitimes. Et quant à ce qui est de la plus grande gloire de Dieu, cette objection difficile, et qui travaille les esprits, n'a pas empêché saint Bonaventure de soutenir que l'homme doit préférer son salut à celui de tous les autres, parce que, dit-il, un poids tire davantage le corps où il est que ceux où il n'est pas, et la Charité est un poids qui

nous attire plus en Dieu, pour nous y reposer, que tous les autres ; voilà pourquoi ceux-là sont blâmés qui négligent leur propre salut pour le salut des autres. Et se proposant à soi-même la difficulté de la gloire plus grande de Dieu, qui doit être préférée à la moindre, il la résout en disant : Que la Charité ne sépare jamais la gloire de Dieu de nos avantages spirituels, et ce n'est pas la volonté de Dieu que nous désirions quelque chose pour sa gloire, qui aille au préjudice de notre salut. Car comme le désir d'être est intime et essentiel à la nature, ainsi le désir de plaire à Dieu et d'être uni à lui est essentiel à la grâce et à la Charité ; c'est pourquoi Dieu ne demande jamais que nous aimions plus le salut d'autrui que le nôtre. Il faut donc conclure de ceci que la Charité nous porte à désirer la plus grande gloire de Dieu, tandis qu'elle est conjointe à notre salut, et non point quand elle en est séparée, comme elle le serait en ce cas, où nous nous damnerions pour servir les autres.

Je conclurai de là combien la grâce de Dieu me doit être chère et précieuse, et combien je dois éviter soigneusement jusqu'aux moindres péchés en toutes choses. Hélas! si, pour acquérir le royaume du Ciel à des millions d'âmes, je ne dois point déchoir de la grâce, et si je suis digne d'être réputé fou et insensé, si je la perds pour ce sujet, que doit-on penser de moi, si je viens à offenser mon Dieu pour des biens temporels, pour faire quelque plaisir passager à un ami de la terre? O mon Dieu, imprimez profondément en mon âme l'importance de cette considération et de cette vérité, afin que jamais je ne commette une offense, même vénielle, pour quelque commodité que ce soit ! Seigneur, si je m'emploie au bien spirituel de mon prochain, faites que je ne me souille pas en purifiant les autres. Faites, Seigneur, que je ne me noie pas en retirant les autres du fond des eaux, où ils périssaient misérablement. Que j'aie pitié de mon âme la première ; car je me dois le premier à moi-même ; je dirai donc, Seigneur : *Qu'ai-je à souhaiter dans le Ciel, et qu'ai-je voulu sur la terre, sinon vous* (Ps. 72) ?

DIX-HUITIÈME MÉDITATION.

DE QUELQUES EFFETS DE LA CHARITÉ.

I. Considérez que la Charité et l'amour de Dieu est le seul et véritable amour de soi-même. La raison en est que s'aimer soi-même est se vouloir procurer le vrai bien ; or, il est impossible que nous aimions Dieu de la vraie Charité théologale, sans nous procurer en même temps le souverain bien, qui est Dieu même et son amour ; c'est pourquoi Jésus-Christ ne donna pas de commandement exprès de s'aimer soi-même, parce qu'aimer Dieu est vraiment s'aimer soi-même. Il ne se peut faire, dit saint Augustin, que celui qui aime Dieu ne s'aime pas soi-même ; que plutôt celui-là seul sait bien aimer, qui sait aimer Dieu ; comme au contraire ceux qui n'aiment pas Dieu se haïssent véritablement. *Qui aime l'iniquité, hait son âme* (Ps. 10). En effet, quoi que l'on considère dans les pécheurs, soit la partie spirituelle qui est l'âme, soit la partie sensitive et corporelle, ils les haïssent plutôt qu'ils ne les aiment; car n'est-ce pas haïr son âme que de négliger son salut et la laisser dans les périls imminents de la damnation éternelle ? N'est-ce pas haïr son corps que de lui permettre des plaisirs qui doivent être suivis et payés d'un feu perpétuel ? S'ils semblent en apparence aimer leur chair, qu'ils traitent ici mollement, c'est un amour fardé, une trahison couverte et un appât trompeur qui les attire à leur ruine. Au contraire, les justes et ceux qui sont en état de Charité aiment vraiment leurs âmes, qu'ils élèvent aux biens célestes et à la jouissance de Dieu ; ils aiment vraiment leurs corps qu'ils n'épargnent pas ici pour les rendre participants de la félicité. Les théologiens, pour favoriser cette pensée, disent que les justes imitent les Israélites, qui emportent les dépouilles des Egyptiens pour les employer au service et au culte de Dieu ; ils empruntent d'Aristote des mots excellents qu'il a dits de l'amour profane, pour les faire servir à l'amour sacré et à la sainte Charité.

Ce prince des philosophes dit que plusieurs choses conviennent à l'amitié et aux amis. Premièrement, l'ami veut la vie de son ami ; secondement il veut son bien ; troisièmement, il lui fait du bien ; quatrièmement, il converse avec lui suavement ; cinquièmement, il se conforme à lui, se réjouissant et s'attristant des mêmes choses que lui. C'est ainsi, dit saint Thomas, que les justes aiment leur âme, qui est leur homme intérieur ; car ils veulent qu'il soit conservé sauf et entier, ils lui souhaitent les biens spirituels, ils travaillent pour les lui faire acquérir ; s'ils rentrent dans leur intérieur, ils y sont avec douceur ; car ils y trouvent de bonnes pensées pour le présent, le souvenir des bonnes actions pour le passé, et l'Espérance du Ciel pour l'avenir, ce qui cause leur délectation ; enfin ils n'ont pas de discorde en leur âme, où tout conspire au bien, et ainsi les justes sont les vrais amis de leurs âmes. Au contraire, les pécheurs manquant de toutes ces choses en sont les ennemis ; car ils ne désirent pas la vraie vie et la sainteté de leurs âmes, ils ne lui souhaitent pas les vrais biens spirituels, et ne travaillent pas pour cet effet. Ce leur est une chose déplaisante de rentrer en eux-mêmes, et de faire réflexion sur leur intérieur, où ils ne voient que désordres pour le passé, le présent et l'avenir ; enfin ils ne s'accordent pas avec eux-mêmes dans les reproches et les remords perpétuels de leur propre conscience.

J'admirerai en cette considération la force de la Charité, qui fait ainsi que nous nous aimons nous-mêmes, quoique nous ne pensions pas à nous-mêmes, mais plutôt que nous nous oubliions. Oh ! le bonheur des justes ! plus ils se vident d'eux-mêmes, plus ils sont remplis de Dieu. Oh ! le malheur déplorable des pécheurs, qui sont privés de la vraie Charité, à la place de laquelle ils n'ont qu'un faux amour d'eux-mêmes et un amour fardé, qui n'est amour qu'en apparence, et est en effet une véritable haine et inimitié d'eux-mêmes. O Dieu infini ! que cet amour masqué ne me trahisse pas ; mais que je m'aime moi-même en vous aimant uniquement, et en renonçant à mes propres satisfactions, pour ne désirer que votre contentement.

II. Considérez que la Charité établit aussi un amour de vraie amitié entre Dieu et l'homme. L'Ecriture sainte autorise cette vérité, appelant les justes amis de Dieu : *Abraham*, dit-elle, *devient l'ami de Dieu* (Judith, 8). Et Jésus-Christ dit : *Vous êtes mes*

amis, si vous faites les choses que je vous commande (Jean, 15). En effet, on requiert quatre conditions pour une vraie amitié, lesquelles se rencontrent entre Dieu et l'homme qui est en état de Charité. La première est que les amis aient un amour mutuel, s'entr'aimant l'un l'autre réciproquement, et à défaut de cette condition, il n'y a pas de vraie amitié entre l'homme et les choses inanimées, parce que si l'homme leur porte de l'affection, il n'en reçoit pas de leur part. Cette première condition se trouve entre Dieu et l'homme qui est en Charité; car de sa part il aime Dieu, puisqu'il a la Charité, et Dieu l'aime pareillement : car *le Seigneur aime les justes* (Ps. 145). Et Jésus-Christ dit : *Qui m'aime sera aimé de mon Père* (Jean, 14). La seconde condition est que cet amour mutuel ne soit pas un amour de concupiscence, par lequel on aime pour son utilité et son contentement, mais un amour de bienveillance, par lequel on veut du bien à la chose aimée pour elle-même; c'est pourquoi c'est chose ridicule de soutenir que l'homme a de l'amitié pour le vin, parce que ceux qui l'appètent n'ont point égard au bien du vin, mais à leur sensualité ou à leur commodité. Cette condition se trouve encore dans l'amour mutuel, qui est entre Dieu et l'homme juste; car le juste aime Dieu par bienveillance pour l'amour de sa bonté infinie; son amour est cordial et intime car il aime de tout son cœur, et Dieu pareillement aime l'homme juste pour le bien de son âme; car quoique Dieu réfère finalement toutes choses à sa gloire, il ne laisse pas pourtant de viser au bien de l'homme juste, que son amour enrichit de grâces et de dons incomparables. La troisième condition est que cet amour mutuel de bienveillance soit fondé sur la communication de quelques biens, c'est-à-dire, ou que les amis aient quelque bien commun, ainsi que les parents ont le même sang, les compagnons d'office et de milice même charge et même dignité, les justes mêmes vertus, et les soldats sont enrôlés en une même guerre, ou qu'ils se communiquent des biens et des dons l'un à l'autre. Or, en quelque sens qu'on le veuille prendre, elle se rencontre entre Dieu et l'homme juste; car, par la Charité, les justes participent en quelque façon au bien divin infini. En effet, dit saint Pierre, *il nous a fait de très-grandes et très-précieuses promesses, afin que par là vous soyez faits participants de la nature divine* (II. Ep. 1). Dieu même, par l'excès de son amour, s'est incarné et a été parti-

cipant de la nature humaine. Au reste, Dieu ne manque pas de prodiguer des grâces et des présents aux justes, qui de leur côté lui offrent des louanges, des adorations, des soumissions, et font tout pour sa gloire. Enfin l'amour d'amitié demande pour quatrième condition d'être connu et manifesté aux deux amis, en sorte qu'ils sachent tous deux qu'ils sont aimés l'un de l'autre; c'est pourquoi le Philosophe dit que l'amitié est un amour réciproque qui n'est pas caché. D'où il résulte que si deux hommes s'entr'aiment sans savoir qu'ils sont portés l'un vers l'autre, ils ne sont pas proprement en amitié. Cette condition ne manque pas à la Charité; car Dieu connaît les cœurs et les moindres affections que nous avons pour sa bonté. *Dieu connaît*, dit l'Apôtre, *ceux qui sont à lui* (II. Tim. 2). Et, d'ailleurs, les justes ont la lumière et la confiance qu'ils aiment Dieu, et leur conduite habituelle leur est comme un gage qu'ils ont la Charité; car, dit le même Apôtre, *le Saint-Esprit rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu* (Rom. 8).

La Charité donc, ô mon âme! nous rend amis de Dieu, et nous fait contracter amitié avec le Roi de gloire. Oh! quelle excellence plus sublime! Oh! quelle noblesse plus désirable! *O Dieu, vos amis sont trop honorés, leur principauté est trop bien établie* (Ps. 138)! O sublime Charité! dont le trésor est infini, *ceux qui en jouissent sont rendus participants de l'amitié de Dieu.* Oh! si l'on prise tant l'alliance des grands de la terre, si leur amitié est recherchée au prix de tant de peines que souffrent leurs courtisans, pour en recevoir peu ou point de fruit, ô mon âme! que ne chérissons-nous parfaitement la sainte Charité, qui nous fait contracter amitié avec le Roi des rois, pour en recevoir des honneurs, des plaisirs et des utilités indicibles. O mon âme! si l'on honore sur la terre ceux qui sont amis des princes et des monarques, honorons donc les justes qui vivent dans la Charité, et qui sont élevés à la gloire d'amis de Dieu même. Je me ressouviendrai ici de ce courtisan, dont fait mention saint Augustin (1), qui, ayant lu la vie de saint Antoine dans son ermitage, rempli de l'amour saint et confus en lui-même, dit à son ami courtisan comme lui : Dis-moi, je te prie, où prétendons-nous arriver après tant de travaux? que cherchons-nous? pour quelle fin combattons-nous?

(1) L. 8, Confess. c. 6.

pouvons-nous espérer quelque chose de plus grand à la Cour que d'être amis de l'empereur? et qu'y a-t-il en cela qui ne soit fragile et plein de périls? Et par combien de dangers parvient-on à un plus grand danger? et combien durera cette chose? tandis que si nous le voulons, nous sommes amis de Dieu : dès maintenant je suis à Dieu.

III. Considérez aussi que la sainte Charité est la forme de toutes les autres vertus, et qu'elle leur communique leur plus haute et leur plus sublime perfection, sans toutefois les égaler en mérites. Pour entendre cette singulière excellence de la Charité, il faut considérer que les vertus ont leur être et leur perfection. Elles ont leur être simplement, en tant qu'elles portent les puissances de l'homme à des objets qui leur sont propres, et pour lesquels elles sont données à l'homme. Par exemple, la justice a son être simplement, en tant qu'elle incline la volonté humaine à rendre à chacun son droit; la miséricorde, en tant qu'elle porte l'homme à délivrer ou à secourir le prochain dans sa misère. Or, selon cette considération, la Charité n'est pas la forme des vertus; car elles peuvent subsister selon leur être sans la Charité, leur propre naturel leur donnant ce mouvement vers leurs objets particuliers. Au reste, les vertus ont aussi quelquefois leur bien-être et leur perfection, et c'est lorsqu'elles tendent à Dieu ou à sa gloire, comme à leur fin, et pour lequel elles sont pratiquées; car, comme Dieu est la principale fin de toutes choses, et le bien souverain qui comprend toute bonté et toute perfection, les choses créées n'ont leur dernière perfection et leur accomplissement qu'en tant qu'elles sont à lui, qu'elles lui sont unies, et qu'elles adhérent à lui, autant qu'elles en sont capables, suivant ce que dit le Prophète royal : *Mon bien est d'adhérer à Dieu* (Ps. 72). Il en faut dire autant des vertus ; elles ne sont pas vertus parfaites et accomplies, et n'ont pas leur bien-être, si elles ne sont pas pour Dieu. Or,c'est le propre talent de la Charité de porter à Dieu la volonté et toutes les vertus qui sont en l'homme ; car elle n'est que pour le bien de Dieu et pour la gloire de sa bonté. Et de même, dit excellemment le séraphique Docteur, que la pesanteur de la pierre attire la pierre au centre, et toutes les choses qui sont dans la pierre, ainsi la Charité attire l'âme vers Dieu, ainsi que toutes les vertus qui sont en l'âme. C'est pourquoi

les regardant en leur perfection et en leur bien-être, la Charité est leur forme ; non leur forme constitutive, ainsi que l'âme est la forme de l'homme, le composant et faisant partie de lui, mais leur forme directrice, accomplissant leur mouvement, et le dirigeant au bien souverain et à la dernière fin de toutes choses. Ce n'est pas pourtant à dire qu'une Charité égale rende toutes les vertus pareilles en mérite ou en dignité ; car, quoique toutes les plantes d'un parterre ne produisent pas de fleurs sans la chaleur céleste qui les vivifie, néanmoins, quand une même ardeur du Ciel les échauffe, elles produisent avec une même chaleur des fleurs de prix différents, ici des anémones, là des violettes, ailleurs des tulipes, ainsi les plantes des vertus, avec une Charité égale, produisent des actions de différents prix. Que s'il n'en était pas ainsi, les plus excellentes vertus perdraient l'avantage qu'elles ont par-dessus les plus imparfaites, par l'adjonction d'une égale Charité. Le martyre n'aurait plus rien au-dessus du jeûne, ni la continence au-dessus du mariage; ainsi elles perdraient de leur dignité, par la vertu qui les met au plus haut point de leur perfection. Cela est contraire aux principes les plus évidents, qui établissent qu'en ajoutant quelque chose d'égal à deux choses inégales, elles demeurent inégales. « Certes, dit saint François de Sales (1), nul homme de bon sens n'égalera la chasteté nuptiale à la virginité, ni le bon usage des richesses à l'entière abnégation d'icelles. Et qui oserait dire que la Charité, survenant à ces vertus, leur ôtât leurs propriétés et leurs priviléges, puisqu'elle n'est pas une vertu qui détruise et qui appauvrisse, mais qui bonifie, vivifie et enrichit tout ce qu'elle trouve de bon dans les âmes qu'elle gouverne; ainsi tant s'en faut que l'amour céleste ôte aux vertus les prééminences et les dignités qu'elles ont naturellement ; au contraire, ayant cette propriété de perfectionner les perfections qu'elle rencontre, à mesure qu'elle trouve de plus grandes perfections, elle les perfectionne plus grandement, comme le sucre dans les confitures assaisonne tellement les fruits de sa douceur, qu'en les adoucissant tous, il les laisse néanmoins inégaux en goût et en suavité, selon qu'ils sont inégalement savoureux de leur nature. »

(1) *Traité de l'amour de Dieu*, l. II, cap. 5.

J'apprendrai de ce point que je dois pratiquer les vertus pour la même fin que se propose la Charité, qui est la gloire de mon souverain Créateur. *Je dédie mes œuvres au Roi*, dit le Prophète selon le cœur de Dieu (Ps. 44). Je me réfère donc et me consacre à vous, mon souverain bien ! je ne veux vivre et ne veux subsister que pour vous glorifier de la meilleure façon qui me sera possible. Ainsi tout ce qui procédera de moi, et tout ce que je ferai en ma vie, j'entends finalement que ce soit pour ce dessein; car, ô mon Dieu ! je ne me veux rien réserver. Vous donnant l'arbre; les branches, les feuilles, les fleurs et les fruits sont à vous; vous donnant la source; les ruisseaux vous appartiennent. Si jamais, Seigneur, je travaille pour le salut de mon prochain, j'entends que ce soit pour votre gloire, pour vous acquérir une âme et une voix qui chante vos louanges en l'éternité. Si je fais quelque chose qui serve à mon utilité et à ma propre conservation corporelle ou spirituelle, j'entends que ce soit pour vous glorifier, ne désirant ma sainteté et ma commodité sur la terre et au Ciel que pour être plus digne et plus capable de chanter vos louanges, et de manifester vos perfections. Et encore, mon Seigneur, parce que votre bonté infinie mérite que vos créatures vous traitent avec tout respect et toute révérence, je confirme pour une éternité ces directions présentes de mon être et de mes actions, et proteste de ne les révoquer jamais. Et s'il m'arrivait par surprise, par légèreté ou autrement, quelque chose de contraire, je le désavoue maintenant, parce que vous seul êtes ma fin dernière, et le but désirable et unique de toutes mes prétentions. Et parce que la sainte vertu de Charité dirige d'autant plus efficacement les actions qu'elle est plus grande, que c'est elle qui est la vraie mère des bonnes intentions qui rehaussent le prix des œuvres de vertu, ô Seigneur mon Dieu ! donnez-moi cette Charité plus forte, faites-la croître de plus en plus en ma volonté.

DIX-NEUVIÈME MÉDITATION.

DE L'AUGMENTATION DE LA CHARITÉ.

I. Considérez que l'habitude de la sainte Charité peut s'augmenter tous les jours de plus en plus pendant le cours de cette vie. Saint Paul nous a rendu cette considération indubitable, par un grand désir qu'il avait que la Charité des chrétiens fît quelque progrès dans leurs âmes. *Croissons*, dit-il aux Ephésiens, *en Charité par lui* (C. 4). *Je vous prie de cette chose*, écrit-il aux Philippiens, *que votre Charité abonde de plus en plus* (C. 1). Et parlant aux Thessaloniciens : *Que Dieu vous multiplie, et vous fasse abonder en Charité* (1. Epît. c. 3). Vous diriez que ce saint Apôtre, dont le cœur était une fournaise d'amour, n'eut point de plus pressants désirs que l'accroissement de la Charité. La raison le prouve, car la Charité est notre voie vers le Ciel, de laquelle le même saint Paul disait : *Je vous montre une voie encore plus excellente* (1. Cor. 12). Or, on peut toujours avancer dans un chemin, jusqu'à ce que l'on soit arrivé au terme; c'est pourquoi on peut toujours profiter dans la Charité. Aussi le Sage dit que *le chemin des justes resplendit comme une lumière qui avance et croît jusqu'au jour parfait* (Prov. 4). Cet accroissement de la Charité ne s'entend pas seulement de l'étendue que peut avoir la Charité à plus d'objets, comme lorsque l'homme découvrant dans sa méditation plusieurs attributs de Dieu, commence à l'aimer en plus de perfections qu'il ne faisait auparavant; ou bien que, rencontrant plusieurs hommes sur la terre, qu'il contemple comme des images de Dieu, il les aime par Charité. Pareillement cet accroissement ne se fait pas par la destruction de la Charité précédente, et par la production d'une autre plus parfaite; car souvent cet accroissement se fait par une action qui est moindre en degrés que la Charité accrue. Il ne se fait pas encore, parce que la Charité pénètre plus avant dans le cœur de l'homme ou

s'y attache plus fortement, l'augmentation des qualités ne consistant pas en ce qu'elles sont ou plus intimement ou plus longuement dans leur sujet; car, à ce compte, la chaleur de la main devrait être plus grande que celle d'un fer rougi, parce qu'elle demeure plus constamment, toute la vie de l'homme, et la blancheur d'une pierre devrait être plus grande que celle d'un tableau, où il n'y a que la surface qui est peinte; il faut plutôt estimer que la Charité s'accroît par addition de nouveaux degrés aux précédents, qui la rendent plus forte, plus puissante et plus parfaite qu'elle n'était auparavant, ainsi qu'il arrive à la lumière du jour, qui s'accroît à mesure que le soleil s'approche de nous, et envoie dans l'air de nouveaux degrés de lumière qui sont joints aux premiers. Car ainsi la Charité nous ayant été infuse et donnée de Dieu comme une belle splendeur en nos âmes, ou bien comme une ardeur céleste, elle est rendue plus forte et plus parfaite, lorsqu'elle reçoit de nouveaux degrés de Charité, ou plutôt une nouvelle Charité qui se joint à la première, pour n'en faire qu'une des deux, mais plus accomplie; car la lumière que le soleil envoie une demi-heure après qu'il est levé, est une nouvelle lumière qui se joint à la première, pour n'en faire qu'une des deux par l'union de tous leurs degrés. Au reste, saint Augustin dit (1) que cette augmentation se fait par le mérite d'une âme qui fait bon usage de la Charité, et, produisant de saintes actions, mérite que Dieu la lui augmente. La Charité, dit-il, mérite d'être augmentée, afin qu'étant augmentée, elle mérite d'être perfectionnée. De là vient qu'une âme pouvant accroître ses bonnes œuvres jusqu'à la fin de la vie, elle peut aussi tous les jours faire de nouveaux progrès dans la Charité, comme un marchand, qui emploie bien son argent, peut faire tous les jours de nouveaux profits et s'enrichir de plus en plus; car la Charité n'a point de limites quant à sa qualité, et l'âme en est d'autant plus capable et plus susceptible, qu'elle l'a en plus grande perfection. C'est pourquoi une âme peut s'acquérir en cette vie une Charité égale à celle de plusieurs Saints du Paradis, et même plus grande, quoiqu'ils en puissent former des actes plus parfaits ; la plus petite Charité du Paradis étant dans un état plus parfait, et étant jointe à la lumière de gloire, qui

(1) Tract. 5. In 1, Canon. Joan.

est sa compagne naturelle, n'ayant point d'obstacle qui la retarde ou la détourne, elle ne souffre pas de distractions, et elle porte et applique entièrement son sujet à Dieu; au lieu que toute grande qu'elle soit en cette vie, elle est comme en un état violent et imparfait, dénuée de l'assistance de la lumière de gloire, et merveilleusement travaillée par les sollicitudes de cette vie et les inclinations corporelles, qui ralentissent beaucoup son activité, jusqu'à ce qu'elle en soit affranchie par la possession de Dieu, qui lui donnera la vigueur d'agir avec toute sa perfection. Mais revenons à saint Paul, qui prie pour l'augmentation de la Charité; car dans les écoles on dispute sur l'augmentation de la Charité, mais les Saints prient pour l'augmentation de la Charité ; les premiers s'efforcent de savoir, les seconds d'avoir. Il est bon de savoir, mais il est meilleur d'avoir ; et saint Paul choisissant le meilleur, laisse là les disputes et prie pour l'accroissement de la Charité.

J'imiterai donc son zèle, et je désirerai avec passion cet accroissement, et je rechercherai tous les jours la perfection de cette royale vertu. Je répéterai souvent la prière que l'Eglise adresse à Dieu : Donnez-nous, Seigneur, l'augmentation de la Foi et de la Charité. Et puisque saint Paul souhaitait si ardemment que la Charité s'accrût, je le prendrai pour mon intercesseur particulier, afin qu'il s'entremette pour m'impétrer cet accroissement. O mon Seigneur, mon Dieu ! je ne vous prierai pas de me donner des biens terrestres et plus de gloire et de richesses en ce monde ; mais augmentez en moi les richesses de votre amour, et faites-moi prospérer heureusement en votre Charité, afin que je vous cherche en toutes choses, que je vous aime de tout mon cœur, de toute mon âme, de tout mon entendement, et de toutes mes puissances; enracinez en moi un désir plus ardent de me complaire en vous plus qu'en toutes choses, et de vous complaire en toutes mes entreprises. Et vous, bienheureux saint Paul, employez-vous au Ciel, comme vous faisiez sur la terre, pour faire surabonder la Charité. Puissé-je, ô grand Saint ! tout rempli d'amour comme un Séraphin terrestre, aimer mon Dieu ardemment comme vous l'avez aimé.

II. Considérez que la Charité s'accroît par toutes sortes d'actes vertueux, quoiqu'ils soient de moindre perfection que l'habitude de la Charité. Cette considération se vérifie par la vérité de la

précédente, où il a été remarqué, après saint Augustin, que l'augmentation de la Charité se faisait par mérite, en ce qu'elle mérite d'être augmentée par les actes qu'elle produit ; car si la chose est ainsi, étant constant que chaque bonne œuvre est méritoire, toute petite qu'elle soit, par conséquent la Charité est aussi augmentée par des actes d'amour de moindre perfection. Néanmoins cette considération souffre de grandes difficultés, et tous les théologiens ne s'accordent pas à y souscrire. Un des célèbres disciples de saint Thomas, qui a parlé ici un peu obscurément, soutenant un parti contraire, qui est que la Charité ne s'augmente que par des actes plus fervents, souhaite néanmoins que notre considération fût véritable ; car, dit-il, ce serait chose fort agréable aux tièdes, lesquels vivant tièdement, pourraient cependant avancer en la vertu ; et c'est ainsi qu'il combat tacitement cette considération, parce qu'elle favorise la tiédeur dans la Charité. Mais au contraire, dit un de nos excellents maîtres, soutenir que la Charité ne s'augmente que par des actes plus fervents, c'est plutôt nourrir la tiédeur et fomenter la lâcheté et la paresse. En effet, si l'homme se le persuade une fois, il méprisera facilement plusieurs bonnes œuvres de moindre conséquence et plusieurs menues actions de vertu sous prétexte qu'en les exerçant il ne méritera rien, et ne grandira pas en grâce et en Charité. Il ajoute que cette opinion combat la bonté de Dieu, qui a promis de grandes récompenses pour de bonnes œuvres, même petites. *Venez, les bénis de mon Père! car vous m'avez donné à manger, vous m'avez donné à boire.* Et : *Qui aura donné un verre d'eau froide en mon nom, ne perdra pas sa récompense. Courage, bon et fidèle serviteur, parce que tu as été fidèle en peu, je t'établirai sur beaucoup* (Matth. 25 et 10). Or, il en arriverait autrement, et celui qui aurait une parfaite Charité ne mériterait pas par de petites œuvres de Charité, ce qui est contre la promesse infaillible de la vérité. Il arriverait que celui qui aurait une Charité moins parfaite, et au regard de laquelle ces actes seraient estimés plus fervents, mériterait et tirerait avantage de la petitesse de sa Charité ; ou celui qui en aurait une plus grande, et au regard de laquelle ces petites œuvres seraient de moindre perfection en degré, ne mériterait rien et perdrait son temps à les former. Ce grand Dieu, qui a compté les cheveux de notre tête, et qui ne met pas en oubli un petit passereau sur la terre, qui même ne néglige pas nos pen-

sées et nos élans passagers, récompense tous les actes de vertu qui sont produits en Charité et en grâce. La sainte amante du Cantique lui a blessé le cœur, elle a gagné son amour par un de ses regards, par un cheveu de son cou (Cant. 4). Et, dit le grand saint Paul, *Ce qui est passager et léger dans nos tribulations, opère en nous un poids éternel de gloire* (II. Cor. 4), et par conséquent de grâce et de Charité en cette vie présente, afin qu'elle soit la mesure de notre gloire en l'autre. Les exemples de la nature nous fournissent des exemples pour l'intelligence plus parfaite de cette même vérité ; car un petit feu auprès d'un plus grand en accroît la chaleur ; une petite chandelle jointe à une plus grande rend une plus grande clarté, et une goutte d'eau jetée sur une plus grande quantité, l'augmente de quelque chose, quoique peut-être nos yeux ne le discernent pas. Pourquoi donc une moindre Charité, jointe à une autre plus grande, ne la rendrait-elle pas plus parfaite ? Que si l'on oppose l'expérience journalière qui nous fait voir que des hommes, par des actions tièdes et languissantes de la Charité, décroissent plutôt en perfection qu'ils n'augmentent, à cela il faut dire que la Charité ne diminue jamais, comme il sera ci-après considéré, et que si les autres habitudes dépérissent peu à peu par la tiédeur de leurs actes, c'est par accident, en tant que cette tiédeur fait place aux tentations et aux mouvements contraires. Au reste, ces actes faits avec tiédeur ne laissent point de servir, autant qu'il est en eux, à confirmer davantage l'habitude de la vertu ; car qui peut révoquer en doute que la patience ne se fortifie par les petites résignations que l'on exerce dans les contrariétés qui se présentent à chaque instant ? Un homme devient plus tempérant en s'abstenant tous les jours d'un aliment qu'il pourrait prendre licitement, et les petites mortifications journalières ne laissent pas d'être très-profitables à ceux qui y sont le plus habitués. Que dirai-je des hommes savants, qui font profit de tout ce qu'ils entendent ? Car quand ce serait de la part de personnes moins savantes qu'ils ne le sont eux-mêmes, ils ne laissent pas d'y apprendre, selon cette parole de Salomon : *Que le sage qui écoute en deviendra plus sage* (Prov. 1). Cela est si vrai que plusieurs théologiens soutiennent que même les moindres actions de Charité la font croître physiquement et effectivement, au moins quand elles sont souvent réitérées, puisque c'est le propre des

habitudes de naître de plusieurs actes. Ainsi, disent-ils, plusieurs petites lumières font autant qu'une plus grande, et plusieurs gouttes d'eau creusent aussi bien la pierre avec le temps, que ferait un ciseau de fer manié avec force. Que si une couleur moins blanche mêlée à une parfaite blancheur ne l'accroît pas, mais la diminue, c'est que cette couleur moins blanche est composée de ce qui est contraire à la blancheur ; car c'est une qualité qui n'est pas toujours pure, puisqu'elle peut être mêlée de son contraire. Mais les qualités pures qui ne reçoivent pas de mixtion, comme la splendeur qui ne se mêle point de ténèbres, ne reçoivent point d'altération par les qualités moindres en perfection, qui sont de leur espèce et de leur nature. Si donc la Charité est une qualité pure, qui n'est jamais mêlée de péché, qui est son adversaire, elle ne s'altère pas par l'accession d'une qualité plus petite, mais plutôt elle se l'unit et par elle se rend plus forte et plus parfaite qu'elle n'était auparavant.

J'apprendrai de cette considération à ne point mépriser les moindres œuvres de vertu, puisqu'elles servent à faire surabonder la Charité. Celui qui veut être riche, et qui est avare du bien du monde, ne perd point l'occasion, toute petite qu'elle soit, de multiplier ses talents ; ainsi, celui qui est saintement avare, et désireux d'amasser le précieux trésor de la Chité, ne perdra point l'occasion de la multiplier. Je serai donc fidèle à pratiquer la vertu et les actes du saint amour dans les petites occasions. J'exercerai la patience dans les petites injures et le mépris ; si je ne puis faire de grandes largesses, je n'estimerai pas qu'il me soit inutile d'en faire de petites ; si l'occasion ne se présente pas de montrer une Charité généreuse en souffrant le martyre, je la pratiquerai dans les petites pertes et les souffrances qui se présentent chaque jour, faisant ainsi profit de tout pour l'amour de la Charité. Et si tant est que les petites actions de Charité soient agréables à Dieu, combien plus le seront les plus grandes et les plus ferventes ? O Seigneur, donnez-moi la grâce de pratiquer les unes et les autres, de vous être fidèle dans les grandes et les petites occasions, de vous servir dans les choses les plus élevées et dans les plus abjectes, pour gagner, par les unes et les autres, votre plus grande amitié.

III. Considérez ensuite que la Charité se divise en trois degrés, qui sont la Charité commençante, la profitante et la parfaite.

C'est ce qu'a enseigné saint Augustin (1), en disant que la Charité naît pour devenir parfaite; qu'étant née, elle est nourrie; qu'étant nourrie, elle est fortifiée; qu'étant fortifiée, elle est perfectionnée; car la Charité née et nourrie est la commençante; la Charité fortifiée est la profitante, et la troisième est la parfaite. Cela arrive, dit saint Thomas, à la façon de l'âge de l'homme, lequel a diverses distinctions et divers états, selon qu'il applique l'homme à diverses études et à divers emplois, ainsi qu'il se peut remarquer dans l'âge puéril, dans l'âge de puberté et dans l'âge viril et parfait, où l'homme s'adonne à différentes occupations; car ainsi, en ces trois degrés de Charité, l'homme s'occupe diversement par l'inclination et le mouvement de cette vertu. Dans la Charité commençante, il s'attache à se défaire du péché, à mortifier ses passions et ses concupiscences qui les excitent; car c'est à quoi il tend alors principalement et plus ordinairement. Après ce travail, qui est le fondement de la vie spirituelle, la Charité profitante le porte à la poursuite des vertus et à en pratiquer fidèlement les actes, et quoiqu'en cet état on ne laisse point quelquefois de résister aux péchés et aux mouvements des passions, toutefois ce n'est que par rencontre et par occasion, parce que le principal emploi de l'homme qui est arrivé à ce degré de Charité, est de s'exercer courageusement en toutes sortes de vertus, après quoi il arrive à la Charité parfaite, dans laquelle il n'a pas de plus pressant désir que de demeurer dans l'union de Dieu et en sa présence continuelle, pour en jouir dès cette vie, autant qu'il en peut être capable. En ce progrès spirituel, la Charité imite le progrès du corps, dans lequel nous remarquons le point de départ, le progrès vers le terme, et enfin le repos dans le terme; car ainsi, dans la vie spirituelle, il y a deux termes, celui du départ, qui est le péché, duquel il faut s'éloigner, et le terme où il faut arriver, qui est Dieu. Donc la Charité commençante éloigne l'homme du péché, la profitante l'approche de Dieu, et la parfaite le fait reposer en Dieu; c'est pourquoi ces trois degrés de Charité font les trois parties de la vie spirituelle, qui est, ou purgative par la première Charité, ou illuminative par la seconde, ou bien unitive par la troisième. Et en tout ce progrès,

(1) Tract. In Can. Joan.

la Charité est admirable, en sorte que l'on peut dire d'elle ce mot du Cantique des Cantiques : *Quelle est celle-là qui monte comme l'aurore qui se lève, belle comme la lune, choisie comme le soleil* (Cant. 6)? Car qu'est-ce que la Charité des commençants, sinon une belle aurore matinière, qui, à son entrée au monde, écarte les ténèbres de la nuit et dissipe les obscurités du péché? Qu'est-ce autre chose que la Charité des profitants, sinon une belle lune qui croît de jour en jour jusqu'à sa plénitude, illuminant les voyageurs de la nuit de ce monde? Et qu'est-ce que la Charité parfaite, sinon un beau soleil brillant de splendeur et brûlant d'ardeur, qui produit tous les plus nobles effets spirituels? Aussi elle a pour propriétés et pour excellences la tendresse, l'amplitude, une souveraine estime de Dieu et une douce violence. Par la tendresse, l'âme ressent cordialement tous les biens de Dieu, comme aussi toutes ses injures, jusqu'aux moindres péchés véniels, desquels elle conçoit facilement la douleur de la contrition. Par l'amplitude, elle aime toutes choses pour Dieu, sans exclure ses ennemis et ceux qui lui font outrage. Par la souveraine estime qu'elle a de Dieu, elle tient Dieu pour la chose la plus chère et la plus précieuse du monde, et elle donne et quitte en effet tout ce qui lui est possible pour le pouvoir acquérir, et encore il lui semble que c'est peu, suivant ce qui est dit au Cantique : *Si l'homme donne pour son amour toute la substance de sa maison, ce sera comme rien pour l'estime qu'il en fait* (Cant. 8). Enfin, par la violence, la Charité blesse, lie, fait languir et défaillir. Elle blesse, quand la personne qui en est atteinte ne peut dissimuler son affection ardente pour Dieu, mais qu'elle la témoigne au dehors par des soupirs, des gémissements et quelques cris extraordinaires qu'elle jette par intervalles, à la façon d'une personne grièvement navrée. Elle lie, parce qu'elle unit l'âme si continuellement à Dieu, que toujours elle pense à lui. Elle la fait languir après lui, en ce que les choses créées d'ici-bas lui sont à charge jusqu'à ce qu'elle jouisse de Dieu. Et si la jouissance lui est trop longtemps différée, elle tombe en une sainte impatience, comme en défaillance et n'en pouvant plus, parce que les créatures ne la contentent pas, et qu'elle aspire à des choses plus hautes; Dieu même ne la contente pas non plus, parce qu'il la prive de sa vue et de sa présence.

Qui me fera donc maintenant monter de degrés en degrés

jusqu'à ce que je puisse atteindre le sommet de la Charité ? O belle aurore, retirez-moi des ténèbres ! O belle lune, illuminez-moi ! O beau soleil, embrasez-moi ! O Dieu tout-puissant et débonnaire ! notre joie et notre fin, qui êtes appelé le *désir des montagnes éternelles* (Gen. 49), c'est-à-dire des âmes saintes, desquelles vous voulez être chéri et désiré éternellement, répandez dans nos cœurs cette triple Charité, afin que d'une sainte affection nous résistions au péché, nous nous exercions à la vertu, et que nous nous reposions en vous, qui êtes notre but et notre repos éternel. Et puisque nous ne pouvons arriver à la parfaite Charité tout d'abord, sans avoir au préalable passé par les degrés de la commençante et de la profitante, parce que ce serait pervertir l'ordre et passer témérairement du baiser des pieds au baiser de la bouche, donnez-moi, Seigneur, le désir de me purifier de toutes mes passions. Que ce désir, mon Dieu, ne soit pas tiède et inutile, mais ardent et efficace, qui nous fasse mettre la main à l'œuvre et entreprendre tous les moyens de réussir, afin, Seigneur, que vous, qui êtes miséricordieux, prenant pitié de nos travaux, vous nous conduisiez de vertu en vertu au plus haut degré de la Charité très-parfaite, à sa tendresse, à son amplitude, à la souveraine estime qu'elle fait de vous, et à sa douce violence qui nous presse et nous oblige de ne respirer que pour vous.

VINGTIÈME MÉDITATION.

DE LA PERTE DE LA CHARITÉ.

I. Considérez, avec l'Ange de l'Ecole, et le commun des théologiens (1), que la Charité ne diminue pas, comme elle augmente, peu à peu. Car ce décroissement arriverait, ou par des actes de vertu produits trop lâchement, ou par des actes de péché; or,

(1) Billuart, t. 10, p. 229. Edit. Paris. 1827.

les actes de vertu, quoique tièdement et froidement formés, servent plutôt à son agrandissement, comme il a été ci-devant considéré, et partant ils ne la diminuent pas. Quant aux actes du péché, ou ce sont actes du péché mortel ou du péché véniel ; les premiers ne la diminuent pas, mais lui donnent le coup de mort et la font périr entièrement, comme nous le considérons maintenant. Toute la difficulté reste pour les actes des péchés véniels. Mais il est encore véritable qu'ils ne portent point d'atteinte, et ne peuvent faire brèche à la Charité, qui est trop puissante pour en être endommagée, si bien qu'elle se conserve entière au milieu de ces petits ennemis de Dieu. De plus, ce qui diminue une chose, dit le séraphique Docteur, a pouvoir sur cette chose ; or, le péché véniel n'exerce aucun pouvoir sur la Charité, parce que la Charité aime Dieu plus que la concupiscence vénielle n'aime la créature. Il ajoute que si le péché véniel diminuait la Charité, il diminuerait par conséquent la récompense essentielle qui lui est due ; et comme cette récompense est un bien éternel, la privation de ce bien, ou en partie ou en totalité, serait une peine éternelle, laquelle n'est pas due au péché véniel ; partant il n'enlève à l'âme, et n'arrache pas du cœur un seul degré de Charité. Mais la plus forte raison, pour persuader cette considération, est qu'il s'ensuivrait que si le péché véniel diminuait tant soit peu la Charité, plusieurs péchés véniels la ruineraient entièrement ; car la Charité étant finie et bornée, si le péché véniel est capable de lui ôter une petite parcelle de son être, plusieurs ajoutés l'un à l'autre la ruineraient entièrement ; par ce moyen, plusieurs péchés véniels deviendraient mortels à l'âme, et lui ôteraient la vie du saint amour. Pour échapper à cette conséquence, le théologien de Victoria apporte plus de subterfuges qu'une anguille n'a de détours et de glissements sur le pré, pour échapper à la main qui la veut arrêter. Il dit que Dieu a donné une si grande abondance de Charité à tous les justes, qu'elle ne peut être épuisée par le nombre des péchés véniels, quels qu'ils soient. Que les derniers péchés véniels ôtent moins de Charité que les premiers, parce que le juste en ayant une moindre quantité, après les premiers, qui ont commencé sa ruine, le péché véniel ne lui en saurait si peu retirer qu'il n'en soit assez grièvement puni ; comme celui qui a peu de bien de reste ne saurait être que grandement in-

commodé, pour peu qu'on lui en ôte. Il ajoute que si le juste décroît d'un côté par des péchés véniels, il répare ses pertes par de nouveaux acquêts, au moyen de quelques bonnes œuvres qu'il fait de temps en temps, si bien que jamais il n'est entièrement dépouillé de la sainte Charité. Mais ces raisons, et plusieurs semblables, sont solidement refutées par les écrits des plus doctes théologiens, qui empêchent bien Victoria de remporter ici la victoire, quoiqu'il se défende avec tant d'adresse. Car qui ne sait que les justes ne compensent pas toujours les fautes vénielles par des actes plus louables ? Qui ne sait qu'au lieu d'avancer, ils demeurent quelquefois dans le même état ou vont en arrière, et empirent de jour en jour; que leurs derniers péchés véniels sont souvent plus griefs, et méritent de plus rudes châtiments ? Et d'ailleurs, dire que leur Charité est toujours si grande qu'elle ne peut être entièrement usée et consommée, c'est ignorer le progrès de cette vertu qui s'élève peu à peu, et est souvent petite en ses commencements. Il est bien plus difficile ici de répondre aux discours de saint Augustin (1), qui répète plusieurs fois que les petits péchés tuent l'âme, si on les néglige. Les gouttes d'eau sont petites, dit-il, et néanmoins elles grossissent un fleuve. Petits sont les grains de sable, mais ils peuvent être en si grand nombre, qu'ils accablent celui qui en sera chargé; la sentine du navire lui fait autant de tort que si un fleuve entier y entrait. Ceux qui ont entrepris d'interpréter les Sentences obscures de saint Augustin, disent qu'en ces endroits il a parlé en prédicateur, qui, pour jeter la haine du péché dans les âmes, dit par excès que les moindres péchés négligés causent la ruine d'une âme. Mais s'il n'est pas permis de mentir en prêchant, cette réponse ne doit pas être recevable. Il vaut mieux appliquer ici le discours de saint Thomas : Qu'encore que les péchés véniels ne détruisent pas directement la Charité, qu'indirectement pourtant ils la rendent oiseuse, et la Charité oiseuse et sans œuvres ne peut subsister longuement. Il y a des arbres qui ne peuvent vivre, si on leur ôte ce qu'ils ont de feuilles et de fleurs, qui les gardent contre l'injure du temps. Telle est la Charité, elle ne vivra pas longtemps, si les péchés véniels continuent à lui ôter ses actes, qui sont comme ses

(1) Tract. 12, in Joan. c. 3.

feuilles et ses fruits; outre que les péchés véniels forment de perverses habitudes, qui enhardissent et inclinent au péché mortel, lequel détruit entièrement la Charité, ainsi le péché véniel ne diminue pas la Charité par soi-même, mais il dispose l'âme à la perdre totalement, et il est l'occasion de sa ruine, et quelquefois de sa damnation.

J'admirerai en cette considération la bonté de Dieu, et son inclination à nous traiter doucement. Car il veut que la Charité s'accroisse par les plus faibles actes de vertu, mais non pas qu'elle décroisse par les petites actions de péché. Oh! que ce procédé de Dieu ressent une merveilleuse douceur et suavité; il récompense tout le bien libéralement, et ne punit pas exactement tout le mal! O mon Dieu, que vous êtes bien plus enclin à la miséricorde qu'à la rigueur, et plus porté à enrichir les âmes en biens spirituels qu'à les en appauvrir! Vous pardonnez aisément, et vous ne condamnez que difficilement. Vous êtes libéral à donner, et ne retirez pas vos dons, si la créature ne s'en rend tout-à-fait indigne, par une aversion dont elle s'éloigne de vous. Oh! qu'il faut qu'une âme soit aveugle et dénaturée, pour offenser une telle bonté? Je redouterai donc pareillement d'offenser Dieu, quand ce ne serait que par des offenses vénielles, considérant qu'elles disposent aux mortelles, qui font la ruine entière de la sainte Charité.

II. Considérez que la Charité se perd au même instant que l'âme commet un péché mortel. *Le jour où tu mangeras de ce fruit, tu mourras de mort* (Gen. 2), dit Dieu au premier homme. C'est-à-dire que la grâce périrait, et que la Charité de son âme se ruinerait. *La peine du péché*, dit saint Paul, *c'est la mort* (Rom. 6), savoir la mort de la Charité divine, qui délaisse une âme au même moment qu'elle consent au péché mortel. Ceci provient de ce que la Charité et le péché mortel sont extrêmement contraires et plus opposés que le jour et la nuit; c'est pourquoi ils sont incompatibles. Car la Charité porte l'âme à préférer la volonté de Dieu et son commandement à toutes les choses du monde, sans réserve et sans exception, et elle ne se conserve qu'avec cette préférence absolue qu'elle fait de lui partout, comme celui qu'elle estime uniquement et souverainement. Au contraire, le péché détourne l'âme des commandements divins, et ôte à Dieu la préférence qui lui est due au-dessus de toutes choses créées,

comme les Juifs qui préfèrent injustement Barabbas à Jésus, un séditieux à la paix, un meurtrier à la vie, et un criminel à l'innocence. Or, ces deux choses ne peuvent s'accorder, préférer Dieu à toutes choses, et préférer une créature à Dieu; elles se détruisent l'une l'autre, et l'âme qui fait cette injure à Dieu et lui ôte la prééminence qui lui appartient, mérite par son injustice qu'il ne lui conserve plus la Charité. Saint Thomas examinant cette perte, dit deux choses remarquables; premièrement que la Charité peut périr en une âme, parce que, dans l'état de cette vie, où Dieu n'est pas connu pleinement, elle ne remplit pas toutes ses puissances et toutes ses facultés, pour les porter vers lui seul. Elle y laisse du vide et de la place pour l'affection des créatures, qui sait bien s'y glisser, d'où naît ce désordre, que cette affection des choses créées prévaut et se rend plus forte que celle de Dieu. Ce n'est pas comme dans le Ciel, où la Charité est dans son état parfait, et remplit parfaitement toute la capacité des puissances de l'âme, qu'elle ravit en Dieu et qu'elle unit à lui; si bien qu'étant parfaitement rassasiée et satisfaite de lui, elle n'a plus d'inclinations désordonnées pour les créatures, et il n'y a pas de lieu ni de capacité en elle pour cela, tout y est plein de Dieu; mais dans l'état de cette vie, les puissances humaines n'étant pas bien remplies de Dieu, elles sont encore susceptibles d'autres affections, qui peuvent ruiner celle de la Charité. Si bien que, dans le Paradis, la Charité remplissant toute la capacité de l'âme y est immortelle et non ici, où l'âme ne se remplit pas toute de Dieu. Elle en sort aussi aisément que le vin d'un tonneau qui n'est qu'à demi rempli, ce qui ne serait pas si aisé, s'il était plein; car il lui faudrait donner de l'air par dessus. La seconde chose remarquable que dit saint Thomas, c'est que Dieu répand incessamment la Charité dans les âmes qui en sont enrichies, à l'imitation du soleil qui verse sans cesse la lumière dans l'air, qui en est éclairé. En effet, Dieu est un soleil spirituel, toujours agissant et toujours resplendissant dans le monde spirituel des justes, et si ce soleil cessait de l'illuminer et de l'échauffer, tout y serait dans les ténèbres et plein d'horreur; c'est pourquoi l'être et la conservation de la Charité dépendent de l'influence continuelle de Dieu. De là vient que, comme la lumière cesse incontinent dans l'air, si l'on oppose quelque obstacle au soleil, aussi si l'on met quelque empêchement à l'influence de la Charité,

elle cesse ; or, le péché mortel qui est l'ennemi de Dieu y met empêchement, parce qu'il interrompt l'amitié qui est entre Dieu et le juste, d'autant plus que cette amitié requiert conformité de volonté, et soumission de la part de l'homme juste, qui est inférieur à Dieu, à sa volonté ; car sa soumission et son obéissance est le lien et l'union de son amitié avec lui ; or, par le péché mortel, il résiste à ses volontés, il brise donc le lien de l'amitié, et empêche que Dieu ne verse sa Charité en lui ; c'est pourquoi la Charité se perd par un seul péché mortel. Oui, mais la Charité n'est-elle pas invincible? Ne triomphe-t-elle pas des enfers? L'amour n'est-il pas plus fort que la mort? N'est-ce pas l'acte de dilection qui efface tous les péchés mortels? La bienheureuse amante Madeleine n'en fut-elle pas affranchie par ce moyen? Comment donc se peut-il faire que le péché mortel vienne à prévaloir contre la Charité? Il faut dire que la Charité est plus forte que l'enfer et les péchés, lorsqu'elle est agissante, et qu'elle aime Dieu actuellement par dessus toutes choses; car, en cet état, le péché la fuit et ne l'aborde jamais; mais la Charité qui n'agit pas, qui se repose, qui est endormie, est vaincue et défaite par le péché mortel, qui prend avantage de son oisiveté, et se rend le plus fort dans l'âme. De quoi nous ne devons pas plus nous étonner que de voir un simple soldat peu aguerri tuer le plus valeureux capitaine de l'armée, s'il le prend au dépourvu et durant son sommeil.

Si donc le péché mortel est le poison et la mort de la sainte Charité, de quelle haine ne le devons-nous pas abhorrer pour ce sujet, parce qu'il nous ravit la plus précieuse des vertus? Et si nous voulons du mal à ceux qui nous enlèvent quelques commodités terrestres, quel mal ne devons-nous pas vouloir au péché mortel, qui nous ôte cette riche couronne, ce précieux vêtement de Charité, dont le plus petit degré est plus à estimer que tout ce qu'il y a de biens utiles, joyeux et honorables au monde? Et puisque ce malheur n'arriverait jamais si notre Charité était agissante, que n'agissons-nous plus souvent par son inclination? Pourquoi laissons-nous reposer si longtemps cette sainte habitude? Donc, ô mon âme, aimons notre Dieu plus souvent, réitérons plus fréquemment les actes du saint amour! O mon Dieu, mon bien infini, que je vous aime donc tous les jours et

toutes les heures de ma vie, et, s'il se pouvait faire, à chaque moment que je soupire ! O Trinité, mon Dieu, que je soupire après vous jour et nuit !

III. Considérez qu'après la perte de la Charité, il demeure encore dans l'âme un certain amour imparfait, une certaine inclination et une certaine habitude de faire plusieurs actes de dévotion. Saint François de Sales a employé trois chapitres à décrire artistement ce reste d'amour après la perte de la vraie Charité dans les personnes qui y avaient longuement vécu, et dit que, quoiqu'il soit bon, parce qu'il est enfant de la vraie Charité et qu'il a été produit dans l'âme, tandis qu'elle y régnait, néanmoins il est grandement périlleux, étant séparé de la sainte habitude de la Charité, parce que des âmes sont aisément surprises par les traits et les ressemblances qu'il a avec elle; c'est pourquoi, expérimentant quelques affections envers les choses saintes, elles croient aisément avoir la vraie Charité, n'en ayant que l'ombre, et elles ne se mettent pas tant en peine de la recouvrer. Cet amour imparfait est différent de la vraie Charité, et en ce que celle-ci porte l'âme à préférer les commandements de Dieu présentement à toutes choses, sans aucune réserve et exception; mais non pas cet amour imparfait, lequel excepte toujours quelque chose. Cela paraît dans une personne qui aura longuement exercé la dévotion, et qui aura fait naufrage dans la Charité par un amour désordonné de la créature, soit du bien d'autrui par le larcin, soit de la chair dans la luxure, ou de sa propre volonté dans la désobéissance. Après ce naufrage, elle protestera de paroles préférer le bon plaisir de Dieu à toutes choses, et continuera quelque temps ses bons exercices de piété. Mais il y aura à dire que son amour n'est pas le vrai amour de Charité, qui soumet tout sans réserve à la volonté de Dieu. Ainsi en est-il de la Foi : le chrétien, qui s'est séparé de l'Eglise pour être hérétique, a sans doute fait naufrage en la vraie Foi surnaturelle; il retient pourtant une routine de croire le mystère de la Trinité, de l'Incarnation, le Jugement et autres vérités de Foi qui ne sont point controversées en ce siècle. Il se trompe pourtant à son grand préjudice; il n'a qu'une foi humaine, parce qu'il ne soumet pas son jugement à tous les articles de l'Eglise, sans réserve. Il en est de même de ce reste d'amour et de dévotion après la mort de la sainte Charité; c'est

un amour imparfait et humain qui ne contente pas Dieu, parce qu'il ne lui soumet pas l'âme en tout ce qui est de ses volontés; c'est pourquoi il pourrait bien faire à ces personnes la plainte qu'il fit à l'évêque de Laodicée : *Je sais tes œuvres : tu n'es ni froid ni chaud. Que n'es-tu froid ou chaud? mais parce que tu es tiède, et que tu n'es ni froid ni chaud, je commencerai à te vomir de ma bouche. Tu dis : Je suis riche et opulent, et je n'ai besoin de rien; et tu ne sais pas que tu es misérable, un sujet de compassion, pauvre, aveugle, nu. Je te conseille d'accepter de moi de l'or qui a passé par un feu bien éprouvé, pour que tu sois habillé de vêtements blancs, et que ta confusion ne paraisse pas* (Apoc. 3). C'est là le vrai portrait de ces dévots sans Charité; ils ne sont pas froids, parce qu'ils ont encore une bonne routine de pieux exercices, et ils ne sont pas chauds, parce qu'ils n'ont pas la vraie Charité, qui est la bonne chaleur du cœur; ils sont tièdes et désagréables à Dieu, comme la viande que l'estomac ne peut porter et qu'il est près de vomir ; cependant ils croient être en fort bon état, trompés par ce reste d'amour qui les amuse, et ils ne voient pas qu'ils sont dépourvus de l'or pur de la Charité, sans laquelle rien ne profite pour la vie éternelle.

O Seigneur très-miséricordieux! désabusez ces âmes privées de Charité; envoyez-leur une claire lumière qui leur fasse apercevoir leur pauvreté, que leur dévotion n'est qu'imaginaire, que leur prétendue sainteté n'est qu'un faux ombrage, que leur repos n'est qu'un engourdissement, et leur amour une tromperie. O Seigneur! je sais que vous avez fait miséricorde à plusieurs de ces âmes déçues par ce reste d'amour. Continuez-la, mon Dieu, et ne permettez jamais, si j'ai le malheur de perdre votre Charité, que je tombe en cet abus. Inspirez-nous plutôt de rechercher la pure Charité et un assujettissement total, sans réserve, à toutes vos volontés, afin que nous soyons enrichis de cet or de bon aloi, et revêtus de la robe blanche de l'innocence.

VINGT-UNIÈME MÉDITATION.

DE L'ORDRE DE LA CHARITÉ.

I. Considérez qu'il y a un ordre dans la Charité, en ce qu'elle nous incline à aimer plus parfaitement certains objets que les autres. La sainte épouse du Cantique atteste cette vérité, en disant de Dieu : *Il m'a introduit en son cellier à vin, il a ordonné en moi la Charité* (Cant. 2). Aussi Dieu a fait toutes choses avec nombre, poids et mesure. C'est pourquoi saint Paul dit : *Les choses qui sont de Dieu sont bien ordonnées* (Rom. 13). Or, la Charité est un don de Dieu, et un des nobles effets de sa magnificence et de sa bonté. Ainsi la justice met de l'ordre entre les créanciers; or, tous les objets que nous devons aimer sont nos créanciers, auxquels nous sommes redevables de la sainte dilection, selon ce que dit l'Apôtre : *Ne devez rien à personne, sinon que vous vous aimiez les uns les autres* (Rom. 13); c'est pourquoi il y aura de l'ordre entr'eux, afin que nous leur payions la dette de la Charité, et les uns auront la préférence et devront être aimés plus excellemment. C'est pourquoi saint Augustin disait très-sagement (1) que la vertu n'était autre chose que l'ordre de l'amour. Et ailleurs (2), que celui-là vit justement et saintement, qui est juste appréciateur des choses, et dont la dilection est bien ordonnée. Mais ce qui est ici le plus à considérer, c'est que la Charité nous incline à aimer des objets plus parfaitement en trois façons différentes, que nous ne pouvons expliquer que par les termes de l'école, c'est à savoir objectivement, appréciativement et intensivement. Nous aimons objectivement davantage, lorsque nous voulons un plus grand bien à la personne que nous chérissons, comme des vertus plus relevées, une grâce plus abondante ou une béatitude plus accomplie.

(1) L. 15, de Civit. c. 22. — (2) De Doct. Christ. c. 27.

Nous aimons davantage appréciativement, lorsque nous estimons plus une chose que l'autre; tellement que, dans le cas où il nous serait nécessaire de perdre l'une pour sauver l'autre, n'étant point possible de les conserver toutes deux ensemble, nous voudrions nous conserver celle que nous aimons le plus appréciativement, nonobstant la perte de l'autre; ainsi, un martyr aime plus appréciativement la vie de son âme, qui est la grâce de Dieu, que la vie de son corps, lorsque, pressé par le tyran de démentir sa Foi ou de souffrir toutes sortes de supplices, il méprise la vie du corps mortel pour le salut de la vie de son âme. Nous aimons encore davantage intensivement, lorsque nous nous portons vers un objet avec plus d'activité, plus de tendresse sensible et de plus grands sentiments d'affection. Ainsi, un père aime plus intensivement son petit-fils, qu'il caresse tendrement, qu'il ne fait son aîné, quoique peut-être il aime celui-ci davantage objectivement et appréciativement, lui destinant la meilleur part de ses biens, et étant disposé à préférer sa vie à celle du petit, s'il était réduit au point de perdre l'un ou l'autre, et se conserver la vie de l'un par la mort de l'autre. De dire maintenant s'il est nécessaire que ces trois façons d'aimer plus parfaitement s'accompagnent inséparablement, c'est un point controversé, sur lequel le Docteur subtil a semblé penser que nous devons aussi aimer davantage intensivement ce que nous aimons davantage objectivement ou appréciativement. Mais son interprète croit que ce n'est pas son opinion. Aussi causerait-elle, si elle était reçue, trop de scrupules dans les bonnes âmes qui aiment Dieu par dessus tout, quoiqu'elles aient quelquefois moins de sensibilité d'affection pour lui que pour de petites choses; et puis, il suffit que l'on aime davantage objectivement et appréciativement ce qui mérite la préférence dans l'ordre de la Charité; car un tel amour suffit pour lui vouloir un plus grand bien, pour s'exposer davantage pour lui, et faire tout ce que requiert un plus grand amour. Et si quelques-uns moins parfaits et moins avancés dans la vertu, aiment avec plus de tendresse et une plus grande douceur, que d'autres qui sont plus solides en l'amour de Dieu, et qui souffriraient le martyre cent fois plus promptement, cela ne procède point de la Charité, mais de l'appétit sensitif, où Dieu répand quelquefois comme une certaine liqueur enivrante de sensible

dévotion, pour attirer et nourrir les petits, afin qu'ils ne défaillent pas dans le chemin. Il est vrai néanmoins qu'il serait à désirer, comme chose plus séante et plus convenable, que ces trois façons d'aimer plus parfaitement fussent unies inséparablement, et que l'on aimât davantage intensivement et avec plus de ferveur ce que l'on aime davantage objectivement et appréciativement. Car pourquoi ressentira-t-on moins de faim et d'avidité pour les objets les plus dignes d'amour, que pour les plus chétifs? C'est pourquoi les Saints qui aspirent à servir Dieu de la meilleure manière, gémissent en cette vie d'être si peu touchés pour les choses qu'ils prisent à l'infini; mais pourtant Dieu souvent ne les exauce pas à leur gré, parce que si l'âme languit en ses exercices par défaut de cette ferveur, d'ailleurs elle se pourrait troubler et précipiter témérairement en plusieurs entreprises trop grandes, si elle était si grande pendant cette vie qui est incapable de la soutenir.

Je demanderai donc à Dieu qu'il me communique la même grâce qu'à l'épouse du Cantique, et qu'il ordonne en moi la Charité, qu'il me donne un zèle d'amour assaisonné de discrétion, et que j'aime chaque chose selon son rang et son mérite, sans commettre d'injustice en mon amour. C'était aussi une maxime de la vraie sagesse de donner son prix à chaque chose, et d'apprécier tout par une juste règle, de regarder l'or et l'argent comme une terre rouge et blanche, selon la pensée de saint Bernard (1), que l'erreur des hommes met à un plus haut prix; de regarder cette vie comme une vapeur qui paraît pour un instant; de considérer les beautés corporelles comme des fleurs qui durent peu de jours, dont la fin est une horrible laideur et une abominable puanteur; de ne pas égaler le corps à la dignité de l'âme; de priser le Ciel plus que la terre, et Dieu plus que toutes choses. O Seigneur! rendez-moi donc juste estimateur de toutes les choses de ce monde, afin que je n'aime rien que dans l'ordre. Et puisqu'il est plus convenable d'aimer d'une plus ardente affection les objets les plus dignes devant vous, faites, ô mon Dieu! que l'intensité de mon amour corresponde à la perfection de la Charité que je leur dois. Que je vous chérisse, ô mon Dieu! avec autant d'ardeur et d'affection que peut en

(1) Serm. 4, de Adventu.

concevoir ici bas un pauvre cœur, qui ne doit respirer que pour vous.

II. Considérez que l'ordre de la Charité est que nous aimions premièrement ce qui est au-dessus de nous, savoir Dieu; secondement nous-même; troisièmement notre prochain qui est auprès de nous, et en dernier lieu, notre propre corps, qui est au-dessous de nous. Car premièrement, pour ce qui regarde Dieu, le souverain bien de toutes choses, la Charité tend à lui comme à son premier et principal objet, parce que la bonté infinie pour laquelle elle aime se trouve en lui par essence et très-parfaitement; il est la source même de toutes les bontés des créatures, sans lequel elles ne subsisteraient pas; si bien que Dieu est un plus grand bien pour moi que je ne suis moi-même à moi-même; car quoique Dieu soit autre que moi, toutefois il est le bien de qui je dépends, moi et toutes les autres choses. C'est pourquoi il est absolument plus désirable que Dieu soit que moi. Cette chose est meilleure et plus conforme à l'inclination de la nature; car l'homme n'a pas d'inclination naturelle qui le porte à s'aimer soi-même plus que Dieu, lequel ne pouvant produire que du bien, n'a pu donner à l'homme une inclination d'aimer son être créé plus que le sien, qui est incréé et infini, parce que cette inclination est perverse et méchante, et défendue même par la loi naturelle; partant, l'homme n'a pas d'autres inclinations naturelles pour aimer Dieu, que pour l'aimer par dessus toutes choses et par dessus soi-même, quoique cette inclination soit merveilleusement traversée par les passions et la corruption du péché. Après Dieu, l'homme se doit aimer soi-même dans les nécessités spirituelles plus que le prochain, parce que la Charité tend premièrement à unir son sujet à Dieu. Dans l'acquisition du salut, dit saint Bernard, personne ne t'est plus proche que le fils unique de ta mère (1). Si l'homme se précipite en des péchés, sous le manteau de la Charité et sous prétexte d'exercer cette Charité, il est impie, dit saint Bernardin de Sienne (2) aussi hardiment que véritablement; car ce n'est pas Charité que de détruire sa propre Charité, vu que toute Charité en l'homme commence par soi-même. Mais remarquez ces termes : *Dans les nécessités spirituelles*, parce que,

(1) L. de Consid. — (2) In Quadr. de Christ. Reg. Serm. 15, art. 2.

hors le cas de nécessité, l'homme peut souhaiter plus de biens à son prochain qu'à soi-même, et il n'est pas obligé de se désirer une félicité aussi parfaite que celle des plus grands Saints, parce que ce n'est pas une chose nécessaire d'avoir la meilleure part dans la béatitude. De même, dans les nécessités corporelles, l'homme n'est pas toujours obligé de préférer sa vie à celle des autres; il peut mépriser la mort et s'exposer pour sauver la vie d'un autre, et en certain cas il y est obligé. Que si les nécessités sont mêlées du temporel et du spirituel, et que le prochain soit en nécessité spirituelle de son âme, et proche de sa damnation, sans qu'il s'en puisse retirer si je n'expose la vie de mon corps à la mort, alors s'il y a espérance, qu'exposant la vie de mon corps, je sauverai son âme, je dois préférer son âme à mon corps, son âme étant un objet plus aimable que n'est un corps mortel; car c'est un plus grand bien pour Dieu, et un sujet plus capable de l'aimer et de le glorifier. Au reste, comparant les hommes entr'eux, la Charité y use encore de discernement; car elle est plus ardente dans l'amour de la sainte Vierge et des autres Saints, à proportion qu'ils aiment Dieu davantage. Il est vrai pourtant que nous rendons quelquefois beaucoup plus de respects à ceux qui nous sont supérieurs ou qui nous sont proches parents, qu'à ceux qui ont plus de sainteté; mais cela provient de l'instinct d'autres vertus que de la Charité, comme de l'amitié naturelle, de la piété, de l'observance, de l'obéissance et d'autres encore. Car la Charité pure n'a point d'autres motifs qui lui soient propres que Dieu même; partant, où Dieu est davantage aimé, elle s'y porte plus parfaitement, sans empêcher néanmoins que les autres vertus ne fassent leurs propres fonctions. La bonté de mon prochain, dit saintement le Docteur subtil, ne me toucherait pas plus qu'une paille, si une paille était capable d'aimer Dieu; car si je l'aime parfaitement, je veux qu'il soit aimé de quiconque peut l'aimer et de qui il lui plaît d'être aimé (1).

Il faut donc, ô mon âme! que tu aimes Dieu souverainement, que tu l'aimes uniquement, regardant le reste comme un beau rien auprès de lui. Après lui avoir rendu les premiers devoirs, tu réfléchiras sur toi-même, n'ayant rien plus à cœur que d'opérer ton salut pour l'aimer et le glorifier éternellement; car c'est cet

(1) In 2. Dist. 28.

unique nécessaire d'où dépend l'éternité. Quant à la vie de ton corps, tu ne craindras pas de la perdre pour acquérir une âme au Paradis, et la délivrer des enfers. Enfin, par amour de complaisance, tu voudras un plus grand bien spirituel à ceux qui le possèdent, et tu les estimeras au-dessus des autres; et par amour de désir, tu souhaiteras une plus grande gloire aux âmes qui méritent davantage par leurs œuvres plus saintes. O Seigneur! ordonnez ainsi en moi la Charité, et ne permettez jamais que j'outrepasse les justes règles de cet amour. Hélas! je les ai trop longtemps transgressées, et mes affections ont été dans une horrible confusion. Je reconnais maintenant ce désordre dans mes affections, et je veux en faire pénitence pour le réparer, par l'assistance de votre miséricorde.

III. Considérez que l'ordre de la Charité demeure dans le Paradis, et c'est là où l'épouse peut dire encore : *Le roi m'a introduit en son cellier à vin, il a ordonné la Charité en moi. La Charité*, dit saint Paul, *ne périt jamais* (1. Cor. 13), elle vit et règne éternellement; et puis, comme l'ordre de la Charité est conforme à la nature, puisque la gloire ne détruit point la nature, mais la perfectionne, l'ordre de la Charité doit subsister. C'est pourquoi, dans le Ciel, la sainte Trinité est aimée par-dessus toutes choses, objectivement, appréciativement et intensivement, parce que ces trois manières d'amour sont toujours jointes ensemble dans ce lien de Charité, en ce qui regarde Dieu, et c'est là où s'accomplit, selon la rigueur de la lettre, le grand commandement de la Charité : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de toutes tes puissances* (Matth. 22), parce que les Bienheureux y voient Dieu face à face, et y sont enivrés de la suavité et de l'abondance de tous biens; c'est pourquoi ils y sont toujours en ravissement, étant plus en Dieu qu'en eux-mêmes. Après Dieu, ils s'aimeront eux-mêmes intensivement et d'une plus grande ferveur que les autres Saints, parce qu'ils auront un plus grand sentiment de leur félicité et de leur union avec Dieu, où leur Charité les porte plus que les autres; mais objectivement et appréciativement, ils aimeront plus qu'eux-mêmes ceux qu'ils connaîtront meilleurs et plus heureux, et moins qu'eux-mêmes, ceux qu'ils verront leur céder en sainteté et en félicité. Car ils voudront, par la conformité de leur volonté à celle de Dieu, que chacun ait ce

qui lui appartient en justice, et s'arrêteront à ce qui aura été arrêté par lui. C'est pourquoi ils se complairont de voir des saints plus heureux qu'ils ne sont, et les estimeront plus qu'eux-mêmes. Que si nous comparons les Bienheureux les uns avec les autres, chaque saint aimera davantage, absolument parlant, par amour de Charité, ceux qui seront meilleurs; car toute la vie bienheureuse consiste à regarder Dieu, et à faire toutes choses pour lui et pour sa plus grande gloire; c'est pourquoi les saints estimeront que ceux-là leur sont plus proches, qui sont de plus près alliés et conjoints avec Dieu par une plus grande félicité. Il est vrai néanmoins que, dans le Ciel, les parents se reconnaîtront, les amis, les bienfaiteurs, et par-dessus tout les pasteurs et ceux qui auront le plus contribué au salut des autres, et que pour ces considérations on se rendra des caresses et des affections singulières; les causes honnêtes d'amitié ne manqueront pas en ce lieu, et l'on aimera par plus de titres et de vertus ceux qui sont les plus proches par alliance; car il n'y a pas d'ingratitude dans le Ciel. Toutefois, comme Dieu est la propre raison de la Charité, ceux-là seront les plus aimés par Charité desquels Dieu sera plus aimé et plus glorifié. Que s'il est dit que *les anges ont plus de joie pour un pécheur pénitent que pour soixante-dix-neuf justes* (Luc. 15), ce n'est pas qu'ils aient plus d'amour pour un commençant que pour ceux qui sont parfaits, mais c'est que le Fils de Dieu parle selon le sentiment des hommes qui reçoivent plus de joie de la fraîche nouvelle de quelque petit succès heureux que de celui qui aura été plus grand, mais qui sera passé, parce qu'ils en conçoivent de nouveaux sentiments d'allégresse. Ainsi, un roi qui a autrefois gagné une victoire signalée, venant ensuite à recevoir la nouvelle d'une autre beaucoup moindre, en reçoit plus de plaisir à l'heure même, qu'il n'en a de cette première, laquelle néanmoins il estime beaucoup plus; partant, rien n'empêche que dans le Ciel, on n'aime davantage, par amour de Charité, ceux qui sont meilleurs et plus proches de Dieu.

Si cet ordre de Charité est encore ainsi observé dans le Ciel, où l'amour est dans la plus grande droiture et la plus grande perfection, aimons donc sur la terre comme nous espérons aimer dans le Ciel. Commençons dès cette vie à pratiquer cet ordre de Charité dans lequel nous prétendons vivre à perpétuité. Mais,

ô mon âme! quelles choses voient les Bienheureux? Ils regardent un Paradis, auprès duquel ce bas monde n'est qu'une puante et sale étable, un lieu de corps morts et de corruption. Ils envisagent les esprits angéliques et les âmes glorifiées, dont l'éclat nous mettrait en extase, si nous en avions la vue ici-bas. Cependant ces spectacles si beaux et si accomplis ne les appliquent pas tant qu'ils n'estiment Dieu infiniment plus aimable, tout cela ne les empêche aucunement de se porter au souverain objet de leur amour; et de petites créatures chétives et misérables, des visages plâtrés, des cachots ténébreux, des maisonnettes, et je ne sais quels petits meubles et héritages nous donnent dans la vue, nous troublent les sens et l'esprit, et nous sommes si insensés que de préférer leur amour à celui du Dieu infini. O Seigneur, est-il possible que des affections si désordonnées maîtrisent les âmes raisonnables, formées à votre image et à votre ressemblance, et créées pour votre amour? Oh! ne le souffrez plus, mon Seigneur, très-invincible amant! Prenez dans nos cœurs le rang et la place qui vous appartiennent. O mon vrai bien, vous ne perdrez plus votre rang en mon amour! Je vous placerai le premier dans mon cœur, infiniment au-dessus de toutes choses, et tout le reste ne sera pour moi que ce que la Charité céleste et bien ordonnée me le permettra.

VINGT-DEUXIÈME MÉDITATION.

DU CORTÉGE DE LA CHARITÉ.

I. Considérez que la Foi et l'Espérance marchent devant la Charité, comme lui préparant le chemin. Quant à la Foi, la chose est assez notoire; car elle est le fondement de tous les dons surnaturels et la première racine de la vie spirituelle; c'est pourquoi elle est la première vertu infuse dans l'âme. Aussi l'ordre de l'entendement et de la volonté est tel, que l'entendement doit précéder la volonté, et il n'y a mouvement plus déréglé

que celui de la volonté, quand elle se porte à des choses dont l'esprit n'a aucune connaissance, parce que d'elle-même elle est aveugle, et sujette à se fourvoyer, si elle n'est pas éclairée par le flambeau de l'esprit. Donc, comme la volonté est bien conduite et bien dirigée, lorsqu'elle produit les actes de Charité, il faut au préalable qu'elle y soit guidée par la connaissance la plus certaine et la plus infaillible, que l'entendement puisse avoir en cette vie, laquelle connaissance est celle de la Foi, par laquelle l'âme découvre l'être de Dieu et ses perfections infinies, pour lesquelles elle se porte à l'aimer. Et quoique, par la lumière de la nature, nous entendions quelque chose de Dieu et de ses attributs, qui sont manifestés par les créatures visibles de ce monde, toutefois, comme l'acte de l'amour est surnaturel, il doit être aussi fondé sur une connaissance surnaturelle, qui est celle de la Foi, afin que par ce moyen tout soit justement proportionné. Que l'on ajoute la science, dit saint Augustin (1), comme une certaine machine par laquelle s'élève l'édifice de la Charité, qui demeure éternellement. Mais la plus grande difficulté est pour l'Espérance, savoir si elle doit aussi aller devant la Charité, vu que rien n'empêche une âme d'aimer Dieu sitôt qu'elle l'a considéré par la Foi comme infiniment aimable. Car qu'est-il besoin qu'une âme espère pour aimer, vu que l'acte d'amour est désintéressé et ne prétend à aucun salaire? Qui la peut donc empêcher d'embrasser un objet souverainement beau et souverainement agréable, sitôt qu'il lui est montré par la Foi? C'est pourquoi il semblerait qu'il n'y aurait aucune liaison entre l'Espérance et la Charité, et que celle-là ne fût pas la première par rapport à celle-ci. Toutefois l'opinion de saint Thomas est véritable, que l'Espérance est la première selon l'ordre de génération, quoique la Charité soit plus haute en perfection; car nous nous portons à Dieu par deux amours, l'un parfait et l'autre imparfait; l'amour parfait est l'amour de bienveillance, par lequel nous l'aimons à cause de lui-même, et cet amour appartient à la Charité; l'autre, imparfait, est l'amour de concupiscence, par lequel nous l'aimons pour nous-même et pour les biens que nous pouvons trouver en lui, c'est l'amour de l'Espérance; or, Dieu, pour élever l'homme, ne le fait pas monter

(1) Epist. 119, c. 22.

tout d'abord au sommet de la perfection, il lui fait faire son progrès par les choses les plus aisées, comme la crainte ou l'Espérance. C'est pourquoi elle est placée par saint Paul devant la Charité : *La Foi, l'Espérance, la Charité, trois choses distinctes; mais la Charité est la plus grande* (1. Cor. 13).

Si donc la Foi et l'Espérance préparent l'âme à la sainte Charité, je m'étonnerai qu'ayant l'une et l'autre j'aie si peu ou point de Charité. Hélas! Seigneur, que des infidèles, qui ne vous connaissent pas en soient privés, ce n'est pas un cas étrange; mais moi qui suis bien informé de ce que vous êtes le bien de tous les biens, que je sois sans amour, c'est un fait insupportable. Eh! quoi, les frêles beautés de la terre, un peu curieusement considérées, allument les flammes de l'amour dans les cœurs, comment donc votre infinie beauté, que je contemple par la Foi, ne m'enflamme-t-elle pas? Les lions mêmes et les serpents sont amollis par quelque bienfait qu'ils ont reçu des hommes, et moi, qui ressens et attends par l'Espérance les effets de votre amour, ingrat que je suis, je n'y corresponds pas en vous aimant! O misérable, tant que je serai privé de votre amour!

II. Considérez que les propres actes intérieurs de la Charité marchent à ses côtés, ce sont ceux qu'elle produit immédiatement par elle-même, tant à l'égard de Dieu qu'à l'égard du prochain. Et quant à ce qui regarde Dieu, son premier acte est de se réjouir ou de se complaire dans ses biens intérieurs ou extérieurs, à cause de lui-même, c'est-à-dire à cause que ce sont ses biens. Le second acte est de désirer à Dieu les biens qui lui sont dus, comme sa gloire, sa louange, la conversion de toutes les âmes, les hommages de toutes les créatures, leurs adorations et la dilatation de son règne et de son empire, et de désirer ces choses, en tant que ce sont des biens de Dieu, des biens extérieurs qu'il n'a pas et qu'il peut avoir. Le troisième acte est conditionnel, par lequel une âme proteste devant Dieu que s'il avait manqué de quelque bien, et qu'il fût en son pouvoir de le lui acquérir, elle ferait tout, souffrirait tout, perdrait tout, renoncerait à tout, se priverait de tout pour le lui faire avoir. Le quatrième acte est une haine, une aversion et une tristesse contre le mal qui est contraire au bien de Dieu; car la même Charité qui nous affectionne au bien de Dieu, à sa gloire et à

son honneur, nous anime aussi à la fuite de ce qui lui est opposé ; ainsi la contrition bien formée est un acte de la vertu théologale de la sainte Charité envers Dieu. Au reste, comme nous voyons le soleil et la terre par un même rayon, de même nous aimons Dieu et le prochain par une même Charité ; elle a donc encore des actes qui lui sont propres envers le prochain, qui sont semblables à ceux qu'elle exerce envers Dieu. En effet, la Charité est une habitude par laquelle Dieu nous est cher et précieux, comme un bien commun, universel et aimable à tout le monde ; car, par la Charité, nous n'aimons pas Dieu comme notre bien privé et particulier, et qui soit pour nous seuls, de même, dit le Docteur subtil, que les maris jaloux aiment leurs épouses comme leur bien tout particulier, et qui n'est que pour eux seuls. Une telle affection envers Dieu serait désordonnée et imparfaite ; désordonnée, parce qu'elle s'approprierait un bien commun ; imparfaite, parce qu'un amour parfait veut que son bien-aimé soit chéri et estimé de chacun, afin qu'il soit plus glorieux ; c'est pourquoi la même Charité, qui nous porte à aimer Dieu, nous incline à vouloir qu'il soit aussi chéri et aimé du prochain, par lequel il faut entendre celui-là, soit ange, soit homme, de qui l'amitié lui est agréable : ce qui est un trait tout particulier de la bonté de Dieu, et un de ses bienfaits cachés que l'on ne considère point assez. Il fait entrer le prochain en société de l'amour qu'on lui porte, en sorte que, comme le prochain ne peut être aimé sans lui, aussi il ne veut pas être aimé seul, mais il veut que le prochain soit aimé par la même Charité. En quoi il montre la grande estime qu'il fait de l'homme, vu qu'il n'estime pas l'amour qu'on lui porte, s'il n'est accompagné de l'amour du prochain, mettant ainsi en quelque façon les hommes au même rang que lui-même, ne voulant pas être aimé, si les hommes qu'il a créés à son image ne sont pareillement aimés. Si bien que l'amour qu'on lui porte lui est désagréable, et ne porte pas la marque et le caractère du véritable amour de Charité, tant que le prochain en est exclu. De là vient que la Charité envers Dieu est nécessairement accompagnée de l'amour du prochain, lequel amour en procède comme une étincelle d'une grande flamme, par une espèce de rejaillissement ; car la Charité théologale se porte directement à Dieu, et indirectement au prochain, en tant que Dieu en peut être

aimé ou qu'il est le bien de Dieu; car autrement la Charité ne le regarderait aucunement, elle s'arrêterait et se reposerait toute en Dieu; d'où il arrive que les actes de l'amour du prochain accompagnent la Charité. Telle est la joie de ce que le prochain est capable de posséder Dieu et de le glorifier éternellement, et de ce qu'en effet il le sert et l'honore; car cette joie conçue, à cause que ces choses sont le bien de Dieu, lequel bien de Dieu est le propre motif, et la forme, et l'âme qui anime la Charité, cette joie est un acte qu'elle produit. De même, le désir que nous avons de louer Dieu, et de le servir sur la terre et dans le Ciel, et que le prochain fasse de même, toujours par le motif que cela est le bien de Dieu, ce désir est un acte de la Charité surnaturelle; mais si nous avions ces désirs pour une autre considération que le bien de Dieu, comme à cause que le prochain nous a fait plaisir, ou qu'il nous est allié, ou qu'il a bonne grâce, nous arrêtant là, sans nous élever au bien de Dieu, ce ne serait point un acte de Charité, mais de gratitude, d'amitié honnête. Après cela viennent les résolutions que l'on forme de travailler à son bien en tout cas, et le regret de ses péchés, et de ce qu'il ne contribue point à la plus grande gloire de Dieu; car, puisque le commandement de l'amour du prochain est semblable à celui de l'amour divin, il lui faut attribuer des actes semblables.

Or, si ce sont là les actes de la sainte Charité, je dois souvent m'exciter à les produire avec une grande affection. Oh! donc mon Roi souverain, mon très-aimable Seigneur, et ma vraie béatitude, donnez-moi les actes de votre pur amour! O mon Dieu, que je suis aise de ce que vous êtes Dieu! Oh! que je suis content de ce que vous êtes infini en perfections! Oh! que ce m'est une joie nonpareille, de ce que vous êtes incomparable en beauté, en grandeur, et en toute félicité! Oh! ayez toujours vos excellences admirables. O Seigneur! ma véritable vie, quand vous glorifierai-je parfaitement? Oh! quand verrai-je toutes les créatures vous aimer, vous servir et vous adorer, selon le mérite de votre bonté? Oh! que les anges et les saints du Ciel continuent jusqu'à l'infini à vous combler de leurs bénédictions; oh! s'ils les augmentaient encore afin que votre gloire fût plus éclatante! oh! vous le savez, mon très-grand désir, que si pour vous conserver en ce que vous êtes, ou pour faire

accroître une de vos perfections, il était nécessaire que je perdisse la vie, ou que je fusse réduit au néant, je le voudrais, plutôt que vous manquassiez d'être ce que vous êtes. Pourquoi donc, moi misérable, ai-je jamais commis des actions contraires à votre gloire, et au respect que je vous devais? Pourquoi ne vous ai-je pas toujours aimé? O parfait amour! pourquoi ai-je si peu recherché votre bien, pourquoi ai-je été si peu touché de ce qui vous regarde? Hélas! pourquoi tant de pécheurs continuent-ils à vous outrager? Le soleil éclairera-t-il toujours cette horrible injustice? O mon Seigneur très-miséricordieux! qui faites miséricorde à toutes les créatures, ne vous privez pas plus longtemps de la plus grande gloire que les âmes pécheresses sont capables de vous rendre. O Seigneur! par l'amour de votre grandeur et de votre gloire, changez leurs affections, attirez leur soumission, et les louanges pour lesquelles vous les avez créées. Faites, ô bonté suprême! que je contribue par pure Charité, à ce qu'elles vous reconnaissent; faites que je ne méprise le salut d'aucun de mes frères, puisque vous les estimez tant, que vous ne voulez pas être aimé d'une autre Charité que de celle-là même, qui les fait aimer avec vous et pour vous.

III. Considérez à la suite de la Charité, tant ses effets intérieurs que ses effets extérieurs. Les intérieurs sont au nombre de trois, savoir : la joie, la paix et la miséricorde. Premièrement, la joie est un effet de la Charité, car elle produit deux sortes de joie, la première est à cause que Dieu est Dieu, et jouissant de toutes sortes de biens sans mélange d'aucun mal, c'est pourquoi cette joie n'est pas mêlée de tristesse, parce que son objet n'a aucun défaut. Cette première joie est l'acte de Charité, qui s'appelle de complaisance. La seconde joie, qui naît de la Charité, est à cause de la présence de son objet, parce que l'âme jouit de Dieu par la grâce et par la gloire; car la présence de l'objet qu'on aime donne naturellement de la jouissance, ainsi que son éloignement de la tristesse, et cette seconde joie est le premier effet intérieur de la Charité. Le second est la paix, qui est l'accord des volontés pour le bien; car, comme la Charité nous porte à aimer Dieu de toutes nos forces et de toutes nos puissances, par son moyen toutes les diverses puissances de l'homme, supérieures et inférieures, tant la volonté raisonnable que l'appétit sen-

sitif, se rapportent à Dieu, et concourent à sa gloire, et elles sont employées en un même dessein; c'est pourquoi la paix n'étant autre chose que l'union de différentes volontés pour un même bien, l'homme par la Charité a une sainte paix en soi-même, qui règle et ordonne toutes ses facultés, et les fait tendre à un même bien. La Charité nous porte aussi à aimer notre prochain comme nous-mêmes, d'où il arrive que nous voulons accomplir ses justes et légitimes désirs comme les nôtres, d'où procède la paix avec lui; et par la même voie, nous pouvons connaître que la Charité nous donne la paix avec Dieu, nous portant à consentir à toutes ses volontés pour lui plaire, et cela parce que c'est pour lui un bien très-convenable, que toutes choses soient comme il lui plaît. Ainsi la Charité a une triple paix à sa suite, paix de l'homme avec soi-même, paix avec son prochain, et paix encore avec Dieu, selon que le Prophète royal en a parlé : *Beaucoup de paix à ceux qui aiment votre loi* (Ps. 118), qui est la loi d'amour, et le commandement de Charité, laquelle produit un autre effet intérieur, c'est la miséricorde, qui est la compassion pour la misère d'autrui, que nous regardons comme la nôtre, et que nous voulons soulager autant que nous le pouvons commodément. Car, puisque la Charité nous fait nous réjouir dans les biens du prochain, elle nous fait aussi attrister de ses véritables maux, car il n'appartient qu'à une nature extrêmement corrompue de se complaire dans le mal d'autrui ; la Charité ne souffre pas de mouvements si déréglés, mais au contraire, elle donne de la compassion, et le désir de retirer de ses misères celui auquel elle procure les contentements du Ciel. Car on ne pourrait dire avoir une vraie Charité pour le prochain, et qu'on lui souhaite sincèrement les plus grands biens du monde, si l'on n'avait pas le désir de le délivrer des tourments et des misères de cette vie, à moins qu'on ne les jugeât nécessaires à son salut ; c'est pourquoi il appartient à la véritable Charité d'être miséricordieuse et compatissante, et ainsi la miséricorde est l'un de ses effets intérieurs. Elle a encore d'autres effets extérieurs qui sont la bienfaisance, l'aumône et la correction fraternelle. La bienfaisance est une action par laquelle nous faisons du bien à un autre à cause de Dieu, car la Charité nous donne au dedans du cœur de la bienveillance pour le prochain, et au dehors une bienfai-

sance qui n'est que l'exécution de cette bienveillance, parce que nous ne devons pas aimer seulement de bouche et de parole, mais aussi d'effet, pour accomplir ce que dit le disciple bien-aimé : *N'aimons pas de parole et de langue, mais par nos œuvres et en vérité* (1. Ep. 3). L'aumône est encore un effet de la Charité, par laquelle extérieurement nous soulageons toutes sortes de misères corporelles du prochain ; c'est pourquoi par l'aumône, il faut entendre les sept œuvres de miséricorde corporelle, qui sont de visiter les affligés, de les nourrir, de les racheter de la captivité, de les loger et de les ensevelir après leur mort, et autres semblables assistances pour le corps, comme serait de relever celui qui serait tombé, de porter un infirme, de conduire un aveugle, qui se rapportent aux sept œuvres principales de la miséricorde corporelle, et sont aussi de la suite de la Charité. Au reste, comme les misères spirituelles sont beaucoup plus grandes et plus difficiles à connaître et à soulager que les corporelles, la Charité ne se contente pas de pourvoir à la santé du corps mortel et périssable, mais elle s'emploie au salut de l'âme et à la soulager dans ses misères spirituelles ; c'est pourquoi l'on ajoute à ses effets extérieurs, la correction fraternelle, par laquelle on remontre charitablement au prochain la faute qu'il a commise, lorsqu'il a besoin de cette remontrance, et qu'il y a espérance qu'elle lui sera profitable. Il faut aussi joindre à cette correction douce et fraternelle, les autres œuvres de la miséricorde spirituelle, qui sont la consolation des affligés, le conseil, le pardon des injures , le support des infirmités, la prière, et généralement tous les exercices spirituels de la prédication, de la direction, et d'autres qui servent à retirer les âmes de leurs misères, qui sont toutes compagnes de la sainte Charité, qui les fait pratiquer, et les ordonne finalement à la gloire de Dieu, comme à sa fin et à son objet. Enfin, nous pouvons méditer que toutes les vertus sont de la suite de la Charité, parce que, pour plaire à Dieu, qui se plaît dans les vertus, elle les fait acquérir à une âme et les fait exercer, comme une épouse qui aime son époux, pour lui plaire, se pare des plus beaux ornements qu'elle peut.

J'apprendrai de cette considération combien la Charité est grande , puisqu'elle a un cortége si ample et si magnifique, combien elle est heureuse, puisqu'elle a la joie avec soi, et l'a-

bondance de la paix, combien elle doit être chérie, puisqu'elle est miséricordieuse, et qu'elle vaut toutes sortes de biens aux hommes. Quelle doit être donc une âme qui donne asile à cette noble princesse, et qui est honorée de sa présence? Sans doute, ce doit être un Ciel qui embrasse toute la terre de son étendue, et qui par son soleil l'échauffe, la vivifie, la féconde et la rend plantureuse, si bien que même les déserts et les pays barbares se ressentent de ses bénignes influences. N'ai-je donc pas sujet d'appréhender d'être privé de la Charité, si je ne vois pas sa suite en moi, et tant de nobles actes et effets qui la devancent, l'accompagnent et la suivent. O très-sublime Charité, qui me rendra participant de tant de signalés effets que vous produisez dans une âme! O Dieu! souveraine joie des esprits, et la jubilation des cœurs, remplissez-nous d'allégresse au milieu des tribulations de cette vie, faites-nous connaître que le vrai motif que nous avons de nous réjouir en cette vie, est votre présence, et celle de votre grâce en nos âmes. O Dieu suprême, qui jouissez d'une paix immortelle en vous-même, donnez-nous aussi la paix avec nous-mêmes, par l'union de toutes nos forces et de toutes nos puissances pour votre seule gloire, donnez nous la paix avec les bons, par la conformité de notre vie avec eux, et la paix avec les mauvais, par le support des injures et des afflictions qu'ils nous causent. Donnez-nous la paix avec vous-même, par une entière soumission de nos désirs aux vôtres. O Seigneur très-libéral! donnez-nous aussi la miséricorde, afin que nous ayons pitié des misérables. Donnez-nous la bienfaisance, afin que nous vous soyons semblables, faisant du bien à notre prochain, comme vous en faites à toutes les créatures. Faites enfin, Seigneur, que notre Charité soit efficace, et que nous exercions, en considération de votre gloire, les œuvres de miséricorde, pour subvenir aux nécessités corporelles et spirituelles de tant de personnes affligées sur la terre, afin, Seigneur, qu'à l'heure de notre mort et de notre jugement, nous vous trouvions plein de bénignité et de miséricorde à notre égard.

VINGT-TROISIÈME MÉDITATION.

DU COMMANDEMENT D'AIMER DIEU DE TOUT NOTRE CŒUR, ETC.

I. Considérez que Dieu nous a obligés à l'aimer d'un amour de Charité, et cela de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos forces et de toutes nos puissances, sous peine de la damnation éternelle. Les pages de l'Ancien-Testament contiennent ce commandement exprès : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force* (Deut. 6). Et si Dieu a fait un tel commandement aux hommes, avant qu'il se fût incarné et fait homme, il y a bien plus d'apparence qu'après ce mystère d'amour, où il a aimé les hommes jusqu'à l'excès, il leur a demandé le même amour ; c'est pourquoi les pages du Nouveau-Testament renferment le même précepte, et le Fils de Dieu nous assure que c'est *le premier et le très-grand commandement* (Matth. 22). Nous y sommes donc obligés sous peine de la damnation perpétuelle. *Qui n'aime pas*, dit le bien-aimé disciple, *demeure en la mort* (1. Jean, 3). C'est pourquoi l'observance de ce commandement étant la plus importante du monde, Dieu l'a voulu inculquer profondément, il l'a redit, répété et recommandé plus de fois que tous les autres commandements : *Tu aimeras de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force* (Marc, 12). Il a dit une autre fois : *De tout ton esprit, de toute ta vertu*. Il ne parle pas de la sorte dans les autres commandements ; il ne dit pas : Tu honoreras tes père et mère de toute ton âme, de toute ta force : il se contente de prononcer une fois les autres lois ; mais il répète plusieurs fois la loi de son amour et la recommande si expressément, qu'il fait bien connaître le grand désir qu'il a que l'homme ne manque pas à cette loi ; car il n'est pas besoin de chercher des subtilités pour discerner quelle différence il y a entre aimer Dieu de tout son cœur, et l'aimer de toute son âme, de toute sa vertu. Ces termes ne signifient qu'une

même chose redite plusieurs fois, parce qu'elle est de grande conséquence ; car ainsi que celui qui veut fixer profondément un clou dans un bois un peu ferme et dur, ne se contente pas de le frapper une fois, mais redouble les coups et frappe plusieurs fois, jusqu'à ce que le bois en soit pénétré ; ainsi Dieu, voulant que ce commandement entrât bien avant dans nos cœurs, a frappé une fois dessus, disant : Tu aimeras *de tout ton cœur*. Il a frappé une seconde fois, disant : *De toute ta force et de tout ton esprit*. Si bien que ces redites et ces recommandations nous obligent plus étroitement à ne point y manquer. Mais rien n'est plus capable de nous faire comprendre cette obligation que le récit épouvantable de la vie et de la mort d'un jeune seigneur. Le corps de son père, enterré dans l'église, exhalait une puanteur si insupportable qu'on fut obligé de le transporter ailleurs, et cette circonstance fit une telle impression sur le fils, qu'il fut saisi de la crainte d'être damné, par la pensée que son père l'était. Saisi de cette appréhension, et se trouvant héritier de grands biens, il les distribua aux pauvres, disant à Dieu qu'il le faisait afin qu'il ne le damnât pas. Quelque temps après, il crut que, pour éviter le feu éternel, il se devait donner soi-même à Dieu, et que c'était trop peu de lui avoir donné ses richesses. Il entre donc en religion, et se consacre à Dieu, lui disant que c'était afin qu'il ne fût point damné qu'il lui consacrait sa vie. Il passe plusieurs années dans la vie religieuse, après lesquelles tombant malade, il fait une confession générale de tous ses péchés, reçoit tous les Sacrements, disant toujours à Dieu : Seigneur, je le fais, afin que je ne sois pas damné. Il meurt là-dessus, et on eut révélation après sa mort que son âme était perdue et privée pour jamais de la vie éternelle. Je ne veux pas ici examiner si cette histoire est véritable, mais seulement s'il est possible, après une vie si sainte, au jugement du monde, qu'une âme soit damnée ; car il n'y a point de péché à craindre l'enfer, et à faire de bonnes œuvres pour s'en garantir. Que peut-il donc se trouver en une telle vie qui soit digne du feu ? Une chose s'y rencontre, qui est l'omission du très-grand commandement de l'amour. Cet homme qui a fait tant de bien dans sa vie, s'il n'a jamais rien fait par Charité, est digne de l'enfer.

Qu'il est donc important de méditer sur la Charité, de s'exercer

à former les actes de l'amour saint, et de ne point manquer à un si juste devoir, commandé et recommandé tant de fois ! Mais que suis-je, ô mon Dieu, pour que vous me commandiez de vous aimer, et si je ne vous aime pas, que vous me menaciez de si grands châtiments ? Est-ce donc une petite misère que de ne pas vous aimer, ô ma très-douce vie ! sans laquelle je suis dans la mort ? Oh ! certainement, quand vous n'exigeriez pas de moi ce juste tribut, je devrais vous le rendre libéralement, et me priver plutôt de tout le reste pour avoir le bien et l'honneur de votre amitié familière ! Que je vous aime donc, mon bien très-grand, à l'instant où je suis, et qu'il ne soit pas dit à l'instant de ma mort que j'aie passé la vie sans former un seul acte de votre pur amour. Eloignez donc de moi, mon Dieu, toutes les affections étrangères ; consumez mon amour propre ! Vivez et régnez, ô mon Roi éternel, et que toutes choses vous rendent gloire et s'assujettissent à vous, parce que votre infinie bonté le mérite. Puisque vous êtes mon Créateur et ma fin, ce sera mon bien, Seigneur, que toutes les libertés créées demeurent soumises à votre tout-puissant domaine. Oh ! exaltez-vous donc au-dessus de toutes choses ! Oh ! que je ne vive et ne respire que pour votre gloire (1) !

II. Considérez qu'il est possible à chacun d'observer ce commandement de Dieu dans l'état de cette vie présente. Supposé la première considération, celle-ci doit-être indubitable ; car Dieu ne commande, soit aux pécheurs , soit aux justes , aucune chose impossible, et il donne des grâces suffisantes à toutes les âmes raisonnables, tant pour acquérir la Charité, que pour en pouvoir exercer les actes. Et quant à l'acquisition de la Charité, le pécheur la peut obtenir par quatre voies. La première est si Dieu la lui donne sans qu'il fasse rien, et qu'il ait aucun mouvement vers lui, ainsi qu'il la donnerait à un enfant ou à celui qui dormirait. Secondement si Dieu la lui donnait moyennant un bon mouvement qu'il lui donnerait en même temps et immédiatement, comme la Charité même. Troisièmement, si ce bon mouvement était avant la Charité, mais était produit immédiatement par Dieu seul, et qu'à cause de ce bon mouvement, il donnât la Charité. Quatrièmement, si ce bon mouvement était

(1) D. August. l. 1, Confes. c. 5.

causé par le libre arbitre de la volonté, Dieu y coopérant seulement par son influence générale, c'est-à-dire par les touches prévénantes de sa grâce suffisante qu'il donne généralement à chacun. Or, de toutes ces voies, dit le Docteur subtil, la meilleure, c'est que l'homme, avec l'influence générale de la grâce de Dieu, puisse se disposer lui-même par un pieux mouvement, à raison duquel la Charité lui est donnée. C'est pourquoi de deux personnes d'égale constitution, qui sont assistées de grâces suffisantes, l'une se portant à Dieu par sa liberté, l'autre ne s'y portant pas, Dieu donne à celle-là la Charité parce qu'elle la mérite à titre de convenance, et par le mérite appelé de congruité, et non à celle-ci qui ne correspond pas par sa liberté à la grâce. Ce discours nous fait reconnaître quelle a été la pensée de ce grand théologien sur la difficulté de la grâce suffisante, qu'il est au pouvoir des âmes, moyennant l'influence générale des grâces suffisantes, d'obtenir la sainte Charité. Ce que plusieurs contredisent avec grande contention et peu de fruit. Mais laissons les amertumes où il n'est question que de la Charité, et méditons que si chacun peut obtenir la Charité en cette vie par le même moyen que l'on acquiert la grâce sanctifiante, il est bien raisonnable d'estimer que chacun aussi en pourra pratiquer les actes qui sont d'obligation. Car la Charité est un poids dans la volonté qui l'incline et la porte à les former volontairement; c'est pourquoi ceux-là en ont dignement parlé, qui ont dit qu'elle était une participation du Saint-Esprit, la troisième Personne de la Trinité adorable ; car, comme le Saint-Esprit en sa propriété personnelle est une certaine tendance vers Dieu, ainsi l'habitude précieuse de la Charité est comme un poids, une tendance intérieure et une certaine pente et inclination vers Dieu, ce qui fait que l'âme, qui a l'habitude de la Charité, tend à Dieu, et a en soi comme un certain poids qui la fait se porter à lui, penser en lui, le désirer, l'estimer et souhaiter son union et sa participation. De plus, comme la volonté est une inclination au bien naturel convenable à la nature intelligente, aussi la Charité et l'inclination de la grâce sanctifiante au souverain bien surnaturel est la participation de ce poids divin et de cet amour, par lequel Dieu, comme bienheureux, s'aime soi-même, s'agrée, se complaît et se réjouit en soi; si bien que l'habitude de la Charité est un principe et une puissance surnaturelle qui fortifie la créature à

former les actes du saint amour. Et puis Dieu continue à exciter les cœurs intérieurement, et à les aider par d'autres grâces pour ce saint exercice. Pourquoi donc une âme en état de grâce et de Charité ne devrait-elle pas aimer Dieu de toute sa force, le préférant à tout? Car ce qui arrête, ce qui fait errer et trouble quelques esprits, c'est qu'il faudrait incessamment et sans repos aimer Dieu, pour l'aimer de tout son cœur et de toutes ses forces. Mais ce n'est pas à quoi ce commandement nous oblige ici-bas dans l'infirmité de cette vie mortelle, où l'homme a mille nécessités qui le distraient. Comme le commandement est affirmatif, il n'oblige pas à tous moments, il suffit que nous soyons résolus par affection envers Dieu de le préférer à toutes choses, comme notre dernière fin; en telle sorte que, le cas arrivant où il serait besoin de tout employer, et même notre vie, pour ne point l'offenser et nous séparer de lui, alors il nous faudrait tout sacrifier plutôt que de le perdre, afin de l'aimer de toutes nos forces et de toutes nos puissances. Or, cette chose n'est pas impossible à l'homme que la Charité vivifie et anime, et que la providence de Dieu secourt de grâces excitantes, auxquelles il n'a qu'à se rendre fidèle pour triompher des efforts de tous ses adversaires. Il emploie bien toutes ses forces et perd la vie pour des sujets de néant, pourquoi dans l'occasion n'en pourrait-il faire autant pour l'amour de Dieu? En effet, une personne est dite aimer Dieu de tout son cœur, lorsque, d'une sincère et intime affection envers Dieu, elle s'occupe principalement à ce qui est de Dieu, désirant de lui plaire par-dessus tout, et se mettant en peine d'accomplir ses commandements, non en partie, mais en tout, ni négligemment et à regret, mais courageusement et joyeusement, ressentant du déplaisir que Dieu soit offensé, ou par autrui, ou par elle-même, quand il arrive quelquefois par l'infirmité humaine que l'on commette quelque faute contraire à sa volonté. Car c'est ainsi que souvent l'Ecriture sainte entend faire une chose de tout son cœur, c'est-à-dire avec une grande affection, comme une chose fortement désirée, quoique cette affection ne soit pas continue et selon tous les mouvements ou toutes les heures du jour. Aussi cette Charité, qui n'a ni repos ni relâche aucune, ne nous est pas commandée comme une chose qu'il soit nécessaire d'exécuter et d'accomplir ici-bas, mais à laquelle il faut tendre comme étant notre fin dernière, après

cette vie dans le Paradis : d'où il résulte que le commandement de la Charité ne doit pas être tenu pour impossible.

Ce sera donc pour moi un sujet de joie et de confiance de savoir que le commandement de l'amour peut s'accomplir en cette vie, et que chacun peut avoir la sainte Charité. Pourquoi donc ne pas nous exciter à correspondre fidèlement aux grâces et aux inspirations de Dieu, pour acquérir ce grand trésor? O Charité, ô participation du Saint-Esprit, ô emportement tout divin, si je savais bien ton prix, je donnerais tout pour te pouvoir obtenir! O divine vertu, très-désirable union, heureux celui qui vous a et vous possède en son cœur! Plus heureux celui qui, par une constante fidélité, exerce et pratique vos actes pour vous conserver et vous accroître dans le plus haut degré de votre perfection. Oh! que je déplore les âmes privées de ce bien, qui ne rendent aucun devoir à Dieu, et ne veulent rien souffrir pour y participer! O Dieu, leur damnation est juste. Oh! que je me réjouis de l'état de la béatitude céleste, en laquelle, ô Dieu infiniment aimable, vous êtes aimé de la totalité du cœur, de l'âme et de l'esprit, sans trêve et sans relâche! Oh! quand aurai-je le bonheur de parvenir à ce terme tant souhaité, où je vous aime tout entier, dans la totalité de toutes vos perfections qui apparaissent clairement, et dans la totalité de toutes mes affections, selon toute la rigueur de la lettre et sans adoucissement. Faites, ô Seigneur, qui répandez l'amour dans les cœurs humains, que je me porte présentement et pendant tout le cours de cette vie mortelle vers vous, comme mon premier et principal objet, auquel j'ai résolu de plaire en mille manières.

III. Considérez néanmoins que ce n'est pas chose aisée de pratiquer longuement cet amour parmi une multitude de tentations et d'occasions dangereuses, dont foisonne l'état de cette vie. C'est pourquoi les maîtres les plus expérimentés dans la vie spirituelle, nous ont avertis prudemment que l'amour de Dieu par-dessus toutes choses n'est pas le fait des personnes délicates, et qu'il faut une âme généreuse et laborieuse pour pratiquer le saint amour, et le conserver constamment dans les périls et les tempêtes de la grande mer de ce monde, où plusieurs font tous les jours naufrage dans la sainte Charité, ce qui ne serait pas si ordinaire, si la navigation n'y était dif-

ficile et hasardeuse. Il faut avouer pourtant que quelques Pères ont parlé de l'amour de Dieu comme d'une chose très-douce et très-aisée ; car l'un d'eux dit : Vos paroles, très-miséricordieux Seigneur Jésus-Christ, l'exemple et la forme de l'amour, sont très-véritables, lorsque vous avez dit : *Mon joug est suave, et ma charge est légère* (Matth. 11) ; c'est-à-dire, Seigneur, vous aimer véritablement, est une chose si suave et si facile, que personne ne peut avoir aucune excuse de ne vous pas aimer. De là, si l'on enjoint le jeûne à quelqu'un, il peut dire : J'ai le corps débile ; si l'aumône, il peut dire : Je suis pauvre ; si la prière et les pèlerinages, il peut dire : Je n'ai pas de santé. Mais quand on lui dit : Aime Dieu et ton prochain, il n'a aucune excuse C'est pourquoi, Seigneur, très-doux Jésus-Christ, amateur de l'amour, je sais qu'il est si facile de vous aimer, que le corps n'en est pas fatigué, le pied n'en est pas blessé, la tête n'en ressent aucun mal, la poitrine n'en est pas offensée, la langue n'en est pas travaillée, la bourse n'en est pas épuisée, parce que la dilection consiste proprement dans l'âme, d'où il s'ensuit que celui qui aime ne fatigue pas. Tels sont les discours de quelques autres, auxquels il faut répondre que l'amour divin peut se considérer en deux états, dans la paix et dans la guerre, dans le repos d'une vie tranquille et dans les travaux d'une vie persécutée. Considérant l'amour de Dieu dans la paix et le repos, hors des tentations et des œuvres laborieuses, il est assez aisé à une âme de former les affections intérieures de l'amour, et d'exercer la vaillance spirituelle en esprit. En cet état, il n'y a que du miel et de la douceur dans l'amour ; mais considérant l'amour de Dieu dans les persécutions, dans les peines et les actions très-grandes, qu'il faut quelquefois pratiquer pour s'y conserver, alors il est difficile, et la pauvre nature humaine en ressent bientôt toute la difficulté. Un martyr peut nous le dire, lorsqu'il est entre les mains des bourreaux, et que les tyrans le menacent de mille cruautés inhumaines, s'il persiste dans sa Foi et dans l'amour de son Dieu. Une femme peut nous le dire, lorsqu'étant dans les affaires et dans la pauvreté, elle est importunément sollicitée par paroles, par promesses et par grands présents à abandonner sa chasteté pour sortir de ses misères présentes. Celui-là peut nous le dire, qui est environné d'envieux et de ceux qui ont le dessein de lui nuire tous les jours, à

l'égard desquels néanmoins il faut qu'il soit doux et débonnaire, aimant la paix avec ceux qui le haïssent, de peur de contrevenir, par le désir de la vengeance, aux lois du saint amour. En un mot, l'expérience le témoigne en tous ceux qui sont obligés à des actions pénibles et fâcheuses à la nature, dans lesquelles ils ont à exercer l'amour divin.

Il faut apprendre par là à apporter une grande force et un grand zèle dans l'amour de Dieu. Il faut se désabuser de l'erreur de ceux qui ne considérant que la douceur de ce nom d'amour, pensent qu'il n'y a que des roses et des fleurs et toutes sortes de suavités sans aucun travail. Pour aimer Dieu constamment par-dessus toutes choses, il faut être constant et généreux, il faut être patient et laborieux, il faut être agissant et magnanime. Car, dit un dévot personnage, nous prétendons ici bâtir une tour qui aille jusqu'au ciel; c'est le pur amour de Dieu, lequel ne cherche que Dieu seul et se repose en lui. Ici nous prétendons soutenir une guerre furieuse contre l'amour propre, afin qu'étant vaincu, l'amour de Dieu règne seul en nos cœurs. Nous prétendons ici faire un saut le plus grand qui soit possible, passer de l'amour propre au divin, qui sont deux extrémités plus opposées et plus distantes que les deux pôles. Les grands bâtiments ne se font pas sans beaucoup de préparatifs; les puissantes guerres ne se conduisent qu'avec des travaux sans fin; on ne saute pas un large torrent qu'on ne prenne sa course de loin, et qu'on n'y aille de toute son haleine. O mon Dieu! armez-moi donc le cœur et le corps de force et de constance, pour pratiquer votre amour dans toutes les rencontres périlleuses de cette vie, afin que je ne le perde jamais pour quelque difficulté que ce soit qui se présente en ce monde, étant disposé à souffrir tous les travaux du monde, plutôt que de manquer à la loi de votre amour.

VINGT-QUATRIÈME MÉDITATION.

SUITE DU COMMANDEMENT D'AIMER DIEU DE TOUT NOTRE CŒUR, ETC.

I. Considérez que l'amour que Dieu nous a commandé de lui porter n'est pas seulement effectif et obédientiel, mais aussi affectif, fruitif et cordial. Cette considération est nécessaire pour ne point donner de créance à l'opinion de quelques théologiens, que Dieu en nous commandant de l'aimer, se contente au fond que nous lui obéissions dans ses autres commandements, et que l'un revient à l'autre, obéir et aimer, parce que qui obéit aime suffisamment, qui aime obéit suivant la parole de Jésus-Christ : *Celui-là m'aime qui garde ma parole* (Jean , 14). Mais cette opinion ne peut se soutenir sans détruire entièrement la Charité, et le principal exercice de la vie intérieure et spirituelle; car si nous ne sommes pas obligés d'aimer Dieu par affection intérieure et véritable, la Charité sera inutile. Autant vaudra celui qui accomplira les commandements de Dieu par une intention servile ou mercenaire, que par une intention filiale, et les serviteurs seront autant que les enfants. Il s'ensuivra aussi que celui-là sera innocent, qui ne se sera jamais proposé, dans l'espace de soixante ans ou plus qu'il aura vécu, d'adhérer à Dieu comme à son bien souverain, et de faire ses volontés pour lui plaire. Certes, Dieu ne demande pas seulement que nous nous abstenions de jurer, de désobéir et de dérober, et que nous accomplissions sa loi seulement à l'extérieur; car à ce compte les hypocrites auraient tout gagné. Il regarde le cœur et la bonne affection qu'on a pour lui; et le présent d'Abel lui fut agréable, parce qu'avec son offrande il lui sacrifiait son cœur; tandis que celui de Caïn il l'a eu en horreur, parce qu'il le lui offrait sans amour et sans esprit de Charité envers lui. De plus, il y a contradiction d'appeler amour effectif une œuvre qui est faite sans aucun amour; car où il n'y a point d'amour,

l'amour n'est point effectif, comme où il n'y a point de neige, il n'y a point de neige blanche; c'est pourquoi le commandement de l'amour demande autre chose que l'observance des autres commandements. En effet, Dieu est semblable à un père qui demande à être chéri et caressé tendrement de ses petits enfants. *Si je suis Père,* dit-il par le Prophète, *où est mon amour* (Malach. 1)? C'est pourquoi il nous a ordonné, qu'avec une affection intime et cordiale, nous le chérissions amoureusement, ou par bienveillance, ou en formant quelque acte positif et réel de l'amour appréciatif, ou en exécutant ses ordonnances de bonne volonté, par le désir de lui plaire, ou en pratiquant ses conseils par le même motif. Enfin, pour lever tout doute sur l'obligation de cet amour affectif, notre Saint-Père le Pape Alexandre VII, dans une congrégation générale de la sainte Inquisition, entre plusieurs propositions qui sont pernicieuses aux âmes, qu'il condamne du moins comme scandaleuses, met à leur tête celle qui porte et assure que l'homme n'est tenu, en aucun temps de sa vie, de produire les actes de Foi, d'Espérance et de Charité, en vertu d'un précepte divin. Il défend d'enseigner de telles propositions séparément ou conjointement, de les défendre, de les imprimer, ou d'en disputer publiquement, ou d'en traiter en particulier, si ce n'est peut-être pour les combattre, sous peine d'encourir par ce fait l'excommunication, de laquelle aucun autre ne puisse absoudre en quelque degré et dignité qu'il soit, que le seul Pontife romain. Tant il importe de ne point errer en ce premier et ce plus grand des commandements, et de bien concevoir l'obligation qu'il impose pour pouvoir s'en acquitter.

En quel pitoyable état sont donc plusieurs âmes qui ne savent ce que c'est que de former un acte d'amour de Dieu, et qui n'en ont reçu aucun enseignement! Ah! s'écriait un saint homme, en voyant un pauvre mourir, qui disait n'avoir jamais appris ce que c'était que l'amour de Dieu, ah! quand la dévotion sera-t-elle plus grande, et quand mon Dieu sera-t-il plus aimé! Il faut donc apprendre à donner son cœur à Dieu. Il faut conclure qu'il est nécessaire de pratiquer les actes propres et intimes de la sainte Charité. Il faut déplorer l'état misérable de tant de personnes qui ignorent cette obligation, et n'en savent pas les pratiques. Donc, ô mon Dieu! puisque vous m'avez commandé de vous aimer, je ne croirai pas en être quitte en observant vos autres

préceptes, si je ne vous consacre aussi mon cœur, et si je ne m'unis à vous par le désir de vous complaire, et si je ne forme les actes intérieurs du saint amour! O mon Sauveur Jésus-Christ! qui vivifiez les âmes par votre amour, qui êtes le plus victorieux de tous les amants, qui êtes venu apporter sur la terre le feu de la Charité, désirant qu'il brûle, rendez-nous participants d'une étincelle de votre amour. Vous, ô Rédempteur très-débonnaire! qui êtes la splendeur du Père, son Fils bien-aimé, le grand objet de sa complaisance et de son amour, qui avez tant recommandé aux hommes terrestres le grand commandement de l'amour, éclairez nos entendements, afin que nous l'entendions sans erreur; échauffez nos volontés, afin que nous l'accomplissions avec ardeur, et fortifiez notre mémoire, afin que jamais nous ne mettions ce précepte en oubli, pour satisfaire au grand commandement de votre pur amour.

II. Considérez en quel temps il y a obligation, sous peine de péché mortel, d'accomplir le commandement de l'amour de Dieu. En cette difficulté, saint Thomas a pensé qu'au même instant qu'un homme avait l'usage de la raison, il était obligé de se tourner vers Dieu par un acte d'amour. Mais comme il est difficile de discerner l'instant de cet usage de raison, cette opinion a semblé trop sévère et trop rigoureuse. Le Docteur subtil a douté si, pour toutes les fêtes et les dimanches, il y aurait obligation de former l'acte d'amour. Peut-être, dit-il, le précepte divin : *Sanctifie le sabbat,* emporte-t-il l'obligation de se recueillir et de s'élever à Dieu par un acte d'amour. Mais comme cette preuve est faible, il n'a point parlé avec assurance; c'est pourquoi peu de personnes pensent avoir péché mortellement, pour avoir passé une fête ou un dimanche sans avoir formé un acte de Charité. De dire aussi que l'on soit quitte du grand commandement de l'amour divin, pour en avoir eu une seule fois la volonté ou le cœur actuellement ému, c'est trop élargir les consciences, et les absoudre à trop bon marché. Ce que nous pouvons dire de plus vraisemblable ici, c'est que l'homme est obligé à cet acte du pur amour en quatre cas principaux. Le premier, lorsqu'ayant l'usage de la raison, quelqu'un vient à lui faire entendre par écrit ou par paroles, comme dans une prédication, les raisons et les motifs qui obligent à cet amour, ou bien que par son industrie et ses considérations, ayant été prévenu de la

grâce excitante, il comprend cette obligation; car ensuite il juge que Dieu doit être aimé par-dessus tout, et par ce jugement il est obligé de se déclarer le serviteur de Dieu par un acte de pure dilection naturelle ou surnaturelle, selon qu'il considère Dieu comme auteur de la nature ou de la grâce. Le second cas est lorsque l'homme est obligé à la parfaite contrition, comme quand il ne peut recevoir les Sacrements, et que cependant il doit être en état de grâce pour s'acquitter de ses fonctions; car, comme la contrition ne peut s'exercer qu'avec un acte de dilection de Dieu par dessus toutes choses, la contrition et la dilection sont également nécessaires. Le troisième cas est celui auquel l'homme reçoit de Dieu quelque bienfait signalé et extraordinaire; car la loi d'amitié semble requérir qu'il aime alors son bienfaiteur de la meilleure façon qui lui est possible, d'un amour naturel ou surnaturel, selon la qualité du bienfait qu'il reçoit. Et comme la communion est un grand bienfait de Dieu, où l'on reçoit le plus grand bien, il est du moins très-convenable de recevoir avec des actes d'amour l'hôte du Ciel, qui habite volontiers où il sait qu'il est le bien-aimé. Le quatrième cas est celui de la maladie mortelle; car l'homme doit alors s'élever à Dieu par les exercices de la Foi, de l'Espérance, de la Charité et des autres vertus, par lesquelles il se doit fortifier contre les attaques des démons, qui sont alors plus grandes, afin qu'il termine sa vie par l'acte le plus noble et le plus généreux, qui est celui de la pure Charité. Toutefois, comme tous ces cas ne sont pas bien avérés, un homme qui manquerait en quelques-uns, pourraît être excusé de péché mortel et d'infraction à la loi; premièrement, s'il ne croyait pas y être obligé, suivant l'opinion probable des docteurs, qui sont d'opinion contraire. Secondement, si alors il ne pensait pas à cette obligation par quelqu'inadvertance excusable, comme il peut arriver dans une mort subite ou dans quelque tumulte qui empêche l'esprit de se bien recueillir. En troisième lieu, si un homme pratiquait souvent l'acte d'amour, quand il n'y est pas obligé; car Dieu qui juge les choses humaines avec équité, ne se tiendra pas offensé par une âme qui aura accompli son précepte un peu avant ou un peu après le temps de l'obligation, craignant d'y faillir au temps précis qui ne lui est pas entièrement connu.

Je conclurai de cette considération que je dois plus souvent

m'exercer aux actes du pur amour de Dieu, et principalement dans ces cas où les docteurs pensent assez raisonnablement qu'il y a obligation précise. Je gémirai donc en disant : Je vous ai aimé trop tard, beauté ancienne et nouvelle! Je vous ai aimé et trop rarement et trop tièdement. Je m'exciterai donc moi-même plus souvent, craignant d'être en faute contre ce précepte. Eh! mon cœur, cœur créé pour aimer une bonté infinie, seras-tu toujours froid et languissant? Eh! Seigneur, si je me suis tant aimé moi-même, pourquoi ne vous aimerais-je pas? Le soleil verra-t-il donc toujours cette horrible injustice d'une créature qui se veut exempter de la loi de votre saint amour? Hélas! Seigneur, si vous m'aviez défendu de vous aimer pour jamais, ce malheur me donnerait des regrets perpétuels de me voir privé du bonheur de pouvoir aimer une bonté qui mérite des amours infinis? Quoi donc, vous me commandez de vous aimer sous peine d'être damné, et je ne pense pas à ce juste devoir? Hélas! jusqu'à quand la science de votre amour sera-t-elle cachée aux hommes? La pratique en sera-t-elle toujours négligée? Satan aura-t-il toujours tant de crédit sur les cœurs, que de les en détourner! O Dieu très-aimant! si j'ai différé si longtemps, je veux commencer à présent, et compenser à l'avenir les manquements du passé. Faites donc que je vous aime, ô mon Dieu, autant qu'une pauvre créature peut être capable d'aimer. Oh! que ne suis-je tout cœur? Que n'ai-je autant de cœurs qu'il y a d'étoiles dans le ciel et de feuilles dans les forêts? Eh! que n'ai-je autant d'amours en tous ces cœurs qu'en ont les anges et les saints pour vous aimer tous les jours de ma vie, jusqu'à mon dernier soupir que je vous consacre maintenant, et dont je veux faire, en vertu de ma présente offrande et de ma résolution, un acte et un effet de votre pur amour.

III. Considérez d'où vient que si peu de personnes pratiquent le commandement de l'amour. Il y a quatre sources principales de ce manquement, qui sont l'oubli de sa fin, l'erreur, la folie et la malice. Plusieurs oublient leur fin dernière, qui est de glorifier Dieu; ils n'ont aucun nerf qui y tende, ni une seule goutte de leur sang qui soit échauffée de son désir, ni la plus petite parcelle de leur cœur qui en soit le moins du monde atteinte; c'est pourquoi n'ayant point à cœur la fin dernière pour laquelle

leurs nobles âmes sont créées, elles délaissent la vertu et les actes qui y conduisent. *La terre est désolée de désolation*, dit le Prophète, *parce que personne ne réfléchit en son cœur* (Jérém. 12). D'autres sont imbus de fausses maximes, les vérités de l'Evangile n'ont point d'empire sur leurs esprits, ils ont des opinions erronées de la vertu et de la sainteté, et vacillent en leur Foi, s'ils ne l'ont tout-à-fait perdue; d'où vient le mépris de tous les pieux exercices ; car, dit saint Augustin (1), où la Foi chancelle, la Charité languit. Il y en a que la folie empêche de bien vivre, encore qu'ils soient réputés sages devant le monde. Ils ressemblent à certains hypocondriaques, qui sont prudents en tout, excepté en un point où ils font paraître leur extravagance ; mais le malheur est que ce point est le plus important, car c'est en ce qui concerne l'éternité ; ils prisent plus le temps présent que l'éternité, et les biens périssables de la terre que ceux qui sont immortels dans le Ciel, lesquels pour être éloignés de leurs sens grossiers ne font point d'impression sur les âmes. *Le nombre des fous est innombrable*, dit le Sage (Eccle. 1). La malice et la corruption est encore une source de ce malheur, la nature est gâtée par le péché originel, elle est blessée profondément dès le moment de sa conception, et avec le temps par les mauvaises coutumes de la vie et les actes du vice et du péché, ses plaies se sont agrandies et augmentées. Cependant plusieurs n'apportent aucun appareil à ses blessures, ce qui fait qu'elles sont invétérées et de très-difficile guérison ; ainsi les uns sont possédés de l'avarice, et n'ont de soin et de zèle que pour les biens de la terre, pour lesquels ils vivent misérables et privés de tout amour de Dieu ; car l'espérance d'acquérir des biens temporels est le venin de la Charité. Les autres sont emportés par le vent de la vanité et de l'ambition, qui les fait seulement aspirer aux grandeurs de la terre, et à paraître en quelque considération devant les hommes. Les autres sont infectés du désir des plaisirs de la chair, qui leur font avoir en horreur tout exercice de dévotion, qui semble fade à leur appétit infecté et corrompu. Les autres sont transportés çà et là par la colère ou par quelqu'autre passion, dont ils ne sont jamais victorieux par leur propre lâcheté. Ainsi la plupart des hommes meurent dans un horrible aveu-

(1) L. 1, de Doctr. Christiana, c. 38.

glement et dans des plaies mortelles, qui ont été entretenues pendant tout le cours de la vie. *Depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, il n'y a point en lui de santé. La plaie ouverte, et la meurtrissure de la plaie enflammée, n'ont pas été enveloppées, ni guéries par les remèdes, ni adoucies avec l'huile* (Isa. 1).

Je déplorerai l'état des hommes nés et conçus dans le péché, dont les misères et les désolations spirituelles sont bien plus grandes que les temporelles. Peu y pensent, et s'étudient à y apporter remède. O déplorables âmes créées pour la Charité ! Hélas ! jusqu'à quand demeurerez-vous en des affections indignes de votre noblesse ? Jusqu'à quand différerez-vous de livrer à Dieu votre amour ? A qui le pouvez-vous consacrer plus prudemment, plus heureusement et plus noblement qu'à lui ? Si vous voulez vendre votre amour à grand prix, il vous donnera le grand royaume d'amour pour toute l'éternité. Si vous ne voulez aimer que par contrainte et par violence, personne n'en fait de plus grandes que lui, qui menace de brûler les âmes qui n'ont pas été ardentes en son amour. Que si vous ne voulez donner votre amour que de la plus noble et de la plus généreuse manière à quiconque le mérite mieux pour ses hautes et rares perfections, eh ! qui est donc semblable à Dieu en perfection ? Oh ! il est très-vrai, mon Dieu, vous êtes aimable souverainement ! Quel prodige donc que tant d'âmes immortelles vous fassent cette injure de se détourner de vous, et de vivre sans Charité ! O âmes misérables, privées d'amour, apprenez au moins la véritable prudence !

TROISIÈME TRAITÉ.

DES QUATRE VERTUS CARDINALES,

LA PRUDENCE, LA JUSTICE, LA FORCE ET LA TEMPÉRANCE.

PREMIÈRE MÉDITATION.

DE LA PRUDENCE, PREMIÈRE VERTU CARDINALE.

I. Considérez que la prudence est une vertu intellectuelle pour bien consulter, juger et ordonner effectivement en toutes rencontres ce qui est à faire comme bienséant, et ce qui est à fuir comme messéant ou mauvais. Toutes ces paroles portent et doivent être méditées l'une après l'autre pour bien reconnaître cette vertu, et en quoi elle est différente des autres. Premièrement, la prudence est une vertu intellectuelle, c'est-à-dire une bonne habitude et une louable qualité de l'esprit, pour le porter à quelque bien, et en cela la prudence convient avec la science et autres vertus de l'esprit. Secondement, cette vertu est pour bien consulter, juger et ordonner effectivement, qui sont trois actes essentiels à la prudence, sans lesquels elle ne peut subsister. Consulter, c'est-à-dire considérer divers moyens propres à quelque dessein; juger, c'est-à-dire en approuver quelques-uns, les estimant plus propres et plus expédients; ordonner effectivement, c'est-à-dire se porter à les mettre en exécution. Car un homme n'est pas prudent entièrement et parfaitement, si, après avoir considéré divers moyens, et en avoir estimé quelques-uns plus propres, il n'opère et n'exécute ensuite; c'est pourquoi la prudence tend à faire opérer et agir. Troisièmement, il est dit en toutes rencontres : ce qui nous représente l'étendue de cette vertu, qui détermine l'homme dans ce qu'il doit faire en tout

cas et en tout événement, non pour une affaire seule et pour une certaine rencontre, mais sans réserve elle le règle en toutes ses actions. C'est pour ce sujet que la parfaite prudence suppose toutes les vertus en une âme, et une grande mortification de tous les appétits et de toutes les passions déréglées; car l'homme jugeant souvent selon ses passions, comme celui qui a la jaunisse juge que tous les objets sont jaunes, s'il n'est imbu de toutes les vertus et exempt des passions violentes, qui ont l'habitude de troubler l'esprit, il ne sera pas capable de former un jugement sain en plusieurs occasions; et s'il est prudent, ce ne sera qu'en certaine matière et pour quelques incidents, il ne le sera pas absolument, selon toutes les actions libres de sa vie. En quatrième lieu, il est dit que la prudence porte à bien ordonner effectivement ce qui est à faire comme honnête et bienséant, et ce qui est à fuir comme mauvais et messéant, pour toucher en ces termes l'objet et la fin de la prudence vertueuse, qui est de pratiquer le bien et l'honnêteté, et au contraire de fuir le mal et le vice; car la prudence ne se contente pas de la simple connaissance de la vertu, et de ce qui est honnête ou de ce qui lui est contraire, elle en vient aux effets et à l'exécution. C'est en quoi la prudence vraie et vertueuse se trouve distincte de la fausse prudence, qui dirige l'homme et le fait réussir dans les choses illicites et déshonnêtes, ou bien dans les choses indifférentes; car la vraie prudence a pour objet et pour fin l'exercice du bien et la fuite du mal en toutes sortes de rencontres.

Je reconnaîtrai combien la prudence est une exquise et une excellente vertu, laquelle en toute occurrence nous aide à faire le bien et à nous préserver du mal. Oh! heureuses les âmes qui ont atteint la perfection de cette rare vertu! Oh! plût à Dieu que mon esprit fût orné de ce précieux trésor! O Seigneur! *donnez-moi la sagesse, qui est l'assistante de votre trône, et ne me rejetez pas du nombre de vos enfants* (Sag. 9). O Seigneur! faites-moi cette faveur signalée, que la prudence qui accompagne vos jugements et vos œuvres, et par laquelle vous faites toutes choses équitablement et avec une souveraine perfection, soit aussi avec moi. Qu'elle m'assiste continuellement, qu'elle me soit toujours présente, qu'elle soit toujours mon guide, qui ne s'éloigne pas de mes côtés, afin que je sois instruit par elle, et que je sache consulter, juger et ordonner en toutes choses par sa conduite.

Je me soumets à elle comme à ma maîtresse, à ma reine, afin que dirigé par elle, je marche dans l'honnêteté, et que jamais je ne m'écarte de ses sentiers; mais que j'avance en vertu et en sainteté, et que je gagne la béatitude éternelle.

II. Considérez que la prudence a plusieurs conditions qui sont requises, afin qu'elle soit parfaite et accomplie, ainsi que l'homme, après les parties qui lui sont essentielles, a aussi plusieurs membres et plusieurs organes corporels, sans lesquels il ne serait pas homme accompli, mais imparfait. Saint Thomas reconnaît huit qualités intégrantes de la prudence, sans lesquelles elle ne pourrait pas faire ses fonctions parfaitement; ainsi que l'homme qui manque de quelques membres ou de quelques organes, comme de la main ou des yeux, ne peut agir et opérer comme il convient à un homme. Ces huit parties sont la mémoire, l'intellect, la docilité, la subtilité, le raisonnement, la prévoyance, la circonspection et la précaution. La mémoire est requise à la prudence, parce que, pour être prudent en perfection, il faut avoir de l'expérience, laquelle consiste en plusieurs souvenirs des choses passées ; c'est pourquoi les vieillards décrépits, qui ont tout oublié, ne manquent pas moins de prudence que de mémoire. L'intellect est une connaissance des choses présentes, soit des maximes universelles, soit des affaires particulières, sur lesquelles s'occupe la prudence; car, pour être prudent, il faut bien connaître l'état présent de l'affaire de laquelle il s'agit, et ne pas ignorer certains principes et certaines maximes qui servent de règle à beaucoup d'entreprises. La docilité est aussi nécessaire à la prudence, d'autant plus qu'un esprit n'est point capable de tout connaître par soi-même, et qu'il a besoin d'apprendre d'autrui beaucoup de choses pour lesquelles il doit avoir la docilité, qui le dispose à recevoir le conseil et les instructions des autres. La subtilité n'est pas moins utile à la prudence, parce qu'entre plusieurs moyens ou expédients, elle fait promptement discerner ceux que la prudence doit préférer. Et comme souvent l'on est contraint de se déterminer sur-le-champ, et que l'on ne peut user de délai, il est difficile qu'alors un homme soit prudent, qui manque de promptitude à trouver plusieurs moyens. Le raisonnement sert à connaître une chose par l'entremise d'une autre; car, pour agir avec prudence, il faut souvent découvrir une chose par une autre qui

peut servir de préjugé et de conjecture, d'autant plus que l'on n'a point toujours les preuves évidentes de tout ce qui peut servir à une affaire. La prévoyance est une action de l'esprit, par laquelle on ordonne les moyens convenables à quelque fin. La circonspection est une exacte et attentive considération de toutes les circonstances d'une affaire, comme des personnes qui interviennent, de leurs humeurs, qualités et conditions, de la fin et des effets qui peuvent en résulter, du lieu et du temps pendant lequel elle se fait; car si l'on ne s'avise de toutes ces choses, l'on est sujet à commettre quelque désordre. Enfin, comme les entreprises sont souvent traversées, et qu'il se présente mille difficultés et mille obstacles qui en arrêtent le cours et le progrès, la vraie prudence doit être encore assistée de précaution, qui est une certaine industrie de l'esprit, pour pourvoir aux inconvénients qui surviennent, et détourner avec adresse les maux qui peuvent empêcher de parvenir à la fin qu'on s'est proposée pour but.

Si tant de pièces et de ressorts sont requis à la prudence, je dois reconnaître de là que ce n'est pas chose aisée d'être prudent, et qu'il ne faut pas sitôt s'attribuer le titre de prudent et la gloire d'avoir la vertu cardinale de la prudence. Eh quoi ! ai-je la mémoire, la docilité, la circonspection et tant d'autres choses requises ? Oh ! que je vois bien que cette vertu n'est pas l'ouvrage d'un jour ! Que j'ai donc bien sujet de dire que je suis destitué de la véritable prudence ; c'est pourquoi j'aurai recours à Dieu qui la donne à ceux qui la lui demandent, avec une très-humble et très-ardente affection. O Seigneur ! Dieu des sciences, qui n'avez point votre pareil à bien régler toutes vos œuvres, donnez-moi toutes ces qualités intégrantes de la prudence, la mémoire, l'intellect, la docilité, la subtilité, le raisonnement, la providence, la circonspection et la précaution, afin que, par leur moyen, je discerne en toute rencontre les choses vraies des fausses, et les bonnes des mauvaises, et qu'ainsi gardant la mesure de la vertu en tous mes désirs et toutes mes actions, ma vie vous soit agréable et se perfectionne tous les jours de mieux en mieux, pour votre gloire et pour mon salut.

III. Considérez que la prudence est suivie de plusieurs excellents effets pour le bien des particuliers, des familles, des cités,

des royaumes et du monde tout entier. Car cette vertu préserve ses possesseurs de plusieurs dangers, où ils périraient sans son secours. *Sa prudence*, dit Job, *a frappé le superbe* (26), c'est-à-dire le diable, dont les mines sont éventées et les ruses découvertes et évitées par la prudence; car elle donne de la circonspection à l'homme, elle l'empêche de se précipiter, le rend attentif et clairvoyant, et lui fait éviter les piéges des ennemis de son salut. Et de même que dans la guerre corporelle on surmonte plutôt les ennemis par art et par conseil, que par force et par violence, de même, dans la guerre spirituelle, les âmes bien avisées remportent tous les jours des victoires signalées dans le combat des tentations. Elles n'ont pas de zèle et de ferveurs indiscrètes, d'où naissent souvent de grands crimes et de grands scandales; elles ne prennent pas le mal pour le bien, s'arrêtant à l'apparence ; elles découvrent les astuces du diable, lequel porte aux péchés, pour lesquels il sait que les hommes ont le plus de penchant. A ceux qui sont d'une humeur douce et joyeuse, il propose la luxure et la vaine gloire ; à ceux qui ont l'esprit plus rude, il propose la colère, la superbe et la vengeance ; mais l'homme prudent entend bien que ce sont les finesses d'un ennemi et des piéges qu'il dresse à l'innocence; mais, par la prudence, il les réduit au néant, et se sauve du péril; et une âme vertueuse, ornée de la prudence, est terrible à ses ennemis, comme une armée rangée en bataille. De plus, la prudence conserve toutes les vertus dans leur perfection de vertus, et leur donne la bonne grâce pour être agréables à Dieu. Le grand saint Grégoire disait à cette occasion : Les autres vertus ne peuvent être vertus, si elles ne font prudemment ce qui est de leur objet. Et saint Bernard : La discrétion donne l'ordre à toute vertu, et l'ordre lui donne la forme, la beauté et la perpétuité ; ôtez-la du monde, et la vertu deviendra vice, et l'affection de la nature ne tournera qu'au trouble et à la ruine de la nature. Aussi, sans la prudence, les œuvres de la vertu ne sont point agréables à Dieu, comme les viandes sans sel n'ont pas de goût agréable au palais de l'homme ; Dieu donna anciennement cette loi : *En toute oblation, tu offriras du sel* (Lév. 2), pour nous représenter mystérieusement que les sacrifices que l'on offre à Dieu doivent se faire avec prudence; c'est le sel spirituel qui les assaisonne, et les rend savoureux et délicieux. Jésus-Christ a dit dans l'Evangile : *Ayez le sel en*

vous (Marc, 9). Et saint Paul : *Que toutes vos paroles soient en grâce assaisonnées de sel* (Coloss. 4), c'est-à-dire de prudence. Et l'Eglise, dans les cérémonies du Baptême, met un grain de sel dans la bouche de ceux qu'elle reçoit au nombre de ses enfants, pour leur apprendre que, pour être bons chrétiens, ils doivent être prudents. Cette vertu est la lumière qui mène l'homme au Ciel et qui le rend constant en tous les événements de la fortune ; c'est elle qui fait publier les bonnes ordonnances pour le salut des républiques ; elle réconcilie les peuples armés l'un contre l'autre, et après qu'ils ont noyé la terre de sang humain, pour ne pas s'être entendus l'un l'autre, elle les unit par une paix souhaitée. C'est cette vertu qui fait fleurir la religion, qui fait bâtir et embellir les temples consacrés à Dieu, qui fait exceller les prêtres en sainteté, et qui leur conserve parmi les peuples une place honorable. Les magistrats, avec la prudence, gouvernent saintement les cités, et se rendent chers à chacun. Avec elle, les princes règnent avec justice, délivrant leurs sujets de l'oppression, et se préparent pour le Ciel des couronnes beaucoup plus éclatantes que celles qu'ils ont portées sur la terre. Avec la prudence, le nautonnier conduit son vaisseau à bon port, le capitaine mène et ramène heureusement ses troupes, et le père de famille conduit doucement les affaires de sa maison. En un mot, il n'est pas une personne, privée ou publique, à qui la prudence ne soit un trésor de tout bien.

J'admirerai donc l'excellence, la beauté et les fruits souhaitables de cette vertu. J'estimerai ceux-là malheureux, qui en sont dépourvus, et au contraire, je béatifierai ceux qui en sont remplis, à l'imitation du Sage, qui disait : *Bienheureux celui qui a trouvé la sagesse, et qui abonde en prudence ; l'acquisition en est meilleure que le gain de l'argent et de l'or, et ses fruits sont très-épurés. Elle vaut mieux que toutes les richesses, et tout ce qui est délectable au monde ne mérite pas de lui être comparé. La longueur de la vie est à sa droite, et, à sa gauche, la gloire et les richesses ; ses voies sont belles, et tous ses sentiers sont paisibles ; c'est l'arbre de vie pour ceux qui l'ont atteint, et heureux est celui qui la possède* (Prov. 3). Sois donc prudente, ô mon âme! éloigne-toi du sentier des hommes mal avisés et imprudents, dispose tes pensées, tes désirs et tes actions avec sagesse. Consulte mûrement, juge véritablement, et excuse vertueusement. N'oublie pas ce qu'il faut avoir en ta

mémoire, rends-toi docile aux avis des plus sages, sois circonspect et avisé en tes entreprises, entends les choses présentes, prévois l'avenir, et ne donne d'accès à aucun vice qui combatte la prudence.

DEUXIÈME MÉDITATION.

DU CONSEIL QUI DOIT ACCOMPAGNER LA VERTU DE PRUDENCE.

I. Considérez qu'il ne faut rien entreprendre d'important sans conseil. Le Saint-Esprit inculque souvent dans les saintes Ecritures la vérité de cette considération, comme quand il dit, par la bouche du Sage : *Mon fils, ne fais rien sans conseil, et tu ne te repentiras pas après l'action* (Eccl. 32). Et encore : *Que tes paupières aillent devant tes pas* (Prov. 4), c'est-à-dire que les conseils droits devancent nos actions. Diverses raisons obligent l'homme à rechercher le conseil. La première est tirée de l'ordre et de la loi de la providence divine, que les inférieurs soient régis et gouvernés par les supérieurs, ainsi que dans le Ciel les anges des derniers Ordres sont illuminés par ceux des premiers Ordres. En effet, Dieu veut que certains hommes dépendent des autres, et prennent d'eux la conduite de leurs œuvres, fournissant toujours le monde de quelques personnes éminentes en dignité et en sagesse, afin que l'on y ait recours au besoin. Or, quoiqu'il pût par soi-même éclairer immédiatement les hommes, il lui a semblé plus à propos de le faire par autrui ; c'est pourquoi ayant terrassé saint Paul, et l'ayant réduit à une entière obéissance à toutes ses volontés, pour l'en instruire il l'adressa à Ananias. La seconde raison qui oblige l'homme à prendre conseil, est tirée de la faiblesse de son esprit, qui ne peut tout connaître et prévoir par lui-même, et qui n'est jamais plus aveugle qu'en ses affaires où il s'agit de son intérêt propre. C'est pourquoi personne n'est doué d'une si grande prudence qu'il n'en ait besoin d'une plus grande, et les conseils les plus aisés man-

quent souvent aux plus avisés, si quelqu'un ne les leur suggère. La troisième raison est que l'homme se met à l'abri du blâme dans les divers événements, quand il agit par un sage conseil; car, quoique le résultat ne soit pas toujours heureux, l'homme n'en doit pas être blâmé, s'il a fait l'entreprise par un bon conseil. En effet, il n'appartient qu'aux ignorants de ne rien estimer sagement entrepris, et de ne rien louer que ce qui a bien réussi, comme de ne rien blâmer que ce qui a eu mauvais succès. En quatrième lieu, l'ambiguité des affaires oblige à prendre conseil; car, excepté les articles de la Foi, peu de choses sont assurées. *Toutes choses sont difficiles*, dit le Sage. *L'homme ne les peut expliquer par ses discours* (Eccle. 1). Et l'ambiguité est augmentée par la diversité des opinions, d'où vient que tout est dans la confusion, comme un peloton de fil mêlé, qu'on ne peut démêler sans une merveilleuse adresse.

J'imprimerai profondément cette vérité dans mon esprit, qu'il ne faut pas me fier à moi-même dans les affaires importantes, mais en conférer et consulter auparavant. Oh! que de malheurs et d'infortunes au monde, faute de prendre un bon conseil! Que de changements téméraires, que de travaux inutiles, que de regrets cuisants et de lamentations infructueuses accompagnent la vie de l'homme, par le défaut de conseil! Je regretterai donc cette omission et j'en demanderai pardon à Dieu, me proposant à l'avenir de ne point manquer en ce point.

II. Considérez quel doit être celui dont il faut prendre conseil, principalement sur les affaires spirituelles de la conscience. L'avis de Salomon est ici considérable : *Choisis plusieurs amis, et qu'entre mille, un seul soit ton conseiller* (Eccl. 6). Le roi David appelait les commandements de Dieu ses conseillers. Car où nous lisons : *Et vos justifications sont mon conseil*, la vérité hébraïque porte : *Vos justifications sont les hommes de mon conseil* (Ps. 118). Un autre roi était d'avis que les morts seulement, comme étant désintéressés, étaient capables de bien conseiller. Les morts, c'est-à-dire les livres, parmi lesquels il fallait en choisir un ou plusieurs, pour diriger ses actions selon leurs préceptes. Néanmoins nous ne devons pas avoir si mauvaise opinion de tous les vivants, que nous les regardions comme incapables de nous donner un bon conseil, et il n'est pas impossible de rencontrer un bon conseiller, mais difficile, à cause des grandes qualités qu'il faut avoir pour

donner un sage conseil. Il faut, en effet, quatre conditions dans un bon conseiller sur les affaires de la conscience, lesquelles ne se rencontrent ensemble que très-rarement. Car il doit avoir de la science, de la bonne volonté pour la personne qu'il conseille, du zèle pour la gloire de Dieu et de la hardiesse ; quatre conditions qui sont difficiles à réunir. Il faut de la science, parce que plusieurs affaires sont difficiles à décider, et si l'on n'a l'expérience de beaucoup de choses, ce qui sert à perfectionner la science, il sera difficile de bien diriger les autres. Et puis il faut appuyer son conseil de raisons pour le fortifier. C'est une espèce de tyrannie sur les esprits de les vouloir assujettir à sa seule autorité, cela n'appartient qu'à des superbes ignorants ; or, la science et l'expérience suggèrent ces raisons. Il faut aussi que le directeur ou conseiller ait bonne volonté pour la personne qu'il conseille, aimant sincèrement son bien et son avantage ; car s'il est dominé par son intérêt propre, son conseil est périlleux : *Ne consulte pas*, dit Salomon, *celui qui te tend des embûches, et ne découvre pas tes projets à ceux qui te portent envie* (Eccl. 37). Il faut qu'il ait le zèle de la gloire de Dieu, qui est la fin et le centre de toutes nos entreprises, et où elles doivent tendre, afin qu'il nous y conduise ; car s'il n'a pas ce zèle, il est difficile d'en bien espérer, n'étant point capable de porter les autres où il ne va pas lui-même, et d'être bien utile à autrui, ne l'étant point pour soi-même. Enfin le bon conseiller, avec toute sa doctrine et sa probité, doit avoir de la hardiesse et de l'assurance ; car les affaires sont embarrassées de plusieurs difficultés, par-dessus lesquelles il faut quelquefois passer avec grand courage, et un homme timide qui appréhende tout ne peut rassurer les autres là où il en serait besoin. Ce qui se remarque plus particulièrement dans les directeurs de la conscience, qui sont scrupuleux ; ils ne servent souvent qu'à troubler plusieurs bonnes âmes, et à les priver du repos et de la tranquillité intérieure qu'elles devraient avoir avec Dieu. C'est pourquoi, comme Dieu reprend les faux Prophètes, qui rassurent les méchants dans leur malice, accommodant des coussinets à tout coude, par des maximes trop lâches et trop éloignées de la vérité, aussi il reprend ceux qui, par leur mensonge, jettent la terreur et la tristesse dans les justes, contre son intention, et il les menace en ces termes : *Je délivrerai mon peuple de vos mains, parce que vous avez affligé,*

par vos mensonges, le cœur du juste que je n'avais pas contristé (Ezéch. 13).

Il faut donc que je sois discret à choisir un directeur et un conseiller spirituel en qui se rencontrent ces qualités importantes. Il ne faut donc pas que j'entreprenne de conseiller chacun sur toutes sortes d'affaires, si je ne reconnais en moi la plupart de ces qualités importantes, craignant de m'engager moi-même et mon salut, en conseillant et en dirigeant mal les autres. J'appréhenderai pour ce sujet cette parole du livre de Job : *Il conduit les conseillers à la folle fin* (Job, 12), c'est-à-dire à la perdition de leurs âmes, où jettent ceux qui donnent mauvais conseil. O mon Dieu! secourez-moi donc, soit qu'il me faille prendre conseil d'autrui, soit qu'il me le faille donner à autrui, afin qu'en l'un et l'autre cas je ne sois pas trompé, et qu'avant tout, je prenne conseil de vos commandements, ne faisant rien de contraire à ce que vous ordonnez.

III. Considérez qu'il est très-important d'exécuter le bon conseil, quand on l'a une fois reçu. Car de l'exécution du bon conseil dépend tout le bonheur de l'homme, comme du défaut d'exécution tout son malheur. Il vaudrait mieux pour un homme n'avoir jamais eu de conseil que de manquer de l'effectuer, ainsi que saint Pierre disait de certains, qu'il eût mieux valu qu'ils n'eussent point connu la voie de la vérité, que de l'avoir délaissée, après en avoir eu connaissance (II. Pierre, 2). Et ce sera le grand sujet des plaintes des damnés, qui se lamenteront et se déchireront eux-mêmes, pour avoir manqué de suivre les bons conseils qui leur avaient été donnés. Aussi c'est faire injure à la sagesse de ceux que l'on consulte de laisser leurs avis sans exécution, et c'est témoigner que l'on en a fait peu d'estime, ou du moins c'est un témoignage de sa propre faiblesse et de son inconstance, qui est la cause la plus ordinaire de ce que l'on manque à mettre en pratique ce qui a été sagement conseillé. Aussi, dans le prophète Isaïe, le don de force est joint immédiatement au don de conseil, dans ce qu'il dit de Jésus-Christ : *Et l'esprit de conseil et de force reposera sur lui* (Isaïe, 11), parce que la force doit suivre et accompagner le conseil pour l'exécuter fortement. Il est dit dans la Genèse que les anges conseillèrent à Loth et à toute sa famille de sortir de la ville de Sodôme, et de ne point regarder derrière eux en sortant. Loth reçoit le conseil

avec sa femme et ses deux filles, et ils échappèrent au feu qui consuma la ville. Ses deux gendres ne le voulurent point croire ; c'est pourquoi ils furent enveloppés dans les flammes et les foudres de Sodôme. Le roi Roboam, fils de Salomon, étant prié par le peuple de diminuer les tailles et les impôts que son père avait mis sur eux, demanda premièrement conseil à de vieux et sages conseillers, qui lui donnèrent avis d'acquiescer à la demande du peuple, et de le soulager ; ce qu'il ne voulut pourtant faire, préférant le conseil des jeunes seigneurs de sa cour ; et ce fut la cause de la révolte de son peuple, qui lui fit perdre dix provinces. Les Ecritures saintes sont remplies de semblables exemples ; et qui recherchera dans les histoires par quelles occasions les plus florissantes cités ont été ruinées, les plus grandes armées défaites, les plus puissants Etats abattus, il trouvera que le désordre n'est arrivé que pour n'avoir pas suivi un bon conseil. Il en est de même de la ruine des particuliers, ils ont eu souvent assez de connaissance de ce qui leur était licite selon la loi de Dieu, de ce qui était convenable à la fin qu'ils s'étaient proposée, et de ce qui était convenable à leurs personnes ; mais ils ont été imprudents, parce qu'ils ont manqué de mettre à exécution ce qui était sagement résolu.

Je me résoudrai donc à exécuter les bons conseils de mes pasteurs, de mes directeurs et de mes confesseurs, demandant à Dieu assistance contre l'inconstance et l'instabilité, qui fait délaisser aux enfants d'Adam les conseils des justes contre les règles de la prudence, et leur fait commencer plusieurs choses sans les achever. O Seigneur ! arrêtez sur nous vos yeux pleins de miséricorde, et munissez-nous d'une force céleste, qui nous fasse demeurer fermes dans les bons conseils.

TROISIÈME MÉDITATION.

DES VICES ET DES PÉCHÉS OPPOSÉS A LA PRUDENCE.

I. Considérez premièrement les vices et les péchés qui sont plus directement opposés à la prudence ; car encore que tous les péchés lui soient contraires, parce qu'ils se font toujours par quelque défaut de conduite, toutefois il y en a qui le sont plus particulièrement, et qui méritent de porter le nom d'imprudence, parce qu'ils combattent ses actes les plus essentiels, les plus propres et les plus intimes. Ces actes, ainsi qu'il a été considéré, sont de consulter et de considérer divers moyens quand l'affaire le requiert, de juger et de discerner les plus propres et les meilleurs, de les ordonner et de les mettre à exécution. Qui manque à ces actes, lorsqu'ils sont nécessaires, manque à la prudence, soit qu'il les omette entièrement, soit qu'il les pratique mal, et autrement que la prudence le requiert. C'est pourquoi, entre les vices opposés à cette vertu, il faut mettre avant tout la témérité ou précipitation, par laquelle on agit sans consultation, où il en serait besoin. Cette précipitation, dit saint Thomas, arrive à l'âme dans ses mouvements spirituels, de la même façon qu'elle arrive au corps dans ses mouvements corporels ; car, comme le corps se précipite, quand il va du haut en bas, sans passer par les degrés intermédiaires, ainsi il en arrive à l'âme, qui après la pensée d'une chose, en vient à l'exécution extérieure ; car le plus haut de l'âme est la pensée de quelque chose, et le plus bas est l'opération extérieure. Ce sont comme les deux extrémités de l'âme entre lesquelles sont la mémoire des choses passées, l'intelligence des choses présentes, la prévoyance de l'avenir, la docilité par laquelle on acquiesce aux avis des plus sages, et en somme la consultation de l'esprit qui pense à divers expédients pour bien opérer ; c'est pourquoi, quand l'âme passe subitement de la

pensée à l'exécution, et qu'elle a aussitôt fait que pensé, sans avoir passé par les degrés du milieu, elle se précipite, elle est téméraire, et commet le premier péché d'imprudence qui est opposé à son premier acte, qui est la consultation de l'esprit. L'inconsidération dit encore saint Thomas, est contraire au jugement de la prudence, en tant que quelqu'un manque à bien juger, parce qu'il méprise ou néglige de considérer les choses sur lesquelles il pourrait former un bon jugement ; mais pour parler de ceci à la rigueur, ce qui est plus immédiatement opposé au jugement de la prudence, est plutôt l'erreur par laquelle on choisit un faux moyen, utile ou mauvais, et encore le doute avec lequel on agit, parce que c'est une imprudence de faire quelque chose, sans savoir si elle est bonne ou illicite, car il faut avoir porté son jugement sur la bonté de ce que l'on veut faire, pour le faire prudemment. Il n'en est pas de même du scrupule ; il peut subsister avec la prudence, laquelle le regarde comme une ombre et une vaine apparence qui lui donne un peu de frayeur, et non comme une vérité, c'est pourquoi elle ne laisse point de former son jugement, que l'entreprise est louable, nonobstant cette vaine appréhension. Enfin, au troisième et principal acte de la prudence, qui est d'ordonner efficacement aux facultés capables d'agir et d'exécuter ce qui a été consulté et jugé, l'inconstance et la négligence sont contraires ; car l'inconstance a lieu, lorsque l'homme ayant déterminé ce qui est à faire, vient à changer de dessein, et manque d'en ordonner efficacement l'exécution qui pour cela ne s'ensuit pas ; et la négligence, lorsqu'il laisse écouler plusieurs occasions propres et opportunes à cette exécution, encore que peut-être à la fin il mette à effet ce qu'il a jugé prudemment en soi-même devoir être fait. Ce sont les plus grands ennemis de la prudence, lesquels sont péchés mortels, qui ruinent la grâce, lorsque ce qui est à faire oblige sous peine de péché mortel ; car s'ils en empêchent entièrement l'effet, ou mettent l'âme en péril évident d'y manquer, ils sont mortels. Que si les choses qui sont à faire ne sont que de conseil et de plus grande perfection, il en faut penser autrement. Et néanmoins, en tout cas, ces péchés font déchoir une âme de son excellence et de sa dignité, lui faisant perdre le titre de prudente et d'avisée, qui est un des glorieux éloges qu'elle puisse recevoir en cette vie.

Partant, je me garderai soigneusement de ces vices, et je veillerai sur moi-même pour n'y point tomber. Je reconnaîtrai qu'au passé j'ai mille et mille fois heurté contre ces écueils, c'est pourquoi je suis demeuré dans mes vices et dans mes imperfections, dans lesquelles je languis incessamment, sans avancer dans la vertu. Car combien de fois ai-je fait mes actions aveuglément et avec témérité, sans consultation et sans considération? Combien de fois ai-je différé par négligence, ou tout-à-fait manqué par inconstance, à effectuer ce que la prudence me représentait de plus convenable ou de plus nécessaire? O mon Sauveur Jésus-Christ! qui désirez tant une conduite prudente dans les âmes qui souhaitent de vous être agréables, préservez-nous de toute témérité et de toute inconsidération dans nos œuvres, préservez-nous de toute inconstance et de toute négligence dans l'exécution de nos justes desseins, afin que nous avancions dans la vertu, pour nous unir avec vous présentement et dans l'éternité bienheureuse.

II. Considérez d'autres vices opposés à la prudence, quoique moins directement que les premiers. Ces considérations sont nécessaires pour arriver plus sûrement à la perfection de la prudence, en se donnant garde de tout ce qui peut lui faire quelque obstacle. Car, dit saint Laurent Justinien, on voyage d'autant plus assurément, qu'on connaît mieux toutes les voies, non-seulement les droites, mais aussi les difficiles et les périlleuses. Ces vices sont ceux qui s'opposent aux parties intégrantes de la prudence, savoir l'oubli, qui est opposé à la mémoire; car souvent on manque de juger prudemment, pour avoir mis en oubli plusieurs choses, dont le souvenir serait très-utile. L'ignorance opposée à l'intelligence est aussi contraire à la prudence, ni plus ni moins que l'obscurité de la nuit à la clarté du jour; car quelle conduite peut avoir un aveugle pour soi ou pour les autres? L'indocilité, contraire à la docilité, empêche pareillement que l'on ne se comporte prudemment; c'est pourquoi plusieurs périssent tous les jours faute de se rendre dociles aux bons avis et aux conseils que les plus sages leur donnent, et l'expérience fait reconnaître que, si les plus zélés et les plus éclairés de Dieu avancent peu le salut d'autrui et la gloire de Dieu, c'est parce qu'il leur est difficile de rencontrer plusieurs âmes dociles et capables d'être dirigées. Ce mal vient de la présomption que

plusieurs ont de savoir assez ce qui leur est utile ; c'est pourquoi le même Père la range parmi les ennemis de la prudence, disant qu'il est très-difficile que celui qui croit être sage se conduise prudemment ; car la vraie sagesse de l'homme porte à s'estimer peu soi-même. Après l'indocilité suit la stupidité d'esprit opposée à la subtilité et contraire à la prudence ; car quelles résolutions peut-on espérer d'un esprit grossier, qui ne voit que le dessus des affaires et les étiquettes des sacs, sans pouvoir rien pénétrer du dedans ? Le défaut de raisonnement opposé à la raison n'apporte pas moins de dommage à la prudence que la stupidité ou la faiblesse de l'esprit ; car il faut souvent user de conjectures dans la poursuite des affaires, et par des conséquences raisonnables, découvrir plusieurs choses qui demeureraient cachées. De même, l'imprévoyance opposée à la prévoyance, éloigne d'une âme la véritable prudence ; car qui ne sait prévoir l'avenir, et voir quelle suite et quelle liaison il a avec le présent, tombe nécessairement en plusieurs embarras que la véritable prudence devrait éviter. Le défaut de circonspection et de précaution opposé à la précaution même, donne souvent le coup de mort à la prudence ; car tout le monde étant plein de guerres et de contrariétés, il est difficile d'exécuter quoi que ce soit, que l'on ne voie des oppositions et des obstacles. Cela est vrai principalement dans les œuvres de notre salut, contre lesquelles l'enfer est en embuscade, et les démons aux aguets pour les ruiner ; si bien que le monde est plein de filets pour attraper les hommes. Et comme le défaut de précaution les laisse agir à leur gré, si une âme n'y prend garde de bien près, elle est surprise et voit sa prudence sans succès. C'est pourquoi le Fils de Dieu nous a dit : *Soyez prudents comme des serpents, et simples comme des colombes* (Matth. 10), nous recommandant la simplicité de la colombe pour ne faire tort à personne, et la prudence du serpent pour nous tenir en garde contre les attaques des autres, et d'user de précaution contre les desseins de nos adversaires.

Il faut donc que je m'examine encore sur tous ces vices, et que je reconnaisse comment trop souvent je m'y suis vu engagé, ou par mon imperfection naturelle, ou par ma paresse et ma malice. Et parce que c'est une chose aussi noble de détruire le vice que d'acquérir la vertu, je dois me résoudre à combattre fortement, et à ruiner tous ces ennemis de la vraie prudence

des justes. J'ai recours pour ce sujet à votre assistance, ô mon Dieu! afin qu'il vous plaise, par la lumière que vous répandez dans nos âmes, dissiper les ténèbres de notre oubli, de notre ignorance, de notre stupidité et de notre peu de raison, et que vous ennoblissiez nos esprits de discrétion, que vous nous donniez la docilité pour recevoir les admonitions de nos supérieurs, que vous nous donniez une fervente sollicitude pour les biens éternels, et une telle circonspection et prévoyance contre la malice de nos adversaires, qu'évitant tout péché, nous ne soyons pas repris, accusés et condamnés à l'heure de notre mort et de notre jugement, mais plutôt que nous puissions dire à nos ennemis : *Qui d'entre vous me reprendra de péché* (Jean, 8)?

III. Considérez encore d'autres vices opposés à la prudence; car à peine se peut-il dire combien cette excellente vertu est combattue et assaillie par divers ennemis. Ceux que nous avons ci-devant considérés lui sont contraires par défaut, en tant qu'ils manquent de ce qui est requis à la prudence; ceux-ci lui sont contraires par excès, en ce qu'ils ont plus qu'il ne faut pour une vraie prudence, de laquelle ils portent seulement le masque et l'apparence, afin de décevoir l'esprit plus aisément. Ce sont des voleurs masqués, ce sont des vices déguisés et couverts, au moins en partie du manteau de la prudence. Tels sont la prudence de la chair, l'astuce, le dol, la fraude, la sollicitude des choses temporelles, et la sollicitude des choses à venir. La prudence de la chair est celle qui découvre des moyens propres pour accomplir les œuvres de la chair et d'autres péchés; car, comme la vraie prudence de l'esprit suppose et renferme le désir du bien honnête et vertueux, aussi au contraire la prudence de la chair, comme toute diabolique, suppose et renferme une affection déréglée au mal, pour l'exécution duquel elle a recours à toutes sortes d'expédients. Saint Paul parle de cette mauvaise prudence, et dit *que la prudence de la chair est ennemie de Dieu* (Rom. 8). Car elle est péché mortel ou véniel, selon que le mal qu'elle invente est défendu sous peine de péché mortel ou véniel. L'astuce suit de près la prudence de la chair, et ne tient pas moins de la malice du serpent de l'enfer. Elle consiste à trouver subtilement plusieurs mauvais moyens propres à tromper le prochain et à lui nuire, avec le désir de s'en servir. Cette astuce sait l'art de dissimuler et de tenir ses intentions cachées, pour mieux tromper;

elle est péché mortel ou véniel, selon que les moyens dont elle use, et les torts qu'elle prétend faire, sont graves ou légers. Le dol est l'exécution de l'astuce, soit par œuvres, soit par paroles, comme pareillement la fraude, quoique celle-ci soit moins étendue que le dol, parce qu'elle ne trompe que par les œuvres, et le dol se commet dans les paroles aussi bien que dans les œuvres. C'est pourquoi celui qui donne sa marchandise à faux poids et mesure, et qui emploie de mauvais argent, commet la fraude, et s'il y emploie des paroles trompeuses pour les faire recevoir, il y aura aussi dol. La sollicitude des choses temporelles est une trop grande préoccupation de l'esprit pour acquérir et conserver les biens de la terre, provenant d'un désir immodéré de les avoir, ou d'une trop grande crainte de les perdre. Tellement que ce vice renferme trois défauts : un trop grand amour des biens de ce monde, une anxiété et une inquiétude d'esprit de ne rien gagner par toutes les peines que l'on prend, ou de recevoir quelque perte, et puis une trop forte application d'esprit pour ce sujet. D'où naît la sollicitude de l'avenir, qui est aussi une trop grande occupation et empressement de l'esprit, joint à une certaine défiance de la providence de Dieu, sur ce que l'on deviendra, de quoi l'on se vêtira, et ce que l'on fera pendant quelque temps. Ces sollicitudes immodérées proviennent d'une trop grande convoitise des biens présents, laquelle saint Paul appelle *la racine de tous les maux* (1. Tim. 6). Amusant l'esprit à des choses de peu, elles le détournent de la considération attentive de celles qui touchent son salut, ce qui est un des plus grands dommages que l'homme puisse recevoir. Elles empêchent aussi les bonnes inspirations de fructifier; c'est pourquoi elles sont appelées des épines qui suffoquent la semence de la parole divine, et Jésus-Christ s'efforce, par plusieurs raisons fortes et efficaces, de les déraciner de nos cœurs. Ce n'est pas pourtant qu'il ne soit permis de penser un peu à ses affaires; car le Sage renvoie le paresseux à la fourmi, qui pendant l'été fait ses provisions pour l'hiver; et Dieu, pour ruiner l'oisiveté, qui est l'amie du diable et l'origine de plusieurs péchés, veut que les hommes contribuent de leur travail aux nécessités de leur vie; mais il ne faut pas que cette sollicitude aille jusqu'à l'anxiété de l'esprit, comme si Dieu n'avait pas soin de nous, qu'elle ne soit pas plus grande pour le monde que pour l'esprit, pour les biens

caducs, que pour ceux qui sont immortels ; car c'est une imprudence de négliger les plus grands biens pour les moins considérables.

Je déplorerai l'état du monde où tout est rempli de la prudence de la chair, d'astuce, de dol, de fraude et de sollicitudes perpétuelles pour des biens qui ne font que passer, au préjudice de ceux qui sont éternels. Le Prophète gémissait sur ce malheur : *Les enfants d'Agar, qui ont recherché la prudence de la terre, ces marchands de Merrha et de Theman, et ces conteurs de fables et ces inventeurs de la prudence et de l'intelligence n'ont pas connu les sentiers de la sagesse, et ne se sont pas ressouvenu de ses voies* (Baruch, 3). Le Fils de Dieu s'en plaignait : *Les enfants du siècle sont plus prudents en leur génération que les enfants de lumière* (Luc, 16). Et saint Bernard disait : Plût à Dieu que nous fussions aussi cupides de la grâce spirituelle que les mondains des richesses temporelles. Nous aurions dû, certes, nous aurions dû nous montrer plus ardents pour le bien que les méchants pour le mal, et nous aurions dû le désirer d'autant plus ardemment, qu'il est plus précieux. Mais plût à Dieu que nous les eussions égalés ; car c'est une grande confusion pour nous, grande tout-à-fait, de ce que ceux-là aiment avec plus de ferveur les choses précieuses que nous les utiles ; ils vont plus vîte à la mort que nous à la vie. Je me prémunirai donc contre ces fausses prudences, et je rechercherai la véritable et vertueuse prudence, à laquelle m'invite le Sauveur de mon âme, par ces mémorables paroles : *Ne veuillez pas entrer en sollicitude, en disant : Que mangerons-nous? que boirons-nous? de quoi nous couvrirons-nous ? Mais cherchez premièrement le royaume de Dieu* (Matth. 6). O mon Seigneur Jésus-Christ ! exemplaire et idée de toute sagesse, embrasez-moi d'une sainte ferveur, qui consume toute la prudence et l'astuce de la chair et toute la sollicitude mondaine. Rendez la voie de ma vie et de ma conversation immaculée, sans aucune lâcheté. Donnez-moi la prudence de l'esprit, afin qu'étant sur la terre, je vous serve soigneusement et diligemment, comme les anges bienheureux vous servent au Ciel, et que je recherche principalement le royaume de Dieu et sa justice, y employant tous mes soins et toute mon industrie, tous mes travaux et toutes les grâces qui me sont données pour cette fin.

QUATRIÈME MÉDITATION.

DU ZÈLE INDISCRET QUI EST ENCORE OPPOSÉ A LA PRUDENCE.

I. Considérez ce que c'est que le zèle indiscret. Et premièrement, le zèle proprement dit est un mouvement véhément de l'esprit, par lequel quelqu'un désire ardemment et procure le salut des âmes, ou s'élève contre les pécheurs, parce qu'ils agissent contre leur propre salut et contre l'honneur de Dieu, ou qu'ils empêchent le salut d'autrui. Le zèle est appelé un mouvement de l'esprit, parce que le zèle est une action spirituelle, qui n'appartient pas à l'âme végétante ou sensitive, mais à l'âme raisonnable et à la substance intellectuelle. Ce mouvement doit avoir quelque force et quelque impétuosité, parce qu'autrement il ne serait pas zèle, s'il était lent et tiède, sans beaucoup de vigueur. Il est dit que, par ce mouvement, quelqu'un désire ardemment et procure le salut des âmes, parce que le zèle est un acte d'amour du salut des âmes, ainsi que la jalousie d'un mari envers sa femme est un acte d'un grand amour qu'il a pour elle; d'où il suit que le zèle ne dit pas seulement un simple désir du salut des âmes, mais il suppose qu'on s'emploie pour ce sujet, tellement qu'on le procure en effet, y travaillant et s'y appliquant actuellement. Il est ajouté que, par ce zèle, on s'élève contre les pécheurs, parce qu'ils agissent contre leur propre salut et l'honneur divin; car le zèle étant un acte d'un fort et ardent amour de l'honneur de Dieu et du salut du prochain, il ne peut supporter qu'aucune chose s'y oppose, sans s'indigner et s'émouvoir à l'encontre, la même affection portant à aimer une chose et à haïr ce qui lui est contraire; c'est pourquoi le zèle renferme une certaine indignation contre tout ce qui s'oppose à l'honneur de Dieu et au salut du prochain. C'est par un mouvement de ce zèle que Jésus-Christ s'irrita contre les marchands du temple, et renversa leurs tables et leur argent.

Ce qui rappela à ses disciples ce qui était écrit de lui : *Le zèle de votre maison m'a dévoré* (Ps. 68). C'est par un mouvement de ce zèle que Phinées mit à mort un Israélite impudent, qui péchait publiquement avec une femme Madianite. Et Elie mit à mort les faux Prophètes de Baal, se courrouçant ardemment contre eux, parce qu'ils attribuaient l'honneur du sacrifice, qui n'était dû qu'au vrai Dieu, à une idole, et qu'ils ruinaient entièrement le salut des âmes, qu'ils entretenaient et fomentaient dans le péché exécrable d'idolâtrie. Or, sachant et présupposant la définition du zèle, il ne sera pas bien difficile de concevoir ce que c'est que le zèle indiscret. Car si ce mouvement véhément, tel qu'il a été représenté, manque des vrais caractères de la prudence, il est indiscret, comme s'il est sans mémoire, sans intellect, sans subtilité, sans raison, sans providence, sans circonspection, sans précaution; car alors ce zèle est accompagné de défaut, n'employant pas les moyens propres à procurer l'honneur de Dieu et le salut des âmes, ou excitant une ardeur immodérée et excessive, qui produit des effets déraisonnables, enfin manquant de la conduite qui est requise pour accroître adroitement le salut des âmes et la gloire de Dieu.

J'apprendrai donc ce que c'est que le zèle et le zèle indiscret, et aimant le vrai zèle, comme étant un acte d'un grand amour envers Dieu et le salut des âmes, je m'efforcerai de faire en sorte qu'il soit exempt de tous les défauts qui peuvent le gâter et le corrompre. Et puisque Jésus-Christ nous donne l'exemple du zèle, je lui demanderai ce mouvement sacré du saint amour. O mon Seigneur Jésus-Christ! qui comme Dieu regardez le cœur et l'intérieur, et n'approuvez aucun sacrifice, s'il n'est assaisonné du sel de la discrétion, excitez en nos âmes spirituelles le zèle de votre gloire et du salut de tous nos frères, afin qu'en étant embrasés, nous nous occupions diligemment et laborieusement à les mettre en état de vous servir et de vous glorifier, et que nous nous opposions courageusement à tout ce qui les empêche de rentrer en votre service, n'épargnant aucune peine pour un si juste sujet.

II. Considérez combien le zèle indiscret est mauvais et digne d'être fui et abhorré. Représentez-vous pour ce sujet l'excellence du zèle bien réglé et bien conduit; car ce zèle est comme la perfection de la Charité et de la vertu de religion, qui a élevé

les plus grands saints au plus haut degré de la gloire; tellement que, sans le zèle qui les enflammait, ils n'eussent point eu d'élévation et de grandeur au-dessus des autres. Ce qui faisait dire au grand saint Grégoire (1) qu'il n'y avait pas de sacrifice plus agréable à Dieu que le zèle des âmes et de leur salut; d'où il s'ensuit que le zèle indiscret, qui gâte et corrompt le zèle bien réglé, est extrêmement pernicieux, suivant la maxime des philosophes, qui est, que la corruption des choses les meilleures est la pire de toutes. En effet, l'air n'est jamais plus pestilentiel que là où il était le plus pur. Il n'y a pas de ruines plus grandes et plus déplorables que celles des grandes et florissantes cités. Il n'y a pas d'infortunes plus grandes et plus désastreuses que celle des anges après leur chute et leur dépravation, parce que les ruines des choses les plus excellentes sont les pires. Donc, puisque le zèle indiscret est la ruine et la corruption du bon zèle, dont la perfection est si sublime, il faut que ce soit un mal bien grand et bien haïssable. En effet, le zèle indiscret a causé mille désordres dans l'Eglise, plusieurs prédications scandaleuses ont été composées sous son inspiration, plusieurs erreurs et hérésies ont été publiées et soutenues par son instinct, soit pour choquer l'autorité du souverain Pontife et des évêques, soit pour discréditer le sacerdoce, soit pour détruire les choses saintement ordonnées et usitées dans l'Eglise, sous prétexte de réforme. Par ce zèle, plusieurs ont pris le simulacre d'une vertu imaginaire pour la solidité de la vertu véritable. Ils ont pensé que leur finesse était une prudence, leur cruauté une justice, et leur fureur immodérée l'ardeur de la charité, ressemblant à ceux qui songent en dormant, et qui croient que leurs rêveries sont des êtres réels, et qui pis est, étant travaillés de cette frénésie spirituelle, ils ont rejeté tous les conseils des plus sages, et ont accusé hardiment ceux qui n'épousaient pas leur parti, ou de lâcheté au service de Dieu et à l'utilité publique, ou de dissimulation, ou de timidité excessive, ou même de stupidité et de folie, tandis qu'eux-mêmes manquaient de sagesse et d'esprit. Car considérant à quoi ce zèle indiscret réduit un homme, il se trouve qu'il le rend comme un insensé et privé de raison. Aussi est-ce folie de prétendre empêcher le jugement de Dieu, et de vouloir dé-

(1) Homil. 11.

truire l'enfer et le purgatoire. C'est néanmoins le dessein apparent de ce zèle indiscret, d'autant plus que ceux qui en sont transportés ne voudraient pas laisser d'affaires au jugement dernier, ils voudraient tout punir présentement, et avoir la puissance de manier les foudres à leur gré, pour punir jusqu'à l'extrémité chaque déréglement. Ce serait folie à un homme de dégaîner une longue épée pour n'enfiler qu'une puce, de charger des canons de grosses boules de fer pour ne tuer qu'un moucheron. C'est là l'humeur des zélés indiscrets; ils apportent autant de façons et de solennités à punir une légère faute, que si c'était la plus énorme du monde. C'était la folie de ce personnage qui, ayant entendu que Dieu avait commandé de marcher droit, se proposa de ne jamais tourner à droite ou à gauche; tellement qu'il ne pouvait passer par aucune ville où il y a toujours quelques rues de travers. Telle était encore la folie de cet autre, qui, ne pouvant rien souffrir qui fût tant soit peu mal disposé, passait son temps et sa vie à bien arranger toutes les pierres qu'il trouvait en son chemin. Tel est l'esprit zélé sans discrétion. Car encore qu'il faille combattre le vice et faire fleurir la vertu, il faut néanmoins y appeler la prudence, et y suivre sa direction.

Je détesterai donc le zèle indiscret de quelque prétexte qu'il puisse être affublé. En combattant le vice, et en recommandant la vertu, je m'efforcerai d'y appeler les trois principales compagnes qui doivent être inséparables du bon zèle : la bienveillance, la discrétion et la constance. Je veillerai tellement au salut d'autrui, que je travaillerai premièrement au mien propre, craignant que mon zèle ne soit indiscret, s'il s'employait pour les autres, et s'il me négligeait. Je regarderai le zèle immodéré comme un glaive à deux tranchants entre les mains d'un furieux qui en est le premier blessé. Je le regarderai comme un grand feu qui va tout désolant. Seigneur, préservez-moi des ruines et des désordres qu'il apporte.

III. Considérez les sources du zèle indiscret, et de quels principes il se forme, pour y apporter un remède convenable. Il y a deux principales sources de ce zèle indiscret, qui sont la conscience trop scrupuleuse ou erronée, et une double ignorance. Quant au scrupule, l'expérience journalière fait voir qu'il est cause de plusieurs indiscrétions qui se commettent pour vou-

loir reprendre et corriger les autres, comme si tout était perdu, s'ils manquaient d'y apporter le remède d'une prompte correction. Il y en a qui par scrupule condamnent tout le monde à l'enfer, avant que le jugement de Dieu soit arrivé. Et s'ils publient des écrits, confèrent en secret, ou font des exhortations publiques, n'ayant qu'une légère teinture et peu de science de la distinction des péchés, sous prétexte de piété ou de pénitence, ils bouleversent plusieurs consciences. C'est pourquoi ceux qui ont la véritable science sont contraints de s'y opposer, pour ne pas laisser prendre pied au mensonge, d'où naissent ensuite des détractions, des calomnies, et souvent un scandale public, qui apprête à rire aux libertins et aux hérétiques, que nos divisions rendent plus unis et plus forts. D'autres trouveront du péché dans toutes les actions des plus justes, et il n'y aura rien de droit et de saint à leur mesure. D'où procèdent plusieurs invectives contre les actions les plus pures et les plus religieuses, et d'innombrables exagérations de la voie droite et du peu de personnes qui y entrent, même dans les ordres les plus réglés et les plus réformés. A ceux-là il serait à propos de mettre devant les yeux du corps et de l'âme un canon ou une résolution de Foi faite par l'Eglise inspirée du Saint-Esprit, dans le sacré Concile de Trente, qui est que celui-là est anathème et excommunié, qui dira que le juste pèche en toute bonne action, au moins véniellement. Quant à la seconde source du zèle indiscret, c'est une double ignorance ou une double inconsidération : l'une, l'ignorance de l'esprit de Dieu, l'autre, l'ignorance de la misère et de la fragilité humaine ; car plusieurs tombent dans le zèle indiscret, pour ne pas assez connaître l'esprit de Dieu, qui est un esprit de douceur, de paix et de patience. *Je leur rends témoignage*, disait saint Paul de ces faux zélés, *qu'ils ont le zèle de Dieu, mais non point selon la science* (Rom. 10). Et notre Seigneur, parlant de ceux qui persécuteraient à mort ses disciples, dit : *Et ils vous feront ces choses, parce qu'ils ne connaissent pas mon Père ni moi* (Jean, 16). Et un jour voyant ses Apôtres transportés de zèle et de courroux contre une ville qui ne lui avait pas fait l'honneur de le recevoir, jusqu'à souhaiter que le feu du ciel tombât sur ses habitants pour les punir, il les reprit doucement, leur disant : *Vous ne savez de quel esprit vous êtes* (Luc, 9). En effet, le prétexte des zélés mal

conduits étant la gloire de Dieu et le désir de faire sa volonté, s'ils connaissaient bien son esprit, qui est un esprit de tranquillité, et qui hait de telle sorte le mal, qu'il ne se précipite pourtant pas à le punir, et qui, aimant notre bien, le procure toujours par des voies très-suaves, qui sont les secrets de sa Providence, ils procéderaient avec moins d'amertume et de violence. D'autres se ruinent dans le zèle indiscret, faute de bien connaître l'infirmité humaine, qui est telle, que difficilement elle peut être sans quelques fautes, d'autant plus qu'en se garantissant d'un côté, elle tombe souvent d'un autre. Tout ne peut donc être tellement exact ici-bas, qu'il n'y ait quelque chose à redire, la perfection exempte de tout défaut étant réservée pour le Ciel. Cependant, quelques-uns ne se considérant pas eux-mêmes, et n'ayant les yeux ouverts que sur les fautes d'autrui, s'acharnent avec fureur à les persécuter sans mesure et sans modération, oubliant ce que dit saint Paul : *Et si quelqu'un est convaincu de quelque délit, vous autres qui êtes spirituels, instruisez-le en esprit de bénignité, vous considérant vous-mêmes, de peur que vous ne soyez tentés* (Gal. 6).

J'apprendrai de ceci à me défier du scrupule, de peur qu'il ne me précipite dans des actions d'imprudence et de témérité. J'apprendrai le besoin que j'ai de considérer souvent quel est l'esprit de Dieu, et combien il est doux et tranquille, afin que je ne tombe pas dans le zèle indiscret, faute de réflexion. Jésus-Christ qui est si élevé dans la gloire du Ciel ne laisse pas d'y avoir la même humilité que sur la terre, écoutant les oraisons des plus pauvres et des plus chétifs. Il y conserve son esprit de douceur et de bénignité à l'égard des pécheurs mêmes, les jugeant avec tranquillité, sans aucune marque de trouble et d'impatience. Je dirai donc après le Sage : *O Seigneur, que votre esprit est bon et suave* (Sag. 12) ! et après saint Augustin : Seigneur, vous aimez, et vous ne vous irritez pas ; vous êtes dans le zèle, et vous demeurez calme ; vous avez du repentir, et vous n'avez pas de douleur ; vous vous courroucez, et vous êtes tranquille (1). Je considérerai également ma propre infirmité en voyant les chutes des autres, n'y ayant rien qui arrête tant la sévérité que la crainte de tomber soi-même.

(1) L. 5. Confess. c. 4.

CINQUIÈME MÉDITATION.

DE LA JUSTICE, SECONDE VERTU CARDINALE, ET DE LA RESTITUTION.

I. Considérez que la justice est une vertu morale, laquelle porte la volonté à vouloir le droit de chacun par des moyens légitimes. Premièrement la justice est appelée une vertu morale; car c'est une qualité qui réside dans la volonté raisonnable, pour la porter à quelque acte honnête, qui consiste à vouloir que chacun ait ce qui lui est dû. La volonté, en effet, avait besoin d'une vertu pour être portée à vouloir conserver le droit d'autrui, d'autant plus que souvent elle y rencontre une difficulté particulière, qui vient de l'amour et de l'affection de ses intérêts particuliers. C'est pourquoi les avares ont difficilement la justice, parce que le trop grand amour des biens les empêche de s'en dessaisir, pour les rendre à ceux qui ont le vrai droit de les posséder. La volonté éprouvant donc une difficulté particulière à vouloir maintenir le droit d'autrui, il a fallu une vertu spéciale qui la réglât et l'inclinât à cette action. Secondement, il est dit que cette vertu porte la volonté à vouloir le droit; en quoi est exprimée la propre différence, le propre acte intérieur, et tout ensemble l'objet de cette vertu; car sa propre différence est de porter la volonté, de l'incliner et de l'habituer à vouloir le droit. Son propre acte intérieur est de vouloir le droit, et son propre objet est le droit de chacun, c'est-à-dire ce qui appartient à chacun, ce qui lui est dû justement, et sur quoi il a puissance et domaine. En troisième lieu, la définition porte le droit de chacun, lequel terme comprend généralement toutes sortes de personnes, sans exception, Dieu, les anges, les saints, les grands, les parents, les riches, les pauvres, les étrangers et les domestiques; car toutes ces personnes ont quelque droit qui leur appartient légitimement, et duquel ils ne pourraient être privés sans tort et sans injustice. Le culte de latrie appartient à Dieu, comme les

louanges et les respects de toutes les créatures. Les anges bienheureux, qui ont valeureusement combattu, ont mérité le triomphe et les honneurs de la gloire ; ce leur est un droit acquis. Les plus grands ont droit d'être honorés, les proches parents d'être chéris, ceux qui ont prêté leur bien d'être payés ; c'est pourquoi la justice regarde tous ces droits, et porte la volonté à les désirer. Ensuite de quoi elle peut exercer au moins son acte intérieur à l'égard de chacun. Enfin il est dit que la justice rend ce qui est dû à chacun par des moyens légitimes, d'autant plus que, pour être juste, il ne suffit pas de faire des choses justes, mais il faut les faire justement. Ce ne serait pas justice de satisfaire d'un côté en dérobant de l'autre, ou de défendre un bon droit avec des pièces fausses et des signatures supposées. *Tu feras justement des choses justes* (Deut. 16), disait Dieu dans l'ancienne loi. Par ce moyen, la justice contente tout le monde, et autant qu'il est en elle, elle conserve chacun dans la possession de ses biens légitimes, elle ne dépouille personne de ce qui lui est dû. C'est une vertu innocente et bienfaisante ; comme innocente, elle ne fait outrage à aucun, elle ne ravit pas le bien à son légitime possesseur, et si elle ôte la vie à un criminel, c'est qu'il en est indigne, qu'il n'a plus le droit de vivre après son crime ; comme bienfaisante, elle souhaite que tous ceux qui jouissent de leurs biens y soient maintenus, et si elle voit qu'ils en sont privés, elle s'intéresse à ce qu'ils leur soient rendus.

Je reconnaîtrai donc l'excellence de la justice ; car c'est un bien universel et qui contient chaque chose en ses limites, afin que chacun ayant ce qui lui est dû, et ce qu'il a le droit de posséder, il n'y ait plus de débats et de plaintes dans le monde. En effet, si elle était observée exactement, tout serait en ordre, tous seraient dans leurs droits, Dieu dans tous ses honneurs, et les hommes en toutes leurs appartenances. C'est pourquoi un des anciens disciples et défenseurs de saint Thomas est loué à juste raison, parce qu'il honorait la justice d'un culte particulier, disant que la vouloir bannir de la compagnie des hommes et de leur commerce, ce serait arracher le soleil du monde, et que ceux qui ont quelque empire sur les autres ne pouvaient se dépouiller de cette vertu, qui laisse ou rend à chacun ce qui lui est dû, sans changer en même temps leur domination en tyrannie. O excellente vertu, que n'êtes-vous plus forte et plus puissante

parmi toutes les créatures ! Je désire au moins que vous soyez florissante en mon âme ; car, ô mon Seigneur Jésus-Christ ! elle est des premiers préceptes que vous donnez aux âmes qui veulent se dévouer à votre service, et sans elle nulle ne peut vous être agréable.

II. Considérez combien il y a de diverses espèces de justice, selon la diversité du droit et de ce qui est dû à chacun ; car on ne peut révoquer en doute qu'il n'y ait diverses espèces de droit. En effet, on appelle droit la puissance légitime de recevoir une chose ou d'en user, ou bien de faire quelque action, ou d'empêcher les autres de recevoir, d'user ou d'agir. Ainsi le pouvoir qu'a le pottier de terre de faire son vase pour différents usages est un droit, comme aussi le pouvoir qu'a Dieu de recevoir les adorations des créatures, et un roi les tributs de ses sujets pour le soin qu'il prend des affaires publiques. De même le pouvoir qu'a le marchand, qui a prêté son bien, de s'en faire payer ; le pouvoir qu'a un homme innocent, qui a été lésé dans ses biens, dans son honneur ou dans sa personne, d'en demander et d'en poursuivre la satisfaction, et celui qui est le propriétaire d'une maison de l'habiter ou de la louer, tout cela ce sont des droits. Il en est de même de la puissance qu'a un évêque de visiter son diocèse, un seigneur d'aller à la chasse sur ses terres, et d'en empêcher les autres, parce que l'on appelle droit une chose juste, à laquelle on a pouvoir. Or, comme ces droits sont fondés sur divers principes, sur divers titres et raisons, ils forment aussi diverses espèces de justice. Et premièrement, il y a un droit parfait, duquel on ne peut être privé sans injustice, qui fait l'objet des deux espèces de la parfaite justice, qui sont la distributive et la commutative. Car les particuliers, qui sont membres d'une communauté, à cause de leurs mérites et des qualités de leurs personnes, ont droit aux biens communs que cette communauté ou ceux qui la représentent et en sont les gouverneurs, doivent distribuer équitablement. Comme dans l'Eglise les bénéfices qui doivent être conférés aux plus habiles, qui pour ce sujet souffrent des injustices toutes les fois que de moins capables leur sont préférés, si bien que le droit qui est fondé sur le mérite et la qualité de la personne, en ce qui touche les biens communs, fait la justice distributive. Que si ce droit est fondé sur un véritable domaine que l'on a sur quelque chose,

en vertu des lois divines, humaines et naturelles, ou en vertu de contrats et de traités particuliers que les hommes font ensemble avec équité, ou bien en vertu des torts et des injures qu'ils ont reçus injustement, il donne lieu à une seconde justice parfaite, qui est la commutative, et qui est pour conserver ou réparer ce droit fondé sur un vrai domaine ou sur un pouvoir équivalent. Au reste, comme les vertus ont des vices contraires, l'acception des personnes est un vice opposé à la justice distributive, que commettent ceux qui ont l'administration des biens publics, lorsqu'ils les distribuent injustement à ceux qui n'en sont point les plus dignes, pour quelque motif d'intérêts, parce qu'ils sont leurs parents, ou recommandés de leurs amis, ou qu'ils ont fait de grandes brigues, ou pour quelque autre raison insuffisante. A la justice commutative sont opposés les torts que l'on fait au prochain, ou par action, ou seulement par paroles; car on lui fait tort par action, comme par l'homicide, par lequel on lui ôte la vie en le tuant; par la mutilation des membres en le frappant; par le larcin et la rapine en lui ôtant son bien, et aussi par l'injuste détention, en ne le restituant pas, ou différant sans juste cause à le restituer. On lui fait aussi tort par paroles, soit devant les tribunaux, soit hors les tribunaux. Ainsi, il reçoit injustice de la part des juges, quand ils ne jugent pas selon le droit, et qu'ils prononcent des arrêts ou des sentences iniques; de la part des accusateurs et des parties, quand ils intentent des actions sans raison, et procèdent avec des pièces fausses et toutes les malices de la chicane; de la part du criminel, qui a le tort, quand il refuse de faire satisfaction; de la part des témoins, quand ils attestent le mensonge, et recèlent la vérité; de la part des avocats, quand ils défendent de mauvaises causes; de la part de tous les officiers de justice, qui souvent commettent plusieurs méchancetés, au grand dommage de leurs frères chrétiens. Enfin on fait encore tort au prochain par paroles hors du jugement et sans procès; par contumélie, par laquelle on le déshonore verbalement en sa présence; par détraction, par laquelle on lui ravit son honneur en son absence; par susurration, par laquelle on parle mal de lui à dessein de le mettre en mauvaise réputation et en discorde avec autrui; par dérision, par laquelle on se moque de ses défauts pour le faire rougir de honte; par malédiction, par laquelle on souhaite de la peine et du mal

au prochain. Toutes ces injustices se font au prochain malgré lui et contre son consentement. Mais il y en a d'autres qu'on lui fait de son gré ; telles sont la fraude dans la vente et l'achat, par laquelle on lui vend trop chèrement, et l'usure, par laquelle on lui fait payer ce qu'il ne doit à aucun titre légitime.

S'il y a tant de sortes d'injustices, je me reconnaîtrai chargé de plusieurs obligations, et je tâcherai d'avoir un esprit équitable en toutes choses grandes et petites, afin de ne commettre aucune injustice, et de n'offenser le droit de personne. Cependant je déplorerai l'état de ce bas monde, duquel la justice semble être de toutes parts exilée ; tout y est rempli de larcins et de diverses iniquités. Les plaintes en retentissent jusqu'au ciel. Le propre intérêt fait de tous côtés ses ravages, et ceux qui ont reçu de Dieu la mission de faire fleurir cette vertu, se sont écartés de leur devoir, et sont coupables devant le trône de Dieu des plus énormes injustices et désastres. Oh ! plaise à Dieu que les puissants de la terre apprissent la justice, et qu'ils cessassent d'opprimer les pauvres, qui à peine trouvent du pain à manger ! Oh ! qu'un jugement terrible et épouvantable les attend, pour punir toutes leurs violences ! Le temps est court, et bientôt vous apparaîtrez, ô Roi de justice, à cause des larmes et des gémissements des pauvres, qui les accuseront devant vous de les avoir ruinés, et réduits sans aucune miséricorde à une extrême misère ! O Seigneur, ayez pitié du monde misérable !

III. Considérez que plusieurs gagnent beaucoup dans l'exercice des actes de la justice, et particulièrement celui qui fait restitution du bien d'autrui. Car, comme la justice est une vertu des plus nécessaires au monde, il y a une infinité d'officiers établis à son occasion, qui tirent du profit en l'exerçant ; comme sont les procureurs en la sollicitant ; les avocats en l'éclaircissant et en la défendant ; les présidents et autres juges en la commandandant et l'ordonnant ; les sergents et les soldats en l'exécutant, toutefois celui qui fait restitution du bien mal acquis semble faire le plus grand profit ; car, comme considère l'archevêque de Florence, sept choses lui sont restituées : Dieu, son âme, ses mérites, ses amis spirituels, les biens ecclésiastiques, sa bonne renommée et son héritage céleste. Dieu est

restitué à quiconque restitue comme il appartient ; car le péché mortel d'injustice, comme tout autre, fait perdre Dieu à une âme, et la grâce sanctifiante, qui s'acquiert dans la restitution bien faite, rend Dieu présent à une âme, à laquelle il se donne pour être à elle, pour lui appartenir, et pour être son trésor et son bien, ainsi qu'il a été médité sur un autre sujet. Son âme lui est restituée ; car, par le péché, elle était tombée sous la captivité des soldats de l'enfer, qui sont les démons, et par la grâce elle est affranchie et remise en liberté. Ses mérites précédents lui sont restitués, parce qu'ayant été suspendus durant l'état du péché mortel, ils refleurissent et reviennent par le retour de la grâce. Ses amis spirituels lui sont restitués, qui sont les anges et les saints, qui étaient éloignés de lui tant qu'il retenait injustement le bien des autres. Les biens ecclésiastiques lui sont restitués, qui sont les bonnes œuvres de toute l'Eglise, desquels il est rendu participant, et même les Sacrements, qu'il eût reçus inutilement durant l'injuste détention de ce qui n'est pas à lui. Sa bonne renommée lui est aussi restituée; car après l'acte de sa restitution, il peut lever la tête et paraître sans confusion devant les anges et les hommes, qui auparavant ne le regardaient que comme un voleur. Enfin son héritage céleste, qui est le royaume éternel rempli de toutes sortes de richesses, lui est restitué ; car il en était privé éternellement sans la restitution.

Etonnez-vous après cette considération qu'il y ait si peu de restitutions au monde parmi tant d'injustices. O âmes aveuglées par la possesssion de la terre qui n'est pas à vous, mépriserez-vous jusqu'à la fin de si grands avantages pour des biens si chétifs et qui ne vous suivront point à la mort, et ne vous assisteront pas dans les enfers, où vous avancez tous les jours ! Oh ! que celui-là est avare à qui Dieu ne suffit pas ! Oh ! que celui-là entend mal son profit, qui pour un peu de biens temporels, se rend indigne des richesses immenses de l'héritage des saints et des enfants de Dieu ! Oh ! que celui-là est aveugle, qui pour retenir injustement un peu de boue, se prive de l'or précieux du Paradis de Dieu et du Dieu même du Paradis ! O mon Seigneur Jésus-Christ ! qui avez payé sur la croix ce que vous n'aviez pas ravi, vous attachant à un arbre pour une pomme qui en avait été ôtée, imprimez dans ces âmes la crainte de votre

justice au jugement. Faites qu'elles comprennent vos mémorables paroles : *Que sert à l'homme de gagner tout le monde et de perdre son âme* (Matth. 16) ?

SIXIÈME MÉDITATION.

DE LA VERTU DE RELIGION, LA SŒUR DE LA JUSTICE.

I. Considérez que la religion est une vertu morale, qui nous incline à vouloir rendre à Dieu le culte qui lui est dû, à cause de son excellence et de son domaine sur toutes choses. Premièrement, la religion est appelée une vertu morale, parce que c'est une bonne qualité qui dispose la volonté à quelque acte bon et louable, lequel acte est de vouloir rendre à Dieu le culte qui lui est dû ; c'est pourquoi sa définition porte aussi qu'elle nous incline à vouloir rendre à Dieu le culte qui lui est dû. Paroles qui contiennent le caractère, l'acte propre et immédiat, et l'objet matériel de cette vertu ; car sa nature est d'incliner la volonté à faire justice à Dieu, et à lui rendre le culte et l'honneur qui lui appartient, autant qu'une créature en peut être capable ; en quoi cette vertu est distincte des autres, qui portent les puissances de l'âme à d'autres fonctions et à d'autres exercices. Son acte propre et immédiat est de vouloir rendre à Dieu ce qui lui est dû, en reconnaissance de son excellence ; si bien qu'aussitôt que l'homme veut intérieurement et désire rendre à Dieu ce qui lui est dû, il forme l'acte premier et le plus intime, l'acte essentiel de la religion. Son objet est le culte de Dieu, par lequel mot il faut entendre tout ce qui est capable de donner de la gloire à Dieu et d'exercer les esprits à reconnaître son excellence et sa supériorité d'une part, et notre servitude et notre dépendance de l'autre, comme sont l'adoration, le sacrifice, l'oraison, le vœu, la louange, et généralement tout ce qui peut être référé à sa gloire, et est capable d'inspirer de lui une juste estime et une digne appréciation à tous les esprits

raisonnables. Or, par ce terme, la vertu de religion est spécialement distinguée des vertus théologales, lesquelles de leur propre et premier acte touchent Dieu sans entre-deux, comme leur objet immédiat. Car, par la Foi, nous croyons Dieu, par l'Espérance nous attendons Dieu, et par la Charité nous aimons Dieu même. Mais par la religion nous ne voulons pas Dieu immédiatement, mais nous voulons le culte qui lui est dû, et les actes qui peuvent lui procurer de la gloire. C'est pourquoi la religion ne regarde Dieu que par l'entremise et l'entre-deux de son acte essentiel et intime, qui est le désir du culte, qui lui est dû à cause de son excellence et de son domaine sur toutes choses ; car c'est le propre de la religion de rendre à Dieu plusieurs actes de soumission, comme lui étant dus et lui appartenant à cause de ses perfections infinies, et de ce qu'il est le souverain principe de tous les biens créés, dont il est la source et l'origine. C'est pourquoi la religion est une espèce de justice, par laquelle la créature s'acquitte de ses devoirs envers Dieu, et lui paie les droits qui lui appartiennent. Et quoique tout ce qui est compris en l'univers soit à Dieu, qui en est le Créateur et le Seigneur absolu, selon qu'en parle le Prophète royal : *La terre est au Seigneur dans toute sa plénitude* (Ps. 23), toutefois il s'est réservé certaines choses plus spécialement, pour être de son domaine singulier et comme des biens de son domaine royal. Entre tous les lieux, il s'est réservé les temples et les églises ; entre les jours, il s'est réservé les dimanches et les fêtes ; entre les biens, et parmi les revenus de la terre, il s'est réservé les dîmes, les prémices et les oblations, et entre les personnes, il s'est réservé les personnes qui lui sont consacrées, soit par le caractère de l'ordination, soit par la profession et l'obligation des vœux. Toutes ces choses sont à lui par une application spéciale, et la vertu de religion s'emploie à lui conserver le droit qu'il a sur elles. Ce qu'elle fait par plusieurs actes de soumission, de servitude, de dépendance et de révérence à son égard, qu'on appelle du nom de culte ou de service, qui est le propre objet de cette vertu.

Je concevrai de cette considération un grand sentiment et une grande estime pour la vertu de religion ; car elle est comme l'intendance générale des finances et des redevances, dont les créatures sont chargées envers Dieu, à raison de son excellence

et de sa souveraineté sur tous les êtres; elle poursuit les débiteurs de Dieu et sollicite toutes les volontés à lui faire satisfaction. O mon âme, que cette vertu est nécessaire au monde, où si peu de personnes se mettent en peine de rendre leurs devoirs au grand Monarque de l'univers! Oh! que je désire qu'elle fleurisse partout et spécialement en mon âme, afin, Seigneur, que je vous loue et que je vous adore, et que je vous fasse satisfaction, sinon autant que votre excellence infinie le mérite, du moins autant que votre commandement m'y oblige, et que ma faiblesse et ma pauvreté peuvent y suffire! O Seigneur! établissez votre royaume, reprenez votre domaine dissipé; usez, Seigneur, usez de tous vos droits, et tirez de vos créatures, par la sainte vertu de la religion, autant de services et de gloire qu'elles sont capables de vous en donner. Ainsi soit-il.

II. Considérez que le culte qui est dû à Dieu, et que nous voulons lui rendre par la religion, consiste en divers actes, par lesquels nous lui rendons témoignage, et faisons paraître son excellence et notre servitude. Ces actes sont, ou intérieurs ou extérieurs. Les intérieurs sont la dévotion et l'oraison, par lesquels nous lui soumettons notre âme, et nous lui donnons à entendre que nous lui sommes soumis, et que nous avons besoin de lui. Tel est aussi le vœu, par lequel nous protestons le vouloir servir constamment, comme des inférieurs et des sujets leur maître et Seigneur. Au reste, dit saint Thomas, nous ne rendons pas à Dieu l'honneur et la révérence pour le bien qui lui en puisse revenir; car étant de soi-même plein de gloire, il ne peut être agrandi par la créature; mais nous lui rendons cet honneur pour le bien qui nous en revient; car en nous soumettant à lui, et en le révérant, notre âme lui est soumise, et sa perfection consiste en cette soumission. Car chaque chose se perfectionne par sa soumission à ce qui lui est supérieur, comme le corps en ce qu'il est vivifié par son âme, et l'air illuminé par le soleil. Or, l'âme pour être unie à Dieu a besoin d'y être conduite et menée comme par la main, par les choses sensibles et corporelles, parce que *les choses invisibles de Dieu sont connues par les choses créées* (Rom. 1), dit l'Apôtre, et dès lors il est besoin d'user dans le culte de Dieu de certaines choses corporelles, afin que par elles, comme par quelques signes, l'esprit soit excité aux actions spirituelles, qui l'unissent avec lui; c'est

pourquoi la religion a des actes intérieurs, qui sont ses actes principaux, et des actes extérieurs, qui sont subordonnés aux intérieurs. Or, pour en parler généralement, ces actes extérieurs sont de deux sortes : les uns par lesquels on offre quelque chose d'extérieur à Dieu, comme le sacrifice, l'adoration, la louange, les offrandes, les prémices et les décimes, choses qui, offertes à Dieu par les fidèles, pour reconnaître et acquitter en partie ce qu'ils lui doivent, forment des actes de religion; comme aussi, lorsque, par le même motif, ils prennent et emploient quelque chose de Dieu, et qui est divin. Tel est le jurement, par lequel les hommes, qui jurent en temps et lieu, et de la manière convenable, c'est-à-dire avec justice, vérité et discrétion, prennent le nom de Dieu, et le reconaissent pour supérieur et souverain auteur de la vérité, de laquelle il sera témoin, au moins au jugement dernier. Tel est l'usage des Sacrements, par lequel nous protestons tacitement que Dieu est sanctificateur et auteur de la grâce, qui lui assujettit de plus en plus nos âmes. Enfin, les vertus s'excitent et s'entr'aident réciproquement. La religion peut encore provoquer tous les actes des autres vertus, et les rapporter à sa propre fin, pour rendre à Dieu ce qui est dû à sa souveraine excellence et à son domaine suprême. Ainsi l'âme, par la vertu de religion, est portée à croire, à espérer, à aimer, à obéir, à être patiente, humble et miséricordieuse à l'égard du prochain, parce que toutes ces choses sont bien dues à Dieu, et en ce cas les actes de toutes les vertus deviennent actes de religion, des actes commandés et produits par son influence, par son motif et sa vertu. Ce qui a fait dire à l'Apôtre saint Jacques : *La vraie religion pure et immaculée consiste à visiter les orphelins et les veuves en leur tribulation, et à se conserver pur et net de ce siècle* (Jacq. 1). Il est vrai que la Charité rapporte aussi toutes les vertus à Dieu; mais c'est d'une manière différente de la religion; car la Charité les rapporte à Dieu comme le bien de Dieu, et la religion comme étant du droit de Dieu et des choses qui lui sont dues. C'est pourquoi si les actes des vertus, considérés comme des biens de Dieu, sont des objets de Charité, considérés comme des choses dues à Dieu, ce sont des actes de la religion, qui est l'émule de la Charité, et fort approchante de sa sublime perfection.

Je dois apprendre de cette considération à quels actes me

porte la vertu de religion, afin de les pratiquer autant que mon état le peut permettre ; c'est à la dévotion, à l'oraison, au sacrifice, aux vœux, aux adorations, aux génuflexions, aux prostrations, à l'usage des Sacrements, à la louange et à la glorification, et, en somme, à pratiquer les actions vertueuses comme choses dues à Dieu, à son excellence infinie et adorable. Oh! qui fera donc que je m'acquitte de ces devoirs, et que la religion agisse et domine sur ma volonté. O Seigneur Jésus-Christ ! qui avez rendu à Dieu d'une façon très-excellente le droit qui lui appartenait, qui avez satisfait en rigueur de justice pour nos offenses et notre irréligion, regardez notre petitesse et notre pauvreté, et ne nous méprisez pas en notre misère et en notre infirmité, mais faites-nous miséricorde, afin que nous puissions rendre à la très-sainte et immense Trinité le culte et les honneurs qui lui appartiennent. Donnez-nous la très-belle et très-sainte vertu de religion, par laquelle nous soyons enclins et disposés à vous rendre constamment nos hommages, et à confesser votre grandeur et notre indigence par toutes sortes d'actions de vertu, afin que nous acquittant de nos dettes, vous, Seigneur, qui ne manquez d'aucune chose, mais qui êtes le principal de tous nos biens, vous nous combliez tous les jours de plus grands dons.

III. Considérez qu'encore que la religion porte la volonté à rendre tous ces devoirs à Dieu, néanmoins elle ne lui rend jamais assez de culte et de révérence. Telle est la doctrine de saint Thomas, qui dit qu'il y a certaines vertus annexées à la justice, et qui n'ont pas la perfection de la justice, parce qu'encore qu'elles rendent à un autre ce qui lui est dû, elles ne le rendent pas entièrement. Ainsi, ce qui est rendu par l'homme à Dieu est une chose due, toutefois ce n'est pas une chose égale à la dette, en sorte que l'homme rende autant qu'il est redevable, suivant ces paroles du Prophète : *Que rendrai-je au Seigneur pour tout ce qu'il m'a donné* (Ps. 115)? L'on ne peut jamais aussi récompenser également les parents dont on a reçu la vie, ainsi que l'enseigne le prince des philosophes ; et les hommes vertueux ne peuvent recevoir ici-bas une récompense suffisante. C'est pourquoi le sentiment qui fait rendre des honneurs aux hommes les plus vertueux établis en dignité, la piété qui honore les parents, et la religion qui s'emploie aux honneurs et aux

cérémonies du culte divin, n'arrivent pas au plus haut point de la parfaite justice, qui rend à un autre à l'égal de ce qui lui est dû. Or, quoi qu'il en soit des autres vertus, la chose ne peut être révoquée en doute pour ce qui concerne la religion, par deux raisons particulières. La première est que la dette de l'homme envers Dieu est infinie ; car son excellence n'a point de bornes ; c'est pourquoi elle ne peut jamais être suffisamment honorée et servie par les créatures. Les anges même les plus sublimes et les plus glorieux, les plus nobles Séraphins y sont impuissants : ils sont excédés par la grandeur de la majesté qu'ils honorent sans cesse, et qu'ils ne peuvent jamais suffisamment honorer. Toutefois la créature n'est point coupable quand elle sert et glorifie Dieu autant qu'il lui est prescrit et ordonné par les lois divines, quoique ce ne soit pas à l'égal de ce que mérite une excellence infinie ; car la créature ne pèche pas parce qu'elle est incapable de correspondre à l'infinie perfection de Dieu, mais bien lorsqu'elle manque à suivre ses ordonnances, et à exécuter ce qui lui est commandé. C'est pourquoi, quand elle obéit aux lois de Dieu, et qu'elle le sert comme il le lui a prescrit, elle demeure innocente, bien que l'excellence de Dieu méritât des honneurs beaucoup plus grands, et un culte plus parfait que celui qu'elle lui rend. La seconde raison pour laquelle la religion ne rend pas totalement ce qui est dû à Dieu, est que la dette de la créature, au lieu de diminuer par le paiement, s'accroît plus tôt et s'augmente de plus en plus ; car le paiement tel quel, qu'elle en peut faire, est un nouveau bienfait reçu de Dieu, qui l'oblige à de nouvelles dettes d'actions de grâces et de reconnaissance. Ce qui n'arrive pas dans la justice humaine, par laquelle un homme obligé envers un autre s'acquitte peu à peu, et épuise toute sa dette. Au lieu que par la religion, dont les actes sont de nouvelles grâces de Dieu, la dette est d'autant plus insoluble qu'on s'efforce davantage de l'acquitter. Et pourtant, comme le mérite de la vertu dépend plus de la bonne volonté que des forces, la religion n'est pas inférieure aux autres vertus morales, tandis que l'homme conserve la volonté d'honorer Dieu selon l'étendue de son excellence, s'il lui est possible. Ajoutez que cette justice regarde un droit beaucoup plus noble que les autres justices ; car elle regarde le droit de Dieu, qui est le plus excellent, et porte la créature à y satisfaire.

Si donc jamais nous n'honorons Dieu autant que le méritent son excellence et ses rares perfections, je ne dois jamais penser avoir satisfait et avoir assez rendu d'hommages, de louange, d'adoration et de culte à cette Majesté suprême, pour la gloire de laquelle je suis mis en ce monde. Si donc il m'a demandé peu de choses par ses commandements, ce n'est que pour s'accommoder à mon infirmité, et lui imposer un joug suave et doux à supporter; car ses perfections immenses mériteraient tout autre chose. Si donc je suis jamais venu à bout de ce qui m'est commandé, je ne croirai pas pourtant que je doive m'arrêter là. L'excellence de mon Dieu et de mon souverain principe mérite davantage, il faut que je m'efforce de jour en jour, jusqu'à l'éternité, de lui procurer de la gloire et de nouveaux honneurs. O très-haut Monarque, que vous en êtes bien digne! Oh! que vous méritez bien que tous tant que nous sommes de créatures au monde, nous conspirions unanimement, et que nous nous consommions en ce dessein ? Quand sera-ce donc que ma ferveur sera plus grande et ma dévotion plus forte ? Quand aurai-je un meilleur cœur ? Oh! quand sera-ce que je vous traiterai avec de plus grands respects et de plus grandes révérences, et que je vous rendrai un culte plus entier et plus accompli ? Je veux pour ce sujet méditer ces graves sentences : 1° Dieu doit être honoré dignement, et non pas bassement et défectueusement. 2° L'homme doit honorer Dieu avec ses trois facultés de l'entendement, de l'amour et de la mémoire. 3° Celui qui jure pour peu de choses, et qui en jurant se parjure, ne saurait honorer Dieu. 4° Hélas! Dieu a donné des honneurs à tant d'hommes en ce monde, et ils ne lui rendent aucun honneur. 5° L'honneur qui appartient à Dieu, est plus grand que tous les honneurs du monde. 6° Qui n'aime Dieu plus que le péché, le méprise et le déshonore. 7° Qui voudrait beaucoup honorer Dieu devrait penser à l'honneur qu'il nous a fait par son Incarnation. 8° Celui qui pourrait procurer la gloire de Dieu dans le monde entier, et ne le fait pas, devrait être en grande crainte; car au jugement il ne pourra s'excuser.

SEPTIÈME MÉDITATION.

DE QUELQUES ACTES DE LA VERTU DE RELIGION, ET PREMIÈREMENT DE LA DÉVOTION.

I. Considérez que la dévotion est l'acte propre de la vertu de religion, et elle consiste dans une certaine volonté actuelle de s'adonner promptement aux choses qui sont du service de Dieu, et de fuir tout ce qui lui déplaît. Car, comme il appartient à cette vertu d'incliner la volonté à ce qui est du culte et du service qui est dû à Dieu, il lui appartient aussi d'en donner l'amour et le désir, lequel est proprement la dévotion, parce qu'avec ce désir les hommes se dévouent et se donnent à Dieu pour lui être totalement soumis, à l'exemple de ceux qui parmi les Romains s'appelaient dévoués, et qui se dévouaient et s'offraient à la mort, en l'honneur des idoles, pour le salut de leurs armées, ainsi que firent généreusement les Décius en la ville de Rome. Ou bien ils se donnent à lui pour porter les mortifications de Jésus-Christ, et souffrir pendant leur vie la nudité, la captivité, la honte et les douleurs de sa mort, à l'exemple de ceux qui, parmi les anciens Gaulois, s'appelaient aussi dévoués, lesquels s'étant donnés pour amis à quelqu'un, s'assujettissaient à partager toutes ses souffrances, ou mouraient volontairement, s'ils ne pouvaient les partager en effet. Que si l'on demande en quelle manière la dévotion nous fait adonner promptement à ce qui est du service de Dieu, ou parce que la dévotion est une résolution formée promptement, sans peine et sans difficulté de servir Dieu, ou bien parce qu'elle donne de la promptitude à servir Dieu, il faut répondre que c'est qu'elle donne une promptitude, une allégresse et une grande vivacité au service de Dieu ; car quoique quelquefois une âme ne forme que difficilement l'affection résolue de servir Dieu, toutefois cette affection ne laisse point d'être dévotion, et comme c'est le propre de l'amour de rendre plus

faciles les actions que l'on aime et que l'on désire, cette dévotion étant un amour et une affection des œuvres du service de Dieu, elle fait que l'âme les exécute plus promptement et plus aisément. En effet, une volonté irrésolue et indifférente à quelque action n'y est pas prompte. Ce qui n'empêche pas pourtant que par accident la volonté résolue n'y rencontre des difficultés, soit parce qu'elle n'y est pas encore accoutumée, ou qu'elle est retenue par son infirmité, ou traversée des tentations de l'ennemi; mais cela est accidentel, parce que la vertu propre de la dévotion est de rendre l'âme généreuse, allègre et prompte aux œuvres du service divin. Au reste, la dévotion renferme aussi le désir de fuir tout ce qui déplaît à Dieu ; car l'affection d'une vertu mêlée avec l'amour de quelque vice n'est pas dévotion. L'ambitieux qui fait des aumônes n'est pas dévot. L'impudique qui assiste soigneusement à la messe n'est pas dévot. Il est vrai pourtant que, par coutume de parler, on dit qu'un homme a une dévotion particulière à quelque action honnête, bien que d'ailleurs il soit corrompu par des affections vicieuses; mais c'est abuser du mot de dévotion, qui ne doit s'attribuer qu'aux âmes qui se proposent et désirent d'exécuter promptement tout ce qui est du service de Dieu, et ce qui concerne son culte et sa plus grande gloire, sans péché. C'est pourquoi la dévotion est une disposition parfaite et excellente, il n'y a pas de bien qu'elle n'embrasse, et il n'y a pas de mal qu'elle ne fuie. Elle est l'onction spirituelle qui nous enseigne tout. C'est une rosée céleste, c'est un doux zéphir qui chasse tous les nuages et rend le ciel de notre âme tout serein. Elle est le soutien de toute piété, la nourricière de toutes les vertus. Elle enflamme, elle fortifie, elle donne confiance, elle purifie, elle élève les cœurs et les unit à Dieu, elle réjouit Dieu et les anges, elle honore et glorifie la Trinité, elle est l'âme et la vie de tout exercice spirituel.

J'aimerai donc cette belle dévotion et je la poursuivrai, afin qu'elle soit l'épouse de mon âme. Jésus-Christ en est le Père, et la Vierge bienheureuse la Mère ; je la leur demanderai avec d'instantes prières, jusqu'à ce qu'elle me soit accordée. Que si je suis indigne de l'avoir, j'estimerai tous ceux-là bienheureux à qui Dieu en fait un favorable don, et cependant je ne cesserai de la considérer comme un objet très-digne de ma méditation.

II. Considérez quelle est la cause de la dévotion. Saint Thomas

dit (1) que Dieu en est la cause extérieure et principale; mais que la méditation ou contemplation en est la cause intérieure de notre part. Car il a été dit que la dévotion est un acte de la volonté, par lequel l'homme se livre et se donne promptement au service de Dieu; or, cet acte est si saint que l'homme y a besoin de la grâce de Dieu, et d'ailleurs, tout acte de volonté procède de quelque considération, parce que le bien doit être connu pour être l'objet de la volonté; c'est pourquoi il est nécessaire que la méditation soit la cause de la dévotion. Aussi l'homme y est porté par deux considérations. La première est la bonté de Dieu et de ses bienfaits, suivant ces paroles du Prophète : *Il m'est bon d'adhérer à Dieu, et de mettre mon espérance en mon Seigneur mon Dieu* (Ps. 72). Car cette considération excite la dilection, qui est la cause prochaine de la dévotion. Saint Thomas ajoute que les choses de la divinité excitent grandement la dilection et ensuite la dévotion, parce que Dieu est aimable par-dessus tout. Et que si quelques-uns sont plus portés à la dévotion, par la considération de la Passion et des mystères de l'humanité de Jésus-Christ, que par celle des grandeurs et des perfections divines, cela provient de la faiblesse de l'esprit humain, qui a besoin d'être conduit par les choses sensibles, aussi bien à l'amour qu'à la connaissance des choses divines. Or, entre ces choses sensibles, la principale est l'humanité de Jésus-Christ; c'est pourquoi les choses qui lui appartiennent excitent beaucoup à la dévotion, bien que néanmoins la dévotion consiste principalement en ce qui est de la divinité. La seconde considération, par laquelle l'homme est porté à la dévotion, est celle de ses défauts pour lesquels il a besoin de recourir à Dieu, selon les termes du Prophète : *J'ai levé mes yeux vers les montagnes, d'où me viendra le secours; mon secours vient de Dieu qui a fait le ciel et la terre* (Ps. 120). Cette considération anéantit la présomption, qui empêche l'âme de s'assujettir à Dieu, parce qu'elle se confie en sa force. L'interprète du Docteur angélique (2) a amplifié cette doctrine, expliquant plus au long ce qu'il faut méditer de Dieu et de nous. Car pour ce qui regarde Dieu, il faut méditer sa bonté, sa charité envers les hommes, les bienfaits de la Création, de la Rédemption, du Baptême, des inspira-

(1) Q. 82. Art. 3. — (2) Cajetan, ad hunc artic.

tions qu'il nous envoie, de sa longanimité à nous attendre à la pénitence, de l'Eucharistie, de la préservation des périls du corps et de l'âme, de la garde des anges et de ses autres grâces. De notre part, il faut méditer les manquements et les fautes que nous commettons, les peines tant passées que présentes, la facilité de pécher, la dissipation, accoutumant au mal nos pensées et nos inclinations, l'habitation en une région lointaine, hors de l'amitié et de la conversation de Dieu, la corruption de la volonté, qui aime plus le temporel que le spirituel, et se ressent plus vivement des pertes de celui-là que de celui-ci; le dépouillement des vertus, les plaies de l'ignorance, de la malice et de l'infirmité.... être dans les ténèbres, dans les ordures et les amertumes, sans en avoir horreur; n'entendre pas au dedans de soi la voix du Paradis, et ce qui est pire, avoir tant de fois fait cette injure atroce à Dieu que de l'avoir renié pour Dieu, en péchant mortellement etc.... De ces méditations qui doivent être journalières aux personnes spirituelles, de préférence aux oraisons vocales, naît la dévotion, et ensuite les autres vertus. Et aucun ne mérite le nom de religieux et de religieuse ou de spirituel, qui ne se porte du moins une fois le jour à de telles pensées; car comme on ne peut obtenir l'effet sans sa cause, ainsi l'on ne peut avoir la religion actuelle sans l'aide de ces considérations. Il est vrai pourtant que les plus savants, qui savent mieux pénétrer et entendre, ne sont pas toujours les plus dévots, et que les personnes simples, même les femmes, abondent plus en dévotion, bien qu'elles manquent de contemplation. Mais cela vient de ce que la science, et tout ce qu'il y a de plus grand en l'homme, lui est quelquefois occasion de présumer de lui-même, et de s'arrêter en lui-même, et de ne pas se livrer et se donner entièrement à Dieu; empêchement qui se trouve moins dans les simples et dans les femmes; c'est pourquoi elle a son cours plus libre en leurs âmes, et y afflue plus abondamment, ainsi que le ruisseau coule mieux, quand la digue qui arrêtait ses eaux est ôtée. Toutefois, si l'homme assujettit parfaitement sa science à Dieu, et toute autre perfection, la dévotion s'en augmente et fait un plus grand progrès.

Qui pourrait donc assez peser combien la méditation est profitable à l'homme? Oh! que le Prophète se plaint à juste raison : *La terre est désolée de désolation, parce que personne ne pense en son*

cœur (Jérém. 12). Je persévérerai donc en cette Théologie Affective, qui me fournissant toutes les bonnes considérations pour connaître les perfections de Dieu et ses bienfaits innombrables, comme aussi les vertus et les biens dont je suis indigne et dépourvu, m'obligent à me donner tout à lui. O Seigneur mon Dieu! qui seul êtes le grand bien et le soutien de nos âmes débiles et misérables, qui dilatez nos cœurs par l'infusion des bons désirs, ôtez-nous l'amour du monde et les pensées superflues des affaires de ce siècle, rompez les attaches que nous avons aux lectures des livres qui ne nous embrasent pas de votre amour, donnez-nous la grâce de l'oraison et de la méditation des choses salutaires. O Dieu! que je vous connaisse et que je me connaisse, et que mon âme ne désire plus rien que d'être toute consacrée et employée aux œuvres de votre service pendant la durée de cette vie, ensuite de vous être unie éternellement par une connaissance et un très-ardent amour dans la jouissance de la béatitude.

III. Considérez l'effet de la dévotion, qui est le goût, l'allégresse et la joie de l'esprit (1); car il y a une dévotion qui est dite la vraie et la substantielle dévotion, c'est le désir de se donner promptement à Dieu; et il y a une dévotion accidentelle, qui est le goût et la douceur que ressent une âme de servir Dieu, laquelle dévotion est promptement l'effet et le fruit de la vraie et substantielle dévotion, laquelle cause ordinairement de la joie, parce qu'elle procède de la contemplation des perfections divines et de ses bienfaits, laquelle est toujours accompagnée de joie; car c'est une joie pour une âme de penser que le Dieu à qui elle est, est doué de si nobles qualités, et qu'il est plein de bienveillance et d'affection pour elle. *Je me suis ressouvenu de Dieu, et je me suis délecté* (Ps. 76), dit le saint roi David. De plus, la dévotion par laquelle elle se propose de se donner toute à Dieu est une espèce d'union avec lui, le bien de tous les biens; et quoique cette union ne soit point telle que dans le Ciel, elle ne laisse pas de réjouir le cœur. Ensuite le plus grand bien que l'âme puisse recevoir en cette vie est d'être dédiée et consacrée à Dieu; c'est pourquoi l'âme qui réfléchit sur soi-même et considère son bonheur, en est comblée de joie ni plus ni moins que

(1) Suarez, l. 2, de Orat. c. 5.

celui qui désire servir un roi, lorsqu'il est reçu en son palais. C'est affaire, disait saint François, à ceux qui servent le diable, d'être tristes ; ils en ont bien sujet, puisqu'ils sont à un maître si infortuné et si malheureux, qu'il ne les peut payer que de malheurs et de misères. Il est vrai néanmoins que pendant l'état de cette vie, cette joie n'est pas pure et exempte de toute tristesse ; car l'extrême pureté de Dieu effraie les bonnes âmes, quand elles voient leur vie si peu convenable, ainsi que leur grande fragilité. Et puis la dévotion prend aussi sa source dans la considération des douleurs de Jésus-Christ, d'où naît la tristesse de l'âme. Toutefois cette tristesse bien réglée n'est pas sans contentement ; car une âme dévote, considérant ses chutes et ses misères, espère en être délivrée par la puissance et la miséricorde divine, ce qui lui donne de la consolation. Et quant à la Passion de Jésus-Christ, dont la pensée contriste les cœurs dévots, il y a quelque chose qui les récrée, savoir sa bénignité et son immense charité à l'égard des âmes qu'il a chéries plus que sa propre vie. C'est pourquoi c'est chose douce aux bonnes âmes de pleurer Jésus-Christ, et toute leur tristesse se termine en joie, selon que lui-même l'a prédit à ses Apôtres : *Votre tristesse se tournera en joie* (Jean, 16). Plusieurs cependant se plaignent de n'avoir aucune dévotion, c'est-à-dire aucune joie ni sentiment de douceur dans les œuvres et dans le service de Dieu. Et pour satisfaire à leurs plaintes, la plupart des livres spirituels de ce siècle, opposés en cela aux anciens, contiennent quelque chapitre pour mettre au rabais les douceurs de la dévotion, afin que l'on en fasse peu d'estime, et que l'on ne s'afflige pas d'en être privé. Mais c'est traiter indignement les dons du Saint-Esprit ; car ces douceurs sont des grâces de Dieu, des suavités victorieuses qui gagnent les cœurs et les convertissent, qu'il faut pourtant désirer ardemment, conserver soigneusement, et priser hautement ; et quoique Dieu les donne aux petits enfants dans la vie spirituelle, ils n'en sont que d'autant plus à rechercher ; car quel plus grand bien peuvent avoir les plus parfaits de cette vie, que si Dieu les chérit tendrement comme de petits enfants, et que peuvent-ils être autre chose à l'égard de ce Père suprême? L'abbé Philippe, contemporain de saint Bernard, répond mieux aux plaintes des indévots, et ses paroles méritent d'être méditées par les bons esprits. Il fut dit à Adam : *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton*

visage (Gén. 3). Ce pain est la réfection spirituelle par laquelle notre homme intérieur est renouvelé et soutenu, tandis que l'extérieur se corrompt et se détruit de jour en jour. Ce pain est le goût de la divine suavité, de laquelle parle le Prophète : *Goûtez, et voyez que le Seigneur est suave* (Ps. 33), la douceur de laquelle suavité se peut bien sentir, mais non pas exprimer. Or, l'on n'arrive à cette douceur ineffable que par le travail, et celui-là ne jouit pas du fruit de cette grande douceur, qui ne travaille pas dans le combat de la sainteté. Ce travail est le jeûne, la lecture, l'oraison, la méditation, la componction, les larmes, travail qui nous convient dans cette région des morts, si nous voulons être nourris du pain des anges, dans la région des vivants, où nous serons repus de ce pain sans travail. Par ces paroles, il faut entendre que la plupart sont privés de dévotion par leur propre faute. Qui s'étonnera qu'un homme soit sans dévotion, qui n'a de pensées, d'affections, d'action et de sollicitudes que pour s'enrichir; qui ne sait ce que c'est que de se mortifier aucunement, et ne fait aucun pieux exercice, et dont le cœur est tout occupé de l'amour du monde, sans qu'il y reste aucune place pour l'amour de Dieu? Qui s'étonnera qu'une femme du monde soit sans dévotion, quand elle passe des heures entières à se contempler et à se parer d'ornements superflus, comme une idole remplie d'orgueil et de recherche de soi-même? De quel côté lui viendrait la dévotion? Il faudrait que Dieu fît un miracle de grâce; car la dévotion ne s'acquiert qu'à la sueur du visage; c'est pourquoi il faut remonter à la source, quand quelques-uns se plaignent de ne ressentir aucune dévotion, et voir quels ont été leurs sueurs, leurs travaux et leurs mortifications. S'il n'y a rien de ces choses en eux, il faut leur dire que l'on ne s'en étonne pas, parce que la dévotion est un pain de travail. Que si ce sont des personnes qui travaillent fidèlement et sincèrement, il les faudra consoler et leur dire que Dieu a diverses conduites, et qu'elles continuent durant leur sécheresse à lui être fidèles; qu'il ne leur ôte ce pain de douceur que pour les perfectionner plus abondamment au temps qu'il a déterminé, pourvu qu'elles persévèrent dans les œuvres de la pénitence, de la paix et du silence.

J'apprendrai de ce point à ne pas mépriser les goûts et les suavités divines, craignant d'offenser le Saint-Esprit qui les

donne. J'apprendrai à me les procurer par des œuvres de pénitence, et à les faire acquérir aux autres par de semblables voies, me gardant bien d'en inspirer le dégoût à aucune âme que ce soit; car si ce n'est pas la dévotion substantielle, c'est pourtant la dévotion accidentelle, et un accident très-noble, et un effet et un fruit très-précieux de la pure et sincère dévotion. O mon Seigneur Jésus-Christ! en qui j'ai mis mon espérance, que je n'en soïs pas privé pour longtemps. Guérissez ma langueur, ôtez-moi toute pesanteur par l'infusion d'une sainte allégresse. Donnez-moi ce pain de vos chers petits enfants, que je ne sois pas triste, d'humeur fâcheuse et abattu par l'ennui dans les œuvres de votre service; dilatez mon cœur d'allégresse, et je courrai dans la voie de vos commandements : *Que mon âme soit comme engraissée de dévotion, et que ma bouche fasse éclater des chants d'allégresse* (P. 62).

HUITIÈME MÉDITATION.

D'UN SECOND ACTE DE LA VERTU DE RELIGION, QUI EST L'ORAISON.

I. Considérez que l'oraison est un acte de religion, par lequel la créature raisonnable demande à Dieu avec humilité les choses qu'il convient de lui demander. Elle est un acte de religion, puisque, par l'oraison, l'homme rend honneur et révérence à Dieu, en tant qu'il se soumet à lui, et avoue en priant qu'il a besoin de lui comme de l'auteur de ses biens, de la miséricorde duquel il veut dépendre. Par l'oraison, la créature raisonnable demande à Dieu; car il n'y a que les créatures raisonnables qui soient capables de demander, et en ce faisant, de prier, parce que la demande de quelque chose est proprement ce qui doit être appelé oraison. Mais il est difficile d'entendre si cette demande est un acte de l'intellect ou de la volonté. Laissons la discussion de ce point aux subtils théologiens, et disons sommairement que c'est un acte de la volonté, et plutôt un désir qu'une

connaissance. En effet, il y a trois différents désirs dans l'oraison. Le premier désir est de la chose pour laquelle on prie et que l'on souhaite d'obtenir; car si l'on ne désire, l'on ne prie pas, et plus ce désir est grand, plus ardemment on prie ; c'est pourquoi l'on use en l'oraison mentale de considérations qui sont propres à porter la volonté vers quelque bien, afin que la volonté étant excitée, on le demande à Dieu plus ardemment. Le second désir qui se trouve en l'oraison est d'obtenir quelque chose par la faveur et la miséricorde de Dieu ; c'est pourquoi, en vertu de ce second désir, on s'adresse à lui. Le troisième désir, qui est proprement l'oraison, est que Dieu connaisse que l'on désire obtenir ce bien de sa grâce et de sa bonté. Car ce désir est la direction de la créature spirituelle, et comme sa langue, par laquelle elle parle aux créatures spirituelles et à Dieu même, suivant ce qui a été considéré ci-devant de la conversation des anges l'un avec l'autre, si bien que l'âme parle à Dieu et lui fait sa demande et son oraison, lorsqu'elle a intention que Dieu connaisse qu'elle désire avoir quelque bien de lui. Que si cette intention demeure cachée dans l'esprit, sans paraître au dehors, la demande est mentale. Que si la bouche l'exprime, alors l'oraison s'appelle vocale. C'est pourquoi il y a deux oraisons, l'une mentale, qui est ordinairement plus parfaite, parce qu'on y emploie plusieurs bonnes considérations spirituelles pour fléchir la volonté et lui faire concevoir une grande ardeur pour quelque chose, afin de la demander à Dieu avec plus d'instances. L'autre vocale, laquelle est ordinairement plus lente et plus froide, d'autant plus que l'on n'y apporte pas les méditations qui enflamment l'affection, laquelle donne la bonne grâce et la perfection à la prière. L'oraison doit aussi se faire avec humilité ; car qui demanderait à Dieu arrogamment, comme si la chose lui était due absolument, ne ferait pas une oraison, ainsi qu'un homme, qui demande superbement à un autre ce qu'il pense lui être dû, n'est pas regardé comme priant et suppliant ; car la prière est essentiellement humble. Et si l'on dit que l'oraison est une ascension et une élévation de l'âme à Dieu, ce n'est pas à dire que l'âme ne s'y abaisse profondément au-dessous de Dieu; car l'âme est dite être élevée à Dieu par l'oraison, en ce qu'en la faisant, elle doit s'approcher de lui pour se mettre en sa présence, lui donner des louanges, et lui adresser des hommages qui

le rendent propice et favorable. Toutes choses qui élèvent vraiment l'âme, sans empêcher pourtant qu'elle ne reconnaisse sa dépendance, sa pauvreté et son indigence, par l'humilité qui accompagne son oraison. Enfin, dans l'oraison, on demande à Dieu humblement les choses qu'il convient de demander. L'oraison, dit saint Jean Damascène (1), est une ascension de l'esprit à Dieu, ou la demande de choses convenables, parce que, comme l'oraison est un acte de religion qui tend à honorer Dieu, on ne peut pas la faire pour lui demander des choses mauvaises, qu'il ne pourrait accorder avec honneur, et lui en faire la demande ce serait l'outrager, car ce serait supposer qu'il pourrait être l'auteur du mal; c'est pourquoi une telle demande étant injurieuse à Dieu, elle ne peut mériter le nom d'oraison, qui est un acte de religion. Si même quelqu'un demandait à Dieu ce qui est véniellement mauvais, celui-là pécherait mortellement, et son oraison ne serait pas seulement morte et inutile, mais aussi mortifère, comme étant injurieuse à Dieu, qui ne peut être l'auteur du péché véniel. Si bien même que l'on blâme ceux qui demandent des choses indifférentes, comme celui qui prie de gagner au jeu, sans les référer à une honnête fin.

Si telle est la nature de l'oraison, si c'est un acte véritable de la vertu de religion, je dois m'y exciter avec plus d'attention et de réflexion. Je dois me proposer de la faire avec esprit d'humilité, et en reconnaissant ma misère qui a besoin d'être soulagée par la miséricorde de Dieu; je dois me représenter, en voulant faire ma prière, que je suis comme un pauvre indigent, malade, ulcéré et mendiant, qui implore humblement l'assistance d'un riche et très-puissant seigneur. O mon Dieu! à qui il appartient d'être prié et imploré de toutes les créatures intelligentes; purifiez mon esprit et ma langue; délivrez-moi de toutes vaines pensées et affections indécentes, faites que je retranche toutes paroles profanes et superflues, afin que mon esprit pense purement, et que ma langue prononce distinctement les paroles de l'oraison, pour vous demander les biens salutaires et ce qu'il est convenable d'attendre de votre grandeur, de votre sagesse et de votre miséricorde infinie.

II. Considérez que l'oraison a titre pour obtenir la chose qui

(1) L. 3. Fid. Ort. c. 13.

est demandée, parce que Dieu a promis d'exaucer nos prières : *Demandez*, dit Jésus-Christ, *et vous recevrez* (Jean, 16). *Si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous le donnera* (Jean, 16). La source de cette vertu est la disposition et l'ordre de la Providence divine, laquelle a ordonné éternellement que plusieurs choses se feraient dans le monde par le moyen de l'oraison. Dieu en effet a porté deux sortes de décrets : les uns absolus, comme le décret de créer les anges, les cieux et les éléments ; car il détermina absolument de créer ces choses, sans attendre aucune condition ; les autres décrets sont conditionnés, comme le décret de glorifier les anges et les hommes, auxquels il détermina de donner la gloire éternelle, moyennant qu'ils s'en rendissent dignes par des actes de vertu. Tel est aussi le décret de leur accorder plusieurs biens, moyennant qu'ils l'en priassent et recourussent humblement à lui, comme à l'auteur de tout bien. C'est pourquoi l'oraison n'apporte point de changement aux dispositions de Dieu ; mais elle les met à exécution et les accomplit selon leur ordre. De là vient que l'oraison est impétratoire, et qu'elle obtient de la miséricorde de Dieu ce qu'il a promis de donner par grâce et par faveur. Ce qui doit s'entendre lorsque l'oraison est telle que Dieu désire qu'elle soit ; car plusieurs oraisons sont inutiles et n'obtiennent rien de Dieu, parce qu'elles manquent des qualités que Dieu requiert pour les exaucer : qualités que saint Thomas réduit à quatre chefs. Le premier, que la chose demandée soit nécessaire au salut ; le second, que l'on demande pieusement ; le troisième, persévéramment, et le quatrième, que l'on demande pour soi-même. Quant au premier chef, plusieurs prient en vain, parce qu'ils demandent des choses préjudiciables à leur salut : *Vous demandez,* dit saint Jacques, *et ne recevez pas, parce que vous demandez mal, pour assouvir vos convupiscences* (Jacques, 4). Telle est l'oraison de celui qui prie pour gagner au jeu, pour gagner une cause injuste, qui prie pour avoir des prospérités abondantes et superflues, que Dieu prévoit devoir plutôt empêcher son bien spirituel que l'avancer. Aussi ces choses ne se demandent pas au nom de Jésus-Christ, c'est-à-dire de sa part, par son mouvement et par son instinct, parce qu'étant le Sauveur de nos âmes, il tend principalement à leur faire demander ce qui est profitable au salut. Quant au second chef, qui est de demander pieusement, cela signifie que l'oraison doit

être faite avec la Foi et l'Espérance théologale : *Qu'il demande avec Foi, n'hésitant pas* (Jacques, 1). Quelques-uns ajoutent : Avec la Charité et l'état de la grâce, pour rendre inutiles toutes les prières des pécheurs. Ce qui ne doit pas être reçu, parce que souvent Dieu exauce les pécheurs, comme il apparaît dans le Publicain (Luc, 13). Et il ne faut point les mettre au désespoir de ne rien obtenir en priant ; au contraire, il faut les exhorter à faire oraison, nonobstant leur péché, ainsi que saint Pierre faisait à l'égard de Simon le magicien (Act. 8). C'est pourquoi le judicieux Suarez (1) distingue trois sortes de pécheurs : les premiers, qui ne croient pas être en péché mortel, et qui sont dans la bonne foi de leur conscience ; les seconds, qui savent bien l'état où ils sont, qui désirent en sortir, et recourent à Dieu pour ce sujet, se mettant en devoir de rentrer en grâce : or rien n'empêche que ces deux sortes de pécheurs ne jouissent des fruits de la prière. Mais il y a une troisième espèce de pécheurs, qui sont les obstinés qui connaissent leur état, sans se proposer d'en sortir, et il est probable que l'oraison de tels pécheurs ne soit pas comprise dans la promesse que Dieu fait d'exaucer les hommes, parce que celui-là est indigne d'être exaucé qui méprise l'amitié de Dieu, si bien que rarement un tel pécheur obtient sa demande. Néanmoins la chose n'est pas assurée, et plusieurs grands pécheurs de cette qualité ont été miraculeusement convertis. Il est vrai que nous lisons en saint Jean ces paroles : *Nous savons que Dieu n'exauce pas les pécheurs* (9). Mais, comme a considéré saint Augustin (2), ce sont des paroles proférées par un aveugle, qui n'était pas assez éclairé dans la Foi. Enfin la vingt-sixième erreur de l'hérétique Wicleff a été condamnée au Concile de Constance, et elle consistait à dire que l'oraison d'un réprouvé ne valait rien ; car même un réprouvé peut utilement prier. Quant au troisième chef, qui est de prier persévéramment, il est difficile de marquer ponctuellement quelle doit être la durée et la continuation de la prière, jusqu'à quel terme elle doit s'étendre, et combien de fois il faut la reprendre et la réitérer. Ce qu'il y a ici de plus constant, c'est qu'il ne faut jamais, avant d'avoir obtenu sa demande, se désister de l'oraison par impatience, par défiance de Dieu et découragement. Et quant aux biens tempo-

(1) L. 1. de Orat. c. 25. — (2) Tract. 44 in Joan.

rels, après les avoir demandés quelque temps, si on ne les obtient pas, il est bon de penser que Dieu ne veut pas nous les octroyer, et ainsi il faudra se désister d'en faire plus d'instances, avec une humble soumission et conformité aux volontés de Dieu, se représentant que ce n'est pas notre plus grand bien que telle chose nous soit accordée, ainsi qu'il est expédient de faire toutes les fois que les supplications ne réussissent pas à notre contentement. Que si nous demandions des biens spirituels, comme serait la victoire d'une tentation et le progrès en quelque vertu, il faut persévérer beaucoup plus longtemps en l'oraison, laquelle en ce cas est toujours très-utile, quoique son effet ne nous soit pas toujours assez connu. Quant au quatrième chef, qui est de demander pour soi-même, saint Thomas dit qu'une oraison faite pour une autre personne, pieusement, persévéramment, et pour des choses appartenant au salut, n'obtient pas quelquefois, à cause de l'empêchement qui vient de la part de celui pour lequel on prie, selon ces paroles de Jérémie : *Si Moïse et Samuel se présentent devant moi, mon âme n'est point à ce peuple* (Jérém. 15). Mais saint Thomas dit, *quelquefois,* pour nous apprendre que ce n'est pas toujours ; par conséquent il arrive souvent que les prières faites pour autrui sont exaucées ; d'où vient que saint Jacques dit : *Priez l'un pour l'autre, pour être sauvé ; car l'oraison du juste vaut beaucoup* (Jacques, 5). C'est pourquoi si celui pour lequel on prie ne met de propos délibéré empêchement à l'effet de la prière, par la dureté de son cœur et son expresse obstination, l'oraison s'y trouve efficace. D'où il faut conclure que l'homme demandant avec Foi, Espérance et persévérance, les choses utiles et nécessaires au salut, les obtient de Dieu, qui est fidèle en ses promesses, et qui ne manque jamais de parole à ses créatures. Que si quelqu'un résiste à cette vérité, parce que faisant ses prières avec toutes ces conditions, il n'y réussit pas et n'en voit aucun effet, qu'il médite ces excellentes paroles de saint Bernard (1) : Dieu a si grand soin de toi, que toutes les fois que tu lui demandes, sans le savoir, ce qui t'est inutile, il ne t'exauce pas sur cette chose même, mais il la change en un don plus profitable. Ainsi tel demande la délivrance d'une affliction à qui Dieu octroie la patience, qui vaut mieux que la délivrance

(1) Serm. 3, in cap. Jejunii.

souhaitée ; tel prie pour être exempt d'une tentation importune, comme saint Paul, à qui Dieu accorde le courage de la repousser, et la grâce de n'en recevoir aucun dommage. C'est comme un père dont le petit enfant demande un couteau ; mais le pauvre enfant se blesserait et le père lui refuse le couteau, et lui donne le pain taillé.

Il est donc bien raisonnable que les chrétiens y soient plus adonnés, et qu'ils chérissent davantage ce saint exercice de religion. Il est bien raisonnable que nous nous fortifiions dans l'espérance, ayant un moyen si bon et si salutaire. Donc, *approchons-nous avec confiance du trône de la grâce, afin que nous obtenions miséricorde, et que nous trouvions la grâce d'un secours opportun* (Hébr. 4). Oh ! donc, Seigneur très-miséricordieux, qui demandez à vos créatures l'honneur et la gloire, mais qui leur en laissez tout le profit, vous qui avez créé l'âme et le corps de l'homme pour être servi par l'un et par l'autre, donnez-nous tout ce qui est nécessaire pour vous honorer dans l'exercice de l'oraison, afin que nous recourions à vous en nos nécessités, que nous confessions humblement votre grandeur et notre dépendance de vous en toutes choses, et que, lorsque nous vous demanderons pieusement et persévéramment les biens salutaires, nous les obtenions de votre immense bonté, et que nous chantions avec allégresse ce cantique de louange : *Béni soit le Seigneur, qui n'a pas repoussé ma prière, et n'a pas détourné sa miséricorde de moi* (Ps. 65). Et si nous ne sommes pas exaucés selon notre désir, que nous demeurions paisibles et humbles devant vous, adorant les secrets de votre sagesse et de votre bonté infinie, et nous reposant en votre Providence.

III. Considérez plus particulièrement ce que dit l'apôtre saint Jacques : *Vous demandez, et vous n'obtenez pas, parce que vous demandez mal, pour assouvir vos concupiscences* (4. 3). Ces paroles devraient être souvent méditées quand on se donne à l'oraison, de peur de demander autre chose et pour autre fin qu'il ne convient; car Dieu n'a pas promis d'exaucer quelque autre prière que celle par laquelle on lui demande ce qui concerne le salut, et non ce qui peut contenter les concupiscences et les passions déréglées. L'oraison est bien plutôt ordonnée de Dieu pour demander et obtenir la victoire contre tous les mouvements de la concupiscence déréglée, comme aussi pour impétrer des lumières

qui dissipent les ténèbres de notre ignorance naturelle. Si bien qu'ayant en nous, par suite du péché originel, deux grands obstacles au salut, l'ignorance et la concupiscence, Dieu a donné à tous les hommes raisonnables la grâce de faire l'oraison, et par elle de chercher et d'avoir du secours et de l'assistance contre les difficultés qui naissent, tant de la part de la concupiscence que de l'ignorance, en sorte que si quelqu'un y trouve un obstacle à son salut, il s'en doit attribuer la faute, comme ayant manqué de prier comme il fallait, et comme il devait, et pouvait le faire, chacun recevant la grâce de faire oraison, laquelle grâce est suffisante pour avoir le reste qui est nécessaire au salut, quoiqu'on ne l'ait pas encore. Saint Augustin (1) traite dignement ce sujet, et c'est une chose étonnante que plusieurs s'écartent de la vérité, pour ne pas vouloir suivre son esprit et bien entendre ses paroles. L'âme, dit-il, a la faculté, avec l'aide du Créateur, de se cultiver elle-même, et de pouvoir, par un pieux travail, acquérir et avoir toutes les vertus par lesquelles elle soit délivrée, et de la difficulté qui la tourmente à cause de la concupiscence, et de l'ignorance qui l'aveugle. Puis il ajoute, et dans l'ignorance même, et dans la difficulté, il ne lui a pas ôté la volonté libre de demander, de chercher et de faire des efforts, disposé à donner à ceux qui demandent, à montrer à ceux qui cherchent, et à ouvrir à ceux qui frappent. Donc, conclut-il, si elle ignore ce qu'elle doit faire, cela vient de ce qu'elle n'en a pas encore reçu la grâce; mais elle la recevra, si elle use bien de ce qu'elle a déjà reçu. Or, elle a reçu la grâce de chercher pieusement et diligemment si elle veut. De ces discours de saint Augustin, il suit manifestement que la cause de la damnation de plusieurs est qu'ils ne prient pas dans les difficultés de leur ignorance et de leurs concupiscences. Au contraire, ils en demandent l'assouvissement, et Dieu ferme l'oreille à la demande de telles choses, comme nuisibles et contraires à son amour envers les hommes. Car, comme dit le grand saint Cyrille (2), rien d'amer ne peut ruisseler de la source de douceur. Et, comme dit encore saint Augustin (3), c'est un trait de miséricorde de soustraire quelquefois la miséricorde. Mais personne n'a mieux

(1) D. August. l. 3, de Lib. Arbitr. c. 20. — (2) Lib. 9, in Joan. c. 43. — (3) Tract. 73, in Joan.

rencontré ici que le grand contemplatif de la Chartreuse; ses sentences sont dorées, et tout ensemble donnent de l'épouvante aux âmes que le motif de l'amour propre, non de la gloire de Dieu, excite à l'oraison : 1° Quand tu pries Dieu, dit-il, qu'il ne te prive pas de quelque bien, auquel tu es attaché par concupiscence, tu ressembles à une femme adultère, qui étant trouvée sur le fait par son mari, au lieu de lui crier merci, le supplie plutôt de ne pas interrompre son plaisir. 2° Il ne te suffit pas d'avoir fait divorce avec Dieu, tu veux encore qu'il t'augmente et te conserve les choses dont la jouissance te corrompt, comme les beautés du corps, les saveurs et les couleurs. 3° Quelle est la femme assez impudente pour dire à son mari : Cherche-moi celui-ci ou celui-là qui me plaît mieux que toi, autrement tu n'auras pas de repos? Et néanmoins c'est ce que tu dis à Dieu ton époux, lorsque aimant quelque chose plus que lui, tu le pries de te l'accorder. 4° Quand tu dis à Dieu : Donnez-moi ceci ou cela, c'est lui dire : Donnez-moi de quoi vous offenser. 5° C'est une vengeance pleine de douceur, si l'époux, trouvant son épouse en adultère, éloigne seulement d'elle l'objet de son crime. Et qu'elle est impudente et éhontée, si elle prend cela pour une injure et s'en plaint! Et toi, quel autre sujet as-tu de te plaindre et de t'attrister, sinon que Dieu t'a ôté le sujet de tes fornications spirituelles et de tes offenses, en te privant des créatures qui t'éloignaient de son amour.

J'apprendrai de ce point que l'oraison est comme la première grâce que Dieu fait à l'homme, et par laquelle il arrive aux autres grâces qui lui sont nécessaires pour opérer son salut. J'apprendrai qu'il y faut avoir recours dans toutes les tentations de cette vie. Je me représenterai combien il est important d'avoir la pureté d'intention en priant, et combien c'est chose dangereuse de demander à Dieu des choses temporelles, des honneurs, des richesses ou des prospérités, sans les référer à sa gloire. Car pour y avoir trop d'attache et une affection démesurée, souvent l'oraison, qui nous devrait servir pour l'apaiser et pour exciter sa miséricorde, sert à l'irriter et à provoquer son courroux. Ainsi le remède de nos maux sert à les augmenter; ce qui devrait diminuer ou effacer nos péchés les accroît, et ce qui nous devrait approcher du Ciel et des bonnes grâces de notre Dieu nous en éloigne davantage. Je veux donc former une

bonne résolution de demander ardemment à Dieu, non qu'il rassasie aucune de mes concupiscences, mais qu'il les amortisse et me délivre des obstacles qu'elles font naître dans la voie de mon salut. Je lui dirai ainsi : De l'ardeur de mes concupiscences, délivrez-moi, Seigneur; des ténèbres de mon ignorance, délivrez-moi, Seigneur, afin que je ne respire que pour votre plus grande gloire, et ce qui peut y servir et contribuer! O Sauveur du monde, qui nous avez servi d'exemple pour la pratique de toute sainte action! *enseignez-nous à prier* (Luc, 11) avec une intention très-épurée, et donnez-nous la vertu de pratiquer votre mémorable enseignement : *Cherchez en premier lieu le royaume de Dieu, et toutes choses vous seront données par surcroît* (Matth. 6).

NEUVIÈME MÉDITATION.

A QUELLES PERSONNES DOIT S'ADRESSER L'ORAISON, POUR QUELLES ET PAR QUELLES PERSONNES ELLE SE DOIT FAIRE.

I. Considérez que l'oraison doit s'adresser à Dieu et aux saints, mais diversement. Car l'oraison peut s'adresser à quelqu'un en deux manières. La première, comme à celui qui doit accorder la chose qui est demandée; la seconde, comme à celui qui en doit impétrer et procurer l'accomplissement : or, il y a cette différence entre Dieu et les saints, sur ce sujet, que l'oraison doit être faite à Dieu comme à celui qui doit accorder la chose demandée, lui seul étant l'auteur de la grâce et de la gloire que nous devons demander dans l'oraison, ce qui fait dire au Prophète : *Le Seigneur donnera la grâce et la gloire* (Ps. 83). Mais l'oraison peut s'adresser aux saints comme à ceux qui en peuvent impétrer et solliciter l'effet pour nous, nous servant de médiateurs et d'entremetteurs envers Dieu, ayant mérité en cette vie d'être exaucés de Dieu, lorsqu'ils intercéderaient pour les nécessités des hommes, suivant quoi il est dit en Job : *Elève donc la voix si quelqu'un te répond, et recommande-toi à quelqu'un des*

Saints (Ch. 5). Et le bien-aimé disciple saint Jean, entre les merveilleuses visions qu'il eut des choses qui se passent en l'autre monde, vit un ange auquel furent donnés plusieurs encensoirs, *afin qu'il répandît les oraisons des Saints sur l'autel doré* (Apoc. 8); c'est-à-dire qu'il représentât au Père éternel les prières et les oraisons des Saints, parce qu'en effet les Saints connaissent nos besoins, Dieu les leur révélant; ils connaissent pareillement nos désirs et les prières que nous leur adressons, Dieu par sa bonté les leur manifestant; car c'est une chose convenable à leur état glorieux de savoir ce qui les touche et les concerne, comme sont les prières qui leur sont faites. Outre qu'ayant été autrefois sur la terre comme nous, ils ne peuvent ignorer qu'ils ne soient invoqués de plusieurs des habitants d'ici-bas. Et comme leur charité est beaucoup plus grande dans le Ciel qu'elle n'était sur la terre, ils sont encore plus portés à nous soulager dans l'état de leur gloire, qu'ils n'étaient sur la terre, où ils devaient être en peine pour eux-mêmes, dans l'incertitude de leur salut. Or, à cause de cette différence, l'oraison qui s'adresse à Dieu est un acte de religion, parce qu'en le priant, nous le reconnaissons comme l'auteur de nos biens, recourant à lui, afin qu'il nous accorde lui-même par sa faveur ce que nous lui demandons. Mais l'oraison qui s'adresse aux Saints n'est pas un acte de religion; c'est plutôt un acte d'observance, nous adressant à eux, non comme principes et auteurs de nos biens, mais comme nos médiateurs et nos intercesseurs auprès de Dieu. D'où vient que, par ce procédé, Dieu ne se trouve pas offensé de ce que l'on honore les Saints par la prière, puisqu'on les considère en un degré bien inférieur à lui, et ainsi en use la sainte Eglise enseignée du Saint-Esprit; car adressant sa prière à la sainte Trinité, elle lui parle de la sorte : Un seul Dieu, ayez pitié de nous. Et quand elle s'adresse aux Saints, elle parle d'un ton plus bas, disant : saint Pierre, priez pour nous; les invoquant seulement comme intercesseurs auprès de Dieu, non comme les auteurs de nos biens, ce qui est le droit de Dieu seul.

Je reconnaîtrai ici un bienfait secret et caché de la bonté de Dieu, qui a voulu que nous obtinssions, par les mérites des saints, plusieurs biens que nous étions indignes d'obtenir de nous-mêmes, suppléant au défaut de nos mérites par l'abondance de ceux des autres. Ainsi il guérit le paralytique en consi-

dération de la Foi de ceux qui le présentaient. Et dans sa grande bonté, par les mérites et les prières des autres, il fait miséricorde à l'âme et au corps. Il ne se peut dire combien, par cette voie, ont été accordées de grâces aux hommes. Ainsi, remarquant cette différence, j'invoquerai Dieu par l'oraison comme l'auteur et le premier principe de tout bien, protestant que je le reconnais pour tel ; mais j'invoquerai les saints comme mes intercesseurs et mes médiateurs auprès de lui. O saintes âmes, qui avez échappé heureusement aux misères et aux périls innombrables de la terre, sur laquelle nous languissons et combattons incessamment, incertains de l'événement final de notre vie, regardez-nous en pitié du haut de vos trônes célestes ! Faites entendre votre voix agréable en notre faveur au Père éternel, au Fils et au Saint-Esprit, afin que nous soyons secourus en nos combats si périlleux contre le monde, la chair et le démon, et qu'en remportant la victoire, nous entrions un jour dans la terre des vivants, dont vous avez la paisible possession.

II. Considérez pour quelles personnes on peut faire oraison. Le Docteur angélique répond que nous devons prier pour tous les hommes vivant sur la terre, qui sont tous voyageurs vers le Ciel, étant dans la voie, et non encore au terme et dans la patrie du Ciel. La raison en est que nous devons aimer tous nos frères et leur désirer à tous le salut éternel, ainsi que Jésus-Christ est mort universellement pour tous les hommes, et partant nous devons prier pour tous, selon cette parole de saint Jacques : *Priez l'un pour l'autre, afin que vous soyez sauvés* (Ep. Can. c. 5). Et l'Eglise, au jour du grand vendredi, prie pour les hérétiques et les infidèles et pour tous les hommes de la terre, à l'imitation de Jésus-Christ, qui pria en ce jour pour tous les hommes, comme il versa son sang et mourut pour tous les hommes. Que si l'on dit après saint Jean (1. Epist. c. 5), qu'il y a un *péché à la mort* pour lequel il n'exhorte pas de prier, il faut dire que, par ce péché à la mort, il entend l'impénitence finale, en laquelle quiconque meurt, est damné et ne peut être secouru par les prières, puisqu'il n'y a aucune rédemption dans l'enfer. Mais tant que durera cette vie, il n'y a personne qui ne puisse être aidé et secouru en son salut. Saint Augustin disait à ce sujet (1)

(1) L. 1, Retract. c. 19.

qu'il ne fallait désespérer d'aucun, tant méchant fût-il, durant cette vie, et que l'on ne prie pas imprudemment pour celui dont on ne désespère pas. C'est pourquoi même l'on peut faire oraison pour ceux qui paraissent tellement endurcis au péché que l'on ne voit aucune apparence qu'ils se convertissent jamais, parce qu'encore qu'il paraisse impossible aux hommes de les ramener à leur devoir, la chose n'est pas impossible devant Dieu, qui peut amollir les cœurs de bronze et de pierre, et faire de grands pénitents des plus rebelles et des plus obstinés pécheurs. En effet, Dieu ne les abandonne jamais totalement, sans leur laisser quelque assistance ordinaire de ses grâces excitantes, auxquelles s'ils voulaient se rendre obéissants, il les assisterait peu à peu, jusqu'à ce qu'ils arrivassent, en s'aidant eux-mêmes, à une entière conversion. Mais Dieu attend pour leur accorder des secours plus abondants et de plus grandes assistances, qu'ils aient bien usé des moindres, lesquelles il réitère souvent à leur égard. Mais comme ils sont infidèles aux petites grâces, ils le seraient aux plus grandes, et par un juste jugement, Dieu refuse quelquefois de leur donner des grâces plus parfaites, à cause du mépris qu'ils ont fait des moins parfaites, par lesquelles il commence à travailler souvent au salut des âmes. Quoi qu'il en soit, comme ces grâces ordinaires pourraient être efficaces dans les obstinés, pour leur faire concevoir quelqu'aversion du péché ou quelque crainte de l'enfer, qui serait le commencement de leur sagesse, il n'y a aucun inconvénient à prier pour eux. Mais la difficulté est plus grande touchant les réprouvés, s'il est loisible de prier pour eux ; car quoiqu'on ignore qui est prédestiné ou réprouvé en particulier, c'est néanmoins une chose bien assurée qu'il y a sur la terre un très-grand nombre de réprouvés. Or, l'oraison faite pour ces misérables semble superflue, parce que c'est chose répugnante qu'ils soient sauvés. Et puis celui qui prie doit avoir sa volonté soumise à celle de Dieu. Et comme la volonté de Dieu est que les réprouvés soient exclus à jamais de sa gloire, si l'on prie pour leur salut, c'est plutôt s'opposer à la volonté de Dieu que de s'y soumettre, ce qui est une action pleine d'audace et de témérité. Néanmoins ces considérations n'empêchent point que l'on ne puisse prier pour tous les vivants en général, sans en exclure expressément les réprouvés, à l'imitation de Jésus-Christ, qui pria sur la croix pour tous ceux qui le crucifiaient,

quoiqu'il y en eût de réprouvés. Comme aussi l'Eglise prie pour tous les vivants, parmi lesquels il y en a plusieurs qui ne sont pas écrits au livre de vie. Aussi une telle oraison n'est pas inutile et infructueuse aux réprouvés mêmes ; car elle leur peut servir à avoir de plus légères tentations et à commettre moins de péchés, et à faire que leur damnation soit plus légère, ainsi par le moyen de ces prières plusieurs seront moins damnés. Quant à ceux qui sont dégagés par la mort des liens de cette vie, comme ils sont divisés en trois classes, les uns étant au Ciel et jouissant de la béatitude, les autres dans les enfers, et les autres en purgatoire, où ils expient leurs péchés, l'oraison se fait fructueusement pour ces derniers ; car *c'est une sainte et salutaire pensée*, dit l'Ecriture, *de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés* (II. Macch. 12). Les âmes qui jouissent de la félicité éternelle n'ont pas besoin de nos prières, non plus que celles qui sont detenues dans les enfers, d'où elles ne sortiront jamais. Si néanmoins les saints ont quelquefois prié pour les faire revenir au monde, c'est une conduite extraordinaire dirigée par l'inspiration secrète de Dieu ; c'est une révélation spéciale sans laquelle ils n'eussent jamais fait une telle entreprise. Encore en ce cas faut-il penser que c'était pour des âmes qui n'étaient point damnées réellement, Dieu ayant suspendu l'exécution de leur arrêt en prévoyant qu'elles devraient être réunies à leur corps par les prières des saints.

J'apprendrai de cette considération à pratiquer une grande charité dans l'oraison, l'appliquant à tous les hommes vivant sur la terre, auxquels elle peut être utile et fructueuse ; à tous les trépassés du purgatoire, auxquels elle peut apporter du soulagement. O Seigneur ! qui ne méprisez rien de ce que vous avez créé, qui regardez comme dignes de votre Providence tous les êtres auquels vous avez donné l'existence, rappelez, Seigneur, à votre service, tant de pauvres créatures errantes et égarées dans tous les détours et les labyrinthes de ce monde ; comme vous envoyez les rayons de votre soleil sur tous les habitants de la terre, sur les justes et sur les injustes, envoyez-leur pareillement les lumières qui éclairent leurs esprits et excitent leurs volontés à se donner à vous.

III. Considérez quelles personnes peuvent faire oraison et obtenir les biens demandés avec les conditions requises pour être

exaucées. Non-seulement les hommes, mais aussi les femmes, peuvent s'approcher de Dieu familièrement par l'oraison, et l'Ecriture sainte nous apprend que les oraisons des femmes ont obtenu de très-grandes choses de Dieu. Car si nous parcourons les pages de l'Ancien et du Nouveau-Testament, nous remarquerons que les grands miracles de la résurrection des morts ont été faits pour les femmes et à leur supplication. L'Ancien-Testament nous représente deux morts ressuscités à la prière de leurs mères : l'un par Elie et l'autre par son disciple Elisée. Et l'Evangile contient la résurrection de trois morts, deux desquels furent accordés aux prières des femmes ; car Jésus-Christ redonnant la vie au fils de la veuve, à la porte de la cité de Naïm, il le rendit à sa mère, dont les larmes l'avaient touché de compassion et porté à le retirer de la mort. Et le Lazare, mort depuis quatre jours, fut délivré puissamment de la mort et retiré du tombeau, à la prière de ses deux sœurs, Marie-Marthe et Marie-Madeleine. En quoi se vérifie ce que dit l'Apôtre : *Les femmes ont reçu leurs morts de la résurrection* (Héb. 11). Non-seulement les grands peuvent parler à Dieu dans l'oraison, mais aussi les petits qui ne font encore que bégayer. Dieu agrée leurs prières, d'autant plus volontiers que leurs âmes sont plus pures et plus innocentes, et plus exemptes de la malice et de la corruption du siècle, et il accorde quelquefois à la prière des enfants ce qu'il n'accorderait pas aux autres. C'est pourquoi nous lisons au livre de Judith que les Israélites, dans une grande calamité publique, appréhendant l'armée des Assyriens, exposèrent leurs enfants à terre du côté où était le temple de Jérusalem, pour fléchir et apaiser la colère de Dieu (Judith, 4). Et certainement si Dieu exauce les cris *des petits corbeaux qui l'invoquent* (Ps. 146), aux termes du Prophète royal, et pourvoit à leur nourriture, au défaut de leurs pères et de leurs mères, qui les oublient, à combien plus forte raison exaucera-t-il les enfants des hommes, qui sont assistés des anges du Ciel, et qui sont capables de l'éternité bienheureuse ? Non-seulement les nobles et les plus justes de la terre peuvent parler à Dieu dans l'oraison, mais même les plus pauvres et les plus vils de la terre ne sont pas rejetés de la présence de Dieu, qui daigne les écouter comme il écoute les plus grands rois et les princes de la terre, ainsi qu'on voit dans l'Evangile les plus misérables, les lépreux, les paralytiques et

les autres s'adresser à Jésus-Chrit, et obtenir ce qu'ils demandent. Et comme Jésus-Christ retient dans le Ciel le même esprit d'humilité et de douceur qu'il avait sur la terre, il admet encore les plus pauvres à lui parler en leur oraison. Non-seulement les doctes et les savants sont reçus pour parler en présence de Dieu, mais aussi les idiots et les ignorants s'élèvent à lui par l'oraison et ravissent le Ciel; et quoiqu'ils parlent quelquefois dans une langue qu'ils n'entendent pas, toutefois l'oraison n'a pas moins de valeur en leur bouche qu'en celle des mieux instruits. Comme une pierre précieuse est toujours de même prix, soit que celui qui la possède en sache l'excellence, soit qu'il l'ignore; il en est de même de l'oraison, elle est toujours précieuse, soit que celui qui la fait en entende le sens, soit qu'il l'ignore. Enfin, non-seulement les justes, mais même les pécheurs, peuvent et doivent prier. C'est pourquoi Jésus-Christ nous a appris à dire dans l'oraison dominicale : *Et remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à nos débiteurs* (Matth. 6), c'est-à-dire nos offenses et nos péchés mortels. Ce qui nous apprend que l'on peut prier en état de péché mortel. Aussi l'oraison est la grâce que Dieu donne plus communément, et ne refuse pas même à ceux qui sont le plus abandonnés de lui, auxquels il envoie souvent des pensées et des excitations qui portent à recourir à lui et à demander son assistance. Et quoique l'oraison des pécheurs ne soit point méritoire, elle peut être néanmoins impétratoire, si les conditions nécessaires l'accompagnent; car c'est autre chose que l'oraison soit méritoire et qu'elle soit impétratoire. Saint Paul pria que l'aiguillon de la chair lui fut ôté : son oraison fut méritoire et n'impétra pas; les Juifs prièrent pour avoir un roi, leur oraison fut impétratoire et ne mérita pas. C'est pourquoi l'oraison des pécheurs, pour les choses nécessaires au salut, peut être impétratoire, quoique non méritoire. Ainsi l'enfant prodigue recourant à son père fut exaucé, et reçut même plus qu'il ne demandait. Mais cette vérité a déjà été examinée dans la précédente méditation.

Je dois conclure de ce point combien est grande la douceur et la suavité de Dieu, qui nous permet ainsi et donne pouvoir à toutes sortes de personnes d'entrer en colloque pour parler avec lui. Que ce bienfait de Dieu est grand, si nous considérons la façon de faire des grands et des princes de la terre, qui ont tant

de gardes et de portiers qui empêchent le libre accès à ceux qui leur veulent parler, n'y admettant que peu de personnes des plus nobles ou des mieux connues; mais il est loisible à chacun de s'approcher du trône de Dieu. Indifféremment chacun y est reçu: L'ignorant, le rustique et l'indigent; car Dieu ne cherche pas les beaux diseurs, qui sont éloquents en leurs discours; il ne cherche que la beauté de l'âme et le bon désir du cœur. Ses ennemis mêmes peuvent traiter avec lui de leur paix et de leur réconciliation. De plus, il n'y a aucun temps dans lequel il ne soit prêt à donner audience; à toute heure de la nuit et du jour, il consent à écouter celui qui veut lui présenter sa requête. En quelque lieu aussi que l'on soit, aux champs, à la ville, à la maison, sur la place publique, au jardin, dans la rue, à l'église, au dehors, partout on peut lui parler.

DIXIÈME MÉDITATION.

DE L'ORAISON MENTALE OU DE LA MÉDITATION, ET DE CE QUI LUI EST PLUS ESSENTIEL.

I. Considérez de quels livres principalement doivent se tirer les considérations que l'on fait dans l'oraison mentale; car cette oraison étant un entretien intérieur avec Dieu, qui consiste en une ou plusieurs considérations de l'entendement afin d'exciter les affections de la volonté pour Dieu et les choses saintes et pieuses, il est important de connaître premièrement de quels livres ont peut tirer les considérations propres à l'oraison mentale. Remarquez trois livres riches et abondants pour fournir les considérations de cette oraison. Le premier est le grand livre de ce monde, qui est ouvert à tous, et qui contient autant de feuillets que de créatures différentes, où on lit en gros caractères la puissance, la sagesse, la bonté et les autres perfections de Dieu, selon ce que dit saint Paul, que *les choses invisibles de Dieu sont rendues manifestes par celles qui sont créées* (Rom. 1). C'est pourquoi saint

Antoine, interrogé par un philosophe comment il pouvait passer sa vie dans le désert sans aucun livre, il répondit que ce grand univers était un grand livre, dans lequel on pourrait s'instruire de beaucoup de choses, si l'on y pouvait bien lire. Et Raymond de Sébond a si bien étudié et profité dans ce livre du monde, qu'il nous a laissé cet ouvrage incomparable, qu'il intitule la Théologie naturelle, ou le livre des créatures, où, par la considération des choses créées, il démontre les perfections de Dieu et toutes les obligations de l'homme, tant envers Dieu qu'envers le prochain. Si bien qu'il est aisé de reconnaître que les créatures, considérées purement, peuvent fournir à l'esprit la matière des plus saints, des plus spirituels et des plus célestes entretiens. Et pour ce sujet, Jésus-Christ nous renvoie à ce livre, lorsqu'il dit : *Considérez comment croissent les lis des champs : ils ne travaillent pas et ne filent pas, et je vous dis, en vérité, que Salomon, avec toute sa pompe, ne fut jamais si bien vêtu qu'aucun d'eux* (Matth. 6). Il n'y a point, en effet, de créature si basse et si rampante qu'elle paraisse, qui ne puisse édifier l'esprit et l'exciter à l'admiration de la grandeur et de la sagesse de Dieu, et à d'autres saintes affections. Ce qui est bien plus vrai de l'homme, qui est la principale partie de ce grand livre, qui lui donne tout seul des sujets innombrables de méditation, principalement s'il veut s'arrêter à considérer son être, son pouvoir et son opération, et cela dans le passé, le présent et l'avenir; ce qui se réduit à ces neuf points : Le premier, ce qu'il a été ; le second, ce qu'il est présentement ; le troisième, ce qu'il sera à l'avenir ; le quatrième, ce qu'il a pu faire au passé ; le cinquième, ce qu'il peut faire présentement ; le sixième, ce qu'il pourra faire à l'avenir ; le septième, ce qu'il a fait au passé ; le huitième, ce qu'il fait présentement ; le neuvième point, ce qu'il fera à l'avenir, y ajoutant ce que Dieu lui fera. Le second livre, duquel doivent se tirer les bonnes considérations, est le livre de l'Ecriture sainte, tant de l'Ancien que du Nouveau-Testament, et spécialement le livre des Evangiles, qui contient l'histoire sacrée de la naissance, de la vie, de la mort, de la résurrection et de l'ascension de Jésus-Christ. Ce livre ne contredit pas le premier, mais s'accorde très-bien avec lui pour faire éclater la grandeur, la sagesse et la bonté de Dieu en mille manières. Aussi l'un et l'autre a Dieu pour auteur, qui veut par leur moyen instruire les hommes qui se rendront dociles à leurs

enseignements : *Toute Ecriture,* dit saint Paul, *divinement inspirée, est utile pour enseigner, pour reprendre, pour corriger et instruire en la justice, afin* que l'homme soit *parfait, instruit à toute bonne œuvre* (II. Tim. 3). C'est-à-dire que l'on trouve dans l'Ecriture sainte de quoi établir la vérité de la doctrine et diriger les bonnes mœurs, d'autant plus que chaque période de l'Ecriture, si elle est bien examinée, peut aider à enseigner quelque vérité qui concerne la doctrine, et à convaincre l'erreur contraire, comme aussi à reprendre les mauvaises mœurs, et persuader les bonnes. Le troisième livre est celui de la Théologie Scholastique : si nous en retranchons quelques questions peu utiles que la philosophie y fait insinuer. Car c'est un livre mêlé et composé des deux premiers livres : de celui du monde et de celui de l'Ecriture sainte; et comme Dieu a donné le livre du monde pour instruire les hommes, et le livre des Ecritures pour le même dessein, les joignant ensemble, et fortifiant le raisonnement par la révélation, et la révélation par le raisonnement, l'esprit humain s'en fortifie admirablement, et voit avec plus de lumière et d'assurance les vérités importantes qui doivent régler sa vie et ses actions. Aussi saint Thomas a compris, en sa Théologie, tous les sujets sublimes, célestes et pieux, et les plus dignes d'occuper un esprit immortel; si bien qu'il n'y a emploi plus digne au monde et qui relève tant une âme raisonnable. De là vient que ce livre étant si merveilleux, il a servi comme de source à tous les autres livres de méditations qui en sont dérivés comme des ruisseaux de leur source; que si cette Théologie est rendue Affective, donnant les méditations toutes saintes, elle imite la nourrice qui met dans la bouche de son petit le pain tout mâché, qui le nourrit de son propre lait, ne laissant que peu de difficultés à résoudre.

J'apprendrai à estimer ces livres et à en faire le bon usage pour lequel ils ont été donnés de Dieu, c'est à savoir, pour embraser ma volonté de quelque sainte affection. Je ne me contenterai donc pas de voir la surface et le dehors des choses créées, comme les enfants regardent les lettres et les caractères d'un livre qu'ils ne savent lire; je ne regarderai pas les créatures par curiosité seulement, comme les anciens philosophes qui n'ont pas glorifié Dieu, malgré toute leur philosophie et leurs pénibles études. Je m'éleverai à la connaissance du Créateur suprême

en les envisageant, disant après le Prophète selon son cœur : *Seigneur, vous m'avez comblé de joie à la vue de vos merveilles, et je me réjouirai dans les œuvres de vos mains. Seigneur, que vos œuvres sont magnifiques et vos desseins profonds! L'homme sans sagesse ne reconnaîtra pas cela, et l'insensé ne l'entendra pas* (Ps. 91). Je penserai de même de l'Ecriture sainte que je traiterai avec respect, la lisant comme un livre qui m'est envoyé du Ciel, par lequel Dieu me parle et me veut enseigner, convaincre, reprendre et diriger; ainsi ce ne me sera pas assez de lire les vérités de la Théologie dans une spéculation stérile, je me proposerai aussi de tirer de chaque vérité quelque pieuse affection. Car, dit saint Bernard, comme la viande qui charge l'estomac en abondance, et qui n'est pas digérée par une bonne chaleur ne produit que de mauvaises humeurs, et corrompt le corps au lieu de le nourrir, ainsi l'abondance de la science reçue dans l'estomac de la mémoire, si elle n'est bien cuite au feu de la charité, ne sert qu'à multiplier les humeurs vicieuses et nuisibles, qui sont les mauvaises mœurs et les péchés.

II. Considérez les affections de l'oraison mentale et quelles elles doivent être; car comme les affections forment la principale partie de l'oraison mentale, il est très-nécessaire de bien connaître en quoi elles consistent, et comment il les faut exciter en méditant. Les maîtres de la vie spirituelle les distinguent en trois classes, selon les trois voies différentes de la vie spirituelle, la purgative, l'illuminative et l'unitive, ou les trois états de ceux qui s'adonnent à la dévotion, des commençants, des profitants et des parfaits. Et quoique ces affections soient quelquefois mêlées, en sorte que le commençant conçoive aussi les affections des parfaits, toutefois ce n'est que peu et rarement, d'autant plus que celui qui commence dans la dévotion doit principalement s'étudier aux affections qui lui sont propres, qui appartiennent à la vie purgative, et en faire comme son ordinaire, sans pourtant qu'il soit à condamner, si quelquefois il s'occupe à quelques affections plus parfaites, y étant porté par quelque occasion. Et il en est de même du parfait, à l'égard des affections propres aux commençants; il ne serait pas convenable qu'il s'occupât incessamment aux affections de crainte, d'épouvante et d'appréhension des jugements de Dieu, en se rappelant sans cesse ses péchés, quoiqu'il ne soit pas à blâmer, si de fois à autre il entre en ces

émotions salutaires, dont il ne fait pas son ordinaire, comme ayant un autre emploi et une autre tâche plus conforme à la condition de sa vie et de son état, qui prend son nom de la partie prédominante. Or, les affections des commençants, c'est premièrement l'horreur du péché et la crainte de la justice, de la colère et de la fureur de Dieu ; ce sont les abominations du péché mortel, ce mal suprême de la créature raisonnable, qui lui cause des désastres infinis ; c'est la haine du péché véniel, comme étant le plus grand mal de l'âme après le péché mortel ; ce sont aussi des actes d'Espérance ou de confiance en la bonté, en la miséricorde et en la libéralité divine, des actes d'attrition et de contrition et des résolutions d'éviter les occasions du péché et de mortifier ses passions, qui sont les sources intérieures de tout le désordre de la vie humaine. Les affections de la vie illuminative, pour ceux qui s'avancent, sont en premier lieu des désirs de pratiquer les vertus, d'imiter Jésus-Christ comme l'exemplaire de toute sainteté, et de se former sur la vie des plus grands saints ; la dévotion, la reconnaissance ou action de grâce, la compassion aux souffrances de Jésus-Christ. Les affections de la vie unitive pour les parfaits sont l'admiration des grandeurs de Dieu et de ses mystères que la Foi nous propose, car l'esprit, qui s'applique à les méditer, y rencontre quelque chose de nouveau et d'extraordinaire, dont il ne connaît pas la cause et la raison, et qui excite l'étonnement et l'admiration. Viennent ensuite les louanges des perfections de Dieu et de ses mystères, les congratulations, les actes d'amour, de bienveillance, de complaisance et de l'amour appréciatif, les désirs ardents des choses célestes et des actes héroïques des plus sublimes vertus. Enfin la contemplation est proprement une affection pour la voie unitive, par laquelle, après avoir médité et recherché par le raisonnement les perfections divines, l'âme, sans plus de recherche, s'emploie à les regarder avec amour et jubilation. C'est pourquoi la contemplation est le fruit de la méditation ou de l'oraison mentale fidèlement pratiquée, quoique Dieu, par une grâce spéciale, la donne à quelques âmes quand il lui plaît, encore que jamais elles ne se soient exercées en la méditation.

J'admirerai cette variété d'affections qui se forment dans l'oraison mentale, et j'en ferai grande estime pour ce sujet, tâchant

de la pratiquer, afin que ma volonté soit touchée de tant de saintes et salutaires affections. O mon Dieu! la gloire et la couronne des saints, qui envoyez votre lumière à nos entendements, et y épanchez la connaissance de vos perfections pour gagner notre volonté, faites que nous aspirions ardemment à l'exercice de l'oraison mentale, afin que, par son moyen, nous soyons délivrés des vices et des mauvaises affections, et qu'en leur place nous soyons remplis de saintes et salutaires affections intérieures, qui unissent notre esprit et notre cœur à vous seul, qui êtes notre vraie béatitude. Faites, Seigneur tout-puissant, que nos âmes enflammées du désir pressant de l'oraison et de la méditation, ne désirent et ne convoitent autre chose que d'adhérer continuellement à vous par une pure et vraie connaissance, et par un très-ardent amour.

III. Considérez les colloques qui se font dans l'oraison mentale, auxquels certains interprètes ont appliqué ces paroles du Sage : *La fin de l'oraison est meilleure que le commencement* (Eccle. 7). En effet, ils en sont la fin, la perfection, la forme et l'accomplissement; tellement que, sans eux, la méditation est imparfaite et défectueuse. Ces colloques sont une expression intérieure, en présence de Dieu, des saintes pensées et affections que l'âme a eues en méditant, lesquelles elle adresse à Dieu lui-même ou aux saints, afin que, par leur intercession, ses prières soient exaucées, et qu'avec la grâce d'en haut elle puisse mettre à exécution ses saintes résolutions. Ces colloques sont appelés la fin et la perfection de l'oraison; car l'âme entre dans l'exercice de la méditation pour exciter davantage sa volonté à la fuite du péché et à la poursuite du bien, afin qu'étant ainsi excitée, elle demande à Dieu avec une plus grande ardeur ce qui lui est plus convenable et plus salutaire. Cette demande ardente, faite après une considération attentive et animée d'une pieuse affection, s'appelle le colloque, puisqu'elle fait parler avec Dieu, sans quoi l'oraison ne devrait pas être appelée de ce nom. Or, la méthode de bien faire les colloques dans l'oraison est d'y employer trois sortes d'actes. Les premiers sont des actes de louange, l'appelant de noms glorieux et honorables, qui auront quelque affinité, autant qu'il se pourra faire, avec le sujet de la méditation. Les seconds actes sont des actes d'actions de grâces pour les bienfaits reçus au passé. Les troisièmes actes sont des actes de demande, tant

pour obtenir la rémission de ses fautes et de ses offenses, que pour avoir des grâces plus abondantes afin d'exécuter le bien désiré, aimé, choisi et résolu dans la méditation. L'exemple de la civilité apprend cette méthode; car, pour obtenir une grâce de quelque puissant, on commence par le saluer avec honneur, en lui donnant des titres honorables et en lui faisant de profondes révérences; et rien n'est si puissant que la louange pour fléchir la volonté de quelqu'un et se le rendre favorable. On lui rend aussi des actions de grâces, s'il y a sujet, pour l'obliger davantage par la reconnaissance à continuer ses bienfaits; car, comme l'ingratitude tarit la source des bienfaits, de même l'action de grâce et la reconnaissance l'élargit. Enfin on lui expose sa requête avec respect et convenance. Il en est de même dans l'oraison mentale : on loue Dieu ou Jésus-Christ, on le remercie, et puis on lui demande pardon du mal commis, ou la faveur de quelque bien.

Je remarquerai cette importance et cette méthode des colloques qui accomplissent la méditation, tâchant de les faire de la sorte. Je dirai comme David à Dieu : *Que ma parole lui soit agréable* (Ps. 103), ou, comme dit saint Jean-Chrysostôme : Que mon colloque lui soit agréable.

ONZIÈME MÉDITATION.

DES TROIS MOYENS QUI AIDENT A FAIRE L'ORAISON MENTALE.

I. Considérez qu'un grand désir de l'oraison mentale aide grandement une âme à la faire; car cet exercice étant de soi-même pénible et laborieux et entravé par plusieurs obstacles, tant de la part des démons, qui s'efforcent de l'emporter, que du côté de la faiblesse humaine, qui ne s'élève à Dieu que difficilement, appesantie qu'elle est par la masse du corps, si l'âme n'en a un grand désir, un désir très-fort, très-véhément, très-constant et comme insatiable, à peine elle y pourra réussir. La

vie contemplative est plus laborieuse que la vie active, parce que, pour s'élever à Dieu, qui est un objet tout abstrait, il faut faire de grands efforts sur soi-même, comme s'il s'agissait de se soutenir péniblement suspendu contre toutes les lois de la pesanteur. Pour ce sujet, les maîtres de la perfection, voulant exciter un grand désir de l'oraison, représentent avant toutes choses l'excellence et les motifs qui peuvent porter une âme à en affectionner ardemment l'exercice, et il est très-utile de les considérer. Et premièrement, ils disent qu'un des exercices les plus habituels de Jésus-Christ sur la terre a été de faire l'oraison mentale. Car quand l'Evangile dit de lui qu'il passait les nuits en oraison, et qu'il se retirait seul sur la montagne pour prier, il faut entendre ces choses de l'oraison mentale. En second lieu, la noblesse de cette oraison paraît en son essence, en ce qu'elle est un entretien et un colloque avec Dieu, qui est l'action la plus noble qui puisse convenir à une créature basse et terrestre; car, s'entretenir avec Dieu, c'est la vie des anges, des Séraphins et des Chérubins. C'est le propre des saints du Paradis qui sont arrivés au terme de la béatitude. C'est pourquoi la pratique de l'oraison mentale est une des plus parfaites participations de la félicité du Paradis qui puisse être en ce monde, et qui pour cela peut être regardée comme la béatitude de cette vie, suivant ce que Jésus-Christ dit à sainte Marie-Madeleine : *Marie a choisi la meilleure part qui ne lui sera pas ôtée* (Luc, 10). Cette oraison aussi est plus efficace, parce qu'elle se fait avec une grande ardeur, qui s'excite par la méditation, et avec une grande pureté de cœur et une élévation d'esprit, qui ont coutume de l'accompagner. Elle est très-estimable, parce qu'elle a une force merveilleuse pour produire dans une âme toutes les vertus, comme étant la source et la racine de toute sainteté et de toute dévotion, faisant croître la Charité, fleurir la justice, et exercer tous les plus grands actes de piété. Ces considérations ont fait dire à quelques-uns que la méditation obligeait tous les hommes, sous peine de péché mortel, comme étant un moyen nécessaire pour éviter le péché, et s'entretenir dans la crainte et l'amour de Dieu, étant moralement impossible que sans la méditation des choses concernant le salut, l'on ne se précipitât pas en plusieurs péchés, selon ces paroles de Jérémie : *La terre est désolée de désolation, parce que personne ne réfléchit en son*

cœur (Jérém. 12). Si bien qu'ils ont enseigné que l'on ne pouvait se conserver en la grâce de Dieu, à moins de donner une heure par jour à l'exercice de l'oraison mentale. Ce que d'autres ont restreint aux personnes religieuses, comme le séraphique Docteur, disant que le religieux qui ne pratique pas l'oraison n'est pas seulement misérable et inutile, mais aussi qu'il porte une âme morte devant Dieu dans un corps vivant. Or, bien qu'il soit plus véritable que, hors l'obligation du vœu ou des règles, il n'y ait aucun précepte naturel ou divin qui oblige à cette espèce d'oraison, et qu'il ne la faille pas proposer comme un exercice d'obligation et de nécessité, elle est pourtant à conseiller selon quelque degré à toutes sortes de personnes, mais plus spécialement aux ecclésiastiques et aux religieux ; car, outre ce qui a été dit de sa noblesse, elle est utile pour rendre plus parfaite l'oraison vocale, qui à peine peut être bien faite sans quelque méditation. Elle est plus efficace que la vocale, d'autant plus que par la cessation de l'acte extérieur, l'âme est plus libre pour former des désirs et des affections plus ardentes. L'exercice en est aussi plus mortifiant ; car, dans l'oraison, le corps est plus élevé au-dessus des actions sensibles et animales, il est comme élevé au-dessus de soi. Suivant quoi le Sage dit que *la méditation fréquente est l'affliction de la chair* (Eccle. 12). Enfin cette oraison donne des lumières admirables à l'esprit, pour voir plus clair dans les affaires de Dieu et de son salut ; elle donne de grandes dispositions pour vaincre toutes les tentations et éviter les périls des péchés ; et ces avantages étant communs à tous les fidèles, elle leur peut être conseillée autant qu'ils en peuvent être capables.

Pourquoi donc, ô mon âme ! n'affectionnes-tu pas davantage ce saint, ce noble et très-profitable exercice, duquel peut dépendre ton salut éternel ? O mon Dieu ! quel désordre en ma vie ! J'ai de l'amour pour les choses qui me sont ou nuisibles ou inutiles, et pour un bien si important, je suis plein de glace et de froideur. O mon Dieu ! changez ma volonté, donnez-moi un ardent désir pour cette action si souhaitable. Car *il m'est bon d'adhérer à Dieu* (Ps. 72). *Mon cœur vous a parlé : Ma face vous a recherché ; oui, Seigneur, je rechercherai votre visage* (Ps. 26).

II. Considérez un second moyen qui aide à faire l'oraison mentale ; c'est la vertu de la force avec ses trois compagnes : la

patience, la constance et la persévérance. Car, comme l'oraison est une chose très-excellente et très-sublime, elle est d'autant plus difficile ; en effet, plus les choses sont belles, plus elles sont difficiles. D'ailleurs elle rencontre plusieurs obstacles et plusieurs empêchements, auxquels il faut s'opposer, autant qu'il est possible, et qu'il faut combattre avec une grande force de courage, à l'imitation de notre Seigneur Jésus-Christ au jardin des Olives, où, étant accablé de tristesse, il résista courageusement ; car, comme dit l'Evangile, *étant en agonie il priait plus longuement* (Luc, 22). Saint Jean Climaque avance, comme une chose bien avérée (1), que quand les frères s'assemblent visiblement pour l'oraison, le signal en étant donné, qu'alors les démons s'assemblent invisiblement pour les empêcher diversement, les uns par le sommeil, les autres par la tiédeur, les autres par une fausse imagination d'infirmité, les autres par des distractions et par plusieurs images de choses indécentes et ridicules, dont ils remplissent l'imagination, pour les distraire et les faire penser à tout autre chose qu'au sujet de l'oraison. C'est pourquoi, en ce temps principalement, la parole de saint Paul se vérifie : *Notre combat n'est point contre la chair et le sang, mais contre les princes et les puissances, contre les milices spirituelles du Ciel* (Eph. 6, 12). Saint Bernard (2), qui a été suivi de ceux qui ont écrit après lui sur cette matière, a réduit à quatre chefs les obstacles qui empêchent l'âme d'entrer dans le sanctuaire de Dieu, et dans le secret de son cœur par la contemplation, qui sont ou l'infirmité, ou la sollicitude, ou la conscience coupable, ou, ce qui s'ôte plus difficilement, la foule des fantômes et des images corporelles. Par l'infirmité, il entend l'infirmité de l'esprit ou du corps, qui est quelquefois telle, qu'une personne est incapable de faire l'oraison mentale et doit se contenter de la vocale. Selon ce que dit saint Ambroise (3), les infirmes ne peuvent s'élever à des choses hautes. Que si l'infirmité n'est pas si grande, alors elle donne de l'exercice à quiconque veut prier, comme ayant espérance de la vaincre. Par la sollicitude, il faut entendre les mouvements des passions, de crainte, de joie, de désir, de tristesse et autres, qui s'excitent au temps de l'oraison. Par la conscience coupable, il faut entendre, ou le ressouvenir

(1) Gradu. 18. — (2) Serm. 23, in Cant. — (3) L. 5, in Lucam.

des péchés en particulier, qui n'est pas toujours à propos au temps de la méditation, comme l'enseigne le grand saint Grégoire, ou l'état du péché, dont on doit être pur et net par la pénitence, afin que, la conscience étant tranquille, on pénètre mieux les mystères de Dieu. En somme, par la foule des fantômes et des images corporelles, se forment des distractions innombrables, qui appesantissent et attiédissent enfin l'esprit, et forment entre Dieu et l'âme un nuage épais qui empêche son oraison de pénétrer jusqu'à lui ; malheur que déplore Jérémie, *Tu t'es opposé une nue, afin que ton oraison n'eût point de passage* (Thren. 3). Ces difficultés étant telles, il est aisé d'inférer combien la force est nécessaire pour ne point se rebuter de l'entreprendre ; la patience, pour souffrir les peines qui y arrivent ; la constance, pour ne point se relâcher dans leur diversité, et la persévérance, pour tenir bon dans leur longue durée et leur continuité. Voilà pourquoi l'oraison est comparée à l'eau de la citerne de Béthléem, laquelle David désira boire, disant : *Oh! si quelqu'un me donnait à boire de l'eau de la citerne de Béthléem* (II. Rois, 23) ! Mais les Philistins, ses ennemis, y avaient campé leur armée, et il était difficile de contenter la soif de David. Néanmoins, trois hommes des plus vaillants de ses troupes, exposant leur vie, pénétrèrent à travers les escadrons des ennemis, pour approcher de cette citerne et en puiser de l'eau, qu'ils apportèrent à David. Telle est l'eau de l'oraison. Pour s'y rassasier, il faut une grande générosité et passer au travers de mille difficultés, faute de quoi peu de personnes persévèrent dans la pratique de l'oraison, parce qu'elles n'ont pas la force avec ses assistantes, la patience, la constance et la persévérance.

Je comprendrai donc que l'oraison mentale n'est point le fait d'une personne lâche et qui veut faire la délicate, puisqu'il y faut de la force et de la générosité ; dès lors, j'accuserai en ce sujet ma pusillanimité, mon inconstance, ma légèreté et mon impatience, qui me frustrent du bien très-avantageux de la méditation. Je désirerai aussi la force et la constance, et je la demanderai instamment à Jésus-Christ pour pouvoir persévérer en l'oraison, disant avec le patriarche Jacob : *Seigneur, je ne vous quitterai pas, que vous ne me donniez votre bénédiction* (Gen. 32). O mon Seigneur Jésus-Christ! qui êtes *le lion très-fort de la tribu de Juda* (Apoc. 5), qui êtes sorti du sein de votre Père pour venir sur la

terre dompter les monstres de nos péchés et vaincre la mort, qui, étant en agonie, avez prié votre Père céleste avec constance et persévérance, fortifiez nos âmes faibles, afin que nous ne succombions pas aux difficultés de l'oraison, mais que nous soyons les vrais imitateurs de votre force invincible, et que nous ne quittions pas par lâcheté l'oraison que nous avons entreprise pour votre amour.

III. Considérez un troisième moyen qui nous aide à faire la méditation ou l'oraison mentale; c'est la lecture attentive de la matière ou des points sur lesquels on doit faire sa méditation. Cette lecture est l'avant-coureur de la méditation, elle est si utile pour la bien faire, que saint Bernard dit que la méditation sans lecture est dangereuse, ou parce que celui qui s'approche de la méditation, sans être suffisamment instruit par la lecture, est en danger d'y tomber dans l'erreur, ou bien parce qu'il procède avec incertitude, ne sachant où il va, et n'avance que comme au hasard et avec témérité, ne s'étant pas assez proposé le but de sa méditation et la matière qu'il y doit considérer. C'est pourquoi le Sage dit avec raison : *Prépare ton âme avant l'oraison, et ne sois pas comme un homme qui tente Dieu* (Eccl. 18). Car encore que cette préparation renferme plusieurs choses, comme de se mettre en la présence de Dieu, et d'invoquer l'assistance du Saint-Esprit, toutefois elle renferme aussi cette lecture, qui est une des principales préparations et des plus fondamentales à l'oraison. Il est néanmoins à considérer que cette lecture est plus nécessaire aux uns qu'aux autres; car ceux qui sont bien avancés dans la science de la Théologie ou dans la perfection de la vie spirituelle, encore qu'ils ne doivent pas la négliger, en ont moins besoin; ceux-là, parce que leur science leur pourra fournir plus facilement le sujet de leur entretien spirituel, ceux-ci, parce que souvent le seul ressouvenir de Dieu leur suffit pour s'embraser d'amour, selon ce que dit David : *Je me suis souvenu de Dieu, et je me suis délecté* (Ps. 76). Car ayant souvent recherché, dans leurs méditations précédentes, les nobles qualités de Dieu, il leur est aisé de s'en ressouvenir sans faire de grands efforts pour s'unir à lui par affection, ainsi qu'il arrive à une femme qui, avant que de se donner pour épouse à un mari, a fait plusieurs recherches et informations de ses moyens, de ses mœurs et de sa vie, après quoi elle ne fait plus ces recherches;

mais se porte d'affection envers lui, à sa seule vue et à sa présence, ou à son seul ressouvenir. Il en est presque de même des autres sujets de méditation sur lesquels leurs esprits s'étant exercés plusieurs fois, ont une plus grande facilité à s'y occuper fructueusement, sans beaucoup de préparatifs. Quant à ceux qui sont moins avancés, ou dans la science de la Théologie, ou dans la perfection, la lecture leur est beaucoup plus nécessaire, ou quelque chose qui équivaille à la lecture, comme serait de l'écouter attentivement et de la bien comprendre auparavant, de peur de se présenter devant Dieu sans savoir ce que l'on a à faire, et ce que l'on doit dire. Ce qui serait imiter un orateur qui entreprendrait de faire une harangue devant un puissant monarque, sans avoir pensé à ce qu'il doit dire, qui se mettrait par ce moyen en danger de dire beaucoup d'extravagances. Ceci arrive en effet à plusieurs dans l'oraison mentale, de laquelle ils s'acquittent fort mal devant Dieu et les anges, faute de préparation et de lecture suffisante. Lecture d'autant plus importante, qu'elle sera faite dans un livre qui traite la matière de la méditation par ses principes et à fond, ne se contentant pas d'assurer légèrement les conclusions les plus aisées de quelque action, vertu ou mystère. Car il est plus utile de reprendre une vérité par ses premiers principes, et de remplir l'entendement d'une solide connaissance des vertus ou des matières que l'on veut méditer. Cette connaissance étant en effet un peu plus profonde excite et aiguillonne davantage la volonté à former des résolutions pratiques, en sorte qu'elle ne demeure pas assoupie dans les lumières de sa spéculation. Il faut pourtant que la prudence y intervienne, soit pour le temps que l'on doit employer à cette lecture, soit pour le choix des points, eu égard à la capacité de son esprit, au lieu ou aux autres circonstances. Que si l'on dit à tout cela qu'il suffit à une âme de se mettre en la présence de Dieu, sans y apporter d'autre préparation, attendant que Dieu nous parle, s'il plaît à sa grandeur, et que ce sera assez pour nous de nous être mis en devoir, avec respect en sa présence, ainsi qu'il arrive aux courtisans qui vont à la cour et se présentent devant le roi, lequel ne leur parle pas toujours, néanmoins ils ne laissent pas de s'être acquittés de leur devoir ; à cela il faut considérer qu'autre chose est le simple exercice de la présence de Dieu, et autre chose l'exercice de l'oraison. Par ce procédé on fait le premier exercice,

non le second. Et si le premier exercice est bon et louable, le second l'est encore davantage, ainsi que le corps entier vaut mieux que l'œil seul, quoiqu'il soit un des organes les plus excellents de l'homme. Ainsi l'oraison comprend l'exercice de la présence de Dieu et beaucoup au delà, et correspond à l'intention que Dieu a eue que nous tirassions profit de tous les mystères et de toutes les vérités chrétiennes, pour nous élever par leur moyen comme par certains échelons à sa louange et à son service. Car tel a été son dessein en opérant tant de merveilles dans le monde de la nature, et dans le monde de la grâce ; voulant que toutes choses nous élevassent vers lui, et nous obligeassent à le connaître et à l'aimer. Or, l'oraison mentale, précédée et préparée par une sainte et attentive lecture, contribue beaucoup mieux à ce dessein. C'est pourquoi c'est sans sujet que quelques-uns s'élèvent contre la nécessité de cette préparation, sous prétexte de faciliter cet exercice ; car ils s'exposent bien plutôt par là à le rendre moins fructueux ; la seule crainte du travail et la délicatesse pouvant faire embrasser cette pratique, au préjudice d'une autre beaucoup plus solide et plus assurée.

Je me résoudrai donc à aller par la voie battue de l'oraison mentale ordinaire, et comme elle a été enseignée et pratiquée par les saints et les plus experts en la conduite spirituelle, je tiendrai pour suspectes plusieurs autres méthodes, y ayant apparence, puisqu'on les fait si aisées, que ce n'est pas si grande chose, d'autant plus que les choses bien excellentes ne sont point sans difficulté et sans travail. Partant, je me tiendrai à la pratique ordinaire de l'oraison, qui a ses préparations, ses points, ses affections ou résolutions et ses colloques ; et puisque la lecture est si importante pour la bien faire, je m'y assujettirai, craignant d'être semblable à celui qui tente Dieu, en voulant faire oraison sans cette préparation.

DOUZIÈME MÉDITATION.

D'UN TROISIÈME ACTE DE LA VERTU DE RELIGION, QUI EST L'ADORATION, OU DU CULTE DE LATRIE.

I. Considérez que l'adoration est un acte de la vertu de religion, par lequel nous voulons et témoignons être soumis à Dieu, en reconnaissance de son excellence et de sa majesté infinie, et de notre dépendance d'elle. L'adoration est appelée un acte de la vertu de religion, parce que se soumettre à son supérieur et à un plus excellent que soi est une chose honnête et conforme à la raison, qui est difficile et agréable à Dieu ; or, cela est un acte de vertu, et si ce supérieur et plus excellent que soi, est Dieu même à qui est dû le respect et la soumission, c'est un acte de la vertu de religion, qui rend à Dieu le culte et la révérence qui lui appartiennent. Que si d'abord l'on oppose que l'adoration est un acte de servitude, et que la vertu est toute libre, le séraphique Docteur répond sur cette difficulté, qu'il y a une servitude qui nous assujettit aux hommes, et une autre qui nous assujettit à Dieu ; de plus, qu'il y a une servitude de contrainte et de violence, telle qu'est-celle des prisonniers de guerre et des esclaves, et une autre libre, telle que fut autrefois celle du charitable évêque saint Paulin, qui se vendit soi-même à des barbares pour racheter de son prix le fils d'une pauvre veuve, qui était détenu en captivité. Or, il est vrai que la servitude, qui se rend aux hommes par force et à contre-cœur, ne mérite pas le nom de vertu, mais bien celle qui se rend à Dieu de bon cœur, parce qu'elle élève l'homme à un état très-sublime, au-dessus de toute bassesse et de toute indignité ; c'est pourquoi la noble et sainte Agathe disait que là était la souveraine noblesse où se montrait la servitude de Jésus-Christ ; et partant, l'adoration étant une servitude de Dieu, libre et sans contrainte, rien n'empêche qu'elle ne soit un acte de la vertu de religion. Au reste, pour le com-

prendre plus entièrement, il est besoin de considérer quatre choses qui se rencontrent en cet acte. La première est une connaissance et une vue d'esprit, sur la hauteur et l'excellence de Dieu d'une part, et sur la bassesse humaine d'autre part. La seconde chose est un jugement pratique et comme un jugement de l'esprit, qu'il est raisonnable de rendre à Dieu des respects et des révérences, puisque sa majesté est si élevée, et son excellence si sublime, et que la créature a tant de bassesse et tant de dépendance de lui. La troisième chose en quoi consiste précisément l'adoration, est un agrément et une complaisance libre de la volonté de demeurer dans la sujétion et la dépendance de Dieu, en considération de son excellence infinie et de ses perfections très-hautes. C'est pourquoi qui dit adoration dit assujettissement. La quatrième chose qui se trouve encore d'ordinaire dans l'adoration, est quelque témoignage ou signe, par lequel nous faisons entendre et connaître que nous sommes dans la sujétion et la dépendance de Dieu, soit en nous agenouillant et en nous prosternant pour nous faire plus petits, et dire tacitement que nous ne sommes rien, soit en pratiquant des actes de vertu pour témoigner en effet que nous le servons, soit en faisant quelque geste extérieur, qui dénote nos sentiments intérieurs. Par tout cela on voit en quoi consiste l'acte d'adoration : adorer, en effet, c'est vouloir par amour de complaisance être dans la servitude de l'excellence suprême de Dieu, à qui est due toute révérence imaginable.

Apprenez donc à bien former l'acte d'adoration et à l'estimer beaucoup, comme provenant d'une excellente vertu, telle qu'est la religion, et comme un acte qui soumet et fait plier le cœur aux volontés de Dieu ; appliquez-vous donc à concevoir la grandeur divine et la bassesse humaine. Oh ! que ce Dieu est grand et puissant ! Oh ! qu'il est sublime et admirable ! C'est le Dieu des dieux, c'est l'unique souverain et l'être très-parfait, à qui rien n'est égal; oh ! qu'il mérite d'honneurs et de respects! Oh ! que j'ai de bassesse et de petitesse à son égard ! C'est donc chose raisonnable que je lui cède et que je me soumette à lui. Qui me donnera donc, ô mon Dieu, de descendre jusqu'à mon néant pour faire paraître votre être glorieux ! Oh ! Dieu très-grand et supérieur à toutes choses, sans vous je ne suis qu'un néant. O Roi des rois, Monarque des monarques ! je me réjouis

de ce que vous êtes mon prince et mon souverain; je me réjouis de vous faire hommage, parce que vous êtes véritablement grand, tout seul incréé et indépendant, de qui tous les êtres relèvent. Ah! vous êtes si auguste, que jamais je ne saurais assez m'humilier et m'abaisser devant votre grandeur, quand je descendrais cent mille pas au-dessous des abîmes et du centre de la terre, s'il était possible. Pourquoi donc ne m'inclinerais-je pas et ne me prosternerais-je pas contre terre à la pensée de votre grandeur et de votre excellence infinie?

II. Considérez que l'acte d'adoration peut être purement intérieur, sans aucun geste ou mouvement du corps; car les anges qui sont de purs esprits, et qui n'ont pas de tête pour l'incliner, ni de genoux pour les fléchir, ni de corps pour le prosterner, forment des actes excellents de l'adoration de Dieu : *Adorez Dieu, tous ses anges, Sion l'a entendu, et s'en est réjouie* (Ps. 96). Sion est l'Eglise de Dieu, qui prend plaisir de voir son Dieu en honneur, et être traité avec tant de respect par les anges; c'est pourquoi elle chante avec mélodie : *Par qui les anges louent votre majesté, et les dominations l'adorent.* De plus, il n'y a pas seulement une oraison vocale, mais aussi une oraison mentale ou intérieure, où la langue est sans mouvement et en silence; pourquoi donc n'y aurait-il pas aussi une adoration au fond de l'âme et purement intérieure? Certes, si l'adoration ne pouvait être sans les gestes et les postures du corps, il s'ensuivrait que celui qui serait paralytique ou perclus de l'usage de ses membres, ne pourrait accomplir le commandement qu'il a d'adorer Dieu. Ce qui choque le sentiment de toutes les personnes spirituelles, qui ne croient pas que l'âme soit redevable à son corps de cet acte si excellent. Aussi y aurait-il peu d'apparence que l'âme pût soumettre son corps à Dieu par l'acte d'adoration, et ne pût s'y soumettre soi-même. Ajoutez que l'adoration est toute relative à Dieu, qui lit dans nos cœurs, et à qui les pensées de nos âmes ne sont point cachées, si bien qu'elles lui rendent un témoignage suffisant de ce que nous sommes. Si donc nous exerçons les actes de Foi, d'Espérance ou de Charité, où même d'oraison mentale, à dessein de reconnaître son excellence souveraine et notre sujétion, nous lui témoignons assez que nous sommes à son service. Pourquoi de telles pratiques intérieures ne seraient-elles pas devant lui, qui voit tout, des adorations véritables? Enfin, c'est

l'opinion commune des théologiens, après le maître des Sentences, qui divisent l'adoration en intérieure, qui se consomme par les seuls actes spirituels, et en extérieure, qui procède de l'intérieure, à laquelle elle ajoute les témoignages sensibles et apparents de soumission. Mais qu'est-il besoin de s'appuyer sur l'autorité des hommes, là où nous avons celle de la vérité même, Jésus-Christ, qui enseigne par ses paroles et par ses exemples que l'adoration peut être purement spirituelle et intérieure ; car ne dédaignant pas de conférer avec la pauvre Samaritaine, et de l'instruire de la manière d'adorer Dieu, comme d'un point très-important à son salut, il lui dit : *Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité* (Jean, 4). Et lorsqu'il était dans le sein virginal de sa sainte mère, il y adora Dieu en esprit : *Dès le sein de ma mère, tu es mon Dieu* (Ps. 21). Et cloué sur la croix, sur laquelle il ne pouvait ou fléchir le genou, ou se prosterner, il lui rendit les mêmes devoirs, l'appelant encore son Dieu : *O mon Dieu! pourquoi m'avez-vous délaissé? O mon Dieu! je crierai durant le jour* (Ps. 21).

Apprenez par cette considération à pratiquer plus souvent les actes d'adoration en esprit et en vérité ; car puisque la chose ne dépend pas nécessairement de la posture et de la disposition du corps, qui peut nous empêcher, en quelque lieu et en quelque état que nous soyons, de lui soumettre nos âmes dans la pensée de son excellence et de sa grandeur infinie? Réjouissons-nous de ce que nous pouvons pratiquer cet acte de religion dans la plus grande indisposition de notre corps mortel, même dans la dernière agonie, où il nous sera possible de rendre à Dieu le culte de latrie, et l'adoration qui lui est due. Proposons-nous donc, en lui élevant plus souvent nos âmes, de les lui prosterner et soumettre en esprit et en vérité, en esprit et en foi, en esprit et en charité, en esprit et en piété, en esprit et en une très-profonde humilité devant sa grandeur immense.

III. Considérez les motifs de l'adoration, dont le premier est l'obligation que nous en avons, à cause du commandement qui nous en est donné : *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu le serviras seul* (Matth. 4). Précepte affirmatif, à l'exécution duquel nous sommes quelquefois obligés; c'est pourquoi chaque dimanche le prêtre adore Dieu dans l'oblation du grand sacrifice de l'Eucharistie, qu'il offre en son nom et au nom de tout le

peuple, qui s'unit à l'oblation du prêtre. Les seconds motifs sont les biens que nous apporte l'acte d'adoration. Le premier est de nous séparer des athées et des infidèles, qui ne reconnaissent pas Dieu; car c'est le propre de l'adoration de le faire reconnaître, non-seulement par l'entendement, comme plusieurs infidèles et même les démons, mais aussi par la volonté qu'elle fait courber sous lui. Le second bien de l'adoration est la victoire des tentations de notre ennemi, ainsi qu'il apparut au désert, où Jésus-Christ mit le diable en fuite lorsqu'il lui parla d'adorer; car rien n'est si opposé aux tentations de notre ennemi que cet acte sublime qui les dissipe toutes, d'autant plus que toute son intention est de nous faire adorer la créature, comme font les avares à qui l'or sert d'idole, et les superbes à qui la fumée sert de divinité, et les lubriques qui idolâtrent les créatures. Le troisième bien est, qu'en adorant Dieu, nous l'apaisons; car il lui suffit de nous voir humiliés. Ainsi l'ange s'apaisa sur Baalam, qu'il était près de tuer, quand il le vit par terre adorant Dieu. Dieu est généreux à la façon des lions magnanimes, qui ne s'irritent pas contre les corps qui s'abattent devant eux. Le quatrième bien est que cet acte est un moyen très-puissant pour obtenir de Dieu plusieurs grâces signalées pour cette vie et pour l'autre. Le roi Ezéchias, malade à la mort, après avoir adoré Dieu, obtint quinze ans de vie. Le lépreux de l'Evangile, adorant Jésus-Christ au pied de la montagne, fut guéri de sa lèpre. Mais le plus grand motif de l'adoration est la bonté et la perfection infinie de Dieu; car il doit être adoré à cause de sa divinité, comme aussi pour tous ses attributs, et spécialement parce qu'il a un domaine souverain sur tous les êtres créés; car *la terre est au Seigneur dans toute sa plénitude; toute la terre et tous ceux qui l'habitent* (Ps. 23). De plus, sa sainteté et sa pureté infinie le rendent très-digne d'adoration. Aussi les anges s'écrient dans les Cieux : *Saint, saint, saint est le Seigneur, le Dieu des armées, la terre est remplie de sa gloire* (Isaïe, 6). Enfin, sa magnificence et sa libéralité très-grande lui donnent droit d'être adoré; car il n'y a pas de si grand bienfaiteur que lui; c'est pourquoi toute notre espérance est en lui, qui nous peut élever parmi les anges aux grandeurs de l'éternité. De plus, il a été offensé et déshonoré par nos péchés, et comme la raison veut que l'on rende l'honneur à celui auquel on l'a ôté, nous

devons compenser, en l'adorant humblement, tout le mépris et le déshonneur que lui ont fait nos péchés. Ces motifs doivent nous obliger à l'acte d'adoration, qui est un des principaux exercices des vrais dévots, entre lesquels parut plus admirable saint Siméon Stylite, que Dieu suscita comme un prodige de sainteté, et exposa publiquement à la vue de tout le monde, pour échauffer les plus tièdes par l'exemple de sa vie, et convertir plusieurs infidèles par ses miracles et ses exhortations. Cet homme demeura jour et nuit, sur une colonne de trente pieds de haut, sur la voie publique, l'espace de soixante-dix ans, se tenant tantôt droit pendant longtemps, et tantôt fléchissant le genou, louant Dieu ou prêchant le peuple; et plusieurs, dit Théodoret, de ceux qui le contemplent, comptent ses adorations et un jour, quelqu'un de ceux qui le regardaient avec moi, en compta jusqu'à mille deux cent quarante-quatre, jusqu'à ce que, par lassitude, il cessa de les compter. Et toujours, dans ses prostrations, il touchait la terre de son front.

Je regretterai que cet acte d'adoration, qui est compris dans le premier commandement de Dieu, soit si peu pratiqué par la plupart des chrétiens, qui ignorent de telle sorte ce que c'est qu'adorer Dieu, qu'à peine sur cent il y en a trois qui en ont une instruction suffisante. Peut-être cette ignorance est-elle la source de tant de péchés, qui ne se commettraient pas, si Dieu était adoré en esprit et en vérité. Car comment offenserait-on celui auquel on s'assujettirait en l'adorant? L'assujettissement et la résistance ne peuvent pas demeurer ensemble. Laissons-nous donc gagner à ces motifs, pour pratiquer souvent en chaque journée de notre vie les actes d'adoration : *Venez, adorons et prosternons-nous devant Dieu, pleurons devant le Seigneur qui nous a créés* (Ps. 94). O auteur de mon être, vous êtes tout-puissant, vous dominez au ciel et sur la terre! Je reconnais votre excellence infinie, et j'y veux être soumis à jamais. Je confesse que par vous je suis le peu que je suis, je ne veux servir que vous. O Dieu infini, devant qui tremblent les Séraphins, je vous adore de toutes mes affections, et je me reconnais votre chétive créature, tout indigne de votre bonté et de votre miséricorde! O Dieu des dieux! c'est vous qui avez tout créé, et qui êtes le premier et souverain principe de toutes choses, qui avez dressé les cieux et fondé la terre, et formé tout cet univers selon votre plaisir et votre magni-

ficence; recevez donc l'hommage de vos pauvres petites créatures. Nous avouons que vous êtes notre Dieu, nous ne voulons pas d'autre Seigneur suprême que vous! Oh! que la gloire vous soit rendue, et une infinité de respects en tous les siècles des siècles.

TREIZIÈME MÉDITATION.

D'UN QUATRIÈME ACTE DE LA VERTU DE RELIGION, QUI EST LE VŒU, ET DE SA RÉNOVATION.

I. Considérez que le vœu est la promesse d'un bien meilleur, qui est faite à Dieu avec réflexion. Par le mot de *promesse*, le vœu est distingué de la pensée, du désir ou de la résolution et du propos de faire quelque chose; car vouer ou faire vœu, ce n'est pas seulement penser, désirer, se résoudre ou se proposer de faire quelque bien, mais c'est promettre de le faire; c'est s'imposer une obligation de le faire, et donner à celui, à qui se fait la promesse, le droit de l'exiger de nous comme étant tenus et chargés de nous acquitter envers lui de notre parole et de notre promesse. Par les paroles suivantes *d'un bien meilleur*, nous devons reconnaître quelle est la matière du vœu, et quelles choses on peut promettre à Dieu; c'est à savoir les choses qui sont bonnes en elles-mêmes, qui nous sont possibles et qui sont agréables à Dieu; car promettre des choses mauvaises et illicites, ce n'est pas vouer ni honorer Dieu; mais c'est plutôt le menacer. Promettre aussi des choses impossibles, ce n'est pas promettre des choses qui nous soient bonnes, parce que ce qui nous est impossible ne peut être bien. Il en est de même des choses indifférentes et de celles qui ne peuvent rien apporter à la gloire de Dieu, parce qu'elles ne lui sont point agréables, et qu'il ne voudrait jamais les exiger de nous. Si bien que la matière du vœu doit être une chose telle que Dieu veuille bien l'exiger et nous la demander. Telles sont les œuvres de conseil

et de surérogation. Telles sont pareillement les œuvres de commandement, dont fit vœu le patriarche Jacob. Telles sont aussi les œuvres de miséricorde, tel est encore le vœu de s'abstenir de pécher véniellement de propos délibéré et avec advertance. Au reste, cette promesse doit être faite à Dieu, lequel est honoré par le vœu comme par un acte de religion, qui accroît son droit et son domaine sur toutes nos œuvres; c'est pourquoi si les vœux de religion se font entre les mains des prélats et des supérieurs, ce n'est qu'en qualité de témoins, ainsi qu'il en est des saints du Paradis, que l'on nomme quelquefois dans la cérémonie des vœux; car le vœu se fait à Dieu directement. Et parce qu'il n'a point pour agréables les promesses inconsidérées et téméraires, et que sa bonté naturelle ne lui permet pas de tenir pour obligées des âmes qui auraient été surprises par aveuglement et par ignorance, ou violentées par contrainte et à contre-cœur, cette promesse doit être faite avec réflexion et par une volonté non contrainte. Aussi les théologiens décident que le vœu ne se forme pas par un premier mouvement, ni par imagination; mais ils disent qu'il faut du moins autant de délibération et de capacité d'esprit pour s'obliger envers Dieu, qu'il en faudrait pour s'obliger à l'égard du diable par le péché mortel. Dès lors, le Sage dit à propos : *C'est une ruine pour l'homme de dévorer les choses saintes, et de se rétracter après les vœux* (Prov. 20); c'est-à-dire de vouer avec témérité, et sans considération préalable, tellement que l'on ne pense à la conséquence de la chose qu'après le vœu.

J'apprendrai par là à discerner le vœu, et avec quelle prudence et quelle maturité on doit s'obliger envers Dieu, et sur quelles choses. Je m'éleverai aussi à Dieu avec étonnement en cette considération; car n'est-ce pas une chose admirable qu'une créature chétive et misérable, toute pauvre et diseteuse, puisse promettre de donner à celui qui est souverainement riche, et de la libéralité duquel elle dépend à chaque moment? Mais la créature est généreuse et se ressent du caractère et de l'image de son Dieu, qui est empreinte en elle ; c'est pourquoi, comme il lui promet de sa part l'éternité bienheureuse et les trésors immenses de la félicité, elle, de la sienne, lui promet ses œuvres et sa vie, et veut accroître ses droits et son domaine, autant qu'il lui est possible, et se rendre encore plus sujette et plus dépen-

dante, et Dieu accepte avec bonté ses offres et ses promesses, ainsi que la grande mer reçoit les eaux de tous les fleuves qui s'écoulent en elle. Je dirai sur cette pensée, après saint Augustin (1) : Vous recouvrez, mon Dieu, ce que vous trouvez, et ce que vous n'avez jamais perdu. Vous n'êtes jamais pauvre et indigent, et vous êtes bien aise de faire quelque gain ; vous n'êtes jamais avare, et vous demandez des usures.

II. Considérez l'excellence du vœu, et que l'œuvre qui se pratique en vertu du vœu est meilleure et plus méritoire que si elle se pratiquait en tout autre cas. Le Docteur angélique a confirmé cette vérité par de très-bonnes raisons. La première est que le vœu étant un acte de la sublime vertu de religion, il fait monter et parvenir à la hauteur de cette vertu les actes de vertus qui lui sont inférieures ; car l'acte qui n'était qu'un acte de la vertu de force ou de tempérance, étant une fois voué, devient acte de religion, le vœu changeant ainsi l'étain en argent, le cuivre en or et les plus ignobles métaux dans les plus précieux. Et comme la vertu de religion ne détruit pas les autres vertus, il se fait un double bien, et deux vertus se pratiquent tout à la fois, quand l'acte des vertus inférieures se pratique par le vœu, parce que la vertu inférieure opère, et de plus celle de religion, d'où résulte un plus grand bien et un plus grand mérite, qui s'accroît de l'assemblage de plusieurs vertus. La seconde raison est que l'on donne plus à Dieu, en faisant les œuvres par vœu, parce qu'on lui donne, avec l'œuvre, la volonté qui devient, par un nouveau titre, la nouvelle obligée et la nouvelle esclave de Dieu. On donne à Dieu les revenus de la terre, et la terre tout ensemble ; on lui donne le fruit et l'arbre ensemble ; on lui donne la fleur et la tige ; on lui donne le ruisseau et la source même, et enfin la lumière et le soleil, puisqu'on lui donne l'action et le principe de l'action ; or, qui donne plus à Dieu, peut raisonnablement et en doit attendre davantage. La troisième raison est que le vœu confirme davantage la volonté dans le bien, et l'y fait être plus résolue ; car on peut tellement ce que l'on a voué, qu'il n'est pas loisible de ne le plus vouloir ; c'est pourquoi, après le vœu, la volonté est meilleure, ainsi qu'une volonté plus déterminée au mal est pire ; or, l'action qui part

(1) Lib. 1. Confess. c. 4.

d'une volonté meilleure est plus estimable. C'est imiter en quelque sorte les saints du Paradis, qui sont confirmés dans le bien. Et comme le cristal est beaucoup plus ferme et plus précieux que la glace, qu'un peu de chaleur dissout et liquéfie, ainsi la volonté, qui est fortifiée par le vœu, est semblable à un beau et brillant cristal, et celle qui est sans vœu n'est que comme un glaçon, auquel la chaleur de quelque passion fait bientôt perdre sa consistance. Le navire qui a une bonne ancre vogue plus assurément dans la mer; si les vents s'élèvent trop violents, l'ancre peut le retenir, afin qu'il ne soit pas emporté par leurs souffles impétueux, et ne coule au fond des abîmes ; au lieu que le navire, qui est sans ancre, court de plus grands périls de naufrage au milieu des orages ; il en est ainsi d'une âme qui a fait ses vœux à Dieu pour lui être consacrée. Dans les vents impétueux et les tentations de la mer de ce monde, le vœu, comme une ancre, lui donne un contrepoids, et l'empêche d'être battu des vents et de se perdre dans la mer. Ce qui arrive quelquefois à celui qui prétend se rendre au port du salut, quand il manque de l'ancre du vœu pour tenir un peu ferme contre les bourrasques et les tempêtes du monde. Voilà pourquoi saint Augustin disait avec raison (1) : Heureuse nécessité qui contraint à des choses meilleures. Que si l'on objecte que Dieu demande quelquefois de nous quelque chose en un temps qu'il ne demande pas en un autre, et que de s'y obliger soi-même par son propre vœu, cela est bon pour des imparfaits qui sont exposés à changer et à se dédire, et que c'est une précaution utile pour l'inconstance humaine; enfin que le vœu ne laisse pas à l'âme la liberté de pouvoir faire autrement, lors même que Dieu pourrait demander d'elle autre chose dans les occasions, et par ce moyen bornant en quelque manière la conduite de Dieu sur elle, il la met en état de ne pouvoir pas dépendre si absolument de lui et des mouvements libres de son esprit. A tout ce discours fardé de belles apparences, il faut répondre que, pour l'ordinaire, Dieu se contente que les âmes religieuses s'acquittent bien de leurs vœux, et que si extraordinairement il lui plaît d'en tirer quelqu'une de cet état, il lui fera paraître sa volonté par la vocation du souverain Pontife de l'Eglise, ou par d'autres moyens que par

(1) Epist. 45, Ad Armentarium.

des inspirations prétendues, et qui n'obligent pas à manquer à son vœu, et qu'en ce cas, l'âme fera ce que Dieu demande d'elle par une vocation assurée. Au reste, dire qu'il n'appartient qu'aux imparfaits, qui sont capables de se dédire, de faire des vœux, c'est avouer que tous les hommes de la terre en pourraient faire, et même les plus saints ; car qui d'entr'eux est assuré de sa persévérance avec la faiblesse de sa nature, et la force des tentations du monde, de la chair et du diable ? Il n'y a personne en ce monde qui ne puisse dire à Dieu : *Vos yeux ont vu mon imperfection* (Ps. 138) et mon faible. De plus, Dieu n'est pas assez faible pour qu'une âme puisse borner sa conduite et son pouvoir sur elle ; il a une infinité de moyens de faire réussir ses desseins quand il lui plaira. Il faut seulement que les âmes religieuses ne s'imaginent pas que les pensées qu'elles ont de contrevenir à leurs règles soient des inspirations de Dieu ; car ce sont des suggestions du diable, qui veut les rendre infidèles à leurs promesses, sous un faux prétexte que Dieu demande autre chose d'elles, comme si elles pouvaient faire chose meilleure au monde que de persévérer en l'observance de leurs vœux et de leurs constitutions ; enfin qu'elles s'assurent qu'elles ne peuvent mieux dépendre de l'esprit de Dieu que de vivre comme ses pauvres esclaves en sa servitude, qui est la première noblesse et la première liberté du monde. C'est pourquoi la Faculté de Théologie a prononcé sur cette doctrine ; non-seulement elle est destructive du saint état des réguliers, et détourne de la vie cénobitique, mais aussi elle est fausse, scandaleuse, téméraire et erronée.

Que les personnes religieuses ou celles qui prétendent l'être, comprennent donc, et apprécient l'excellence de leurs vœux et le bonheur de leur condition, s'y affectionnant de plus en plus. Dieu a fait tant de bien aux hommes, et il est en lui-même si parfait, si beau et si accompli, et il mérite tant que ses créatures le servent, que jamais elles ne peuvent lui être trop assujetties. C'est pourquoi ce doit être un de leurs souhaits les plus ordinaires d'être ses esclaves, sans pouvoir se soustraire à son service, et elles ne doivent rien tant appréhender que d'en manquer, en cédant à la violence de quelques tentations. Qu'elles disent en ces affections, comme la sainte Epouse : *Tirez-moi après vous* (Cant. 1. 3). Hélas ! mon bien-aimé, je n'ai d'autre désir que

de vous suivre et de vous complaire, et de vivre comme votre pauvre esclave en votre sainte maison. Puis-je donc vous déplaire en quoi que ce soit; forcez plutôt ma volonté rebelle par votre grâce toute-puissante, qui ravisse après vous toutes mes forces et toutes mes puissances; liez ma pauvre âme de toutes parts, et chargez-moi de vos chaînes, afin que je ne puisse éviter de faire vos volontés; si je ne vous suis très-volontiers, *tirez-moi après vous* par mille sortes de liens. Déjà le lien de la loi naturelle, le lien de la loi évangélique, le lien de vos miséricordes m'obligent à vous suivre; mais que le lien des vœux renforce tous ces liens, de crainte qu'ils ne se rompent par l'impétuosité des passions indomptées, afin, mon Dieu, que je ne sois jamais séparée de vous, et que vous jouissiez de tous vos droits sur moi, et me possédiez éternellement.

III. Considérez la rénovation des vœux qui se pratique chaque année dans la plupart des maisons religieuses, et pour vous y disposer, méditez ici trois maximes spirituelles, sur lesquelles elle peut être fondée. La première est qu'il est nécessaire à l'homme de renaître : maxime qui est enseignée par Jésus-Christ même, traitant avec un grand docteur de la loi, appelé Nicodème, qui vint conférer avec lui de son salut pendant la nuit. *Jésus lui dit : En vérité, je te dis, si quelqu'un ne renaît de nouveau, il ne peut avoir le royaume de Dieu* (Jean, 3). C'est pourquoi saint Paul disait : *Mes petits enfants que j'enfante de nouveau, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous* (Gal. 4). Il faut, dit un docte personnage, naître derechef, et jusqu'à ce qu'ils soient nés trois et quatre fois, ils ne parviendront pas à la perfection de leur état; car *nous mourons tous les jours, et nous nous épanchons comme l'eau* (II. Rois, 14). Notre vertu s'engourdit, et notre vigueur se ralentit; il est donc nécessaire que nous reprenions de nouvelles forces, et que nous nous rajeunissions, et c'est à quoi sert la rénovation des vœux, qui donne comme une certaine renaissance à la vie spirituelle. La seconde maxime est qu'il faut vivre dans la vie spirituelle avec autant d'agilité, de promptitude, de soumission, de simplicité et d'innocence, que si l'on en était encore au premier jour. C'est pour imiter le saint roi David, lequel, quoique vieux et accoutumé aux œuvres du service de Dieu, disait néanmoins : *Je l'ai dit : Voici que j'ai commencé; ce changement est l'œuvre de la droite du Très-Haut* (Ps. 76). Et saint

Augustin écrit à Démétrias : Oublie tout ce qui est passé ; pense tous les jours que tu ne fais que commencer (1). Telle a été la pratique de tous ceux qui ont vécu plus saintement dans la religion ; ils ne se dispensaient pas plus de leurs règles à la fin qu'au commencement. Or, la rénovation des vœux importe encore beaucoup à l'observance de cette maxime. La troisième est qu'il faut souvent réitérer les actes des mêmes vertus, pour s'y perfectionner et demeurer stable et constant dans la voie de Dieu, en figure de quoi le prophète Elisée dit au prince de Syrie, Naaman : *Va, et lave-toi sept fois dans le Jourdain, et ta chair recevra la santé ; car il était lépreux* (IV. Rois, 5). C'est une merveille de voir la conservation du monde depuis tant de siècles ; mais c'est que les mêmes choses y reviennent toujours, les mêmes saisons, les mêmes fruits, et autres choses semblables ; ainsi les mêmes pratiques de vertu entretiennent la vie religieuse : toujours chasteté, toujours obéissance, toujours pénitence, toujours oraison, tous les jours matines et complies, toujours humilité et travail ; c'est ce qui la conserve. Il en est de même de la rénovation des vœux ; là où elle se fait parfaitement, il est difficile qu'aucune chose se démente et se perde. Que si l'on craint qu'elle n'oblige à plus grand péché en cas de contravention, c'est ce que nient les théologiens, qui maintiennent qu'il n'y a pas plus grand péché à manquer à une règle qui a été vouée plusieurs fois, et même que cette circonstance est superflue à dire en confession. Tellement que la rénovation des vœux apporte beaucoup de bien sans aucun mal, comme une rose qui naîtrait sans épines.

Que les personnes religieuses, auxquelles appartient cette rénovation, la fassent donc de très-bon cœur. Qu'elles se préparent par la considération de la charité de Dieu à leur égard, et de la reconnaissance qu'elles doivent avoir pour tous ses bienfaits, qu'elles lui disent avec le Psalmiste : *Que rendrai-je au Seigneur pour tous ces biens? Je prendrai le calice de salut* (Ps. 115). Je me soumettrai à toutes les mortifications renfermées dans les vœux, j'en boirai joyeusement toute l'amertume pour l'amour de mon Rédempteur Jésus-Christ. O mon très-aimable Seigneur ! pour l'amour de vous, je me réjouis de

(1) Epist. 143.

ce que je me suis consacré à votre service par les vœux d'obéissance, de chasteté et de pauvreté; vœux que je voudrais faire de nouveau, si je ne les avais pas encore faits, comme je désire les faire maintenant avec toute la plus grande perfection qui m'est possible. Et plût à Dieu que j'eusse la dévotion et les pures affections de toutes les âmes qui vous ont aimé plus ardemment, afin qu'en l'union de cette sacrée oblation, par laquelle, dès le moment de l'Incarnation jusqu'à votre mort, vous vous êtes offert au Père éternel, je m'immolasse par ces vœux. O mon Seigneur! en acquiesçant à votre très-sainte volonté, je me propose la stabilité de ma vocation et la réformation de mes mœurs. Je ne veux savoir et entendre que vous, afin que je vive dans l'obéissance; je ne veux aimer que vous, afin que je sois chaste; je ne veux posséder que vous, afin qu'en mes richesses je sois pauvre. Je vous prie donc, ô Dieu très-suave! qu'à l'avenir vous usiez de moi comme de votre esclave, et par le sang précieux de votre Fils, je vous supplie de ne point permettre que je dégénère de la perfection de ma règle.

QUATORZIÈME MÉDITATION.

DE LA PIÉTÉ, DE L'OBSERVANCE ET DE L'OBÉISSANCE, QUI SONT DES VERTUS VOISINES DE LA JUSTICE.

I. Considérez que la vertu de piété est une vertu morale, par laquelle nous rendons aux parents et à la patrie, comme aussi à ceux qui leur sont alliés et amis, des devoirs d'honneur et de reconnaissance. Cette vertu suit immédiatement la religion, par laquelle nous honorons Dieu, qui est très-excellent, et qui est le premier principe de ce que nous sommes; car, comme après lui les parents qui nous ont mis au monde, et la patrie en laquelle nous sommes nés et avons été nourris, sont les secondes causes de notre vie, après avoir rendu à Dieu, par la vertu de religion, le culte qu'il mérite, par la vertu de piété nous ho-

norons nos parents et nous rendons à la patrie les devoirs qui lui sont dus. Les actes plus ordinaires de cette vertu sont d'honorer nos parents et de les servir, de leur parler avec respect, de demander leur conseil, principalement du père, dans les choses importantes; d'acquiescer à leurs avis, notamment dans les choses douteuses; s'ils sont infirmes, de les visiter; s'ils sont indigents, de les soulager selon ses moyens, et de supporter doucement leurs réprimandes; enfin, de les traiter avec honneur et civilité, autant que la prudence, qui est le guide des vertus, le peut permettre. Les théologiens disputent ici s'il faut quitter les actes de religion envers Dieu, pour exercer ceux de la piété envers le père et la mère. Sur quoi il est assez constant que les exercices de religion, qui ne sont point d'obligation, doivent être délaissés pour s'acquitter des devoirs de piété à l'égard de son père, qui les demande et les exige. Mais la difficulté est plus grande dans l'Etat religieux. Saint Thomas répond que la vertu n'est point contraire à la vertu, ni le bien au bien; c'est pourquoi la religion et la piété étant deux vertus, elles ne se détruisent pas l'une l'autre; et si leurs actes sont accompagnés de circonstances convenables, ils ne préjudicient pas l'un à l'autre. Que si nos services sont nécessaires à nos parents, et qu'ils ne puissent être autrement soutenus, et qu'ils ne nous induisent à aucun péché, nous ne devons pas les délaisser pour le prétexte de la Religion. Et celui qui est encore dans le siècle, où il a des parents pauvres, qu'il est capable de nourrir par son travail, ne doit pas entrer en Religion. Mais s'il avait fait profession, il est censé mort au monde, et ne doit pas, sous prétexte de soutenir ses parents, sortir du cloître dans lequel il est enseveli avec Jésus-Christ, et s'immiscer derechef dans les affaires du siècle. Il est tenu, toutefois, sans préjudicier à l'obéissance et à son état religieux, de s'étudier pieusement à leur venir en aide. Cependant le docteur Major n'est pas de ce sentiment; il croit que le droit naturel est plus fort que l'obligation des vœux, et qu'il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes en cette rencontre. Il faut avouer néanmoins qu'il y a tant de choses à examiner sur cette difficulté, et tant de points à éclaircir, que la chose ne se pourrait faire sans le consentement du supérieur. Quoi qu'il en soit, ce débat peut nous servir à reconnaître combien est pressante l'obligation de la piété envers les parents,

puisqu'elle le dispute avec l'obligation de la religion envers Dieu; c'est pourquoi il doit nous servir de motif à l'exercice de cette vertu, autant que les considérations suivantes (1) : savoir que, même les bêtes brutes, observent les devoirs de la piété; cela paraît spécialement dans les jeunes cigognes, lesquelles portent leurs pères et mères en leur vieillesse sur les épaules, les couvrent de leurs aîles lorsqu'ils sont déplumés, et les nourrissent de leur proie lorsqu'ils sont affamés. Dieu l'a recommandée spécialement, et après les premiers commandements, qui regardent son service, il met celui de la piété : *Honore ton père et ta mère, afin que tu vives longuement* (Exod. 20). La grandeur du bienfait reçu de leur part provoque aussi puissamment à cette vertu; car ils ont donné la vie et leur substance à à leurs enfants, qui ne peuvent leur rendre à la place que quelques respects et services. De plus, ce que les enfants font aux pères et aux mères, ils le peuvent espérer de leurs enfants, soit le bien, soit le mal, et le mot de l'Evangile leur peut être appliqué : *En telle mesure que vous aurez mesuré, il vous sera mesuré* (Luc, 6). Et s'ils n'ont point d'enfants, ils recevront leur récompense de Dieu, qui couronne les œuvres de la vertu, et punit de malédictions leur ingratitude et leur barbarie.

Je conclurai cette méditation par les paroles d'un ancien Père de l'Eglise (2) : Honorant le Père céleste, honorons aussi les pères de notre corps; car le premier devoir de la piété des chrétiens est d'honorer ses parents, de reconnaître ainsi le bienfait de l'éducation qu'ils nous ont donnée, et procurer, par toutes sortes de moyens, ce qui peut contribuer à leur repos. En cette résolution, je prierai Dieu de me donner cette vertu. Seigneur Jésus-Christ, exemplaire de toutes perfections, qui avez honoré votre Père céleste, et qui vous êtes humilié et soumis à votre très-chaste mère sur la terre, ne l'oubliant pas même sur l'arbre de la croix, où vous la recommandâtes à saint Jean, donnez-nous un naturel débonnaire et des entrailles de piété, afin que nous aimions nos parents, et que nous ne manquions pas à un seul point de notre devoir à leur égard. Faites, Seigneur, que nous le fassions pour l'amour de vous et en votre considération, vous de qui toute paternité émane au ciel et sur la terre, afin que nous ne pa-

(1) D. Ambros Hexa. l. 6, c. 16. — (2) D. Cyril. Hierosol. Catech. 7.

raissions pas devant vos yeux comme des sauvages et des dénaturés, et que par le respect que nous leur portons ici-bas, nous nous élevions à vous honorer plus saintement, vous de qui nous avons reçu l'âme et le corps entièrement, la grâce et l'espérance de la gloire.

II. Considérez la vertu d'observance, de laquelle saint Augustin dit (1) que, par elle, nous traitons avec quelque culte et honneur ceux qui nous surpassent en quelque dignité; or, cette dignité est, ou surnaturelle, comme celle des saints et des prêtres, ou naturelle, comme celle des princes et des seigneurs, des hommes sages, des magistrats et des vieillards : cette vertu regarde l'une et l'autre dignité, et incline la volonté à traiter plus respectueusement ceux dans lesquels elle se rencontre, les discernant des autres qui ne sont pas rélevés comme eux. C'est pourquoi, par cette vertu, on honore les saints du Paradis comme les amis de Dieu, élevés au plus haut degré d'honneur et de gloire où les mortels puissent parvenir ou prétendre. Par cette vertu, on conçoit une grande estime de leur état, on parle d'eux avec respect, on traite avec honneur leurs reliques, on garde même leurs portraits et leurs images dans lesquels on révère leurs personnes, et en ces cas, le culte dont ont les honore s'appelle plus communément culte de dulie. Par cette même vertu, on honore les prélats de l'Eglise et les prêtres, que Dieu a daigné choisir d'entre les hommes, et prendre pour coadjuteurs ou coopérateurs dans le gouvernement, le salut et la sanctification des âmes, leur donnant à cet effet les clés du Paradis, et la puissance admirable de remettre les péchés des hommes, avec parole et promesse de ratifier dans le Ciel ce qu'ils auront lié et délié sur la terre. C'est pourquoi saint Jean-Chrysostôme disait (2) que personne ne fasse l'insolent et le rebelle, que quiconque aime Jésus-Christ, aime aussi le prêtre, quel qu'il soit, lui par l'entremise duquel il a reçu les mystères redoutables. En quoi quelques-uns sont peu circonspects, quand ils disent qu'ils veulent bien honorer les prêtres, pourvu qu'ils soient pieux et savants, ne considérant pas que la science et la probité n'est pas tant la cause pour laquelle ils doivent être honorés, que leur caractère et la dignité de leur con-

(1) L. 83. Q. 31. — (2) Hom. 10, in 1. Ad Thess.

sécration. C'est pourquoi, celui qui ne porte honneur qu'à ceux qui sont savants et gens de bien, ne fait rien pour les prêtres, et n'honore pas la prêtrise ; mais seulement la science et la probité, qui peut être commune à plusieurs séculiers. L'observance incline les hommes à leur parler avec respect, à leur désirer des places honorables, à faire état de leurs ordonnances, à conserver leurs droits et immunités, et à les assister en ce qui leur est nécessaire, leur donnant le temporel, quand on reçoit d'eux les biens spirituels, conformément à ce qu'enseigne saint Paul : *Les prêtres qui gouvernent, sont dignes d'un double honneur, principalement ceux qui travaillent dans la doctrine et la parole* (1. Tim. 5). L'observance s'étend aussi aux séculiers, aux princes et aux seigneurs, aux juges et aux magistrats, et à tous ceux qui ont dans le monde quelque éminente qualité, qui les rend plus recommandables ; car, comme le souverain Pontife, les prélats et les pasteurs sont vicaires de Dieu sur la terre pour le spirituel, de même les rois et les princes le sont pour le temporel; c'est pourquoi, en cette considération, ils méritent d'être traités autrement que le simple peuple : *Soyez soumis*, dit saint Pierre, *en toute révérence, à vos maîtres, non-seulement aux bons et aux modestes, mais aussi à ceux qui sont difficiles et de fâcheuse humeur* (1. Pier. 2). La personne, dit saint Thomas, qui a droit de veiller sur nous, participe particulièrement à la propriété de père, parce que le père est le principe de la génération, de l'éducation, de la discipline, et de tout ce qui appartient à la perfection de la vie humaine ; or, la personne constituée en dignité, est comme le principe du gouvernement à l'égard de quelque chose, comme le prince d'une ville dans les affaires civiles, un maître dans la doctrine ; il infère de là que ces personnes méritent le nom de père, et ont droit d'être honorées par la vertu d'observance, comme les pères propres par la vertu de piété. Ce qui serait même vrai, quand ils n'auraient pas de pouvoir sur nous, puisque quelqu'un peut être honoré, non-seulement pour sa propre vertu, mais aussi pour la vertu d'autrui ; et dès lors, les princes et les prélats, quoique mauvais, doivent être honorés, en tant qu'ils représentent l'autorité de Dieu et de la communauté sur laquelle ils sont établis ; ainsi encore les maîtres, parce qu'ils participent à la dignité de Dieu, qui est le père et le maître de tous ; ainsi les vieillards, parce qu'ils portent le caractère de la

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

vertu, qui est la vieillesse, encore que la vertu leur manque quelquefois. Que si l'on dit que la charité ne fait pas tant de discernements, elle ne les empêche pas aussi, d'autant plus qu'elle ne détruit pas les autres vertus, mais laisse agir et rapporte leurs actions à Dieu, auquel il est très-agréable que l'on traite avec plus de respect quelques personnes par la vertu d'observance, comme aussi que l'on obéisse davantage à quelques-unes par la vertu d'obéissance.

Je dois apprendre de cette considération que l'on doit du respect aux personnes, et que ce n'est pas le fait d'un homme de vertu de traiter tout le monde également, sans déférer plus aux uns qu'aux autres ; c'est pourquoi, qui n'entend pas du tout son monde et ignore la civilité, ne peut passer aux yeux de la théologie pour vertueux en tout point, puisqu'il se trouve manquer de la vertu d'observance, qui tient à la justice et est sœur de la piété. Je désirerai donc cette vertu, et je la cultiverai dans les occasions, évitant toute flatterie. O mon Rédempteur Jésus-Christ ! qui avez conversé sur la terre pour donner aux hommes l'exemple d'une sainte conversation, et avez toujours fait honneur aux prêtres de l'ancienne loi, comme aux scribes et aux docteurs, commandant de les honorer, rendez-nous vos imitateurs, afin que nous déférions toujours par respect, à nos supérieurs et aux personnes signalées en vertu, et que selon leur dignité, nous les honorions en vous avec le respect convenable.

III. Considérez la vertu d'obéissance, par laquelle la volonté est portée à accomplir les actions commandées, à cause qu'elles sont commandées. Cette vertu a une grande liaison avec la piété et l'observance ; car qui a de la piété envers les auteurs de sa vie, et de l'observance envers les personnes élevées, à cause de leur excellence, a aussi de l'obéissance et de la soumission à leur autorité et à leurs ordonnances. Car, comme dans la nature les choses inférieures sont mues et portées à leurs actions par les supérieures, qui ont reçu de Dieu la puissance de les mouvoir, ainsi qu'il apparaît dans les cieux supérieurs, qui donnent le branle et le mouvement aux autres, ainsi, dans les choses humaines, les supérieurs ont reçu de Dieu la puissance de mouvoir les inférieurs en leur commandant ; c'est pourquoi ceux-ci doivent leur être soumis et obéissants par l'ordre de Dieu, qui veut que le monde soit ainsi régi. Cette obéissance

leur est due par justice et de droit en toutes les choses qu'ils commandent, lorsqu'elles n'excèdent pas l'étendue de leur pouvoir, ou qu'elles ne sont pas contraires au commandement d'un supérieur d'un ordre plus élevé ; car les pouvoirs des hommes sont limités : l'un est pour commander ce qui est de la guerre, l'autre ce qui est de la justice, l'autre ce qui est de la religion et de la pratique des vertus religieuses, et les sujets leur sont soumis en une chose et non en une autre ; particulièrement un supérieur, qui en reconnaît un plus grand, ne peut obliger à rien qui soit contraire à sa volonté ; comme le feu perd son action par une abondance d'eau qui l'empêche d'échauffer, ainsi le supérieur perd sa force et son crédit par la plus grande autorité de celui qui est au-dessus de lui. C'est pourquoi il faut établir pour maxime que là où les commandements de Dieu et des hommes sont contraires, *il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes* (Act. 5). Toutefois, s'il n'est pas évident que le supérieur outrepasse son pouvoir, et que son commandement soit contre Dieu, le sujet ne doit pas éplucher ce qui en est ; comme le supérieur est en possession de commander, en cas de doute, son droit lui doit être conservé, qui est d'être obéi, et l'obéissance du sujet sera plus parfaite, s'il se persuade qu'il lui commande sagement, encore qu'il ne voie pas manifestement le secret et la cause du commandement qui lui est fait ; car alors il exerce l'obéissance aveugle qui est recommandée par saint Paul : *Obéissez à vos supérieurs, et soyez-leur soumis ; car ils veillent comme devant rendre compte pour vos âmes* (Héb. 13) ; comme s'il disait qu'ils prennent garde à ce qui nous est convenable et expédient, comme devant plutôt être jugés et condamnés que nous, s'il y avait du péché à faire ce qu'ils nous ordonnent. Cette considération donne un merveilleux repos de conscience aux personnes consacrées au service de Dieu, qui font toutes leurs actions par obéissance à un supérieur ; car partout où le mal n'est pas évident, l'obéissance les excuse de péché au jugement de Dieu. Mais il y a d'autres raisons qui persuadent l'amour de cette vertu, comme en premier lieu son excellence, en ce que cette vertu consacre à Dieu la plus noble puissance de l'homme, qui est la volonté ; c'est pourquoi Samuel l'a préférée au sacrifice, dans lequel on immole la chair des bêtes brutes, qui n'est rien en comparaison de la volonté propre, qu'on sacrifie par l'obéissance, ainsi qu'en

parle le grand saint Grégoire (1). Cette vertu supplée à la prudence, et celui qui est enfant d'obéissance n'est point taxé d'imprudence, bien qu'il ait peu de lumière. Elle dirige sûrement l'âme dans la pratique des vertus, et la munit puissamment contre les attaques des démons et de toutes leurs tentations. C'est pourquoi le Sage dit que *l'homme obéissant remportera les victoires* (Prov. 21). Que si maintenant nous jetons les yeux sur la cour des princes, où les courtisans s'assujettissent à tant de choses basses, pour en remporter je ne sais quelle récompense, qui leur manque encore le plus souvent ; si nous considérons l'obéissance des soldats, qui, à la guerre, gardent leurs ordres au péril de la vie, qui par commandement font la sentinelle perdue, vont à l'assaut sur la brèche d'une muraille, se jettent au milieu des piques et des épées, et se mettent tous les jours à un doigt de la mort, plutôt que de manquer à l'obéissance qu'ils ont promise à leur capitaine ; quelle confusion ne doit pas avoir un chrétien, qui, dans la guerre spirituelle, n'obéit qu'avec peine et murmure ? Certes, ces exemples doivent nous servir de pressant aiguillon pour marcher promptement et joyeusement au gré de l'obéissance, comme aussi celui de Jésus-Christ, qui, d'un cœur très-humble et très-soumis, a obéi à Marie et à Joseph, et qui de plus *s'est rendu obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix* (Philip. 2), prodige le plus étonnant qui se puisse jamais lire. Mais on ne finirait pas, si l'on voulait considérer tout ce qui appartient à cette vertu, dont on peut bien ébaucher les louanges, mais non pas les épuiser, à cause de leur multitude et de leur grandeur.

J'aimerai donc, je cultiverai cette vertu d'obéissance. Par amour pour elle, je soumettrai mon jugement aux avis de mes supérieurs, et mes désirs à leurs volontés, pour accomplir la volonté de Dieu, qui veut que l'on se gouverne de la sorte. O Seigneur mon Dieu ! je suis tout-à-fait résolu de leur obéir. Je confesse, Seigneur, qu'ils sont très-dignes de respect; c'est pourquoi je me soumettrai très-librement à eux. Qu'il ne m'arrive donc jamais, Seigneur, de réprouver leurs ordonnances. De la même sorte, ô mon Dieu ! que je vous obéirais, si je vous voyais devant mes yeux, me faisant des commandements, je me

(1) L. 35. Moral. c. 12.

propose de leur obéir. O Seigneur ! c'est une trop grande honte pour moi que des soldats obéissent jusqu'à la mort, et que je sois rebelle aux ordres de ceux qui me gouvernent. Il est bon, Seigneur, que l'obéissance fleurisse dans le monde, afin que tout soit justement et sagement réglé en votre maison. Répandez donc, Seigneur, votre esprit en abondance sur toute l'Eglise, sur toutes les familles chrétiennes et sur toutes les maisons religieuses, afin que la rebellion, la désobéissance et le murmure en étant chassés, chacun rende à ses supérieurs le devoir d'obéissance ; les chrétiens aux pasteurs, les enfants à leurs pères et mères, les serviteurs à leurs maîtres, les sujets à leurs princes, les religieux et les religieuses à leurs supérieurs et supérieures, afin que vous en soyez loué, et que personne ne se voie contraint à obéir aux démons de l'enfer éternellement, pour avoir été désobéissant à ses supérieurs ; mais plutôt que chacun emporte la récompense que vous avez promise à tous les enfants d'obéissance.

QUINZIÈME MÉDITATION.

DES AUTRES VERTUS ANNEXÉES A LA JUSTICE, LA GRATITUDE, LA VÉRITÉ ET L'AFFABILITÉ.

1. Considérez la gratitude, qui est une vertu morale, par laquelle les hommes sont portés à vouloir ou à faire du bien à ceux qui leur en ont fait gracieusement, et sans obligation ; car, comme raisonne saint Thomas, tout effet retourne naturellement à sa cause, l'effet tend toujours à la fin que s'est proposée la cause, c'est pourquoi, Dieu, comme cause de toutes choses, les rapporte à soi-même, en les faisant servir à sa gloire. Or, celui qui a reçu un bienfait, est comme l'effet du bienfaiteur qui l'a obligé, c'est pourquoi il doit retourner à lui par la reconnaissance, ce qui se fait en trois manières : premièrement, en reconnaissant le bienfait reçu ; secondement, en louant et en

remerciant le bienfaiteur par paroles; troisièmement, en lui faisant quelque autre bien, selon le temps, le lieu, les occasions et le pouvoir que l'on a, en l'honorant, le respectant et le secourant, s'il en a besoin. Ce n'est pas pourtant qu'il faille toujours employer ces trois choses ensemble, pour reconnaître tous les bienfaits que l'on a reçus. C'est le fait des hommes prudents de juger selon les circonstances, si l'une de ces choses suffit, ou s'il faut les mettre toutes trois à exécution, pour satisfaire à l'obligation morale et d'honnêteté qu'on contracte pour avoir reçu quelque service d'un autre. Au reste, saint Thomas enseigne qu'aussitôt que le bienfait est reçu, on doit le reconnaître sur-le-champ, par ses sentiments et son affection, mais non pas sitôt par effet, parce qu'il faut attendre l'occasion où la reconnaissance sera plus opportune au bienfaiteur. Car rendre sur-le-champ bienfait pour bienfait, ce n'est pas être reconnaissant comme il convient, parce que, comme dit le philosophe Sénèque, qui désire payer trop tôt, n'est redevable qu'à contre-cœur, et qui n'est redevable qu'à contre-cœur, est ingrat. La raison en est, qu'il faut recevoir bénignement un bienfait; or, celui qui le rend sur-le-champ semble l'avoir reçu contre son gré, et n'avoir point eu pour agréable d'en être chargé et redevable un instant; c'est pourquoi ce n'est pas sans raison que cette vertu doit être spécialement assistée de la prudence, qui est plus capable de la bien régler, que tous les préceptes qui en ont été donnés jusqu'à présent. Or, si les hommes sont redevables aux hommes par gratitude, ils le sont incomparablement davantage à l'égard de Dieu, et d'autant plus que ce qu'ils reçoivent de lui excède démesurément ce qu'ils reçoivent des créatures; car qu'est-ce que les hommes pourraient donner qui fût semblable aux bienfaits de la création, de la conservation, de la vocation, de la justification, de l'adoption et de la glorification? C'est pourquoi cette vertu porte beaucoup plus la volonté à la reconnaissance envers le Créateur qu'envers la créature, comme étant un bienfaiteur très-puissant, très-noble, très-affectionné, très-fidèle, très-heureux, très-parfait et très-bon. Mais le moyen de témoigner sa reconnaissance à Dieu? La gratitude vraie et parfaite, dit Albert-le-Grand, est d'exalter en son âme l'excellence des dons de Dieu, avec l'anéantissement de soi-même, et le respect intérieur, et celui-là a la vraie gratitude, qui s'estime

indigne de tous les dons de Dieu, et plus il s'en trouve indigne, plus s'accroît la gratitude en son âme. Au reste, plusieurs choses nous portent à la reconnaissance envers Dieu : l'excellence du bienfaiteur, car Dieu est infini ; la grandeur de ses dons, car il n'y a rien qui en approche ; l'affection avec laquelle il donne, car il ne donne pas la moitié de son cœur, ou avec regret, pour être quitte envers nous, mais il donne de tout son désir divin, de toute sa dilection et sa bonté. L'utilité de ses dons doit être pesée, car il nous les donne tous pour le connaître et l'aimer, pour le posséder, et être glorifiés en lui. Il faut méditer ce qui l'excite à donner ; ce n'est pas la crainte de perdre quelque bien, mais son éternelle et immense bonté. Il faut considérer notre indignité, car nous ne sommes pas dignes de la vie, et nous n'aurions même pas mérité d'être seulement de pauvres vermisseaux. D'où il résulte que les pénitents sont plus obligés à remercier Dieu que les innocents ; car si le don d'innocence est un plus grand bien, la grâce qui se fait au pénitent lui est accordée plus gratuitement, eu égard à la condition et à l'indignité de sa personne après sa chute dans le péché. Pareillement l'utilité et l'excellence de cette vertu nous doit porter à son amour, car elle ouvre la source de la miséricorde de Dieu, et l'invite à la faire couler abondamment, comme au contraire l'ingratitude la dessèche et la fait tarir. Cette vertu est belle et illustre d'elle-même, elle est victorieuse des cœurs, et il n'y a personne qui ne se sente porté à réitérer plusieurs fois ses faveurs à ceux qui en sont reconnaissants. Ajoutons à cela la difformité de l'ingratitude, laquelle dans les bienfaits signalés est un péché mortel, à quoi pensent peu de personnes car elle blesse l'amitié, et offense grièvement la charité réciproque, qui est la vie de l'âme. Telle est l'ingratitude par omission, qui fait omettre et oublier toute reconnaissance pour quelque grand bienfait, et pire est l'ingratitude par commission, qui rend le mal pour le bien, traitant indignement un bienfaiteur.

J'aimerai donc, et je pratiquerai de tout mon pouvoir cette excellente vertu, et je détesterai l'ingratitude, tant envers les hommes qu'à l'égard de Dieu, comme un péché digne d'exécration. Je dirai après saint Bernard : Dieu me charge tellement de ses miséricordes, il m'enchaîne et m'accable tellement de ses bienfaits, que je ne puis sentir une autre charge ; car *que ren-*

drai-je au Seigneur pour toutes les choses qu'il m'a données (Ps. 115)? Pénétré de ces sentiments, je formerai des actes intérieurs de gratitude. O Dieu très-débonnaire, je vous rends grâces pour les biens, tant naturels que surnaturels, que vous me prodiguez abondamment, quoique j'en sois très-indigne. Dieu plein de douceur, que vous rendrai-je pour toutes les œuvres que vous m'avez inspirées, pour toutes les bonnes paroles que vous m'avez fait prononcer, et pour toutes les bonnes pensées et affections que vous m'avez fait concevoir? Seigneur très-aimable, à cette même heure, je brûlerais dans les enfers pour les péchés dont vous ne m'avez pas puni, mais pour lesquels vous m'avez attendu à pénitence. Grâces infinies à votre miséricorde de ce que je ne suis pas damné. Dieu très-admirable, je reconnais aussi que toutes les afflictions de ma vie m'ont été ménagées par vous pour mon bien, pour me faire reconnaître, et m'humilier, je vous en remercie singulièrement. Mon cher Sauveur Jésus-Christ, vous avez perdu la vie l'espace de trois jours pour mon salut, et vous avez souffert mille indignités l'espace de trente-trois ans, à mon occasion. En reconnaissance, je souhaite de vous bénir et de vous glorifier en toute l'éternité; cependant je vous donne mon cœur, je vous offre mon âme en sacrifice de louange.

II. Considérez la vérité, qui est une vertu morale par laquelle l'homme se montre tel qu'il est en sa vie, et en ses paroles sans y rien feindre, ajouter ou diminuer. Cette vertu tient à la justice, en ce qu'elle rend à autrui ce qui lui est dû honnêtement, qui est la manifestation de la vérité; car comme l'homme, suivant la nature, est un être sociable, et qu'il est né pour la conversation, il est tenu d'observer les choses sans lesquelles la société humaine ne subsisterait pas. Or, les hommes ne pourraient vivre ensemble, s'ils n'ajoutaient foi l'un à l'autre, comme se parlant sincèrement et sans fraude, dans la simplicité et la fidélité. C'est pourquoi la vertu de vérité rend en quelque façon justice à autrui; cependant il n'y a rien de plus rare dans le monde que la vérité : chacun la contredit, la déchire et la déguise; c'est pourquoi le Prophète dit qu'elle est tombée par terre : *La vérité*, dit-il, *est tombée dans la rue* (Isaïe, 59). Et l'apologue dit que l'eau, le feu, le vent et la vérité, ayant conféré ensemble, avant de se séparer, parlaient du lieu où ils se pourraient retrouver en cas de besoin.

L'eau dit qu'on la trouverait à l'endroit où il y aurait des joncs, en béchant un peu la terre; le feu dit qu'on le trouverait dans les cailloux, en les frappant l'un contre l'autre; le vent dit qu'on le sentirait sous les feuilles des arbres, mais la vérité dit qu'elle ne pouvait assigner sûrement aucun lieu, parce que tous les hommes étaient menteurs. *Sauvez-moi, mon Dieu, car la vérité est altérée parmi les enfants des hommes, chacun a dit à son prochain des choses mensongères, tous ont parlé avec un cœur double; que Dieu perde toutes les lèvres frauduleuses, et la langue de jactance* (Ps. 11). Aussi la vérité est combattue par quatre ennemis qui tâchent de l'exterminer de la terre : le mensonge, l'hypocrisie, la jactance et l'ironie, ou la moquerie du prochain. Le mensonge est dans la parole qui est contraire à la pensée du cœur; il est péché mortel, s'il est pernicieux, comme il est dit, dans les matières de la Foi, et dans les choses préjudiciables au prochain; il est péché véniel, s'il est joyeux, comme font ceux qui le profèrent à dessein de récréer et de faire rire une compagnie; c'est pourquoi, comme il n'est jamais loisible de faire le mal, pour quelque bien que ce soit, quand le monde entier menacerait ruine, il ne serait pas permis de le sauver par un mensonge officieux ou joyeux, bien moins par un pernicieux. Aussi ceux-là se trompent grossièrement, qui pensent faire une chose honnête, en rendant faux témoignage pour empêcher la chute d'une famille. L'hypocrisie est une feinte par laquelle on se montre meilleur qu'on ne l'est en effet, comme lorsqu'on contrefait l'homme de bien, sans avoir la volonté de l'être. La jactance est une espèce de mensonge, par lequel on parle de soi avec trop d'avantage, ce qui ne passe point le péché véniel, lorsqu'elle n'intéresse point le prochain, et qu'elle n'a pas de plus mauvais motifs que le profit ou la vaine gloire. L'ironie est un autre mensonge, par lequel on parle de soi trop bassement, s'attribuant des défauts que l'on n'a pas, ou niant positivement les perfections que l'on a; car, quoiqu'il soit louable de taire ses perfections, et qu'il n'y ait point toujours obligation de manifester ses défauts, il y a pourtant péché véniel de s'attribuer les manquements que l'on n'a pas, et de dénier les vertus que l'on croit avoir, de quoi l'on n'est pas excusé par l'humilité; car, comme dit saint Augustin, quand tu mens par humilité, si tu n'étais pas pécheur avant de mentir, tu le deviens en

mentant (1). Nous devons donc haïr tous ces péchés, et aimer la vérité autant que Jésus-Christ l'aime, puisqu'il a voulu mourir pour elle, et qu'il s'appelle soi-même la vérité. Aussi, aux chastes et aux humbles, la vérité est aimable, qui recommande la gloire de la chasteté et de l'humilité, et déteste l'impudicité de la superbe. Pareillement la vérité est la plus forte du monde, et elle demeure immuable, si bien que plutôt le ciel et la terre périraient, qu'un seul accent manquât à la loi de vérité. Les martyrs nous apprennent encore à l'aimer, parce qu'ils ne l'ont pas délaissée, pour avoir la grâce des princes, ni pour se conserver en leurs biens, ni par la crainte et la présence d'une cruelle mort. Un dévot chartreux qui florissait, il y a cinq cents ans, en a écrit ces deux sentences dorées, la première : La vérité, quoique sans grâce et sans beauté, la vérité même attachée à la croix, est digne de toutes nos adorations ; la seconde : Plus une créature est noble et puissante, plus elle se soumet volontiers à la vérité, et même elle est d'autant plus puissante et plus noble, qu'elle s'y assujettit plus parfaitement. Enfin la laideur du mensonge, et la haine que Dieu lui porte, nous doivent animer à le fuir, car c'est le signe d'une âme défectueuse ; et le jeune enfant adonné au mensonge donne des preuves d'une grande corruption en son naturel. *Vous perdrez tous ceux*, dit David, *qui parlent le mensonge* (Ps. 5). *Le mensonge de la bouche*, dit Salomon, *est une abomination pour le Seigneur* (Prov. 12). Et les faux témoins ne sont pas plus odieux aux juges, et les faux monnayeurs aux princes, que les menteurs à Dieu, et si la luxure souille le corps, le mensonge souille l'âme qui est créée à son image.

Je me proposerai donc fermement de dire toujours la vérité, et de la défendre constamment, abhorrant le mensonge et l'hypocrisie comme une trahison dangereuse, détestant toute feintise et toute duplicité comme une peste universelle qui infecte la plupart des âmes. Donnez-moi donc, Seigneur, vous qui êtes appelé *Dieu de vérité*, la grâce de bien guider ma langue, et d'éviter le mensonge, non-seulement le faux témoignage contre le prochain, ou l'irréligion contre l'honneur de votre Eglise,

(1) De Verb. Apost. Sermon. 29.

mais aussi le mensonge d'infidélité contre mes légitimes promesses, le mensonge d'hypocrisie en mes œuvres et en mon maintien, le mensonge de jactance et d'ironie, tant dans les grandes choses que dans les petites, car le mensonge vous est en horreur, de quelque manière qu'il soit composé, et à quelque intention qu'il soit proféré. Donc, Seigneur, faites que mon cœur soit devant vous droit et véritable, que ma langue et ma main soient conformes au cœur, et que la vérité établisse une douce harmonie entre mes pensées, mes paroles et mes œuvres, afin que marchant dans la simplicité, dans l'innocence et dans la vérité parfaite, nous arrivions à vous, qui êtes la vérité incréée, pour vous glorifier éternellement.

III. Considérez encore l'affabilité, qui est une vertu morale par laquelle l'homme se comporte doucement, tant en ses paroles qu'en ses actions, à l'égard de ceux avec lesquels il converse. Cette vertu est une suite de la justice, qui rend au prochain ce qui lui est dû moralement et par civilité, en le fréquentant, en traitant avec lui par un gracieux et délectable entretien avec toute bienséance; car l'homme n'a pas seulement besoin de la vérité pour s'entretenir avec un autre, mais aussi de douceur et de quelque sorte de joie. Car, comme dit le maître de la philosophie, personne ne peut vivre avec un homme triste et fâcheux. Et comme il est difficile de bien réussir en cette matière, il a été besoin d'une vertu particulière qui y dirigeât sûrement les hommes. La tempérance modère bien en effet des délectations sensuelles, mais non pas celles qui proviennent de l'esprit et de la raison. C'est l'affabilité qui sait rendre agréable et douce la fréquentation mutuelle des hommes entre eux, fréquentation qui peut être honnête et vertueuse, et qu'aucun principe ne condamne, selon cette parole de David : *Voilà qu'il est bon et agréable que des frères habitent ensemble* (Ps. 132). Quelquefois néanmoins l'homme vertueux, ajoute le saint Docteur, ne craindra pas de contrister ceux avec lesquels il vit, pour leur faire quelque bien et les exempter de quelque mal ; ce qui a fait dire à l'Apôtre : *Si je vous ai contristés dans ma lettre, je ne m'en repens pas.* Et après : *Je me réjouis, non simplement de ce que vous êtes contristés, mais de ce que vous êtes contristés par la pénitence* (II. Cor. 7). C'est pourquoi nous ne devons pas montrer un visage joyeux pour contenter ceux qui sont enclins à pécher, de peur

que nous ne semblions consentir à leur péché, et leur donner la hardiesse de le commettre. Cette même chose doit se pratiquer, lorsque ceux avec qui nous sommes commettent quelque péché mortel en notre présence ; car nous ne devons pas y applaudir, et si la personne est de telle condition qu'elle ait besoin de remontrance, nous ne devons pas y manquer, quand pour cela nous devrions être regardés comme impolis et de fâcheuse humeur. Ce n'est pas une affabilité vertueuse de voir périr son prochain pour lequel Jésus-Christ est mort, sans se donner la peine de le délivrer, craignant de lui causer quelque déplaisir passager, qui doit tourner à son plus grand contentement. Que si le prochain était assez malheureux pour vouloir nous provoquer à quelque action mauvaise, qui fût le moins du monde contraire à la loi de Dieu et à notre salut, pour lors il ne serait pas seulement besoin de lui remontrer sa faute tout de bon, mais aussi il faudrait rompre avec lui, et fuir sa présence plus que celle d'un serpent vénéneux, qui ne pourrait tuer que notre corps par l'infusion de son venin, au lieu que celui-ci joue à donner à notre âme le coup de la mort, et à nous faire perdre notre Dieu, qui est tout notre bien. De là ce mot de l'un des anciens et des premiers Pères de la grande Chartreuse : Aucune personne, dit-il, ne doit désirer être aimée, quand elle n'est point capable, en tant qu'elle est aimée, de faire le bonheur de celui qui l'aime. Or, pas une n'en est là, sinon celle qui n'a pas besoin d'amant, c'est-à-dire Dieu, auquel il ne sert de rien, ou d'être aimé d'un autre, ou de l'aimer. Cette personne est donc cruelle, qui veut que quelqu'un mette en elle sa pensée, son affection et son espérance, puisqu'elle ne peut lui servir de rien ; c'est ce que font les démons, qui veulent que les hommes s'occupent de leur service. Crie donc à tes amateurs : Cessez désormais, misérables, de m'admirer, de me révérer et de m'honorer en quelque sorte que ce soit ; car moi, misérable, je ne suis point capable de faire du bien, soit à vous, soit à moi. Il leur fait aussi ce reproche : Autant qu'il est en toi, tu as perdu tous les hommes ; car tu t'es mis au milieu entre Dieu et eux, afin que, tournant leur regard sur toi, et délaissant Dieu, ils t'admirassent exclusivement, te regardassent et te louassent, et cette chose t'est inutile, pour ne pas dire nuisible, à toi et à eux. Que si l'affabilité évite ces désordres, elle ne se donne

pas moins de garde de l'adulation et de la dispute, qui sont deux vices extrêmement opposés à son esprit. Car la vraie vertu n'est ni flatteuse ni querelleuse, elle ne loue pas le prochain par-dessus son mérite pour le récréer, ce qui est le propre des flatteurs, qui ne sont pas exempts de péchés mortels dans leurs louanges excessives, lorsque leur intention vise à quelque malice ; elle ne le pique pas aussi d'injures ou de reproches mordants, et elle n'y emploie pas de railleries qui tendent à le faire mépriser, ce qui est le propre des querelleurs. L'affabilité, qui se pratique avec ces règles et ces précautions, et quelques autres que la prudence suggérera dans les rencontres, est une vertu très-belle et bien convenable à des chrétiens pour qui rien n'est si recommandable que la charité réciproque et la dilection mutuelle. Par cette vertu, les hommes parviennent au bien de la paix, à la suavité et à la douceur d'esprit, qui a coutume de la suivre ; ils se rendent aimables à tout le monde, et laissent, comme les parfumeurs, quelque bonne odeur d'eux-mêmes dans les lieux où ils ont passé. Que s'ils sont zélés pour le bien des âmes, et qu'ils désirent leur être utiles spirituellement, il leur est aisé de passer des discours de la terre à ceux du ciel, pour y exhorter ceux de leur compagnie, qui se laisseront aisément gagner aux paroles d'une personne qui leur plaît ; au lieu que les hommes grossiers et brusques ne sont bons que pour eux-mêmes, selon ce qu'écrit saint Jérôme (1), qu'une sainte rusticité ne sert qu'à soi-même. Pour ce sujet, saint Paul se rendait complaisant à l'égard de tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ ; et Jésus-Christ même fut admirable en sa conversation, en laquelle il n'était ni triste ni turbulent, comme en parle un Prophète (Isaïe, 42), mais gracieux avec toute l'honnêteté et la bienséance convenable, quoiqu'il eut affaire le plus souvent à des personnes cauteleuses et perverses, qui désiraient le surprendre, aux grands et aux petits, aux doctes et aux ignorants, aux bons et aux mauvais ; si bien qu'ayant daigné converser les trois dernières années de sa vie mortelle, il charmait les cœurs par sa bonté, et faisait de grandes conversions.

Il faut donc que je travaille à cultiver cette vertu et à purifier ma conversation et mon amitié des défauts qui s'y rencontrent,

(1) Epist. 105. Ad Paulinum.

et que même, pour ce sujet, je fasse quelquefois un examen particulier pour reconnaître les fautes que j'y commets, apprendre à vivre, et me corriger de mes incivilités. O mon Seigneur Jésus-Christ! qui avez donné un exemple imitable à tout le monde en votre conversation ordinaire, et qui nous avez exhortés à la bienveillance et à la dilection réciproque, donnez-nous aussi la vertu d'affabilité et d'amitié, afin que nous conversions gracieusement avec nos frères, sans malice, sans fard, sans flatterie, sans dispute et sans raillerie, en un mot, sans offenser personne, afin que, conversant saintement et purement avec les hommes, nous puissions un jour converser amicalement avec vos saints et vos anges bienheureux.

SEIZIÈME MÉDITATION.

DES TROIS AUTRES VERTUS, COMPAGNES DE LA JUSTICE, L'AMITIÉ, LA LIBÉRALITÉ ET L'ÉQUITÉ.

I. Considérez que l'amitié est une vertu morale, par laquelle deux ou plusieurs personnes se portant de l'amour réciproquement et ouvertement, communiquent l'une avec l'autre pour s'entretenir, pour s'entr'aider et se porter à la vertu. Ces paroles font voir quelle est l'amitié véritable et vertueuse, elles font comprendre que l'amitié sensuelle, qui tend à des privautés indiscrètes et vilaines, comme aussi l'amitié, qui tend à faire quelque mal ou à acquérir des biens périssables, n'est pas la vraie et vertueuse amitié, qui doit être fondée sur la communication d'un véritable bien, comme celui de la sainteté ou de la dévotion. Cette amitié est la compagne de la justice, parce que l'homme étant de sa nature né pour la société, il lui convient d'avoir quelque amitié avec d'autres qui se communiquent à lui, comme il se communique à eux. *Ne demeurez redevables de rien à personne,* dit saint Paul aux chrétiens, *sinon de l'amour que vous vous devez les uns aux autres* (Rom. 13). Elle est néanmoins distincte

de la Charité théologale, en ce que, par cette Charité, on désire Dieu à tous ses frères, afin qu'ils en soient participants, et que, par la vertu d'amitié, on est seulement porté à se communiquer soi-même à quelques-uns de ses frères, dans l'impossibilité de se communiquer à tous, à cause des inconvénients qui en pourraient résulter; car, comme dit à propos Pierre de Blois (1), l'ami doit être tel que tu puisses lui confier ton cœur et tous les secrets de ton cœur; c'est pourquoi il faut premièrement le choisir, ensuite l'éprouver, puis l'admettre, et enfin le traiter avec beaucoup de respect et d'affection, et afin que tout procède comme il faut en l'amitié, les prémices de la dilection doivent être consacrées à Dieu. Il ajoute que quatre choses empêchent et ternissent l'éclat de l'amitié, desquelles il faudra se garder : la colère, l'inconstance, le soupçon et le trop de légèreté à divulguer les choses secrètes. Quatre choses pareillement témoignent la vraie amitié, la confiance, par laquelle, sans soupçon, on lui découvre ses secrets; l'intention, par laquelle on n'a en vue aucun intérêt dans l'amitié, mais seulement Dieu et le bien de la familiarité; la discrétion, par laquelle on félicite son ami quand il le mérite, comme on le reprend quand il le faut; et enfin la patience, par laquelle on le souffre en divers états de la vie, le regardant également et d'un même œil, qu'il soit riche ou pauvre, fort ou affaibli, sain ou malade, élevé ou abaissé.

Je désirerai cette amitié vertueuse et spirituelle avec quelques personnes convenables et dignes d'être choisies pour cet effet, et je me garderai des fausses et dangereuses amitiés, qui ne tendent qu'au mal. O Dieu éternel! qui êtes l'origine de l'amitié, créant tant de biens au monde pour attirer les hommes à votre amour, et qui, par vos Ecritures, nous avez exhortés à la bienveillance mutuelle, imprimez dans nos âmes les affections de la vertueuse amitié, cette fille de la Charité et la compagne de la justice, afin que nous vivions entre nous de telle sorte, qu'évitant les discordes et les contentions préjudiciables à notre salut, nous nous conservions toujours le bien très-désirable de votre sainte dilection.

II. Considérez la libéralité, qui est une vertu morale, par laquelle ceux qui ont des richesses en usent modérément, et en

(1) Tract. de Amore et Amicitiâ.

font part à quelques autres, sans y être obligés, mais par pure bienveillance. Cette vertu est très-excellente, en ce qu'elle rend l'homme imitateur de Dieu, qui use de libéralité à l'égard de toutes ses créatures. Elle lui fait aussi modérer l'affection des richesses, afin qu'il n'y ait pas trop d'attache pour les acquérir, et les conserver ou augmenter, et afin qu'il ne les prodigue pas en dépenses superflues et déraisonnables. D'où il suit que cette vertu prépare et dispose l'homme, qui est détaché des biens de la terre, à faire plusieurs actions excellentes, les employant plus facilement pour les choses qui regardent son salut, l'utilité des autres et la gloire de Dieu. De plus cette vertu rend les hommes aimables à ceux auxquels ils sont utiles, comme aussi elle leur attire les louanges et les applaudissements du monde, qui honore la libéralité. Que si l'on dit que c'est aller contre l'inclination naturelle, que d'avoir plus soin des autres que de soi-même, saint Thomas répond que la surabondance des richesses a été donnée par Dieu à quelques-uns, afin qu'ils méritassent, en les dispensant bien, et que peu de choses suffisent à une seule personne, et que pour ce sujet, l'homme libéral emploie louablement plus de choses pour les autres que pour soi-même. Il en est autrement des biens spirituels, dans lesquels l'homme doit penser plus à soi-même qu'aux autres, et néanmoins, pour les biens temporels, on ne doit pas avoir tellement soin des autres, qu'on se néglige soi-même et ses proches. Ce qui a fait dire à saint Ambroise (1) que cette libéralité seule est digne d'approbation, qui fait qu'on ne délaisse pas ses proches, quand on connaît qu'ils sont dans l'indigence. Au reste, ce qui rend cette vertu plus utile aux hommes, c'est qu'elle modère deux vices opposés, l'avarice et la prodigalité, qui les jeteraient aisément en de grands malheurs, si on ne les arrêtait. Car bien que l'amour trop grand des richesses, sans autre mauvaise circonstance, ne soit que péché véniel, toutefois il est des plus périlleux, et porte bientôt un esprit à mépriser les commandements de Dieu pour les acquérir, et à user de trahison, de fraudes, de tromperies, de parjures, de violences, d'injustices et de dureté de cœur dans les misères des pauvres. Aussi le Sage dit-il : *Il n'y a rien de plus méchant que l'avare* (Eccl. 10).

(1) L. 1, de Offic. c. 30.

Quant à la prodigalité, elle n'est pas si dangereuse; car elle touche de plus près à la libéralité, et si l'avarice n'est utile à personne, la prodigalité profite du moins à plusieurs, et on s'en corrige à la fin, après s'être épuisé. Néanmoins elle peut être péché mortel, quand elle tend à une mauvaise fin, comme dans les impudiques; quand elle rend l'homme impuissant à s'acquitter de ses dettes, comme dans plusieurs nobles. Ajoutez que ceux qui ont été trop prodigues sont souvent portés, après s'être ruinés et appauvris, à s'enrichir par plusieurs injustes artifices ou violences; c'est pourquoi la libéralité, qui empêche ces excès, est une vertu très-belle et très-profitable.

J'estimerai donc encore cette vertu, qui fait vivre les hommes noblement et généreusement; je désirerai de la pratiquer plus particulièrement envers les nécessiteux, sans vouloir auparavant discuter si leur nécessité est extrême, car alors ce n'est pas tant libéralité que justice, de leur faire du bien. O Sauveur du monde! qui avez été si libéral de votre sang, que vous avez commencé à le verser dès votre enfance, et qui l'avez répandu entièrement à votre mort précieuse, pour affranchir nos âmes de leur captivité et de leurs misères, enseignez-nous la pratique de la bonne et vertueuse libéralité envers nos semblables, afin que par le bon usage des biens présents de cette vie, nous acquérions ceux de la vie bienheureuse, passant de telle sorte par les biens temporels, que nous ne perdions pas les éternels (1).

III. Considérez l'équité, qui est encore une vertu morale, et une compagne de la justice, laquelle incline à suivre plutôt l'intention des législateurs ou supérieurs, que les paroles précises de leurs lois, lorsque pour de bonnes raisons on ne doit pas les suivre. Cette vertu est annexée à la justice, de même que l'obéissance avec laquelle elle convient par la soumission qu'elle rend aux supérieurs, et d'avec laquelle elle diffère, parce que, par l'observance on satisfait à ses supérieurs, en se conformant aux paroles mêmes de leurs ordonnances, et par l'équité on satisfait à leur seule intention, en s'éloignant des termes de leurs commandements; ce qui est souvent une chose très-difficile, et néanmoins très-juste car les lois sont

(1) Or. 3. Dim. Pent.

exprimées en termes généraux, et ne contiennent pas tous les cas particuliers, et les rencontres innombrables, où elles ne doivent pas être observées. Telle est la loi qui commande de rendre un dépôt, qui n'oblige pas de rendre une épée, si le maître qui la demande est en furie. Et la loi qui défend l'usage des viandes, certains jours, n'oblige pas, en cas de maladie, car en ce cas et en mille autres rencontres, il faut découvrir sagement l'intention du législateur, pour la suivre plutôt que ses paroles, qui sont trop vagues et indéterminées. Suivant ces paroles d'un empereur romain, il n'y a pas de doute que celui-là ne pèche contre la loi, qui s'attachant aux paroles de la loi, contrarie la volonté du législateur. Cependant plusieurs ont beaucoup de peine à se détacher tant soit peu des paroles de la loi, qu'ils veulent suivre aveuglément en tous cas, soit qu'ils trouvent plus de sûreté et de repos en leur conscience, d'avoir suivi la lettre de la loi, soit qu'ils ne soient point capables, ou qu'ils ne veulent pas se donner la peine, ou s'exposer au péril d'interpréter l'intention de celui qui a fait la loi. Ce qui provient du défaut d'équité, laquelle les rendrait beaucoup plus raisonnables, tant en leur propre conduite qu'en celle des autres, qu'ils remplissent d'une infinité de troubles, ne se réglant qu'avec les paroles ou les définitions des Conciles qu'il leur plaît de choisir entre plusieurs, et nullement sur l'intention de l'Eglise, qui doit être préférée aux syllabes et à la lettre de ses ordonnances; ils ne voient pas que les déterminations morales sont d'autant plus fausses qu'elles sont plus générales, et d'autant plus véritables, qu'elles sont plus particulières et plus déterminées à certains cas. Voilà pourquoi le Sage donne cet avis important : *Ne veuille pas être trop juste* (Eccle. 7), c'est-à-dire ne t'arrête pas toujours exactement à la sévérité des paroles de la loi. D'où il arrive qu'un droit trop exactement rendu est souvent une grande injure, une grande croix, une grande malice. Car comme les médecins ne font pas toujours leurs ordonnances comme leurs livres le prescrivent, mais sont obligés souvent de les modifier, selon la qualité des corps dont ils guérissent les maladies, et comme le cocher, si forts et si ardents que soient ses chevaux, ne va pas toujours tout droit devant lui, mais fait tourner quelquefois son charriot, parce que les chemins sont tortueux, ainsi les esprits des hom-

mes étant diversement affectés, il est souvent besoin de modérer les lois avec prudence, y recherchant l'intention du législateur, qui n'a pu, s'il est homme, prévoir tous les divers cas et les circonstances où sa loi ne pourrait être observée selon la rigueur des paroles, ou, s'il les a prévus, a jugé expédient de ne les pas exprimer, en laissant l'éclaircissement aux personnes sages et équitables, dans les événements particuliers, où il serait besoin d'interprétation.

Je ferai donc estime de l'équité; mais parce que la pratique en est périlleuse, si l'on n'a l'esprit bien éclairé et bien pénétrant, pour reconnaître l'intention de ceux qui font les lois, je me souviendrai qu'il est besoin d'une prudence infuse et du don spécial de conseil, pour ne point se méprendre dans la pratique de cette vertu, ou par trop de témérité à mal interpréter les volontés des supérieurs, ou par trop de timidité à les mal exécuter. O Saint-Esprit! lumière infinie, unissez-moi inséparablement à votre sainte conduite, éclairez-moi dans les obscurités des cas de conscience, dirigez-moi dans le dédale des décisions morales, afin qu'évitant l'erreur et le péché, et me conformant toujours à vos saintes intentions, je ne sois point condamné par l'arrêt du jugement dernier. Ainsi soit-il.

DIX-SEPTIÈME MÉDITATION.

DE LA TROISIÈME VERTU CARDINALE, LA FORCE, ET DE SES DEGRÉS.

I. Considérez que la force est une vertu morale, par laquelle la volonté est portée à faire le bien et à fuir le mal dans les grandes difficultés et malgré les choses redoutables qui se présentent pour l'en détourner; tellement que, sans crainte démesurée, et sans audace téméraire, elle les attend, ou les souffre, ou les évite, ou les attaque, pour les repousser. La force est appelée une vertu morale, parce que c'est une bonne qualité et une habitude qui porte la volonté au bien, et son acte est

bon, excellent et conforme à la raison; car, comme cette vie est un combat perpétuel, et que la voie de la vertu est parsemée de ronces et d'épines, l'homme qui a résolu, par la prudence ou par la justice, de se comporter en tout vertueusement, ne manque pas de rencontrer des empêchements qui tendent à l'en détourner. Ces empêchements lui viennent quelquefois des choses douces et délectables, qui amollissent son courage pour le porter à quelque chose de vicieux et de déshonnête, et alors la vertu de tempérance lui sert pour y résister, afin que les douceurs et les délectations, qui sont dans le vice, ne lui donnent point envie de s'y porter. Mais d'autres fois ces empêchements lui viennent de la part de choses vraiment redoutables, comme de la crainte de la mort, des menaces des tourments, de la perte de tous les biens, des grands travaux que requiert la vertu, et de mille autres difficultés fâcheuses et redoutables, qui seraient suffisantes pour ébranler plusieurs âmes, et leur faire changer leur bonne résolution; et en ce cas, la vertu de la force conserve la volonté et la maintient, afin que, par trop d'appréhension, elle ne se détourne pas de quelque action louable. Au reste, il arrive quelquefois que l'âme se jette indiscrètement au milieu des périls et des difficultés qui surpassent ses forces, et qu'ainsi elle se précipite par une audace excessive, qui fait qu'elle ne craint pas ce qui est à craindre raisonnablement. Mais comme il appartient à la force de modérer la crainte, aussi il lui appartient de modérer l'audace et la trop grande hardiesse, afin qu'elle ne soit ni trop timide, ni trop hardie, ni trop pusillanime, ni trop entreprenante, mais qu'elle garde le milieu, craignant autant qu'il le faut, et osant pareillement avec modération et retenue; c'est pourquoi la définition de la force nous représente que cette vertu porte la volonté à être sans crainte démesurée, et sans audace téméraire dans les grandes difficultés, ou pour les attendre, ou pour les souffrir, ou pour les fuir, ou pour les affronter, afin de les surmonter. Par là sont brièvement indiqués les principaux actes de la force; car cette vertu ne s'exerce pas toujours de la même manière, mais diversement, selon qu'elle est dirigée par la prudence, qui est son œil et son guide dans la multitude des occurrences. Elle s'exerce quelquefois en attendant avec bonne résolution les choses terribles qu'elle doit

rencontrer, ainsi qu'un soldat attend, au poste où il a été placé, l'arrivée et l'attaque des ennemis, ou tel qu'un criminel condamné à la mort, qui en attend courageusement l'exécution. D'autres fois la force se pratique en souffrant constamment les peines et les tourments horribles qui sont présents, comme lorsqu'un martyr endure les feux et la cruauté des tyrans, plutôt que de renoncer à sa Foi, se ressouvenant des paroles de Jésus-Christ : *Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice ; car le royaume des Cieux est à eux* (Matth. 5). La force même consiste quelquefois à fuir et à éviter les périls, et les ennemis qui ont trop d'avantage et de puissance, lorsque le bien du royaume, l'utilité du prochain ou la gloire de Dieu semblent le requérir. Car ce n'est pas force dans une petite troupe de soldats d'attendre une puissante armée d'ennemis qui les vient assaillir, c'est pertinacité et obstination. Partant, Jésus-Christ recommande aux prélats de quitter une cité pour une autre, lorsque l'on ne demande que leur seule tête, et qu'ils peuvent suffisamment pourvoir à leur troupeau par quelque habile personne. *Quand ils vous persécuteront en cette ville, fuyez dans une autre* (Matth. 10) ; car fuir en cette rencontre n'est pas timidité ni lâcheté, mais piété. L'apôtre saint Paul a fui en pareil cas, et le grand saint Athanase a écrit une docte apologie de sa fuite. Enfin la force se montre à affronter les choses difficiles pour en être affranchi ; ce que le Docteur subtil appelle vertu guerrière. Ainsi en a usé saint Jean-Baptiste, abordant le roi Hérode, pour lui dire hardiment : *Il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère* (Marc, 6) ; et saint Pierre, qui proclamait hautement, en présence des juges et des magistrats, qu'il fallait *plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes* (Actes, 5).

J'apprendrai par là en quoi consiste la vraie et vertueuse force, et puisqu'elle assiste l'âme en ses périls et ses dangers, et au fort de ses difficultés, j'en dois faire un grand état, et tâcher d'en être muni à l'occasion ; car qu'est-ce que l'homme peut faire de mieux que de se pourvoir de ce qui lui est nécessaire pour le temps de la calamité, qui ne lui manquera pas en sa vie? Je désirerai donc cette vertu, afin de ne pas succomber sous les efforts de mes ennemis, et des rudes tentations qui se présentent en mille occasions de cette vie. Hélas ! ou nous

craignons par trop, là où il n'est pas raisonnable de craindre : *Ils ont tremblé de peur, là où il n'y avait rien à craindre* (Ps. 13) ; ou nous avons une forte audace, qui fait que nous n'appréhendons aucunement ce qui est vraiment redoutable; ou bien nous essayons de faire ce qui surpasse notre pouvoir, et nos efforts sont imprudents et ridicules. Et puisque la force modère tous ces défauts, ô mon Dieu! qui êtes incomparable en puissance, donnez-la moi, armez mon âme de toutes parts, afin que j'en sois affranchi.

II. Considérez les degrés de la force : il y en a principalement trois, qui sont des plus remarquables pour atteindre au sommet de cette excellente vertu. Le premier degré est de n'être pas épouvanté de la présence véritable, ou de la représentation seulement imaginaire des grandes difficultés que nous aurons pour avancer notre salut, et nous perfectionner; mais de nous proposer de les souffrir, et de les vaincre, avec la grâce de Dieu, qui ne manque pas au besoin. Jésus-Christ nous exhorte à ce premier degré : *Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, et ne peuvent tuer l'âme* (Matth. 10). *Agissez généreusement*, dit David, *et fortifiez votre cœur* (Ps. 30). Et saint Pierre : *Ne craignez pas les menaces, et ne vous troublez point* (I. Pierre 3). Ainsi se comportèrent les trois Marie au sépulcre de Jésus-Christ, bien qu'elles prévissent la difficulté de la pierre qui était sur son tombeau, et qu'elles se dissent les unes aux autres : *Qui nous renversera la pierre de la porte du monument* (Marc 16)? elles ne laissèrent pas d'avancer. Aussi celui qui conçoit des craintes pour toutes sortes de difficultés, ne pourra jamais faire de progrès, d'autant plus que c'est une nécessité d'en éprouver. La vie humaine est pleine d'ennemis et d'adversaires qui l'attaquent, et l'emploi perpétuel de l'homme est d'y opposer de la résistance. Vois, dit un contemplatif (1), comme tu es presque toujours en guerre; la soif te brûle, tu la combats par le breuvage; la faim te tourmente, tu lui opposes la nourriture; le froid te saisit, tu l'éloignes par les vêtements ou le feu, comme tu fais pour les médecines contre les maladies. Et si la vie temporelle ne consiste ainsi qu'à faire résistance à ce qui l'incommode, en peut-il être autrement de la vie spirituelle, contre

(1) Guido medit. c. 14.

laquelle l'enfer est conjuré? Le second degré de force est même de se réjouir dans les choses dures et fâcheuses, ainsi que nous y exhorte saint Jacques : *Regardez comme un bonheur, mes frères, de tomber en diverses tentations* (Jacq. 1). Et les Apôtres nous en donnent l'exemple, lorsque maltraités des Juifs, *ils sortaient du conseil*, dit saint Luc, *se réjouissant de ce qu'ils avaient été dignes d'endurer des outrages pour le nom de Jésus* (Actes, 5). Ce que saint Paul pratiquait aussi : *Je suis rempli de consolation*, disait-il, *et je surabonde de joie dans toutes mes tribulations* (II. Cor. 7) C'est une générosité très-grande, et propre aux grands saints, qui ont conçu de plus grandes espérances de la gloire, à mesure qu'ils se sont vus plus éprouvés par les adversités de cette vie, qui les rendaient plus conformes à Jésus-Christ, l'exemplaire de leur vie. Et puis, pour les âmes bien épurées, l'adversité est un avantage très-souhaitable, car, comme dit le même contemplatif, la prospérité est un lacet, le couteau qui coupe ce lacet est l'adversité; la prison de l'amour de Dieu est la prospérité, et le bélier qui rompt cette prison est l'adversité. Le troisième degré de la force, est de s'exposer courageusement à toutes sortes d'incommodités, et de choses dures et fâcheuses, pour procurer le bien spirituel du prochain, et le dégager des mains des ennemis de son salut, à l'exemple d'un soldat qui, voyant son ami entre les ennemis, se jetterait dans la mêlée pour le retirer. Ce degré de force est propre particulièrement aux hommes apostoliques, que le zèle des âmes rend plus braves que les Alexandre et les Césars. Tel était saint Paul, qui voulait demeurer plus longtemps à Ephèse, y voyant plus d'adversaires. Et aussi Jésus-Christ, *qui a supporté la croix avec joie, méprisant la confusion* (Héb. 12), pour sauver des âmes. Les enfants de ce siècle, quoique puissants sur la terre, n'ont rien de cette force; ils sont timides, et le seul nom de la mort les épouvante, car ils ont mis leurs affections dans les biens terrestres qu'ils possèdent, ce qui fait que la terreur les saisit aux approches des périls, ne voulant point perdre ce qu'ils aiment désordonnément. Mais les vrais serviteurs de Jésus-Christ ne craignent pas de perdre ce qu'ils n'affectionnent pas; c'est pourquoi méprisant la mort, ils se jettent dans les périls de la mer et de la terre, et combattent valeureusement pour la vérité, et pour racheter des âmes au péril de leurs vies.

J'admirerai les âmes qui sont dans ces degrés de la force chrétienne et vertueuse, et je m'exciterai moi-même à les imiter. Quoi donc ! faut-il que, pour avoir manqué de courage, je sois éternellement captif et misérable, comme un lâche soldat, qui, pour ne s'être pas battu avec courage quelque temps contre les ennemis, est fait prisonnier et réduit à la dernière pauvreté et à l'ignominie ? O Roi de force ! ô Roi invisible, sous le pied duquel gémissent la mort et les démons de l'enfer, vous qui avez montré votre force sur la croix, faites que nous ressentions que nous sommes vos enfants ; et que nous soyons fermes et résolus dans les combats que nous avons à soutenir, pour l'éternité, afin que notre ennemi ne se réjouisse jamais d'avoir prévalu contre nous.

III. Considérez le plus grand acte de la force, qui est le martyre accompli des adultes, par lequel il faut entendre ici l'acceptation volontaire, et la souffrance d'une mort violente, pour attester et défendre la vraie Foi, immédiatement en elle-même, ou en tant qu'elle est contenue dans quelque exercice pieux, comme dans la pratique de quelque vertu, que la Foi véritable recommande. Le martyre est appelé une acceptation volontaire et la souffrance de la mort, parce que le martyre étant un acte héroique de vertu, il faut qu'il soit volontaire, la vertu ne se pratiquant pas sans la volonté, et le martyre ne pouvant exister s'il n'y a une véritable mort, sans laquelle ce que l'on souffre n'est martyre qu'en apparence. Ce qui a fait dire à saint Bernard (1), qu'il y a trois martyres sans effusion de sang : la mortification dans l'abondance, la largesse dans la pauvreté, et la charité dans la jeunesse ; et à un autre, qu'il y a trois martyres spirituels : la compassion pour les affligés, la pénitence dans les adversités, et la dilection de ses ennemis. Et encore faut-il que cette mort soit ressentie et acceptée, nonobstant le tourment horrible qu'elle cause, parce que c'est le propre de la force, dont le martyre est l'acte le plus signalé, de s'exécuter au milieu des choses les plus terribles et les plus effroyables. Au reste, il faut qu'elle soit acceptée ou soufferte pour un légitime sujet, qui est le témoignage et la défense de la vraie Foi ; car la mort que souffrent les hérétiques pour

(1) In Libro divers. Sent. Moral.

maintenir leurs erreurs, n'est point le martyre, mais une peine de leur perfidie ; si bien que la cause de leur mort, qui sert d'objet au martyre, doit être ou la vraie Foi immédiatement, ou quelque exercice pieux, dans lequel elle est contenue. C'est pourquoi plusieurs filles chrétiennes qui ont souffert la mort pour vouloir demeurer vierges, comme le recommande la religion chrétienne, sont aussi bien estimées martyres que si elles eussent été tourmentées pour la confession même de leur Foi. La peine ne fait point les martyres, dit saint Augustin (1), mais le motif, qui est de confesser, par la perte de sa vie très-précieuse entre les biens du monde, la vérité de la Foi, ou des exercices pieux et des vertus qui en sont dépendantes. D'où il suit que cet acte n'appartient pas seulement à la force, mais aussi à la Charité qui le commande pour donner gloire à Dieu et à la vérité de ses paroles contre tous les efforts de ses adversaires, en suite de quoi le martyre est tout à la fois un acte intérieur et extérieur de la Charité, où la créature mortelle témoigne qu'elle préfère Dieu à tous les biens du monde, qu'elle méprise pour son amour ; c'est pourquoi il justifie l'âme au même instant, efface ses péchés et remet même toute la peine qui lui était due. Ce qui a porté le pape Innocent III à dire (2), que c'est faire injure à un martyr que de prier pour lui, parce qu'il n'a pas besoin de prières après sa mort, soit pour la rémission de ses fautes mortelles ou vénielles, soit pour la rémission de ses peines temporelles, l'acte du martyre contenant la vertu de la plus parfaite pénitence, qui remettrait et la coulpe et la peine, car il n'y a point de pénitence plus âpre et plus sévère. La mort, dit saint Thomas, soufferte pour l'amour de Jésus-Christ, a la vertu du baptême et elle efface tout péché mortel et véniel, si elle ne trouve la volonté actuellement attachée au péché. D'où plusieurs théologiens concluent que, comme le baptême avec la seule attrition remet tous les péchés, quant à la coulpe et à la peine, ainsi le baptême de sang, qui est le martyre ; ce qui n'exempte pas néanmoins celui qui souffre de s'acquitter des commandements qui obligent à l'article de la mort, autant qu'il est moralement possible, pour se préparer davantage, et s'unir plus amoureusement et plus respectueusement à Dieu.

(1) In Ps. 34. — (2) Innocent III. In cap. cum Marthæ. § Ult. extra de celebr. Miss.

J'estimerai donc par-dessus tout cet acte très-généreux de la force, je louerai hautement, et j'honorerai les fidèles témoins de Jésus-Christ, qui ont attesté sa Foi par l'effusion violente de leur sang. O très-valeureux soldats du Roi céleste ! n'aviez-vous pas des corps passibles et pétris du même limon que les nôtres ? Comment donc, pouvant vous cacher, ou fuir la présence des tyrans, les avez-vous exposés aux fers, au feu, aux roues et à toutes sortes de cruautés ? Comment les peignes, les harpons, les grils, les chaudières, et toutes les machines infernales, qui font hérisser les cheveux à ceux qui les regardent, ne vous ont-elles pas épouvantés ? O très-nobles victorieux et triomphateurs de la mort ! qui vous a donné tant de force pour vous résoudre à échanger les plaisirs de la vie, contre des tourments très-cruels ? Et vous, généreuses vierges, qui vous a rendues si constantes et si fermes, qu'au mépris des beautés du corps, des ornements du siècle, et de mariages si avantageux, vous avez voulu épouser les roues et les croix, surmonter la faiblesse de votre sexe, pour être fidèles à votre Epoux céleste ? O vertu admirable ! Hélas ! que j'ai de confusion de me voir si faible et si abattu à la présence des moindres difficultés de cette vie, dans laquelle tout me fait peur et m'arrête. O mon âme ! médite souvent les paroles qui ont animé les martyrs aux souffrances : *Que sert à l'homme de gagner tout le monde, s'il perd son âme* (Matth. 16) ? Ah ! de quoi a servi à ces empereurs de commander au monde plusieurs années, comme Octavien, pendant cinquante-trois ans, puisqu'il est enseveli dans les enfers depuis seize cents ans ? Ne lui eût-il pas mieux valu avoir été le compagnon du pauvre Lazare, que d'être maintenant le compagnon des démons ? Tous ses honneurs sont passés comme l'ombre et comme un songe ; souvent ils ont été reçus par le sénat avec des charriots dorés, et puis après, nus et criminels, ils ont été reçus des noirs démons et liés en un feu éternel. Et vous, ô glorieux martyrs ! après des souffrances et des opprobres de peu de durée, votre félicité est éternelle. O Dieu éternel ! si vous traitez ainsi les amateurs de ce monde, et si vous récompensez si avantageusement ceux et celles qui l'ont méprisé pour votre amour, je le veux mépriser semblablement, m'exposer aux ignominies et aux tourments avec vos bienheureux martyrs. Ainsi soit-il.

DIX-HUITIÈME MÉDITATION.

DES TROIS VERTUS ALLIÉES A LA FORCE, LA MAGNANIMITÉ, LA PATIENCE ET LA PERSÉVÉRANCE.

I. Considérez entre plusieurs vertus qui sont alliées à la force, la magnanimité ou grandeur d'esprit, laquelle est une vertu morale qui porte la volonté à des œuvres grandes et honorables, à cause des difficultés qu'elles offrent, et du courage qu'elles demandent en toutes sortes de vertus. Pour entendre ceci, il faut se rappeler qu'une âme chrétienne doit aspirer à quelque chose de haut et de grand, car Dieu l'a créée pour soi-même, pour la même fin que les anges, il la munit de grâces fortes et puissantes, il lui propose des récompenses incroyables pour prix de ses travaux, il l'excite aussi par ses exhortations et par les exemples des plus grands saints, à une très-sublime perfection. Toutes ces choses font qu'il est très-convenable pour une âme chrétienne de tendre à quelque chose de haut et de relevé, et de mépriser les choses vaines et peu glorieuses. Or, il n'y a rien de vraiment grand dans les choses humaines que les actions de la vertu, laquelle est l'ornement de l'homme, son bien et sa perfection, qui lui acquiert une bienheureuse éternité. Tous les autres biens de cette vie, les honneurs, les richesses, les plaisirs sont peu de chose, en comparaison de la vertu ; c'est pourquoi l'âme qui a la magnanimité, en fait peu d'état, pour s'arrêter uniquement à toutes les actions de vertu qui sont les plus difficiles et les plus glorieuses, comme sont de grandes abstinences, de grands travaux pour le salut du prochain, une excellente patience dans les grandes souffrances, et une perfection de vie très-relevée. Et quoique chaque vertu, lorsqu'elle est parfaite en son espèce, incline l'âme à ses plus grands actes, comme une parfaite pénitence, à une grande austérité ; un grand amour du prochain, à de grandes entreprises pour son

salut; une parfaite humilité, à une très-profonde humiliation ; toutefois les vertus parfaites font ces choses pour le motif qui leur est propre et particulier. Mais la magnanimité le fait pour un autre motif, et qui la distingue des autres vertus; elle le fait, parce que c'est chose convenable et digne pour une âme créée à l'image de Dieu, assistée des grands secours de la grâce, encouragée par de grandes récompenses, et sollicitée par de grands exemples, de s'appliquer à des actions hautes et généreuses, et qui méritent une grande gloire devant Dieu et les anges. Car, comme la magnanimité payenne et naturelle s'adonne aux choses qui sont grandes humainement, et qui méritent de l'honneur devant les hommes, ainsi la magnanimité chrétienne et vraiment vertueuse regarde les choses qui sont grandes aux yeux de Dieu et des Saints, et qui la peuvent mettre en quelque réputation devant eux. Au reste cette vertu a quatre sortes d'ennemis sur les bras : la présomption, l'ambition, la vaine gloire et la pusillanimité. La présomption est une confiance démesurée en ses forces, par laquelle on entreprend ce qui excède son pouvoir et l'assistance que l'on reçoit d'autrui; cette présomption est péché, en tant qu'elle contrevient à la loi naturelle, qui défend d'entreprendre ce qui est au-dessus de sa capacité, et elle est péché mortel, quand elle est notablement préjudiciable au prochain, ou à la tranquillité des autres. La magnanimité évite ce désordre, en ne faisant point entreprendre d'œuvres au-dessus de ses forces, assistées de la grâce ordinaire, et des secours que peut avoir celui qui les entreprend; ainsi elle ne portera point une âme à désirer efficacement une sainteté pareille à celle de Jésus-Christ ou de la Vierge incomparable. Ces comparaisons seraient présomptueuses, et ce serait un miracle qui sortirait des voies ordinaires de la providence surnaturelle de Dieu, qui n'a point donné aux créatures humaines de moyens pour arriver à un degré si relevé. Or, les souhaits efficaces ne doivent s'élever qu'à la perfection qui se peut acquérir sans miracle, par les moyens établis de Dieu : la magnanimité est donc opposée à la présomption, qui, tout en lui ressemblant à l'extérieur, est son ennemie. Il en est de même de l'ambition, qui fait prétendre à des honneurs dans le monde, à des préséances, à des égards, et autres témoignages d'excellence, qui excè-

dent le mérite, car l'âme magnanime fait peu d'état de tout l'honneur du monde. Et le séraphique Docteur a eu raison de reprendre Aristote, qui disait que la magnanimité était une vertu qui s'occupait à des choses grandes, accompagnées d'un grand honneur. Quoi qu'il dise, réplique saint Bonaventure, ce n'est pas la vérité, sinon quand c'est l'honneur des choses éternelles, car le magnanime désire l'honneur du Paradis, autant qu'il s'en peut rendre digne par ses actions héroïques. C'est pourquoi la magnanimité est au contraire opposée à la vaine gloire, ou à la vanité, qui cherche l'honneur en toutes sortes de sujets, quelque légers qu'ils soient, et envers toutes sortes de personnes; car cette vertu ne recherche la gloire que dans des actions très-honnêtes et très-excellentes, et beaucoup plus auprès des anges et des saints, que des personnes mortelles de la terre. Mais la pusillanimité lui est encore plus opposée, aussi bien d'effet que de nom; car c'est un vice par lequel quelqu'un s'imaginant que toutes choses bonnes sont au-dessus de ses forces et de son mérite, fuit les offices dont il est capable, et se détourne des bonnes entreprises qui ont quelque difficulté, où pourtant il réussirait heureusement. En quoi il peut pécher mortellement ou véniellement, suivant la qualité de l'obligation qu'il y peut avoir. La magnanimité exempte l'homme de ce défaut, lui faisant embrasser par une sage conduite, qui est sa compagne inséparable, les choses pénibles et de haute perfection. Ce qui lui sert de motif, c'est la grandeur de Dieu, qui mérite que ses serviteurs fassent quelque chose de grand et de notable pour son service; c'est la grandeur de sa grâce, laquelle excite les hommes de jour en jour à une plus haute perfection; c'est la grandeur du Paradis qui lui est offerte par la libéralité de Dieu, pour lequel on ne saurait jamais trop souffrir; c'est la grandeur des souffrances de l'Homme-Dieu, Jésus-Christ, qu'on ne peut jamais suffisamment reconnaître; c'est la grandeur des anges, à la compagnie desquels nous aspirons; c'est la grandeur des saints, qui étant de même chair que nous, et sur la même terre que nous, ne se sont pas contentés d'une vie rampante et triviale. Que dirai-je? c'est l'excellence et l'honnêteté de cette très-digne vertu, dont le seul nom plaît aux bons esprits, qui ont la lâcheté et la faiblesse en horreur, si bien qu'il n'y a pas d'homme de bien à qui la grandeur ne plaise, et qui, suivant la

condition humaine, ne prise grandement la magnanimité. Enfin elle est vraie, quoique ambigüe, elle a été louée par sainte Catherine de Sienne, la sentence suivante : L'ambition est au Ciel, et l'humilité descend aux enfers; où le mot d'ambition se prend pour la magnanimité qui peuple le Ciel, et l'humilité pour la pusillanimité, qui damne plusieurs âmes.

Je chérirai donc cette vertu merveilleuse, et j'aspirerai, par la grâce de Dieu, à des choses sublimes et aux degrés plus parfaits des vertus. Je veux être patient à toute épreuve; je veux être juste en toute rigueur; je veux faire quelque grande action pour la gloire de Dieu. O mon âme! formée à l'image de Dieu, pour être héritière de sa gloire, il ne te convient pas de te contenter d'une légère et d'une faible pénitence pour tes lâchetés et tes offenses. Je désire donc, Seigneur, d'acquérir la patience de Job. Que ne puis-je vous aimer comme saint Paul vous aimait, me repentir de mes péchés comme la Madeleine. Certainement, ô Dieu très-grand! je m'efforcerai de mener sur la terre une vie angélique. Seigneur Jésus-Christ, qui pour nous, hommes chétifs, avez fait des choses grandes et incompréhensibles, qui avez foulé aux pieds l'honneur du monde, nous vous en supplions affectueusement, imprimez-nous l'amour des choses vraiment grandes, et le mépris des dignités de la terre, afin que les grandes œuvres nous exaltent en votre royaume, et que le mépris des grands honneurs mondains nous conduise au vrai et très-grand honneur des Saints.

II. Considérez en second lieu la patience, qui est une vertu morale, laquelle modère la tristesse que l'on ressent du mal présent, en sorte qu'il ne nous fasse rien faire contre la raison. Cette vertu tient de bien près de la force, et la distinction entre les deux est si subtile, que peu de personnes peuvent l'apercevoir. Toutefois il n'est pas impossible de la remarquer clairement, si nous nous ressouvenons que la force est une vertu morale qui modère la crainte des choses terribles qui sont encore à venir; mais la patience modère la douleur et la tristesse des maux qui sont présents. Et comme les choses présentes affectent et touchent plus que celles qui sont encore distantes et éloignées, l'âme a besoin d'un combat plus fort pour modérer la tristesse que la crainte, et voilà pourquoi la patience est une vertu plus excellente que la force, selon même que Salomon sem-

ble l'avoir voulu signifier par ces paroles : *Le patient vaut mieux que l'homme fort* (Prov. 16), parce que la tristesse causée par les maux présents est plus sensible et plus pressante que la crainte qui provient des choses fâcheuses, mais encore absentes et à venir. C'est pourquoi, si cette tristesse n'est modérée, elle cause de funestes accidents; car, entre autres choses, elle abat, engourdit l'esprit, et le rend tout terrestre et inhabile aux grandes actions; c'est pourquoi les spirituels doivent grandement s'en donner de garde. Elle est la mère des haines et des rancunes contre ceux que l'on s'imagine être les auteurs de sa peine. D'elle sortent les aversions contre Dieu, les blasphèmes et le dégoût pour les œuvres de son service. Si bien qu'il est très-nécessaire que cette dangereuse passion soit sagement modérée. C'est ce que fait la très-noble vertu de patience, qui dispose et prépare l'homme à ne rien faire contre la raison dans les étreintes de cette passion. Elle lui permet bien de verser des larmes et de jeter des soupirs et quelques cris plaintifs dans les puissantes afflictions, parce que ces choses sont naturelles, et ne choquent pas la raison; mais elle ne lui permet pas de perdre courage, de manquer aux œuvres d'obligation, de se désister du service de Dieu, de vouloir se venger, de détracter ou de murmurer contre Dieu, ou bien de s'absorber l'esprit, et d'occuper toutes ses puissances dans l'objet de son affliction. Pour ce sujet, l'âme patiente tâche, avant toutes choses, de souffrir ses peines pour une bonne fin et une louable intention, pour plaire à Dieu et se soumettre à ses volontés, étant chose très-honorable de lui être soumis, même dans les afflictions, et ensuite, pour être semblable à Jésus-Christ, qui a souffert dans l'innocence les tourments des plus grands criminels, ou pour satisfaire à la justice divine, à cause des peines dues au péché, ou bien pour réprimer l'insolence de sa nature et de ses appétits désordonnés. L'âme patiente a recours à l'oraison, qui dissipe les fantômes et les plus grandes obscurités de l'esprit affligé; elle a recours à l'entretien de quelque homme pieux et savant, qui, par l'attrait de ses bons discours, peut charmer ses ennuis. Telle est la vertu de la prédication, en laquelle bien souvent les plus tristes sont consolés, non-seulement parce que la diversité des matières est divertissante, mais aussi parce qu'elle sert d'instrument à Dieu pour dissiper la douleur et imprimer la constance dans les

âmes. Enfin l'âme patiente a recours à plusieurs bonnes considérations, qui la font résoudre à se tenir en son devoir parmi toutes ses plus grandes angoisses. Surtout elle considère le prix et la valeur de cette parfaite vertu, que les Ecritures saintes et profanes, et tous les livres des Pères, ont recommandée très-fortement. Tertullien disait : Où est Dieu, là est sa nourrice, la patience; quand donc le Saint-Esprit descend, la patience l'accompagne inséparablement. Regardons, dit ce Père, l'effigie et l'habit de la patience; son visage est tranquille et paisible, son front pur et exempt des rides de la tristesse ou de la colère, ses yeux sont abaissés par l'humilité, non par le malheur; sa bouche est silencieuse, sa couleur est celle des âmes innocentes, qui sont en assurance. La patience, dit-il encore, fortifie la Foi, gouverne la paix, aide la dilection, instruit l'humilité, attend la pénitence, donne jour à la confession, régit la chair, conserve l'esprit, modère la langue, retient la main; elle refoule les tentations, chasse les scandales, consomme les martyres, console le pauvre, rend modeste le riche; elle soulage le malade, et ne rend point malade celui qui se porte bien; elle délecte le fidèle, elle invite le gentil à la Foi, elle recommande le serviteur à son maître, et le maître à Dieu; elle embellit la femme, elle éprouve l'homme, elle est aimée dans un enfant, elle est louée dans un jeune homme, elle est honorée dans un vieillard, elle est belle en tout sexe et en tout âge (1). Mais, qu'est-il nécessaire de rassembler plus de louanges en l'honneur de cette insigne vertu, puisque les livres en sont pleins? Si bien qu'il s'en trouve plusieurs qui ne sont écrits que pour fournir des motifs à ne la jamais perdre par l'impatience, qui est une tristesse immodérée, qui porte l'âme hors du devoir de la raison.

Je retiendrai donc cette vertu, et je l'exercerai au milieu de mes peines et de mes tourments, afin que la tristesse ne m'accable jamais. O Jésus, mon Sauveur, pour votre amour, et afin que j'aie le bonheur de vous être conforme, je souffrirai patiemment tous mes travaux ! Oh ! ce serait une honte pour moi d'être un membre délicat sous un chef couronné d'épines. O mon Dieu ! je sais bien que je ne suis pas innocent, et que les péchés de

(1) De Patientiâ.

ma vie passée méritent ce que je souffre, et encore beaucoup plus ! Daignez seulement l'accepter pour satisfaction de mes grandes offenses. O Seigneur très-débonnaire ! quelque tourment qui me survienne en ma vie, l'ennui ne m'empêchera jamais de vous aimer et de vous servir, comme j'y suis obligé. Quand tout l'enfer se soulèverait contre moi, quand toutes les créatures de la terre conspireraient à me tourmenter par leurs importunités ou leurs actions injustes, je demeurerai paisible, et je n'en concevrai pas de haine contre mes semblables, que vous m'avez commandé d'aimer comme moi-même. Oui, Seigneur très-aimable, c'est ma résolution, si toutes les maladies du corps saisissent mon corps, et si toutes sortes de pertes et de disgrâces fondent sur ma tête, de demeurer tranquillement soumis à vos dispositions, et de vous en louer et bénir. Mais, ô Seigneur ! c'est de vous que procède la patience ; c'est pourquoi votre Prophète disait : *Toutefois, mon âme, sois soumise à Dieu ; car de lui vient la patience* (Ps. 61). Et le même vous a appelé du nom de patience : *Vous êtes ma patience, ô Seigneur* (Ps. 70) ! Pour ce sujet, mon Dieu, nous vous demandons humblement que vous nous armiez de cette vertu, afin que nous souffrions doucement les maux de cette vie, quelles que soient les personnes qui nous les causent, bonnes ou mauvaises, et quelle que soit l'occasion pour laquelle nous soyons tourmentés, et afin que jamais nous ne nous désistions des actions louables et honnêtes de la vertu, à cause de la tristesse. C'est notre grand désir : exaucez-nous par les mérites de votre très-cher Fils, qui nous a enseigné par parole et par exemple, dans les jours de sa mortalité, à être très-patients.

III. Considérez encore la persévérance par laquelle il faut entendre ici une vertu, qui fait persister l'âme dans ses bonnes entreprises jusqu'à ce qu'elles soient accomplies, nonobstant la longueur du temps, qui lui fait de la peine. C'est une vertu particulière, parce que là où il y a une raison spéciale de bonté et de difficulté, il faut y reconnaître une vertu spéciale ; or, l'œuvre de la vertu peut avoir de la bonté et de la difficulté de deux côtés, ou bien à cause de la nature de l'action qui se porte à un tel objet, ou bien à cause de la durée du temps ; car c'est une difficulté d'insister longuement à quelque action difficile, et dès lors, continuer en quelque bien jusqu'à sa consom-

mation, est une vertu. Elle a deux vices qui lui sont opposés : la pertinacité et la mollesse ; par la pertinacité, l'on entend ici une certaine dureté et opiniâtreté, par laquelle on veut conduire jusqu'à la fin quelque folle, perverse ou indiscrète entreprise, qui devrait être abandonnée au plus tôt ; et par la mollesse, une certaine inconstance et instabilité dans une action bonne, qui fait qu'on la délaisse pour se porter à une autre chose avant qu'elle soit accomplie, ne pouvant attendre patiemment tout le temps qu'il est besoin d'y employer. Ce vice est fort blâmé par l'Ecriture : *L'insensé*, dit-elle, *change comme la lune* (Eccl. 27). Le Fils de Dieu compare ceux qui y sont sujets à des roseaux qui plient et tournent à tout vent (Matth. 11). L'apôtre saint Paul en fait des réprimandes sévères aux Galates : *Vous êtes si dépourvus d'esprit, qu'ayant commencé par l'esprit, vous finissez par la chair* (Galat. 3). En effet, c'est une tentation du diable très-évidente de se désister d'un bon dessein commencé ; car cet ennemi ne se soucie guère que nous commencions beaucoup de sorte de biens, pourvu que nous ne menions rien à bonne fin, sachant bien que c'est la fin qui couronne l'œuvre. Voilà pourquoi les maîtres de la vie spirituelle recommandent grandement que l'on fasse la bonne œuvre que l'on a commencée, comme si l'on n'avait que celle-là toute seule à faire en toute sa vie, et que si, pendant qu'on la fait, il venait à la pensée une autre action à faire, qui pourrait sans nécessité interrompre celle que l'on fait, ou diminuer l'attention avec laquelle on la fait, l'on prendrait cela pour une tentation du diable, qui veut, ou arrêter tout-à-fait la bonne action, ou du moins la troubler par la variété des pensées, afin qu'elle s'achève imparfaitement, et que l'on n'ait pas la consolation de l'avoir bien faite. Au reste, autant la mollesse et la lâcheté sont dignes de blâme, autant la fermeté et la persévérance méritent de gloire et d'applaudissements de tout le monde. Elle mérite, dit saint Bernard (1), la gloire aux hommes et la couronne aux vertus ; sans elle, celui qui combat n'est pas victorieux, et le victorieux n'emporte point la palme. Elle est la vigueur des forces, la consommation des vertus, la nourrice du mérite, la médiatrice de la récompense ; elle est la sœur de la patience, la fille de la constance, l'amie de la paix ; ôtez la

(1) Epist. 129.

persévérance, le service n'a pas de prix, le bienfait de remerciement, et la force point de louange. Albert-le-Grand, dans son Paradis de l'âme, ne la recommande pas moins. Nous devons, dit-il, être portés à la persévérance par la grande utilité qui en provient; car, par elle, toute bonne œuvre et toute vertu sera couronnée; en elle consiste tout notre salut, selon cette parole de notre Seigneur Jésus-Christ : *Celui qui aura persévéré jusqu'à la fin, sera sauvé* (Matth. 10). Sans elle toute perfection s'en va au néant. Car de quoi a servi au perfide Judas d'avoir été retiré du monde par notre Seigneur Jésus-Christ? Que lui a servi le long espace de temps qu'il a été familier avec Jésus-Christ ? et la sainte prédication qu'il a souvent écoutée? et les exemples, les vertus et les miracles qu'il avait vus? et la société des Apôtres? et le talent qu'il reçut pour prêcher et faire des miracles? Saint Laurent Justinien renchérit sur ces louanges. De même, dit-il (1), que la lumière est nécessaire aux yeux du corps, ainsi la vertu de persévérance à tous les prédestinés; et comme c'est en vain que l'on ouvre les yeux sans lumière, ainsi c'est en vain que quelqu'un court, s'il ne persévère jusqu'à la fin. Cette vertu obtient ce qu'elle veut; car Dieu exauce les demandes qui se font avec persévérance. Elle rend aisées les choses difficiles; car s'il y a de la peine de passer subitement de l'obscurité à la lumière, de l'oisiveté au travail, l'usage facilite ces choses. Elle ne laisse rien d'imparfait, car il n'y a rien que ne surmonte une continuelle et attentive sollicitude, ainsi que l'eau creuse à la longue la pierre la plus dure. Elle mérite de recevoir la récompense; car elle est la fille spéciale du Roi souverain; c'est elle à qui l'éternité est rendue, ou plutôt qui rend l'homme à l'éternité. Il ajoute à tous ces éloges incomparables que la persévérance et la stabilité dans ses œuvres montre évidemment que celui qui opère est du nombre des élus. Ces louanges sont assez grandes pour enflammer tous les bons esprits d'un brûlant désir de cette vertu; mais plus encore la vive représentation de l'éternité bienheureuse du Paradis, et de l'éternité malheureuse de l'enfer; car, avec cette pensée, il n'y a rien de trop long à souffrir où à faire en cette vie, quand même elle serait aussi

(1) In Ligno vitæ, tract. 9, c. 2.

longue que celle des premiers hommes, qui vivaient neuf cents ans et plus. C'est pour cela que les Prophètes ont parlé du jugement dernier comme d'une chose toute proche, et qui n'était pas éloignée. *Le grand jour du Seigneur est proche, il est proche, et se hâte grandement* (Sophonias, c. 1). Il a contemplé diligemment, dit l'abbé Rupert, et il a vu d'un clair regard que ce jour était proche, quoiqu'il semble être bien loin aux yeux des aveuglés, qui disent qu'il ne sera de longtemps. C'est avoir quelque chose du sentiment et de l'esprit de Dieu, devant les yeux duquel *mille ans sont comme le jour d'hier qui est passé* (Ps. 89). Voulant dire que ceux qui pensent à l'éternité ne trouvent rien de trop long en cette vie, quand même cela durerait jusqu'au jugement.

Il faut donc que je persévère en mes bons desseins commencés, que je ne me désiste pas d'une action qu'elle ne soit accomplie. Il ne faut donc pas que je quitte, hors de temps et de saison, une action pour une autre. Il faut que je regarde la pensée qui m'en vient comme un trouble qui est excité en moi par mon ennemi, qui tend des embûches à la fin de toutes les bonnes œuvres, afin qu'elles ne soient jamais accomplies. Je dirai après le Prophète royal : Je ferai la guerre à mes passions, je poursuivrai mes ennemis, *et je ne cesserai pas qu'ils ne défaillent* (Ps. 17.) J'aurai les années éternelles en mon esprit, afin que je ne trouve rien de trop long pour éviter un malheur, ou pour acquérir un bonheur éternel. Vous, Sauveur du monde, amateur très-constant, qui êtes demeuré sur la croix jusqu'à la fin, pour notre amour, en disant : *Tout est consommé,* rendez-nous ainsi stables et persévérants dans la vertu et dans notre vocation, afin que nous recevions la couronne immortelle, que vous ne donnez qu'à la persévérance.

DIX-NEUVIÈME MÉDITATION.

DE LA TEMPÉRANCE EN GÉNÉRAL, QUI EST LA QUATRIÈME VERTU CARDINALE.

I. Considérez que la tempérance est une vertu morale, qui contient l'âme dans le devoir de la raison, parmi les tentations de sensualité qui s'élèvent. Car, comme la prudence et la justice portent la volonté à vouloir le bien, la force et la tempérance servent à surmonter les obstacles qui l'en pourraient détourner. Lesquels obstacles lui viennent ou de la part des choses terribles et contraires aux sens, auxquels résiste la force, ou bien de la part des choses plaisantes et délectables au corps, comme sont par-dessus tout les délectations du boire et du manger et de l'œuvre de la chair, que la tempérance modère de telle sorte, que l'âme n'y commet aucune faute et s'y comporte raisonnablement, ce qui est une chose très-nécessaire à l'homme; car Dieu, par sa providence singulière sur la conservation de l'univers, a joint un plaisir naturel aux actions qui étaient les plus nécessaires à la conservation du monde, qui sont la réfection, par laquelle les individus s'entretiennent en leur vie, et l'œuvre de la génération, qui entretient l'espèce des hommes, en substituant de nouveaux sur la terre à la place de ceux qui meurent tous les jours. Mais comme les hommes sont fragiles, il leur est aisé de commettre des excès en ces actions, y étant attirés par l'appât de la volupté qu'ils y ressentent. Plusieurs les aiment et les convoitent, ou avec une trop grande ardeur, ou en trop grande quantité, ou en un temps et en un lieu illégitimes, ou contre les lois et les obligations qu'ils ont, et n'y gardent pas les circonstances requises pour qu'il n'y ait aucun défaut. Mais la vertu de tempérance y apporte la règle et la mesure convenables, et fait que l'âme s'y maintient dans le devoir de la raison, ne les aimant et ne les fuyant qu'autant qu'il est

bienséant et convenable. Si bien que, comme l'âme douée de la force se comporte bien dans les choses dures et âpres, ainsi fait celle qui est douée de la tempérance dans les choses douces et agréables au corps, lesquelles seraient capables de causer mille désordres sans son entremise et le contre-poids qu'elle y apporte. Pour ce sujet, la tempérance est une vertu très-nécessaire à l'homme et très-recommandable; elle le conserve dans l'honneur qu'il a de diriger, par sa liberté dominante, ses appétits inférieurs, qui se laissent trop engager dans les plaisirs. Les bêtes brutes sont asservies par l'imagination des choses qui leur sont agréables pour lesquelles leur concupiscence s'allume, sans qu'il soit en leur puissance de l'éteindre ou de la modérer. Mais l'homme raisonnable a le pouvoir d'en user ou de n'en pas user, de les aimer ou de ne les pas aimer. Et par la tempérance, il ne les aime et n'en use qu'autant qu'il est raisonnable. C'est pourquoi, sans cette vertu, il vit en brute, et avec elle, il vit en homme, et jouit du privilége que Dieu lui donna dès le commencement de la création : *Ton appétit sera sous toi, et tu le domineras* (Gen. 4). Cette vertu est le frein avec lequel l'esprit gouverne le corps; et comme un cheval indompté et sans frein emporte son homme où il veut, et le précipite ordinairement à terre, ainsi le corps, qui n'est pas régi et tenu par le frein de la tempérance, jette l'esprit en toutes sortes de périls et de précipices. Aussi l'homme n'a pas de côté plus faible que la chair : *L'esprit est bien prompt; mais la chair est infirme* (Matth. 26). C'est pourquoi, comme il est besoin de munir principalement une ville du côté le plus faible et le plus ouvert aux assauts des ennemis, aussi était-il nécessaire de renforcer l'homme du côté de sa chair, et c'est ce que fait la tempérance. Elle le préserve dans les prospérités, dans l'abondance, dans la paix et dans les blandices des voluptés perfides et trompeuses, qui, sous un doux appas, livrent la plupart des âmes à la perdition; car, dit David : *Ils tomberont mille de votre côté gauche* par l'adversité, *et dix mille à votre droite* (Ps. 90), victimes de la douce et riante prospérité. Enfin la tempérance conserve à Dieu le cœur de l'homme qu'il désire par-dessus tout : *Mon fils, donne-moi ton cœur* (Prov. 23); car elle y conserve pur et intègre l'amour divin, que les plaisirs ont coutume de souiller et de corrompre. D'où vient qu'elle rend spirituel l'homme que l'intempérance rend charnel; elle

le sèvre des consolations terrestres, pour le rendre plus capable et plus susceptible de celles du Ciel ; elle le dispose à la contemplation et à l'union avec Dieu, l'élevant de l'affection des beautés corruptibles, à la beauté divine et immortelle. C'est pourquoi elle rend l'homme ami et familier avec Dieu, suivant ce qu'en dit le Sage : *La pureté fait approcher de Dieu* (Sag. 6).

Je dois donc bien souhaiter cette vertu de tempérance, dont la dignité est si relevée, et l'utilité si évidente. Oh ! si j'étais doué de la perfection de cette vertu, et que les choses délectables d'ici-bas ne prissent pas d'empire sur mon âme ! O Seigneur! tout est à craindre en cette vie, et les choses qui repoussent, et celles qui sont les plus douces. Malheur aux prospérités de ce monde, deux fois malheur, à cause de la crainte de l'adversité, et de la corruption du plaisir! Malheur aux adversités du siècle, deux et trois fois malheur ! car l'homme est porté au mal de toutes parts. Si donc vous nous donnez la force pour résister à celles-là, donnez-nous la tempérance pour n'être pas endommagés par celles-ci. Faites, mon Dieu, que nous soyons sur nos gardes et sur la défiance, en présence de toutes les choses douces et agréables aux sens, afin que nous ne leur donnions aucun pouvoir et aucun empire sur nos cœurs, et que jamais notre esprit ne trouve rien de plus doux et de plus agréable que vous, qui êtes la vraie douceur, qui ne trompez jamais personne (1).

II. Considérez quelle est la règle de la tempérance, et comment on pourra reconnaître si l'on use d'une modération raisonnable dans les délectations du corps. Le Docteur angélique dit que cette règle doit être prise de la nécessité de la vie, parce que toutes les choses délectables qui sont à l'usage de l'homme, sont ordonnées pour la nécessité de cette vie, c'est leur fin ; c'est pourquoi la tempérance permet l'usage des choses, autant qu'il est nécessaire à l'entretien de la vie humaine. Mais, parce que ce serait une extrême rigueur, et une mortification trop pénible à l'homme, s'il ne pouvait user des choses qui délectent les sens, qu'en tant qu'il est nécessaire à la vie, il ajoute par après, que la nécessité de la vie humaine se peut considérer en deux façons. Premièrement, en tant que l'on appelle nécessaire, une

(1) D. August. l. 20. Confess. 28.

chose de laquelle absolument l'on ne peut se passer, comme est la nourriture pour l'animal. Secondement, en tant qu'on appelle nécessaire, une chose sans laquelle on ne peut être convenablement, c'est-à-dire, selon son état, sa condition, ses moyens, sa disposition et ses offices. Or, la tempérance a pour règle l'une et l'autre nécessité, parce qu'elle use des choses délectables autant qu'il est nécessaire à la vie, et qu'il est bienséant à son état et à sa condition ; et quant aux choses qui ne sont point nécessaires ou convenables, ou bien elles sont nuisibles à la santé, et en ce cas la tempérance les rejette absolument, parce que ce serait pécher ; ou bien elles ne nuisent point à la santé, et dans ce cas la tempérance en use modérément, selon le lieu, le temps et les rencontres des compagnies avec lesquelles on a à vivre. Ce discours de saint Thomas est tout naturel, auquel il faut joindre ce que dit saint Augustin (1), que la tempérance a aussi pour règle le commandement de Dieu, et par conséquent de l'Eglise et des supérieurs, auxquels Dieu veut que l'on obéisse. L'homme tempérant, dit-il, dans les choses de cette vie, trouve cette règle dans l'un et l'autre Testament, de n'aimer aucune chose pour elle-même, mais de n'en user qu'autant qu'il suffit à la nécessité de cette vie, et de ses exigences, non par affection, mais par modestie ; d'où il faut inférer que la tempérance a pour règle les nécessités de la vie, la bienséance de son état, et les réglements des supérieurs, qu'elle ne peut pas outrepasser. Mais il faut remarquer avec cela, que la tempérance doit être accompagnée d'honnêteté et de modestie, qui sont ses deux perfections et qui doivent être inséparables d'elle. L'honnêteté est l'amour de ce qui est bienséant, et qui ne s'éloigne en rien d'une juste modération, et la modestie est une certaine crainte et horreur de ce qui est contraire à la modération et à la bienséance que recherche l'honnêteté ; car rien n'est si opposé à la dignité de l'homme, que de se méprendre dans les délectations du corps : c'est pourquoi il faut peser mûrement ces graves et belles sentences d'un grand religieux de la Chartreuse (2) : Dans les choses transitoires, celles qui délectent le plus, sont les plus dangereuses. C'est une égale folie de fléchir les genoux devant les choses que tu as faites, ou

(1) L. 1. de Mort. Eccles. c. 21. — (2) Guido Carthu. Medit. c. 3.

l'esprit devant celles que tu détruis, c'est-à-dire devant les saveurs et autres choses sensibles. Quand nous mettons notre bonheur dans les mêmes choses que les brutes, c'est-à-dire dans la luxure, comme les chiens, ou dans la gourmandise, comme les pourceaux, notre âme est rendue semblables à leurs âmes, et nous n'en avons pas horreur!... Quant à moi, j'aimerais mieux avoir le corps d'un chien, que d'en avoir l'âme, et toutefois, si notre corps devenait semblable au corps d'un chien, comme notre âme devient semblable par la luxure à l'âme d'un chien, qui nous supporterait, qui n'aurait horreur de nous? Or, il vaudrait mieux pour nous que notre corps fût changé en bête, notre âme demeurant en sa dignité, c'est-à-dire à l'image de Dieu, que de conserver notre corps humain, notre âme devenant comme l'âme de la brute. Et cette dégradation est d'autant plus horrible et plus à déplorer, que l'âme excelle par-dessus le corps. D'où vient que David dit : *Ne devenez point semblables au cheval et au mulet, qui n'ont point d'entendement* (Ps. 31); ce qui ne s'entend pas de la ressemblance du corps, qui serait chose ridicule à dire. Désirer la viande et le breuvage seulement, pour sa plus grande délectation, c'est coopérer avec le diable à notre ruine, et affiler un couteau avec lequel il pénètre plus profondément nos entrailles.

Je dois garder, comme règles de tempérance, la loi qui m'est prescrite, la nécessité de la vie, la bienséance, l'honnêteté et la modestie. Je formerai donc la résolution de les observer, et me repentirai d'y avoir quelquefois manqué en ma vie. O Jésus-Christ! incomparable en tempérance, je suis résolu d'user de la nourriture ou du breuvage, pour soutenir ma vie à votre service. Seigneur très-débonnaire, qu'il ne m'arrive jamais d'enfreindre les lois de la tempérance et les jeûnes ordonnés par l'Eglise. O mon âme! qu'il ne t'arrive jamais de désirer les plaisirs sensuels, comme les bêtes brutes qui s'en laissent dominer. Garde l'honnêteté, et aie honte de vivre comme une bête.

III. Considérez quelques moyens d'acquérir la tempérance; car louer une vertu, dit saint Laurent Justinien (1), et ne pas déclarer par quel moyen on y peut arriver, c'est découvrir une fontaine à un homme qui a une soif ardente, et ne lui pas donner

(1) In Lig. Vitæ Tract. 12.

le moyen d'en boire. Or, le premier moyen semble être de bien suivre les règles de la tempérance, établies au point précédent, et surtout d'estimer que c'est une grande imperfection d'aimer quelque chose de créé pour le plaisir seulement, et la douceur que l'on y ressent, quelque médiocre et modérée qu'elle soit, car plusieurs estiment qu'il y a péché véniel, les bons voyant souvent du péché où il n'y en a pas. Mais, quoi qu'il en soit du péché, c'est du moins une imperfection qui sert de piége à Satan, pour jeter plusieurs personnes dans l'excès de l'intempérance, dont sont plus éloignés ceux qui ne s'appliquent pas seulement à modérer les plaisirs, mais à les retrancher entièrement, ne désirant que se réjouir en Dieu, dessein vraiment généreux, et qui ne doit pas être blâmé. Le second moyen pour acquérir la tempérance, est une occupation honnête et modérée du corps et de l'esprit; car il faut toujours faire quelque chose, afin que l'âme ne soit pas entraînée par les saillies de ses convoitises : *Les désirs,* dit l'Ecriture, *font mourir le paresseux, ses mains n'ont rien voulu faire, il est tous les jours à convoiter et à désirer* (Prov. 21). Car l'esprit de l'homme oiseux ne pense qu'au ventre et à la chair, et celui qui est en repos sans rien faire, s'il ne mène pas une vie spirituelle, mène une vie animale. Mais aussi faut-il que l'occupation ne soit pas si excessive qu'elle débilite entièrement le corps, parce qu'elle rendrait inhabile à la lecture, à l'oraison, et aux autres actes de la religion. Le troisième moyen de la tempérance est la fuite des objets qui peuvent provoquer la convoitise : il est difficile d'être tempérant en présence de viandes délicates, et dans la société trop continue des personnes agréables aux sens. L'appétit sensuel s'y repaît et s'y nourrit, et la curiosité de voir et d'ouïr, cause un plaisir qui sert de piége à l'âme. *La femme vit que l'arbre était bon à manger, beau aux yeux, et délectable aux regards, elle en prit du fruit et le mangea, et en donna à l'homme* (Gen. 3). Si elle en eût détourné sa vue, elle n'eût pas éprouvé le désir d'en manger; c'est pourquoi il n'est pas bien utile de regarder ce qu'il n'est pas loisible de convoiter. Le quatrième moyen est la considération de la mort; car, qui pourra considérer qu'en peu de temps son corps doit être étendu mort, sans couleur, sans sentiment, horrible à regarder, puant et insupportable à tout le monde, et cependant voudra le traiter trop mollement? Job, parlant de l'intempérant, dit : *La pourriture des vers fait*

ses délices (Job. 24). Sur quoi Hugues de Saint-Victor dit (1) : Celui qui respire les désirs charnels, qu'aime-t-il autre chose *que la pourriture ?* Et il ajoute : Rien ne sert plus à dompter les désirs, que de penser pendant sa vie à ce qu'on deviendra après la mort. Le cinquième moyen et le plus efficace, est l'exercice de la mortification, car l'ouvrier se forme en travaillant, et les habitudes par plusieurs actes réitérés ; c'est pourquoi le plus sûr moyen d'acquérir la vertu de tempérance, est de mortifier son corps, de le régler dans sa vie, dans ses vêtements, dans son sommeil, en ne lui permettant aucune superfluité, et aucune délectation démesurée en toutes ces choses. Saint Paul nous exhorte à cet exercice : *Mortifiez vos membres qui sont sur la terre* (Col. 3). Après quoi je ne m'étonne pas si ceux qui rejettent les mortifications du corps, comme des empêchements aux actions de l'esprit, sont si rudement traités par un auteur de ce temps, qui les appelle diaboliquement abusés, ou pernicieusement abuseurs, huguenots de la vie spirituelle, directeurs d'eau douce, qui n'usent que de cilices spirituels, qui adorent des instants passés, au lieu de redouter l'instant de la mort. Car il n'y a point de chrétiens bien sensés qui blâment la discrète mortification du corps, parce que l'esprit et la chair étant contraires, comme deux adversaires, celui-ci se renforce par la faiblesse et l'infirmité de celle-là. Enfin le purgatoire des sages mortifications pour le corps, met le Paradis dans l'âme, ou l'âme dans le Paradis. Mais laissons là ces débats, qui n'ont lieu souvent que parce qu'on ne s'entend pas, ou parce qu'on ne s'aime pas l'un l'autre.

Sur cette considération, je me résoudrai de pratiquer ces quatre moyens, me repentant d'y avoir beaucoup manqué. O Seigneur qui, par votre très-sage Providence, *avez disposé toutes choses avec mesure, nombre et poids* (Sag. 11), donnez-nous la grâce de disposer ainsi toutes nos actions, nos mœurs et notre vie, afin que tout y soit mesuré, nombré et pesé, et que nous n'admettions en nous aucune intempérance, mais que, selon les paroles de l'Apôtre, *toutes choses soient faites honnêtement et selon l'ordre* (1. Cor. 14), en travaillant de toutes nos forces et de toutes nos puissances, aux moyens propres pour acquérir la tempérance.

(1) L. 1, c. 24. Missel. Cod. 1. Tit. 85.

VINGTIÈME MÉDITATION.

DE LA TEMPÉRANCE SPÉCIALE DANS LE MANGER ET DANS LE BOIRE; OU DE L'ABSTINENCE ET DE LA SOBRIÉTÉ.

I. Considérez que l'abstinence est une vertu qui porte à garder la modération, selon que la raison le prescrit, dans l'usage de la nourriture, ce qui se dit pareillement de la sobriété dans l'usage du boire. Elle est appelée vertu, parce que, dit saint Thomas, il est besoin de vertu, où il y a une difficulté particulière à se comporter raisonnablement. Or, le plaisir de manger a une merveilleuse force sur l'homme, qui a besoin de se nourrir, pour lui faire transgresser les limites de la raison; c'est pourquoi il a besoin d'une vertu qui le maintienne en son devoir, pour ce qui regarde la nourriture de son corps. Cette vertu est celle que nous appelons abstinence, qui porte la volonté à manger avec une modération raisonnable, c'est-à-dire fort peu et sans excès, car c'est un vice de manger moins qu'il n'est requis, et de s'affaiblir en sorte que l'on ne puisse s'acquitter de ses fonctions. J'en ai connu, dit saint Jérôme (1), de l'un et de l'autre sexe, dont le cerveau a été altéré par une trop grande abstinence, tellement qu'ils ne savaient ce qu'ils faisaient. C'est pourquoi saint Paul dit : *Que votre service soit raisonnable* (Rom. 12). Mais c'est un vice bien plus fréquent et plus ordinaire de manger excessivement, et de se charger de viandes superflues, qui portent préjudice à la santé, ou aux opérations de l'entendement, c'est pourquoi l'abstinence porte à manger modérément. Mais la difficulté est grande de savoir en quoi gît cette modération, ce qui faisait dire à saint Augustin (2) : Eh! qui est celui, Seigneur, qui ne s'emporte pas quelquefois hors des limites de la nécessité! Quel qu'il soit, il est grand celui-là, qu'il magnifie votre nom. Or, ce n'est pas moi, parce que je suis homme pécheur. Le

(1) Epistol. ad Demetriad. — (2) L. 10, Confess. 131.

prince des médecins dit qu'il faut donner quelque chose au temps, au pays, à l'âge et à la coutume, car il faut autrement se nourrir en un temps qu'en un autre. En été et en automne, dit-il ensuite, les hommes souffrent difficilement les viandes. L'estomac, en hiver et au printemps, est naturellement très-chaud, et les sommeils très-longs, c'est pourquoi il faut lui donner une plus grande quantité d'aliments. Les malades et les sains, les jeunes et les vieillards, ne peuvent supporter la même nourriture. On se nourrit autrement dans les pays chauds, où l'on mange moins que dans les pays froids. Celui qui aurait été nourri délicatement dans son enfance, ne doit pas si tôt être taxé d'intempérance, s'il cherche quelques viandes bien apprêtées, qu'un pauvre paysan qui serait accoutumé à se contenter d'eau et de pain noir. Il en est de même d'une dame de qualité qui ne voudrait se passer pour l'ordinaire d'une bergère, il ne faudrait pas pour cela précipiter son jugement, et la blâmer comme une intempérante. Ce qui est trop peu pour une personne, peut être excès pour une autre, et ce qui est suffisant à l'un, ne serait pas assez pour l'autre. C'est pourquoi saint Pierre dit qu'il faut administrer *avec science l'abstinence* (II. Pier. 1), afin, dit saint Thomas, que l'homme s'abstienne des viandes comme il faut, selon la bienséance des personnes avec lesquelles il vit, ayant égard à sa personne et à la nécessité de sa santé. D'où nous devons connaître que dans l'abstinence doit se trouver la réfection du corps, différente selon les divers naturels, et les diverses circonstances qu'il faut peser. Au reste, comme les vertus se proposent toujours quelque bonne fin particulière, sans laquelle elles ne seraient pas agréables à Dieu, celle-ci se propose la liberté et la meilleure disposition de l'esprit, pour faire ses actions intérieures. En effet, c'est le propre de cette vertu, d'éclaircir l'esprit qui est offusqué par les fumées d'une nourriture excessive, comme la clarté du soleil par les nuages épais. Aussi l'intempérance rend son organe, qui est le corps, infirme, malade et languissant, elle lui fournit la matière de sales pensées, de désirs et d'œuvres impures, qui dissipent l'esprit et le ravalent, pendant qu'il devrait s'élever à des pensées célestes et sublimes. C'est pourquoi les Grecs disent à propos qu'un gros ventre est incompatible avec un esprit subtil. Cette considération devrait nous faire chérir la beauté de l'abstinence, mais

bien plus encore les enseignements que nous en donne la nature, car elle a donné à l'homme une bouche petite, si on la compare à la grandeur de son corps, pour lui apprendre à se contenter d'une nourriture modique, et lui ayant donné deux oreilles et deux yeux, elle ne lui a donné qu'une bouche pour le même dessein; aussi elle a rendu courte et passagère la délectation du manger et du boire, qui ne dure que pendant son trajet de la bouche au gosier, afin qu'il fît moins d'état de ce contentement, qui passe si rapidement. Cependant les traces de la gourmandise et de la boisson excessive durent longuement. L'estomac en est chargé comme d'une froide masse de plomb, le cerveau et les autres parties du corps en sont oppressées, de là viennent des maladies sans nombre qui se ramassent dans la vieillesse, et affligent cet âge de fâcheuses douleurs, qui font que les cheveux blancs, qui sont dignes de toute révérence, sont quelquefois méprisés de tous.

J'abhorrerai pour ce sujet tout excès et toute intempérance dans le boire et le manger, et je prendrai la ferme résolution de vivre plus modérément. Et si autrefois je l'ai prise, sans l'avoir pratiquée, je me repentirai de cette inconstance, et je travaillerai davantage à réprimer la concupiscence dans le manger. Ah! mon âme, vous êtes trop digne et trop relevée pour vous assujettir aux appétits désordonnés de votre corps terrestre! Les bêtes n'excèdent pas la mesure; quand elles ont pris ce qui suffit à la nature, elles s'abstiennent de manger davantage. Un homme raisonnable fera-t-il moins qu'elles? Ce serait chose trop honteuse. La table où nous mangeons est la table de Dieu même, puisqu'elle est chargée de ses biens. Le voudrions-nous offenser, et lui déplaire à sa table?

II. Considérez le besoin qu'ont les hommes de l'abstinence pour vivre vertueusement; car dire combien elle est utile à la bonne santé du corps, c'est plutôt le fait d'un médecin que d'un théologien. Considérez donc que quiconque veut mener une vie spirituelle, et quitter une vie libertine et licencieuse, doit premièrement s'exercer à la vertu de l'abstinence et de la sobriété. Les anciens Pères ont recommandé cette pratique; car saint Jérôme appelle le jeûne le fondement des vertus (1).

(1) Epist. ad Demetriad.

Et Cassien dit qu'il nous faut livrer le premier combat contre la gourmandise (1). Et le grand saint Grégoire (2), que personne n'emporte la palme du combat spirituel, s'il n'a premièrement vaincu les ardeurs de la chair, en lassant la concupiscence du ventre ; car l'on ne peut pas réussir dans le conflit de cette guerre spirituelle, si premièrement on ne dompte l'ennemi logé en nous-mêmes, qui est l'appétit des viandes ; si en effet nous ne surmontons les ennemis qui sont les plus proches de nous, en vain nous nous mettrons en campagne pour combattre les plus éloignés. Car on bat aux champs inutilement contre les ennemis du dehors, si l'on a l'ennemi dans l'enclos des murailles. La chute de l'homme au Paradis terrestre fait paraître cette vérité ; car il tomba et ruina toute la nature humaine par l'allèchement de la gourmandise. Et si la première femme eût mortifié son appétit de manger une pomme, elle se fût conservée victorieuse du diable, et une infinité de misères eussent été inconnues sur la terre. Donc, comme l'homme doit se remettre par des moyens contraires à ceux qui ont causé son désastre, qui est arrivé faute d'abstinence, il doit commencer à bien vivre par la vertu de l'abstinence. C'est ce qui porte et oblige tous les hommes de vertu, et qui veulent tout de bon mener une vie spirituelle, à apporter beaucoup de circonspection, de retenue et de crainte dans l'usage des aliments et dans leur repas, afin que l'action du boire et du manger, qui est de sa nature basse, vile et humiliante, comme étant commune aux hommes et aux brutes, soit rendue une action toute sainte et toute vertueuse. Saint Augustin voulait qu'on prît sa nourriture comme on fait une médecine (3), afin qu'on ne la prît pas par plaisir, ni en plus grande abondance qu'il ne faut, ainsi que l'on fait en prenant une médecine. Le grand saint Basile disait (4) qu'il fallait manger, non comme étant tout assuré et ne craignant personne, mais comme ayant Dieu devant soi pour spectateur, et qu'il fallait se proposer de n'être point l'esclave de son ventre, en mangeant par plaisir, mais comme un ouvrier de Dieu, afin d'être plus ferme à exécuter ce qui est commandé par Jésus-Christ. Cette règle est

(1) De Instit. Cœnob. l. 5, c. 3. — (2) L. 31, Moral. c. 26. — (3) L. 10, Confes. c. 31. — (4) In Regulis Brev. Interrog. 197.

toute divine, et vraiment digne de ce Père, qu'on lit avoir eu la peau collée aux os, à cause de la rigueur de son abstinence. Le prêtre Elie appliquait à la table ces paroles de David : *Le Seigneur garde ton entrée et ta sortie* (Ps. 120), voulant dire qu'il fallait prendre garde qu'il n'entrât trop d'aliments en la bouche, et qu'il n'en sortît trop de paroles. L'abbé de Lessie dit qu'il faut tremper spirituellement ses morceaux dans le sang de Jésus-Christ, et puiser son breuvage dans ses plaies ensanglantées. Ces pratiques, observées de fois à autre, conservent la vertu de l'abstinence, qui est l'entrée de la vie spirituelle, et disposent les chrétiens à faire meilleur usage de la table sacrée de la communion ; car c'est une chose toute claire, que celui qui se comporte saintement à l'égard des aliments terrestres, le fera bien davantage à l'égard du pain des anges.

Je me proposerai donc d'user d'abstinence et de sobriété. Je déplorerai la misère de la plupart des hommes de la terre, qui commettent tant d'excès dans le boire et dans le manger, pendant que plusieurs pauvres languissent de faim. Ils boivent sans mesure le vin qui s'achète avec mesure, et se privant souvent de la raison pour cinq ou six heures, ils se mettent en un tel état, qu'il serait impossible de pouvoir les secourir spirituellement, si la mort leur arrivait en ce temps. O stupidité ! touchés quelquefois d'horreur à la vue de leur misère, ils rentrent en eux-mêmes, et se proposent de s'en corriger ; et à la première occasion, ils retombent vaincus par la vile concupiscence du manger et du boire. O Sauveur Jésus-Christ ! qui, en tant qu'homme, avez daigné vous nourrir des mêmes aliments que nous, pour nous laisser un exemple salutaire de bien user de la table à votre plus grande gloire, vous qui étant sur la croix avez souffert le très-cruel tourment de la soif, sans pouvoir être rassasié que de l'amertume du fiel et du vinaigre, éteignez en nos corps le penchant excessif pour le boire et le manger ! Faites qu'aux tables de ce monde nous appréhendions d'être emportés par la douceur et la saveur des biens terrestres, afin que, par le mérite de l'abstinence et de la sobriété, nous puissions arriver à votre banquet céleste et éternel.

III. Considérez l'acte le plus signalé de l'abstinence, qui est le jeûne du Carême. L'Eglise, conduite par le Saint-Esprit, a de

tout temps observé ce jeûne, et l'a ordonné pour trois raisons principales. La première, pour faire imiter en quelque sorte aux chrétiens le jeûne de Jésus-Christ, qui jeûna quarante jours dans le désert. Saint Ignace, martyr, disciple des Apôtres (1), se sert de cette raison pour exhorter les Philippiens à cette abstinence, leur écrivant de ne point mépriser le Carême, parce qu'il est à l'imitation du jeûne de Jésus-Christ. La seconde raison pour laquelle l'Eglise a institué le Carême, a été pour préparer les chrétiens, par une abstinence de quarante jours, à célébrer plus dévotement la mémoire de la Passion de Jésus-Christ, et la fête de la Résurrection glorieuse. Et la troisième, pour obliger les chrétiens, qui commettent plusieurs offenses, à en faire pénitence et satisfaction, pour apaiser la colère de Dieu ; car si le jeûne est une satisfaction générale de tous les membres du corps ; celui du Carême l'est d'une façon plus particulière, les fatiguant et les affaiblissant davantage par sa longueur. Et quoique tout pécheur soit assez obligé aux œuvres de pénitence, il est néanmoins très-indubitable, que si on laissait à la liberté de chacun de jeûner quand il voudrait, l'envie en prendrait à fort peu de personnes ; au lieu que la loi presse les consciences, comme les exemples des plus ardents encouragent les plus indévots à faire leur devoir. Et les jeûnes de tous les chrétiens, étant joints ensemble, ont une plus grande force pour apaiser la colère de Dieu, que s'ils étaient séparés ; ainsi qu'une armée est plus forte, quand tous les soldats sont unis, que quand ils sont épars çà et là. Au reste, ce qui est ici plus considérable, c'est que, dans les premiers siècles de l'Eglise, ce jeûne s'observait avec beaucoup plus de rigueur ; car Origène témoigne (2) qu'en son temps, non-seulement on se passait de chair, mais aussi de vin et de toutes choses superflues. Saint Cyprien nous enseigne (3) que les jeûnes des chrétiens étaient si rigoureux, qu'ils y enduraient la faim et la soif, et qu'ils veillaient une partie de la nuit en prières et en oraisons. Saint Thomas dit que encore de son temps, on ne commençait à manger que sur les trois heures après midi, suivant le décret du concile de Châlons. Aussi Métaphraste appelle les jours du Carême, jours chastes et divins, dans lesquels tout âge

(1) In Epist. ad Philip. — (2) L. 3, in Job. — (3) L. de Singular. Cleric.

pense à se souvenir de ses péchés. Cependant saint Jean-Chrysostôme ne pensait pas que ces quarante jours, employés à des œuvres si pénibles, fussent suffisants pour expier ses fautes. Tu consacres, disait-il, quarante jours à la santé de ton âme, et peut-être pas tant, et tu espères apaiser Dieu, c'est te moquer de Dieu. Ce grand homme requérait encore une plus grande sévérité.

Excitez-vous par ces considérations à l'abstinence du Carême. Déplorez l'indévotion, l'impénitence et la dureté de cœur de la plupart des chrétiens d'aujourd'hui, parmi lesquels si peu jeûnent pendant le Carême, quoique la rigueur en soit beaucoup plus adoucie par les dispenses et la coutume licite de la collation du soir, plusieurs s'en dispensant témérairement pour de légères excuses. Oh! que de damnés en enfer enrageront de faim et de soif éternellement, pour n'avoir voulu rien souffrir en cette vie passagère, et pour avoir continué leurs péchés en un temps destiné à la pénitence! O Dieu éternel! rallumez, dans le temps où nous vivons, le zèle de la dévotion ; excitez de nouveau l'esprit de pénitence, afin que, par les châtiments volontaires de cette vie, nous acquittions les dettes de nos péchés, et qu'en étant ainsi délivrés par votre miséricorde, nous échappions aux châtiments éternels de l'autre vie.

VINGT-UNIÈME MÉDITATION.

DE LA TEMPÉRANCE SPÉCIALE AU FAIT DES ŒUVRES DE LA CHAIR, QUI EST LA CHASTETÉ.

—

I. Considérez que la chasteté est une vertu par laquelle on s'abstient facilement des plaisirs illicites de la chair, après avoir remporté sur eux la victoire, et avoir diminué, ou entièrement détruit les inclinations par lesquelles on y était porté. La chasteté est appelée une vertu ; car, pour modérer et retenir l'appétit des plaisirs sensuels, qui est une action très-bonne et très-

difficile, il était besoin d'une vertu, qui est la chasteté, laquelle étant bien formée et parfaite en une âme, par plusieurs victoires contre les tentations charnelles, l'établit dans une certaine tranquillité plus grande, et lui donne le pouvoir de les vaincre et de les repousser dans l'occasion, sans éprouver les difficultés que ressentent les âmes qui n'ont point cette vertu toute acquise. C'est pourquoi leur tempérance, au fait des plaisirs sensuels, s'appelle continence, parce qu'étant travaillées et exercées par les tentations de la luxure, elles se contiennent en les désavouant, et en y résistant positivement avec peine et travail. Au reste, cette vertu a encore d'autres noms, selon les divers états et les conditions du sujet où elle se rencontre ; car si elle est en une personne qui n'ait jamais eu l'expérience du plaisir charnel, et qui soit dans la résolution de ne le jamais expérimenter, elle s'appelle virginité. Que si elle l'avait expérimenté, et qu'elle fut résolue à l'avenir de ne le jamais plus vouloir ressentir, elle s'appelle chasteté viduale, comme elle s'appelle conjugale, si la personne est mariée, et se renferme dans les limites du légitime usage du mariage. Elle s'appelle aussi pudicité, en tant qu'elle s'oppose aux choses qui allument la luxure, comme sont les regards et les attouchements déshonnêtes, sans autre dessein, que font les impudiques et les impudents, qui ne sont pas plus excusables de péché que ceux qui frappent leur prochain, en disant qu'ils n'ont pas dessein de le tuer. Enfin, il est fait mention dans la vie de saint Jérôme d'une seconde virginité, qui appartient à ceux ou à celles qui gardent la chasteté au moins après le Baptême, avant lequel ils s'étaient souillés, et ajoutons, pour la consolation des âmes pénitentes, après une vraie conversion. Quoi qu'il en soit de ces différences, cette vertu est très-excellente ; car elle surmonte un des plus puissants adversaires que l'homme ait à combattre, la volupté de la chair, qui dompte la plupart des cœurs humains au préjudice de leur salut éternel. Car deux grandes et puissantes reines se disputent l'empire de cet univers, la volupté et la vertu ; et déjà la volupté s'est emparée de toutes les terres et royaumes des infidèles qui reçoivent ses lois ; elle prend force aussi, et étend son pouvoir sur une très-grande multitude de chrétiens que la volupté domine misérablement ; ses conquêtes s'accroissent tous les jours, et le règne de la vertu décroît et

s'affaiblit; car il est très-vrai qu'entre les combats des chrétiens, les plus difficiles sont ceux de la chasteté, où le combat est continuel et la victoire très-rare. Or, la chasteté arrête le progrès des victoires de cette puissante reine, et partant elle est très-recommandable. Plusieurs l'ont estimée plus que leur propre vie, qu'ils ont mieux aimé perdre que la chasteté. Par cette vertu, les chrétiens, dont les corps sont lavés dans les eaux du Baptême, honorent particulièrement Jésus-Christ, dont ils sont les membres; comme au contraire ceux-là font sa honte, qui les souillent dans les ordures de la luxure. Les anges honorent cette vertu dans les vierges, et si Dieu le leur permettait, ils les sépareraient volontiers du reste du monde, pour les élever en âme dans le Paradis, sans qu'ils ressentissent les étreintes de la mort. Dieu pareillement se plaît parmi les âmes chastes, la chasteté étant une des grandes marques de la prédestination éternelle. Aussi Dieu est la pureté même, et les âmes impures lui sont en abomination, et le Paradis est un lieu d'honneur, où conversent les anges, et où rien de souillé n'entrera.

Combien donc dois-je chérir cette vertu si belle et si ravissante, et que ne puis-je faire un divorce éternel avec tous les plaisirs illicites de la chair? O Dieu! pureté infinie et digne d'un amour infini, je veux avoir en horreur toutes les délectations de la chair. Très-chaste Jésus, le fruit béni de la virginité, s'il était en mon pouvoir de ressentir toutes les voluptés sensuelles, je voudrais m'en abstenir pour vous. O mon très-doux Rédempteur! qui vous repaissez parmi les lis de la belle chasteté, ôtez de mon cœur tout désir, toute pensée et toute imagination des objets déshonnêtes, revêtez mon âme de la très-belle robe de chasteté, et ennoblissez mon corps de cette précieuse vertu, afin qu'unis avec vous, comme les membres à leur chef, nous n'en soyons pas retranchés en votre jugement, comme des membres pourris et corrompus.

II. Considérez que les Saints et les Saintes ont merveilleusement travaillé et souffert plusieurs peines pour conserver la chasteté. Le chaste Joseph, sollicité au mal par sa maîtresse, qui le tenait par son manteau, le lui laissa entre les mains, comme si une chienne enragée l'eût mordu et infecté, et il s'enfuit précipitamment, ce qui lui valut la prison. C'est le premier exemple que l'Ecriture sainte nous donne des moyens

à prendre pour conserver la chasteté, afin de nous apprendre que le premier effort que l'on doit faire pour ce sujet, est la fuite et l'éloignement de l'occasion, quoi qu'il en doive arriver. La chaste Suzanne, importunée par des vieillards, qui étaient les juges de sa nation, leur résista fortement, et menacée par eux d'une fausse accusation qui la ferait lapider, dit qu'elle aimait mieux tomber entre les mains des hommes que de Dieu, c'est-à-dire qu'elle aimait mieux souffrir toutes sortes de tourments de la part des hommes, que d'encourir la disgrâce de Dieu en l'offensant. La sainte Vierge, pour se conserver pure et vierge, fit la première le vœu de virginité, et son exemple a porté une infinité d'âmes chrétiennes à faire de même. Les premiers chrétiens avaient surtout la chasteté en recommandation, tellement que les païens les admiraient. *Ils s'étonnent*, dit saint Pierre, *que vous ne vous laissiez pas aller comme eux à la même confusion de luxure* (1. Pier. 4). Tertullien nous offre à ce sujet une des belles comparaisons qui ait jamais été faites au monde (1), comparant les chrétiens de son temps à des danseurs sur la corde, où ils prennent bien garde de marcher droit, sans se détourner aucunement, craignant de faire une chute honteuse et mortelle; c'est pourquoi ils ont un contre-poids pour se mettre incontinent sur la ligne droite, si leur corps penchait un peu trop d'un côté. Courage, toi qui danses, dit-il, sur la corde de la pudicité et de la chasteté, et de toute la sainteté du sexe, qui marches sur un fil très-menu, agitant le pied en l'air, contrebalançant la chair par l'esprit, modérant ton âme par la Foi, et gouvernant ton œil par la crainte. Rien de mieux pour représenter au vif le grand soin, la sollicitude et la défiance que l'on doit avoir de ses pas, de ses regards et de tous ses mouvements, comme le pratiquaient les anciens chrétiens. C'est pourquoi plusieurs vierges souffrirent de très-cruels tourments plutôt que de la vouloir perdre, comme une sainte Agathe à qui on coupa les mamelles avec des ciseaux de fer. Et sainte Agnès qui, à l'âge de treize ans, brava les tyrans et leurs cruautés. Saint Benoît tenté par les attraits de la chair, se jettait le corps nu au milieu des épines; saint Bernard, au milieu d'un étang glacé; saint François d'Assises, au milieu de la neige; si bien qu'on lui applique ces paroles de Job : *N'as-tu*

(1) L. de Bono Pudicitiæ.

pas considéré les trésors de neige que Dieu a préparés pour le jour du combat et de l'ennemi (Job, 38). Quoi de plus admirable que ce jeune homme, qui étant lié de cordes de soie, et sollicité au mal par une femme impudique, et n'ayant point avec quoi se défendre, se coupa la langue avec les dents pour la lui cracher au visage, et conserver ainsi sa chasteté? Quoi de plus admirable que la noble Euphémie, laquelle, plutôt que de consentir au mariage, se défigura le visage, se coupant le nez et les lèvres pour n'être plus aimée? Il y en a qui ont bien eu le courage de s'arracher l'œil qui les faisait trop aimer. D'autres ont mieux aimé mourir que de se donner, pour guérir, quelque soulagement qui eût été contraire à la chasteté. Mais n'oublions pas le trait des très-chastes filles de la duchesse Romilde, lesquelles se lièrent, sous les mamelles, de la chair de poulet cru, qui se putréfiant par la chaleur, exhala une puante odeur, repoussa les libertins qui les voulaient corrompre, et, en leur inspirant du dégoût, parce qu'ils crurent que c'était un vice naturel chez elles, sauva leur chasteté. Pour le même dessein, plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe, depuis plusieurs siècles, après un vœu solennel, se mortifient incessamment, s'affaiblissent de jeûnes, se couvrent le corps de haires, se ceignent de ceintures armées de pointes de fer, se chargent de rudes et sanglantes disciplines. D'autres se renferment dans des murailles et des grilles pour contenir l'appétit de la chair, comme une bête féroce en une cage de fer, de peur qu'elle n'échappe; d'autres se privent pour toujours du regard des hommes. Mille travaux ont été entrepris par les Saints pour la chasteté, et ceux dont parle saint Paul n'ont pas plus souffert pour la Foi que plusieurs n'ont fait pour conserver cette vertu.

Admirant ces choses, confondez-vous vous-même de ce que vous prenez si peu de peine, et travaillez si peu pour votre chasteté. Mondains, que votre vie libertine et impure vous cause de regrets! Car combien d'efforts ne faites-vous pas tous les jours pour perdre cette vertu, et flatter les sens contre les lois de l'esprit. Vos soins et vos travaux ne sont que pour avoir des vêtements délicats, des lits mollets et tout ce qui flatte la chair, cette chair destinée à engendrer la pourriture et les vers. La moindre incommodité du corps et la moindre âpreté vous offense et vous fait jeter des cris d'impatience. Ah! comment souf-

frirez-vous les tourments de l'enfer, où vous courez à la hâte? *Qui de vous pourra habiter avec des ardeurs éternelles* (Isaïe, 33)? Car vous ne considérez pas les fins dernières! Ah! Dieu suprême, vos serviteurs prennent bien une autre voie, et cherchent les choses les plus dures au corps, les jeûnes, les cilices, les disciplines, les couches dures, les retraites hors du monde, et tous les exercices de piété, par lesquels, avec l'assistance de vos grâces, ils remportent la victoire sur leurs tentations, et se conservent dans la pureté pour laquelle ils vous sont agréables. C'est pourquoi leur peine sera de courte durée; ils souffriront un peu dans cette vallée de misère, pour jouir ensuite de l'abondance de vos richesses et de vos douceurs éternelles. Ils remplaceront alors leurs rudes cilices par le blanc vêtement de votre gloire, et les mortifications de leur vie par les suavités ineffables du Paradis.

III. Considérez plus particulièrement que, pour conserver la chasteté, il faut se défier de trois sortes de personnes, de celles de différent sexe, de celles du même sexe et de soi-même. Il faut se défier des personnes de différent sexe, c'est-à-dire, de leur société trop fréquente, trop longue et trop familière, sans quelque juste sujet. *Qui aime le péril* dit le Sage, *y périra* (Eccl. 3). Les corps mortels prennent aisément feu auprès l'un de l'autre, et les familiarités qui commencent par l'esprit, dégénèrent quelquefois. Et, bien qu'un homme puisse être assuré de son côté d'être assez fort, et de n'avoir aucune mauvaise intention, il n'est point assuré de la part de la femme, que le diable gagne plus aisément, comme une autre Eve, pour pervertir un Adam et un homme plein de grâce et de science. La terre est bonne, et l'eau est bonne, mais tous deux à part; car, en les approchant, il ne s'en fait que de la boue. Le fer est froid, disait un Docteur moral, et le caillou est froid; mais si on les frappe un peu l'un contre l'autre, il en sort des étincelles de feu. Ne te fie pas, dit saint Jérôme (1), à ta chasteté passée; tu n'es pas plus saint que David, ni plus fort que Samson, ni plus sage que Salomon; ressouviens-toi toujours qu'une femme a chassé Adam du Paradis. Les secondes personnes dont la chasteté doit se défier sont les personnes du même sexe, quand

(1) Epist. ad Nepot.

on y remarque tant soit peu d'effronterie et de familiarité inconvenante ; car de là naissent les péchés contre nature, et des abominations que je ne décrirai pas ici, pour ne pas offenser les oreilles chastes. Encore que je me représente bien que ces méditations ne soient point dressées pour des anges, mais pour des créatures mortelles, composées de chair et de sang, qui ne sont pas exemptes de tentations, et quelquefois des surprises de l'ennemi. Mais il n'y aura pas tant de péril à dire un mot de ces filles, qui, ayant fait vœu de virginité, contrefont les petits enfants de deux ans, et caressent leur mère par des baisers et autres blandices. La gravité va bien aux vierges à l'égard de toutes sortes de personnes, et ces puérilités ne conviennent point à la pureté religieuse ; c'est pourquoi les plus judicieuses et les plus honnêtes en ont horreur. Au surplus, pour être vraiment chaste, il faut surtout se défier de soi-même ; car il y a plusieurs hommes qui ne savent ce que c'est que les femmes, comme plusieurs femmes qui ne connaissent pas d'hommes, qui pourtant ne sont point chastes et vierges, pour s'être procuré d'eux-mêmes, et à eux-mêmes, la ruine de la virginité et de la chasteté ; car le très-chaste saint Thomas enseigne ce que plusieurs disent avec lui, que par la mollesse on perd sa virginité, non moins que la grâce de Dieu. Le docteur Alexandre de Alès en donne une bonne raison, c'est que la virginité dans l'homme et dans la femme a un mérite égal et une égale récompense, et dès lors elle se perd de la même manière chez l'un et chez l'autre ; comme donc l'homme perd la virginité par ce désordre volontaire, ainsi la femme. On y perd aussi la grâce de Dieu, parce que c'est un péché mortel, et un péché tel, qu'il excite le plus sa colère contre le monde pour y envoyer diverses calamités. Ce péché fut une des causes du déluge, où périt le monde ; car la Paraphrase chaldaïque se sert des mêmes termes pour exprimer le péché qui causa le déluge et le péché d'Onan. Quoi qu'il en soit du déluge, il est bien constant que la plupart des jeunes hommes sont ensevelis dans les flammes de l'enfer, en punition de ce péché, par lequel, embrasés de l'ardeur de la chair, ils s'en prennent à eux-mêmes, et se satisfont d'eux-mêmes, et continuent longuement en ce péché, qui est des plus difficiles à déraciner, quand on en a contracté l'habitude. Au reste, il ne faut pas seulement

se défier de soi-même, à cause de sa concupiscence charnelle, mais aussi à cause de son intempérance, de sa colère, de sa superbe ; car l'excès des viandes est la nourrice de l'impureté, et le ventre bouillonnant de vin, écume bientôt en luxure. Et Cassien dit (1) que là où est le venin de la colère, l'incendie de la luxure y pénètre bientôt, comme si l'ardeur d'un même tempérament enflammait la colère et l'impudicité. Il faut aussi se défier de la superbe, en haine de laquelle Dieu permet des chutes honteuses et ignominieuses, telles que sont celles de la chair ; c'est pourquoi la chasteté se conserve par une humilité perpétuelle et par la patience du cœur. Enfin il faut se défier du trop long sommeil du matin, où le diable remplit quelquefois l'imagination d'illusions, et souille le corps de pollutions. Et c'est en ces surprises de la nuit que les plus chastes témoignent leur vertu, résistant avec force, et souvent se réveillant en sursaut avec horreur de leur misère, à l'imitation de Samson, qui, lié de cordes par la perfide Dalila, image de la concupiscence, se réveillait au bruit de ces paroles : *Les Philistins sur toi, Samson* (Jug., 16), et rompait toutes ses cordes ; ainsi font les plus chastes ; ils combattent même en dormant, et se réveillent en sursaut, comme si les Philistins et les diables de l'enfer étaient sur eux, pour se défaire impétueusement des liantes amorces de leur Dalila. De quoi la vie de saint François Xavier fournit un exemple très-notable. Mais il est temps de quitter ce bourbier, où il a fallu nous abaisser pour en retirer les autres. Car c'est pour ce sujet qu'un célèbre docteur appliquait aux théologiens ce verset de David : *Ils montent jusqu'aux cieux, et descendent jusqu'aux abîmes* (Ps. 106).

Cependant, s'il y a si peu d'assurance pour la chasteté dans toutes les choses du monde, combien devons-nous veiller soigneusement pour sa conservation, et combien ardemment devons-nous recourir à l'assistance du Ciel, et particulièrement à la Mère de toute pureté? O Vierge très-bénie, refuge des pécheurs, Mère de la grâce divine, Vierge vénérable, puissante et clémente, Mère de miséricorde, je vous supplie humblement et ardemment, que ma chasteté soit conservée entière par votre assistance! Si je me suis proposé de la garder dès ma jeu-

(1) L. 6. de Instit. Cœnob. c. 23.

nesse, ça été dans l'espérance que j'ai eue de votre secours, parce que, ô Vierge immaculée! vous êtes la protectrice de la chasteté. Que je ne sois pas frustré dans mon attente, qu'il ne soit pas dit que c'est en vain que j'ai espéré en vous. Hélas! Vierge débonnaire, vous en avez secouru des millions au plus fort de leurs tentations, et dans les rencontres les plus périlleuses, secourez-moi aussi, qui mets après mon Dieu ma grande confiance en vous, afin que je vous en loue et que je vous en remercie pendant toute l'éternité. Auriez-vous bien, très-charitable et très-aimante Vierge, moins de désir pour mon salut, que mon ennemi n'a d'envie de me perdre? Votre bonté ne sera-t-elle pas plus grande que sa cruauté et sa malice? pendant qu'il tâche de me perdre, ne me tendrez-vous pas votre main secourable, pour délivrer celui qui implore votre miséricorde? Je suis à vous, Vierge très-pure et très-immaculée, je suis le prix du sang précieux de votre Fils, il m'a aimé plus que sa vie, et il a mandé à ses anges de me garder. N'ayez donc pas en aversion ce que votre Fils a chéri jusqu'à la mort, et ce qu'il a recommandé à ses princes célestes. Secourez-moi, Vierge très-débonnaire, afin que, par votre intercession, ma chasteté soit victorieuse ici-bas, et triomphante dans le Ciel, etc.

VINGT-DEUXIÈME MÉDITATION.

SUITE DE LA VERTU DE CHASTETÉ ET DE SA PERFECTION.

I. Considérez en quoi consiste la perfection de la chasteté. Cassien, ou le bienheureux abbé Cheremon, qu'il fait parler en plusieurs de ses conférences spirituelles (1), attribue six degrés remarquables à la vertu de chasteté, dans le dernier desquels, et en supposant les autres, consiste la perfection

(1) De Castitate Collat. 12, c. 7.

de cette vertu céleste. Le premier degré consiste à ne point succomber à aucun acte extérieur impudique. Le second est de ne point s'occuper volontairement à y penser. Le troisième est de n'être ému à l'aspect d'aucune femme, ce qui se doit entendre réciproquement de la femme à l'aspect de l'homme. Le quatrième degré est de ne sentir aucun mouvement de la chair, étant éveillé, ce qu'il faut expliquer d'un mouvement volontairement excité ou procuré, parce que, comme la concupiscence peut bien être diminuée en cette vie, mais non totalement ruinée, les plus saints se lamentent quelquefois de sentir en leurs corps une loi contraire à la loi de leur esprit, ce qui est néanmoins exempt de faute, dit saint Augustin (1), dans le corps de celui qui veille, et qui n'y consent pas, puisqu'il est sans péché dans celui qui est endormi et qui sommeille. Le cinquième est que, quand il est besoin ou d'entendre, ou de lire, ou de se rappeler ce qui regarde la génération humaine, de n'y apporter aucune complaisance; mais de demeurer avec un esprit pur et tranquille, comme s'il s'agissait de quelque autre chose indifférente. Le sixième est de ne ressentir en dormant aucune illusion nocturne; car, encore bien que cette illusion soit exempte de péché, elle est néanmoins l'indice de quelque étincelle de concupiscence, qui reste cachée et couverte intérieurement, c'est pourquoi les plus parfaits dans la chasteté n'en sont point du tout tourmentés, ou ne le sont que rarement. Que si l'on dit que cet abbé Cheremon ne doit pas être considéré en ce qu'il dit, parce qu'il aurait tenu les erreurs des hérétiques sémipélagiens, nous l'honorons pourtant parce qu'ayant embrassé l'erreur de bonne foi et par simplicité, il se reconnut et se corrigea ensuite, et mourut dans la vraie Foi et dans la doctrine de l'Eglise; c'est pourquoi le grand saint Grégoire l'invoque comme saint en ses litanies.

Il faut apprendre de cette considération, qu'il y a beaucoup à travailler et à se mortifier pour atteindre à la perfection de la chasteté, et que ce n'est pas l'ouvrage d'un jour ou de peu de mois, de passer par tous ces degrés, et d'arriver au plus sublime. Vous pourrez donc vous examiner sur ces six degrés, et voir dans lequel vous manquez, pour déplorer votre état,

(1) L. 1. de Civit. c. 25.

disant après saint Paul : *Malheureux homme, qui me délivrera du corps de cette mort* (Rom. 7) ! Ne croyez donc pas facilement que vous soyez entièrement exempt du feu de la concupiscence; appréhendez qu'il ne reste en vous quelque charbon caché sous la cendre, qui fasse de grands dégâts dans l'occasion, si vous n'êtes attentif contre les piéges cachés de votre ennemi, pour vous conserver saint et irrépréhensible à cet égard, au jugement de Dieu.

II. Considérez trois choses des plus nécessaires à celui qui prétend à la perfection de la chasteté. La première est un grand désir de la chasteté : la raison en est que le grand amour de la chasteté porte et excite l'homme à rechercher tout ce qui peut la faire acquérir. C'est comme celui qui est éperdument enflammé de l'affection de posséder des richesses, des honneurs, ou d'avoir quelque parti bien avantageux pour se marier, il méprise le boire, le manger, le dormir, et ne fait cas de rien pour arriver à ses prétentions; ainsi quiconque est épris d'une ardente affection pour la chasteté se livre sans s'épargner aux jeûnes, aux veilles, aux mortifications, aux oraisons et aux saintes lectures, qui détournent l'âme des objets portant à l'impudicité. Bien plus, les désirs sensuels étant profondément enracinés dans la nature humaine, ils ne peuvent autrement s'y arracher qu'en substituant à leurs places d'autres désirs plus salutaires, car, comme l'âme humaine ne peut être sans affectionner quelque chose, non plus que le cœur, sans se mouvoir à droite ou à gauche, il lui est nécessaire d'avoir de bons désirs pour s'affranchir des mauvais; et entre ces bons désirs, les plus propres et les plus efficaces, sont les désirs même d'avoir une chasteté parfaite, comme étant plus diamétralement opposés à la luxure. La seconde chose des plus nécessaires pour arriver à la perfection de la chasteté, c'est d'employer l'âme et le corps, joignant l'un et l'autre, et les réglant tous deux pareillement pour y arriver; car, comme les vices contraires à la chasteté prennent pied par la faute de l'âme et du corps tout ensemble, ils ne peuvent aussi guérir que par le travail de l'un et de l'autre, et partant il ne suffira pas d'avoir bonne intention et bonne volonté en son âme de réprimer les aiguillons de la chair, si pareillement on ne réprime le corps par l'abstinence des viandes qui fomentent et entretiennent la luxure, par l'assiduité au tra-

vail et l'éloignement du lieu où l'objet fait de plus fortes impressions. De plus, il faut un double remède à une double maladie, tel qu'est le vice opposé à la vertu de chasteté, car il infecte l'âme et le corps tout ensemble ; il faut donc panser et médicamenter l'âme et le corps, en diminuant l'abondance de la matière et de la nourriture, et l'âme en la fortifiant par les saintes méditations et les célestes solitudes, qui ne lui donnent pas le loisir de penser à la chair. Tel fut le moyen qui délivra un jeune religieux d'une tentation de luxure, dont il était tourmenté. Le moyen employé par les plus sages fut de lui tourmenter l'esprit par diverses accusations intentées contre lui, et déférées au supérieur, qui toujours lui donnait le tort, quoiqu'il le reconnût innocent, et ayant été ainsi conduit l'espace d'un an, interrogé ensuite sur ses tentations : Vraiment, dit-il, j'ai bien d'autres affaires sur les bras, je n'ai pas le loisir de respirer, et je pourrais penser au mal (1)? La troisième chose encore nécessaire pour monter au sommet de la perfection de cette vertu, est une grande douceur et patience de cœur, selon ce que Jésus-Christ dit au sermon des huit béatitudes : *Bienheureux sont les doux, car ils possèderont la terre* (Matth. 5); c'est-à-dire la terre de leurs corps, par une parfaite et entière chasteté. J'entends notre corps, dit saint Bernard (2), par cette terre, et si l'âme veut posséder et régner sur ses membres, il est nécessaire qu'elle soit débonnaire et soumise à son supérieur, car le traitement qu'elle fera à son supérieur, elle le recevra de son inférieur. D'autant plus que la créature s'arme pour venger l'injure de son Créateur. Que l'âme donc qui sent sa chair rebelle, reconnaisse qu'elle-même s'est trop souvent révoltée contre ses supérieurs, qu'elle s'humilie en s'assujettissant à Dieu et à ceux qui lui commandent en son nom, qui sont les prélats, et bientôt elle trouvera son corps obéissant et soumis. Or, la patience sert à acquérir la chasteté parfaite en deux manières : par voie de mérite, et comme cause naturelle. Premièrement, par voie de mérite, parce que Dieu exauce plus volontiers les plus patients, quand ils ont recours à lui par une oraison persévérante, selon que le Prophète semble l'insinuer : *Attendant, j'ai attendu le Seigneur, et il a fixé son attention sur moi, et il a exaucé ma prière, et*

(1) In Vit. Patrum. — (2) Serm. in Festo Omnium Sanct.

m'a délivré du lac de misère, et de la boue de l'ordure (Ps. 39). Cette longue attente désignée par ces mots : *Attendant, j'ai attendu*, c'est la raison pour laquelle sa prière est exaucée. La patience contribue encore à la chasteté comme cause naturelle, parce que par son fait l'on souffre plus facilement les jeûnes et les austérités, et les pénitences qui sont requises pour la chasteté, tandis que l'impatient ne pouvant souffrir tout cela, n'acquiert pas cette précieuse vertu. Et puis, la patience ralentit l'ardeur et le feu de la colère, et comme une même ardeur allume la luxure et la colère, la patience remédiant à la colère, remédie pareillement à la luxure, de laquelle elle assoupit et éteint le feu. Enfin, la patience est la sœur et la compagne de l'humilité, qu'elle attire facilement partout où elle est. Or, l'humilité est souvent en cette vie récompensée par le don de la chasteté, ainsi que l'arrogance est souvent punie par le péché de la chair, Dieu permettant que les consciences superbes tombent quelquefois dans l'opprobre d'une chute honteuse, qui les humilie, selon qu'en parle saint Augustin (1).

Je remarquerai ces moyens si importants pour atteindre au comble d'une chasteté parfaite. Je regretterai de les avoir si tard connus, et moins encore pratiqués, pour une affaire aussi importante que l'acquisition de cette vertu. Je répéterai souvent ce verset, selon le conseil des maîtres de la vie spirituelle : *Je suis misérable et affligé de toutes parts, tout le long du jour oppressé de tristesse, parce que mes reins sont remplis d'illusions; il n'y a pas de santé en ma chair, en présence de votre colère, ni de paix en mes os, à cause de ma folie* (Ps. 37). O Seigneur, ô Dieu des armées! donnez-nous donc la force d'embrasser les moyens d'acquérir la chasteté sanctifiante, par laquelle nous vous servions, d'âme et de corps, pour posséder dans l'éternité la béatitude de notre âme et de notre corps.

III. Considérez qu'un indice manifeste qu'on acquerra bientôt la chasteté, c'est de commencer à l'espérer, non tant par l'industrie de son travail, que par la grâce et la miséricorde de Dieu. Car un remède très-puissant et très-efficace pour obtenir la chasteté, est un indice véritable de sa proximité. Or, rien n'est plus efficace pour obtenir cette vertu, que la grâce et la

(1) Serm. 53, de Verbis Domini.

miséricorde de Dieu, selon ces paroles de David : *Si Dieu n'édifie la maison, en vain travaillent ceux qui l'édifient* (Ps. 126). Et quoique les jeûnes, les saintes lectures et autres travaux servent pour acquérir la chasteté, toutefois ces moyens ne réussissent pas, si la grâce et la miséricorde de Dieu ne se mettent de la partie, laquelle toute seule la donne quelquefois. Il arrive aussi que, lorsque quelqu'un pense l'avoir acquise par ses propres travaux, s'il vient à se complaire dans sa chasteté, et à se reposer, comme s'il la possédait entièrement, il est moins aidé des secours divins, et il est livré aux attaques et aux assauts de ses passions, qui se réveillent, et qui le tourmentent jusqu'à ce qu'il reconnaisse qu'il a besoin de l'assistance et de la miséricorde divine, et qu'il sache par expérience que son industrie seule n'est pas suffisante pour le rendre paisible possesseur de la terre de son corps. C'est pourquoi le Sage dit : *Et comme j'ai su que je ne pouvais être chaste, si Dieu ne me l'accorde, et que c'est un trait de sagesse que de connaître de qui est ce don, j'ai eu recours au Seigneur, et je l'ai prié* (Sag. 8). Or, de ce principe il suit qu'une marque, que quelqu'un n'est point dans la perfection de la chasteté, c'est quand on le voit s'indigner trop excessivement, sans aucune commisération, contre ceux qui manquent en cette vertu. Car celui-là n'est point chaste, qui croit avoir obtenu la pureté, plutôt par sa propre vertu, que par la miséricorde de Dieu. Or, celui qui se courrouce si âprement sans aucune pitié, et plus que la justice n'oblige, contre ceux qui manquent en la chasteté, se persuade qu'il l'a acquise par ses propres forces, et non par le secours de la grâce et de la miséricorde divine, et dès lors il n'est pas dans la perfection de la chasteté ; car s'il pense que quelque soin qu'il apporte, ce n'est point assez pour obtenir cette vertu, mais que le secours de la miséricorde divine y est nécessaire, il doit rendre grâces à Dieu de ce qu'il l'a assisté plus abondamment, et compatir aux autres, envers lesquels Dieu n'a peut-être pas usé d'une libéralité et d'une profusion de grâces aussi grande qu'à son égard.

Apprenez de ce point à user tellement des moyens et industries humaines qui servent à vous perfectionner dans la chasteté, que vous ne mettiez pas en oubli l'assistance du Ciel et les secours de la grâce divine. Dites quelquefois, comme saint Au-

gustin (1) : Seigneur, celui-là vous aime moins, qui aime quelque chose avec vous! O amour, qui brûlez toujours sans jamais vous éteindre, enflammez-moi! Vous commandez la continence, donnez ce que vous commandez, et commandez ce que vous voulez. Si vous ressentez la paix en vous-même, et la douceur du repos, n'étant point agité par les aiguillons de la chair, attribuez-en, par des actes de gratitude, la principale cause à Dieu, à l'imitation de David : *Vous avez possédé mes reins*, par une parfaite chasteté, *vous m'avez reçu dès ma naissance*, *je confesserai que vous êtes grandement magnifié*, *vos œuvres sont merveilleuses*, *et mon âme en a une grande connaissance* (Ps. 138). Ainsi, que votre zèle contre les impudiques soit tellement enflammé, qu'il ne soit point sans compassion, craignant que Dieu ne vous délaisse, et ne diminue pour vous la mesure de ses grâces. En apprenant les chutes des autres, ne présumez pas de vous-même, tremblez plutôt en vous-même, reconnaissant aussitôt la miséricorde divine, qui vous a été si favorable, sans quoi peut-être vous tomberiez plus lourdement; car ce que fait un homme, un autre homme ne peut-il pas le faire, s'il n'est secouru par celui qui pour nous s'est fait homme?

VINGT-TROISIÈME MÉDITATION.

DE LA VIRGINITÉ.

I. Considérez la plus excellente chasteté, qui est la virginale. Or, la virginité peut être ainsi définie : une vertu par laquelle une créature humaine, n'ayant jamais goûté la volupté charnelle, se propose pour l'avenir de ne la jamais goûter, afin de vaquer plus librement aux choses divines. Premièrement, la virginité est appelée une vertu ; car, dit le Docteur angélique, là où se rencontre une matière particulière de bien accompagné

(1) L. 10, Confess. c. 26.

de quelque excellence spéciale, il y a cause suffisante d'y admettre une vertu. Or, se conserver exempt de tout plaisir brutal, est chose digne d'une louange excellente, mais bien davantage encore de se conserver exempt de tout plaisir désordonné et seulement illicite. Donc la virginité est une vertu spéciale qui a autant d'avantage sur la chasteté, que la magnificence sur la libéralité. Il est dit secondement, que c'est une vertu par laquelle une créature humaine, qui n'a jamais goûté la volupté charnelle, pour dénoter par ces paroles quel est le sujet capable de la virginité ; que c'est une créature humaine qui persévère dans la pureté et l'intégrité de sa première enfance ; ce qui a porté le grand saint Cyprien à l'appeler le triomphe sur les voluptés, et une enfance persévérante. Car il y a certaines vertus qui ne conviennent pas indifféremment à tout le monde, mais à certains sujets déterminés, comme la vertu d'obéissance, qui ne convient qu'à des inférieurs, la vertu de pénitence, qui n'appartient proprement qu'à des pécheurs. Ainsi il en est de la virginité ; elle n'appartient qu'à des créatures innocentes sous le rapport des délectations terrestres, si bien même que le célèbre docteur Alexandre de Alès, le maître de saint Thomas et de saint Bonaventure, estime que la virginité, à parler rigoureusement, ne convient pas proprement aux anges, en tant qu'elle est une vertu, quoiqu'ils soient vraiment purs et incorruptibles naturellement, mais comme le marbre qui est froid par nature, non par grâce et par vertu. Il est dit troisièmement, que par cette vertu la créature humaine innocente pour le passé, se propose aussi pour l'avenir de ne jamais goûter la volupté de la chair. Ces paroles expriment la forme et le terme de la virginité, qui renferme la mortification de tout plaisir charnel, tant pour le passé que pour l'avenir, et même pour toute l'éternité, selon toute son étendue. En quoi elle est très-méritoire devant Dieu, et surpasse la chasteté viduale, qui ne renferme cette privation que pour le temps à venir, comme elle surpasse la chasteté conjugale, qui ne suppose que la privation des plaisirs illicites. Il est dit encore dans la définition, que c'est pour vaquer plus librement aux choses divines, comme à la vie contemplative, ou à la perfection du service de Dieu, ce qui se fait mieux par des âmes épurées, qui sont libres de toute imagination de la chair, parce que la chair appesantit l'âme, quand

elle veut s'élever et s'unir à Dieu. Cette fin est encore nécessaire à la vertu de la virginité, car en ce point elle est réglée selon la raison, qui veut que l'on se prive des moindres biens, pour s'en acquérir de plus grands. Ainsi l'on dépense son argent pour se conserver la santé et la vie, parce que les biens de la fortune sont moindres que ceux du corps. De là, les biens du corps étant de moindres biens que ceux de l'âme, il est raisonnable de se sévrer de quelques biens corporels, pour se maintenir dans les biens de l'âme, qui consistent à s'occuper en Dieu. Pourtant le docteur de Alès remarque très-bien, qu'il y a la virginité des vierges folles, qui n'est que partielle, n'étant que l'exemption du plaisir sensuel, mais qui ne procède pas de la dévotion, et de l'amour pour Jésus-Christ, l'époux des vierges véritables, et que la virginité, qui est définie par les saints, est la virginité absolue et parfaite, non la virginité incomplète.

Vous apprendrez de cette considération, combien de choses sont nécessaires pour qu'une personne soit vraiment vierge de la virginité pieuse et vertueuse, et qu'il y a peu de vraies vierges dans le monde, quoique plusieurs en portent le nom, et en aient la réputation devant les hommes. C'est une vertu qui convient au corps et à l'âme, et c'est un abus de penser avoir cette vertu, parce que le corps est immaculé, si l'âme est corrompue, dépravée, et éloignée de Dieu et des choses saintes. *La femme non mariée et vierge*, dit saint Paul, *pense à ce qui est du Seigneur, afin qu'elle soit sainte de corps et d'esprit* (1. Cor. 7).

II. Considérez l'excellence de la virginité. Sur quoi saint Thomas met en question si la virginité est la plus excellente des vertus, et il répond qu'une vertu peut être estimée plus excellente que les autres, en deux manières. Premièrement, dans la même espèce seulement, et en ce sens la virginité est la plus excellente des vertus qui portent le nom de chasteté, parce qu'elle surpasse la chasteté conjugale, qui ne porte qu'à s'abstenir des choses illicites et défendues, tandis que la virginité incline aussi à se priver éternellement de celles qui pourraient être permises dans un mariage légitime. Elle surpasse pareillement la chasteté viduale, en ce que celle-ci ne s'étend qu'au temps à venir, tandis que la virginité renferme une abstinence perpétuelle, tant pour le passé que pour l'avenir. C'est pourquoi saint Cyprien a appelé les vierges la plus illustre portion du troupeau de Jésus-Christ,

et dit que leur gloire est sublime, en comparaison de celle des veuves et des personnes mariées, qui ont moins d'éclat que les vierges. Secondement, une chose peut être dite très-excellente, absolument, sans réserve et sans aucune exception, et en cette manière la virginité n'est pas la plus excellente de toutes les vertus, d'autant que les vertus qui touchent Dieu de plus près, comme les vertus théologales, et la vertu de religion emportent la préférence. Pareillement, celles-là sont plus excellentes, qui agissent plus efficacement pour attacher l'âme à Dieu, comme la force dans les martyrs, qui leur fait mépriser leur propre sang et leur vie même, et la dévotion de ceux qui vivent dans les monastères, méprisant leur propre volonté, et toutes les possessions de la terre, pour s'appliquer davantage à Dieu, au lieu que les vierges ne méprisent que les voluptés de la chair. Et ainsi absolument la virginité n'est pas la plus haute des vertus. Mais sans la comparer aux autres vertus, nous lui pouvons attribuer trois excellences signalées : la première, que, par la virginité, les femmes sont délivrées de la première malédiction que Dieu donna à la femme. Voulez-vous savoir, dit saint Cyprien, quel mal n'a pas, et quel bien a la continence : *Je multiplierai*, dit Dieu à la femme, *tes tristesses et tes gémissements ; tu enfanteras tes enfants avec douleur, et tu seras sujette à l'homme, et il te dominera* (Gen. 3). Vous êtes délivrées de cette sentence ; vous ne redoutez pas les angoisses et les gémissements des femmes ; vous n'avez pas d'appréhension de perdre vos enfants dans l'enfantement, et le mari n'est pas votre maître, mais Jésus-Christ est votre Seigneur et votre chef. La seconde excellence de la virginité, est qu'elle apporte aux hommes un mérite que n'ont pas les anges dans leur pureté, qui leur est naturelle ; c'est pourquoi elle ne tient pas lieu de vertu morale en eux, non plus que d'être spirituels ou d'avoir un entendement ou une volonté ; d'où il résulte aussi qu'elle n'est pas méritoire en eux. Mais dans les créatures humaines, composées de chair et de sang, la virginité est une vertu très-méritoire ; ce qui fait dire au même saint Cyprien, qui a décrit son triomphe en deux Traités différents, que la virginité s'élève jusqu'aux anges ; et si nous la considérons exactement, elle les surpasse, dit-il, quand, faisant la guerre dans la chair, elle emporte la victoire contre la nature, ce que les anges ne font pas. La troisième excellence de la virginité, c'est que

ceux qui la possèdent sont attachés d'une manière spéciale et perpétuelle à la suite de Jésus-Christ, selon qu'il fut montré à saint Jean : *Ceux-ci suivent l'agneau partout où il va, parce qu'ils sont vierges* (Apoc. 14); ou bien, parce que les vierges, selon saint Augustin (1), imitent davantage Jésus-Christ, tant dans l'intégrité de l'âme, qu'en celle du corps; ou bien parce que les vierges n'ayant point d'empêchement, sont propres à suivre toutes les vertus parfaites, pour se rendre conformes à Jésus-Christ, allant après lui des deux pieds, de l'âme et du corps, pendant que les autres ne vont que comme d'un pied et en clochant; ou bien parce que dans l'éternité bienheureuse, Jésus-Christ partagera avec les vierges des joies toutes particulières, que les autres Saints ne ressentiront pas.

Admirez et honorez l'excellence de la virginité, que les païens mêmes et les infidèles ont regardée avec étonnement. Aimez et estimez hautement cette vertu, à l'imitation des saints Pères et des docteurs de l'Eglise, qui tous en ont fait des louanges ravissantes. Ne méprisez aucun de ceux en qui cette belle fleur se rencontre. Dites après saint Ephrem, ravi d'admiration pour cette vertu (2) : O chasteté, mère de la dilection, et le cœur de la vie angélique! O chasteté, qui avez le cœur pur, la voix douce et le regard gracieux! O chasteté, qui rendez les hommes semblables aux anges! O chasteté, port tranquille établi en paix et en repos! O chasteté, qui réjouissez le cœur qui vous possède, et donnez à l'âme des aîles pour voler au Ciel! O chasteté, qui engendrez la joie spirituelle, et ôtez la tristesse! O chasteté, qui diminuez les passions, et délivrez l'âme du trouble! O chasteté, qui êtes le charriot spirituel, élevant en haut votre possesseur! O chasteté, qui, comme une belle rose, vous épanouissez au milieu de l'âme et du corps, et remplissez d'odeur toute la maison!

III. Considérez que la virginité se perd plus facilement qu'elle ne peut se réparer; car premièrement il est très-facile de perdre la virginité, supposé ce qu'enseignent les docteurs, qu'une seule corruption volontaire, et consommée avec consentement, ternit la virginité, et lui donne la mort (3). Non-seulement, mais

(1) L. de Virginit. c. 27. — (2) Serm. de Castitate, t. 1. — (3) Ales in Summa Virt. Collat, 89, art. 5. Quæst. 2. Tost, in c. 25.

même la seule résolution actuelle, quoique sans effet, de se livrer au plaisir immonde et brutal, produit la même ruine et la même désolation. C'est pourquoi Jésus-Christ dit : *Celui qui aura vu une femme pour la convoiter a commis la fornication dans son cœur* (Matth. 5). En effet, personne ne peut dire qu'il a l'âme pudique, si son œil est impudique, parce que l'œil impudique est le messager du cœur impudique. Si une femme, dit saint Augustin (1), corrompue dans le cœur, et violant sa promesse de n'appartenir qu'à Dieu, se met en chemin pour trouver celui avec qui elle pèche, dirons-nous qu'elle est encore sainte de corps, cette sainteté de l'âme, par laquelle son corps était sanctifié, étant détruite et ruinée? Loin de nous cette erreur. Les raisons de ces vérités sont évidentes, parce que la virginité renferme en soi l'abstinence volontaire du plaisir sensuel; elle renferme pareillement la résolution de ne jamais goûter ce plaisir, résolution qui se perd par une affection impure, librement consentie. Il y a néanmoins cette différence entre ces deux pertes de la virginité, que la première perte est irréparable, selon ce que dit saint Jérôme (2), grand défenseur de la chasteté, qu'encore que Dieu puisse tout, il ne peut néanmoins réparer une vierge tombée, parce qu'il ne peut se faire que ce qui a été n'ait pas été, et que ce qui est passé ne soit point passé. Mais la seconde perte peut se réparer par la pénitence et le changement de résolution, d'autant plus qu'après ce changement, il est vrai de dire qu'une créature humaine, qui n'a jamais goûté les plaisirs sensuels, est dans la ferme résolution de ne jamais les goûter à l'avenir, ce qui fait l'essence de la virginité; et partant, comme chaque chose dure tant que son essence subsiste, la virginité est encore en cette âme, dont le corps est intègre, puisqu'elle a repris sa résolution, et s'y est affermie par la pénitence. Si néanmoins celle qui a volontairement consenti à la corruption illicite de soi-même, en fait pénitence, encore qu'elle soit déchue pour jamais de l'état et du haut degré de la virginité, elle rentre alors en un autre degré inférieur, qui est celui de la chasteté viduale, qui succède en plusieurs, sans aucun mariage, à la chasteté virginale, et qui ne laissera pas d'avoir sa récompense dans le Ciel, où le trentième fruit, selon la parabole évangélique, est

(1) L. 1 de Civit. c. 18. — (2) Epist. ad Eustochium.

assigné à la chasteté conjugale, le soixantième à la viduale, et le centième à la virginale. C'est pourquoi le bienheureux saint Ephrem dit que les Saints ont aimé la chasteté, et qu'elle n'est pas possédée par les vierges seulement, mais aussi par tous ceux qui se sont convertis pour faire pénitence.

Tirez deux conclusions de ces vérités. Premièrement, que la perte de la virginité, par un acte effectif contraire, est extrêmement déplorable, puisqu'elle ne peut se réparer. En second lieu, qu'il ne faut point pourtant désespérer, comme si tout était entièrement perdu, attendu qu'on peut, par la pénitence, recouvrer l'honneur et le degré d'une autre chasteté, quoique moindre. Ainsi saint Anselme, après la perte de cette vertu, avait recours à la pénitence, se lamentant et disant (1) : Je suis tourmenté par le ressouvenir de la bonne conscience et de ses récompenses, que je sais avoir perdues, et ne devoir jamais recouvrer. O malheur ! c'est chose misérable de perdre, et chose déplorable de perdre sans espérance de recouvrement, ce qui devait se conserver inviolablement. O virginité ! non plus ma très-chère, mais ma perdue ; non plus ma très-agréable, mais ma désespérée, qu'es-tu devenue ? En quel puant et amer bourbier m'as-tu délaissé ? De là vient mon mal inconsolable, mon tourment insupportable ; car toi, ô mon âme ! qui as manqué de parole à Dieu, parjure à l'égard de Dieu, adultère envers Jésus-Christ, tu t'es librement ravalée de la sublimité de la virginité dans le cloaque de la fornication. O très-misérable, et plus que très-misérable changement ! Hélas ! que tu es tombée de haut ! En quelle profondeur es-tu ravalée ? Malheureuse, hélas ! d'avoir méprisé le bien et d'avoir adhéré au vice ! Qu'as-tu fait, ô démence de mon esprit ! ô bassesse sans esprit ! ô hideuse malice ! etc. Terreur horrible, douleur terrible, tristesse inconsolable ! rassemblez-vous, jetez-vous sur moi, accablez-moi, troublez-moi, renversez-moi, écrasez-moi, il est juste, je vous ai méprisées avec une audace impudente, et je vous ai provoquées, mais moins encore que mon Dieu. Mais, mon Dieu, si je me suis ravi à moi-même ma chasteté, je ne vous ai point ôté votre miséricorde. Seigneur, Seigneur, si j'ai fait une perte pour laquelle vous pouvez me damner, vous n'avez point perdu ce

(1) L. de Deploratione Virginitatis amissæ.

pourquoi vous avez accoutumé de sauver. Ne veuillez pas, Seigneur, ne veuillez pas vous arrêter si fort à ma malice, que vous oubliiez votre bonté. Ne vous ressouvenez pas de votre colère contre un criminel, mais ressouvenez-vous de votre miséricorde à l'égard d'un misérable.

VINGT-QUATRIÈME MÉDITATION.

DES DEUX PREMIÈRES VERTUS, COMPAGNES DE LA TEMPÉRANCE, QUI SONT LA MANSUÉTUDE ET L'HUMILITÉ.

I. Considérez diverses vertus, compagnes de la tempérance, dont le propre est de modérer la concupiscence de certaines choses qui ne sont pas si difficiles à réprimer, comme les plaisirs de l'attouchement. Entre ces vertus, la première est la mansuétude, qui modère la colère, l'assujettissant à la raison, afin que l'homme ne soit pas porté par son mouvement à aucune action inconvenante et contraire à son devoir. Cette vertu est suivie de près par la clémence, qui diminue avec raison les peines et les punitions des fautes que la cruauté augmente. L'angélique Docteur met en question lequel est le pire des deux, de celui qui ne modère pas la concupiscence de la chair, ou de celui qui ne retient pas sa colère. A quoi il répond, que si l'on considère seulement les passions en elles-mêmes, le premier est plus digne de blâme, et que la concupiscence de la chair est beaucoup plus désordonnée que celle de la colère; car la colère est un mouvement de l'esprit, quoique désordonné, tandis que la concupiscence de la chair est toute brutale, et ne suit que les sens. Secondement, le mouvement de la colère procède plus de la disposition du corps que celui de la concupiscence de la chair; c'est pourquoi les enfants de parents colères sont plus sujets à se livrer à la colère, que les enfants de parents lascifs à la luxure; or, ce qui suit la disposition du corps est un peu plus pardonnable. Troisièmement, la colère ne se cache pas, elle agit pu-

bliquement, au lieu que la luxure cherche les ténèbres et l'obscurité, ce qui montre que la colère serait moins criminelle. Quatrièmement, l'homme colère ne fait son action qu'avec douleur et tristesse, et l'incontinent avec plaisir, et partant, avec une plus grande attache; et ainsi, si on ne considère ces deux passions qu'en elles-mêmes, celui qui ne sait pas maîtriser sa colère est plus excusable que celui qui est l'esclave de la luxure. Toutefois, si l'on en considère les effets, ordinairement la colère en produit de plus pernicieux et de plus dommageables au prochain. *La colère*, dit le Sage, *n'a pas de miséricorde, ni la fureur qui se déborde* (Prov. 27). C'est pourquoi les troubles, les discordes, les assassinats et les guerres, qui réduisent des millions de créatures innocentes aux extrémités, sont les effets de la colère. Bête féroce et cruelle, elle n'a pas sa pareille parmi les tigres et les lions, et les monstres les plus affreux. Elle prive l'homme de la lumière de la raison, lui ôte le jugement, le rend impuissant et incapable de discerner le vrai d'avec le faux. *Le feu est tombé*, dit le Prophète, *et ils n'ont pas vu le soleil* (Ps. 57). C'est pourquoi la mansuétude, qui la dompte et la gouverne, afin qu'elle n'excède pas, est une excellente vertu, et vraiment digne de l'homme, à qui il est bienséant d'être doux et débonnaire, et bienfaisant à l'égard de chacun. Or, comme c'est un art très-difficile de gouverner sagement la passion de la colère, pour ne la déchaîner qu'autant qu'il faut, quand il le faut, pourquoi il le faut, et contre qui il le faut, si bien que plusieurs estiment qu'il serait mieux de ne pas se mettre en colère du tout; pour ce sujet cette vertu doit garder quelques règles. La première est d'empêcher de se mettre en colère contre des choses qui sont bonnes, pour des choses petites et de peu d'importance, et pour celles qui ne sont pas reconnues et avérées; car si elles sont bonnes, elles méritent de la louange, et non pas de l'indignation; si elles sont petites, elles ne valent pas la peine qu'on se courrouce; et si elles ne sont point avérées, c'est une grande imprudence et une injustice de juger qu'elles méritent de la peine, sans en avoir eu des preuves suffisantes. La seconde règle est d'empêcher de s'irriter contre Dieu et les princes de la terre, contre ses parents, contre des enfants, contre des femmes, contre des personnes misérables, contre les créatures déraisonnables, et contre des pénitents qui s'humilient. Car

pour ce qui est de Dieu, toutes ses œuvres et ses jugements sont équitables, et nous devons nous y assujettir avec un grand respect et une grande soumission. Pour les princes, c'est chose très-dangereuse de les mettre en défiance, leur courroux est à craindre comme le rugissement d'un lion, ou comme un orage. Et Sénèque dit (1), que l'homme sage ne provoque jamais la colère des puissants. Les parents doivent être honorés, aimés et supportés par leurs enfants, ce qui n'est pas compatible avec la colère que l'on conçoit contre eux. Les enfants n'ayant pas encore de jugement, c'est chose honteuse de se courroucer inutilement contre eux. Quant aux femmes, il doit suffire aux maris de mépriser leurs injures, disant comme Job : *Tu as parlé comme une insensée, femme* (Job, 2); et saint Paul veut qu'ils supportent leur infirmité. Les misérables sont plutôt dignes de commisération. Et pour les créatures déraisonnables, c'est un vice de charretier, qui jure et s'irrite contre ses chevaux. Un homme de bon sens ne se laisse jamais échapper à une telle manie. Enfin, pour les pénitents qui s'accusent de leurs péchés, il y a longtemps que les confesseurs sont avertis, par saint Denis l'Aréopagite (2), de les traiter avec une grande mansuétude. En effet, leurs paroles doivent être douces, et leurs commandements ne doivent pas être trop durs, craignant de jeter des pécheurs faibles dans le désespoir. Et c'est imiter la bonté et la débonnaireté de Jésus-Christ, dont il est dit : *Il n'achèvera pas le roseau brisé, et n'éteindra pas la mèche qui fume encore* (Isa. 42); car ce roseau brisé c'est le pécheur broyé sous le poids de ses tentations et de ses péchés, lequel on achève de briser par trop de rigueur. C'est aussi la mèche qui fume encore; car, nonobstant la puante odeur qu'exhalent ses péchés, il montre quelque lueur de Foi, qui s'éteint quelquefois par la dureté du prêtre. La troisième règle est de réprimer intérieurement les mouvements du cœur, sans les laisser paraître par aucune plainte, injure ou menace; car alors la colère s'éteint peu à peu, comme une chandelle allumée que l'on presse avec la mouchette : *J'ai été troublé*, dit David, *et je n'ai rien dit* (Ps 76). Que si l'on juge qu'il faille faire quelque répartie à l'injure que l'on reçoit, de peur que le silence n'irrite

(1) Epist. 14. — (2) Epist. ad Demophilum.

davantage celui qui nous a offensé : *La réponse douce*, dit le Sage, *apaise la colère* (Prov. 15). Ce sera bien mieux encore, si nous venons à lui faire quelque plaisir, ou du moins à avoir envie de lui en faire à la première occasion, et cela pour contrepointer notre colère, et gagner une victoire sur nous-mêmes : *Si ton ennemi a faim*, dit saint Paul, *donne-lui à manger ; s'il a soif, donne-lui à boire ; car en faisant cela, tu assembleras des charbons ardents sur sa tête* (Rom. 12), c'est-à-dire tu lui fourniras des motifs de t'aimer. La quatrième règle est de ne jamais s'endormir avec la colère; car il vaudrait mieux se coucher avec un scorpion ou un serpent : *Que le soleil*, dit saint Paul, *ne se couche pas sur votre colère* (Eph. 4) ; parce que du moins faut-il faire l'examen de sa conscience le soir, et se repentir de s'être troublé et passionné pendant le jour, se représentant que, pour vivre en chrétien, il vaut mieux être l'enclume que le marteau, et avoir reçu une injure que de l'avoir faite.

S'il en est ainsi, je dois donc aussi chérir la mansuétude et la douceur envers tous mes frères, et observer ces règles et ces industries pour les pratiquer. Je me le propose, ô mon Dieu ! et je regrette de ne pas les avoir assez observées jusqu'à présent. Seigneur très-miséricordieux, qui vous êtes tû comme un agneau devant celui qui le tond, lorsqu'on vous a fait de très-sanglants outrages, si jamais je suis maltraité de personne, je demeurerai tranquille, et je ne montrerai pas un visage farouche et enflammé ! O Dieu très-miséricordieux et clément ! si mon prochain me fait outrage, je n'éclaterai pas en paroles rudes et de reproche, je lui montrerai plutôt un visage joyeux. Très-débonnaire Fils de Dieu, il ne m'arrivera jamais de me reposer dans mon lit, sans que mon cœur ne soit en repos, et exempt de tous les mouvements de vengeance et d'indignation. Il en sera ainsi, Seigneur, si vous répandez en mon cœur une douce affection de clémence et de commisération envers tous mes frères. Oh ! répandez-la, Seigneur, et remplissez-moi de clémence et de mansuétude, afin que, pardonnant les injures qui me seront faites, et conservant la douceur d'esprit au milieu des outrages, j'arrive à la terre et à la mansuétude de la paix que vous avez promise aux débonnaires.

II. Considérez ensuite l'humilité que notre Seigneur joint avec

la mansuétude, comme étant deux compagnes inséparables : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* (Matth. 11). Or, l'humilité est une vertu morale qui réprime la passion de l'espérance portée à l'excès, et de l'audace, afin que la créature ne prétende rien au-delà de ce qui appartient à sa dignité, mais plutôt désire des choses basses sur la terre, en rapport avec son indignité. Toutes ces paroles sont nécessaires pour donner la définition parfaite de cette vertu, si renommée parmi les personnes pieuses, depuis que le Fils de Dieu incarné lui a donné de la vogue et du crédit dans l'Eglise. Cette vertu suppose que l'homme s'occupe à reconnaître ses défauts et ses imperfections, pour lesquelles il consentirait à être traité vilement, et à être peu estimé et honoré, puisque les défauts et l'indigence qu'il sent en lui-même ne sont pas dignes de louange et d'honneur, mais plutôt de mépris et de confusion. De là vient que l'homme, qui sait bien considérer l'état de sa bassesse et de son indignité, doit juger qu'il est digne de confusion et de mépris, et que l'honneur et les choses excellentes ne lui conviennent pas, en suite de quoi sa volonté se porte par humilité à les fuir. Mais toutes les âmes sont généreuses d'elles-mêmes ; elles sont toutes royales, et aspirent à je ne sais quoi de grand et d'honorable. Et cette inclination, qui est la superbe et l'ambition, racines de tous vices, leur est si fort imprimée, que souvent il ne se trouve rien dans le monde qui soit capable de la réprimer, si bien que les superbes ambitieux poursuivent leurs hauts desseins par toutes sortes de moyens. Quand dix mille personnes y devraient être intéressées, quand des provinces, des royaumes et des empires y devraient être saccagés, rien ne les arrête ; c'est pourquoi il était besoin d'une puissante vertu qui modérât cette inclination, et fît désirer à l'homme d'être traité, non pas selon ce qui se trouve en lui de plus excellent, mais selon ce qui s'y trouve de plus vil et de plus indigne. Et cette vertu est l'humilité, laquelle empêche l'homme d'avoir trop d'espérance et d'audace pour les grandeurs et les excellences de la terre, que les mondains ont en grande estime. D'où vient que cette vertu n'est point contraire à l'Espérance théologale, ni à la magnanimité chrétienne, parce que ces vertus portent les âmes aux choses grandes selon Dieu, et non selon le monde ; ce que n'empêche pas l'humilité, qui dédaigne seu-

lement les choses grandes selon le monde, non selon Dieu, et affecte seulement les choses basses selon le même monde, comme d'être après les autres, d'être peu connu et estimé des hommes, et d'en être traité peu respectueusement. Car l'humilité commencée fait recevoir ces choses paisiblement, et, si elle est avancée, elle les fait recevoir joyeusement, et si elle est parfaite, elle les fait rechercher comme choses qui conviennent à une créature pécheresse, qui n'est rien de soi-même. De là vient que selon diverses considérations que peut former l'homme, s'arrêtant tantôt à considérer seulement ses péchés et ses défauts d'une part, et d'autre part seulement les avantages qui sont dans le prochain, ou naturels ou surnaturels, il peut raisonnablement désirer d'être regardé comme le moindre de tous, tandis que les autres sont estimés ses supérieurs, ainsi que le dit saint Paul : *Estimant l'un l'autre plus excellent que soi-même* (Phil. 2), parce qu'il n'y a aucun homme vivant parmi nous sur la terre, qui n'ait quelque don et quelque vertu plus excellente que ne sont mes défauts et mes péchés, en la vue desquels je m'estime moins que lui. Si bien que, comme la justice me pourra porter à désirer des préférences au-dessus de mon prochain, en considération de quelque qualité qui est en moi et qui n'est pas en lui, ainsi l'humilité me portera à désirer du mépris, en considération de quelque indignité qui sera en moi, et que je ne considérerai pas en mon prochain. Le Docteur angélique exprime cette vérité, quand il dit, que quelqu'un sans mensonge peut se croire et se dire plus vil que tous les autres, selon les défauts occultes qu'il reconnaît en soi-même, et les dons de Dieu qui sont cachés dans les autres. Au reste, comme l'humilité a des actes intérieurs, par lesquels l'homme réprime les saillies déréglées de son espérance et de son audace, et désire en son cœur sa propre confusion et son abjection dans la vue de ses indignités et des actes extérieurs, par lesquels il cède volontiers aux autres, et paraît dans les abaissements et dans les derniers lieux. Le bienheureux saint Benoît a eu raison de mettre en sa règle (1) douze degrés d'humilité, qui servent de base et de fondement à la sainteté de sa religion, lesquels sont approuvés et défendus par saint Thomas; car tous ces degrés

(1) Ch. 7.

sont des actes ou des effets de l'humilité. Le premier est d'avoir toujours devant les yeux la crainte de Dieu, qui précipite en enfer ceux qui le méprisent. Le deuxième, de ne pas se plaire à accomplir sa propre volonté. Le troisième, de s'assujettir pour l'amour de Dieu, par obéissance, à un plus grand que soi. Le quatrième, de ne point se lasser d'obéir dans les choses dures et fâcheuses, et dans les injures, embrassant intérieurement avec amour la patience. Le cinquième, de découvrir ses fautes à son directeur, par une humble confession. Le sixième, d'être content de toutes les humiliations. Le septième, non-seulement de se dire de bouche plus indigne, mais aussi le croire de l'affection intime de son cœur. Le huitième, de ne rien faire en dehors de la règle commune du monastère et des exemples des anciens. Le neuvième, de ne point parler sans être interrogé. Le dixième, de n'être pas prompt à rire. Le onzième, de parler doucement, en peu de paroles, et raisonnablement, de ne pas avoir la voix hautaine. Le douzième, de témoigner toujours l'humilité au dehors, ayant la tête baissée et les yeux dirigés contre terre, se croyant coupable pour ses péchés, et comme devant être bientôt présenté au jugement de Dieu, disant en son cœur ce que le publicain disait : *Seigneur, je ne suis pas digne, moi, pécheur, de lever les yeux au ciel* (Luc, 18). L'âme qui s'humilie en tous ces degrés, ne peut manquer de monter bien haut en s'abaissant; car celui qui s'humilie sera exalté de Dieu, qui jette la vue sur les humbles, pour les combler de bénédictions.

Je dois apprendre de cette considération de quelle manière s'exerce l'humilité, et comme il en faut former les actes, en regardant ses péchés, ses misères et ses nécessités. Je les formerai donc en cette sorte. Il ne m'appartient pas, Seigneur très-puissant, de prétendre à des choses hautes parmi les hommes, car je ne suis de moi-même qu'un néant. S'il m'arrive, Seigneur, que les hommes me méprisent, j'avoue que cela me convient bien, parce que je vous ai été infidèle et ingrat. Hélas! mon Dieu, je suis quelquefois porté à me préférer aux autres, et à les estimer moins que moi; est-il possible que cet orgueil tombe en une créature aussi chétive que moi, qui ai mérité les enfers? N'as-tu pas honte, misérable créature, pleine de péchés, de désirer que l'on t'estime digne d'aucun honneur? Certainement les lépreux ne sont pas si méprisables que je suis, à cause de

mes péchés. Oh! que les hommes qui connaissent mon indignité ne me traitent-ils avec ignominie! Je ne mérite que cela. Je désavoue, Seigneur, toute vaine complaisance en moi-même, comme un plaisir diabolique. Hélas! ô Sauveur du monde! qui, reconnaissant que votre sainte humanité était produite de rien, encore qu'elle n'eût aucun vice et défaut, mais toutes sortes de grâces et de vertus, vous vous êtes humilié jusqu'à dire de vous-même : *Je suis un ver, et non pas un homme, l'opprobre des hommes, et le rebut du peuple* (Ps. 21)! Seigneur, par cette humilité si excellente, faites que nous désirions de bon cœur d'être méprisés, et que jamais nous ne donnions consentement à un seul mouvement de présomption et de propre estime de nous-mêmes, parce que de nous-mêmes nous ne sommes que misère et pourriture.

III. Considérez que ces deux vertus, la mansuétude et l'humilité, qui sont de si près alliées et jointes ensemble, doivent être pratiquées non-seulement envers les hommes, mais aussi à l'égard de Dieu, envers lequel nous devons avoir une grande douceur d'esprit, et une très-profonde humilité de cœur. Et pour ce qui est de la mansuétude, il est bien raisonnable que nous l'ayons très-grande envers Dieu, attendu qu'il l'a très-grande envers nous. Ce que plusieurs ne considérant pas, se comportent rudement, et quelquefois avec courroux et indignation à l'égard de Dieu, principalement dans les adversités et les événements contraires de cette vie, dans lesquels ils s'échappent quelquefois jusques aux blasphèmes, au lieu de supporter avec tranquillité et repos les ordres de sa Providence, à l'imitation des anges du troisième Chœur, de la première hiérarchie, qui sont appelés les Trônes, parce que Dieu repose en eux, et est supporté par eux en tout ce qu'il fait, tout étant agréé doucement et paisiblement de leur part, ainsi qu'il a été ci-devant considéré. Le Prophète royal nous donne un motif de cette douceur, disant : *Vous serez saint avec le Saint*, où la vérité du texte hébreu porte : *Vous serez gracieux avec celui qui sera gracieux* (Ps. 17). Parce que Dieu augmente ses faveurs à ceux qui se comportent envers lui gracieusement, c'est-à-dire avec une grande douceur, ne s'irritant ou ne s'indignant jamais contre lui, quoi qu'il ordonne, quoi qu'il commande, et quoi qu'il fasse dans toutes les choses de ce monde. Quant à l'humilité, plusieurs ne font point grand cas

qu'on la pratique envers Dieu, ne regardant pas comme un grand mérite, qu'un grain de sable s'estime peu en comparaison de toute la terre. Il n'y a pas, disent-ils, grande humilité pour une mouche de ne s'estimer rien au prix d'une montagne, ni pour une goutte d'eau de se tenir pour rien en comparaison de la mer, ni pour une bluette ou une étincelle de feu, de se tenir pour rien au prix du soleil. Il est vrai néanmoins que cette humilité envers Dieu est la base et le fondement de toute vertu et de toute perfection spirituelle; car du vice contraire proviennent tous les péchés, grands et petits, mortels et véniels, qui n'arrivent que parce que les âmes se soulèvent par orgueil contre Dieu, et ne s'humilient pas à lui rendre la soumission qui est due à ses volontés et à ses ordonnances. Lucifer, par défaut de cette humilité, fit le premier pas dans la révolte, et s'éloigna de Dieu; et Job dépeignant l'homme pécheur le taxe de superbe envers Dieu, contre qui il se révolte, *il a couru*, dit-il, *contre lui*, *la tête levée* (Job. 15), et bouffi d'orgueil; et en ce sens l'humilité a trois degrés. Le premier, par lequel nous nous assujettissons tellement à la loi de Dieu, que nous aimerions mieux souffrir tous les mépris du monde et la mort même, que de l'offenser mortellement. Le second degré, par lequel on aimerait mieux souffrir la mort que de commettre à son escient un seul péché véniel, d'autant que ce péché est une espèce de rebellion, de résistance et de superbe contre la grandeur de Dieu, quoique ce soit en une chose moins importante; tellement que les âmes qui ne s'en garantissent pas peuvent être appelées superbes, d'autant qu'elles ne sont pas plus soumises et plus humiliées dans les choses grandes et petites devant la grandeur de Dieu. Ce second degré d'humilité est propre aux âmes plus spirituelles et plus parfaites, et par là elles obtiennent les faveurs du Ciel, des grâces plus spéciales et des familiarités plus grandes avec Dieu. Elles parviennent aussi à une grande sérénité et une grande tranquillité de conscience, que ne trouvent pas celles qui vivent plus lâchement, selon ce que dit Job : *Qui lui a résisté, et a eu la paix* (Job. 9)? Car ceux qui tombent facilement dans les péchés véniels, résistent à Dieu, et ne trouvent pas de paix en leur intérieur. Le troisième degré d'humilité envers Dieu, c'est celui par lequel nous nous élevons et nous nous unissons de telle sorte à lui, que néanmoins nous rabaissant et rentrant en nous-mêmes nous le

fuyons, voulant comme nous retirer de lui, à cause de sa majesté très-haute et de notre vilité très-basse, par les grands sentiments que nous concevons, tant de sa grandeur incompréhensible que de notre néant. D'où naissent ensuite les actes de révérence et d'adoration envers lui, d'autant plus que nous considérons notre misère selon qu'elle est devant ses yeux dans notre état présent, selon qu'elle aurait été au passé sans le secours de la grâce, et selon qu'elle pourrait être à l'avenir si cette même grâce ne nous assistait. Mais que ceci suffise de l'humilité, car je me suis proposé d'être court, là où les autres livres spirituels s'étendent le plus.

Cependant je désirerai de pratiquer ces deux vertus envers Dieu, la mansuétude et l'humilité. Je les lui demanderai par de fréquentes et ardentes prières. Je vous ai demandé deux choses, Seigneur, accordez-les-moi avant ma mort : l'une est de vous estimer au-dessus de tout, l'autre est de m'abaisser moi-même au-dessous de tout. O Jésus! qui avez dit : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* (Matth. 11), qui avez pratiqué envers votre Père céleste ces deux vertus à un degré souverain de perfection, apprenez-moi par ces mémorables paroles, ô Seigneur! et par cet exemple si signalé, à ne jamais consentir à aucun mouvement d'indignation ou de murmure contre le Père céleste. O Jésus! faites qu'avec une profonde et mûre considération, je comprenne la hauteur, la valeur et l'utilité de cette divine instruction. Vous ne nous renvoyez pas aux anges ni aux Apôtres, ni aux docteurs de l'Eglise, pour apprendre ces pratiques de vertu, parce qu'étant le fondement stable et le ferme soutien de toute la perfection de la vie spirituelle, vous avez voulu que nous les apprissions de vous seul, qui êtes le principe de toute sainteté, et dont la douceur est d'autant plus grande, et l'humilité d'autant plus recommandable, que vous avez plus de grandeur et plus d'excellence. O Seigneur! puissions-nous donc graver dans notre mémoire cette leçon dont vous seul désirez être le maître. Que jamais elle ne s'efface de nos esprits, afin que par la mansuétude et l'humilité nous arrivions à la douceur de la vie éternelle, et à la grandeur de votre royaume céleste.

VINGT-CINQUIÈME MÉDITATION.

DE L'AMOUR DE L'ÉTUDE, QUI EST ENCORE UNE VERTU COMPAGNE DE LA TEMPÉRANCE.

I. Considérez l'amour de l'étude, vertu morale, qui modère la curiosité et le désir de savoir, et porte la volonté à vouloir connaître ce qui lui est convenable, selon l'état et la profession où l'on est. Cette vertu est encore nécessaire à l'homme, qui, comme parle le Philosophe, désire naturellement savoir et apprendre, et comme, entre les plaies qu'a reçues la nature humaine avec le péché originel, la curiosité insatiable est une des plus notables, il arrive à plusieurs qui désirent apprendre les choses qu'il leur appartient de savoir, de s'y porter d'une manière illégitime, comme à d'autres de se relâcher entièrement, et de négliger toute sorte d'étude et de science. Or, l'amour de l'étude remédie à ces défauts par deux voies principales, dont la première est de mortifier la curiosité ; la seconde de se porter à l'étude bien ordonnée de ce qu'il est expédient de savoir. Quant à la première voie, saint Thomas explique fort bien comment le désir des connaissances intellectuelles extérieures peut être déréglé, car dans la première connaissance de l'esprit, il peut y avoir défaut en quatre manières. Premièrement, en étudiant des choses peu utiles et peu profitables, en négligeant l'étude des choses nécessaires, et que l'on doit connaître, comme si un jurisconsulte, laissant la science du droit, se donnait tout entier à l'étude de la médecine, ou qu'un prêtre, laissant les Ecritures saintes et les livres qui lui enseignent l'administration des Sacrements, consommait tout son loisir à l'étude des mathématiques, ou comme un religieux qui, au lieu de s'appliquer à connaître ce qui est de sa règle et de la pratique des vertus, ne s'occuperait qu'à étudier les sciences profanes. En second lieu, en voulant apprendre sous de mauvais

maîtres, comme font ceux qui consultent les devins, ou qui écoutent les leçons ou les prédications des hérétiques. En troisième lieu, en manquant de rapporter ce que l'on apprend des créatures et autres choses, à une bonne fin, mais étudiant pour mal faire, comme ceux dont se plaint Jérémie : *Ils ont appris à leur langue à parler le mensonge ; ils se sont fatigués à agir méchamment* (Jérém. 9). En quatrième lieu, en voulant savoir plus que l'on n'est capable, d'où il arrive que l'on tombe en plusieurs erreurs, faute de pouvoir comprendre les choses trop élevées. Le Sage disait pour ce sujet : *Ne cherche pas les choses plus hautes que toi, ne pénètre pas les plus fortes, et ne sois pas curieux en plusieurs œuvres de Dieu* (Eccl. 3). Quant aux connaissances des sens, elles peuvent être aussi défectueuses en deux manières. La première, si l'on veut voir ou ouïr ce qu'il est inutile de regarder ou d'écouter, et ce qui détourne l'esprit d'une meilleure occupation. La seconde, si non-seulement cela est inutile et met obstacle à un plus grand bien, mais aussi si c'est chose qui porte au mal ; ainsi regarder curieusement une femme, porte à la convoiter, et la recherche des affaires d'autrui à en détracter. En tout cela le désir d'apprendre est une curiosité déréglée, c'est pourquoi l'amour légitime de l'étude en détourne la volonté de l'homme par une très-excellente et très-nécessaire mortification. Mais comme ce n'est pas assez à la vertu de retirer l'homme du mal, puisqu'elle l'incline aussi au bien, l'amour vertueux de l'étude le porte à étudier et à apprendre légitimement ce qu'il ne doit pas ignorer. Et comme l'étude est une occupation de l'esprit, mais occupation assidue et forte, l'amour vertueux de l'étude fait occuper et appliquer l'esprit avec assiduité, et porte à pénétrer et à comprendre légitimement ce qu'il lui est important et à propos de savoir. Elle le porte à connaître les articles de la Foi, dont l'ignorance est un sujet de damnation, à se connaître soi-même, car la connaissance de soi-même est des plus importantes après celle de Dieu, à connaître ce qui tient à sa charge et à sa vocation pour y faire son devoir, car toutes les autres sciences sont inutiles sans celles-là. Et quand quelqu'un aurait pénétré tous les secrets de la nature, comme Aristote, tous les mouvements des cieux et les périodes des planètes avec Ptolémée, tous les remèdes des maladies avec Hippocrate et Galien, tous les traits d'éloquence avec Cicéron, toutes les dis-

tinctions du droit avec Barthole ; s'il discourt de tous les arbres, de toutes les plantes, et de toutes sortes d'animaux avec Salomon, mais qu'il ignore les commandements de Dieu, l'usage des Sacrements et la science des Saints pour se sauver, tout sera perdu pour lui. C'est pourquoi, comme il importe plus de manger des viandes bonnes et salubres, que d'en manger une grande quantité d'inutiles, aussi il vaut mieux à l'homme de savoir peu de choses pour bien faire son devoir, que de savoir toutes les autres choses, qui n'avanceraient pas le salut.

Il faut donc que je me pourvoie de cette vertu, afin que mortifiant ma curiosité, j'apprenne ce qu'il m'est convenable de savoir. Pourquoi donc rechercher, esprit curieux, les sciences inutiles ? Que veux-tu donc encore regarder, œil insatiable ? tu as vu tant de fronts, tant de lèvres, tant de visages en ta vie ! Oh ! que je regrette le temps perdu à lire plusieurs livres profanes, et qui n'ont nourri mon esprit que d'un mauvais aliment ! O Seigneur ! faites-moi la grâce que dorénavant, avec diligence, mais sans curiosité et négligence, rejetant toute étude pernicieuse ou inutile, j'apprenne ce qui tient à mon état, et ce qui est de la vertu, quels en sont les actes intérieurs et extérieurs, quel est le moyen de la produire parfaitement ; en somme, que j'apprenne ce qui sera profitable à mon salut, et à celui de mon prochain.

II. Considérez quelques motifs qui doivent porter l'homme à l'étude. Ces motifs se doivent prendre en premier lieu de la différence de l'entendement humain et angélique, et c'est une haute pensée en ce sujet, que Dieu qui est sans principe, esprit pur, éternel, immuable, relevé au-dessus de toute perfection, par sa très-ample volonté, créa de rien, dès le commencement du monde, deux entendements ou deux esprits, l'esprit angélique et l'esprit humain. L'esprit angélique fut dès le commencement rempli actuellement de toute science et de toute connaissance ; et l'esprit humain est seulement rempli de la puissance de savoir et de connaître, et il est d'abord enveloppé de ténèbres et d'ignorance, quoiqu'à la fin il doive devenir semblable à l'esprit angélique par la multitude et la continuité de ses travaux, connaissant Dieu et toutes choses comme l'ange. De là vient que l'ange étant dès le commencement accompli et parfait en science sans travail ni progrès, n'a pas besoin de se

mettre en peine pour étudier, au lieu que l'esprit humain, qui, après le péché est créé dans l'ignorance et la privation de toute connaissance, étant d'ailleurs attaché à un corps pesant et corruptible qui émousse la pointe de sa vigueur, a besoin de beaucoup d'exercice et d'étude pour devenir savant, céleste, lumineux, plein, parfait, d'ignorant, de terrestre, d'obscur, de vide et d'imparfait qu'il est d'abord, et passer de la puissance de savoir à l'acte même, pour devenir égal à l'esprit angélique, auquel au commencement il ne ressemblait point. En second lieu, les motifs de l'étude se doivent prendre des maux que l'homme évite en étudiant, et des biens qui lui en reviennent. Et quant aux maux, l'étude délivre l'homme de l'ignorance ou de la privation de science qu'il a encourue par le péché d'Adam. Car le premier homme, Adam, ayant été doué et revêtu de toutes sortes de perfections et d'excellences dans l'état d'innocence, fut aussi rempli de science infuse, par laquelle il connaissait très-parfaitement le Créateur et la créature. D'où vient qu'il imposa à tous les animaux de la terre des noms convenables à leur nature. S'il eût persisté dans son premier état, tous les enfants descendant de lui devaient être pareillement remplis de science dès leur origine ; mais il se rendit désobéissant à Dieu, et son péché causa l'ignorance de tous ses enfants, qui naissent au monde aveugles quant au corps, et plus encore quant à l'âme, si l'étude ne remédie à ce défaut. Or, bien que les hommes naissent pleins d'ignorance, ils avaient néanmoins cet avantage dans les premiers siècles du monde, de s'entendre l'un l'autre, n'y ayant qu'une seule langue partout, jusqu'à ce que l'orgueil de ceux qui voulurent édifier la tour de Babel, causât cette diversité de langage, qui empêche les hommes d'une contrée d'entendre ceux d'une autre, ce à quoi l'étude apporte encore remède, aussi bien qu'à l'ignorance, faisant apprendre quelque autre langue que la maternelle, au moyen de quoi un homme peut parcourir diverses régions et y être entendu. Ces maux sont anciens dans la nature humaine, en dehors desquels il y en a de présents et de plus pressants, qui sont l'opprobre, le déshonneur, la bassesse et la pauvreté de la vie, dont l'étude affranchit plusieurs hommes ; mais il y en a qui vivront dans une vie chétive et ignominieuse, ne pouvant être élevés à aucune dignité ecclésiastique ou séculière, parce que ne s'étant pas efforcés

de chasser l'ignorance de leur entendement, ils ne seront pas tant considérés comme étant moins propres et moins capables d'être employés dans quelque charge illustre et honorable. D'où vient que Dieu dit par un Prophète : *Parce que tu as rejeté la science, je te rejetterai aussi, et tu ne rempliras pas en ma présence les fonctions du sacerdoce* (Osée, 4). Après ces maux présents, il y en a d'autres plus redoutables pour l'avenir, qui sont les punitions que Dieu infligera à plusieurs pour avoir perdu le temps inutilement, en choses mauvaises ou impertinentes, quoiqu'ils eussent l'esprit naturel assez bon, et que par devoir ils fussent obligés de savoir ce qu'ils ont ignoré, en suite de quoi ils ont commis plusieurs œuvres mauvaises qui leur sont imputées à péché, nonobstant l'ignorance qu'ils ne se sont pas efforcé de dissiper par de bonnes et pieuses études. Car, dit saint Augustin (1), ce que l'âme ignore et ne peut faire naturellement ne lui est pas imputé à crime, mais il lui est imputé de n'avoir pas étudié pour savoir, et de n'avoir pas employé un travail convenable pour s'acquérir la faculté de bien faire. Que si l'homme par l'étude est délivré de ses maux, par elle il acquiert encore plusieurs biens, car il se rend illustre et honorable, et se fait chérir et admirer en étudiant. C'est pourquoi les vieillards sont en honneur pour leur sagesse, et plusieurs savants trouvent place dans la cour des grands princes. *A cause d'elle,* dit Salomon, *j'aurai de l'éclat devant le monde, et de l'honneur parmi les vieillards ; si je me tais, ils attendront que je parle, et si je parle, ils m'admireront* (Sag. 8). Il y a aussi du contentement à apprendre, témoins ces philosophes anciens, qui renonçaient à tous les biens du monde, entraînés qu'ils étaient par le contentement de l'étude, car naturellement l'âme a du plaisir à découvrir ce qui lui était caché auparavant, et si l'étude a de prime-abord quelque chose qui paraît dur et fâcheux, à cause de la peine et des travaux qui y sont nécessaires, c'est comme une noix verte dont l'écorce est amère et dure, mais dont le fruit est agréable et savoureux. Ainsi il en va de l'étude des vertus : ce n'est à la fin que douceur et consolation, et utilité pour cette vie passagère et pour la vie éternelle, où l'on moissonne avec joie et profit ce que l'on a semé en ce monde avec peine et labeur. C'est pourquoi saint Jérôme

(1) L. 3, de Lib. Arbitr. c. 22.

écrivit à son Paulin : Apprenons sur la terre les choses dont la science persévère dans les Cieux (1).

Combien grande doit donc être notre affection pour l'étude des choses que nous devons savoir, puisque par elle nous échappons à tant de sortes de maux, et acquérons tant de biens? Hélas! l'on aime au monde tant de choses inutiles et même pernicieuses, et ce qui est si utile et si honorable est peu estimé de la plupart des hommes, qui ignorent, au préjudice de leur âme, la science du salut. O Seigneur! donnez-nous un esprit plus vigoureux et plus constamment appliqué à repousser l'ignorance qui nous empêche de nous élever à vous : *Donnez-moi, Seigneur, la sagesse, qui est l'assistante de votre trône, et ne me rejetez pas du nombre de vos enfants. Envoyez-la du haut des Cieux, afin qu'elle soit et travaille avec moi, et que je connaisse ce qui vous est si agréable* (Sag. 9).

III. Considérez quelques règles qu'il est besoin d'observer dans l'étude ; car avant tout il faut demander la science de Dieu, *qui la donne à tout le monde abondamment*, dit saint Jacques, et tout ensemble étudier, en écoutant les plus doctes maîtres, et en lisant les meilleurs livres ; car en fait de science, il faut la demander à Dieu aussi ardemment que si la chose ne dépendait que de lui seul, et néanmoins y travailler de notre part aussi constamment que si tout dépendait seulement de nous. Saint Augustin faisait des prières très-instantes à Dieu pour connaître la nature du temps, et il ne faut pas douter qu'il ait fait de même pour d'autres difficultés. Saint Thomas commençait ses études par l'oraison, et jeûnait quelquefois trois jours pour entendre quelque passage difficile. Cependant, en étudiant, il ne faut pas faire plus d'efforts que la santé ne peut le permettre ; car souvent la trop grande contention d'esprit le vide plus qu'elle ne le remplit, et il est besoin, parfois, de délassements. Il faut apprendre peu à peu, et ne pas lire plus que l'on ne peut retenir, au moins confusément, et quant aux principales parties ; car, comme celui qui se surcharge l'estomac de viande, se fait plus de tort que de bien, ainsi celui qui lit plus qu'il n'est capable de digérer. Il faut exercer sa mémoire dès sa jeunesse, tâchant d'apprendre tous les jours quelque chose, quand ce ne serait qu'une sentence

(1) Epist. ad Paulinum.

de quatre mots. Il faut être persévérant dans la lecture d'un livre, et ne pas le changer avant d'en avoir tiré la quintessence et le suc, et conçu ce qui s'y trouve de meilleur. Il faut, dit Sénèque, s'arrêter à certains livres, et s'en nourrir, si tu veux en retirer quelque chose qui demeure fidèlement en ton esprit. Il arrive, en voyageant, qu'on fait plusieurs haltes, sans contracter aucune amitié. Rien n'empêche tant la santé que le changement trop fréquent des remèdes. Une plante ne profite pas, quand elle est trop souvent transplantée. Rien qui puisse profiter, dans ce qui ne fait que passer. La multitude des livres distrait. En étudiant la Théologie, il est bon de connaître les deux opinions contraires des docteurs, et les raisons sur lesquelles ils se fondent, afin que si elles sont seulement probables, l'on ne s'y arrête pas trop fermement, comme si l'on était convaincu par une démonstration. C'est une marque de faiblesse dans un enfant que d'être lié par un petit filet, sans pouvoir le rompre ; c'est la marque d'un esprit faible que de croire fermement à une opinion qui n'a que des raisons vraisemblables. Examiner chaque jour ce que l'on a appris, c'est également profitable pour avancer dans la science, comme l'examen des actions journalières est utile pour faire des progrès dans la vertu. Par là la mémoire se fortifie et retient mieux ce qu'une fois elle a appris; si bien que l'examen de la science est comparable à celui de la conscience. Enfin, il faut étudier et apprendre avec bonne intention, pour devenir meilleur, plus dévot et plus religieux. La science et la vertu sont deux sœurs qu'il faut chercher ensemble, et ne jamais séparer. On peut aller au Ciel sans science, mais non pas sans piété. Il n'y a homme si docte sur la terre, qu'il n'y en ait encore un plus docte que lui dans les enfers, pour n'avoir pas fait bon usage de sa science. En un mot, plus nous saurons, plus nous serons jugés avec grande sévérité, si nous n'avons vécu plus saintement. Il faut donc imiter le soleil, qui a autant d'ardeur que de clarté, et n'avoir pas moins de Charité que de connaissance. C'est pourquoi la Théologie Affective mérite d'être étudiée, puisqu'éclairant l'esprit dans la connaissance des vertus et de ce qui est vraiment digne d'amour, elle enflamme la volonté à les pratiquer et à les aimer.

O Seigneur ! que j'imprime ces règles en ma mémoire, pour apprendre la science qui me transporte et m'élève à vous, qui

êtes le souverain bien. Que je recoure donc à votre grâce au commencement de mes études ; car c'est vous qui enseignez la science à l'homme, et qui donnez aux petits plus d'intelligence qu'un homme n'est capable d'en apprendre à un autre. Celui auquel vous parlez devient aussitôt savant, et profite beaucoup, et le temps viendra que vous, qui êtes le maître des maîtres, apparaîtrez pour entendre les leçons de chacun, et examiner leurs consciences. O Roi des anges! ô illuminateur des Séraphins! enseignez-moi les vérités éternelles ; faites que j'apprenne à mépriser les choses terrestres, à ne faire aucun état des présentes, à estimer les célestes, à fuir les honneurs, à souffrir les adversités, à espérer en vous, à ne rien priser hors de vous, et à vous aimer ardemment par-dessus tout, afin que je n'encoure jamais votre disgrâce !

VINGT-SIXIÈME MÉDITATION.

DE TROIS ESPÈCES DE MODESTIE, QUI APPARTIENNENT ENCORE A LA TEMPÉRANCE.

I. Considérez la modestie, par laquelle il faut entendre ici une vertu morale, par laquelle on modère les mouvements du corps avec bienséance et honnêteté, eu égard aux personnes, aux affaires, aux temps, aux lieux et autres circonstances. Or, quoique saint Thomas étende plus loin la définition de la modestie en général, et que, pour ce sujet, il ait compris sous la modestie, comme des espèces sous leur genre, l'humilité, la studiosité, et ensuite la modestie des mouvements du corps, des récréations et des vêtements, que nous considérons en cette méditation, toutefois le nom de modestie s'attribue plus communément à la vertu qui compose l'extérieur de l'homme, et régit ses mouvements extérieurs, qui sont capables d'être gouvernés par la raison, et c'est la vertu que nous considérons ici; car encore que l'homme semble être porté naturellement à telle ou telle disposition du corps, ou à tels et à tels mouvements de la tête, des bras ou des jambes, il arrive néanmoins souvent que, selon les diverses affections de l'âme, et plusieurs mauvaises habitudes que l'on prend dès sa jeunesse, ces mouvements sont très-fort déréglés, et partant il est nécessaire d'y apporter quelque attention, et il faut qu'une vertu s'y emploie pour les diriger d'après les règles de la bienséance. Ce qui importe à l'homme plus que l'on ne penserait de prime-abord, pour trois raisons principalement. La première, c'est que sans cette vertu on vit habituellement dans l'immodestie, et on fait paraître à tout le monde, et en toute rencontre, son déréglement; car à chaque moment il se présente occasion de bien composer son extérieur; c'est pourquoi l'usage de cette vertu est plus fréquent, et sa pratique plus ordinaire que des autres.

Secondement, sans cette vertu, on se met en mauvaise réputation à l'égard du prochain, lequel est scandalisé d'un mauvais extérieur, qui est souvent regardé comme l'indice d'un intérieur mal réglé; car, comme dit le Sage, *on connaît l'homme sensé à l'inspection de son visage; le vêtement du corps, le ris des dents, son allure, rendent témoignage de ce qu'il est* (Eccl. 19). Par les mouvements extérieurs, dit saint Ambroise (1), l'homme caché de notre cœur est estimé plus léger, plus vaniteux, plus inquiet; ou au contraire plus grave, plus constant et plus pur : tellement que le mouvement du corps est comme le langage de l'âme. Ce fut par là que saint Grégoire de Nazianze porta le jugement le plus vrai de Julien l'apostat, ayant remarqué la posture et les gestes de son corps, lorsqu'il était encore jeune écolier dans Athènes; car voyant comme il avait la tête peu ferme, les épaules balançantes de çà et de là, l'œil insolent et égaré, les pieds toujours mouvants et instables, le nez tourné au mépris et à la moquerie, le rire pétulant et effréné, il s'écria : Oh! quel monstre nourrit la terre des Romains (2)! La troisième raison est que cette modestie contribue indiciblement à l'entretien de la paix, de la charité, de l'humilité, et à la pratique de la plupart des vertus, qui ne peuvent subsister sans elle; c'est pourquoi toutes les personnes honnêtes en font grand état, et y instruisent avec grand soin leurs enfants et ceux qui dépendent d'eux. C'est la bonne grâce et la bienséance de la vie civile et religieuse, c'est la civilité du monde, sans laquelle on passe pour mal appris; c'est la beauté des cloîtres et des maisons religieuses, lesquelles étant bien fidèles à la pratique de cette modestie, représentent merveilleusement les célestes hiérarchies et les ordres des Saints du Paradis. L'Homme-Dieu, Jésus-Christ, était ravissant sous ce rapport, et par la modestie de ses gestes, la douceur et la gravité de son maintien il entraînait les cœurs, autant que par le respect et l'amour qu'il inspirait : enfin il s'est comporté avec tant de justesse et de bienséance en toutes ses démarches et ses postures, soit avec Dieu son Père, soit avec les hommes, qu'il ne peut avoir son pareil en cette vertu. Il en est de même de la très-sainte Vierge. Au reste, ce serait chose longue et ennuyeuse de donner tous

(1) I. de Offic. c. 18. — (2) Orat. 4.

les préceptes particuliers de cette modestie. Les plus généraux sont de ne pas porter la tête trop haute ou trop basse, ni penchée sur une épaule plus que sur l'autre. Si l'on est appelé par quelqu'un qui est derrière, il faut avec la tête retourner le corps pour voir et pour entendre. Les bras ne doivent remuer que selon qu'il est besoin pour l'ouvrage que l'on a entrepris, y évitant l'excès. Il n'est pas bienséant de tenir les mains cachées. En cheminant, il ne faut point pencher le corps, ni aller trop vîte ou trop lentement. En se promenant avec un autre, il ne faut pas le presser, ni s'arrêter trop tôt, ou aller devant lui. En se retournant, on tourne la face du côté de la personne avec laquelle on s'entretient, ou s'il y en a deux, au milieu desquelles on soit, du côté de la personne la plus honorable. Etant assis, il ne faut pas se courber ou se détordre le corps. On blâme de mettre un pied sur l'autre, et encore plus une jambe sur l'autre. A table, c'est chose messéante de faire craquer ses mâchoires, et de porter la bouche à la viande, en abaissant la tête; la main doit plutôt porter la viande à la bouche, et le corps ne doit pas être agité en cette action. Le plus difficile est de gouverner les yeux, qui sont les miroirs de l'âme, pour qu'ils ne paraissent pas égarés ou trop fixement attachés sur aucune chose; les regards trop affectés et licencieux témoignent une âme peu sainte et bien peu occupée de la présence de Dieu. Mais par-dessus tout, il est difficile de gouverner la langue, afin qu'elle profère des paroles bienséantes, et avec un ton convenable. La modestie y aide beaucoup, mais elle a besoin de plusieurs autres vertus qui dirigent à propos. Enfin il est besoin particulièrement de modestie, lorsque l'on est en prière, et que l'on parle à Dieu, et ce d'autant plus qu'il est plus élevé au-dessus des princes et des monarques, auxquels on ne parle qu'avec grande révérence. L'usage est de se mettre à genoux, et de joindre les mains ou de les étendre; que, si par lassitude l'on a besoin de s'asseoir, les plus spirituels désirent que l'on en demande auparavant le congé et la permission à Dieu même.

Il faut que je prenne garde à cette vertu, et à bien composer mon extérieur avec toute la bienséance et l'honnêteté possible, à bien régler mes regards, à bien gouverner ma langue et toute la posture de mon corps. O Sauveur Jésus-Christ! qui avez

excellé en modestie, ornez nos voix, nos gestes et nos mouvements de l'éclat de cette vertu, ôtant tout ce qui serait moins séant et moins convenable, afin qu'en ces choses extérieures reluise la pureté de l'homme intérieur. Et faites que, quand nous nous efforçons d'être bien composés intérieurement et extérieurement, ce soit pour porter à vos louanges les cœurs de ceux avec qui nous conversons.

II. Considérez une autre vertu, appelée eutrapélie, qui porte une personne à jouer par actions ou par paroles; mais à telle condition que ce ne sera qu'autant qu'il sera convenable, sans y offenser Dieu ni le prochain. Aristote a traité de cette vertu, mais plus particulièrement saint Thomas, que nous suivons ici, et qui en a suffisamment parlé, pour nous donner l'instruction qui nous est nécessaire. Il maintient qu'il peut y avoir quelque vertu dans le jeu, et le prouve premièrement par l'autorité de saint Augustin, disant (1) : Je veux enfin que tu sois indulgent pour toi-même; car il est nécessaire que l'homme sage se délasse quelquefois au milieu de ses occupations sérieuses. Enfin, il se sert de ce raisonnement : Comme l'homme pour le soulagement de son corps a besoin de repos corporel, parce que le corps n'a qu'une force limitée; il en est de même de l'âme, dont la force est également bornée et proportionnée à certaines opérations, et quand elle s'y porte outre mesure, elle est fatiguée, principalement parce que dans les travaux de l'âme, le corps a sa part, ses organes servant aux actions de l'esprit. Or, comme la lassitude du corps se soulage par le repos du corps, ainsi celle de l'âme par le repos de l'âme, repos de l'âme qui n'est autre chose qu'une certaine délectation de l'âme : dès lors il faut apporter le remède de la délectation à la lassitude de l'âme, la détournant un peu de son étude et de son application spirituelle. Ainsi il se lit dans les conférences des Pères, que quelqu'un se scandalisant de saint Jean l'Evangéliste, qui jouait avec ses disciples, tenant un oiseau sur le poing, ce grand Apôtre lui dit qu'il bandât son arc, et ensuite il lui demanda s'il pouvait ainsi le bander continuellement; mais celui-ci ayant répondu que l'arc se romprait, il lui répliqua qu'il en était de même de l'esprit, s'il ne se relâchait jamais de son

(1) L. 2. Music. c. Ult.

occupation sérieuse. Ainsi en usa le grand saint Antoine à l'égard d'un autre chasseur, qui s'étonnait de le voir prendre de la récréation avec quelques frères. C'est pourquoi il est nécessaire de quelque joyeuseté, laquelle peut être vertueuse, pourvu qu'on ne la cherche point en actions ou paroles mauvaises, ou dommageables au prochain, et que l'on ne se livre pas entièrement à ces récréations, mais qu'il y paraisse toujours quelque trait d'une bonne âme, et encore faut-il que le jeu soit convenable aux personnes, au temps, au lieu, et qu'il soit réglé selon d'autres circonstances, tellement que le jeu soit digne du temps, et de la personne. La vertu que les philosophes appellent *eutrapélie*, signifie qu'on tourne en badinage certaines paroles et actions pour se récréer. Que si l'on oppose saint Jean-Chrysostôme, qui dit (1) que ce n'est pas Dieu, mais le diable, qui porte au badinage, et qu'il ne se lit pas dans les Evangélistes que jamais Jésus-Christ eût ri, ou même souri, mais bien qu'il a pleuré, ce qui se dit pareillement de saint Paul; toutefois le même Père ajoute qu'il avance ces choses, non pour empêcher les rires, mais la dissolution. Et puis il parle aux pécheurs qui se sentent coupables de grands péchés, et qui doivent être présentés devant l'horrible tribunal de Jésus-Christ, auxquels, par conséquent, il conviendrait mieux de pleurer que de rire, pour effacer leurs péchés. Saint Thomas répond encore que saint Jean-Chrysostôme parle de ceux qui usent du jeu désordonnément, et principalement de ceux qui pensent n'être nés que pour s'amuser, comme il est écrit de certains, au livre de la Sagesse : *Ils ont estimé que notre vie n'était qu'un jeu* (Sag. 15); car il faut seulement user de la joyeuseté, comme du sommeil et des autres sortes de repos, après que nous aurons satisfait aux choses graves et sérieuses. Et si quelqu'un était si attentif au jeu, et y avait tant d'attache et d'affection, qu'il préférât ce plaisir à l'amour de Dieu, ne se souciant pas de transgresser ses commandements, ou ceux de l'Eglise, il pécherait mortellement. Au reste, comme ceux-là pèchent, qui jouent avec excès, aussi, dit le même saint Thomas, ceux qui ne se récréent pas du tout, offensent Dieu, car tout ce qui est contre la raison dans les choses humaines, est vicieux; or, il est contre la raison que chacun se rende onéreux aux

(1) Hom. 6, in Matth.

autres, en ne faisant rien de joyeux, et en empêchant le délassement des autres. Tels sont ceux qui ne disent jamais un mot de joyeux, et qui se fâchent contre ceux qui en disent, les recevant en mauvaise part ; ces personnes sont vicieuses, elles sont dures et agrestes. Toutefois, s'il faut comparer ceux qui ne jouent pas du tout avec ceux qui jouent trop, ceux-ci sont plus répréhensibles que ceux-là, parce que peu de contentement suffit à la vie pour l'assaisonner, comme un peu de sel suffit à la viande ; et même se priver de divertissement en quelques occasions, est absolument l'acte d'une plus grande vertu, car il y a certains actes de vertu dont la privation renferme un plus grand bien. Ainsi, l'usage de viandes plus salubres est un acte de tempérance, mais s'en priver pour faire pénitence, ou pour imiter les Saints dans l'austérité de leur vie, est une plus haute perfection. Telle est la vertu d'eutrapélie, ce sera une plus sublime vertu de s'en priver quelquefois par mortification, quand il n'en arrivera aucun trouble ou scandale aux autres.

J'apprendrai de cette considération que la vie vertueuse n'est pas triste et mélancolique, comme la dépeignent les mondains, pour en dégoûter l'esprit. Oh ! que béni soit Dieu, l'auteur de tout bien, qui donne permission à ses créatures mortelles et pécheresses, qui ne mériteraient que des supplices, de prendre, à cause de leur infirmité, quelque divertissement, pour être après plus propres et mieux disposées à le servir, et à s'acquitter des fonctions de leur charge.

III. Considérez qu'il y a encore une vertu, par laquelle on use modérément des vêtements et des ornements extérieurs du corps, laquelle est la dernière espèce de modestie, et s'appelle vertu d'économie, en tant qu'elle retranche les habits et les ornements superflus ; elle s'appelle aussi simplicité ou modération, en tant qu'elle retranche ceux qui sont trop précieux ou trop exquis. Le Docteur angélique démontre la vérité de cette vertu, en ce que l'on commet beaucoup de péchés dans les habits ; car il y en a à se vêtir contre la coutume du pays, il y en a à se vêtir avec une affection déréglée, le faisant par vaine gloire, pour flatter le corps, ou bien avec un si grand soin, que l'on en est distrait des occupations plus sérieuses et plus importantes. Il y a péché pour la femme qui se pare afin d'être convoitée des hommes déshonnêtement, car elle leur fournit l'occasion de pécher mortelle-

ment, et partant elle péche mortellement. Que si elle se pare par vanité ou légèreté, son péché ne sera pas toujours mortel, mais il sera quelquefois véniel; que si c'est pour plaire à son mari, afin de gagner son affection, et pour qu'il ne s'attache pas à d'autres, elle est excusable. Il y a aussi péché à se négliger trop en ses vêtements. Aristote accuse de mollesse ceux qui laissent traîner à terre leurs habits, parce qu'ils ne veulent pas se donner la peine de les relever. Un philosophe disait à un autre, qui montrait son manteau troué et déchiré : Je vois ta vanité par les trous de ton manteau. Non-seulement, en effet, dans la netteté et la pompe des choses corporelles, mais aussi dans les ordures et les saletés, il peut y avoir de la jactance, d'autant plus périlleuse, qu'elle fait illusion sous prétexte de servir Dieu. Tout cela veut dire que c'est un désordre de se parer trop ou moins qu'il n'est convenable, eu égard aux lieux, aux temps, aux convenances et aux qualités des personnes, et dès lors il est besoin d'une vertu qui réforme ces désordres, et porte les hommes et les femmes à se vêtir et à se parer autant qu'il est bienséant et convenable. Saint Bernard de Sienne émet une doctrine très-excellente sur ce sujet, et dit (1) que, pour reconnaître quand il y a péché mortel à se vêtir, il se faut mettre trois miroirs devant les yeux de l'âme; que le premier représente le passé, le second le présent, et le troisième l'avenir; car pour le passé, celui ou celle qui se vêt richement et précieusement doit considérer par quels moyens ses vêtements sont acquis, si c'est par rapine, par usure, par mauvais contrats, et par autres voies illicites. Le Prophète Jérémie dit à ces personnes : *Le sang des pauvres s'est retrouvé en tes ailes* (Jérém. 2), c'est-à-dire en tes vêtements. Et ce n'est pas sans mystère qu'il est dit du mauvais riche, qu'il *était vêtu de pourpre et de fin lin* (Luc, 16), car la pourpre est teinte dans le sang, et peut-être la pourpre de ce riche était elle tirée du sang des pauvres, et du gain injuste. Pour le présent, il faut considérer si le vêtement est convenable à l'état de la personne qui en use, car *comme une étoile est différente d'une étoile en clarté* (1. Cor. 15), ainsi les personnes de diverses conditions doivent différer par leurs vêtements et leurs atours. Si bien que ce qui est convenable et propre à l'un, ne convient aucunement à

(1) Quadr. de Christ. Relig. Ser. 44. Art. 1, c. 2.

un autre; et que personne ne s'en fasse trop accroire, s'estimant de plus haute qualité qu'il n'est, car on ne se moque pas de Dieu, et celui qui se fait ainsi illusion, trompe le meilleur ami qu'il ait au monde, c'est-à-dire soi-même. Le troisième miroir, qui est pour l'avenir, doit représenter à quelles dépenses, et à quels gains injustes les vêtements précieux portent ceux et celles qui en usent, car plusieurs, pour y fournir à l'avenir, font des gains préjudiciables au salut de l'âme. *L'abîme appelle l'abîme* (Ps. 41); savoir, l'abîme des mauvaises dépenses l'abîme des mauvais gains; car il faut avec le monde inconstant et variable, changer de modes et de façons, et faire des frais qui sont cause que l'âme se précipite dans la damnation éternelle.

Je déplorerai le déréglement du monde et les péchés mortels qui se commettent pour orner et embellir un corps mortel, qui en peu de jours, et peut-être au même jour qu'il est paré, doit être infect et puant, et éprouver ce que dit le Prophète : *Et les vers seront ton vêtement* (Isa. 14). O malheureuse folie des mondains! aveuglement des vanités. O inconsidération insensée des âmes qui périssent pour orner une carcasse misérable, et cependant négligent de parer son âme et de l'embellir pour la rendre agréable à Dieu et aux anges! Oh! que de temps perdu par les femmes mondaines, temps que celles qui sont damnées voudraient racheter au prix de tous les royaumes du monde, si c'était en leur pouvoir! Oh! que de dépenses excessives en joyaux, en perles et autres ornements inutiles, qui suffiraient pour soutenir tant de pauvres familles, et délivrer plusieurs personnes languissantes dans les cachots et les prisons! O femme, tu ne sais pas, dit Tertullien (1), que tu es une Eve qui ne fut vêtue que de peaux; par ta faute, il a fallu que le Fils de Dieu soit mort! Oh! si la Foi était aussi grande dans le monde que la récompense que l'on en espère est grande dans les Cieux, pas une seule de vous, après avoir connu Dieu, n'aimerait les habits de luxe, mais bien plutôt de pénitence! O mon Dieu! ayez pitié du monde, et faites, par votre grâce, que nous aimions mille fois mieux revêtir nos âmes des saintes habitudes des vertus, que nos corps misérables d'habits superflus et trop précieux, afin qu'ayant usé modestement, avec modération et simplicité des choses exté-

(1) L. de Habitu Muliebri.

rieures de ce monde, nous remportions le double vêtement de la gloire pour l'âme et pour le corps, avec les quatre dons glorieux : l'agilité, l'impassibilité, la clarté et la subtilité, pour la pratique des actes des quatre vertus cardinales.

QUATRIÈME TRAITÉ.

DE L'ÉTAT DE PERFECTION.

PREMIÈRE MÉDITATION.

DE LA PERFECTION SPIRITUELLE; EN QUOI ELLE CONSISTE.

I. Considérez premièrement trois sortes de perfections : la perfection commune ou de nécessité ; la perfection singulière ou de conseil, et la perfection dernière ou de félicité. La première perfection doit être commune à tous les chrétiens , et elle consiste dans la grâce sanctifiante et dans la Charité ; car c'est une grande perfection pour une âme d'être douée de la grâce et remplie de Charité, parce que la grâce et la Charité retirent l'âme du péché mortel qui la séparait de Dieu, et l'élèvent au-dessus de sa condition naturelle ; et les princes sur la terre n'ont pas plus d'avantage sur le reste des hommes qui leur sont soumis, ni le feu sur les autres éléments, ni le soleil sur les étoiles, qu'une âme justifiée et ornée de l'habitude de la Charité par dessus toutes les autres âmes qui en sont destituées. Cette perfection est appelée essentielle et fondamentale, parce que, sans cette perfection, il n'en faut pas espérer dans la vie spirituelle. Les enfants ont cette perfection aussitôt qu'ils sont baptisés ; les pécheurs y sont rétablis aussitôt que, par le Sacrement de Pénitence, ils ont reçu l'absolution de leurs péchés mortels. Enfin, quiconque garde les commandements de Dieu a une perfection commune et nécessaire à tous les hommes de la terre. La seconde perfection singulière ou de conseil, que nous devons principalement considérer ici, consiste dans une certaine disposition où se trouve l'âme à produire promptement, et sans beaucoup d'empêchement de sa part, les œuvres

commandées, et pareillement plusieurs œuvres de conseil et de surérogation, outre les commandements de Dieu, et le tout d'une manière plus pure, plus spirituelle et plus éminente. Cette seconde perfection renferme la première, et ne peut subsister sans elle ; tout comme le nombre de trois renferme le nombre de deux, et l'excède d'une unité, ainsi cette seconde perfection ajoute quelque chose à la première, et est plus excellente et plus relevée. Elle est appelée perfection singulière, parce qu'elle n'est pas commune à toutes les âmes, mais à quelques-unes seulement, qui ont acquis de longue main, et par beaucoup d'exercices, cette disposition. Elle est aussi appelée perfection de conseil, parce que l'âme qui y est parvenue ne se contente pas d'observer les commandements de Dieu, mais aussi elle s'étend et se porte facilement à plusieurs œuvres de conseil, outre les commandements. La troisième perfection est celle qui consiste dans la félicité éternelle, où l'âme est unie au bien souverain par vision et par amour. Cette perfection est appelée la dernière, parce qu'après elle il n'y en a pas de plus grande. Elle est la fin des deux autres perfections, qui ne servent que de voies et de moyens pour arriver à elle. Si bien que, s'il fallait parler en toute rigueur de la perfection, il n'y aurait que cette troisième qui mériterait d'en porter le nom ; car c'est vraiment la perfection que d'être uni parfaitement au bien très-parfait, au souverain bien. Il n'y a point de tache et de défauts en cette perfection, tout y est exact et accompli.

Je désirerai ces trois sortes de perfection, et puisque la troisième est la fin des deux autres, qui servent de moyens pour l'acquérir, je m'efforcerai de tout mon pouvoir de marcher de vertu en vertu et de perfection en perfection, pour arriver à celle qui est le comble des autres. O Sauveur du monde, Jésus-Christ! qui nous avez exhortés à la perfection par ces paroles sublimes et mémorables : *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait* (Matth. 5), accordez-nous la vie de la grâce et de la Charité en cette vie. Donnez-nous aussi de plus, ô Seigneur très-magnifique et très-libéral! la perfection singulière et de conseil, afin que par l'une et par l'autre nous arrivions à la perfection de l'autre vie, pour y glorifier éternellement votre saint nom.

II. Considérez plus particulièrement la seconde perfection

de conseil, et ce qu'elle a de plus par-dessus la première perfection commune et de nécessité. Or, nous ressouvenant de ce que nous venons maintenant de considérer, que cette seconde perfection est une certaine disposition où se trouve l'âme à produire promptement, fréquemment et sans beaucoup d'empêchements de sa part les œuvres de commandement, et pareillement plusieurs œuvres de conseil et de surérogation, et d'une manière pure et spirituelle, nous pouvons remarquer quatre principaux avantages qu'elle a par-dessus la première ; car, en premier lieu, la première perfection, qui consiste dans l'habitude de la grâce justifiante ou de la Charité, ne dispose point l'âme à faire ses actes spirituels avec promptitude ; car plusieurs ont cette perfection, comme les enfants baptisés et plusieurs chrétiens qui vivent en de grandes sollicitudes temporelles, qui n'ont pas pourtant de facilité aux actions saintes ; car quelle facilité y a-t-il dans les petits enfants qui en sont incapables ? Et quelle facilité peut-on remarquer dans les chrétiens occupés aux affaires de ce siècle, et pleins de langueur et d'indévotion pour les œuvres spirituelles ? Cependant, si leurs âmes sont en état de grâce et de Charité, elles ont cette perfection première, nécessaire et fondamentale. En second lieu, cette perfection dispose l'âme à faire des œuvres saintes, non-seulement promptement, mais aussi fréquemment, en les réitérant souvent, et y continuant avec fermeté et persévérance. Ce que ne fait pas la première perfection, au moins en tous ses sujets, d'autant plus que nous en voyons plusieurs, nonobstant qu'ils soient en la grâce de Dieu, être peu portés à continuer leurs bons exercices. En troisième lieu, cette même perfection dispose l'âme à produire les œuvres saintes et vertueuses, sans beaucoup d'empêchements de sa part, comme si ces œuvres lui étaient naturelles ; ainsi que faisait l'homme dans l'état d'innocence, où il ne trouvait pas de difficulté en soi-même à produire et à former toutes sortes de saintes actions ; car ainsi la perfection fait qu'il ne ressent que fort peu de peine de son côté, ou comme pas du tout, à faire le bien le plus parfait. Aussi est-ce le propre de la vertu de suppléer aux défauts arrivés à l'homme par la perte de l'état d'innocence, après le péché d'Adam. La Foi et la prudence réparent la perte de la science qu'il eut alors. La Charité et la justice lui donnent de l'inclination pour le bien auquel il était

tout porté au Paradis terrestre. L'Espérance et la force relèvent la faiblesse qu'il a maintenant contre les difficultés qui se présentent dans la pratique du bien. En somme, la tempérance modère les affections trop ardentes pour les plaisirs sensuels et les biens du monde, où la concupiscence l'attacherait durant toute sa vie, si la grâce de Jésus-Christ ne rendait Dieu plus aimable et plus agréable à l'âme que toutes les douceurs de la terre. Et comme la perfection est le résultat de la pratique fidèle de toutes les vertus, elle rapproche l'homme de fort près de l'état d'innocence du Paradis terrestre, autant que cette vie misérable peut le permettre, et elle mérite particulièrement pour ce sujet le titre de perfection. Or, la première perfection n'empêche pas de la sorte les difficultés que l'homme ressent naturellement en soi-même de se porter aux actions excellentes de la vertu. C'est pourquoi plusieurs sont dans la grâce et dans la Charité, et par conséquent dans cette première perfection, qui pourtant ressentent de merveilleuses répugnances en leur nature à se porter au plus grand bien, dont ils n'ont pas contracté l'habitude, n'ayant pas les vertus acquises qui leur en faciliteraient l'exécution, mais au contraire ayant leurs passions toutes vivantes et tout immortifiées, qui semblent s'opposer directement à toutes leurs entreprises spirituelles. Cette perfection, en effet, ne consistant pas seulement dans la Charité, mais aussi dans les vertus acquises, par lesquelles les habitudes vicieuses et contraires sont ruinées ou du moins fort affaiblies, les mouvements de concupiscence sont moins violents, et la tentation ou la répugnance à bien faire, qui procède de l'intérieur, est beaucoup moindre. Ce qui donne lieu à une plus grande facilité pour se porter au bien. Tellement qu'en ce point la seconde perfection a un merveilleux ascendant par-dessus la première ; mais plus encore en ce que, pour son quatrième avantage, elle dispose l'âme à faire, sans beaucoup d'empêchement, non-seulement les bonnes œuvres commandées, mais aussi plusieurs œuvres de conseil, de surérogation et de plus grande perfection; d'où vient qu'elle ne se propose pas seulement d'éviter les péchés mortels, mais aussi les véniels et les imperfections volontaires, autant qu'il est possible, dans les misères et les calamités de la pauvre vie présente. C'est pourquoi il est dit que la perfection est une disposition à faire de telles œuvres d'une

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

manière plus pure et plus spirituelle, c'est-à-dire plus saintement, avec une plus grande application à bien faire ses actions, les offrant à Dieu, les dirigeant vers lui par un motif de Charité, et s'efforçant d'en éloigner tout défaut et toute imperfection. Ce qui ne convient pas à la première perfection, qui se borne à l'observance des commandements de Dieu et de l'Eglise, et à préserver l'âme des péchés mortels. Tous ces avantages lui viennent de ce que cette seconde perfection renferme une Charité plus intense et en un degré héroïque, accompagnée de toutes les vertus acquises, après plusieurs exercices de mortification et d'abnégation intérieure de tout ce qui fait plus d'obstacle à la sainteté; car, par ce moyen, cette seconde perfection dispose l'âme à produire promptement, fréquemment et facilement les œuvres de commandement et de conseil, puisque, par la Charité parfaite, l'âme est soumise à Dieu pleinement et entièrement; ce qui ne peut se faire, si l'on ne se jette aussi dans les œuvres de conseil, qui lui sont très-agréables, et de la meilleure manière qu'il est possible.

Par cette considération, je m'enflammerai à désirer plus ardemment cette singulière perfection, qui a tant de priviléges et d'excellences au-dessus de la première. Mais moi, misérable et fragile, souvent je n'ai pas observé les commandements de mon Dieu, et lorsque je me suis mis en devoir de les accomplir, ce n'a été qu'avec tiédeur et négligence; c'est pourquoi j'ai sujet d'appréhender de n'être pas même dans la première perfection. Donnez-la-moi, Seigneur, et accordez moi aussi la seconde perfection, qui est plus excellente, afin que je me porte aux œuvres de vos commandements et de vos conseils avec promptitude, avec désir et facilité, afin que je trouve ensuite le trésor désirable de tout bien, dans la claire vision de votre essence infinie.

III. Considérez à quels conseils nous porte cette perfection. Il faut estimer premièrement que cette perfection ne requiert pas que l'âme pratique tous les conseils de Jésus-Christ, sans exception, car ces conseils sont en si grand nombre, qu'une âme seule n'est pas capable de les garder tous, et d'ailleurs il y en a qui sont peu compatibles dans la même âme, mais s'y excluent l'un l'autre, comme le conseil de la vie solitaire et de la vie active. Il est vrai que quelques-uns réduisent ces conseils au nombre de douze, comme autant de pierres précieuses, pour nous montrer que l'âme qui les garde, n'est pas moins

embellie et moins éclatante que celui qui serait tout revêtu de pierreries. Toutefois ils n'ont pas encore tout recueilli, et on en peut compter un nombre beaucoup plus grand. Ce qui nous semble ici le plus probable, c'est que l'on ne peut déterminer au juste combien de conseils il faut précisément garder pour être dans la perfection, toutefois il faut du moins en garder de trois sortes. Les premiers seront ceux qui nous feront fuir les péchés, et nous porteront à en faire pénitence d'une façon plus excellente, que celle qui nous est ordonnée par les commandements. Les seconds conseils seront ceux qui, de la même manière, nous feront produire les œuvres de vertu, soit à l'égard de Dieu, soit à l'égard du prochain. Les troisièmes conseils seront ceux par lesquels nous souffrons les choses fâcheuses et contraires de cette vie, avec une patience héroïque, qui est accompagnée de douceur envers le prochain, d'actions de grâces et de louanges envers Dieu, de fermeté et de persévérance dans les exercices de la vie spirituelle. Le séraphique Docteur saint Bonaventure (1), le plus grand et le plus habile maître que nous ayons dans la Théologie Affective, semble réduire à ces trois sortes de conseils la perfection, qui sert maintenant d'entretien à nos pensées et à nos considérations. En effet, il n'y a plus rien à souhaiter dans une âme, pour l'état de cette vie présente, quand elle est arrivée à fuir le mal, à faire le bien, et à souffrir les adversités de ce monde, et tout cela de la manière la plus parfaite qu'il est moralement possible à des créatures mortelles et infirmes. Mais quelle est cette haute manière de fuir le mal, de faire le bien, et de souffrir dans ses adversités? Pour le premier, il faut, au sujet des péchés passés, une conversion amoureuse à l'égard de Dieu, des satisfactions et des pénitences très-rudes; et à l'égard des péchés à venir que l'on pourra commettre, il en faut plus fuir les occasions, et se servir de plus de précautions que l'on ne serait obligé, aux termes précis du commandement. Pour le second, il faut que les actes de vertu se réitèrent souvent, se continuent longuement, soient dirigés par des intentions très-sublimes, qu'ils soient pratiqués dans leur plus haut degré de perfection, sans avoir égard s'ils sont commandés ou non,

(1) In Apolog. Pauperum, resp. 3. c. 3.

pourvu qu'ils soient saints, célestes et agréables à Dieu. Quant au troisième, qui est de souffrir, il y faut employer la plus noble patience, telle que nous venons de la décrire; car c'est cette patience qui est le comble de la perfection, bien plus que ne sont les extases et les révélations. C'est pourquoi le séraphique Docteur n'en a pas fait mention, en expliquant la perfection, pour désabuser sans doute les simples esprits, qui ne supposent pas de plus haute perfection en cette vie, que celle qui consiste en des visions et en des ravissements. Au lieu de ces choses, il met la patience, comme étant la vertu qui, venant après la fuite du péché, après les actes de pénitence, les exercices de la Charité, et les autres vertus, est vraiment *une œuvre parfaite*, aux termes de l'apôtre saint Jacques. Aussi, dit Rusbroche, endurer l'adversité avec patience et avec un esprit résigné, est une chose plus excellente en elle-même, plus agréable à Dieu, et plus délectable à notre esprit, que de faire quelque grande chose avec la même résignation; car souffrir est une chose plus pénible, plus difficile et plus contraire à la nature, et dès lors l'esprit est plus élevé, et la nature plus abaissée, par quelque grande croix et quelque affliction, que par quelque grande œuvre, si la Charité est égale en tous les deux.

Je remarquerai donc quelles sortes de conseils je dois pratiquer pour avoir la perfection, et à quoi je les dois appliquer; savoir : à fuir, à agir, à souffrir. O Seigneur Jésus-Christ! mon roi et mon Dieu, qui êtes l'exemple de toute perfection en votre sainte humanité! ô vous, le souverain maître de toute vertu, qui m'avez créé et racheté, et qui de plus, pour me régir, ne m'avez pas seulement donné des préceptes, mais aussi des conseils, établissez, je vous prie, votre royaume dans mon âme. Que la même bonté et la même charité qui vous a porté à me créer et à me racheter, vous porte à me diriger; car de quoi me servira que votre bonté et votre charité m'aient créé et racheté, si votre droite ne me conduit? Gouvernez-moi donc, Seigneur, et régnez en moi, afin que sous votre direction et sous votre conduite, je puisse non-seulement faire ce que vous commandez, mais aussi accomplir joyeusement ce que vous conseillez, dans la fuite du péché, dans la pratique du bien, dans la souffrance de toutes les pauvretés, de toutes les maladies, les persécutions et les misères de cette vie mortelle.

DEUXIÈME MÉDITATION.

DÉFINITION PLUS EXPRESSE DE LA PERFECTION.

I. Considérez que la perfection ne consiste pas dans les seules habitudes des vertus, par lesquelles nous sommes disposés à produire les actions les plus saintes et les plus méritoires, ni aussi dans les seules actions, mais en l'un et l'autre, si bien que la perfection est une certaine disposition de l'âme, et un concours d'habitudes de vertus, qui la portent à produire aisément les œuvres de commandement et de conseil; mais disposition accompagnée de plusieurs actes, selon que l'état de la vie présente peut le permettre. Et premièrement, la perfection consiste dans une disposition de l'âme, chose qui se peut conclure de ce que l'homme qui l'a acquise est appelé parfait, encore qu'il ne produise aucune opération, comme lorsqu'il se repose pour satisfaire à l'infirmité humaine, qui demande quelque relâche dans les exercices de piété. Secondement, de ce que l'homme ne peut être appelé parfait pour quelque action qu'il produise, s'il n'est parvenu à cette disposition par un long usage de mortification et d'exercices de piété, qui détruisent les obstacles, et lui donnent la promptitude et la facilité de les continuer; car un homme immortifié, qui a encore des passions rebelles et indomptées, peut parfois produire des actions passagères aussi excellentes que le plus grand spirituel de la terre, et pourtant il ne mérite pas le nom de parfait dans la vie spirituelle, faute d'avoir la disposition dont on a parlé, marque évidente qu'elle constitue la perfection. Au reste, il faut aussi que cette disposition soit suivie d'actes, à l'imitation de la béatitude éternelle, qui est la dernière perfection de l'homme, et qui doit servir de modèle et d'exemple aux autres, car la béatitude ne consiste pas seulement dans la lumière de gloire, mais aussi

dans la vision et dans l'amour de Dieu. Donc, la perfection, qui est la béatitude de cette vie, doit aussi consister dans les plus nobles actions de l'âme. D'ailleurs cette perfection est un acheminement à la gloire. Or, l'âme chemine par les pas et les marches de ses opérations, par lesquelles elle tend actuellement à Dieu, et s'unit elle-même de plus près avec lui, beaucoup mieux qu'elle ne fait par les seules habitudes ; il faut donc estimer que la perfection spirituelle consiste en cette disposition, mais accompagnée de ses actes, autant qu'il est possible en cette vie. De là s'il se pouvait faire que quelqu'un eût cette disposition, et demeurât longtemps sans action, il ne mériterait pas d'être dit parfait absolument, car il n'aurait qu'une partie de la perfection. En quoi nous pouvons découvrir combien il faut peu s'arrêter à la doctrine de quelques théologiens mystiques, qui font consister la plus éminente perfection spirituelle dans une certaine inaction et annihilation des opérations de l'âme. Ils veulent, afin qu'elle soit dans la perfection, qu'elle soit dépouillée de toutes ses opérations, qu'elle ne fasse que recevoir les infusions célestes, et souffrir l'action de Dieu, toutes ses opérations cessant, afin qu'elle soit seulement possédée de Dieu qui l'illumine, disent-ils, et la remplit de biens surnaturels, que l'œil n'a pas vus, ni l'oreille entendus, et qui ne sont pas entrés dans le cœur et la pensée de l'homme. Cette doctrine doit être suspecte aux âmes désireuses de la véritable perfection, car Jésus-Christ, le Saint des saints, n'a jamais pratiqué ni enseigné une telle inaction, et un tel anéantissement des bonnes œuvres ; au contraire, il nous a exhortés à persévérer dans la pratique des bonnes œuvres jusqu'à la fin. Saint Paul, ravi jusqu'au troisième ciel, n'a pas montré cette leçon aux premiers chrétiens, ni les autres Apôtres, encore que les moindres d'entre eux fussent pour l'ordinaire plus religieux que les plus religieux d'entre nous. On dira peut-être que le divin saint Denis a enseigné cette inaction, en conseillant de laisser là les actions de l'esprit et des sens, pour s'élever et s'unir à celui qui surpasse tout, c'est-à-dire à Dieu. Mais ces paroles s'entendent des actions de l'esprit et des sens, telles que sont celles par lesquelles on s'applique aux objets créés ; car il faut s'appliquer à Dieu par des actions plus pures et plus sublimes, comme par des actes de Foi, qui n'ont rien de bas et de terrestre.

Donc je dois conclure que le but où je dois viser pour cette vie est d'acquérir une telle disposition, que je puisse, comme naturellement, et sans difficulté, former des actes sublimes et élevés ; mais à cette condition qu'étant parvenu là après beaucoup de peines et de travaux, je ne croie pas qu'il faille alors me reposer par une lâche quiétude et oisiveté, et par la cessation des actions vertueuses. Je dois persévérer jusqu'au dernier soupir à former les actes intérieurs et extérieurs de toutes sortes de vertus. Oh! que cette vérité et que cette résolution soient gravées profondément dans mon cœur et dans toutes les âmes chrétiennes !

II. Considérez quelles sont les vertus qui font cette bonne disposition dans laquelle nous faisons consister la perfection (1). Il est important de considérer ceci plus exactement, parce qu'il en est qui mettent la perfection dans la seule Charité envers Dieu ; d'autres y ajoutent la Charité envers le prochain, et par conséquent la miséricorde corporelle et spirituelle. D'autres enfin l'établissent dans le concours de toutes les vertus théologales et cardinales, intellectuelles et morales, infuses et acquises, et non simplement en ces vertus, selon tous leurs états et leurs degrés, mais selon leur degré le plus haut et le plus relevé. Et cette opinion est la plus véritable et la plus digne d'être suivie et embrassée. La principale preuve que nous en avons, doit se prendre des propriétés et des effets de la perfection ; car, comme l'on connaît l'essence de chaque chose par ses propriétés et ses effets, on pourra aussi reconnaître l'essence de la perfection par les fruits qu'elle produit, et par ce qui lui est propre. Or, tout le monde admet que c'est le propre de la perfection d'être non-seulement la vie de l'âme, mais aussi la santé de l'âme, qui tient toutes ses affections modérées, toutes ses puissances ordonnées au bien, dans la prospérité et dans l'adversité ; dans la paix et dans la guerre, dans le repos et dans la tentation. Car un homme n'est point parfait, en quelque degré de grâce et de Charité que nous nous l'imaginions, si les passions le tourmentent puissamment, et lui rendent très-difficile la pratique de la vertu, encore bien qu'elles ne le jettent pas jusque dans le péché mortel. S'il est rongé par la lèpre de l'envie, s'il est brûlé par la fièvre de

(1) D. Thomas, Opusc. 18. De Perfect. vit spirit. — Gerson. de Perfect. t. 3.

l'ambition, s'il est emporté par la frénésie de la colère et de l'indignation, s'il est possédé par la passion de l'avarice, s'il est agité par la fureur de l'orgueil, il pourra peut-être, avec toutes ces infirmités, contre lesquelles il combat pour ne rien faire de contraire à la loi de Dieu, conserver la vie; mais il ne sera pas sain, il sera languissant et malade, il sera extraordinairement fatigué dans la vie spirituelle, et ainsi il ne sera point homme parfait. Il faut donc, pour qu'il soit parfait, que ses maladies soient guéries, qu'il ait le mouvement libre et sans grande difficulté pour les actions plus relevées en mérite. Or, il faut que toutes les vertus concourent à cela, et qu'elles y contribuent en un degré plus éminent, afin de servir de contre-poids aux passions, et à toutes sortes d'affections et d'inclinations vicieuses. La Charité toute seule n'a point cette puissance, sans l'aide des autres vertus. Il faut que la vertu de force modère la trop grande crainte des adversités à venir; la patience, la trop grande douleur de celles qui sont présentes; l'abstinence doit tempérer l'appétit des viandes, la chasteté doit arrêter les sentiments de la luxure, l'humilité doit contenir la nature contre la poursuite des honneurs; enfin diverses vertus servent à détruire tous les différents obstacles, après quoi l'âme, qui a la Charité, se porte aisément à tous les biens les plus agréables à Dieu. C'est pourquoi la perfection ne peut consister dans la Charité seule, qui peut être commune aux tièdes et aux parfaits; elle demande toutes les autres vertus. En effet, c'est chose contraire à la raison de vouloir exclure de la perfection la première des vertus théologales, qui est la Foi, la lumière de l'âme et des vertus, et la base de toute sainteté, sans laquelle, dit saint Paul, *il est impossible de plaire à Dieu* (Héb. 11), ou de mériter, non moins que sans la Charité. Il n'y a pas moins d'absurdité d'en vouloir éloigner la prudence, qui est la première des vertus cardinales; car si, sans elle, la vertu est vice, au jugement de saint Bernard (1), et si, sans science et sans discrétion, le zèle est insupportable, n'aurons-nous pas raison de dire que, sans elle pareillement, la perfection sera imperfection, et chose pire encore? Quant à la justice et aux vertus qui en dérivent, comme la religion et autres, on ne peut concevoir qu'elles soient hors de l'essence de la per-

(1) Serm. 49, in Cant.

fection; car la religion imite la Charité et provoque les autres vertus à faire leurs fonctions, et à se référer à Dieu. Il y a à dire que la Charité le fait d'une manière plus excellente, se proposant le bien de Dieu, tandis que la religion se propose le droit de Dieu et ce qui lui est dû; si bien que l'une et l'autre vertu donne gloire et louange à Dieu, quoique d'une manière différente. Quant à la justice envers le prochain, supposant que la perfection consiste essentiellement dans l'amour du prochain, comme le maintient expressément saint Thomas, on ne peut en bannir la justice, sans laquelle la Charité envers le prochain n'est rien. De plus, comme il appartient à la perfection de se porter au plus grand bien avec facilité, la force et la tempérance y sont requises, puisqu'elles aplanissent le chemin, et en ôtent les obstacles, qui naissent ou des choses terribles et fâcheuses, ou des choses douces et plaisantes. Enfin c'est le propre de la perfection de délivrer l'âme parfaite de toutes les imperfections, autant qu'il se peut en cette vie misérable. Or, ses imperfections diverses ne sont retranchées que par des vertus diverses. Une vertu remédie à une imperfection, une autre vertu à une autre. Ainsi, la Charité, pour plaire à Dieu, commande le retranchement des imperfections, comme la religion, pour lui rendre le culte qui lui est dû avec plus de décence et de respect, et il faut que les vertus exécutent ce commandement, et alors la Charité forme son acte, d'autant plus parfait et dans un degré d'autant plus haut, que les habitudes des vertus sont plus parfaites et plus achevées, parce que toutes les forces de l'âme sont plus unies, et ces vertus la délivrent plus complètement des tentations et des imperfections qui lui faisaient obstacle. Pour cette raison, elles entrent dans l'essence de la perfection, qui ne peut être sans elles. Gerson a donc eu raison de dire (1), que toutes les vertus sont de l'essence de la perfection.

S'il est vrai que la perfection consiste en toutes sortes de vertus, je dois conclure que c'est chose difficile et ardue d'y parvenir, et que ce n'est pas l'ouvrage d'un jour, ni d'une année, mais de plusieurs, et qu'il faut travailler beaucoup pour y atteindre. C'est donc un grand abus dans une âme de s'estimer

(1) Gerson, de Perfect. 3.

parfaite, pour avoir passé par quelques exercices de piété, ou pour être touchée de quelque sensible dévotion. Celui qui se croit parfait si aisément, se ferme la porte de la perfection. Celui qui pense être arrivé au terme du voyage, cesse de marcher plus avant et de faire des progrès; mais celui qui estime en être encore bien éloigné, s'efforce de cheminer et d'avancer. C'est pourquoi il est profitable à une âme chrétienne d'estimer qu'il lui reste toujours beaucoup de chemin à faire avant d'avoir atteint la perfection. Avancez-vous donc, mes frères, dit saint Augustin (1), examinez-vous toujours sans illusion, sans adulation et sans flatterie. Condamne toujours ce que tu es, si tu veux parvenir à ce que tu n'es pas; car là ou tu t'es complu, tu t'es arrêté. Et si tu as dit : Il suffit, tu es perdu. Je remarquerai cette maxime, et demeurerai persuadé qu'il me reste toujours beaucoup de passions à mortifier, et beaucoup d'actions vertueuses à pratiquer.

III. Considérez néanmoins qu'encore que toutes les vertus soient requises à la perfection, la Charité pourtant en est la principale pièce et la partie la plus importante. *Par-dessus tout*, dit saint Paul, *ayez la Charité, qui est le lien de la perfection* (Col. 3), car elle unit et lie toutes les vertus en une parfaite unité de direction et de relation à Dieu, auquel elle les réfère et les élève. La perfection de la Charité, dit saint Thomas (2), est la première relativement à la perfection des autres vertus. Cela lui convient, parce que la Charité est la plus noble de toutes les habitudes de vertu. *Je vous montre*, dit saint Paul, en parlant de la Charité, *une voie encore plus excellente* (1. Cor. 12). Elle embrasse Dieu dans toute son amplitude, elle veut lui plaire en toute son infinité, et procurer sa gloire de la part de toutes les vertus, en les portant à leurs actes pour lui donner de la gloire et du contentement. La Charité est aussi la fin des autres vertus : *La fin du précepte*, dit saint Paul, *est la Charité d'un cœur pur* (1. Tim. 5), parce que toutes les vertus servent à son accroissement et à son accomplissement, et l'observance des commandements dispose les âmes à un plus parfait amour. Si donc la Charité est si noble et si relevée, il est raisonnable de penser qu'elle est ce qu'il y a de plus es-

(1) Serm. 15, de Verbis apostoli. — (2) Quæst. 184. art. 1.

sentiel dans la perfection. De plus, la vraie perfection de la créature raisonnable est d'estimer chaque chose autant qu'elle est vraiment estimable ; car l'estimer plus ou moins, c'est une erreur. Or, toute chose est naturellement, ou au-dessus d'elle, comme Dieu, ou au-dessous d'elle, comme toutes les choses qui sont moindres que l'esprit, comme la vie animale et tous les biens passagers de la vie. Dieu doit être préféré absolument à tout, rien ne lui peut être égalé ou comparé, et rien ne doit être aimé ni plus, ni autant que lui, mais toujours moins que lui. Le prochain est égal à nous, selon la nature, et nous le devons aimer comme nous-mêmes, et partant, tout ce que nous devons faire ou souffrir pour notre salut, de même devons-nous le faire ou le souffrir pour le salut du prochain. De là vient que Dieu dit : *Tu aimeras le prochain comme toi-même* (Matth. 19). Les biens passagers de la terre sont au-dessous de nous et nous sont inférieurs, il faut donc toujours les tenir pour choses viles et méprisables, et jamais ne les aimer ni plus ni autant que Dieu, ni plus ni autant que nous-mêmes et que le salut de notre prochain, suivant ce qui est dit en saint Jean : *Ne veuillez aimer le monde, ni les choses qui sont dans le monde* (II. Jean, 2). Par ce moyen, l'homme qui aura la perfection, sera plein de dévotion pour Dieu, de bonté pour le prochain, de sobriété dans l'usage des choses de ce monde; il sera le serviteur de Dieu, le frère de l'homme, le maître du monde; il sera sujet à Dieu, il ne s'élèvera pas au-dessus de son prochain, et il ne s'assujettira pas au monde. Or, la Charité le porte à cet état plus que toutes les vertus, et partant elle contribue davantage à sa perfection, et en doit être regardée comme la principale partie. De plus, chaque chose est estimée parfaite, quand elle atteint sa dernière fin, qui est sa perfection; or, c'est la Charité qui nous lie et nous unit à Dieu, notre dernière fin; car, *qui demeure en la Charité, demeure en Dieu* (I. Jean, 4). Les autres vertus, même les théologales, ne nous unissent pas à lui d'une manière si excellente. Enfin la perfection de l'état d'innocence est le modèle de la perfection que peuvent avoir les âmes dans l'état de la nature dépravée par le péché. Or, la perfection de l'état d'innocence consistait surtout en ce que Dieu était plus cher à la volonté, que tout autre bien sen-

sible. La justice originelle mettait la volonté en cette disposition; d'où vient que comme la Charité tient la place de la justice originelle, elle rapproche plus qu'aucune autre vertu la volonté de cet état, et guérit mieux l'infirmité contractée par le péché, qui consiste principalement à ignorer la voie de la vérité, et quand elle est connue, à n'y pas prendre de goût ni de plaisir, parce que la volonté est plus tendrement touchée de l'affection des biens sensibles. La Charité opère singulièrement en la volonté, pour lui rendre amères les douceurs de la terre, qui auparavant la délectaient, et lui rendre savoureuses les douceurs spirituelles de Dieu, qui auparavant lui étaient fâcheuses et comme à dédain. C'est pourquoi elle nous rapproche plus près de l'état du premier Adam, encore droit et innocent, et ainsi elle contient la partie la plus considérable de la perfection.

Je désirerai donc la sainte Charité, et la poursuivrai ardemment pour la pouvoir acquérir, et parce qu'elle se répand *en nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous est donné* (Rom. 5), je la demanderai souvent à Dieu par des prières ardentes. O Seigneur, Créateur du ciel et de la terre! de qui, comme d'une source inépuisable, découlent tous nos biens, accordez-nous, pour votre gloire, cette sublime habitude. Hélas! nous ne faisons que nous traîner et languir en ce monde, parce que nous manquons de votre Charité. Hélas! tous les autres biens temporels et spirituels nous sont inutiles sans elle. Que tardez-vous donc davantage, ô Dieu d'amour! d'exaucer nos désirs? Jusqu'à quand différerez-vous d'entendre nos clameurs? Oh! regardez-nous en pitié, et que nos cœurs ne soient plus privés de votre amour. Il est vrai, Seigneur, que par le péché de notre père Adam, nous avons été justement privés de cette noble qualité, par laquelle vous seul vous contentiez nos âmes plus que tous les biens désirables de la terre. Mais Jésus-Christ, notre Sauveur, a donné sa vie pour réparer la faute d'Adam. Donc, que son obéissance et sa sainte Passion excitent votre miséricorde envers nous, du moins autant que le crime d'Adam a excité votre indignation contre nous. Seigneur, si par Adam nous sommes dépouillés de la vertu, que par les mérites de Jésus-Christ, nous soyons revêtus et reparés, et ainsi que la Charité surabonde là où le péché s'est trouvé.

TROISIÈME MÉDITATION.

DES LOUANGES DE LA PERFECTION, ET PAR QUEL MOYEN ELLE S'ACQUIERT.

I. Considérez l'excellence de la perfection et des âmes parfaites ; c'est un trésor et un abîme de tout bien, car la perfection est la sagesse de l'âme, qui l'illumine, qui l'enflamme, et qui lui fait savourer les douceurs divines. C'est la précieuse perle évangélique qui l'enrichit pleinement, pour l'achat de laquelle le sage marchand a vendu ce qu'il possédait. C'est le royaume de Dieu sur la terre, car par la perfection Dieu règne en une âme, et tient l'empire de ses affections. C'est la plus naïve ressemblance avec Dieu qu'elle puisse porter, car par elle la sagesse de Dieu reluit dans l'âme, qui sait discerner le bien d'avec le mal, et le plus grand bien d'avec le moindre. Sa pureté y éclate, puisque par elle on se purifie des moindres taches et souillures. Sa Charité y apparaît, car l'âme parfaite aime ce que Dieu aime, et n'aime que ce qu'il aime, et pour les mêmes motifs pour lesquels il aime, c'est pourquoi elle est comme transformée en Dieu. Il n'y a point de beauté si grande que la sienne, car elle surpasse la beauté du monde entier. La terre n'est pas plus richement ornée de ses fleurs, de ses plantes, de ses arbres, que la perfection n'est parée et toute florissante de la diversité des vertus. Elle est plus transparente que la mer, et n'a point ses brouillards et ses tempêtes ; elle est plus illuminée des rayons du soleil de justice, que l'air même des rayons du soleil corporel ; elle est plus enflammée que le feu, par les flammes très-puissantes de la Charité. Les cieux n'ont pas tant d'éclat avec la multitude de leurs étoiles et de leurs planètes, qu'une âme parfaite par l'assemblage des plus précieux dons de Dieu. De plus,

toutes les âmes imparfaites sont difformes auprès d'elle; mais les vicieuses et les pécheresses sont des monstres en comparaison d'elle. La perfection relève ceux qui ont le bonheur d'être ses possesseurs à toutes les plus grandes dignités, car elle les fait enfants bien-aimés de Dieu, et les héritiers des richesses immenses de son Paradis; elle les rend ses favoris et ses familiers, auxquels il se communique le plus. Elle donne aux âmes la qualité d'épouses de Dieu, qui est la plus haute et la plus éminente qu'elles puissent avoir, et elle fait que les âmes mènent une vie conforme à cette qualité. Enfin, elle établit une union et une alliance de nos esprits avec Dieu, la plus étroite que l'état présent puisse souffrir. De là vient que les âmes parfaites sont sous la providence spéciale de Dieu, elles ont même de la puissance pour fléchir ses volontés, par leurs prières. L'âme parfaite est en paix et dans le calme, ses passions mutines étant affaiblies et domptées. Les remords de la conscience ne la tourmentent pas, vu qu'elle est très-éloignée du péché; elle triomphe de ses ennemis, qui sont le monde, la chair et le diable. Ses pensées sont toutes célestes, ses affections toutes pures, sa vie est d'autant plus admirable qu'elle est plus rare. Elle tient peu des créatures terrestres et mortelles, élevée qu'elle est jusqu'au ciel; elle est aimable à tout le monde, car les parfaits excellent en Charité pour le prochain, le supportent mieux en ses infirmités, et lui font plus de bien. Leur mort est précieuse, car c'est pour eux la fin des travaux de cette vie, et l'entrée du Paradis. Leur récompense est des plus grandes dans le Ciel, et leur mémoire est en bénédiction devant les justes. Nous pouvons donc appliquer à l'homme ces paroles du Sage : *Un seul homme craignant Dieu, est meilleur que mille enfants impies* (Eccl. 16); ou, comme lisent d'autres : *Un seul homme faisant la volonté du Seigneur, est meilleur que dix mille pécheurs* (1) : ainsi qu'une seule pierre précieuse vaut mieux que mille oboles. A cela reviennent les paroles de saint Grégoire le théologien (2) : Préféreras-tu tous les Chananéens à un seul Abraham, les Madianistes à Moïse, les Sodomites à un seul Loth? ou bien contesteras-tu que ces trois cents hommes qui burent l'eau avec et comme Gédéon, soient infé-

(1) D. Joan. Chrysost. Hom. 29, in Genesim. — (2) Orat. 32.

rieurs à tant de mille qui lâchèrent pied? C'est pour ce sujet que Dieu s'appelle spécialement le Dieu des hommes parfaits : *Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et de Jacob* (Exod. 3), parce qu'il les estime plus que le monde entier. Et saint Paul, parlant des plus parfaits de l'Ancien-Testament, relève les opprobres qu'ils reçurent des hommes, par cet éloge de gloire incomparable : *Dont le monde n'était pas digne* (Héb. 11). La terre ne méritait pas de les porter. La raison en est qu'une seule âme qui vit dans la perfection, glorifie plus Dieu toute seule, qu'une infinité d'autres, allangouries par leur indévotion.

S'il est donc vrai que la perfection soit si illustre et si relevée, que n'avons-nous des désirs très-pressants pour l'acquérir? que ne nous appliquons-nous jour et nuit à cette divine sagesse? que ne quittons-nous toutes choses pour acheter cette perle précieuse? que ne combattons-nous valeureusement pour jouir de ce royaume de Dieu? Si nous aimons la beauté, il n'y en a pas de plus grande que celle de la perfection. Si nous souhaitons les honneurs, c'est elle qui nous les donne. Enfin, tout bien nous arrive avec elle, et Dieu en est glorifié. O rare et admirable perfection! je suis épris d'un saint désir pour vous. Que faut-il que je fasse, ô mon Dieu! que faut-il que je souffre? je suis prêt à tout pour la pouvoir acquérir.

II. Considérez que les moyens ordinaires d'acquérir la perfection, sont les exercices spirituels, selon la voie purgative, illuminative et unitive, c'est-à-dire que l'on arrive à la perfection en pratiquant les actes de toutes sortes de vertus. La raison en est que la perfection consiste fondamentalement dans le concours des habitudes des vertus, et principalement de la Charité. Or, les bonnes habitudes s'acquièrent par plusieurs actes réitérés, car à force d'agir et de s'exercer à bien faire, l'on en contracte une constante et ferme habitude. Cette vérité paraît grandement dans les arts et les métiers, dans lesquels on se perfectionne en travaillant, car les ouvrages ne font pas moins les ouvriers, que les ouvriers ne font les ouvrages. Un homme qui chemine toujours, arrive enfin au terme qu'il s'était proposé; ainsi une âme qui pratique constamment les actions des vertus, arrive à la perfection; donc, il n'y a qu'à aller toujours son chemin dans les trois voies spirituelles, la voie purgative, illuminative et unitive. Dans la voie purgative, on

exerce la vertu de pénitence, de tempérance et autres, en renonçant à tous péchés, et en exerçant plusieurs actes d'abnégation et de mortification de ses appétits, d'honneur, de richesses, de plaisirs, et de toutes les passions désordonnées, qui jettent l'âme hors du sentier de la perfection. Dans la voie illuminative, on se propose l'imitation de la vie et des saintes mœurs de Jésus-Christ, en tant qu'homme, pour le former spirituellement en soi-même par la conformité, l'expression et la continuation de sa vie très-sainte, de sa dévotion, de ses sentiments, de ses desseins, de ses dispositions, de ses vertus, qui sont autant de belles lumières, lesquelles dissipent nos ténèbres et font marcher comme à la lumière d'un soleil très-éclatant. Dans la voie unitive, l'âme qui est déjà purifiée et illuminée, s'unit amoureusement à la divinité même, se réjouissant de ses perfections, désirant de lui plaire, la louant, la magnifiant, l'attendant et la désirant ardemment, et embrassant dans ses actes les trois divines Personnes de la Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Que si quelque âme se trouve être arrivée à la perfection, sans avoir fréquenté ces exercices, elle y a été plutôt élevée et ravie, qu'elle n'y est montée et arrivée, et le moyen par lequel elle a joui de ce bien, est plutôt à admirer qu'à imiter. Ainsi l'âme de Jésus-Christ a été dans la perfection aussitôt qu'elle fut créée, ainsi l'âme sacrée de la Vierge fut parfaite en un instant. Ces moyens sont tout extraordinaires, et nous ne devons pas compter que Dieu nous fasse une si haute faveur. C'est pourquoi nous devons nous mettre en chemin au plus tôt et pratiquer les actes des vertus, et les exercices pieux, et aidés, prévenus dans nos efforts par la grâce de Dieu, nous arriverons à notre but. Or, il importe beaucoup pour cela, de continuer l'étude de la Théologie Affective ; car, comme dit un savant maître en la perfection, l'expérience journalière nous apprend que c'est une chose qui aide beaucoup pour acquérir la perfection, que d'avoir l'esprit éclairé comme il faut dans les matières de Foi, et imbu des études de la Théologie ; si principalement il ne s'arrête pas aux simples et stériles spéculations, mais qu'il les rapporte en outre à l'exercice des vertus. A quoi contribuent aussi les exercices spirituels, et les méditations journalières, dans lesquelles on tire des conclusions pratiques des vérités de la Foi, pour

former en l'âme toute sorte de perfection. Et certainement si plusieurs Ordres religieux sont tombés, c'est parce que l'ignorance des choses de la Foi, gagnant peu à peu par la négligence de l'étude, la volonté a commencé à languir, et à ne plus faire estime des saintes Règles et des Constitutions des fondateurs, et ainsi à se dégoûter de l'étude de la perfection. Ceci se trouve confirmé par ce qu'écrit encore un auteur habile en ces matières, reconnaissant trois instruments propres à nous faire acquérir la perfection. Le premier est la fréquente pratique des actes propres à chaque vertu. Le second, la méditation de la bonté qui se trouve en chaque vertu, comme aussi de la malice de chaque vice. Et le troisième est l'oraison par laquelle on implore souvent le secours de Dieu. Et ces trois instruments doivent être aidés de la pénitence et du silence. Toutefois la seconde, qui est la méditation, sert plus que la première, d'autant qu'elle fournit la matière et le bois propre pour allumer le feu de la Charité, selon ces paroles : *Et en ma méditation s'allumera le feu de la Charité* (Ps. 38). Et encore la prière est plus profitable, parce que Dieu y fait le plus, selon qu'il le dit : *Sans moi vous ne pouvez rien faire* (Jean, 15). Aussi la Charité s'acquiert et s'accroît par deux moyens, la nature et la grâce, le mérite et l'impétration ; et comme le mérite est ordinairement assez modique en nous, nous avancerons davantage par des aspirations, des prières, et par des larmes, c'est-à-dire par l'oraison. Or, qui ne voit que la Théologie Affective fait souvent employer ces trois instruments si propres à la perfection.

Je reconnaîtrai cette vérité, et je formerai des résolutions de m'appliquer dorénavant aux exercices des saintes œuvres. Je regretterai d'avoir ignoré ces voies, qui sont les voies de l'éternité bienheureuse, et les chemins battus et frayés par les Saints du Paradis. Je m'appliquerai davantage à l'étude de la Théologie Affective, puisque les plus experts en la vie spirituelle l'ont jugée si importante pour arriver à la perfection, et s'y maintenir contre les ruines et les débris que l'ignorance apporte peu à peu. O Jésus! le Saint des saints! je me donne à vous, et je vous consacre mon cœur, ma vie et mes puissances, afin que je puisse parcourir toutes ces voies. *Et voyez*, mon Dieu, *si je suis dans la voie d'iniquité, et menez-moi dans la voie éternelle* (Ps. 138).

III. Considérez les principales conditions que doivent avoir les exercices spirituels, qui nous doivent faire acquérir la perfection. Ils doivent être bien réglés, modérés, proportionnés à nos besoins, et continués avec ferveur. Premièrement, les exercices spirituels doivent être bien réglés, c'est-à-dire que l'on doit s'imposer certaines règles à observer en temps et lieu convenables, comme de faire telle prière le matin, entendre la messe avec telle méthode, observer telles choses, en dînant, se confessant, et communiant, et ainsi faire plusieurs autres pratiques de dévotion, en tel temps et en telle occurrence. Cette détermination d'exercices apporte plusieurs profits à une âme, car elle lui sert comme de frein pour réprimer ses désirs extravagants qui l'inclinent çà et là, d'autant que par ces exercices, elle est occupée à ses heures, et y demeure plus fixe et plus arrêtée, au lieu que sans eux elle ressemble à une maison qui a quatre portes ouvertes à ses quatre côtés, en laquelle on peut entrer et sortir sans l'aveu du maître, car ainsi les diverses pensées abondent dans une âme qui n'a point d'exercices certains et arrêtés. Ensuite, ces exercices font plus tôt arriver l'âme à une parfaite habitude de bien faire ses œuvres, en les lui faisant souvent réitérer, au lieu qu'une autre qui n'a pas ses exercices réglés, prend autant de conseils qu'elle voit d'exemples différents devant ses yeux, et faisant aujourd'hui une chose, demain une autre, elle ne fait point, ou ne fait que peu de progrès en la vertu. De plus, l'âme se connaît mieux soi-même, et entend mieux ce qui est de son état intérieur; car il lui est aisé d'apercevoir si elle manque à quelque chose, elle peut aussi comparer un jour à l'autre, et juger si elle a plus ou moins de tiédeur ou de ferveur. Enfin, comme il est utile à l'homme de prendre sa réfection corporelle à certaines heures, ainsi il est expédient à l'âme de faire ses exercices à moments fixes, pour se mieux porter en la vie spirituelle. Secondement, nous disons que ces exercices doivent être modérés, n'excédant pas la doctrine ou les exemples des saints Pères et des docteurs de l'Eglise, et ne causant pas trop d'affliction ou d'occupation dans l'âme qui s'y assujettit, car tout ce qui est contraire à la sainte doctrine de l'Ecriture, et des docteurs de l'Eglise, est répréhensible, comme pareillement ce qui ne revient pas aux exemples que nous ont laissés les hommes saints, et les Pères en la vie spi-

rituelle. Que si ces exercices ont trop d'austérité et de rigueur, la douceur de l'esprit se change en tristesse et en amertume, et s'il remplissent l'esprit d'une trop grande sollicitude, ils ruinent sa paix et sa tranquillité. Il faut même s'abstenir de trop multiplier les actes des vertus. La diversité et la trop fréquente réitération de ces actes sans une prudente modération, pourrait rendre une personne inhabile à la vie spirituelle, et la jeter bien loin de la perfection où elle aspire; c'est pourquoi il faut qu'ils soient sagement modérés, raison pour laquelle il faut un maître et un directeur prudent, à quiconque aspire à la perfection. En troisième lieu, ces exercices doivent être proportionnés à l'état et à la condition des personnes; car ces exercices sont propres et profitables à une personne, tandis qu'ils sont dommageables, ou du moins inutiles à une autre. Il faut voir ce que demande l'âge, l'esprit, la force, la demeure, l'opportunité, l'emploi et l'état de chacun; tout le monde ne peut être conduit par le même chemin, ni en même temps. Ceux qui ne font que commencer à sortir du péché, ont besoin des exercices de la vie purgative, du moins pour cinq ou six mois, où ils doivent pratiquer les vertus de pénitence, de tempérance, de modestie, et s'exercer à la haine du péché, et au dégagement du monde, en méditant à cet effet sur l'horreur du péché, et les fins dernières. Après quoi, s'ils ne sont pas retombés dans des fautes notables, ils prendront les exercices de la vie illuminative, méditant les vertus, non-seulement en elles-mêmes, mais telles qu'elles étaient en Jésus-Christ, lorsqu'il conversait sur la terre, afin de les continuer avec le même esprit que lui, pour se conformer à lui comme un membre à son chef. Après avoir avancé en cette voie, il faudra s'occuper principalement à demeurer uni à Dieu, par l'usage des fréquentes aspirations vers lui, et par les élévations amoureuses du cœur, en méditant souvent ses attributs, ses grandeurs et toute son infinité. Ce qui n'empêche pourtant pas que l'on ne rentre quelquefois dans la voie purgative et illuminative; mais ce n'est que par occasion, et pour peu de temps. C'est pourquoi le directeur est encore ici nécessaire, pour juger ce qui est propre et convenable à celui qui veut se servir de ces exercices, et gouverner les esprits, selon la mesure de leur besoin et de leur capacité. Quatrièmement, ces exercices doivent être continués avec ferveur, et

pratiqués constamment avec persévérance, condition qui manque ordinairement dans plusieurs qui forment assez souvent de bonnes résolutions de bien régler leur vie, leurs années, leurs mois, leurs semaines, leurs journées, et même quelquefois leurs heures. Mais ce sont des roseaux qui plient à tous vents, et qui, à la moindre occasion qui se présente, s'oublient entièrement, ce qui fait qu'ils persistent dans leur imperfection, et n'amendent pas leur vie. Il serait très-utile à ceux-là de considérer souvent les principaux motifs qui nous doivent exciter à ces exercices. Le premier est de peser diligemment combien Dieu mérite d'être servi parfaitement pour sa grandeur, pour sa sagesse, pour sa bonté et pour ses perfections infinies, car jamais nous ne pourrions faire assez pour ce qu'il mérite. Le second motif est de méditer sérieusement les étranges tourments que Jésus-Christ à soufferts pour nous dans sa vie et dans sa mort; car que pouvons-nous endurer qui corresponde dignement à l'horreur et à la multitude innombrable de ses souffrances? Le troisième est de voir combien grands sont les biens qu'il nous a promis pour la gloire de nos âmes et de nos corps; car nous ne saurions jamais travailler assez ardemment pour l'acquisition d'un si riche trésor. Le quatrième est de nous rappeler tous ses bienfaits dans la création, la conservation, la Rédemption, la vocation, la justification et la rémission de tant de péchés que nous avons commis; car c'est une monstrueuse ingratitude, de ne vouloir rien entreprendre en reconnaissance de tant de bienfaits signalés. Le cinquième est de jeter la vue sur les exemples des saints Patriarches, des Prophètes, des martyrs, des religieux et de tous les Saints qui nous ont précédés, menant une vie admirable sur la terre; car, puisqu'ils étaient d'une même masse de terre que nous, c'est une grande confusion pour nous, de nous éloigner d'eux, et de ne nous point approcher de leur sainte vie. Le sixième est de connaître les grands ennemis que nous avons sur les bras, qui sont : le monde, c'est-à-dire les mauvaises coutumes et les vices de ceux avec qui nous vivons dans le siècle; la chair, avec toutes ses passions brutales, et le diable, armé de rage et d'astuce contre nous; car c'est être bien insensé de demeurer les bras croisés, ou endormi au milieu de si grands périls. Le septième motif est de méditer la brièveté

de cette vie présente, laquelle nous est donnée de Dieu pour nous perfectionner en telle sorte, qu'en la quittant nous soyons trouvés dignes d'habiter le Paradis, dans la société des anges. Cette vie passe comme un éclair, et étant une fois perdue, elle ne se repare pas; cependant nous la passons inutilement, et nous approchons tous les jours de notre jugement particulier, vides de vertus, et remplis de vices. Le huitième motif est de considérer la grandeur de l'obligation que nous avons d'aimer Dieu de tout notre cœur, par-dessus toutes choses, d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, et de ne jamais pécher mortellement, sous peine d'être brûlés éternellement; car ces choses ne sont pas si aisées que l'on pourrait s'imaginer, et il faut plus de choses pour n'y point contrevenir, qu'il n'apparaît de prime-abord. Comment donc ne nous excitons-nous pas à entreprendre des exercices qui nous facilitent l'accomplissement d'une obligation si étroite et si pressante? Pourrons-nous habiter avec des ardeurs éternelles et un feu dévorant? Nous devrions certes souffrir les plus grandes peines de cette vie pour nous en garantir. Le neuvième motif est de nous représenter que les Saints du Paradis attendent notre arrivée dans le Ciel avec désir et affection. Les anges nous attendent, afin que leurs ruines soient réparées; les bienheureux, afin que leur gloire soit accomplie; Dieu le Père nous attend comme ses enfants et ses héritiers, et le Fils comme ses cohéritiers, pour nous donner les fruits de sa naissance au monde, et nous distribuer le prix de son sang précieux; le Saint-Esprit, lui qui est la charité et la bénignité par laquelle Dieu le Père nous a prédestinés éternellement, souhaite que sa prédestination soit accomplie en nous. Si donc nous sommes ainsi attendus, que ne partons-nous au plus tôt, que ne courons-nous promptement dans la voie purgative, dans la voie illuminative et unitive.

Pesant ces vérités, je reconnaîtrai la vraie source de mon malheur spirituel, qui est d'avoir manqué d'user des moyens de perfection, et de n'avoir pas pratiqué les exercices spirituels des vertus, avec de telles règles et de telles conditions. J'ai vécu sans conduite, et par le seul mouvement de ma propre volonté. Je n'ai usé d'aucun art pour m'avancer vers Dieu; c'est pourquoi au lieu d'en être proche, j'en suis très-éloigné, et si quelquefois je me suis proposé de régler mes œuvres et ma

vie, j'ai été sans persévérance. Je me résoudrai donc aujourd'hui de nouveau avec la grâce divine, de me rendre au droit chemin de la perfection, pour tant de motifs qui m'y engagent; car après les avoir balancés, il faudrait avoir une tête de fer pour n'être pas ému. O mon Seigneur Jésus-Christ! vous qui êtes le Saint des Saints, et l'auteur de toute sainteté, faites que je me sanctifie de jour en jour et de plus en plus, et que j'entende bien l'obligation que j'ai sur ce sujet. Oh! je vous rends grâces de ce que vous me faites connaître ces vérités, imprimez-en une plus grande affection en mon âme, afin que je les pratique fidèlement pour vous être agréable.

QUATRIÈME MÉDITATION.

DE L'ÉTAT DE PERFECTION.

I. Considérez que, par l'état de perfection, il faut entendre, dans la vie chrétienne, une certaine condition stable et permanente, et obligeant à acquérir la perfection, ou à en exercer les actes, ou à les faire exercer aux autres par les moyens qui lui conviennent pour cet effet. Premièrement, nous disons qu'il faut entendre par l'état de perfection, une certaine condition dans la vie chrétienne, pour distinguer cet état des conditions et offices qui se rencontrent dans la vie militaire et politique, qui concernent le temporel. Secondement, il faut que cette condition soit stable et permanente. C'est ce que signifie le mot d'état, par lequel on a coutume d'entendre quelque chose de bien établi et d'arrêté, qui ne passe pas si légèrement, et de là on infère que la proposition et le dessein qu'aurait conçu une personne de vivre très-saintement, ne la mettrait pas dans l'état de perfection, parce que la volonté est changeante et variable en ses projets. Au contraire, le vœu solennel et accepté

des supérieurs, met une personne dans l'état de perfection, parce que ce vœu durant jusqu'à la mort sans changement, établit la personne qui le fait dans un genre de vie et dans une certaine condition qui est stable et permanente. Troisièmement, nous disons que l'état de perfection est une condition de vie obligeant à acquérir la perfection, ou à en exercer les actes, ou à les faire exercer aux autres, parce que c'est la fin et le but pour lequel est institué cet état. Premièrement, pour la propre perfection de celui qui l'embrasse, afin qu'il y parvienne par ses bons exercices, et quand il y sera parvenu, qu'il en exerce les actes, ne laissant pas la perfection oiseuse et inutile ; ou bien pour les faire exercer aux autres, leur faisant acquérir la perfection, parce que les hommes ayant besoin de l'assistance des autres, les moindres des plus grands, les plus faibles des plus forts, et les imparfaits des plus parfaits, Dieu a aussi institué des états de perfection dans la vie chrétienne, afin que quelques hommes y étant appelés, ne servissent pas seulement à eux-mêmes et à leur propre perfection, mais aussi la communiquassent aux autres, et la leur apprissent, ainsi que font les évêques et les prêtres, qui s'emploient au salut du prochain. Et de tout ceci, nous pouvons remarquer clairement qu'autre chose est l'état de perfection, et autre chose la perfection ; car la perfection est la fin de ce que nous appelons état de perfection, et cet état n'est institué que pour la perfection, à laquelle il vise et tend directement, et en diverses manières. C'est pourquoi saint Thomas a raison de dire que tous ceux qui sont dans l'état de perfection, ne sont pas pour cela dans la perfection ; car, par exemple, une religieuse qui ne s'est pas donné beaucoup de peine à se bien former selon ses Règles et ses Constitutions, est dans l'état de perfection, mais elle est très-éloignée de la perfection par sa tiédeur, et peut-être par le péché mortel où elle est. Au contraire, une femme mariée qui s'est toujours exercée aux bonnes œuvres et à la dévotion, par une sage conduite, est dans la perfection, mais elle n'est pas dans l'état de perfection, parce que la condition du mariage n'est pas instituée directement pour acquérir la perfection, et n'a pas des moyens propres et singuliers pour y arriver, ce qui est encore une chose requise à l'état de perfection ; car cet état doit fournir les moyens et les instruments propres à la perfection, c'est-à-dire

à former cette bonne disposition, et cette habitude pour les œuvres de commandement et de conseil, telle que nous l'avons méditée ci-devant.

Je dois apprendre de cette considération à faire beaucoup d'estime de l'état de perfection, et à réputer bienheureux en cette vie ceux qui y sont appelés; mais aussi je dois regretter que plusieurs soient en cet état, sans être pourtant dans la perfection, faute de s'acquitter de leurs devoirs, et pour ne point faire bon usage des moyens que leur vocation leur donne, pour arriver à un si grand bien. Si donc je suis en cet état de perfection, je m'efforcerai de tout mon pouvoir d'arriver à la perfection, et si je n'y suis pas, je tâcherai néanmoins d'avoir la perfection, puisque l'on peut y arriver sans avoir embrassé un état de perfection.

II. Considérez qu'il y a plusieurs états de perfection dans l'Eglise, c'est-à-dire diverses conditions spirituelles et genres de vie stables et permanents, qui obligent les hommes à la perfection, en leur offrant des moyens propres pour y parvenir. Le premier est l'état épiscopal; le second est l'état sacerdotal; le troisième est l'état religieux; car tous ces trois genres de vie sont spirituels, ils sont tous stables et permanents, l'évêque ne pouvant pas quitter son église par sa propre volonté, ni le prêtre se démettre de sa dignité sacerdotale, à cause du caractère sacré qui ne peut s'effacer, ni pareillement le religieux renoncer à sa profession, à cause de ses vœux qui sont solennels et reçus par l'Eglise. Tous ces états obligent à la perfection : l'évêque doit exercer les actes de la perfection, qu'il devrait avoir acquise avant que d'être sacré; il doit aussi faire acquérir la perfection aux autres, en annonçant la parole de Dieu, et portant toutes les âmes qui lui sont sujettes à servir Dieu parfaitement, établi qu'il est en autorité, pour défendre sa cause et procurer sa plus grande gloire. L'état sacerdotal oblige pareillement les prêtres à acquérir la perfection pour s'acquitter dignement de leurs grands ministères, tant sur le corps véritable de Jésus-Christ, au saint sacrifice de la messe, que sur son corps mystique en conférant le Sacrement de Pénitence, de la sainte Eucharistie et autres, en cas qu'ils y soient appelés légitimement, ou que l'Eglise ait besoin d'eux, et puis ils doivent servir de lumière et de flambeau aux séculiers dans

toutes les actions de leur vie. C'est pourquoi, dans la primitive Eglise, à peine ordonnait-on prêtres ceux même qui étaient si vertueux, que l'on pouvait dire d'eux qu'ils avaient la perfection acquise, tandis qu'aujourd'hui on se contente souvent d'une moindre disposition. Cela ne les exempte pas de pratiquer plusieurs œuvres de conseil, afin qu'ils soient autant relevés par leur vie au-dessus du peuple et de la condition des séculiers, qu'ils le sont par leur sublime dignité. Moïse monta sur la montagne avec les prêtres sans le peuple. Tu vois, dit saint Ambroise, la séparation ; car il faut qu'il n'y ait rien de vulgaire dans les prêtres, rien de semblable aux mœurs du monde. En effet, qu'admirera-t-il en toi, s'il voit en toi ce qu'il a en lui-même? L'état religieux oblige aussi ceux et celles qui y sont à tendre à la perfection, c'est-à-dire à acquérir cette disposition et cette fermeté des vertus, pour pratiquer sans répugnance les œuvres de commandement et de conseil, comme nous l'avons considéré ci-devant; car l'état religieux est institué directement pour cette fin, et plusieurs y sont admis remplis de vices et d'imperfections, afin qu'ils s'en purifient, et qu'ils s'étudient, par l'observance de leurs vœux et de leurs règles, à devenir parfaits ; et ils en doivent avoir la volonté et l'intention. Enfin ces trois états ont tous des moyens propres pour exercer ou acquérir la perfection ; car les évêques, dans leur ordination, reçoivent la grâce sanctifiante, et au besoin plusieurs grâces actuelles, qui leur servent d'instruments pour se perfectionner eux-mêmes, non moins que les autres. Ils doivent se décharger des affaires du siècle, pour être plus propres à vaquer à celles du Ciel ; car, dit saint Paul : *Nul de ceux qui combattent pour Dieu ne s'embarrasse dans les affaires du monde* (II. Tim. 2). Ils doivent vaquer à la lecture des Ecritures saintes plus spécialement, ils doivent annoncer la parole de Dieu, conférer les Sacrements, et se rendre tels qu'ils soient vraiment les princes de l'Eglise, les successeurs des Apôtres et les premiers maîtres de la vie spirituelle. Les prêtres, quoique sans charge et sans office, ne manquent pas pourtant de ces moyens ; car ils sont obligés à la chasteté, ils ont promis obéissance à l'évêque, ils ont renoncé à plusieurs honneurs et dignités du monde, ils offrent le sacrifice de l'autel, et touchent de leurs mains le corps sacré de Jésus-Christ. Et,

comme dit saint Jean-Chrysostôme (1), quelle ne doit pas être la pureté de celui qui doit participer à ce sacrifice? Ne doit-elle pas être plus pure que les rayons du soleil la main qui le rompt, la bouche qui est remplie de ce feu spirituel, et la langue qui est empourprée de ce sang admirable? Ils doivent aussi être disposés à servir l'Eglise, et ils sont obligés à tant de saintes œuvres, que, pour tout dire, il faudrait produire une grande multitude de décrets des Conciles, des souverains Pontifes et des Pères de l'Eglise. Choses qui, toutes, leur servent sans doute de grands moyens pour acquérir les vertus à un degré excellent, c'est-à-dire la perfection. Quant à l'état religieux, il y a moins de difficulté, parce que les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, avec les diverses Constitutions et réglements de chaque Ordre ; comme aussi les bons exemples, les remontrances des anciens, la vigilance et le soin des supérieurs, et autres biens de cet état, sont des moyens propres pour acquérir la perfection, comme en effet on l'y acquiert si l'on en fait un bon usage. Ainsi voyons-nous une grande diversité d'états de perfection dans l'Eglise, et de plus il y a des offices spirituels qui ne sont établis que pour l'avancement d'autrui : *Il a établi les uns Apôtres*, dit saint Paul, *et les autres Prophètes, et les autres Evangélistes, et les autres pasteurs et docteurs pour la consommation des Saints, pour l'œuvre du ministère, pour l'édification du corps de Jésus-Christ, jusqu'à ce que nous nous rencontrions tous en l'unité de la Foi et de la connaissance du Fils de Dieu dans l'homme parfait* (Eph. 4). Aussi l'Eglise est comme une grande république, et qui en contient trois autres, l'ecclésiastique, la religieuse et la civile ou temporelle ; dès lors on doit y trouver divers états et divers offices. C'est une armée qui est rangée en bataille contre les puissances ennemies ; il y faut des généraux, des colonels, des capitaines et divers officiers qui soient en charge. C'est, disait saint Clément (2), comme un grand navire, portant des hommes au port, sur une mer orageuse ; Jésus-Christ en est le premier pilote, les prélats et les autres ecclésiastiques en sont les officiers, et les peuples sont les passagers, qui doivent se tenir paisiblement à leur place, pour ne point troubler les conducteurs, au péril de

(1) Homil. 83, in Matth. — (2) Epist. 1. ad Jacobum, t. 1. Consiliorum.

faire naufrage avant que d'arriver au port. De plus, l'Eglise militante est formée sur le modèle de l'Eglise triomphante, qui est l'assemblée des esprits bienheureux, élevés au comble de la perfection, et parmi lesquels il y a plusieurs hiérarchies et plusieurs Ordres que Dieu a voulu exprimer, dit saint Denis, dans les divers Ordres de l'Eglise (1). C'est pourquoi saint Paul les appelle des *exemplaires célestes* (Héb. 9). De plus, cette diversité d'offices fait la beauté et l'ornement de l'Eglise, qui, pour ce sujet, est appelée par le Prophète, *une reine entourée de variété* (Ps. 44). C'est pour elle une source féconde d'avantages, parce que, dans cette multitude d'états et d'offices, les hommes s'assistent les uns les autres, et il est pourvu à la nécessité temporelle et spirituelle de la plupart des chrétiens. Enfin, par cette multitude d'états et d'offices, Dieu contente les diverses inclinations des particuliers, lesquels ayant divers tempéraments et complexions, divers talents et industries, ne pourraient pas tous s'accommoder à un même genre de vie; c'est pourquoi chacun peut voir ce qui lui est plus propre en cette diversité, pour y avancer mieux son salut.

Admirant donc la suavité de la providence de Dieu, qui a mis tant de divers états et d'offices dans l'Eglise, je lui rendrai des actions de grâces pour ce sujet, et je lui demanderai qu'il lui plaise de m'appeler à l'état où je pourrai mieux faire mon salut, et si j'y suis déjà appelé, je le supplierai de me donner la grâce de m'acquitter avec ponctualité et exactitude de tous mes devoirs et de toutes mes obligations. Enfin, je ferai des prières pour tous les Ordres et les charges de l'Eglise, afin que chacun faisant ce qui est de sa vocation, et s'y perfectionnant tous les jours, le royaume de Dieu s'avance de jour en jour.

III. Considérez que tous ceux qui sont dans l'état de perfection ne sont point pourtant dans la perfection. Cette proposition est très-véritable, et mérite d'être pesée exactement, afin que personne ne se flatte soi-même, à cause de son état, et ne s'en fasse trop accroire. Saint Thomas déclare cette vérité par la comparaison de l'état de servitude (2); car, comme un homme ne laisse point d'être serf, quoiqu'il ne rende point de

(1) De Cœl. Hier. c. 1. — (2) Quæst. 184. Art. 4.

service actuel, parce qu'il est fugitif, et qu'il suffit pour être serf d'être obligé à servir; ainsi une personne ne laisse point d'être dans l'état de perfection, qui est par là même dans un état de plus grande servitude envers Dieu, quoiqu'elle ne soit pas en effet dans la perfection par l'obligation à laquelle on s'assujettit à perpétuité avec quelque solennité à ce qui est de la perfection; or, il arrive souvent que plusieurs manquent de faire ce à quoi ils sont obligés, et qu'au contraire d'autres accomplissent les choses auxquelles ils n'ont aucune obligation. C'est pourquoi quelques-uns sont parfaits, sans être dans l'état de perfection; d'autres sont dans l'état de perfection, sans être parfaits. Les uns et les autres nous ont été dépeints et figurés dans la parabole de ce père qui avait deux fils, et s'approchant du premier, il lui dit : *Mon fils, va-t'en aujourd'hui travailler à ma vigne* (Matth. 21)? Lequel lui répondit : *Je ne veux pas;* mais après se repentant, il y alla. Et s'approchant de l'autre fils, il lui dit la même chose : *Je m'y en vais, mon Seigneur*, répondit-il; mais il n'en fit rien. Semblables à ce dernier sont les prêtres et les religieux, et tous ceux qui sont obligés à une vie sublime et excellente, laquelle pourtant ils ne gardent pas. On peut considérer, dit Origène (1), que notre Seigneur a parlé dans cette parabole à ceux qui promettent peu ou rien du tout, mais montrent de bonnes œuvres, et contre ceux qui promettent des choses grandes, mais ne tiennent point à leur promesse. De là vient que dans l'état de perfection, il y a l'état des commençants, celui des profitants, et celui des parfaits, parce que tous n'ont pas la perfection, mais quelques-uns n'en ont que les premiers rudiments, d'autres y sont un peu plus avancés, ayant déjà gagné quelque chose sur eux-mêmes. A quoi nous pouvons ajouter qu'il y en a qui n'ont pas seulement commencé, et d'autres qui, étant arrivés à la perfection, telle qu'elle se peut acquérir en cette vie, en sont misérablement déchus par une vie trop licencieuse, qui a ranimé leurs passions auparavant affaiblies; à ceux-là convient très-bien la lettre que Jésus-Christ adresse à l'évêque d'Ephèse : *J'ai quelque chose contre toi, c'est que tu as délaissé ta première Charité; souviens-toi donc d'où tu es déchu, et fais pénitence de tes premières œuvres : autrement*

(1) Tract. 18, in Matth.

je viens à toi, et j'ôterai ton chandelier de son lieu, si tu ne fais pénitence (Apoc. 2).

Je déplorerai cette misère des hommes, qui, dans des états sublimes et dans de hautes dignités, mènent une vie basse et rampante. J'aurai honte et confusion que des personnes séculières, qui n'ont pas embrassé l'état de perfection, vivent néanmoins dans une grande perfection de vie, et que moi, qui suis appelé à un état de perfection, je ne corresponds pas à mon obligation. O Père de miséricorde! augmentez vos grâces en mon âme, afin que ma vie corresponde à mon état. O mon Jésus! je vous donne maintenant mon cœur et toutes mes puissances, pour l'accomplissement du désir que vous avez que j'entre dans la perfection de mon état. Pour cet effet, je me ferai violence, je surmonterai mes répugnances et mes propres penchants; car c'est trop languir, c'est trop perdre le temps. O divin Rédempteur! je ne veux plus mener une vie abjecte et rampante, mais une vie plus vertueuse et plus excellente, afin de satisfaire par ce moyen au dessein que vous avez eu sur moi, en me favorisant de votre vocation.

CINQUIÈME MÉDITATION.

DE L'ÉTAT RELIGIEUX, ET DE SON EXCELLENCE.

I. Considérez que l'état religieux est un état ou un genre de vie, par lequel on se donne tout à Dieu, pour tendre à la perfection par les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, et par l'observance de plusieurs œuvres de conseil, qui sont les statuts et les réglements de chaque maison. Cette définition comprend en peu de mots ce qui est le plus essentiel et le plus intime à l'état religieux. Nous disons premièrement que c'est un état ou un genre de vie, par lequel on se donne tout à Dieu; car la personne qui embrasse la religion se quitte soi-même, et renonce en certaine manière à sa liberté et à soi-même, pour se mettre en servitude, et se livrer tout à Dieu, dans la personne des supérieurs de l'Ordre, qui acceptent au nom de Dieu et pour lui, la donation ou le transport volontaire que la personne religieuse fait de soi-même, quand elle prend et choisit cet état. Or, parce qu'on ne se donne pas de la sorte, pour toutes sortes de fins, mais seulement pour être conduit à la perfection, la définition porte que par cet état on se donne tout à Dieu pour tendre à la perfection, laquelle est le but où l'on vise, et le terme auquel on prétend arriver; car on ne se livre pas soi-même dans l'état religieux, pour être employé à tout usage, bon ou mauvais indifféremment, mais seulement on se donne soi-même pour cette fin, qui est de tendre à la perfection. Les autres mots de la définition contiennent les moyens par lesquels on se donne à Dieu, et par lesquels on peut tendre à avancer dans la perfection. Ces moyens sont les trois vœux de chasteté, pauvreté et obéissance, et en outre les statuts et les réglements de l'Ordre; car par ces trois vœux la créature donne à Dieu tout ce qu'elle

possède : par la pauvreté elle donne ses biens temporels, par la chasteté elle donne son corps, et par l'obéissance, qui est la principale chose de l'état religieux, et qui seule pourrait suffire, elle donne sa volonté. Egalement par ces vœux elle tend à la perfection, en tant qu'elle se dépouille des plus grands obstacles pour y arriver, qui sont les trois principales concupiscences de l'homme, par lesquelles il est porté aux biens de la terre, aux plaisirs du corps, ou bien aux grandeurs du monde; car le désir de ces choses, et les sollicitudes perpétuelles dont sont agitées les âmes qui les convoitent, sont des pierres d'achoppement, et des obstacles insurmontables dans la voie de la perfection, et du pur amour de Dieu, qui en est la meilleure et la plus considérable partie. Or, les trois vœux retranchent ces concupiscences, et affranchissent l'esprit des soins et des anxiétés qu'elles causent : le vœu de pauvreté retranche la concupiscence des biens de la terre; le vœu de chasteté, la concupiscence des plaisirs du corps; et le vœu d'obéissance, celle des grandeurs et des prééminences du monde. Quant aux statuts et aux réglements, nous les estimons encore nécessaires et essentiels à l'état religieux, au moins si nous le considérons tel qu'il est aujourd'hui, et tel qu'il a toujours été depuis ses plus célèbres instituteurs, saint Basile, saint Benoît et les autres. En effet, les choses caractéristiques de l'espèce lui sont essentielles, comme la raison à l'homme, l'animalité à la brute. Or, ces statuts et réglements sont les différences des diverses religions qui conviennent dans les trois vœux, et qui pour cela même ne doivent pas être considérés comme des accidents, mais comme une partie essentielle de cet état; aussi les statuts font le même office que les trois vœux. Ils sont des moyens pour se délivrer et se donner à Dieu, et pareillement pour tendre à la perfection. Ils sont des moyens pour se donner à Dieu; car la créature n'a pas seulement ses biens, son corps et sa volonté à donner à Dieu, elle a aussi ses actions, son temps, et son emploi à lui donner. Or, par ces statuts et ces réglements qui contiennent la pratique de plusieurs vertus, l'on donne ses actions à Dieu, on lui donne son temps et tout son emploi; ils servent donc de moyens pour se livrer à Dieu, et être possédé par lui. Ils servent aussi de moyens pour tendre

et avancer dans le chemin de la perfection, laquelle ne se peut mieux acquérir que par l'exercice fréquent des œuvres vertueuses, auquel portent les Statuts et les réglements, qui leur ordonnent ce qu'ils doivent faire chaque année, chaque mois, chaque semaine, chaque journée, chaque heure, et même chaque quart-d'heure dans les religions où les instituteurs ont voulu être plus exacts. De là vient qu'ordinairement il ne leur est pas nécessaire de se mettre tant en peine pour rechercher des directions, des industries ou des moyens de perfection, outre les commandements de Dieu; leurs vœux et leurs règles leur en fournissent en abondance.

Cette considération nous doit faire concevoir une grande estime de l'état religieux, puisque l'on s'y donne à Dieu, que l'on y tend à la perfection, et que l'on y trouve les moyens de faire l'une et l'autre chose; car qu'y a-t-il de plus excellent pour la créature, que d'être spécialement à son Dieu et à son Créateur, qui est capable de la glorifier et de la combler de tous biens? Mais qu'y a-t-il de plus souhaitable, que d'être dans la voie de se perfectionner soi-même de la perfection la plus noble et la plus élevée qui soit, qui est la perfection spirituelle? Tous les êtres de la terre se perfectionnent autant qu'il leur est possible. Les plantes croissent, et portent les plus belles fleurs qu'elles peuvent, les arbres, les meilleurs fruits; le corps s'accroît tant qu'il a de la vigueur, et s'il était possible aux femmes de perfectionner leur beauté naturelle, il n'y a chose qu'elles ne fissent volontiers. Comment donc une âme spirituelle ne désirera-t-elle pas d'augmenter tous les jours sa perfection? Et puisque l'état religieux en renferme d'excellents moyens, dans les vœux et les réglements, c'est à bon droit que ceux qui ont cette vocation, en feront très-grande estime, et tendront ainsi à la fin de leur institut, qui est la sainte perfection.

II. Considérez que l'état religieux est aussi très-profitable à celui qui y est appelé, et qui s'y acquitte de son devoir; car d'un côté, cet état le délivre des misères et des périls innombrables de ce monde, et de l'autre, il remplit de biens les âmes qui l'ont embrassé. Si bien que tout d'un coup elles trouvent un double avantage : le premier, d'avoir échappé aux misères du siècle; le second, d'avoir rencontré le trésor de

tous les biens; car qu'est-ce que le siècle et la vie du monde, sinon trouble et confusion, le règne du vice, le théâtre de l'envie et de l'ambition, de la luxure, de la cruauté, et de tout désordre? C'est le cercle de l'iniquité, et la voie de perdition; c'est un lieu de ténèbres et d'ignorance, où les vrais biens ne sont pas connus, où préside l'erreur, où les lacets du diable sont tendus de toutes parts pour arrêter les pieds des insensés, où les obstacles de salut sont amoncelés l'un sur l'autre; c'est pourquoi c'est un avantage très-grand pour la créature humaine, qui est créée pour l'éternité, d'être délivrée de tous ces maux par l'état religieux. Et toutefois ce n'est que le commencement et comme le premier pas de son bonheur, car l'état religieux est la sainte image du Ciel, que des biens très-grands enrichissent et ornent de tous côtés, de même que les étoiles embellissent le Firmament. L'entrée de cet état suppose la victoire du monde, de la chair et du diable, dont l'âme triomphe. Cette même entrée donne la consolation d'être reçu dans la maison et dans la famille de Dieu, et d'être regardé de lui avec amour. La demeure qu'on y fait y procure une multitude de grâces et de faveurs du Saint-Esprit, et d'occasions de bien faire pour arriver à une pureté de vie très-excellente; l'issue est accompagnée d'une grande tranquillité d'esprit, de secours très-particuliers pour arriver à sa fin dernière et à sa fidélité éternelle. Toutes les espèces de biens s'amassent en cet état, l'utile, le délectable et l'honorable. L'utile y est, non-seulement pour le temporel, puisqu'on y trouve plusieurs frères pour un ou deux que l'on quitte dans le monde, et plusieurs grandes maisons pour celle que l'on abandonne au siècle, et plusieurs personnes qui pourvoient et servent à tout ce qui est nécessaire. Mais c'est bien mieux encore pour le spirituel; car on y trouve les bonnes règles, les bons exemples, les leçons spirituelles, les maîtres bien entendus, les grâces de Dieu, toutes choses qui excitent et portent à la perfection des vertus et à l'accroissement du mérite. Le bien délectable y est, au moins quant à l'esprit, dont les contentements sont d'autant plus purs et plus solides, qu'il surpasse ceux du corps en dignité et en excellence. Cet état dans sa pureté donne la tranquillité de la conscience, qui ne sent point de remords de ses péchés mortels. Or, il n'y a plaisir

si grand au monde que la paix de la conscience. *L'âme qui est en paix*, dit le Sage, *est comme un banquet perpétuel* (Prov. 11). Cet état porte à un grand amour de Dieu, lequel est capable de faire trouver des douceurs dans les choses les plus difficiles de la terre. Il soutient dans la mortification des passions, qui, comme des bourreaux pour la plupart des âmes mondaines, leur font passer les jours de cette vie au milieu d'une infinité de déplaisirs. L'oraison y comble les âmes de jouissances spirituelles. L'union fraternelle et l'assistance réciproque que l'on se donne pour s'avancer dans la vertu, en éloigne ces peines que l'on éprouve dans le monde, où l'on ne rencontre pas d'amis qui ne soient intéressés. Enfin, c'est le propre de la vertu de réjouir intérieurement celui qui en pratique les actes les plus héroïques; or, l'état religieux fait pratiquer les vertus généreusement, et dès lors, il porte la joie et la consolation après soi. Mais qu'est-il besoin de preuve? s'est-il jamais vu un parfait religieux qui ne fût content? n'ai-je pas ouï un bon religieux protester qu'il aimait mieux son habit, sa corde, ses sandales et son Ordre, qu'un royaume florissant, s'il lui était offert. Quant à la gloire, si on veut la comprendre comme il faut, elle se trouve sans doute en cet état; car l'âme ne peut avoir une plus haute grandeur, que d'être l'épouse de Dieu, la bien-aimée de Dieu, la familière de Dieu; et l'état religieux l'élève à toutes ces grandeurs. La vertu est la source de l'honneur, et plus la vertu est grande, plus elle élève ses sujets à un grand et à un véritable honneur. Or, la perfection de la vertu se pratique dans l'état religieux; il s'ensuit donc qu'il rend vraiment honorables ceux qui l'embrassent. Aussi, possèdent-ils la vraie méthode d'acquérir l'honneur qui est de le fuir; car l'honneur ressemble à l'ombre qui fuit ceux qui la suivent et suit ceux qui la fuient; les religieux font fi de l'honneur et le dédaignent, et pour ce sujet ils en sont remplis. En un mot, ils professent l'humilité, et le Fils de Dieu a dit : *Celui qui s'humilie sera exalté* (Luc, 14). Enfin, ils louent Dieu et le glorifient incessamment par leurs œuvres et par leurs voix, et Dieu a dit : *Quiconque me glorifiera, je le glorifierai* (1. Rois, 2). C'est pourquoi cet état est vraiment glorieux et honorable, et ainsi il est rempli de toute espèce de bien, et il en comble celui qui s'y est engagé. Que si l'on oppose à

ces considérations, qu'il est des religieux qui vivent dans le regret d'avoir embrassé leur vocation, et que leur vie est moins paisible que la vie du monde, à cela nous disons que nous considérons ici l'état religieux dans sa pureté, et dans ceux qui en font vraiment profession, et sont fidèles à leurs devoirs. Or, cela étant, ces défauts n'ont pas lieu, et là où ils se rencontrent, ils ne proviennent pas de l'état religieux, mais de l'immortification, des bizarreries, de l'orgueil, de l'indévotion et d'autres mauvaises qualités des particuliers, lesquels, s'ils étaient comme leur état le requiert, abonderaient de joie dans toutes leurs tristesses, et alors ils ne seraient jamais ingrats, comme ils le sont par leur vie triste, qui les rend à charge à Dieu et à eux-mêmes, du bienfait très-grand de leur vocation à la vie religieuse.

Il est donc raisonnable que toutes les personnes religieuses se regardent comme singulièrement favorisées du Ciel. Qu'elles disent hardiment que Dieu les a regardées de bon œil et favorablement, lorsqu'il les a choisies au milieu du siècle corrompu et dépravé, pour les délivrer de ses misères et de tous ses périls, et les appeler à une terre où coulent le lait et le miel, et fertile dans l'abondance de tous biens. Qu'ils annoncent hautement la double miséricorde de Dieu à leur égard, disant après saint Paul : *C'est lui qui nous a délivrés de la puissance des ténèbres, et nous a transportés au royaume de son Fils bien-aimé* (Col. 1). Qu'ils chantent avec allégresse : *C'est lui qui nous a aimés, et nous a appelés de sa vocation sainte* (II. Tim. 1). Oh ! que leur condition est heureuse d'avoir prévenu le monde, et de l'avoir quitté avant qu'il les quittât! Ils ont délaissé leur patrie, qui les eût trahis et livrés à la mort, et se sont rendus habitants de la sainte cité de Dieu sur la terre, qui leur servira de mère très-douce et très-aimante, et qui les conduira, riches en mérites et abondants en vertus, à la terre des vivants, qui leur est destinée. Qu'ils louent donc jour et nuit la divine miséricorde ; qu'ils ne se rendent pas indignes, par une vie tiède et rampante, de la dignité de leur état.

III. Considérez ce qui peut adoucir les croix et les difficultés qui se rencontrent dans la vie religieuse, afin que personne ne s'y décourage et ne se lasse d'y servir Dieu en paix et en persévérance. Car, quoique l'on exalte les biens de l'état religieux,

c'est pourtant une maxime assurée qu'il a ses croix, comme tous les autres états de cette vie misérable après le péché originel ; et même pour y entrer avec les dispositions qu'il demande, on devrait se proposer d'y porter sa croix à l'imitation de Jésus-Christ, suivant les paroles du Sage : *Mon fils, en approchant du service de Dieu, demeure dans la crainte et le tremblement, et prépare ton âme à la tentation* (Eccl. 2). Néanmoins, il n'y a pas une seule difficulté qui n'ait sa consolation. La vie pauvre que l'on y mène n'est le plus souvent qu'une simple désappropriation, où l'on a en plus grande abondance tout ce qui est nécessaire à la vie, qu'une infinité de personnes dans le monde, qui sont bien contraintes d'être pauvres sans en avoir fait le vœu. Et puis, cette pauvreté doit être récompensée au centuple par les biens éternels, comme le promet le Fils de Dieu. La chasteté que l'on y garde est une vie angélique et une imitation de la vie du Ciel, où il n'y a point de mariage. Elle délivre ceux qui l'observent d'une multitude de soins, de peines et d'angoisses qu'éprouvent les personnes mariées, qui pour ce sujet estiment toutes la condition des religieux beaucoup plus heureuse. L'obéissance que l'on y rend est, comme l'a écrit un ancien Père (1), une vie sans curiosité, une navigation sans périls, et une excuse immédiate auprès de Dieu. C'est aussi un chemin fait en dormant, parce qu'en obéissant l'on se repose sur la conduite d'un autre, et l'on évite mille peines et mille dangers, auxquels sont exposés tous les jours ceux qui vivent à leur gré. Mais combien y a-t-il d'obéissances dans le monde mille fois plus fâcheuses que celles des Religions? Un soldat obéit jusqu'à la mort, et un religieux trouve étrange quelques commandements, qui ne sont point capables de lui arracher un cheveu de la tête, ou une heure de sa vie ? N'est-ce pas être bien inconsidéré ? Mais ce n'est pas ce qui est le plus pénible pour quelques personnes religieuses, c'est leur clôture perpétuelle. Mais qu'elles se représentent ce que Gerson conseillait à un reclus du Mont-Valérien, que leurs passions sont comme des bêtes féroces, qui ont besoin d'être renfermées sous des grilles de fer, pour qu'elles n'échappent pas ; ou bien, pour les traiter plus doucement, qu'elles se représentent qu'en

(1) Climacus, de obedientiâ, grad. 4.

beaucoup de grands royaumes de la terre toutes les femmes mariées y sont renfermées plus étroitement qu'elles ne le sont. On met en cage les petits oiseaux que l'on aime davantage, craignant qu'en voltigeant sur la terre, ils ne périssent; et Dieu renferme les vierges, craignant que courant dans le monde, elles ne tombent dans les filets des chasseurs. Enfin, pour le petit espace, dans l'enclos duquel elles se resserrent, Dieu leur prépare l'immensité du Ciel. Et puis, qu'y a-t-il à voir au monde, que des objets de misère et de compassion ?... Oui, mais dans cet enclos, il faut vivre et mourir avec des personnes d'étrange humeur, bizarres, qui vous déplaisent et vous contrarient en tout. Il peut en être ainsi quelquefois, mais non toujours; car souvent la mauvaise humeur est plutôt en votre imagination qu'en votre frère ou en votre sœur. C'est que vous avez la jaunisse dans l'esprit, et ce que vous voyez vous semble jaune ; vous regardez au travers d'un verre bleu, et tout vous semble bleu. Car si l'on considérait bien tout, votre sœur est pour le moins aussi bonne que vous. Mais supposons qu'elle soit telle qu'elle vous semble : Dieu vous l'a donnée, afin qu'elle se sauve et se convertisse par votre douceur et votre patience, et afin encore qu'elle vous exerce et vous donne un sujet de mortification par ses importunités. Jésus-Christ a bien vécu avec Judas. Si elle ne fait pas son devoir envers vous, faites le vôtre envers elle; c'est l'exercice de la douceur et de la patience. Ainsi vous vous sauverez à ses dépens : car nous devons nous prévenir les uns les autres pour faire notre devoir. Un grand religieux donne un avis bien important à ceux de sa profession : Persuadez-vous, dit-il, que vous n'êtes entré au monastère que pour être taillé, ciselé et poli par tous les autres; c'est pourquoi, pour éviter les inquiétudes qui pourraient vous arriver touchant la conversation des autres, il vous faut penser que tous ceux qui sont au monastère sont autant de ministres envoyés pour vous travailler et vous tourmenter ; ceux-ci par paroles, ceux-là par œuvres, et ces autres par des pensées contre vous, à quoi vous devez être tout aussi soumis qu'une image ou une statue l'est au sculpteur ou au peintre. Que si vous n'observez ceci fidèlement, vous ne pourrez converser en paix, ni éviter une infinité de maux et d'inconvénients. Après toutes ces peines, d'autres s'inquiètent à cause de la multitude

des réglements et des observances régulières; mais il n'y en a qu'autant qu'il vous en faut pour vous occuper et pour régler si bien vos actions, que tout y soit dans l'ordre. Le peuple juif, quoique chéri de Dieu, avait néanmoins autant d'ordonnances qu'il y a de jours dans l'année; d'autres disent qu'il y a d'os dans le corps humain. Cependant David comptait pour une grande faveur cette multitude de réglements : *Il n'a point agi ainsi envers toutes les nations, et il ne leur a point manifesté ses jugements* (Ps. 147). Que vous êtes éloigné de sa sainteté! Mais ce qui vous tourmente le plus, c'est, dites-vous, la continuité d'une vie rude jusqu'à la mort, et de recommencer tous les jours le même exercice, comme un âne qui tourne un moulin les yeux fermés, et revient toujours sur ses pas. Oh! que cela est ennuyant! Je vois bien à ce coup que vous n'avez pas d'amour de Dieu, et que vous n'avez pas les pensées de l'éternité, ni de la mort de Jésus-Christ en votre âme; car il n'y a rien de long pour quiconque pense à l'éternité, soit du Paradis, soit de l'enfer, et il n'y a rien de trop dur pour quiconque pense à la grandeur de ses obligations envers Jésus-Christ, à cause des souffrances de sa Passion. Enfin toutes vos peines sont des tentations de l'ennemi; vous les surmonterez en vous adressant au crucifix, et en lui disant avec affection :

Ah! bon Jésus, que vous rendrons-nous? Que ferons-nous? Que souffrirons-nous pour l'amour de vous, et pour les cruautés, les hontes, les calomnies et tous les tourments innombrables que vous avez soufferts pour nous, demeurant sur la croix jusqu'à la mort, et n'en descendant pas que tout ne fût consommé, et que l'on ne vous en descendit! Je reconnais, ô mon Rédempteur! que c'est trop peu de n'avoir qu'un corps à sacrifier pour vous, qui en avez exposé un si digne pour nous sur l'autel de la croix. Je reconnais que c'est trop peu de n'avoir qu'une vie de cinquante ou soixante années à employer à vous servir, vous qui en avez perdu une sur la croix, dont un seul moment valait mieux que toutes les vies des anges et des hommes. Je me donne donc à vous, ô mon très-aimable Rédempteur! pour vivre et mourir sur ma croix, où me tiennent les trois clous de mes vœux. J'abhorre toute pensée contraire, comme une suggestion de l'enfer.

SIXIÈME MÉDITATION.

DES PÉCHÉS QUI SE COMMETTENT DANS L'ÉTAT RELIGIEUX.

I. Considérez qu'il peut se commettre un grand nombre de péchés dans l'état religieux, non par la faute de l'état religieux, mais par la faute des personnes qui s'y acquittent mal de leurs devoirs. L'expérience trop ordinaire confirme cette vérité, et plût à Dieu qu'elle fût plus secrète et plus cachée. Hugues de Saint-Victor, au livre du Cloître de l'Ame, ou plutôt Hugues de Corbie, que quelques anciens écrivains (1) font l'auteur de ces livres, décrit douze abus du cloître, qui sont : le prélat négligent; le disciple désobéissant; le jeune homme oisif; l'ancien obstiné; le moine courtisan, qui a les compliments et les façons de faire du monde; le moine plaideur; l'habit précieux, la nourriture exquise; le murmure dans le cloître; la criaillerie dans le Chapitre; l'immodestie dans le chœur, et l'irrévérence devant les autels. Tous ces désordres se trouvent dans la Religion, et ceux-ci en produisent beaucoup d'autres. C'est pourquoi l'on a vu les maisons les plus saintes dégénérer peu à peu, et quittant l'esprit de leur premier Institut et de leurs anciens Pères, faire du scandale dans l'Eglise; si bien que Gerson, de son temps, considérant l'état des religieuses, souhaitait qu'il n'y eût aucun monastère de filles, à cause des débauches qui s'y fomentaient alors (2). Saint François d'Assises eut un jour une vision pareille à celle du roi Nabuchodonosor, qui vit une grande statue, de laquelle la tête était d'or, la poitrine d'argent, le ventre d'airain, les jambes de fer, et les pieds, partie de fer, partie de terre (3). C'était pour lui faire enten-

(1) L. de Claustro animæ. c. 11. ad c. 23. — Vinc. Belvac. spec. Histor. l. 127, c. 18. — (2) Ser. in Concil. Remens. — (3) Chron. des Frères Min. Par. 1, c. 28 et 29.

dre les progrès de son ordre, qui se relâcherait de la grande perfection de ses premiers religieux, qui pour leur excellente sainteté mériteraient d'être comparés à l'or, en comparaison des derniers, qui ne seraient que fer et terre de peu d'estime et de valeur (1). Au reste, la cause de ces désordres ne provient pas de l'état religieux, lequel de soi-même porte les âmes à la sainteté, et les élève à la cîme de la perfection; car s'il oblige à plusieurs lois, qui servent de matière et d'occasion au péché quand on les enfreint, en récompense il fournit plusieurs grâces et secours pour les observer sans péché. Il faut plutôt attribuer ces manquements à la multitude de ceux qui se jettent dans cet état, sans y être appelés de Dieu. Ce n'est pas l'étoile du Ciel qui les mène à la recherche de Bethléem, mais souvent leur commodité, pour trouver dans la Religion ce dont ils manquaient dans le monde; d'où vient que n'y étant pas entrés avec l'intention d'imiter la pauvreté, l'humilité et l'obéissance de Jésus-Christ, et d'y porter son joug, ils veulent avoir leurs aises dans un lieu de pénitence, et briguent des honneurs dans la maison de paix et d'humilité, eux qui ne pouvaient être que très-obscurs dans leur propre maison (2). Enfin il n'y a rien de plus éloigné de leur intérieur, que le désir d'être unis à Dieu; en sorte qu'il eût été beaucoup plus expédient pour eux de demeurer dans le siècle en quelque honnête occupation, où ils eussent expérimenté les misères du monde qui n'y manquent pas, et qui eussent été beaucoup plus capables de corriger leur dureté et de les amener à une vraie pénitence, que ne sont toutes les douceurs de la Religion, dont ils sont indignes, comme ces mauvais Israélites de la manne du Ciel. C'est pourquoi ces sortes de personnes, admises sans vraie vocation, troublent ordinairement les meilleures communautés, y empêchant la perfection des autres; ils n'ont de la Religion que l'habit, sans en avoir les bonnes habitudes; ils n'ont que l'extérieur, et encore avec beaucoup de peine, sans en avoir l'intérieur, toujours dans le murmure ou dans une joie immodérée, selon que leurs desseins réussissent. Que si d'autres y sont en-

(1) Bellarmin, l. 2, de Gemitu columbæ, c. 6. — (2) D. Bernard. Hom. 4. super Missus est.

trés avec une vraie vocation, néanmoins l'infirmité humaine est si capable et si susceptible de défauts, qu'il ne faut pas s'étonner si plusieurs ayant entrepris de porter la croix et le joug de Jésus-Christ, manquent parfois de courage, par lâcheté la laissant tomber, ou se laissent tomber eux-mêmes, ce qui ne peut retomber sur l'état religieux. Enfin c'est la condition des choses humaines d'avoir le mauvais mêlé avec le bon. *Voilà que ceux qui le servent ne sont point stables, et il a trouvé le mal jusque dans ses anges* (Job, 4). Si bien que le ciel même n'a pas été exempt de créatures pécheresses; la compagnie des Apôtres a eu un Judas traître et larron; la maison de David, quoique sainte, a eu des enfants rebelles et incestueux; la maison d'Isaac a eu son Esaü réprouvé; celle d'Abraham, son Ismaël; l'arche de Noé, son Cham maudit. Qui s'étonnera donc de rencontrer quelques manquements dans les Ordres religieux?

Certes, je ne m'en étonnerai pas, et je me donnerai bien garde de blâmer l'état religieux pour des abus particuliers. Je déplorerai plutôt cette misère, et je demanderai à Dieu des larmes pour en verser sur ce sujet. Hélas! qu'il y a peu de grandes communautés où le diable n'ait sa part, et ne ravisse à Jésus-Christ quelqu'un de ses enfants. O malheur trop fréquent! C'est un hasard si, sur cinquante personnes religieuses, il ne s'en trouve quelqu'une qui soit à Lucifer. Je craindrai donc de broncher, moi qui suis dans de plus grandes occasions de pécher, puisque ceux-là même qui en sont plus éloignés ne se trouvent pas toujours innocents. Cependant qu'ils trouvent bon les réformes et les visites qui se font pour remédier à leurs chutes, ou prévenir leur malheur avant qu'il soit arrivé, et les ranimer dans la ferveur et la dévotion des plus parfaits de leur Ordre. Qu'ils appréhendent à l'heure de leur mort que leur fondateur ne les veuille point reconnaître pour ses enfants, puisque portant à peine son habit, ils n'ont rien de son esprit et de sa sainte vie.

II. Considérez en second lieu quels sont les péchés en particulier qui se commettent contre les vœux, contre les règles, et contre la fin de l'état religieux; car les religieux ont trois sortes d'obligations de plus que ceux qui sont dans la vie séculière, à raison desquelles le divin saint Denis disait que

plusieurs choses permises au peuple chrétien leur étaient entièrement interdites ; parce qu'ils doivent être unis à celui qui est un, et être recueillis dans la sainte unité, et former leur vie autant qu'il est possible sur le modèle des prêtres (1). Premièrement, l'on y pèche contre le premier des trois vœux, savoir : en retenant quelque chose que ce soit, sans le consentement tacite ou exprès du supérieur, ou bien voulant le retenir, soit pour en manger, soit pour s'en parer, soit pour le donner ou en user à sa discrétion, et ce péché s'appelle larcin, et rend le religieux propriétaire. Secondement, quand on n'a pas la volonté de tout quitter et d'abandonner ce que l'on a en particulier, au commandement du supérieur. Troisièmement, en cachant quelque chose pour le soustraire à la libre disposition du supérieur. Quatrièmement, en usant de ce que le supérieur a donné, pour une autre fin, et l'employant autrement qu'il ne veut, encore que la chose soit bonne. Cinquièmement, en le dépensant en choses vaines, superflues et inutiles, quand même ce serait avec la permission du supérieur. Sixièmement, en possédant quelque meuble trop beau et trop précieux, peu convenable à la modestie religieuse, encore que ce fût avec cette même permission. Huitièmement, en disant : Cela est à moi, cela m'appartient, parlant des choses extérieures: Ces premières espèces de péché commencent d'ordinaire la ruine de la Religion, aussi le vice de propriété a toujours été rigoureusement châtié par les anciens Pères et les Maîtres de Religion. Saint Macaire ayant trouvé quelques pièces de monnaie dans la cellule d'un religieux de Nitrie après sa mort, ordonna du commun avis du monastère, que cet argent serait jeté dans la fosse, chacun prononçant les mêmes paroles que saint Pierre proféra contre Simon le Magicien, le chef des simoniaques : *Que ton argent soit avec toi, pour ta perdition* (Act. 8). Le grand saint Grégoire usa d'une pareille rigueur contre un de ses moines, qui avait trois pièces d'or, commandant que son corps fût jeté à la voierie dans un fumier, et que chacun dit : *Que ton argent soit avec toi, à ta perdition* (2). Contre le vœu de chasteté, on pèche par les pensées, les désirs, les regards, par les attouchements sur soi

(1) De Eccles. Hierar. c. 9. — (2) L. 4. Dial. c. 55.

ou sur autrui, et par autres œuvres : choses qui toutes contiennent un double péché d'impureté ou de sacrilége. Pour y remédier on a ordonné la clôture et les grilles; et j'ai vu quelques règles de religieuses, où il leur est enjoint de se donner garde de se toucher les mains l'une de l'autre, en se baillant une clef ou quelqu'autre chose, afin de ne pas offenser tant soit peu l'extrême pureté qui doit être dans les personnes consacrées à Dieu. Contre le vœu d'obéissance, on pèche en refusant d'obéir, quand le supérieur commande de faire ce qui est de la règle, ou bien ce qui est en dehors de la règle, mais utile à l'observance des vœux, comme la clôture, gardienne de la chasteté des filles, ou à quelque nécessité publique. On pèche pareillement, en refusant de faire les choses indifférentes que le supérieur commande pour quelque bonne fin, comme serait de rabattre l'orgueil d'un immortifié. Que si l'on est en doute, si le supérieur commande bien ou non, il y a péché de désobéir, parce qu'il est en possession de commander au religieux qui a remis sa liberté en sa puissance, et personne ne doit être privé en cas de doute, du droit dont il est en possession, d'après cette maxime de justice, qui porte, que le possesseur est de meilleure condition. Or, quoique plusieurs renferment dans l'obligation du vœu d'obéissance l'obligation de garder les Règles de l'Ordre, toutefois elle mérite, pour un plus grand éclaircissement, d'être expliquée à part. Nous pouvons donc considérer qu'entre les Règles et les Religions, les unes obligent sous peine de péché, et il n'y a aucune difficulté qu'en les transgressant l'on ne pèche; mais les autres n'obligent à aucun péché, selon qu'il est expressément déclaré; telles Règles ne servant pas de lois et d'ordonnance, mais seulement de direction et de conduite en ce qui regarde le jugement de Dieu. C'est pourquoi plusieurs se donnent licence à l'égard de ces Règles, et dispensent de les observer, n'en faisant aucun scrupule, ce qui est une erreur évidente; car l'on peut pécher en manquant à ces Règles, mortellement ou véniellement, selon qu'on y manque par négligence, par convoitise ou par mépris. Si quelqu'un transgresse ces Règles par mépris, ce qui se fait en les tenant comme choses de néant, et en regrettant d'y être soumis, le péché sera mortel. Que si cela se fait par trop grande affection à quelqu'autre chose, ou par

une certaine tiédeur ou lâcheté, le péché sera véniel. Que si ce même manquement troublait une communauté, et inspirait le mépris des observances régulières dans l'esprit des autres, alors il y aurait un péché de scandale, lequel il est difficile de discerner s'il est mortel ou véniel. Pour transgresser donc ces Règles sans péché, il faut avoir quelque motif juste et raisonnable, quoiqu'il ne soit point nécessaire, et enfin conclure que difficilement les religieux et les religieuses manquent volontairement à leurs Règles, sans quelque espèce de péché, encore qu'il n'y ait aucune affection déréglée, aucune négligence, aucun scandale ni trouble pour la communauté. Ce qui sera indubitable, si l'on suit l'opinion de ceux qui pensent que les vœux obligent précisément selon la qualité de la chose vouée, sans que l'intention que l'on a euc en vouant, y puisse rien apporter (1). Or, les personnes religieuses ont fait vœu de garder leurs réglements, c'est pourquoi il ne leur sera pas loisible de violer impunément des promesses faites à Dieu, en manquant à leurs Constitutions. La troisième obligation qu'ont les personnes religieuses, est d'aspirer à la perfection, car les religieux ne sont pas obligés à être parfaits, mais à tendre à la perfection. Et quoiqu'ils nous semblent s'acquitter de cette obligation en se rendant exacts à leurs Règles, la fidélité à les accomplir les conduisant à la perfection, toutefois saint Thomas dit en termes couverts, et Cajetan en termes exprès, que le religieux qui n'a pas l'intention de tendre à la perfection selon sa Règle, est en état de péché mortel, encore qu'il ne pèche pas précisément, parce qu'il n'y avance pas actuellement. Conclusion terrible, dit Navarre, pour beaucoup de religieux qui n'ont aucune intention de se perfectionner de jour en jour dans la Charité, et ne se mettent pas plus en peine d'y atteindre que des personnes laïques. D'où l'on peut inférer quel jugement il faut porter de certaines personnes religieuses, qui, sous prétexte que leurs Règles n'obligent à aucune espèce de péché, se permettent de n'en rien garder. Certainement ces personnes ne tendent aucunement à la perfection à laquelle elles sont obligées par leur état; au contraire elles s'en éloignent par les mauvaises habitudes que

(1) Soto, Corduba, Vasquez.

cette licence effrénée fomente de plus en plus, en sorte qu'elles ont grand sujet d'appréhender la mort, le jugement et l'enfer.

Cette considération doit servir de miroir aux âmes religieuses, pour y connaître leurs taches et leurs propres péchés. Plaise à la bonté de Dieu qu'elles s'y regardent souvent, et y fassent leur examen, afin que celles qui se trouveront exemptes des défauts qui y sont notés, rendent grâces à la miséricorde divine, qui leur a donné une si grande bénédiction, et que celles qui s'y verront défectueuses et coupables en fassent pénitence, et se remettent en leur devoir et dans la voie de la perfection.

III. Considérez si le péché d'une personne religieuse, dans la même espèce, est plus grand que celui d'une personne séculière. Saint Thomas résout cette difficulté, et dit (1), que si le péché n'est pas contre les vœux, et qu'il se commette seulement par ignorance et infirmité, sans mépris et scandale, il est plus léger dans une personne religieuse, parce que, dit-il, ou ce péché est véniel ou il est mortel : s'il est véniel, il est comme absorbé et englouti par la multitude des bonnes œuvres qu'elle fait; s'il est mortel, elle s'en retire et se relève plus facilement, à cause que son intention est droite et bonne pour plaire incessamment à Dieu; c'est pourquoi elle ne tarde pas à se reconnaître et à faire pénitence; à raison de quoi le roi David disait : *Quand le juste sera tombé, il ne sera pas brisé* (Ps. 36). Et puis elle est aidée et secourue par ceux qui lui sont associés, selon que le Sage a dit : *Si l'un tombe, il sera soutenu par l'autre, malheur à celui qui est seul, parce qu'étant tombé il n'a personne qui le relève* (Eccle. 4). Car dans l'état religieux on se relève incontinent, tant par les bonnes remontrances des supérieurs, que par les bons exemples que l'on a devant les yeux. On ajoute à cette raison de saint Thomas, que la personne religieuse étant accoutumée à bien vivre, ne se laisse point échapper au péché, que par quelque grande surprise ou tentation bien forte et bien violente, laquelle a accoutumé de rendre l'action du péché moins volontaire et moins délibérée, et par là moins criminelle. Au reste, dit le même saint docteur, si le péché de la personne religieuse est directement contre les

(1) Quæst. 106, art. 10.

vœux, il est plus grave qu'il ne serait en une personne séculière, parce que l'infraction du vœu ajoute à la malice du péché la malice du sacrilége; c'est pourquoi les péchés contre la chasteté, contre la pauvreté et l'obéissance sont des impudicités, des larcins et des désobéissances sacriléges; de même si le péché se commet par mépris, il est plus énorme, parce qu'il est joint à une ingratitude plus notable pour les bienfaits de Dieu, par lesquels on a été appelé à l'état de perfection. Ce qui est la cause que Dieu se plaint par le Prophète : *D'où vient que mon bien-aimé a fait plusieurs crimes en ma maison* (Jérém. 11)? Si le même péché se commet avec le scandale des autres, il est encore plus digne de punition, parce que plusieurs ont les yeux fixés sur la vie des religieux, et attendent d'eux des choses grandes dans la vie chrétienne; d'où il résulte que les voyants aussi lâches et aussi libres à pécher que ceux du monde, ils s'en malédifient. Ainsi l'on faisait des Prophètes de Jérusalem, desquels Dieu disait par la bouche de Jérémie : *J'ai vu dans les Prophètes de Jérusalem la vie des adultères et la voie du mensonge, et ils ont affermi les mains des méchants, afin qu'aucun ne se convertisse de sa malice* (Jérém. 23). Tel est le sentiment de saint Thomas sur les péchés des âmes religieuses. Cependant plusieurs ne s'arrêtent pas à ces subtiles distinctions; mais estiment absolument que les péchés qu'elles commettent sont toujours, dans la même espèce, plus répréhensibles devant Dieu et devant l'Eglise, que ne sont les péchés des séculiers. Il s'y trouve en effet plus d'ingratitude, ce qui est une circonstance aggravante, un plus grand mépris des grâces de Dieu et des secours que fournit la religion contre le péché, et encore un plus grand éloignement du chemin de la perfection, à laquelle par devoir il leur est enjoint de tendre et d'aspirer; car si le péché est véniel, il arrête l'âme quelque temps en son chemin, et s'il est mortel, il l'égare et la détourne entièrement dans une voie contraire. Voilà pourquoi saint Augustin disait cette remarquable parole (1) : Depuis que j'ai commencé à servir Dieu, j'ai rarement rencontré de plus saintes âmes que celles qui se sanctifient dans les monastères; mais aussi je n'en ai jamais rencontré de plus mauvaises que

(1) Epist, 37.

celles qui s'y sont égarées. Elles ressemblent, dit le cardinal Bellarmin, aux figues du prophète Jérémie, parmi lesquelles celles qui étaient bonnes étaient grandement bonnes, et celles qui étaient mauvaises étaient grandement mauvaises (1). C'est pour revenir à la maxime des philosophes, qui porte, que la corruption d'une chose très-bonne est très-mauvaise. C'est pourquoi saint Bernard, examinant les péchés des religieux, disait (2), que la moindre tache qui y paraissait offensait les yeux qui les regardaient, et qu'une petite tache déshonorait d'autant plus une robe, qu'elle était plus précieuse. La moindre désobéissance nous suffit pour nous rendre immondes, et ce n'est plus une petite, mais une vilaine tache, s'il y a dans nos actions la moindre négligence à faire ce qui nous est commandé. Enfin ces paroles d'Isaïe : *Il a fait le mal dans la terre des Saints, et il ne verra pas la gloire de Dieu* (Isa. 26), ont donné lieu de faire paraître les péchés des âmes religieuses avec plus de noirceur, parce qu'elles sont dans une terre de sainteté.

Qu'elles souhaitent donc que le soleil de justice lance un rayon sur elles pour les convertir, comme il fit sur sainte Madeleine. Qu'elles disent dans la vue et la considération de leurs péchés : O mon Dieu ! ne voilà-t-il pas un triste et déplorable état? Je crains et je tremble, ô juste juge des mauvais religieux ! quand je me considère dans mes misères, dans mes négligences et mes tiédeurs à votre service ! O misérable que je suis d'avoir vécu dans de si épaisses ténèbres par ma faute ! O mon âme ! n'avais-tu pas été mise hors de l'Egypte ténébreuse, du monde dans la religion, qui est un royaume de lumière? D'où te vient donc une si grande obscurité et une si grande ignorance dans les choses spirituelles et intérieures? Ah ! mon Dieu, c'est le mépris que j'ai fait de votre lumière ! O ingratitude insigne ! d'avoir ainsi payé par le mépris et la négligence, la grâce singulière de la vocation religieuse, qui m'avait appelé avec tant de faveurs au pur, au spirituel, et au véritable service de mon Dieu. Ah ! mon Dieu, que je ressens de confusion après m'être toute consacrée à vous, de n'avoir vécu que pour moi-même, après avoir voué de ne vivre que pour votre gloire, d'avoir recherché mes propres satisfactions.

(1) De Gemitu Columbæ, l. 2, c. 6, c. 4. — (2) Serm. de trip. custod.

O Seigneur! pour empêcher ce désordre, je me donne derechef à votre amour, prenez un nouveau pouvoir sur mon âme, et anéantissez-y tout ce qui vous y est contraire, et qui pourrait me distraire de votre pur amour.

SEPTIÈME MÉDITATION.

DE LA VARIÉTÉ DE RELIGIONS, ET DE LEUR BONTÉ SINGULIÈRE.

I. Considérez qu'il y a une grande multitude et une grande variété de Religions; car entre les religieux, les uns sont cénobites, et habitent en commun plusieurs ensemble, et les autres sont solitaires, lesquels après avoir été exercés pendant quelques années, selon le concile d'Agde (1), dans les monastères, obtenaient la permission de leur abbé de vivre solitaires, mais toutefois dans l'enclos de l'abbaye, et sous l'obéissance de l'abbé qui avait l'œil sur eux. Les uns combattent dans les guerres saintes pour la défense de la Foi, comme les chevaliers de Malte, qui sont religieux et dans l'état de perfection, et les autres s'abstiennent des armes corporelles, et ne combattent qu'avec des armes spirituelles. Les uns sont clercs et chanoines, et les autres moines. Les premiers assistent les prélats de l'Eglise, tels qu'étaient anciennement les chanoines réguliers, que l'on estime avoir commencé dès le temps des Apôtres, avoir été rétablis par saint Augustin, et multipliés et renouvelés en divers temps par diverses occasions. Entre les moines, les uns sont purement moines, et ne sont établis que pour vaquer à la contemplation, sans être obligés par leur institut à travailler pour le prochain ; tels sont les Chartreux, les Bénédictins, les religieux de Cîteaux et autres. Les autres sont appelés moines mendiants, lesquels sont aussi établis

(1) Concil. Agathense, c. 37.

pour servir le prochain, et par leur première institution ne devant point posséder d'immeubles, professent une pauvreté plus étroite, et vivent d'aumônes : tels sont les Carmes, les Augustins, les Dominicains et les Mineurs. Enfin, entre les religieux, les uns mènent une vie contemplative, les autres une vie active, et les autres une vie mixte, composée des deux. Dieu par sa providence, dit un Souverain Pontife, a produit et enfanté dans l'Eglise, pour la nécessité des temps, tous ces Ordres et Instituts divers, suscitant de nouveaux remèdes contre de nouvelles maladies qui naissaient; et contre les nouvelles attaques des ennemis, de nouveaux secours d'Ordres réguliers : il a assigné à chacun d'eux certaines différences, selon leur particulière vocation, et leur a suggéré certains moyens opportuns et commodes, selon la fin à laquelle ils tendent. Par cette multitude et cette diversité, l'Eglise est mieux pourvue et mieux assistée en ce qui lui est nécessaire. Et comme c'est la plus grande communauté du monde, aussi exige-t-elle plus de choses pour se soutenir. Elle avait besoin de prières et d'oraisons, et de l'exemple de ceux qui, se retirant du monde, enseignassent aux autres combien il est dangereux de s'y engager trop avant. Elle a besoin de plusieurs œuvres de pénitence pour apaiser la colère de Dieu contre plusieurs de ses enfants, qui vivent en trop grande liberté. Les religieux d'une vie austère lui rendent cet office, dont saint Grégoire de Nazianze appelait les larmes, après le sang de Jésus-Christ, le déluge du péché, et l'expiation du monde (1). Elle avait besoin de personnes qui exerçassent les œuvres de miséricorde, afin que ses pauvres fussent secourus, et pour cet effet il y a plusieurs maisons religieuses qui sont dévouées à l'assistance des pauvres, à les loger, à les soigner dans leurs maladies, à les racheter de la captivité, à les ensevelir après leur mort. Il y fallait des hommes de guerre, lesquels n'ayant ni femme ni enfants, exposassent plus librement leur vie dans les guerres saintes contre les infidèles; pour ce sujet il y a divers Ordres militaires. Enfin, il lui en fallait d'autres qui exerçassent particulièrement les œuvres de miséricorde spirituelle, en enseignant, en prêchant et en confessant. Et quoique

(1) Greg. Nazianz. Orat. 3.

les ecclésiastiques fussent ordonnés pour subvenir à tous ces besoins, toutefois Dieu a voulu les fournir aux âmes avec magnificence et abondance, afin qu'elles manquassent moins de ce qui leur importe le plus pour l'éternité bienheureuse. Par cette même multitude et cette variété de religieux, Dieu invite davantage les hommes à s'adonner à l'étude de la perfection, parce que dans la variété de leurs humeurs et de leurs inclinations, une seule religion ne les contenterait pas. C'est pourquoi Dieu les gouverne, comme le médecin son malade dégoûté, auquel il fait servir divers plats et diverses sortes de viandes, afin qu'il prenne goût et appétit à quelqu'une. Ainsi les hommes se trouvant dégoûtés des aliments spirituels, Dieu les leur présente dans les divers Ordres religieux, afin qu'ils s'arrêtent à quelqu'un où ils pourront mieux s'accommoder. Enfin, il y a un nombre infini de conseils de perfection à pratiquer, et une seule Religion ne pouvait point faire tout le bien qu'il y a à faire; c'est pourquoi les conseils ont été diversement partagés et ajoutés au commandement et aux trois vœux, pour en composer divers Ordres; si bien que par ce moyen il y a peu d'œuvres de surérogation qui ne s'exercent, sinon par une Religion, au moins par une autre. On dira contre cette diversité qu'il n'y a qu'une seule perfection, et que cette diversité apporte des troubles et des dissensions dans l'Église. Mais ces objections ne sont pas si fortes que l'on n'y puisse répondre; car, quant à la perfection, il y a divers moyens par lesquels on peut l'acquérir, qui donnent lieu à diverses Religions; et puis, elle n'est pas tellement une, qu'elle ne soit diversement modifiée, selon que quelques œuvres de surérogation y sont plus particulièrement pratiquées et relevées. C'est comme celui qui aurait une trentaine de fleurs, il est constant qu'il en pourrait composer divers bouquets, même en les employant toutes en chacun, mais en diversifiant la disposition seule et le mélange, mettant en l'un de ces bouquets quelques fleurs au-dessus, et d'autres fleurs en un autre. Il en est de même en ce qui est des Religions; pour les diversifier il ne faut que pratiquer dans l'une d'une façon spéciale quelques vertus, s'adonner dans l'une à la vie contemplative, dans l'autre à la vie active, dans l'une à la rédemption des captifs, dans l'autre à la prédication; et en cette

diversité la perfection diversement modifiée donne lieu à diverses Religions. Au reste, si cette diversité apporte des troubles, ce n'est que par la faute des particuliers, qui sont quelquefois orgueilleux dans une Religion qui ne professe que l'humilité. Et puis cette multitude et cette diversité est comme le séminaire de la variété agréable qui sera dans le Paradis. *Une reine*, dit David, *s'est assise à votre droite avec un vêtement doré, entourée de variétés* (Ps. 44). Et ce n'est pas merveille, dit saint Bernard (1), si l'Eglise étant voyageuse en cet exil, il y a une telle unité multiple, et une telle multiplicité unique, vu que dans la bienheureuse patrie où elle sera triomphante, il y aura disparité dans l'égalité, puisqu'il est écrit : *Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père* (Jean, 14).

En cette considération, nous devons imiter l'impératrice Eudoxie, laquelle jetant les yeux sur un grand nombre de monastères, tous voisins les uns des autres, qui étaient sous la conduite du saint personnage Euthymius, qui l'avait convertie à la Foi catholique, elle poussa un grand soupir, et proféra ces paroles sacrées : *O Jacob, que vos pavillons sont beaux ! O Israël, que vos tabernacles sont excellents* (Nomb. 24) ! Ainsi devons-nous saintement nous écrier avec admiration et amour : O Eglise ! que vos maisons religieuses sont belles, que vos bataillons spirituels sont bien ordonnés, que vos cloîtres sont ravissants, où tant de créatures mortelles jouissent d'avance de la félicité à venir, en louant Dieu incessamment, et en vivant sur la terre par l'exercice du saint amour, comme font les Séraphins dans le Ciel. Pour ce sujet je vous rendrai des actions de grâces, et je louerai votre providence admirable sur cette multitude et cette diversité de maisons saintes consacrées à votre gloire.

II. Considérez que toutes les Religions qui se disputent la supériorité les unes au-dessus des autres, se surpassent l'une l'autre en quelque chose. Les Religions fondées sur la pauvreté, que quelques-uns comparent au monde que Dieu créa de rien, contiennent une belle imitation de la pauvreté de Jésus-Christ, renferment un renoncement plus entier aux biens du siècle, et donnent une grande consolation aux personnes qui en

(1) In Apol. ad Guillel. Abbat.

font profession, parce qu'elles peuvent dire à Dieu qu'elles ont tout quitté pour lui et pour son amour : *Voilà que nous avons tout quitté, qu'aurons-nous donc* (Matth. 19)? Ce qui est pour eux une pensée très-douce et très-consolante. Ces Religions ont aussi de plus grandes austérités, et communiquent beaucoup de biens spirituels aux séculiers, desquels elles ne tirent que peu de choses. Pour ces considérations quelques-uns les estiment plus parfaites et de plus grand mérite ; mais nonobstant, le docteur Major incline davantage en faveur des Religions qui sont médiocrement rentées, parce que les mendiants sont en inquiétude et en sollicitude, pour les choses nécessaires à leur vie, à leurs vêtements, à leurs études et autres choses, en suite de quoi ils sont contraints de fréquenter les personnes du monde pour en tirer de l'assistance, et très-rarement ils conservent la pureté de l'esprit religieux. De plus, les Religions rentées ont fleuri mille ans avant les mendiants, et quelques-unes d'entre elles se sont entièrement conservées dans toutes les maisons pendant plusieurs siècles, comme celle des Chartreux ; ce qui ne se trouve pas dans les mendiantes, qui n'ont pas été en vigueur cent ans, sans une grande décadence et diminution de leur premier état ; et puis cette Religion semble meilleure, qui ressemble à une grande flotte de navires qui conduit plus de personnes au port, sans qu'un seul vaisseau soit submergé ; or, telle est la Religion des Chartreux, qui a en horreur la différence des prédestinés et des réprouvés. Et quoiqu'ils ne prêchent pas, toutefois leur vie prêche assez, ainsi que les écrits et les livres très-doctes et très-pieux que plusieurs d'entre eux ont mis au jour ; ils prient aussi pour le peuple, et retiennent la colère de Dieu contre le monde. Quant aux Religions qui mènent la vie contemplative, elles ont aussi leurs avantages sur celles qui sont établies par une vie active, parce que la vie contemplative approche de plus près de la condition des bienheureux, qui sont au comble de la perfection. Elle est plus propre à exciter l'âme à une fervente Charité, et à un plus grand amour de Dieu, duquel dépend principalement le mérite. Elle est plus éloignée du péché que la vie active, laquelle est exposée à mille sortes de périls ; elle donne plus de repos et de tranquillité à l'âme. Enfin, elle unit davantage les facultés spiri-

tuelles à Dieu, savoir : l'esprit par la considération, et la volonté par les affections. Aussi, Jésus-Christ a dit à Marie-Madeleine qu'elle avait choisi *la meilleure part* (Luc, 10), lorsqu'elle était assise à ses pieds, écoutant ses ravissants discours et contemplant ses rares perfections. Mais d'ailleurs la vie active nous rend les imitateurs de Jésus-Christ, lequel faisait du bien à tout le monde, et obligeait chacun par bonté. L'état des prélats est le plus parfait de tous, et il appartient néanmoins à la vie active; cette vie est plus difficile et plus laborieuse. Or, la grandeur de la peine est la source du plus grand mérite. *Il faut*, disait saint Paul, *se ressouvenir d'un mot de Jésus-Christ : il est meilleur de donner que de recevoir* (Act. 20). Or, dans la vie active on donne ses biens. La vie contemplative ne profite guère qu'à celui qui la mène, la vie active se répand sur plusieurs. Or, le bien est d'autant meilleur, qu'il est plus largement communiqué et répandu. La vie active est plus nécessaire, car il faut peu de contemplation, mais il faut beaucoup d'actions pour se sauver. Cette vie aussi ne manque point de repos, car c'est une satisfaction non-pareille pour une âme qui a la vraie Charité, d'avoir employé ses peines à soulager le prochain. Le repos est bien plus doux quand il vient après de grands travaux, au lieu que dans la vie purement contemplative, si une âme a du talent pour servir le prochain, il est difficile qu'elle ne ressente de grandes anxiétés de le voir périr devant soi sans le soulager. Un bon esprit ne pourrait regarder l'embrasement d'une maison, auquel il pourrait remédier, sans y contribuer de tout son pouvoir, ou du moins sans en ressentir de grands troubles s'il demeurait inutile. Le monde périt, les âmes sont en des nécessités incroyables; comment un homme qui aime Dieu pourrait-il être sans peine, s'il n'y porte secours? *Qui est infirme*, dit saint Paul, *que je ne sois infirme; qui est scandalisé, que je ne sois brûlé? Je me meurs tous les jours, mes frères, pour votre gloire* (II. Cor. 11). Enfin, si un père avait plusieurs enfants, dont les uns se battraient, les autres se noieraient, et les autres seraient dans d'autres misères, celui-là ne lui ferait-il pas plus grand plaisir, qui, sans s'arrêter à contempler sa face, courrait au plus tôt pour retirer ses enfants des périls ou malheurs où ils seraient, que celui qui, pendant tous ces

désordres, le regarderait tranquillement, et lui donnerait plusieurs louanges? Dieu est ce père, et ses enfants sont les hommes qui périssent tous les jours. Cependant ceux qui mènent la vie contemplative le considèrent et le louent, mais ceux qui mènent la vie active, espérant le contempler éternellement dans l'autre vie, courent présentement pour assister ses enfants qui se perdent. Qui doute que cette vie ne soit très-bonne et très-excellente? Plusieurs font peu d'état des Religions militaires, à cause de la grande liberté qui y règne. Mais peut-être en feraient-ils plus d'estime, s'ils avaient vu une troupe de chevaliers armés, portant pour capuchon le casque en tête, pour cilice une cuirasse, un baudrier pour froc, et pour chapelet la lance ou l'épée à la main, et avec une obéissance qui ne craint pas la mort même, et une force héroïque, combattre contre les Turcs, retirer de leurs mains plusieurs chrétiens captifs, ou sauver une ville catholique de l'invasion de ces barbares, et exposer ainsi leur vie, leurs membres, leur liberté. Ils n'en feraient pas moins de ces religieuses hospitalières d'un Hôtel-Dieu de Paris, ou d'autres maisons bien réglées de cette profession, quoi qu'on les regarde comme les dernières des religieuses. Y a-t-il travail et mortification perpétuelle dans les plus austères capucines ou carmélites, qui mérite d'entrer en comparaison? Il y a trois ans qu'une de ces filles obtint la permission de garder et de soigner un misérable soldat qui retournait d'un siége du Pays-Bas, couvert d'ulcères si puants, que l'on fut contraint de le mettre à l'écart, de peur qu'il n'infectât la grande salle des malades. Elle le veilla plusieurs jours et plusieurs nuits, et lui rendit tous les services possibles et avec tant d'affection, qu'elle n'en eût pas eu davantage si c'eût été Jésus-Christ même crucifié qu'elle contemplait dans ses misères. Cependant elle ne recevait de lui que des injures, telles qu'on en donne aux femmes de mauvaise vie; mais elle, sans s'émouvoir, le console et l'appelle toujours son frère. Enfin elle le guérit de ses plaies après l'avoir supporté longtemps, avec des veilles et des peines incroyables. Un jour de telle vie ne vaut-il pas bien une année de la vie d'une religieuse cloîtrée? Si bien qu'il n'y a point de Religion approuvée par l'Eglise qui ne soit très-bonne et très-excellente, quand les Règles y sont obser-

vées, et que les religieux et religieuses y vivent religieusement.

Il faut tirer le même fruit de ce point que du précédent, et faire estime de toutes les Religions approuvées par l'Eglise, sans en mépriser une seule, considérant que chacune a ses priviléges et ses avantages, et qu'elle peut produire des sujets très-grands devant Dieu, et élever ses enfants à une très-haute perfection. O très-aimable Jésus! comblez-les toutes pour ce sujet de vos plus grandes bénédictions, afin qu'elles aiment ardemment les choses qui vous sont agréables, qu'elles les recherchent prudemment, les connaissent véritablement, et les accomplissent entièrement.

III. Considérez qu'encore qu'il y eût plus de perfection dans un Ordre religieux qu'en un autre, néanmoins chaque religieux doit estimer que son Ordre est le meilleur et le plus à désirer pour soi, et cependant il doit faire beaucoup d'estime, et parler honorablement de tous les autres. Saint Bernard ne s'éloignait pas de cet excellent conseil (1) : On me demande, disait-il, pourquoi louant tous les Ordres, je ne les suis pas tous; car je les loue et je les aime tous, parce que dans tous l'on vit justement et pieusement. J'en tiens un et j'en suis d'effet, pour les autres d'affection. Or, la Charité fera que je ne sois pas frustré du fruit de ceux dont je ne suis pas les Instituts. Le bienheureux François de Sales a exprimé parfaitement cette considération à ses filles, qu'il exhorte de parler toujours très-humblement de leur petite congrégation, et de préférer toutes les autres à icelle quant à l'honneur et l'estime; mais néanmoins de la préférer à toute autre quant à l'amour, témoignant volontiers, quand se présentera l'occasion, combien elles vivent agréablement en cette vocation. Ainsi, dit ce grand homme, les femmes doivent préférer leurs maris à tout autre, non en honneur, mais en affection; ainsi chacun préfère son pays aux autres en amour, non en estime; et chaque nocher chérit plus le vaisseau dans lequel il vogue que les autres, quoique plus riches et mieux fournis. Avouons franchement que les autres congrégations sont meilleures, plus riches et plus excellentes, mais non pas pourtant plus aimables ni plus désirables

(1) In Apolog. ad Guil. Abbatem.

pour nous, puisque notre Seigneur a voulu que ce fût notre patrie, notre barque, et que notre cœur fût marié à cet Institut (1). Il ne faudrait que bien pratiquer ce conseil pour arrêter les esprits inconstants et volages, qui étant dans des Ordres bien réglés, où leur profession les attache et les oblige jusqu'à la mort, ne cessent d'aspirer au changement et à quelque nouvel Ordre, dont ils ne seraient pas moins dégoûtés que du leur, s'ils en avaient goûté. Qu'ils se mettent devant les yeux les paroles du grand saint Paul : *Que chacun demeure dans la vocation à laquelle il est appelé, que chacun demeure devant Dieu dans l'état où il est appelé frère* (1. Cor. 7). Platon croyait que la plus grande injustice du monde était de se mêler d'un autre métier que du sien, mais je dirai qu'une des plus mauvaises tentations que puisse avoir une âme religieuse, est de vouloir changer d'Ordre et d'état, lorsque celui dans lequel on est a l'approbation de l'Eglise, et que les Règles y sont gardées, au moins pour la plupart; car il n'y a point d'Ordre dans l'Eglise, dans lequel on ne puisse parvenir à une haute perfection, si on y observe ses vœux et ses Règles. Nous remarquons dans l'histoire de Palladius, qu'étant encore jeune religieux, avant qu'il fût évêque d'Elenopolis, il eut le regret de se voir toujours enfermé en sa cellule, et eut désir de changer de condition pour aller parmi le monde, convertir des milliers d'âmes à Dieu. Le célèbre saint Macaire d'Alexandrie le voyant en ce trouble, lui dit : Répondez à vos pensées, je garde les murailles de ma chambre pour l'amour de Jésus-Christ. Si un solitaire et un reclus aspirent à une vie active, il la peut mener en mortifiant ses humeurs et ses passions; car les théologiens appellent aussi du nom de vie active le travail que l'on fait pour bien refréner ses inclinations, et régler ses propres appétits; et ce n'est pas être oiseux, et perdre son temps à ne rien faire, que d'être occupé à son propre salut. Que si un autre qui est dans l'emploi et dans les fatigues de la vie active, soupire après le repos et la solitude des Chartreux, qu'il se ressouvienne que Marie-Marthe ne demanda pas d'être à la place de Marie-Madeleine, mais seulement d'être secourue d'elle, afin qu'il

(1) Entretien, 1.

apprenne à recourir à quelque retraite intérieure de la vie contemplative, pour quelque temps, où il médite les raisons qui l'obligent à demeurer dans son état sans en sortir. Ces raisons sont qu'en changeant de lieu et d'habit, il ne changera pas pourtant de tête et d'esprit, mais sera toujours lui-même; que Dieu ayant disposé toutes choses avec ordre et mesure, et ayant assigné à chaque chose des places convenables, c'est troubler la beauté de l'ordre que Dieu a établi dans l'état religieux, que de vouloir entrer en un autre genre de vie; que Dieu ne requiert autre chose de lui, sinon qu'il s'acquitte fidèlement des préceptes et des Règles de la Religion où il est entré; qu'il n'est plus question pour lui après la profession de délibérer quel institut il doit embrasser, mais qu'il est question d'y persévérer jusqu'à la mort, nonobstant ses peines et ses tentations; qu'au jour de la mort Dieu ne lui demandera pas pourquoi il n'a pas la perfection des autres Ordres auxquels il ne l'a pas appelé, mais qu'il le couronnera, s'il a acquis la perfection propre de l'Ordre dans lequel il l'a mis; que si quelques-uns de ses frères lui semblent se trop relâcher, qu'il rendra un grand service à Dieu de les ramener au devoir par de bons exemples, tenant toujours bon dans l'observance. S'il médite ces choses avec paix et tranquillité, il trouvera la paix intérieure, et ses agitations se calmeront.

Ainsi il concluera à persister, se persuadant que s'il y a de meilleures Religions pour les autres, il n'y en a pas pour lui de meilleure et de plus souhaitable que la sienne. Il se dira donc à lui-même, en envisageant ses Règles : *Tu iras jusque là, et ne passeras pas outre; tu briseras là tes flots enflés* (Job, 38). Ainsi il demeurera en paix, s'occupant plutôt à bien observer ce qui est de son Institut, qu'à inventer les moyens de le changer en cette vie présente, espérant seulement le changer à l'heure de la mort, où il sera reçu, s'il persévère, dans l'ordre des enfants de Dieu, qui contemplent incessamment sa face; c'est-à-dire en quelqu'un des neuf Ordres ou des Chœurs des anges, dans lequel il sera reçu avec une grande bienveillance, et placé pour jamais, selon qu'il se sera rendu plus exact à imiter les vertus particulières qui reluisent en chacun de ces Ordres, où il n'y aura plus de mor-

tification à souffrir, mais plutôt des joies immortelles à goûter dans la contemplation et la possession du trésor infini et inépuisable de tout bien.

HUITIÈME MÉDITATION.

LES ACTES DES PARFAITS, ET LES FAVEURS QUE DIEU LEUR FAIT, CONTENUES AU CANTIQUE DES CANTIQUES DE SALOMON.

I. Considérez les premiers actes des parfaits, et les premières faveurs qu'ils reçoivent de Jésus-Christ, selon qu'il est représenté au premier chapitre du Cantique des Cantiques de Salomon. Les parfaits souhaitent ardemment l'union de Jésus-Christ dans la sainte communion : *Qu'il me baise du baiser de sa bouche ; car ses mamelles sont meilleures que le vin, elles respirent la suave odeur des parfums les plus exquis* (Cant. 1). Car la sainte communion est le baiser de la bouche puisque Jésus-Christ daigne s'approcher de nous, et comme nous y inspirer la douceur de son esprit, et nous témoigner son amour. Les deux mamelles pleines de lait, qui est caché et n'apparaît pas, dénotent les espèces sacramentelles sous lesquelles il est caché. Les parfaits louent le nom de Jésus-Christ, et le traitent avec grande révérence. *Votre nom est une huile épandue, aussi les jeunes filles vous ont aimé.* Ils désirent ardemment, et prient pour être attirés à Jésus-Christ par de fortes grâces, pour être de plus en plus dégagés des affections terrestres : *Tirez-nous après vous ; nous courons à l'odeur de vos parfums.* Nous ne résisterons pas à vos grâces excitantes et à vos inspirations ; nous y obéirons promptement avec une grande diligence. Ils reconnaissent les grâces de Jésus-Christ, et les reçoivent avec joie et consolation. *Le roi m'a introduit dans ses celliers,* il m'a fait entrer dans le sanctuaire secret de ses mystères, et il m'y a fait pénétrer bien avant par

les lumières qu'il m'a données. *Nous nous réjouirons, et nous tressaillerons en vous.* Les parfaits ne croupissent pas dans leurs péchés; ils ne sont pas plutôt souillés de la moindre faute qu'ils s'en relèvent par la pénitence. *Je suis noire, mais je suis belle, filles de Jérusalem, comme les pavillons de Cédar, comme les peaux de Salomon.* A peine l'âme parfaite a vu sa laideur qu'elle se purifie et rentre dans la splendeur de la grâce; à peine a-t-elle ressemblé aux noires tentes des nomades, qu'elle devient semblable aux belles tentes de Salomon par la multitude et la variété de ses vertus. Ils attribuent les afflictions de cette vie qui les obscurcissent à Dieu. *Ne me méprisez pas si je suis brune* par l'affliction, *le soleil m'a décolorée;* c'est l'ardeur de son affection qui l'a porté à m'envoyer ses rayons les plus embrasés, qui m'ont ôté le teint du visage, et m'ont fait entrer dans la souffrance; je n'en suis pas plus à mépriser, car c'est une faveur que d'être ainsi traitée. Les parfaits n'entrent dans les charges que par force, et s'accusent de n'y avoir pas fait leur devoir. *Les enfants de ma mère ont combattu contre moi, ils m'ont mis gardienne dans les vignes, je n'ai pas gardé ma vigne.* Voulant dire que les enfants de leur église ou de leur communauté les font souffrir en les élevant et en les choisissant pour les charges du gouvernement, et elles disent leur coulpe humblement, et croient n'avoir servi de rien. *Je n'ai pas gardé ma vigne* Ils désirent voir Dieu pour se contenter en lui seul, sans plus attendre les divertissements dans les choses créées. *Montrez-moi, cher amour de mon âme, où vous repaissez* de délices les esprits bienheureux, et où *vous couchez en repos au midi* des splendeurs et des lumières célestes. Les parfaits sont instruits par Jésus-Christ à descendre de la voie contemplative à la voie active, et à considérer leur troupeau et les âmes qui leur sont commises, et s'il y a des boucs et des méchants parmi elles, de les rapprocher de l'Eglise, qui est le tabernacle des pasteurs. *Si tu ignores, ô belle entre les femmes!* si tu ne sais ce qu'il te convient de faire, *sors* de ton repos, *va après les vestiges de tes troupeaux, et repais tes boucs près les tabernacles des pasteurs*, rapproche-les de la conversation des premiers Pères et des fondateurs, convertis les cœurs des enfants à leurs pères. Il les invite à cette circonspection par trois

motifs, l'un parce qu'il les a destinés à combattre pour lui, et à défaire ses ennemis, ainsi que firent les anges, qui renversèrent les charriots de Pharaon dans la mer Rouge, où ils furent submergés. *Mon amie, je t'ai rendue semblable à ma cavalerie dans* la perte *des charriots de Pharaon.* Le second motif est tiré du grand amour que les parfaits ont promis à Dieu, si bien que ce leur serait une confusion d'y manquer. *Tes joues sont belles comme la tourterelle.* Elle n'a qu'un époux, et passe ce qui lui reste de vie en viduité. Tu n'as que moi seul à aimer : *Ton cou est comme une pierrerie*, ton union avec moi est toute de diamant. Le troisième motif est pour l'avenir : il leur fait la promesse d'une belle couronne : Nous te ferons des *colliers d'or entrelacés d'argent.* Les parfaits, après la vie active, rentrent dans la vie contemplative, considérant Jésus-Christ, tantôt dans l'état de sa gloire, tantôt dans son état de souffrance. En ces divers regards, ils s'unissent à lui par une affection intime et cordiale ; leur vertu répand ses parfums, leur Charité brûlante ranime ses forces : *Tandis que le roi était sur son siége*, Jésus-Christ à la droite de son Père, *mon nard a répandu son odeur*, ma Charité a exhalé ses parfums. *Mon bien-aimé est un bouquet de myrrhe, il demeurera dans mon sein, il est pour moi comme une grappe de Chypre des vignes d'Engaddi.* Il est un bouquet de myrrhe et d'amertume, considéré dans l'état de sa Passion ; mais il est une grappe de raisin, considéré dans l'état de sa résurrection et de sa vie glorieuse. Les parfaits sont agréables à Jésus-Christ, et leurs intentions pures sont acceptées de lui : *Voilà que tu es toute belle, ma bien-aimée, voilà que tu es toute belle ! tes yeux sont de colombe.* Les parfaits louent Dieu et les merveilles des cieux qu'il a créées pour le repos des âmes : *Voilà que vous êtes beau et agréable, mon bien-aimé ! Notre lit est fleuri, les poutres de nos maisons sont de cèdre, nos planchers de cyprès ;* rien n'est si bien composé que les voûtes célestes, où notre repos doit toujours durer.

Admirez les vertus des parfaits, désirez leur état, aspirez à leur bonheur, regrettez d'en être si éloigné, donnez gloire à Dieu pour tant de grâces et de faveurs signalées dont il les comble. Oh ! que cet époux caresse amoureusement les âmes ses épouses ! Que ses paroles sont douces et aimables ! Si vous

avez peine à concevoir l'excès de ses tendresses et de ses douceurs, eu égard à sa noblesse infinie, considérez ses œuvres et ses souffrances sur la croix pour l'amour d'une âme. O Dieu immortel! qu'il a bien plus fait encore en souffrant si cruellement, qu'en parlant si affectueusement. Il en est bien autrement encore de ses œuvres que de ses paroles (1).

II. Considérez, dans le second chapitre des Cantiques, la suite des actes de l'âme parfaite, et des faveurs qu'elle reçoit de Jésus-Christ. Quoique Jésus-Christ se présente à tout le monde comme la fleur du champ, qu'il est libre à chacun de cueillir, il se donne pourtant plus particulièrement aux humbles et aux parfaits, à cause de leur humilité; c'est pourquoi il dit : *Je suis la fleur des champs, et le lis des vallées.* Les parfaits conservent leur sainteté parmi les méchants, *comme un lis entre les épines, telle est ma bien-aimée entre les filles.* Tel fut Abraham parmi les Chananéens, Loth parmi les habitants de Sodôme, et Joseph parmi ses frères. L'âme parfaite, par l'amour appréciatif, estime Jésus-Christ par-dessus tout, tout lui semble amer au prix de sa douceur, témoin saint Paul, le modèle des parfaits, qui regardait tout le reste comme une ordure insupportable. *Tel qu'est un pommier parmi les arbres sauvages des forêts, tel est mon bien-aimé entre les enfants des hommes.* Elle n'a de repos qu'en lui, c'est toute sa consolation : *Je me suis assise à l'ombre de celui que je désirais, et son fruit est doux à mon palais.* L'âme abonde souvent en ferveur et en joie spirituelle : *Le roi m'a fait entrer dans ses celliers.* Elle observe l'ordre de la Charité, aimant Dieu par-dessus tout, et chaque chose pour lui et à son rang. D'où vient que son amour étant réglé, et aimant avec plus d'intensité et de ferveur ce qui est plus aimable, elle languit de l'amour divin. *Il a établi la Charité en moi; appuyez-moi de fleurs, environnez-moi de fruits* et de fortes odeurs; *car je languis d'amour.* Les perfections de Dieu, ses bienfaits et ses inspirations, sont autant de traits et de flèches qui la navrent et la font languir. L'âme parfaite est protégée de Dieu dans le fort des tentations et des persécutions; Dieu la soutient par la multitude de ses grâces : *Sa gauche est sous mon chef,*

(1) Sainte Thérèse, sur le Cantique.

et sa droite m'embrassera. Je vous adjure, filles de Jérusalem, n'éveillez pas et ne faites pas éveiller ma bien-aimée que lorsqu'elle le voudra. Il ne veut pas même qu'on trouble son repos et sa dévotion dans sa retraite, dans sa solitude spirituelle, et dans ses oraisons. Comme il prit fait et cause pour Marie-Madeleine, recueillie dans la contemplation, ainsi il en use en faveur de l'âme dévote; il défend de la troubler dans sa récollection. L'âme parfaite est souvent attentive aux inspirations de Dieu, qui daigne l'appeler, laissant les anges pour s'occuper en elle, et l'appeler aux exercices spirituels : *C'est la voix de mon bien-aimé; le voilà qui vient sautant sur les montagnes, outre-passant les collines élevées.* Il ne s'arrête pas à ses anges sublimes, il étend ses miséricordes et ses regards sur les hommes de la terre; il ne tarde pas, il surpasse les cerfs et les biches en vitesse, ne différant pas ses attraits; car la grâce du Saint-Esprit ne sait ce que c'est que les lenteurs. *Le voilà derrière la muraille, regardant par les fenêtres, regardant par les treillis*, pour se faire voir en cette vie, et montrer combien il est aimable, prêt à entrer, si on lui ouvre la porte par un libre consentement à ses inspirations : *Le voilà qui me parle; lève-toi, hâte-toi, mon amie, ma colombe, ma belle, viens; car déjà l'hiver est passé, et la pluie s'est retirée.* Dieu, en effet, convie l'âme parfaite par des attraits d'une douceur incomparable au temps le plus opportun et à la meilleure occasion, souvent lorsque l'âme a moins de difficultés pour se livrer à lui. Et comme il appelle au commencement par des menaces et des terreurs, aussi dans le progrès de la vie spirituelle, quand la Charité parfaite chasse la crainte, ses attraits ne sont que douceurs et suavité. L'âme parfaite, pour correspondre aux attraits de Dieu, s'efforce de corriger ses moindres péchés et les premiers mouvements de concupiscence, de peur que d'un petit mal il ne s'en fasse un plus grand, et elle dit pour ce sujet : *Prenez-nous les petits renards qui démolissent les vignes* et font de grands dégâts, si on ne les arrête promptement. L'âme parfaite se donne à Dieu souvent : *Mon bien-aimé à moi, et moi à lui, jusqu'à ce que le jour* de la vision intuitive *apparaisse, et que les ombres* et les obscurités de la Foi *s'abaissent* et disparaissent. Enfin elle reçoit tant de grâces et de faveurs, qu'elle s'en ressent indigne, et comme saint Pierre disait à

Jésus-Christ qu'il s'éloignât de lui, se réputant homme pécheur, indigne de sa présence, ainsi l'âme parfaite, croyant qu'il y a d'autres âmes plus sublimes qu'elle, et plus dignes de ses faveurs, elle convie d'exercer plutôt sur elles les effets plus gracieux de sa bonté, et ainsi elle lui dit : *Retournez-vous-en ; soyez semblable, mon bien-aimé, aux chèvres et aux faons des cerfs sur les montagnes de Béthel.* Il y a de grandes âmes élevées en vertu comme des montagnes ; il leur appartient mieux qu'à moi de ressentir les faveurs célestes, ne différez pas de les en rendre participantes.

Apprenez, ô âme parfaite! votre leçon spirituelle en ce chapitre. Aimez Dieu uniquement et par-dessus tout, confiez-vous en sa puissance et en sa protection. Soyez attentive à ses inspirations. Mortifiez vos moindres imperfections, et les premières saillies de vos passions. Enfin reconnaissez qu'il y a d'autres âmes au monde qui mériteraient mieux que vous les faveurs et les caresses spirituelles de l'Epoux céleste. Et cependant il s'adresse à vous, il vous les communique largement. O merveille! O grandeur! O prodige de la bonté divine! O Jésus! que tous les cœurs ne sont-ils ravis en votre amour!

III. Considérez les actes et les faveurs de l'âme parfaite, contenues au chapitre troisième du Cantique. Elle cherche Dieu partout ; car elle est créée pour le chercher ainsi, et enfin elle le trouve par la connaissance véritable et l'amour tel qu'il doit être, après avoir passé par les enseignements des docteurs et des pasteurs de l'Eglise : *J'ai cherché en mon petit lit celui que mon âme désire.* Car c'est le propre des parfaits de ne pas tant regarder la nuit comme un temps de repos, que comme un temps plus propre à méditer les excellentes perfections de Dieu ; pour ce sujet, ils ne passent pas de nuit qu'ils ne s'élèvent par plusieurs soupirs vers Dieu. Ils ne le trouvent pas pourtant alors parfaitement. C'est pourquoi ils se lèvent et s'étudient à s'élever aux perfections invisibles de Dieu, par la considération des choses créées : *Je m'élancerai, et je ferai le tour de la cité* de ce monde, y contemplant les créatures, pour découvrir par leur moyen les beautés du Créateur. Et néanmoins ils ne sont pas encore suffisamment instruits par cette voie. Mais étant rencontrés par les pasteurs et les docteurs de l'Eglise, et s'informant d'eux de la voie de leur salut et

des moyens d'être unis à Dieu, ils ne tardent plus à en être parfaitement informés, aussitôt qu'ils ont un peu médité leurs écrits ou leurs enseignements. C'est pourquoi l'âme parfaite dit : *Les sentinelles qui gardent la cité m'ont trouvée.* Je leur ai demandé : *N'avez-vous pas vu celui que mon âme aime? Quand je les eus un peu passés*, parcourant leurs paroles, *j'ai trouvé celui que mon âme aime. Je l'ai tenu,* par une ferme Foi et une Charité constante, *et je ne le quitterai pas* que je ne lui aie donné entrée dans la *maison de ma mère*, le faisant connaître premièrement à mes plus proches et à ceux qui sont de ma famille, parce que les parfaits s'emploient volontiers, et avant tout, pour leurs plus proches, afin de leur donner la connaissance de Dieu, d'autant plus que saint Paul dit que celui-là est pire qu'un infidèle, qui n'a pas soin des siens et de ceux de sa maison. L'âme parfaite est protégée de Dieu dans ses œuvres. Elle fait l'admiration de ceux qui la considèrent, pour la bonne odeur qu'elle répand par la multitude de ses vertus et de ses exemples de piété; d'où vient que l'on dit d'elle : *Qui est celle-là qui monte, par le désert* de ce monde, *comme une colonne de fumée de myrrhe, d'encens et de tous les parfums.* Elle est environnée d'anges armés et préparés au combat, qui la défendent puissamment contre les embûches de la nuit, et les piéges cachés que ses ennemis lui dressent, pour la porter au péché, ou ralentir sa ferveur. C'est pourquoi il est dit : *Voilà que soixante forts des très-forts d'Israël*, et des anges voyant Dieu, *entourent le petit lit de Salomon*, qui est l'âme parfaite en laquelle Jésus-Christ repose suavement. *Chacun tient son épée, et ils sont très-exercés aux combats, l'épée de chacun est sur ses genoux, à cause des terreurs de la nuit.* Elle s'emploie à faire connaître Dieu au loin, semblable à une litière dans laquelle Jésus-Christ est doucement porté à divers peuples de la terre, pour les instruire dans la science du salut : *Le roi Salomon s'est fait une litière des bois du Liban, les colonnes en sont d'argent, le siége en est doré, le montant en est de pourpre, et ce qui est au milieu est tout bâti de charité, à cause des filles de Jérusalem* et des âmes imparfaites, ou qui sont encore dans l'enfance ou la puérilité de leurs mœurs. C'est pourquoi les parfaits sont assortis de toutes les vertus, ainsi que cette litière est ornée de toutes ses pièces très-richement accommodées. On entend la voix de

leur prédication ou de leur exhortation : *Sortez, et voyez, filles de Sion, le roi Salomon dans le diadème, dont sa mère l'a couronné au jour de ses épousailles, au jour de la joie de son cœur.* Par ces paroles, selon le double sens qu'elles ont, les parfaits exhortent les âmes à quitter les affections de la terre, pour considérer Jésus-Christ en deux états, l'un, de sa Passion et de ses souffrances, où la synagogue, dont il était né comme de sa mère, le couronna d'épines effroyables; l'autre, de sa gloire et de son repos, où la Jérusalem céleste le couronne du diadème d'honneur, le reconnaissant pour le roi du Paradis, et en l'un et l'autre état, il est dans la joie, et doit faire l'objet de nos méditations, parce que si nous compatissons à ses souffrances, nous serons pareillement glorifiés.

Apprenez à ne point passer la nuit dans l'assoupissement entier et l'oubli total de Dieu. Suivez la direction des docteurs et des pasteurs de l'Eglise, qui vous montreront plus assurément la voie des vérités éternelles, que toutes vos contentions à raisonner sur les créatures. Soyez ferme à pratiquer leurs enseignements. Employez premièrement votre zèle à l'égard de ceux que vous fréquentez, et puis à l'égard de ceux qui sont plus éloignés, portant chacun à la considération et à l'admiration amoureuse de Jésus-Christ. Oh! que c'est une grande perfection de purifier les âmes, de les illuminer et de les unir à Jésus-Christ! C'est peu de chose qu'une âme lui serve de lit pour se reposer, si elle ne lui sert de litière pour être porté et annoncé au loin. En cette vie beaucoup mieux vaut l'action, pour assister les hommes misérables, que la retraite et la contemplation. Vous contemplerez Dieu éternellement dans l'autre vie, si en cette vie vous ne manquez pas aux œuvres de miséricorde, autant que votre état et votre capacité le permettront; et c'est en ce point que consiste la principale perfection de l'épouse du Cantique.

NEUVIÈME MÉDITATION.

SUITE DES ACTES DE L'AME PARFAITE, ET DES FAVEURS QU'ELLE REÇOIT DE DIEU, CONTENUES AUX CANTIQUES.

I. Considérez les actes de l'âme parfaite, et les faveurs qu'elle reçoit de Dieu, selon qu'il en est traité au chapitre quatrième du Cantique. L'âme parfaite règle toutes ses actions, grandes et petites, publiques et privées, apparentes et cachées, de telle sorte que tout y est exact sans aucune imperfection notable. *Que tu es belle, mon amie, que tu es belle, tes yeux sont ceux de la colombe, sans parler de ce qui est caché intérieurement, etc.* C'est ce qui est représenté par cette longue énumération de tout ce qui est en elle, de beauté, de perfection et d'utilité ; car tout cela ne signifie autre chose, sinon qu'une âme parfaite ne néglige rien pour que tout soit irrépréhensible en sa conduite, autant que la fragilité humaine le peut permettre. C'est pourquoi Dieu lui dit : *Tu es toute belle, ma bien-aimée, et il n'y a pas de tache en toi* Dieu multiplie ses attraits et ses grâces à l'égard d'une âme qui en a déjà fait bon usage, ayant été fidèle en peu, elle est établie sur beaucoup, et est appelée à des choses plus hautes et plus relevées. *Viens du Liban, ma sœur, mon épouse, viens du Liban, viens !* Il ne se contente pas de lui dire une fois *viens !* il le redit trois fois, parce que les grâces divines sont plus abondantes dans les parfaits, selon qu'il est dit dans l'Evangile, qu'à celui qui a il sera donné, ainsi que celui qui a abondera. Il lui promet une couronne merveilleuse si elle obéit. *Tu seras couronnée du chef d'Amana, du sommet de Sanir et d'Hermon, des repaires des lions, des montagnes des léopards.* Paroles qui indiquent les passions féroces et brutales, et l'enfer même, de la victoire desquels il lui sera tissu une couronne glorieuse.

Jésus-Christ a, en certaine façon, plus souffert pour les âmes plus parfaites que pour les autres; car, quoiqu'il ait offert son sang pour la rédemption de tous les hommes, toutefois tous ne participent pas également au fruit de sa Passion. Plusieurs n'en reçoivent que des moyens de salut sans autre effet, d'autres en reçoivent aussi la rémission réelle de leurs péchés, mais d'autres en reçoivent de plus de merveilleuses élévations dans la vie spirituelle, et ensuite les degrés d'une gloire plus sublime. C'est pourquoi la Passion de Jésus-Christ leur est effectivement et de fait plus profitable. Telle est l'âme parfaite, et c'est pour cela que Jésus-Christ lui dit : *Tu as touché mon cœur, ma sœur, mon épouse, tu as touché mon cœur par un de tes regards, par un de tes cheveux*, comme s'il avait au double plus souffert de blessures pour elle que pour tout autre. Car même elle n'a pas un seul regard, une seule bonne pensée et une seule inspiration, ni un seul cheveu de sa tête, c'est-à-dire une seule action d'obéissance et d'humilité, que le tout n'ait coûté la vie à Jésus-Christ, par qui toutes les bénédictions spirituelles sont données à l'âme fidèle. C'est pourquoi elle touche son époux par l'un de ses yeux et de ses cheveux. Jésus-Christ ne manque point d'amour pour les âmes parfaites qui lui ont tant fait souffrir de tourments; et pour qu'il ne semble pas que cette pensée qu'il a tant souffert, lui soit une occasion de refroidissement ou d'aversion, parce que le sentiment naturel porte à moins aimer ce qui nous a causé plus de tourments, il réitère envers l'âme parfaite le témoignage de son affection, la louant une seconde fois, après qu'il l'a regardée comme la cause de sa mort. A cet effet il emprunte diverses comparaisons des choses les plus agréables dans les femmes, pour témoigner sa complaisance envers elle, sur ses diverses vertus et ses actions; il loue entre autres choses la douceur de ses paroles : *Tes lèvres sont comme un rayon de miel; le miel et le lait coulent de ta langue* Les parfaits par humilité s'étudient fort à cacher leurs vertus et leurs perfections, à moins que la gloire de Dieu et l'utilité du prochain ne les engagent à les faire paraître; et encore que l'âme parfaite soit un riche jardin parsemé de toutes les belles fleurs, et de toutes les plus riches plantes des vertus théologales et car-

dinales, acquises et infuses, morales et intellectuelles, toutefois c'est un *jardin fermé*. Et encore que ce soit une fontaine qui ait des eaux vitales et rejaillissantes à la vie éternelle, par le très-sublime mérite de ses actions, c'est pourtant une *fontaine scellée* qui n'apparaît pas. *Ma sœur, mon épouse, est un jardin fermé, une fontaine scellée.* Dieu éloigne le diable de l'âme parfaite, ne lui permettant pas d'exercer toute sa puissance contre elle ; il lui envoie le Saint-Esprit qui fomente sa charité, et fait abonder ses actions vertueuses et méritoires. Et comme le diable est dénoté par le vent d'Aquilon, qui est un vent nuisible aux jardins, qui dessèche la terre, et par sa froideur fait mourir les premiers germes des fleurs et des plantes ; comme, au contraire, le Saint-Esprit est dénoté par le vent du midi, qui apporte la chaleur, vivifie la terre, et la rend plantureuse, il est dit : *Lève toi, Aquilon*, arrière d'ici, Satan ; *vent du midi, souffle en mon jardin, et qu'il exhale ses parfums.* Ainsi l'âme parfaite est dégagée de l'esprit de malice, et devient le temple du Saint-Esprit que Dieu lui envoie.

Admirez et louez la multitude des bienfaits divins à l'égard d'une bonne âme qui s'avance en la vertu. *O Dieu, vos amis me semblent trop honorés* (Ps. 138) ! O amant immortel ! que pourriez-vous faire de plus, quand vous ne vous occuperiez qu'à combler de biens vos créatures ? Ah ! la source de vos bienfaits ne tarit jamais. Que ne puis-je, ô mon amour ! connaître parfaitement toutes vos faveurs, afin que je brûle toujours de votre amour, et que toujours mon esprit et ma langue se portent à vous en glorifier. O Seigneur très-magnifique et très-bon ! que ne puis-je, pour la multitude de vos douceurs, vous rendre toute la reconnaissance que vous savez vous être due.

II. Considérez les actes de l'âme parfaite, et les faveurs qu'elle reçoit, contenues au chapitre cinquième du Cantique, L'âme parfaite, enflammée des ardeurs du Saint-Esprit, se donne et se consacre tout à Dieu, et l'invite à prendre possession de toutes ses facultés, de ses puissances et de ses actions, pour s'en repaître et s'en délecter : *Que mon bien-aimé vienne en son jardin, et mange le fruit de ses pommiers.* L'époux se complaît dans les saintes actions de l'âme parfaite, il goûte

avec plaisir, comme font les hommes à une table délicieuse, les actes de sa pénitence, de ses mortifications, de sa charité et de toutes ses ardentes dévotions ; il invite même les anges à prendre part à ce banquet et à s'en réjouir, comme ils font à la conversion d'un pécheur. *Je suis venu*, dit-il, *en mon jardin, ma sœur, mon épouse, j'ai cueilli ma myrrhe avec mes liqueurs. J'ai bu mon vin avec mon lait, mes amis, buvez et mangez, et enivrez-vous, mes bien-aimés.* O anges heureux ! regardez avec contentement la conduite de l'âme parfaite, prenez part à ses vertus, réjouissez-vous de ce que j'ai des créatures sur la terre qui me chérissent ardemment comme vous faites dans le Ciel. Comme l'état de cette vie n'est pas exempt de péchés et de manquement, il arrive après tant de grâces et de faveurs reçues, qu'une âme, nonobstant sa perfection, commet quelque offense notable ; mais Jésus-Christ, son amour, ne l'abandonne pas en cet état, et ne la laisse pas croupir longuement, qu'il ne l'en retire au plus tôt. *Je dors, mais mon cœur veille;* car le péché de ceux qui doivent en faire pénitence est un sommeil et un assoupissement qui ne doit pas être perpétuel ; l'on y est privé de lumière et de raison, et on y rêve comme dans le sommeil, mais Jésus-Christ, le cœur et l'amour des parfaits, ne dort pas cependant, il rappelle incontinent cette âme par de nouvelles miséricordes, qui la convient à la pénitence. *Voilà mon bien-aimé, qui frappe à la porte, ouvre-moi, ma sœur, mon amie, ma colombe, mon immaculée, car ma tête est couverte de rosée, et mes cheveux sont pénétrés de l'humidité de la nuit.* Il la convie à se reconnaître à la vue des tourments qu'il a soufferts sur la croix, mourant pour elle, où son chef et ses cheveux furent trempés de sang. Quelquefois pourtant, les âmes qui font état de la vie parfaite, ne se rendent pas tout d'un coup ; elles font les rétives et les mutines aux premières remontrances qui leur sont faites, alléguant des raisons frivoles et des excuses impertinentes, qui nous sont représentées par la réponse de l'Epouse à l'appel de son bien-aimé : *J'ai dépouillé ma robe, comment la vêtirais-je? j'ai lavé mes pieds, comment les souillerais-je?* A ce refus, Jésus-Christ redoublant ses miséricordes, envoie des grâces plus fortes et plus efficaces que les premières, et à ces grâces l'âme se rendra et fera pénitence de sa faute ; car il n'y a pas de place forte,

dont l'amour ne puisse forcer la porte. *Mon aimé a avancé la main par l'ouverture, et mes entrailles ont frémi à son attouchement ; je me suis levée pour ouvrir à mon bien-aimé, mes mains ont distillé la myrrhe, et mes doigts sont pleins de myrrhe très-bien éprouvée.* La myrrhe très-amère est le symbole de la pénitence que l'âme parfaite exerce, et qu'elle a en ses mains et en ses œuvres plus qu'en sa bouche et en sa parole. Néanmoins elle ne recouvre pas toujours si tôt sa première ferveur de dévotion, et a besoin de beaucoup prier pour rentrer en son premier état. *J'ai ouvert la porte à mon bien-aimé, mais il était parti et passé outre. Mon âme s'est toute fondue incontinent qu'il a parlé* dans l'absolution de mon péché. *Je l'ai cherché et ne l'ai pas trouvé, je l'ai appelé et il ne m'a pas répondu.* Ainsi l'âme parfaite, en punition de sa faute, souffre pour un temps une soustraction de la grâce de ferveur et de consolation spirituelle. Elle est même châtiée en ce monde de pertes et d'afflictions corporelles, soit par les calamités publiques des guerres, soit par les rudes paroles et les corrections des supérieurs : *Les gardes qui allaient autour de la cité m'ont trouvée, ils m'ont battue et m'ont blessée ; les gardes des murailles m'ont ôté mon manteau.* Mais c'est en ces pertes et en ces afflictions que les âmes parfaites raniment l'ardeur de leur amour envers Dieu, qu'elles s'unissent à lui plus parfaitement, se recommandent à ses miséricordes plus ardemment, et le glorifient plus hautement, au lieu que les âmes vicieuses et réprouvées se désespèrent et maudissent Dieu dans leurs afflictions. *Je vous adjure, filles de Jérusalem*, dit l'Epouse affligée, *si vous trouvez mon bien-aimé, annoncez-lui que je languis d'amour*, si vous sortez de ce monde plus tôt que moi, recommandez-moi à lui. *O très-belle entre les femmes, quel est ton bien-aimé, au-dessus de tous les autres, pour qui tu nous as ainsi adjurées.* Alors elle s'épanche tout en ses louanges. *Mon bien-aimé est tout blanc et tout vermeil, il n'y a pas son pareil entre mille.* Elle parcourt et glorifie chacun de ses attributs, sa bonté, sa justice, sa puissance, sa miséricorde, sa providence, sa douceur. Ce qui est signifié par les paroles suivantes : *Mon bien-aimé est blanc et vermeil, choisi entre mille, etc.* Les louanges qu'elle donne à Dieu, et l'air dont elle en parle, font impression sur le monde, et plusieurs en sont touchés pour se donner à lui. *O très-belle*

entre les femmes! où est allé ton bien-aimé, où s'est écarté ton bien-aimé? nous le chercherons avec toi; car les parfaits doivent parler de Dieu de telle sorte, que chacun en soit porté à un plus grand amour.

Apprenez de ce chapitre à ne pas vous tenir assurée, quand même il vous semblerait que vous seriez beaucoup avancée dans la perfection. Vous n'êtes pas impeccable dans le cours de cette vie. Hélas! que la chute des belles âmes est à déplorer! on leur peut dire en se lamentant : *Comment es-tu tombé du ciel, ô Lucifer* (Isaïe)? O belle aurore, qu'est devenue ta beauté? Si ce malheur vous arrive, ne vous y endurcissez pas, rendez-vous sans difficulté aux attraits de la grâce, n'alléguez pas d'excuse. Sans tarder, fléchissez votre cœur par la pénitence, vous soumettant à en faire satisfaction, pour rentrer au plus tôt en votre première Charité.

III. Considérez les actes de l'âme parfaite, et les faveurs qu'elle reçoit, contenues au chapitre sixième du Cantique. Après que cette âme est rentrée en ses exercices ordinaires de dévotion envers Dieu, Jésus-Christ descend en elle par de nouvelles grâces qu'il lui communique, il se complaît en ses pieux exercices, qui lui sont agréables, comme les plantes odoriférentes à celui qui est entré dans un jardin de délices. *Mon bien-aimé est descendu,* dit-elle, *en son jardin, au parterre des plantes odorantes, afin qu'il prenne son repas au jardin, et qu'il cueille les lis.* Elle se donne de nouveau à Jésus-Christ, et réitère ses vœux et ses promesses, disant ce qu'elle avait dit avant son sommeil et sa chute : *Je suis à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est à moi, il repaît entre les lis*, se délectant avec les âmes pures et blanches comme les lis. Cette âme devient agréable à Dieu, comme elle l'était avant sa faute, et se tient mieux sur ses gardes contre les tentations qu'elle veut fortement combattre, craignant la rechute, c'est pourquoi l'Époux lui dit : *Ma bien-aimée, tu es belle, suave et agréable, ravissante comme Jérusalem, terrible comme une armée rangée en bataille.* Cette âme ne tarde point à revenir à son premier lustre, reprenant le train de toutes ses vertus les plus relevées, et dénotées pour ce sujet par les beautés qui paraissent dans la tête, comme dans les yeux, dans les cheveux, dans les dents et dans les joues, si bien que cette âme seule est plus estimée

de Dieu qu'une infinité d'autres qui mènent une vie traînante et languissante. *Soixante reines, quatre-vingts femmes, et des jeunes filles sans nombre habitent les palais des rois, ma colombe est unique et ma parfaite; elle est seule à sa mère, choisie par celle qui l'a engendrée. Les filles de Sion l'ont vue, et ont dit qu'elle était bienheureuse. Les reines aussi et les femmes l'ont louée.* C'est la gloire d'une âme parfaite, Dieu l'estime et en fait plus de cas que de mille autres. La réputation de sa sainteté lui acquiert facilement les affections des grands et des petits. Et l'Eglise ou la congrégation qui l'a nourrie ou élevée la chérit singulièrement, faisant souvent élection d'elle pour lui commettre les affaires les plus difficiles, c'est pourquoi elle est dite *élue de celle qui l'a engendrée.* L'âme parfaite va toujours augmentant en lumière et en vertu : *Qui est celle-là,* dit l'Epoux, *qui vient s'élevant comme l'aube du jour, belle comme la lune, choisie comme le soleil, terrible comme une armée rangée en bataille;* car l'âme faisant un progrès perpétuel, est redoutable aux démons, et souvent aux hommes qui mènent une vie répréhensible, ainsi qu'il apparaît dans saint Jean-Baptiste, qu'Hérode redoutait. Jésus-Christ visite l'âme parfaite, après qu'elle est rentrée dans le chemin de la vertu, et après ses péchés elle est appelée par lui le jardin aux noix, à cause de l'amertume de sa pénitence. *Je suis descendu dans le jardin aux noix, pour voir les pommes des vallées,* qui sont les fruits de l'humilité, *et pour regarder si la vigne était fleurie, et si les pommes de grenade étaient boutonnées,* voulant signifier par ces paroles, que son contentement est de voir cette âme, relevée de sa chute, produire les fruits des bonnes œuvres et des vertus les plus excellentes, et qu'il a l'œil et une providence plus spéciale sur elle. L'âme parfaite, nonobstant sa pénitence et sa conversion, a des craintes et des appréhensions de n'être point en tout agréable à son Epoux, elle a de la crainte pour ses fautes passées, et ne se tient pas tout-à-fait assurée d'être entièrement réconciliée, d'où lui vient quelque trouble intérieur. *Je n'en ai rien su,* je n'ai point une connaissance entière d'être l'objet de la bienveillance de mon Epoux, et le séjour de sa résidence. *S'il vient à moi,* disait Job, *je ne le verrai pas* (Ch. 9). Elle redoute que quelque détour de l'amour-propre et quelque saillie de la propre volonté ne la mette mal avec son Epoux : *Mon âme m'a troublée pour les charriots d'Aminadab,*

qui signifient le peuple volontaire ; elle est en sollicitude et sa tranquillité n'est point parfaite ; enfin les charriots d'Aminadab roulent quelquefois en la tête des dévots, quand ils sont troublés pour je ne sais qu'elle appréhension et fantaisie dont on n'a jamais ouï parler, non plus que des charriots d'Aminadab, desquels seulement parlent les Rabbins, sans aucune preuve. Leurs âmes se troublent et s'agitent elles-mêmes sans raison. Dieu pourtant console l'âme parfaite en ses troubles intérieurs, et au milieu de ses appréhensions, l'invitant suavement par quatre fois, et lui disant : *Retourne, retourne, Sulamite, retourne, retourne, afin que nous te regardions.* Il lui donne le titre de Sulamite, c'est-à-dire pacifique, pour lui témoigner par ce titre qu'il est en paix avec elle, et que sans sujet elle entre en défiance; ainsi l'âme parfaite apaise ses émotions, et demeure tranquille.

Dans vos oraisons, formez donc des actes de confiance en la miséricorde de Dieu, que, nonobstant vos péchés passés, mais effacés par la pénitence, il vous rendra le premier l'honneur que vous aviez d'être en son amitié et en sa bienveillance ; qu'il vous redonnera la grâce de votre première ferveur et de la dévotion en laquelle vous étiez, afin que vous puissiez pratiquer les pieux exercices des vertus, et combattre fortement les ennemis de votre salut, comme si de rien n'était. Il aura même soin de vous, pour pacifier vos scrupules et vos inquiétudes intérieures, afin que vous le serviez dans la paix et la tranquillité du cœur. O Jésus ! unique espérance du monde, et ressource admirable de la vie quand elle est perdue par le péché, je vous adore en votre grandeur, je me console en votre bonté, je respire en votre miséricorde, et j'attends de vous mon bonheur pour le temps et pour l'éternité.

DIXIÈME MÉDITATION.

DES ACTES DE L'AME PARFAITE, ET DES FAVEURS QU'ELLE REÇOIT DE DIEU, CONTENUES DANS LES DEUX DERNIERS CHAPITRES DES CANTIQUES.

I. Considérez les actes de l'âme parfaite, et les faveurs qu'elle reçoit, contenues au chapitre septième du Cantique. Comme l'état de cette vie est un état de milice, et que l'Eglise sur la terre est appelée militante, à cause des guerres continuelles qu'elle a à souffrir contre ses ennemis visibles et invisibles, il est souvent dit dans le Cantique, que l'Epouse ressemble à une armée qui fait la guerre puissamment, car c'est le propre des âmes qui s'étudient à la perfection, de se voir entourées d'ennemis, et d'y faire résistance. C'est pourquoi, après que l'âme parfaite est entièrement relevée de sa chute, et qu'elle est réconciliée avec Dieu, avec qui elle a la paix, elle ne laisse pas d'avoir la guerre avec les puissances de l'enfer, qui l'exercent davantage, et contre ses moindres imperfections, qu'elle veut détruire; pour ce sujet il est dit de cette âme : *Que verras-tu dans la Sulamite, que des escadrons d'armée?* Elle est en bataille contre ses adversaires. Or, le nom de Sulamite veut dire parfaite; c'est pourquoi, c'est comme si l'Epoux disait ici, que remarques-tu dans l'âme parfaite, sinon des combattants armés, et tout ce qui annonce l'attaque et la défense, car l'âme parfaite est toujours en armes, et toujours en guerre spirituelle, sachant que l'état de cette vie ne peut nous laisser sans ennemis. De là il arrive que cette âme pratique toutes sortes de vertus, lesquelles sont exprimées par les plus excellents traits de la beauté et des bonnes grâces : *Fille du prince, que tes pas sont beaux!* Ce n'est pas jusqu'à un pas qui ne soit agréable à Dieu dans l'âme parfaite, quoique

l'on puisse méditer son humilité en cette première louange, la chasteté dans la suivante, et dans la troisième et quatrième sa libéralité, dans ses deux mamelles sa double miséricorde corporelle et spirituelle, dans ses yeux ses intentions et ses méditations, dans son nez sa discrétion, dans sa tête sa Foi, et dans ses cheveux ses pensées. *Que tu es belle, ma bien-aimée, ma très-chère en mes délices!* Dieu daigne prendre ses ébats et ses délices parmi les enfants des hommes; Dieu se plaît particulièrement dans la constance généreuse de l'âme parfaite et dans ses œuvres de miséricorde; c'est pourquoi il lui dit ces paroles consolantes : *Ton port est semblable au palmier, et tes mamelles aux grappes de raisin.* Le palmier qui, plus il est chargé, plus il se rehausse et se relève, est le symbole de la force et de la constance, qui fait que l'âme parfaite ne succombe pas par découragement sous le pesant fardeau des affaires et des afflictions qui la tourmentent; et l'Epoux agréant cette vertu, dit qu'il montera au palmier : *J'ai dit, je monterai au palmier, et je prendrai ses fruits.* Je les accepterai volontiers, les trouvant très-agréables; *et tes mamelles*, c'est-à-dire tes affections pleines de miséricorde, *demeureront comme les grappes de raisin*, qui m'enivreront de leur douceur, *et l'odeur de ta bouche sera comme l'odeur des pommiers.* Tes paroles seront édifiantes, et répandront partout l'odeur de ta vertu. *Ton gosier est comme le vin très-bon;* c'est-à-dire les paroles d'exhortation que font entendre les parfaits, sont comme un vin enivrant, parce qu'ils font impression sur les cœurs et les touchent vivement. L'âme parfaite connaissant le plaisir que prend l'Epoux à ses paroles d'exhortation, et l'amour ne demeurant pas oiseux, mais étant toujours en mouvement comme le feu, pour opérer des choses grandes et généreuses, conçoit un grand dessein, et pour l'exécuter elle se donne tout à lui. Ce vin très-bon est *digne,* dit-elle, *de mon bien-aimé,* qu'il lui soit offert, et qu'il en ressente la douceur. *Je suis à mon bien-aimé, et il se tourne vers moi;* car l'âme ne regarde pas Dieu qu'elle ne soit réciproquement regardée de lui, elle ne pense pas en lui qu'il ne pense en elle, et elle ne se donne pas à lui qu'il ne se donne à elle. Elle explique son dessein : *Venez, mon bien-aimé, sortons dans la campagne, demeurons dans les fermes;* elle désire faire une mission très-avantageuse, pour la conversion des

personnes de la campagne, qui sont moins secourues d'assistances spirituelles : *Levons-nous du matin pour aller aux vignes*, aux paroisses éloignées; *voyons si la vigne est fleurie, si les fleurs produisent des fruits; si les pommes de grenade sont en fleurs;* voyons si les âmes nourries aux champs fructifient et font quelque progrès dans la piété. Tel est le zèle des prélats parfaits, qui tiennent le premier rang dans l'état de perfection, et qui ont consacré leur vie à purifier, à illuminer et à perfectionner les autres. Ils visitent les lieux les plus déserts de la campagne, ils font de saintes visites pour enseigner les ignorants. Là se font les œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle. *Là*, dit l'âme parfaite, *je te donnerai mes mamelles*, et je te consacrerai ce que j'ai de plus riche. *Les mandragores ont répandu leur odeur à nos portes.* Ces plantes, qui représentent une image grossière et imparfaite de l'homme, et qui sont appelées les plantes de figure humaine, dénotent les chrétiens les plus grossiers et les plus imparfaits, qui ne semblent que des troncs d'hommes par leur rusticité et leur barbarie, et qui dans ces missions salutaires répandent quelque odeur de vertu et de dévotion, qui paraît publiquement comme aux portes, sans être secrète et renfermée. L'âme rapporte tout à Dieu, ne fait rien que pour lui, et en ces célestes emplois, *O mon bien-aimé!* dit-elle, *je vous ai gardé toutes les pommes nouvelles et anciennes.* Soit que par ces pommes il faille entendre les sentences de l'Ancien et du Nouveau-Testament, qu'elle emploie dans ses exhortations, soit qu'elle y ait un soin plus spécial des plus jeunes et des plus vieux, où il y a le plus à travailler pour les enseigner suffisamment, et les mettre en voie de salut, elle rapporte le tout à Dieu.

Résolvez-vous donc, ô âme désireuse de la perfection! à combattre vertueusement, puisqu'il vous faut vivre en guerre dans ce monde. Oh! qu'il importe de s'y comporter généreusement, car le prix de la victoire est Dieu même possédé éternellement, et la perte de Dieu, pour une éternité, est le salaire de l'âme qui s'y sera portée lâchement. Que l'espérance de ce bien, et la crainte de ce désastre vous touchent et vous encouragent à persévérer avec force et patience, dispositions si agréables à Dieu entre toutes les vertus. Mais surtout que l'amour de Dieu vous porte à quelque entreprise

généreuse pour assister vos frères en la vue de Dieu, selon votre talent. Oh! quel bien, si vous pouvez le mettre dans la voie du salut. Donnez-vous à Dieu pour cet effet; car après la sollicitude de votre âme propre, vous ne pouvez lui rendre un service qu'il désire plus ardemment.

II. Considérez les actes de l'âme parfaite, et les faveurs qu'elle reçoit de Dieu, contenues au chapitre huitième du Cantique. L'âme parfaite, parmi tous les travaux de cette vie, pousse des soupirs vers Dieu, et désire passionnément d'être délivrée de ce corps mortel, pour être dans la béatitude et dans la fruition de Dieu : *Qui me donnera, ô mon frère, qui êtes encore suspendu aux mamelles de ma mère, que je vous trouve hors* de ce monde misérable, hors de ce corps pesant et corruptible? O Jésus très-heureux! qui triomphez au milieu du Paradis, rassasié de ses délices immortelles, qui fera que je sois uni à vous, *et que personne ne me méprise plus*, comme on fait en ce monde, où je ne suis que comme le rebut de chacun? *Je vous tiendrai, et je vous mènerai dans la maison de ma mère*, la céleste Jérusalem. Je pénétrerai avec vous ses lieux les plus secrets, et j'en verrai toutes les merveilles. *Là, vous m'enseignerez;* car la science de la terre n'est que ténèbres et ignorance, au prix des lumières admirables, et des connaissances relevées de votre Paradis. Là, je vous consacrerai des affections plus ardentes et plus embrasées. Oh! que d'amour je vous porterai! Oh! que de louanges merveilleuses je vous donnerai en ce lieu de triomphe! Là, *je vous donnerai le vase de vin composé, et la liqueur de mes grenades;* ce que j'aurai de plus fervent, je vous le donnerai en ce lieu; là vous me protégerez entièrement : *Sa gauche sous ma tête, et sa droite m'embrassera.* L'âme parfaite est défendue de Dieu, en ses ardeurs de dévotion, il ne veut pas qu'on les interrompe ou qu'on les empêche : *Je vous adjure, filles de Jérusalem, ne faites pas lever ma bien-aimée, et ne la réveillez pas qu'elle ne le veuille;* car l'interruption de l'amour en une âme sainte ne peut se faire sans injure notable. En ces ardeurs extatiques, l'âme se retire davantage dans la solitude et dans la retraite, hors de la fréquentation du grand monde, et cependant elle s'élève par ses mérites aux degrés très-sublimes de la gloire; elle est pleine de jubilation et d'allégresse intérieure, se fon-

dant tout entière, et se confiant dans la grâce de Dieu ; c'est pourquoi il est dit ensuite : *Qui est celle-là qui monte du désert* de ce monde, *abondante en délices, appuyée sur son bien-aimé,* qui la soutient de ses grâces, sans lesquelles elle ne pourrait avancer ? Jésus-Christ représente à l'âme parfaite le commencement de son bonheur, qui est sa croix et sa sainte Passion, afin qu'elle n'en perde jamais le souvenir : *Je t'ai relevée sous l'arbre du pommier,* c'est-à-dire sous la croix; *là ta mère a été corrompue.* La première femme, Eve, la mère commune des hommes, succomba à la tentation au Paradis terrestre, sous l'arbre d'un pommier, et son innocence y fut corrompue : *Là, celle qui t'a engendré a été violée,* la synagogue qui est la mère de l'Eglise, se corrompit par un péché abominable d'injustice sous l'arbre de la croix. En mémoire de ce bienfait, Jésus-Christ demande à l'âme parfaite qu'elle se rende son esclave à toujours, portant ses marques sur soi, à la façon des esclaves, qui sont stigmatisés et notés des marques du seigneur et du maître auquel ils appartiennent : *Mets-moi*, dit-il, *comme un cachet sur ton cœur, comme un cachet sur ton bras.* Que ton intérieur et ton extérieur représentent mon image, par l'imitation de mes œuvres. Jésus-Christ lui représente ensuite la grandeur de son amour envers elle, pour que l'âme ne croie pas aimer plus qu'elle n'est aimée : *Parce que l'amour est fort comme la mort. L'émulation est dure comme l'enfer ses lampes sont des lampes de feu et de flammes. L'abondance des eaux n'a pu éteindre sa charité, et les fleuves ne l'étoufferont pas.* Tel est l'amour de Jésus-Christ envers les âmes ; il a été fort comme la mort, en séparant son âme d'avec son corps. Mais encore il peut se dire plus fort que la mort ; car la mort n'a attaqué Jésus-Christ que dans l'état de sa bassesse, de son humanité passible sur la terre, et cette mort ne l'a retenu que trois jours, après lesquels il s'en est dégagé ; mais l'amour a osé attaquer le Fils de Dieu dans le sein de son Père, et dans le trône de sa grandeur. Là, il l'a tenu et lié pour l'abaisser ensuite à se faire homme, et à souffrir plus que l'imagination ne peut concevoir, et cet amour vainqueur triomphera du Fils de Dieu, et le tiendra pour toute l'éternité ; car jamais il ne sera libre de l'amour qu'il a pour les âmes. L'émulation est dure comme l'enfer ; car l'amour

a exercé sur lui des duretés incroyables ; si bien que, comme l'enfer fait souffrir aux âmes misérables des tourments innombrables, ainsi son amour zélé pour les âmes lui a fait souffrir les plus étranges cruautés du monde. Aussi *ses lampes*, c'est-à-dire ses actes, sont des actes *de feu et de flammes*, qui brillent et éclatent devant les hommes ; ils ne peuvent être secrets et cachés, toutes les eaux des tribulations, et les fleuves des afflictions qu'il a voulu souffrir pour racheter les âmes, n'ont point refroidi son ardeur. L'âme parfaite reconnaît qu'elle n'est pas capable de rendre la pareille : *Si l'homme donne la substance de sa maison par amour, il le réputera comme rien.* Si l'homme consommait toute la substance et la richesse de ses biens, pour répondre à l'amour de Jésus-Christ, s'il exposait même la substance de son corps, pour répondre à la dilection que Jésus-Christ lui a portée, il croirait n'avoir rien fait qui fût digne d'entrer en comparaison avec l'excès de son amour.

Humiliez-vous donc profondément, ô sainte Epouse ! Quand votre cœur serait une fournaise d'amour, quand vous auriez épuisé des richesses indicibles pour les pauvres, quand vous auriez souffert un martyre très-cruel, ce ne serait pas une goutte d'eau au prix d'une mer entière, ni une étincelle au prix d'une fournaise de Babylone. Combien davantage devez-vous donc tenir pour néant le peu de bien que vous faites, au prix de la dilection immense de Jésus-Christ ? O amour de Jésus ! qui ne se peut surpasser, qui ne se peut égaler, qui ne se peut payer, qui ne se peut exprimer !

III. Considérez encore d'autres actes et d'autres faveurs que reçoit l'âme parfaite, qui se lisent vers la fin du chapitre huitième du Cantique. Jésus-Christ, porté par sa charité vers les âmes, revient toujours à les recommander. Il fait connaître à une âme parfaite qu'il y a quelque misérable créature délaissée et abandonnée dans sa pauvreté, et dans sa nécessité corporelle ou spirituelle, quelque pauvre paroisse sans instruction et sans pasteur, quelque pauvre peuple qui n'est pas secouru, et demande si quelqu'un s'offrira à lui faire la charité : *Notre sœur est petite, et n'a pas de mamelles,* personne ne l'allaite et ne la secourt : *Que ferons-nous à notre sœur le jour qu'elle doit parler,* qu'elle doit rendre compte de sa vie

au jugement ? Jésus-Christ promet d'assister et de récompenser celui qui entreprendra de soulager une pauvre âme abandonnée : *S'il y a un mur, édifions dessus des boulevarts d'argent ; s'il y a une porte, garnissons-la de planches de cèdre.* Si quelqu'un veut être un mur, pour défendre cette pauvre créature et s'opposer à ses adversaires ; si quelqu'un veut être une porte par laquelle elle puisse entrer dans son salut, qu'il ne craigne pas de manquer d'assistance de ma part et de récompense ; je l'ornerai de la beauté de mes grâces ; je lui donnerai des forces immortelles ; je l'embellirai de tours argentées, et je l'environnerai de cèdre ; je lui ferai de grands biens. Ainsi Saül offrait de grands avantages à quiconque terrasserait le géant Goliath, qui épouvantait son armée, quand David se présenta pour combattre contre lui. Ainsi autrefois, Dieu considérant la misère du peuple juif, cherchait quelqu'un qui prît soin de l'instruire : *Qui enverrai-je,* disait-il, *et qui ira pour nous?* A quoi Isaïe, plein de générosité, se présenta, en disant : *Me voilà, envoyez-moi* (Isa. 6). Et ce prophète fit ce qui est convenable aux hommes parfaits, et ce que l'âme parfaite fait ici, en se présentant à Dieu avec une grande charité et une grande confiance pour servir une pauvre créature. Elle s'offre d'un grand cœur pour assister une pauvre créature qui a besoin de secours, comme si elle disait : Depuis qu'il m'a pardonné mes fautes, je me suis proposé de m'exposer pour lui, et de ne rien épargner. L'âme parfaite réfère à Jésus-Christ la principale gloire de tout le fruit de son travail pour le salut des âmes, et elle fait elle-même de grands profits spirituels, et acquiert de grands mérites. Jésus-Christ n'abandonne pas tellement les églises à la vigilance des pasteurs, qu'il n'ait l'œil de sa providence fixé sur elles. C'est pourquoi il dit : *Ma vigne est devant moi*, elle est en ma présence, je pense à elle, et j'en ai soin. L'Epouse ou l'âme parfaite lui donne pour ce sujet la gloire de tout le bien qui s'y fait : *Elle te donne à toi mille pièces d'argent, et deux cents à ceux qui gardent ses fruits.* L'âme parfaite attribue toujours le principal à Jésus-Christ. Cette parole est agréable à Dieu, et les anges l'écoutent : *O toi! qui habites dans les jardins.* O âme parfaite ! qui veilles sur les églises et sur les âmes : *Les amis t'écoutent, fais-moi entendre ta voix*, ta

voix par laquelle tu me loues et tu me glorifies, ta voix par laquelle tu t'abaisses et tu t'humilies, ta voix par laquelle tu exhortes et convertis les âmes, ta voix par laquelle tu rapportes tout à ma gloire. Les anges du ciel se réjouissent de l'entendre. L'âme parfaite se sent tant favorisée de son Dieu, qu'elle se répute indigne de ses faveurs, et croit qu'elles seraient mieux employées pour d'autres âmes plus élevées qu'elle : *Fuyez, mon bien-aimé, et soyez semblable à la chèvre et au faon des cerfs sur les montagnes des parfums.* Plusieurs exhalent l'odeur de leurs vertus très-ardentes, répandez sur eux vos grâces, je ne les mérite pas. C'est assez, mon Seigneur, je suis vaincue par vos faveurs ; arrêtez le cours de vos grâces à mon égard, communiquez-vous à des âmes plus sublimes, et qui vous sont plus fidèles.

O Jésus-Christ ! tout consommé d'amour envers les âmes. O Dieu des anges ! respirant pour l'amour des hommes, qui n'avez rien plus à cœur que le salut des pauvres misérables, enflammez mon cœur glacé du feu de votre charité ineffable, afin que je m'offre en holocauste d'amour pour assister les créatures les plus misérables et les plus abandonnées, par les œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle, de telle sorte que tout le fruit et toute la gloire vous en soit attribuée, à vous, qui êtes le principe et la fin de tout bien, à qui soit adoration et amour, autant que vous le méritez, en tous les siècles des siècles. Après tout, rendez des actions de grâces à Dieu pour sa bonté et la compassion qu'il a eue en ce Cantique, de s'abaisser au point de se comparer à un époux terrestre, pour élever votre âme, par cette similitude, à reconnaître la grandeur de son affection envers elle, qu'il traite comme son épouse, désirant être aimé d'elle uniquement, et la voir rejeter tout autre amour. O roi d'amour ! quelle tendresse d'affection aurez-vous pour une âme dans l'état de la béatitude, si en cette vie où elle vous offense encore, vous la traitez avec une telle bonté ! O âme parfaite ! chantez un *Te Deum* d'actions de grâces.

ONZIÈME MÉDITATION.

CONCLUSION DE CE TRAITÉ; DE LA CONDUITE DES PERSONNES PARFAITES ENVERS DIEU, ENVERS ELLES-MÊMES, ET ENVERS LE PROCHAIN.

I. Considérez la conduite des personnes parfaites à l'égard de Dieu. Premièrement elles le reconnaissent pour leur dernière fin et leur bien souverain, pour lequel elles sont créées, et auquel elles se doivent référer entièrement, afin de ne vivre que pour sa gloire et son honneur, et forment souvent une forte résolution de tendre à lui par toutes sortes de moyens, estimant que le très-grand bien doit s'acquérir par de très-grands travaux. Après cette première affection, qui est la base de la vie spirituelle, elles accomplissent avant tout ses commandements et ceux de l'Eglise; car ce sont des choses de nécessité et d'obligation, sans lesquelles il est impossible de lui plaire, et sans quoi toutes les saintes pratiques du monde et l'observance de tous ses conseils seraient très-inutiles. Il n'y a pas, en effet, abus pareil au monde que d'être très-exact en quelques observances qui sont libres, et de manquer à ce qui est d'obligation, comme serait de haïr le prochain, ou de contrevenir à quelque commandement de Dieu. Au reste, les personnes parfaites n'accomplissent pas les commandements de Dieu d'une façon telle quelle, et par manière d'acquit, pour éviter le péché, comme font les imparfaits; mais elles les accomplissent d'une manière excellente et vraiment spirituelle, avec beaucoup d'application d'esprit, en les offrant à Dieu, les dirigeant à sa gloire, et les faisant d'une façon très-sainte et très-pieuse sans y commettre aucune faute, comme font les imparfaits, qui gâtent la plupart de leurs bonnes œuvres, et font peu de bien parfait. Après l'exécution des commandements, les per-

sonnes parfaites honorent les conseils et les œuvres de surérogation, estimant beaucoup ceux et celles qui les font, et se portant volontairement à en faire plusieurs, selon le temps, le lieu et l'occasion, sachant que l'on ne peut trop faire pour honorer Dieu, et c'est le caractère de leur fidélité à son égard, de ne point perdre l'occasion de bien faire. En ce qui est des Sacrements, leur révérence y est très-grande, et elles en retirent les fruits et les biens que l'on peut attendre de si grands et de si précieux trésors. C'est pourquoi on ne remarque pas qu'elles les reçoivent inutilement pendant plusieurs années, comme font les imparfaits, qui, après dix ans de fréquentes confessions et communions, demeurent dans toutes leurs mêmes habitudes, sans avoir rien gagné sur leur superbe, leur avarice, leur impatience, leurs façons d'agir toutes mondaines, et leurs routines de se confesser toujours des mêmes défauts : chose vraiment étrange, principalement dans les religieuses, qui doivent aspirer à la perfection. Qui ne s'étonnera qu'en dix ans elles n'aient pas avancé d'un pas, et que la sainte Eucharistie, qui devrait les avoir changées en Séraphins, les trouve toujours les mêmes? Ce défaut provient de ce qu'elles ne traitent pas assez respectueusement la Pénitence ou la Communion; c'est pourquoi, comme les miracles trop assidus ne causent plus d'admiration, ainsi l'usage presque quotidien des Sacrements ne leur cause pas d'émotion, parce qu'elles ont plus de soin de s'en approcher souvent que saintement, et avec les dispositions requises; car il vaudrait mieux ne se confesser qu'une fois la semaine avec le vrai esprit de pénitence, et une sincère détestation de ses fautes, que trois ou quatre fois par routine, d'autant plus qu'il est difficile de concevoir si souvent une vraie détestation des fautes légères, dont le discernement et le repentir est plus difficile que des plus notables; c'est pourquoi je ne sais comment quelques-uns ont la pensée de conseiller à des personnes spirituelles de se confesser plusieurs fois le jour, si ce n'est qu'il n'y a cause si mauvaise qui ne trouve son avocat. Que les personnes parfaites interposent donc ordinairement quelques jours entre leurs confessions. Enfin elles pratiquent souvent à l'égard de Dieu les actes intérieurs et extérieurs des vertus qui le regardent plus directement, savoir, de la Foi, de l'Espérance,

de la Charité et de la vertu de religion, et marchant autant qu'il leur est possible en sa sainte présence, elles se ménagent quelque espace de temps chaque jour pour faire l'oraison mentale, ou à son défaut, quelque lecture spirituelle pour s'y nourrir, se fortifier, et entretenir, autant qu'il est possible, la ferveur, dans la crainte de se perdre et de se relâcher. Jamais, en effet, l'âme n'est en un état plus heureux que quand elle est pénétrée de la ferveur de la dévotion, tant dans la partie supérieure que dans la partie inférieure. Car quand elle est grande dans la partie supérieure, l'inférieure s'en ressent; c'est pourquoi, quand cette dernière est à sec, c'est une marque certaine d'imperfection de ferveur en la partie supérieure. Car alors la partie inférieure, destituée de ferveur, est tiède et énervée à l'égard des objets divins, comme elle est plus forte et plus vigoureuse sur les objets terrestres et sensuels. Si bien que la soustraction de ferveur en cette partie, est cause que l'âme produit moins les actes de pur amour, qui font son principal mérite, quoique par accident elle puisse mériter d'ailleurs par la souffrance et la peine de cet état supporté patiemment. Et en vérité, cette soustraction serait très-dommageable, si l'accroissement de l'amour exigeait une continuité sans interruption; mais il en est comme des herbes et des arbres, qui croissent mieux après qu'on les a un peu coupés ou ébranchés pour un temps.

J'admirerai et je louerai la conduite des âmes parfaites, je regretterai de m'en voir si éloigné. O mon Dieu! puissé-je ne vous avoir jamais offensé, et que n'ai-je suivi la voie des plus justes. Oh! que n'ai-je vécu devant vous avec autant de sainteté et de pureté, que tous les Saints qui ont été depuis le commencement du monde, qui se sont rendus fidèles à vos grâces et à vos dispositions? O Seigneur! pour suppléer à mes défauts je m'unis de cœur et d'affection à tous les services, à tous les actes d'amour, à toutes les louanges et glorifications qui vous ont été données, qui vous sont données encore tous les jours, et vous seront données jusqu'à la fin des siècles par toutes les âmes parfaites.

II. Considérez comment les personnes parfaites se comportent à l'égard d'elles-mêmes. Elles se regardent toujours comme remplies de beaucoup de défauts, et comme des champs où

il y a beaucoup à défricher et à travailler; c'est pourquoi elles continuent à se mortifier incessamment par la vertu de la force et de la tempérance, et le tout non-seulement pour la seule honnêteté et la bienséance de la vertu, où pour se dépouiller de la turpitude du vice, mais en vue de Dieu, et pour le glorifier et lui complaire. En effet, la perfection ne se peut mieux conserver que par les moyens, par lesquels elle a été premièrement acquise. Or, personne n'y entre que par l'abnégation et la mortification parfaite de ses sens intérieurs et extérieurs, et même de la mémoire, de la volonté et de l'intellect. Un théologien mystique qui nous a représenté la montagne de la perfection (1), nous y fait voir un droit chemin pour y arriver, qui est étroit à l'entrée, et marqué de ce mot répété cinq fois : Rien, rien, rien, rien, rien; et il met cet avis sous les yeux de ceux qui entrent dans ce sentier : Vous serez d'autant plus que vous voudrez être moins. C'est pour nous enseigner qu'en allant à la montagne de la perfection, il se faut mettre dans le rien par l'abnégation de soi-même, de ses sens intérieurs et extérieurs, de la mémoire, de l'entendement et de la volonté; car celui qui donne trop de licence à ses sens extérieurs, regardant sans retenue ce qui se présente à ses yeux, et écoutant tout ce qui se dit; celui qui ne prive pas son âme de tant d'imaginations inutiles, mais lui permet de bâtir à chaque instant des châteaux en Espagne par des représentations inutiles qu'elle se forge, dont la fin n'est que tristesse et appesantissement d'esprit; celui qui ne réprime pas les mouvements de superbe, d'audace, d'envie, de luxure, et les autres saillies de l'appétit; celui qui permet à sa mémoire le souvenir de ce qu'il faut oublier, à son entendement d'apprendre des sciences ou des nouvelles inutiles, et à sa volonté d'affectionner des choses peu convenables à une âme créée pour une fin si haute, au lieu de l'assujettir en tout à la volonté de Dieu; celui qui, dis-je, se livre à toutes ces choses, sans employer pour les combattre les armes de la mortification intérieure et extérieure, n'arrivera jamais à la perfection. C'est pourquoi autant que cette mortification est nécessaire pour l'acquérir, autant elle l'est pour la maintenir;

(1) P. Jean de la Croix ; la montée du Mont Carmel.

car cette vie sera toujours dans les périls et les hasards, au milieu de mille ennemis ; et dès lors la conduite des parfaits, en ce qui les regarde, est de continuer, par une juste sévérité contre eux-mêmes, ces mortifications. Au reste, ce doit être avec des intentions saintes et pour plaire à Dieu. En cela ils diffèrent des imparfaits, qui exercent quelquefois ces mortifications, et surmontent les tentations des ennemis de leur salut, mais pour quelque motif qui est peu sublime et peu élevé ; car il faut considérer que les spirituels, plus rigoureux, pensent que souvent l'on surmonte la tentation de quelque péché par un autre péché, quoiqu'il soit moindre, comme si on guérissait une plaie par une autre, et ils disent que cela arrive toutes les fois que l'on résiste à quelque convoitise déréglée, non pour le pur amour de Dieu, mais par quelque autre convoitise moins répréhensible et moins honteuse. Quelquefois, dit saint Augustin (1), l'on surmonte quelques vices manifestes, par quelques autres vices plus cachés, que l'on prend pour des vertus, dans lesquels règne la superbe. Or, les vices ne sont vraiment surmontés que quand on les surmonte par l'amour de Dieu. Nous pouvons donner un exemple de cette doctrine spirituelle, en celui qui s'abstiendrait des œuvres de la chair par sentiment d'honneur. Dans l'opinion des rigoureux spirituels, pour se guérir de la luxure, il est tombé dans la superbe et la cupidité de l'honneur, et a vaincu un vice et un péché par un autre. Or, quoique les plus raisonnables et les plus modérés ne comptent pas cette espèce de victoire pour un péché, ils la tiennent pourtant pour une imperfection qui doit être évitée par les âmes qui veulent vivre plus noblement, lesquelles sont sur leurs gardes pour vaincre leurs tentations par le motif de l'amour de Dieu. Suivant ce que dit saint Pierre Chrysologue (2), c'est une tendre milice et un combat délicat de remporter la victoire sur tous les crimes par l'amour seul ; et comme elles sont exactes jusqu'à ce point en repoussant le mal, elles le sont semblablement en s'avançant au bien, et pratiquant les bonnes œuvres qu'elles s'efforcent incessamment de purifier de toutes les imperfections qu'y laissent glisser les imparfaits.

(1) L. 21, de Civit. c. 10. — (2) Serm. 94.

Je me confondrai moi-même après cette considération, parce que je n'ai pas cette conduite envers moi-même; mais plutôt comme si mes affaires étaient au meilleur point du monde, je vis sans vigilance et sans sollicitude sur les mouvements de mon intérieur. Si les plus avancés travaillent incessamment pour se retenir, se corriger et se redresser eux-mêmes, combien est-il plus raisonnable que mon esprit s'y adonne et s'y applique? O Jésus! souverain maître de la perfection, donnez-moi la force et la vigueur nécessaire pour réprimer toujours mes passions, et purifier par votre amour tous mes exercices, soit en résistant au péché, soit en pratiquant les œuvres de la vertu. O Jésus! je me recommande à votre âme sacrée en toutes mes actions, pour que vous daigniez les perfectionner et les accomplir. Je vous les offre, ô Jésus! et à votre Père éternel, en l'union de vos œuvres admirables et du grand amour qui vous a porté à mourir pour nos âmes. Oh! daignez suppléer par votre miséricorde abondante à toutes mes imperfections, offrant à votre Père éternel les mérites de votre humanité pour satisfaction de mes péchés et de mes négligences.

III. Considérez encore la conduite des parfaits à l'égard de leurs frères. Car, comme l'homme a trois ordres, le premier envers Dieu, le second envers soi-même, et le troisième envers le prochain, il ne suffit pas qu'il se soit perfectionné envers Dieu par les vertus théologales, et selon l'ordre qu'il a soi-même par les vertus de force et de tempérance; il se perfectionne encore à l'égard du prochain par les vertus de Charité, de miséricorde, de justice et autres. Et à cet effet les parfaits, considérant les hommes en général, les regardent tous comme étant nés de Dieu par la création, et comme étant capables de retourner à Dieu par la glorification, s'ils se rendent fidèles à ses grâces. Ils les regardent aussi comme instamment recommandés par Jésus-Christ, et en cette vue ils les traitent doucement par respect pour Jésus-Christ, qui a commandé de les aimer, désirant leur faire du bien, selon leur pouvoir, et ne leur donner aucun sujet de tristesse, si ce n'est pour leur plus grand bien. Les considérant plus en détail, ou ils les regardent comme supérieurs, ou comme égaux, ou comme inférieurs. Comme

supérieurs ou plus excellents qu'eux, ils pratiquent à leur égard les actes des vertus d'observance ou d'obéissance, et les traitent avec respect et révérence; comme leurs égaux, ils les traitent avec douceur et affabilité, comme s'ils étaient leurs frères; comme leurs inférieurs, ils les regardent avec bénignité, sans mépris et sans dédain. De plus, ils considèrent leurs frères, ou comme riches, ou comme pauvres; comme riches, ils ne se laissent surprendre par aucun mouvement d'envie ou de cupidité de leurs richesses; comme pauvres et indigents, ils les secourent et les assistent avec des entrailles de compassion. Car celui qui a de la dureté de cœur pour les souffrances des pauvres, et ne les assiste que très-difficilement, quelque assidu qu'il soit à l'église et dans la fréquentation des Sacrements, il n'est pas spirituel et parfait, et n'aime pas tant Jésus-Christ que ses propres biens. De plus, encore que les parfaits usent de gratitude et de reconnaissance envers ceux dont ils ont reçu du bien, toutefois ils ne laissent pas d'aimer ceux dont ils n'ont reçu aucune prévenance, parce que la vraie Charité n'est pas une récompense des bienfaits reçus : *La Charité de Dieu*, dit saint Paul, *est répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné* (Rom. 5). Et toi, tu n'aimes Dieu et ton prochain que pour les biens temporels que tu en reçois. Elle est donc répandue en toi par les biens temporels, non par le Saint-Esprit; ce n'est pas la Charité qui est ainsi répandue, mais la cupidité. Si les parfaits sont injuriés par leurs frères, ils ne perdent point pour cela l'affabilité, et s'il leur est arrivé par malheur de les injurier, ils s'humilient devant eux, et anéantissent aux pieds Jésus-Christ tous leurs sentiments d'aversion et de répugnance, craignant de haïr une personne qui est chérie de Jésus-Christ, et pour laquelle il est mort. En somme, ils désirent que Dieu soit aimé, chéri et honoré de toutes les âmes qui en sont capables, et veulent Dieu pour eux-mêmes et pour tout le monde, auquel ils en voudraient donner la possession et la jouissance par une sainte prodigalité, ou plutôt par une Charité bien ordonnée, qui n'aime pas Dieu comme un bien privé et particulier, ce qui serait le traiter indignement, mais comme le bien universel et plus que suffisant pour toutes les créatures. Les pécheurs et les impar-

faits n'ont rien de cette conduite. Témoin la parabole de ce riche avare, qui ne faisait aucun bien à personne des richesses qu'il amassait sans fin. Regardant un jour par la fenêtre de son château trois pauvres qui prenaient leur repas sur l'herbe, s'invitant l'un l'autre à manger de leur pain, il fit réflexion sur soi-même de ce que ces pauvres se donnaient libéralement du peu qu'ils avaient l'un l'autre, et que lui, au contraire, il ne donnait rien à personne des grands biens qu'il possédait pour soi seulement. C'est pourquoi il maudit ses richesses, et désira être pauvre comme ceux qu'il voyait devant ses yeux, lesquels il supplia de le vouloir admettre en leur société, afin qu'il goutât un peu de repos que les biens du monde ne lui permettaient pas d'avoir. Mais ces pauvres le refusèrent, disant que l'on raconte que deux anges se mirent à aimer Dieu ardemment, et plus un de ces deux anges aimait Dieu, plus l'autre s'en réjouissait et lui en savait bon gré. Lucifer survint, qui voyant ces deux anges se rassasier de Dieu avec un grand repos et une grande affection réciproque, leur demanda à être admis dans leur société, toutefois avec cette condition qu'il aurait Dieu pour soi seulement, sans leur en faire aucune part. Mais ils reconnurent à sa proposition qu'il était un diable, puisqu'il ne voulait que personne que lui ne jouît de Dieu, et qu'il affectait le bien universel pour soi seulement. A ce discours, le mauvais riche vit que les pauvres ne l'avaient pas admis en leur société, de peur qu'il ne retînt tout à soi. Or, je sais bien que ce récit n'est qu'une feinte ; mais qui nous empêche d'y apprendre que les pécheurs et les imparfaits ne veulent vivre que pour eux-mêmes, et que le propre des parfaits est de vouloir que les biens de Dieu soient pour tout le monde, et que Dieu même soit possédé de tous les cœurs des hommes, aussi bien que de tous les chœurs des anges.

O la rare et la désirable conduite ! Oh ! quelle paix et quelle grande tranquillité au monde, si les hommes se traitaient ainsi l'un l'autre ! Oh ! vraiment que le nombre des parfaits est petit, puisque l'on en voit si peu sur la terre, si peu dans l'Eglise, et même dans les maisons les plus saintes se comporter de cette manière ! O Jésus ! modèle de la vraie sainteté, je suis résolu de me conduire ainsi à l'égard de mes frères ; je veux les aimer et les traiter avec suavité pour l'amour de vous, qui

les chérissez tendrement! O Jésus très-saint! détruisez en mon cœur tout ce qui est contraire à la sainte, patiente, bénigne et non envieuse, ni insolente, ni dépiteuse Charité. O Jésus! exemplaire de toute perfection, faites que je m'unisse à vos dispositions intérieures, à vos sentiments et à vos affections ardentes pour le prochain, afin que je les aime en union de votre Charité, pour les rendre participants de Dieu et de son royaume, et vous former et faire vivre en leurs cœurs, vous, qui êtes le principe de la vie spirituelle, à qui soit gloire et amour en toute éternité.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE.

PREMIER TRAITÉ.

DES VERTUS EN GÉNÉRAL.

MÉDITATION	PREMIÈRE.	La définition de la vertu.	1
—	II.	De la division des vertus en vertus acquises et en vertus infuses, et des dons du Saint-Esprit.	7
—	III.	De la division des vertus en vertus intellectuelles et morales, théologales et cardinales.	14
—	IV.	Des motifs de la vertu.	20
—	V.	De l'acquisition, de l'accroissement et de la durée de la vertu.	28
—	VI.	De la pratique des actes de vertu.	35
—	VII.	Suite de la pratique des actes de vertus.	42
—	VIII.	Des vices opposés aux vertus.	48

DEUXIÈME TRAITÉ.

DES TROIS VERTUS THÉOLOGALES, LA FOI, L'ESPÉRANCE ET LA CHARITÉ.

MÉDITATION	PREMIÈRE.	De la nature de la Foi, et des trois choses qui lui sont essentielles.	57
—	II.	De l'objet matériel de la Foi, ou des choses révélées pour être crues.	62
—	III.	Du motif de la Foi, qui est la révélation.	70
—	IV.	De la règle de la Foi, et du juge des différends de la religion.	77

			Pages.
—	V.	L'Eglise véritable est infaillible en ses jugements, et cette Eglise n'est autre que l'Eglise romaine.	86
—	VI.	Les objets de la Foi sont croyables, à cause des motifs de crédibilité.	95
—	VII.	Autre motif de la Foi, qu'il vaut mieux croire en tout cas que de ne pas croire.	103
—	VIII.	De la naissance, de la conservation et de la ruine de la Foi.	111
—	IX.	De la nécessité de la Foi.	120
—	X.	De l'obligation où nous sommes de vivifier la Foi, et d'en pratiquer les actes.	130
—	XI.	De l'hérésie opposée à la Foi.	139
—	XII.	De l'Espérance, seconde vertu théologale, et premièrement de l'essence de cette vertu.	145
—	XIII.	Des motifs de l'Espérance.	152
—	XIV.	De la crainte de Dieu, et de son alliance avec l'Espérance.	159
—	XV.	Des péchés contraires à l'Espérance.	166
—	XVI.	De la troisième vertu théologale, la Charité, et premièrement de l'essence de cette vertu.	173
—	XVII.	De la Charité, en tant qu'elle regarde les créatures, et spécialement le prochain.	179
—	XVIII.	De quelques effets de la Charité.	187
—	XIX.	De l'augmentation de la Charité.	194
—	XX.	De la perte de la Charité.	202
—	XXI.	De l'ordre de la Charité.	210
—	XXII.	Du cortége de la Charité.	217
—	XXIII.	Du commandement d'aimer Dieu de tout notre cœur, etc.	226
—	XXIV.	Suite du commandement d'aimer Dieu de tout notre cœur, etc.	234

TROISIÈME TRAITÉ.

DES QUATRE VERTUS CARDINALES, LA PRUDENCE, LA JUSTICE, LA FORCE ET LA TEMPÉRANCE.

		Pages.
MÉDITATION PREMIÈRE.	De la prudence, première vertu cardinale.	241
— II.	Du conseil qui doit accompagner la vertu de prudence.	247
— III.	Des vices et des péchés opposés à la prudence.	252
— IV.	Du zèle indiscret, qui est encore opposé à la prudence.	259
— V.	De la justice, seconde vertu cardinale, et de la restitution.	265
— VI.	De la vertu de religion, la sœur de la justice.	271
— VII.	De quelques actes de la vertu de religion, et premièrement de la dévotion.	278
— VIII.	D'un second acte de la vertu de religion, qui est l'oraison.	285
— IX.	A quelles personnes doit s'adresser l'oraison, pour quelles et par quelles personnes elle se doit faire.	294
— X.	De l'oraison mentale, ou de la méditation, et de ce qui lui est le plus essentiel.	301
— XI.	Des trois moyens qui aident à faire l'oraison mentale.	307
— XII.	D'un troisième acte de la vertu de religion, qui est l'adoration, ou du culte de latrie.	315
— XIII.	D'un quatrième acte de la vertu de religion, qui est le vœu, et de sa rénovation.	321

Pages.

— XIV. De la piété, de l'observance et de l'obéissance, qui sont des vertus voisines de la justice. 328

— XV. Des autres vertus annexées à la justice, la gratitude, la vérité et l'affabilité. 336

— XVI. Des trois autres vertus, compagnes de la justice, l'amitié, la libéralité et l'équité. 345

— XVII. De la troisième vertu cardinale, la force, et de ses degrés. 350

— XVIII. Des trois vertus alliées à la force, la magnanimité, la patience et la persévérance. 358

— XIX. De la tempérance en général, qui est la quatrième vertu cardinale. 368

— XX. De la tempérance spéciale dans le manger et dans le boire, ou de l'abstinence et de la sobriété. 375

— XXI. De la tempérance spéciale au fait des œuvres de la chair, qui est la chasteté. 381

— XXII. Suite de la vertu de chasteté, et de sa perfection. 389

— XXIII. De la virginité. 396

— XXIV. Des deux premières vertus, compagnes de la tempérance, qui sont la mansuétude et l'humilité. 402

— XXV. De l'amour de l'étude, qui est encore une vertu compagne de la tempérance. 412

— XXVI. De trois espèces de modestie, qui appartiennent encore à la tempérance. 420

QUATRIÈME TRAITÉ.

DE L'ÉTAT DE PERFECTION.

			Pages.
MÉDITATION	PREMIÈRE.	De la perfection spirituelle; en quoi elle consiste.	429
—	II.	Définition plus expresse de la perfection.	436
—	III.	Des louanges de la perfection, et par quel moyen elle s'acquiert.	444
—	IV.	De l'état de perfection.	453
—	V.	De l'état religieux, et de son excellence.	461
—	VI.	Des péchés qui se commettent dans l'état religieux.	470
—	VII.	De la variété de religions, et de leur bonté singulière.	479
—	VIII.	Les actes des parfaits, et les faveurs que Dieu leur fait, contenues au Cantique des Cantiques de Salomon.	489
—	IX.	Suite des actes de l'âme parfaite, et des faveurs qu'elle reçoit de Dieu, contenues aux Cantiques.	497
—	X.	Des actes de l'âme parfaite, et des faveurs qu'elle reçoit de Dieu, contenues dans les deux derniers chapitres des Cantiques.	505
—	XI.	Conclusion de ce Traité, de la conduite des personnes parfaites envers Dieu, envers elles-mêmes, et envers le prochain.	513

FIN DE LA TABLE.

Le Mans, Imp. de Gallienne.

ST ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

248.3
B13

Bail, L.
AUTHOR.
Theologie Affective, La
TITLE

vol. 3